

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Une ascension longue et difficile

OCT
2020



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Une ascension longue et difficile

OCT
2020



©2020 Fonds monétaire international

Production : FMI, division des services multimédias
Composition : AGS, une société du groupe RR Donnelley

Édition française
Services linguistiques du FMI, section française

Cataloging-in-Publication Data

Joint Bank-Fund Library

Names: International Monetary Fund.
Title: World economic outlook (International Monetary Fund)
Other titles: WEO | Occasional paper (International Monetary Fund) | World economic and financial surveys.
Description: Washington, DC : International Monetary Fund, 1980- | Semiannual | Some issues also have thematic titles. | Began with issue for May 1980. | 1981-1984: Occasional paper / International Monetary Fund, 0251-6365 | 1986-: World economic and financial surveys, 0256-6877.
Identifiers: ISSN 0256-6877 (print) | ISSN 1564-5215 (online)
Subjects: LCSH: Economic development—Periodicals. | International economic relations—Periodicals. | Debts, External—Periodicals. | Balance of payments—Periodicals. | International finance—Periodicals. | Economic forecasting—Periodicals.
Classification: LCC HC10.W79

HC10.80

ISBN 978-1-51356-177-6 (français, version papier)

Les *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) sont une étude des services du FMI publiée deux fois par an, au printemps et à l'automne. Rédigées par les services du FMI, les PEM ont bénéficié des commentaires et suggestions des administrateurs à l'issue de la séance du conseil d'administration consacrée à l'examen des PEM le 30 septembre 2020. Les points de vue exprimés dans cette publication sont ceux des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement ceux du conseil d'administration ou des autorités nationales qui y sont représentées.

Référence recommandée : Fonds monétaire international. 2020. *Perspectives de l'économie mondiale : Une ascension longue et difficile*. Washington, octobre.

Les commandes doivent être adressées à :
International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090, U.S.A.
Tél. : (202) 623-7430 Téléc. : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org
www.imfbookstore.org
www.elibrary.imf.org

TABLE DES MATIÈRES

Hypothèses et conventions	viii
Autres informations	x
Données	xi
Préface	xii
Avant-propos	xiii
Résumé	xvi
Chapitre 1. Perspectives et politiques mondiales	1
L'économie mondiale s'extirpe du gouffre, mais les revers guettent	1
Facteurs entrant en ligne de compte pour les prévisions	7
Après une profonde récession, une reprise partielle attendue en 2021	9
La croissance à moyen terme reflète la dégradation du potentiel de l'offre	12
L'inflation devrait rester faible	16
Recul des flux commerciaux, diminution des déficits et des excédents	16
Forts risques de détérioration des résultats en matière de croissance	19
Priorités à court terme : allouer suffisamment de ressources aux systèmes de santé et limiter les dégâts sur le plan économique	22
Renforcer la coopération multilatérale	23
Mesures permettant de relever les défis à moyen et à long terme	27
Encadré scénario 1. Autres scénarios possibles	30
Encadré 1.1. Révision des parités de pouvoir d'achat dans les <i>Perspectives de l'économie mondiale</i>	33
Encadré 1.2. Croissance inclusive dans les pays émergents et les pays en développement : incidence de la COVID-19	36
Encadré 1.3. Hausse des risques de faillite et d'insolvabilité pour les petites et moyennes entreprises : évaluation et possibilités d'action	41
Encadré 1.4. Troubles sociaux pendant la pandémie de COVID-19	43
Dossier spécial — Marchés des produits de base : évolution et prévisions	46
Encadré 1.DS.1. Bilan des émissions mondiales de carbone en 2019	58
Bibliographie	65
Chapitre 2. Le Grand Confinement : analyse de ses effets économiques	69
Introduction	69
Données internationales sur les confinements et l'activité économique	71
Évaluation de l'impact des confinements à l'aide de données à haute fréquence	72
Un confinement aux effets inégaux selon le sexe et l'âge	76
Confinement et infections à la COVID-19	77
Mesures de confinement et effets non linéaires	78
Conclusions	79
Encadré 2.1. Synthèse des publications sur les conséquences économiques du confinement	81

Encadré 2.2. Le rôle de l'informatisation durant la pandémie de COVID-19 : données recueillies aux États-Unis	83
Bibliographie	85
Chapitre 3. Atténuation des changements climatiques : stratégies favorables à la croissance et à la distribution	89
Introduction	89
Les dispositifs en faveur de l'atténuation : quelle a été l'efficacité des mesures jusqu'ici ?	94
Comment atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050	97
Agir en faveur de l'inclusion	110
Conclusion	112
Encadré 3.1. Lexique	114
Encadré 3.2. Zoom sur le secteur de l'électricité : la première étape vers la décarbonation	116
Bibliographie	118
Appendice statistique	123
Hypothèses	123
Modifications récentes	124
Données et conventions	124
Notes sur les pays	125
Classification des pays	127
Caractéristiques générales et composition des différents groupes de pays dans la classification des <i>Perspectives de l'économie mondiale</i>	127
Tableau A. Classification par sous-groupes types et parts des divers sous-groupes dans le PIB global, le total des exportations de biens et de services et la population mondiale en 2019	128
Tableau B. Pays avancés classés par sous-groupe	129
Tableau C. Union européenne	129
Tableau D. Pays émergents et pays en développement classés par région et par principale source de recettes d'exportation	130
Tableau E. Pays émergents et en développement classés par région, par position extérieure nette et appartenance aux groupes des pays pauvres très endettés et des pays en développement à faible revenu	131
Tableau F. Pays dont la période de déclaration est différente	133
Tableau G. Principaux documents relatifs aux données	134
Encadré A1. Hypothèses de politique économique retenues pour les projections	144
Liste des tableaux	149
Production mondiale (tableaux A1–A4)	151
Inflation (tableaux A5–A7)	158
Politiques financières (tableau A8)	163
Commerce extérieur (tableau A9)	164
Transactions courantes (tableaux A10–A12)	166
Balance des paiements et financement extérieur (tableau A13)	173
Flux de ressources (tableaux A14–A15)	177
<i>Perspectives de l'Économie mondiale, Questions d'actualité</i>	181
Examen des perspectives par le conseil d'administration du FMI, octobre 2020	191
Tableaux	
Tableau 1.1. <i>Perspectives de l'économie mondiale</i> : aperçu des projections	10
Tableau 1.2. Aperçu des projections des <i>Perspectives de l'économie mondiale</i> aux prix du marché	12
Tableau 1.1.1. Variations des parts du PIB mondial dues aux révisions des parités de pouvoir d'achat	33

Tableau 1.1.2. Révisions de la croissance du PIB réel des agrégats des <i>Perspectives de l'économie mondiale</i>	35
Tableau 1.4.1. Régressions transversales	44
Tableau 1.4.2. Régressions dynamiques : épidémies	45
Tableau 1.DS.1. Consommation de charbon par secteur	51
Tableau 1.DS.2. Bouquets énergétiques en 2017, par groupe de revenu	53
Tableau 1.DS.3. Sortie rapide du charbon : quelques exemples récents	55
Tableau de l'annexe 1.1.1. Pays européens : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage	59
Tableau de l'annexe 1.1.2. Pays d'Asie et Pacifique : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage	60
Tableau de l'annexe 1.1.3. Pays de l'Hémisphère occidental : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage	61
Tableau de l'annexe 1.1.4. Pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage	62
Tableau de l'annexe 1.1.5. Pays d'Afrique subsaharienne : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage	63
Tableau de l'annexe 1.1.6. Production réelle mondiale par habitant : récapitulatif	64

Graphiques

Graphique 1.1. Production industrielle et ventes au détail	2
Graphique 1.2. Indicateurs de l'activité mondiale	2
Graphique 1.3. Confinements décrétés par les autorités et ripostes des autorités à la COVID-19 : indice mondial	3
Graphique 1.4. Prix des produits de base	3
Graphique 1.5. Inflation mondiale	3
Graphique 1.6. Croissance sectorielle et cycle économique	4
Graphique 1.7. Indices des directeurs d'achat, 2020	4
Graphique 1.8. Pays avancés : situation monétaire et des marchés financiers	6
Graphique 1.9. Pays émergents : marchés monétaires et financiers	6
Graphique 1.10. Pays émergents : flux de capitaux	7
Graphique 1.11. Variation des taux de change effectifs réels, avril–septembre 2020	8
Graphique 1.12. Pertes de PIB : comparaison 2019–21/2019–25	13
Graphique 1.13. PIB par habitant : croissance cumulée, 2019–25	13
Graphique 1.14. Ratio du coût du service de la dette publique aux recettes fiscales de l'État	14
Graphique 1.15. Variation des inégalités de revenus depuis 1990	15
Graphique 1.16. Contribution à l'inflation globale	17
Graphique 1.17. Variation de l'inflation sur cinq ans et dans cinq ans	17
Graphique 1.18. Croissance du volume des échanges internationaux, sorties d'investissements directs étrangers au niveau mondial et services commerciaux liés aux voyages	18
Graphique 1.19. Solde courant et positions extérieures	19
Graphique 1.20. Évolution du secteur budgétaire, 2019–21	20
Graphique 1.21. Indice du risque géopolitique	21
Graphique 1.22. Part des importations mondiales concernées par des restrictions à l'importation instituées par des pays	22
Graphique 1.23. Incertitude et tensions commerciales	22
Graphique 1.24. Projections des écarts de production, 2020–23	23
Graphique scénario 1. Autres évolutions possibles de la lutte contre le virus de la COVID-19	30
Graphique scénario 2. Scénarios favorable et défavorable : PIB réel mondial	31
Graphique 1.1.1. Révision des parités de pouvoir d'achat pour la Chine	34

Graphique 1.2.1. Évolution positive	37
Graphique 1.2.2. Écarts restants	37
Graphique 1.2.3. Capacité à télétravailler et inégalités de revenu	39
Graphique 1.2.4. Amélioration du bien-être au-delà du PIB	39
Graphique 1.3.1. Problèmes de liquidité et de solvabilité des PME dans le contexte de la COVID-19 en 2020	41
Graphique 1.3.2. Variation de la proportion de PME dont les fonds propres sont négatifs, par scénario et région	42
Graphique 1.4.1. Proportion mensuelle de pays connaissant des troubles, calculée selon l'indice des troubles sociaux signalés	43
Graphique 1.4.2. Articles quotidiens sur des manifestations aux États-Unis, avril–juin 2020	44
Graphique 1.DS.1. Évolution des marchés des produits de base	46
Graphique 1.DS.2. Taux d'utilisation des capacités de stockage pétrolier	47
Graphique 1.DS.3. Indices de la mobilité en voiture et à pied dans le monde	47
Graphique 1.DS.4. Cours des produits de base pendant la pandémie de COVID-19	48
Graphique 1.DS.5. Charbon, 1850–2017	50
Graphique 1.DS.6. Variation de la consommation de charbon dans le monde : décomposition	51
Graphique 1.DS.7. Consommation de charbon par pays	51
Graphique 1.DS.8. Facteurs d'émission	52
Graphique 1.DS.9. Émissions annuelles moyennes de dioxyde de carbone	53
Graphique 1.DS.10. Sorties progressives du charbon	54
Graphique 1.DS.11. Coût actualisé de l'électricité pour les nouveaux investissements, 2019	55
Graphique 1.DS.12. Contribution à l'augmentation de la production électrique en Europe	56
Graphique 1.DS.13. Cours du charbon et du gaz naturel en 2020	56
Graphique 1.DS.1.1. Contribution aux émissions mondiales, par pays/région	58
Graphique 1.DS.1.2. Contribution aux émissions mondiales, par source	58
Graphique 2.1. Confinement et activité économique	71
Graphique 2.2. Impact du confinement et de la distanciation physique volontaire sur la mobilité	73
Graphique 2.3. Données supplémentaires concernant l'impact du confinement sur la mobilité	74
Graphique 2.4. Impact du confinement et de la distanciation physique volontaire sur les offres d'emploi	75
Graphique 2.5. Offres d'emploi, par secteur, autour de l'instauration du confinement	75
Graphique 2.6. Impact du confinement sur la mobilité par genre et groupe d'âge	76
Graphique 2.7. Impact du confinement sur les infections à la COVID-19	78
Graphique 2.8. Mesures de confinement et effets non linéaires	79
Graphique 2.2.1. Effet d'atténuation exercé par l'informatisation sur le chômage aux États-Unis	83
Graphique 3.1. Risques liés à l'absence d'atténuation des changements climatiques	90
Graphique 3.2. Politiques environnementales et part de l'innovation et de la production d'électricité propres	94
Graphique 3.3. Effet du durcissement des politiques environnementales sur l'innovation dans l'électricité, la production d'électricité et l'emploi, par type de technologies	95
Graphique 3.4. Simulations du modèle « G-Cubed », scénario de référence	100
Graphique 3.5. Températures et émissions de CO ₂ mondiales	101
Graphique 3.6. Simulations selon le modèle « G-Cubed » d'un programme d'action complet, résultats mondiaux	102
Graphique 3.7. Gains de production à moyen et à long terme grâce à l'atténuation des changements climatiques	103
Graphique 3.8. Multiplicateurs d'emploi	104

Graphique 3.9. Simulations d'un programme d'action complet au moyen du modèle « G-Cubed », différences en fonction des pays	106
Graphique 3.10. Simulations basées sur le modèle « G-Cubed », contribution partielle à l'atténuation	108
Graphique 3.11. Rôle du progrès technologique « vert »	109
Graphique 3.12. Potentiel de réduction d'émissions dans le secteur électrique	110
Graphique 3.13. Distribution de la consommation, l'emploi et l'impact des taxes sur le carbone	111
Graphique 3.14. Opinion publique en faveur de la protection de l'environnement	111
Graphique 3.15. Effets distributionnels des taxes avec rabais	113
Graphique 3.2.1. Décarbonation du secteur de l'électricité	116

HYPOTHÈSES ET CONVENTIONS

Les projections de la présente édition des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) reposent sur un certain nombre d'hypothèses. On suppose que les taux de change effectifs réels resteront constants aux niveaux moyens observés entre le 24 juillet et le 21 août 2020, et que les taux bilatéraux des monnaies faisant partie du mécanisme de change européen II resteront constants en valeur nominale par rapport à l'euro ; que les politiques économiques nationales actuelles seront maintenues (en ce qui concerne les hypothèses relatives aux politiques budgétaires et monétaires de certains pays, voir l'encadré A1 de l'appendice statistique) ; que le cours moyen du baril de pétrole sera de 41,69 dollars le baril en 2020 et de 46,70 dollars le baril en 2021, et qu'il restera constant en valeur réelle à moyen terme ; que le taux offert à Londres sur les dépôts interbancaires (LIBOR) à six mois en dollars s'établira en moyenne à 0,7 % en 2020 et à 0,4 % en 2021 ; que le taux des dépôts interbancaires à trois mois en euros sera en moyenne de -0,4 % en 2020 et de -0,5 % en 2021 ; que le taux des certificats de dépôt à six mois au Japon se chiffrera, en moyenne, à 0,0 % en 2020 et en 2021. Il s'agit évidemment d'hypothèses de travail plutôt que de prévisions, et l'incertitude qui les entoure s'ajoute aux marges d'erreur inhérentes à toute projection. Les estimations et projections sont fondées sur les statistiques disponibles au 28 septembre 2020.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- ... indique que les données ne sont pas disponibles ou pas pertinentes ;
- entre des années ou des mois (par exemple 2019–20 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois inclusivement ;
- / entre deux années (par exemple 2019/20) indique un exercice budgétaire (financier).

Par « billion », il faut entendre mille milliards.

Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.

Par « points de base », on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi, 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

Les données portent sur les années civiles, sauf dans le cas de quelques pays qui utilisent les exercices budgétaires. Veuillez consulter le tableau F de l'appendice statistique, qui énumère les pays dont les périodes de déclaration pour les comptes nationaux et les finances publiques sont différentes.

Pour certains pays, les données de 2019 et des années antérieures sont établies à partir d'estimations et non de chiffres effectifs. Veuillez consulter le tableau G de l'appendice statistique, qui donne pour chaque pays les dernières données réelles pour les indicateurs des comptes nationaux, des prix, des finances publiques et de la balance des paiements.

Ce qui est nouveau dans la présente édition :

- À la suite de la récente publication de l'enquête 2017 du Programme de comparaison internationale (PCI) sur les nouveaux repères de la parité des pouvoirs d'achat, les estimations des PEM concernant les pondérations de la parité des pouvoirs d'achat et le PIB évalué en parité des pouvoirs d'achat ont été mises à jour. Pour plus de précisions, voir l'encadré 1.1 de l'édition d'octobre 2020 des PEM à l'adresse <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/02/index.htm>.
- À partir de l'édition d'octobre 2020 des PEM, les données et les prévisions pour le Bangladesh et les Tonga sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire.
- Les données relatives à la Cisjordanie et à Gaza sont désormais prises en considération dans les PEM. La Cisjordanie et Gaza ont été ajoutées au groupe régional du Moyen-Orient et de l'Asie centrale.

Les conventions suivantes s'appliquent aux graphiques et aux tableaux :

- Si aucune source n'est indiquée dans les tableaux et graphiques, les données sont tirées de la base de données des PEM.
- Lorsque les pays ne sont pas classés par ordre alphabétique, ils le sont sur la base de la taille de leur économie.
- Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.

Dans la présente étude, le terme « pays » ne se rapporte pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Son emploi désigne aussi un certain nombre d'entités territoriales qui ne sont pas des États, mais dont les statistiques sont établies de manière distincte et indépendante.

Des données composites sont fournies par divers groupes de pays selon leurs caractéristiques économiques ou région. Sauf indication contraire, les données composites pour les groupes de pays représentent des calculs basés sur 90 % ou plus des données de groupe pondérées.

Les frontières, couleurs, dénominations et autres informations figurant sur les cartes n'impliquent, de la part du FMI, aucun avis sur le statut juridique d'un territoire, ni aucun aval de ces frontières.

AUTRES INFORMATIONS

Corrections et révisions

Les données et analyses figurant dans les *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) sont établies par les services du FMI au moment de la publication du rapport. Les services du FMI s'attachent à assurer leur ponctualité, leur exactitude et leur exhaustivité. Lorsque des erreurs sont notées, des corrections et révisions sont incluses dans les éditions numériques qui sont disponibles sur le site Web du FMI et dans sa bibliothèque en ligne (voir ci-dessous). Tous les changements de fond figurent dans la table des matières en ligne.

Versions imprimée et numériques

Version imprimée

Des exemplaires papier du présent rapport peuvent être commandés à la librairie du FMI à l'adresse imfbk.st/29296.

Versions numériques

Diverses versions numériques du rapport (ePub, PDF aux fonctionnalités accrues, Mobi et HTML) sont disponibles à la bibliothèque en ligne du FMI : <http://www.elibrary.imf.org/OCT20WEO>.

Veillez télécharger un exemplaire PDF gratuit du rapport et des ensembles de données pour chacun des graphiques y figurant sur le site Web du FMI à l'adresse www.imf.org/publications/weo ou scannez le code QR ci-dessous pour accéder directement à la page d'accueil des *Perspectives de l'économie mondiale*.



Copyright et réutilisation

Des informations sur les modalités de réutilisation du contenu de la présente publication figurent à l'adresse www.imf.org/external/terms.htm.

La présente édition des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) peut être consultée en version intégrale sur le site de la bibliothèque en ligne du FMI (www.elibrary.imf.org) et le site du FMI (www.imf.org). On trouvera à la même adresse un ensemble d'informations (extraites de la base de données) plus étoffé que celui contenu dans le rapport, sous forme de fichiers renfermant les séries le plus souvent demandées par les lecteurs. Ces fichiers peuvent être téléchargés et sont utilisables avec divers logiciels.

Les données figurant dans les PEM sont établies par les services du FMI au moment de la rédaction du rapport. Les données rétrospectives et les projections reposent sur les informations rassemblées par les économistes chargés des pays dans le cadre de leurs missions dans les pays membres et de leur analyse permanente de la situation dans chaque pays. Les données rétrospectives sont mises à jour continuellement à mesure que les informations sont disponibles, et les interruptions structurelles sont souvent ajustées de manière à produire des séries lisses à l'aide de techniques d'agrégation, entre autres. Les estimations des services du FMI demeurent des données supplétives pour les séries rétrospectives lorsque des informations complètes ne sont pas disponibles. En conséquence, les données des PEM peuvent différer de celles d'autres sources avec des données officielles, y compris les International Financial Statistics du FMI.

Les données et les métadonnées des PEM sont fournies «telles quelles» et «telles que disponibles», et l'on s'efforce d'assurer leur ponctualité, leur exactitude et leur exhaustivité, mais sans pouvoir le garantir. Lorsque des erreurs sont découvertes, on cherche de manière concertée à les corriger si nécessaire et si possible. Les corrections et les révisions effectuées après la publication sont incluses dans les éditions électroniques disponibles dans la bibliothèque en ligne du FMI (www.elibrary.imf.org) et sur le site Internet du FMI (www.imf.org). Tous les changements importants figurent en détail dans les tables des matières en ligne.

Pour des détails sur les modalités d'utilisation de la base de données des PEM, veuillez vous référer au site Internet du FMI sur les droits d'auteur (www.imf.org/external/terms.htm).

Les demandes de renseignements sur le contenu des PEM et de la base de données y afférentes doivent être adressées par courrier classique, par télécopie ou sur le forum en ligne (le service ne peut répondre aux demandes de renseignements par téléphone) à :

World Economic Studies Division
Research Department
International Monetary Fund
700 19th Street, NW
Washington, DC 20431, USA
Télécopie : (202) 623-6343
Forum en ligne : www.imf.org/weoforum

PRÉFACE

Les projections et l'analyse présentées dans les *Perspectives de l'économie mondiale* font partie intégrante de la surveillance que le FMI exerce sur l'évolution et les politiques économiques des pays membres, les marchés financiers internationaux et le système économique mondial. Le rapport sur les perspectives et politiques économiques mondiales est l'aboutissement d'une étude interdépartementale exhaustive, fondée pour l'essentiel sur les renseignements recueillis par les services du FMI dans le cadre de leurs consultations avec les pays membres. Ces consultations sont menées en particulier par les départements géographiques (le département Afrique, le département Asie et Pacifique, le département Europe, le département Hémisphère occidental et le département Moyen-Orient et Asie centrale) et divers départements de soutien : le département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation, le département des marchés monétaires et de capitaux et le département des finances publiques.

L'analyse que présente le rapport sur les perspectives de l'économie mondiale est coordonnée par le département des études sous la direction générale de Gita Gopinath, conseillère économique et directrice du département des études. Les travaux sont dirigés par Gian Maria Milesi-Ferretti, directeur adjoint du département des études, et Malhar Nabar, chef de division du département des études ; Oya Celasun, chef de division du département des études a dirigé les travaux du chapitre 3.

Les principaux collaborateurs de la présente édition ont été Philip Barrett, John Bluedorn, Christian Bogmans, Benjamin Carton, Francesca Caselli, Johannes Eugster, Francesco Grigoli, Florence Jaumotte, Toh Kuan, Weicheng Lian, Weifeng Liu, Adil Mohommad, Andrea Pescatori, Evgenia Pugacheva, Damiano Sandri, Marina Tavares, Nico Valckx et Simon Voigts.

Ont aussi contribué : Gavin Asdorian, Srijoni Banerjee, Eric Bang, Thomas Brand, Luisa Calixto, Sophia Chen, Wenjie Chen, Gabriela Cugat, Sonali Das, Federico Diez, Angela Espiritu, Niels-Jakob Hansen, Jinjin He, Mandy Hemmati, Youyou Huang, Benjamin Hunt, Christopher Johns, Jaden Jonghyuk Kim, Lama Kiyasseh, Eduard Laurito, Jungjin Lee, Claire Mengyi Li, Chiara Maggi, Susanna Mursula, Futoshi Narita, Savannah Newman, Cynthia Nyanchama Nyakeri, Emory Oakes, Nicola Pierri, Yiyuan Qi, Daniela Rojas Fernandez, Max Rozycki, Susie Xiaohui Sun, Nicholas Tong, Shan Wang, Julia Xueliang Wang, Yarou Xu, Hannah Leheng Yang, and Huiyuan Zhao.

Joseph Procopio (du département de la communication) a dirigé l'équipe qui a corrigé le manuscrit anglais, avec le soutien de Christine Ebrahimzadeh pour la correction et la production de la publication ; Lucy Scott Morales, James Unwin, Harold Medina (et son équipe), et Vector Talent Resources ont participé à la correction du manuscrit.

Le présent rapport a bénéficié des commentaires et suggestions d'autres départements et des administrateurs, qui l'ont examiné le 30 septembre 2020. Cependant, les projections et les évaluations sont celles des services du FMI et ne doivent être attribuées ni aux administrateurs, ni aux autorités nationales qu'ils représentent.

La COVID-19 a fait plus d'un million de morts depuis le début de l'année et le bilan ne cesse de s'alourdir. En outre, de nombreuses autres personnes ont souffert de maladies graves et il est prévu que près de 90 millions de personnes tombent dans un dénuement extrême au cours de l'année.

Nous vivons une période difficile, mais il y a des raisons d'espérer. Les tests de dépistage s'intensifient, les traitements s'améliorent et les essais de vaccins se déroulent à un rythme sans précédent ; certains en sont même à leur phase finale. La solidarité internationale se renforce dans certains domaines et se traduit notamment par une levée des restrictions commerciales sur le matériel médical et une augmentation de l'aide financière en faveur des pays vulnérables. Par ailleurs, selon des données récentes, une reprise s'amorce plus rapidement que prévu dans de nombreux pays, après la réouverture qui a suivi le Grand Confinement.

Nous prévoyons pour 2020 une récession un peu moins grave, bien qu'encore profonde, par rapport à nos prévisions de juin dernier. Cette révision s'explique par les résultats du PIB enregistrés au deuxième trimestre dans de grands pays avancés, qui n'ont pas été aussi négatifs que nous l'avions prévu, par un retour à la croissance en Chine, plus vigoureux que prévu, et par les signes d'une reprise plus rapide au troisième trimestre. Les résultats auraient été beaucoup plus faibles si des mesures budgétaires, monétaires et réglementaires de grande envergure et sans précédent n'avaient pas été rapidement prises pour préserver le revenu disponible des ménages, protéger les flux de trésorerie des entreprises et soutenir l'offre de crédit. L'ensemble de ces mesures a permis, pour le moment, d'éviter que la catastrophe financière de 2008–09 ne se reproduise.

Si l'économie mondiale se redresse, son ascension sera probablement longue, inégale et incertaine. En effet, par rapport à nos prévisions de juin, les perspectives se sont nettement dégradées dans certains pays émergents et pays en développement où le nombre d'infections augmente rapidement. Par conséquent, en 2020–21, les pays émergents et les pays en développement, à l'exception de la Chine, devraient subir une plus lourde perte de production que les pays avancés par rapport à la trajectoire

prévue avant la pandémie. Le caractère inégal de ces reprises assombrit considérablement les perspectives de convergence mondiale des niveaux de revenu.

En outre, la reprise n'est pas assurée tant que la pandémie continue de se propager. Du fait de la recrudescence des infections de COVID-19 dans des zones où la transmission locale avait été réduite à de faibles niveaux, les mesures de réouverture ont été interrompues et des confinements ciblés sont à nouveau mis en place. Partout, les pays éprouvent des difficultés à revenir aux niveaux d'activité d'avant la pandémie.

Pour éviter une nouvelle régression, les pouvoirs publics devront veiller à ne pas mettre fin à leurs mesures de soutien de manière prématurée. Ils devront faire preuve d'habileté sur le plan intérieur pour gérer les arbitrages entre la relance de l'activité à court terme et la résolution de difficultés à moyen terme. L'édition d'octobre 2020 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde met en évidence ces arbitrages en matière de politique monétaire. Pour soutenir la reprise, il faudra également resserrer la coopération internationale dans le domaine de la santé et en ce qui concerne l'aide financière apportée aux pays connaissant une pénurie de liquidités. Trouver le bon dosage n'est pas chose aisée, mais l'expérience de ces derniers mois permet de croire, avec un optimisme prudent, que les priorités définies dans le présent rapport pourront être satisfaites.

Un aspect essentiel de la lutte contre la crise sanitaire consiste à faire en sorte que toutes les innovations, qu'il s'agisse de tests de dépistage, de traitements ou de vaccins, soient produites à une échelle suffisante pour que tous les pays puissent en bénéficier. Les engagements d'achat anticipé pour des vaccins en cours d'essai peuvent contribuer à convaincre les fabricants, qui pourraient se montrer hésitants à cet égard, d'assumer le coût initial d'une production de cette ampleur. Cet effort devrait s'articuler autour d'une forte composante multilatérale pour favoriser une distribution des doses à des prix abordables dans tous les pays. Plus généralement, la communauté internationale devra continuer d'aider les pays dont les capacités sanitaires sont limitées en leur fournissant du matériel et un savoir-faire ainsi qu'un appui financier par l'intermédiaire d'organismes de santé internationaux.

Au niveau national, les autorités ont pris toute une série de contre-mesures budgétaires, notamment pour atténuer les pertes de revenus, encourager l'embauche, accroître l'aide sociale, assurer le crédit et injecter des capitaux dans les entreprises. Elles ont ainsi permis d'éviter de nombreuses faillites et contribué à un rebond partiel de l'emploi. Les taux d'emploi et d'activité restent toutefois bien inférieurs aux niveaux d'avant la pandémie et de nombreux postes de travail sont menacés à mesure que la crise se prolonge. Pour préserver les emplois, les autorités doivent, dans la mesure du possible, continuer d'aider les entreprises viables mais encore vulnérables, au moyen de moratoires sur le service de la dette et d'apports de fonds propres ou d'actifs similaires. Une fois la reprise solidement amorcée, elles devraient progressivement faire en sorte que les travailleurs des secteurs susceptibles de se contracter à long terme (voyages) se réorientent vers des secteurs en expansion (commerce électronique). Tout au long de la transition, les travailleurs devront être soutenus, notamment par des transferts de revenus, des projets de reconversion et des programmes de recyclage.

Les pays avancés ont généralement été en mesure de consacrer une part plus importante de leur PIB à des dépenses directes et à un appui à la liquidité que d'autres pays freinés par une lourde dette et des coûts d'emprunt plus élevés. Ces pays en difficulté devront dégager une marge de manœuvre pour répondre à des besoins de dépenses immédiats en donnant la priorité aux mesures de lutte contre la crise et en réduisant les subventions mal ciblées. Certains auront besoin d'une aide supplémentaire de la part des créanciers et des donateurs sous la forme d'une restructuration de la dette, de dons et de financements concessionnels, sur la base d'importantes initiatives en cours. Le FMI a joué un rôle central dans ces initiatives par son appel en faveur de la suspension du service de la dette pour les pays à faible revenu, lancé conjointement avec la Banque mondiale, par son plaidoyer en faveur d'une réforme de l'architecture internationale de la dette et par l'apport d'un financement à plusieurs pays membres dans des délais d'une brièveté sans précédent.

La nécessité de relever les défis posés par la pandémie complique encore la tâche des pays. Dans le présent rapport, nous publions des projections de croissance à moyen terme pour la première fois depuis le début de la crise. Tandis que l'incertitude demeure considérable, nous prévoyons un ralentissement sensible de la croissance, après le rebond de l'activité mondiale prévu en 2021. Les pays avancés et les pays émergents devraient

enregistrer des pertes de production notables par rapport à leurs prévisions d'avant la pandémie. Les petits États ainsi que les pays qui dépendent du tourisme et des produits de base se trouvent dans une situation particulièrement délicate.

La plupart des pays verront leur potentiel de l'offre être durablement éprouvé, en raison des séquelles de la profonde récession de cette année et de la nécessité de procéder à des modifications structurelles. Les pertes de production persistantes supposent un net recul des conditions de vie par rapport à ce qui était prévu avant la pandémie. Non seulement l'incidence de l'extrême pauvreté augmentera pour la première fois depuis plus de deux décennies, mais les inégalités vont également s'accroître, car la crise touche de manière disproportionnée les femmes, les travailleurs de l'économie informelle et les personnes ayant un niveau d'instruction relativement faible, comme cela est décrit dans le chapitre 2 du présent rapport. Le recul de l'accumulation de capital humain après la fermeture généralisée des écoles constitue un défi supplémentaire à cet égard.

De plus, les niveaux de la dette souveraine devraient sensiblement augmenter, alors que la baisse de la production potentielle suppose une réduction de l'assiette de l'impôt, ce qui rend le service de la dette plus difficile. Du côté positif, les perspectives de taux d'intérêt bas sur une plus longue période, parallèlement au rebond de la croissance prévu en 2021, peuvent contribuer à alléger le fardeau du service de la dette dans de nombreux pays. Pour s'assurer que la dette reste sur une trajectoire viable à moyen terme, les autorités devront peut-être accroître la progressivité des impôts, veiller à ce que les entreprises paient leur juste part de charges fiscales et, dans le même temps, éliminer les dépenses inutiles.

Les mesures de soutien à court terme doivent être conçues de façon à placer les pays sur la voie d'une croissance plus forte, plus équitable et plus durable. Comme indiqué au chapitre 3 du présent rapport, les dirigeants peuvent simultanément chercher à atténuer les effets du changement climatique et soutenir la reprise afin de sortir de la crise de la COVID-19. Ils peuvent y parvenir grâce à un ensemble complet de mesures qui se traduirait par une forte impulsion en faveur d'infrastructures publiques respectueuses de l'environnement, une augmentation progressive des prix du carbone et une indemnité pour les ménages à faibles revenus visant à rendre la transition équitable. De manière plus générale, un renforcement du dispositif de protection sociale permettant de combler les lacunes constatées peut permettre de protéger les plus vulnérables tout en soutenant l'activité à

court terme, comme cela a déjà été le cas, par exemple, dans de nombreux pays avancés où le revenu disponible est resté relativement stable malgré un effondrement sans précédent du PIB. En outre, les investissements dans la santé et l'éducation (notamment pour remédier aux pertes subies pendant la pandémie) peuvent contribuer à assurer une croissance participative et inclusive. L'édition d'octobre 2020 du *Moniteur des finances publiques* présente des arguments solides en faveur de l'investissement public en ces temps d'incertitude accrue.

Nous avons déjà connu des innovations importantes au cours de ces derniers mois : la création par l'Union européenne d'un instrument de relance visant à lutter contre la pandémie, le lancement d'un achat d'actifs par

les banques centrales de pays émergents et l'utilisation novatrice des technologies numériques pour fournir une aide sociale notamment en Afrique subsaharienne. Ces initiatives ont permis d'éviter des effondrements encore plus extrêmes et rappellent avec force que des mesures efficaces et bien conçues permettent de protéger les personnes et de préserver le bien-être économique collectif. Sur la base de ces initiatives, les mesures prises au cours de la prochaine phase de la crise doivent avoir pour objectif d'améliorer durablement l'économie mondiale afin de créer un avenir sûr et prospère pour tous.

Gita Gopinath

Conseillère économique et directrice des études

L'économie mondiale a commencé à s'extirper du gouffre dans lequel elle s'était enfoncée lors du « Grand Confinement » d'avril. Mais la pandémie de COVID19 continuant de se propager, de nombreux pays ont ralenti leur réouverture et certains rétablissent des confinements partiels afin de protéger les populations à risque. Bien que le redressement de la Chine ait été plus rapide qu'attendu, la longue ascension de l'économie mondiale vers des niveaux d'activité comparables à ceux d'avant la pandémie demeure exposée à des revers.

Perspectives économiques mondiales et risques

Perspectives à court terme. Les projections envisagent une contraction mondiale de 4,4 % en 2020, un chiffre moins grave que dans les prévisions de la *Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale (Mise à jour des PEM)* de juin 2020. Cette révision s'explique principalement par les chiffres du PIB au deuxième trimestre, qui sont meilleurs que prévu, surtout dans les pays avancés, où l'activité a commencé à reprendre de la vigueur plus tôt qu'escompté, après l'assouplissement en mai et juin des mesures de confinement. Elle s'explique aussi par les indicateurs d'une reprise plus forte au troisième trimestre. La croissance mondiale est estimée à 5,2 % en 2021, soit un peu moins que dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020, en raison du recul plus modéré attendu pour 2020 et à supposer que les mesures de distanciation physique se maintiennent. À la suite de la contraction de 2020 et de la reprise en 2021, le niveau du PIB mondial en 2021 devrait dépasser celui de 2019 d'un petit 0,6 %. Les projections de croissance sous-entendent de larges écarts de production négatifs et des taux de chômage élevés cette année et en 2021, dans les pays avancés comme dans les pays émergents.

Perspectives à moyen terme. Après le rebond de 2021, la croissance mondiale devrait progressivement ralentir à environ 3,5 % à moyen terme. Elle ne rattraperait donc que partiellement la trajectoire de l'activité pour 2020–25 qui était envisagée avant la pandémie, tant dans les pays avancés que dans les pays émergents et les pays en développement. Il s'agit également d'un lourd revers pour l'amélioration projetée du niveau de

vie moyen dans tous les groupes de pays. La pandémie va balayer les progrès engrangés depuis les années 90 en matière de réduction de la pauvreté dans le monde et creuser les inégalités. Les personnes qui comptent sur un travail à rémunération journalière et ne sont pas couvertes par un dispositif formel de protection sociale ont subi des pertes de revenus soudaines lorsque des restrictions à la mobilité ont été imposées. Parmi ces personnes, les travailleurs migrants qui vivent loin de leur pays ont pu encore moins recourir aux réseaux de soutien traditionnels. Près de 90 millions de personnes pourraient tomber cette année en dessous du seuil de privation extrême, qui est de 1,90 dollar par jour. En outre, les fermetures d'écoles pendant la pandémie posent un nouveau problème considérable, qui pourrait nuire gravement à l'accumulation de capital humain.

Les perspectives moroses de croissance à moyen terme se conjuguent à une forte hausse attendue de l'encours de dette souveraine. Les révisions à la baisse en ce qui concerne le potentiel de production signifient également que la matière imposable sera à moyen terme de moindre ampleur que prévu, accentuant les difficultés à assurer le service de la dette.

Les projections de référence supposent que les mesures de distanciation physique se maintiendront jusqu'en 2021, mais qu'elles s'atténueront ensuite à mesure que la couverture vaccinale s'élargira et que les thérapies s'amélioreront. Il est supposé que la transmission locale soit ramenée partout à de faibles niveaux d'ici la fin 2022. Les projections à moyen terme supposent également que les pays subiront des séquelles durables en raison de l'ampleur de la récession et des mutations structurelles qui s'imposent, entraînant des effets persistants sur le potentiel de production. Ces effets sont notamment les coûts d'ajustement et les incidences sur la productivité pour les entreprises survivantes qui doivent améliorer la sécurité du lieu de travail ; l'amplification du choc par le biais de faillites d'entreprises ; la coûteuse réaffectation des ressources entre secteurs ; et des travailleurs découragés qui se retireront de la population active. Ces séquelles devraient exacerber les forces qui tiraient la croissance de la productivité à la baisse dans de nombreux pays au cours des années précédant la pandémie : une accumulation

de capital physique freinée par la croissance relativement faible de l'investissement, des améliorations du capital humain devenues plus modestes, et des gains d'efficacité tardant à se réaliser lors de l'intégration des avancées technologiques avec les facteurs de production.

Risques. Le degré d'incertitude entourant les projections de référence est inhabituellement élevé. Les prévisions se fondent sur des facteurs de santé publique et des facteurs économiques qui, par leur nature, sont difficiles à prédire. Un premier niveau d'incertitude a trait à la trajectoire de la pandémie, à la riposte nécessaire en matière de santé publique et aux perturbations de l'activité intérieure qui en découlent, tout particulièrement pour les secteurs où les contacts sont nombreux. Une deuxième source d'incertitude tient à l'ampleur des répercussions mondiales de la faiblesse de la demande, de la morosité du tourisme et de la diminution des envois de fonds. L'état d'esprit des marchés financiers et ses implications pour les flux mondiaux de capitaux constituent un troisième ensemble de facteurs. Une certaine incertitude entoure également la dégradation du potentiel de l'offre, qui dépendra de la persistance du choc dû à la pandémie, de l'étendue et de l'efficacité de la riposte des pouvoirs publics, ainsi que de l'ampleur de l'inadéquation des ressources selon les secteurs.

Moyennant des avancées en matière de vaccins et traitements ainsi que des changements sur les lieux de travail et dans les modes de consommation en vue de réduire la transmission, l'activité pourrait retrouver les niveaux observés avant la pandémie plus rapidement que dans les projections actuelles, sans déclencher des vagues d'infections répétées. La prolongation jusqu'en 2021 des contre-mesures budgétaires pourrait également amener la croissance à dépasser les prévisions, qui ne tiennent compte que des mesures mises en œuvre et annoncées jusqu'ici.

Cependant, le risque demeure considérable que les chiffres de la croissance s'avèrent pires que prévu. Si le virus revient en force, si la recherche de traitements et vaccins progresse plus lentement qu'escompté, ou si l'accès à ces derniers demeure inégal selon les pays, l'activité économique pourrait se révéler inférieure aux attentes, sous l'effet de la prolongation des mesures de distanciation physique et du durcissement des régimes de confinement. Vu la gravité de la récession et du retrait possible des aides d'urgence dans certains pays, la multiplication des faillites pourrait aggraver les pertes d'emplois et de revenus. Une dégradation de l'état d'esprit des marchés financiers pourrait entraîner, pour les pays vulnérables, un arrêt brutal de l'octroi de nouveaux crédits

(ou empêcher le refinancement de la dette existante). Enfin, des répercussions transfrontalières de l'affaiblissement de la demande extérieure pourraient amplifier l'impact de chocs propres à certains pays.

Priorités : des impératifs à court terme, des défis à moyen terme

En plus de lutter contre la profonde récession à court terme, les dirigeants doivent relever des défis complexes pour placer les pays sur la trajectoire d'une plus grande croissance de la productivité, tout en veillant à ce que les gains soient répartis équitablement et que la dette demeure viable. De nombreux pays doivent déjà trouver des compromis difficiles entre mettre en œuvre des mesures favorisant la croissance à court terme et éviter une nouvelle accumulation de dette dont il serait difficile d'assurer ultérieurement le service, compte tenu du coup porté par la crise au potentiel de production. La conception de politiques visant à soutenir l'économie à court terme doit donc veiller à placer les pays sur la trajectoire d'une croissance plus forte, équitable et résiliente.

Les mesures fiscales et budgétaires doivent privilégier les initiatives susceptibles de relever le potentiel de production, d'assurer une croissance participative profitant à tous et de protéger les groupes vulnérables. L'endettement supplémentaire nécessaire pour financer de tels projets aura plus de chance d'être rentable à terme, en élargissant l'économie et la future matière imposable, que si l'emprunt servait à financer des subventions mal ciblées ou des dépenses courantes inefficaces. Les investissements dans la santé, dans l'éducation et dans des projets d'infrastructure à fort rendement qui contribuent également à diminuer la dépendance de l'économie au carbone peuvent faciliter ces objectifs. Les dépenses consacrées à la recherche peuvent faciliter l'innovation et l'adoption des technologies, principaux moteurs de la croissance de la productivité sur le long terme. Par ailleurs, préserver les dépenses sociales essentielles peut garantir la protection des personnes les plus vulnérables tout en soutenant l'activité à court terme, étant donné que ces fonds vont à des groupes plus susceptibles de dépenser leur revenu disponible que des personnes plus riches. Dans tous les cas, il sera indispensable de respecter les normes les plus strictes s'agissant de transparence en matière de dette afin d'éviter de futures difficultés de refinancement et l'augmentation de primes de risque souverain, qui relèverait le coût de l'emprunt dans l'ensemble de l'économie.

Compte tenu de la nature mondiale du choc et des difficultés communes rencontrées par les pays, d'importants

efforts multilatéraux s'imposent pour combattre la crise sanitaire et économique. Il est prioritaire de financer au niveau mondial des engagements d'achat des vaccins actuellement en phase d'essai clinique afin d'inciter à l'intensification rapide de la production et à la distribution à l'échelle planétaire de doses à des prix abordables, par exemple en soutenant les initiatives multilatérales d'élaboration et de production de vaccins, dont la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et l'Alliance du vaccin (GAVI). C'est particulièrement important, compte tenu des incertitudes et du risque d'échec dans la recherche de vaccins efficaces et sûrs. Dans le même domaine, il est aussi prioritaire d'aider les pays dont les capacités médicales sont limitées.

Outre l'apport de matériel et de savoir-faire médical, plusieurs pays émergents et pays en développement, et plus particulièrement des pays à faible revenu, ont besoin d'une aide de la communauté internationale sous la forme d'allègement de la dette, de dons et de financements à des conditions concessionnelles. Lorsque la dette doit être restructurée, les emprunteurs de pays à faible revenu et de pays émergents et les créanciers doivent convenir rapidement de modalités acceptables par toutes les parties. Le dispositif mondial de sécurité financière peut par ailleurs aider les pays à compléter des financements extérieurs insuffisants. Depuis le début de la crise, le FMI a fourni sans tarder des financements au titre de ses divers mécanismes de prêt à quelque 80 pays, à une vitesse record.

Pour de nombreux pays, maintenir l'activité économique et venir en aide aux particuliers et entreprises dans le besoin — tout en veillant à ce que la dette reste viable — constitue une tâche gigantesque, compte tenu de l'endettement public élevé, des besoins de dépenses dus à la crise et de la chute des recettes de l'État. Les gouvernements doivent tout mettre en œuvre pour combattre la crise sanitaire et atténuer la profonde récession, tout en se tenant prêts à ajuster leurs stratégies en fonction de l'évolution de la pandémie et de ses effets sur l'activité. Dans les pays où des règles budgétaires entravent l'action, leur suspension temporaire se justifierait, conjuguée à l'engagement de suivre une trajectoire de consolidation progressive une fois la crise passée. Il serait possible de dégager de la marge pour les besoins de dépenses immédiats en donnant la priorité aux mesures de lutte contre la crise et en réduisant les subventions mal ciblées et sources de gaspillages. Allonger les échéances de la dette publique et s'assurer dans la mesure du possible des taux d'intérêts bas contribuerait à diminuer le service de la dette et à libérer des ressources à réaffecter aux efforts d'atténuation de la crise. Bien qu'il

soit difficile d'adopter de nouvelles mesures d'augmentation des recettes pendant la crise, les gouvernements devront peut-être envisager d'augmenter les impôts progressifs frappant les particuliers mieux nantis et ceux qui sont relativement moins touchés par la crise (y compris en relevant les taux d'imposition des tranches supérieures de revenu, de l'immobilier de luxe, des gains en capital et du patrimoine), ainsi que d'aménager la fiscalité des entreprises pour veiller à ce que celles-ci paient un impôt en rapport avec leur rentabilité. Les pays devraient également coopérer pour élaborer une fiscalité internationale des entreprises à même de répondre aux problèmes que pose l'économie numérique.

Alors que la pandémie continue de se propager, tous les pays — même ceux où le nombre d'infections semble avoir atteint son maximum — doivent garantir que leurs systèmes de santé puissent faire face à la forte demande. Ils doivent ainsi dégager des ressources suffisantes et donner la priorité aux dépenses de santé en fonction des besoins, notamment pour le dépistage, le suivi des personnes ayant été en contact avec un malade, le matériel de protection individuelle, les équipements de secours tels que des respirateurs, et des installations telles que des salles d'urgences, des services de soins intensifs et des unités d'isolement.

Les pays où le nombre d'infections continue d'augmenter doivent endiguer la pandémie par des mesures d'atténuation ralentissant la transmission. Comme l'illustre le chapitre 2, les mesures de confinement sont efficaces pour diminuer le nombre d'infections. Les mesures d'atténuation, à savoir des investissements plus que bienvenus dans la santé publique, ouvrent à terme la voie à une reprise, à la suite du repli entraîné par les restrictions à la mobilité. Dans de tels cas, la politique économique devrait limiter les dégâts en amortissant les pertes de revenu des personnes et sociétés touchées, tout en soutenant le redéploiement des ressources de secteurs qui reposent sur de nombreux contacts et risquent d'être entravés pour une longue période. Des programmes de reconversion et de requalification devront être mis en place si possible afin que les travailleurs puissent chercher des emplois dans d'autres secteurs. Cette transition risquant de prendre du temps, les travailleurs écartés auront besoin d'une aide au revenu s'inscrivant dans la durée pendant la période de reconversion et de recherche d'emploi. En complément de ces mesures, des ripostes accommodantes et de large portée sur les plans monétaire et budgétaire (si l'espace budgétaire le permet) peuvent contribuer à prévenir des récessions plus profondes et de plus longue durée, même si leur capacité à stimuler la dépense est initialement entravée par des restrictions à la mobilité.

À mesure que les pays rouvrent, les politiques doivent appuyer la reprise en supprimant progressivement les aides ciblées, en facilitant la réaffectation de travailleurs et de ressources vers des secteurs moins touchés par la distanciation physique, ainsi qu'en prévoyant autant que possible des mesures de relance le cas échéant. Certaines ressources budgétaires libérées par l'arrêt des aides ciblées devraient être redéployées en faveur de l'investissement public, notamment dans les énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité du transport de l'électricité, et la rénovation de bâtiments pour réduire leur empreinte carbone. En outre, avec le retrait progressif des « bouées de sauvetage », les dépenses sociales devraient combler les lacunes existant dans le dispositif de protection sociale afin de protéger les personnes les plus vulnérables. Dans ces cas, les autorités pourraient améliorer les régimes de congé familial et de congé de maladie, élargir l'accès à l'assurance chômage et renforcer la couverture des prestations de soins de santé en tant que de besoin. Là où les anticipations inflationnistes sont ancrées, une politique monétaire accommodante peut s'avérer utile pendant la période de transition, en maîtrisant les coûts d'emprunt.

Au-delà de la pandémie, la coopération multilatérale est indispensable pour désamorcer les tensions commerciales et technologiques entre pays et remédier aux lacunes du système commercial multilatéral fondé sur des règles, par exemple en matière de commerce de services. Les pays doivent également agir collectivement pour mettre en œuvre leurs engagements en matière

d'atténuation des changements climatiques. Comme indiqué au chapitre 3, une action conjointe, menée en particulier par les plus gros émetteurs et combinant une hausse régulière des prix du carbone et le développement de l'investissement vert, est indispensable pour réduire les émissions afin de limiter l'augmentation de la température de la planète aux objectifs fixés en 2015 dans l'accord de Paris. Un ensemble de mesures d'atténuation, porteur de croissance et adopté largement, pourrait accroître l'activité mondiale à court terme par le biais de l'investissement dans les infrastructures écologiques, avec des coûts modestes pour la production à moyen terme liés à l'abandon des combustibles fossiles au profit de technologies plus propres. Par rapport au *statu quo*, un tel ensemble donnerait un fort coup d'accélérateur aux revenus dans la deuxième moitié du siècle en évitant des dommages et des risques catastrophiques imputables aux changements climatiques. En outre, la santé publique commencerait à s'améliorer immédiatement dans de nombreux pays grâce à la diminution de la pollution atmosphérique locale. La communauté internationale devrait aussi passer urgemment à l'action pour renforcer ses défenses face à des crises sanitaires calamiteuses, par exemple en augmentant les réserves d'équipements de protection et de fournitures médicales essentielles, en finançant la recherche et en assurant une aide adéquate et constante aux pays dont les capacités médicales sont limitées, notamment avec le concours d'organisations internationales.

L'économie mondiale s'extirpe du gouffre, mais les revers guettent

Les mois qui ont suivi la publication de l'édition de juin 2020 de la *Mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale (Mise à jour des PEM)* ont donné un aperçu des difficultés qu'il y aura à relancer l'activité économique alors que la pandémie repart de plus belle. En mai et juin, de nombreux pays rouvrant prudemment leur économie après le Grand Confinement, l'économie mondiale a commencé à s'extirper du gouffre dans lequel elle était tombée en avril. Mais la pandémie se propageant et prenant de la vitesse par endroits, nombre de pays ont ralenti leur réouverture, et certains rétablissent un confinement partiel. Malgré la bonne surprise du redressement rapide de la Chine, la longue ascension de l'économie mondiale vers des niveaux d'activité comparables à ceux d'avant la pandémie demeure exposée à des revers.

- *L'activité s'est accélérée en mai et juin, les pays rouvrant leur économie.* L'embellie après le creux du mois d'avril était particulièrement manifeste, sans surprise, dans le commerce de détail, où la réouverture s'est traduite par une hausse des dépenses non essentielles des ménages (graphique 1.1). Les entreprises sont toutefois restées prudentes face à ce sursaut : dans de nombreux pays, la production industrielle est encore bien inférieure aux niveaux de décembre.
- *Les résultats du PIB au deuxième trimestre ont livré dans l'ensemble des surprises positives.* À mesure que les pays ont rouvert leur économie et levé les restrictions aux dépenses, l'activité globale s'est normalisée plus rapidement que ce qui était envisagé dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020. Les résultats du PIB au deuxième trimestre ont constitué une bonne surprise en Chine (où, après l'assouplissement des mesures de confinement début avril, l'investissement public a permis à l'activité de renouer avec un taux de croissance positif au deuxième trimestre), ainsi qu'aux États-Unis et dans la zone euro (dans ces deux régions, l'économie s'est contractée à un rythme record au deuxième trimestre, mais moins gravement que prévu, grâce aux versements effectués par l'État pour compléter le revenu des ménages). Les nouvelles n'ont cependant pas été positives partout. Le PIB au deuxième trimestre a été inférieur aux attentes

dans les pays, par exemple, où la demande intérieure s'est effondrée à la suite d'une très forte compression de la consommation et d'une chute des investissements (comme en Inde), où la pandémie a continué de se propager (comme au Mexique), où la mollesse de la demande extérieure a pesé très lourdement sur les secteurs d'exportation (en Corée, par exemple), et où une baisse considérable des flux d'envois de fonds a pesé sur les dépenses intérieures (par exemple aux Philippines).

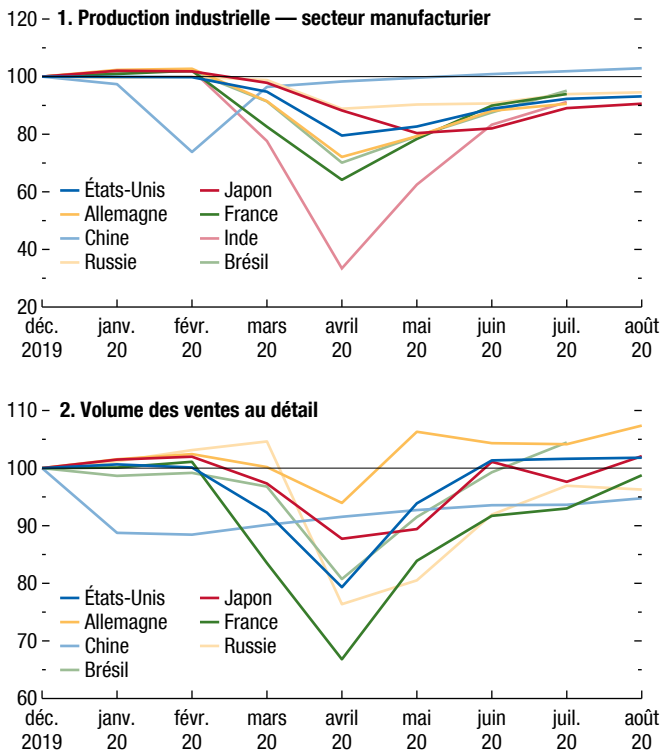
- *Le commerce mondial* a amorcé son redressement en juin sur fond de levée des mesures de confinement (graphique 1.2). La Chine y contribue grandement : ses exportations se sont remises des lourdes chutes du début de l'année, à la faveur d'un redémarrage plus précoce de l'activité et d'une forte hausse de la demande extérieure d'équipement médical et de matériel facilitant le passage au télétravail.
- *La pandémie continue de se propager.* À la fin septembre, le nombre d'infections confirmées dépassait 33 millions dans le monde, avec plus d'un million de décès, contre plus de 7 millions d'infections et 400 000 décès à l'époque de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020. Le nombre de cas confirmés a augmenté de façon spectaculaire aux États-Unis, en Amérique latine, en Inde et en Afrique du Sud. Il est en outre reparti à la hausse dans des pays qui avaient pourtant aplati la courbe des infections : l'Australie, le Japon, l'Espagne et la France.
- *La réouverture connaît des soubresauts.* Face à la recrudescence des cas, des pays ont ralenti leur réouverture au mois d'août et rétabli des mesures de confinement partiel dans certains cas (graphique 1.3).

Les profondes blessures infligées à l'économie mondiale par la récession liée à la pandémie se manifestent également dans les indicateurs relatifs au marché du travail et à l'inflation.

- *Marché du travail.* Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la réduction mondiale du nombre d'heures de travail au deuxième trimestre 2020 par rapport au quatrième trimestre 2019 équivaut à la perte de 400 millions d'équivalents temps plein, soit une aggravation par rapport aux 155 millions d'équivalents temps plein perdus au premier trimestre. Les

Graphique 1.1. Production industrielle et ventes au détail
(Indice, décembre 2019 = 100 ; corrigé des variations saisonnières)

La reprise est dans l'ensemble plus forte dans la vente au détail que dans la production industrielle.

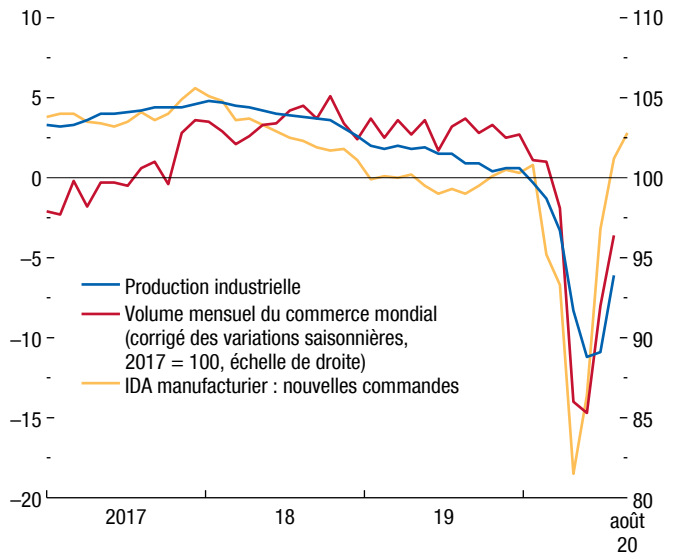


Sources : Haver Analytics ; calculs des services du FMI.

femmes dans la population active, et plus particulièrement dans l'économie informelle, ont été touchées de façon disproportionnée par la pandémie et par les mesures de confinement nécessaires pour ralentir la propagation du virus : l'OIT estime que 42 % des femmes employées de façon informelle travaillent dans des secteurs économiques gravement touchés, contre 32 % des hommes dans l'emploi informel. Dans la même lignée que l'activité mondiale et le commerce, les indicateurs relatifs à l'emploi et à la population active se sont améliorés depuis le mois de mai. Par exemple, le taux de chômage a considérablement diminué et la création d'emplois a augmenté aux États-Unis, les demandes d'inscription au régime allemand de travail à horaire réduit (« *Kurzarbeit* ») ont fortement ralenti en mai et leur nombre a continué de diminuer régulièrement jusqu'en août, et le taux d'activité des femmes s'était partiellement redressé au Japon en juillet, alors qu'elles étaient près d'un million à avoir quitté la population active entre janvier et avril.

Graphique 1.2. Indicateurs de l'activité mondiale
(Moyenne mobile sur trois mois ; variation annualisée en pourcentage ; écarts par rapport à 50 pour l'IDA manufacturier, sauf indication contraire)

Le commerce mondial et la production industrielle sont partis à la hausse avec l'assouplissement des mesures de confinement.



Sources : Bureau néerlandais de l'analyse de la politique économique CPB ; Haver Analytics ; Markit Economics ; calculs des services du FMI.
Note : IDA = indice des directeurs d'achat.

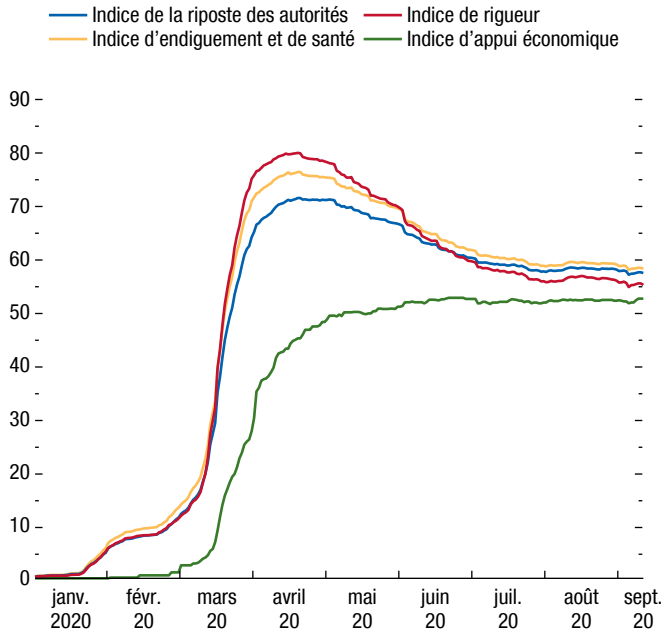
- **Inflation.** Bien que les prix d'articles tels que les fournitures médicales aient augmenté et que les prix des produits de base soient remontés après le creux d'avril (voir le dossier spécial sur les produits de base et le graphique 1.4), les effets de la faible demande globale semblent avoir surpassé ceux des perturbations de l'offre¹. En termes séquentiels, l'inflation dans les pays avancés reste bien en deçà des niveaux d'avant la pandémie (graphique 1.5). Dans les pays émergents et les pays en développement, l'inflation a diminué fortement aux premiers stades de la pandémie, mais elle a entre-temps repris de la vigueur dans certains pays (en Inde, par exemple, sous l'effet de perturbations de l'offre et d'une hausse des prix des denrées alimentaires).

Une récession sans pareille. Le repli déclenché par la pandémie de COVID-19 est très différent des récessions passées, durant lesquelles les secteurs de services tendaient à subir des baisses de croissance moins fortes que le

¹Cette évaluation est assortie d'une importante réserve : il se peut que le panier de biens et services utilisé pour mesurer l'inflation des prix à la consommation ne soit pas représentatif des modes de consommation pratiqués pendant la pandémie et qu'il sous-estime la véritable hausse du coût de la vie.

Graphique 1.3. Confinements décrétés par les autorités et ripostes des autorités à la COVID-19 : indice mondial

La réouverture a ralenti, le nombre de nouvelles infections augmentant.

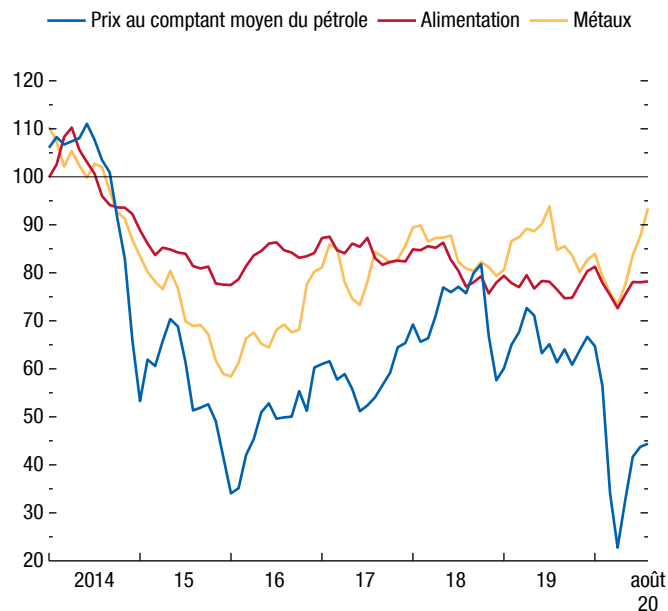


Source : Oxford COVID-19 Government Response Tracker.

Graphique 1.4. Prix des produits de base

(Déflatés sur la base de l'indice américain des prix à la consommation ; 2014 = 100)

Les prix des produits de base ont monté depuis avril.

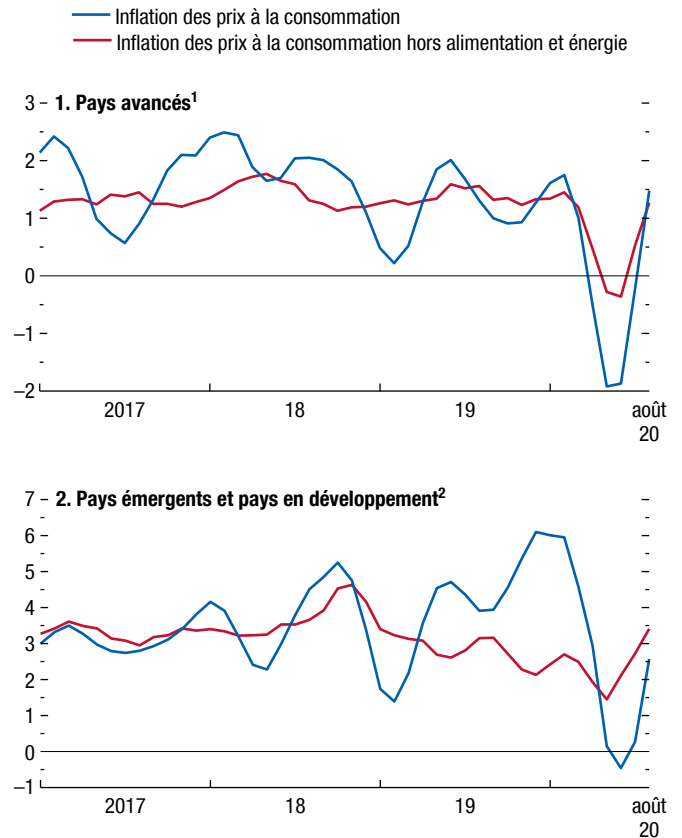


Sources : FMI, système des cours des produits de base ; calculs des services du FMI.

Graphique 1.5. Inflation mondiale

(Moyenne mobile sur 3 mois ; variation annuelle en pourcentage)

L'inflation reste dans l'ensemble en deçà des niveaux d'avant la pandémie.



Sources : Consensus Economics ; Haver Analytics ; calculs des services du FMI. Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

¹Pays avancés = AUT, BEL, CAN, CHE, CZE, DEU, DNK, ESP, EST, FIN, FRA, GBR, GRG, HKG, IRL, ISR, ITA, JPN, KOR, LTU, LUX, LVA, NLD, NOR, PRT, SGP, SVK, SVN, SWE, TWN, USA.

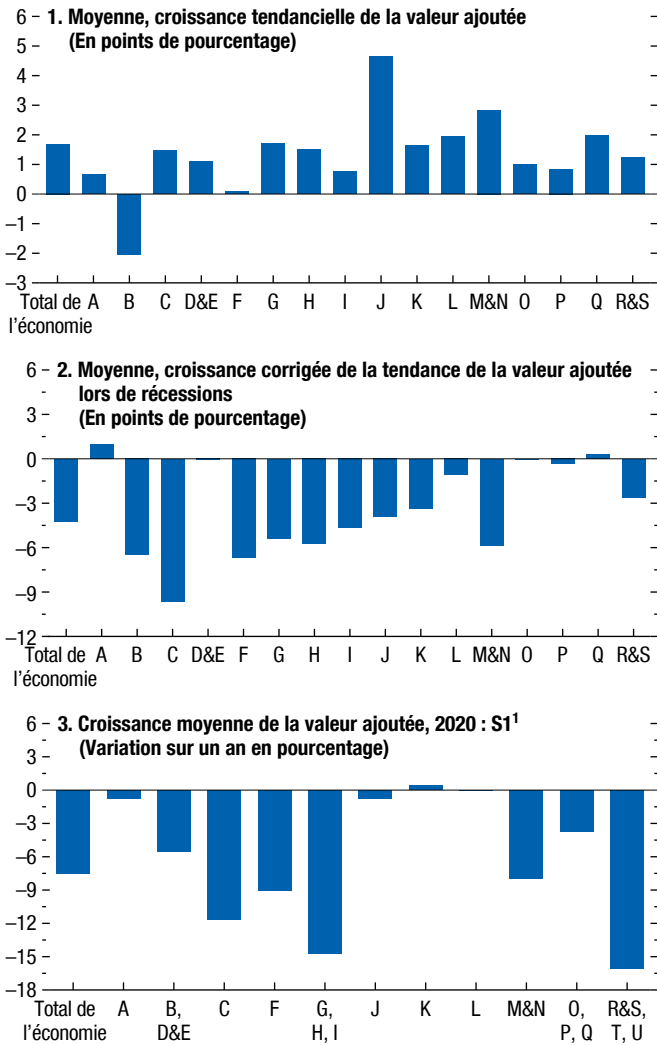
²Pays émergents et pays en développement = BGR, BRA, CHL, CHN, COL, HUN, IDN, IND, MEX, MYS, PER, PHL, POL, ROU, RUS, THA, TUR, ZAF.

secteur manufacturier. Lors de la crise actuelle, la riposte de santé publique nécessaire pour ralentir la transmission, conjuguée à des changements de comportement, s'est traduite, pour les secteurs reposant sur des interactions en personne (en particulier le commerce de gros et de détail, le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés, ainsi que l'art et le spectacle), par des contractions plus fortes que dans le secteur manufacturier (graphique 1.6). L'étendue des perturbations indique que, sans vaccin ou traitements efficaces pour combattre le virus, le retour à un semblant de normalité s'annonce particulièrement difficile pour ces secteurs.

Un fort rebond au troisième semestre, mais l'élan s'esouffle à l'amorce du quatrième. Les indicateurs à haute

Graphique 1.6. Croissance sectorielle et cycle économique

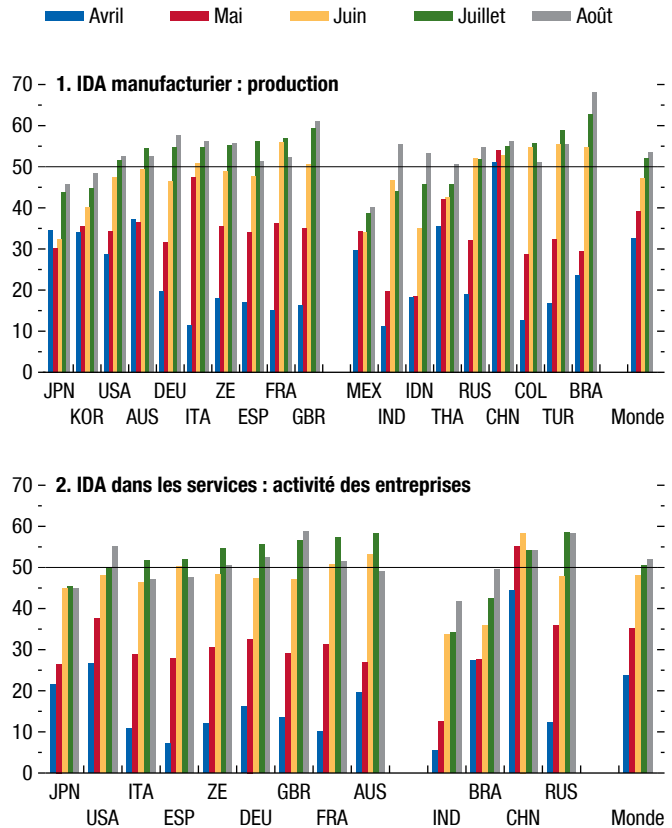
Pendant la récession liée à la COVID-19, les secteurs de services ont enregistré des contractions plus fortes que dans le secteur manufacturier.



Sources : Bureau d'analyse économique des États-Unis ; EU KLEMS ; Organisation de coopération et de développements économiques ; calculs des services du FMI.
 Note : Les données sous-jacentes des pages 1 et 2 sont annuelles pour 1995-2017. À la page 3, les groupes de secteurs diffèrent légèrement de ceux des pages 1 et 2 en raison de différences de déclaration des données nationales sectorielles trimestrielles. Les récessions sont des années de croissance négative de la valeur ajoutée totale. « Total de l'économie » indique la valeur ajoutée pour l'ensemble de l'économie. L'échantillon de pays comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. Les secteurs sont ceux de la classification CITI rév. 4 : A = agriculture, sylviculture et pêche ; B = activités extractives ; C = activités de fabrication ; D&E = électricité, gaz et eau ; F = construction ; G = commerce de gros et de détail ; H = transport ; I = activités d'hébergement et de restauration ; J = information et communication ; K = activités financières et d'assurance ; L = immobilier ; M&N = activités professionnelles et administratives ; O = administration publique et défense ; P = éducation ; Q = santé et action sociale ; R&S = arts, spectacles, loisirs et autres activités de services ; T = activités des ménages privés employant du personnel domestique, et activités non différenciées de production de biens et de services des ménages privés pour usage propre ; U = activités des organisations et organismes extraterritoriaux.
¹À l'exclusion du Japon, par manque d'informations sectorielles. À la page 3, pour les États-Unis, les calculs se fondent sur la croissance en glissement annuel au premier trimestre 2020 à cause de l'absence de données sur le deuxième trimestre.

Graphique 1.7. Indices des directeurs d'achat, 2020 (Indice ; chiffre supérieur à 50 = expansion)

Les enquêtes effectuées auprès de directeurs d'achat laissent entrevoir un regain d'activité fort mais partiel après le creux du deuxième trimestre.



Sources : IHS Markit ; calculs des services du FMI.
 Note : IDA = indice des directeurs d'achat ; ZE = zone euro. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

fréquence laissent entrevoir un rebond fort mais partiel de l'activité au troisième trimestre, après le creux du deuxième trimestre. Cet élan semble toutefois s'essouffler à l'amorce du quatrième trimestre. Les enquêtes effectuées auprès de directeurs d'achat indiquent que les entreprises des États-Unis, de la zone euro, de la Chine et du Brésil, par exemple, ont augmenté leur production en juillet puis en août par rapport au mois précédent, alors que c'était le contraire ailleurs (par exemple en Corée, en Inde et au Japon) (graphique 1.7). Pour septembre, ces indicateurs font apparaître une activité plus vigoureuse dans le secteur manufacturier, mais un certain repli pour les services, vraisemblablement sous l'effet de la hausse du nombre d'infections. D'autres données à haute fréquence laissent entrevoir un tassement de l'activité, ce que l'on observe par

exemple dans les dépenses quotidiennes de consommation aux États-Unis (voir le site *Opportunity Insights Economic Tracker*, 2020). En outre, le nombre hebdomadaire de nouvelles demandes d'indemnisation de chômage aux États-Unis restait proche du million à la fin septembre, ce qui indique que les licenciements se poursuivent à grande échelle, avec des effets délétères sur le revenu des ménages.

L'intervention massive des pouvoirs publics a permis d'éviter des résultats plus douloureux encore. Les sombres chiffres qui accompagnent la récession liée à la COVID-19 auraient été bien pires si l'intervention massive des pouvoirs publics n'avait pas empêché une chute plus forte encore de l'activité. Comme il est indiqué dans l'édition d'octobre 2020 du Moniteur des finances publiques (*Fiscal Monitor*), les mesures exceptionnelles en matière de recettes et de dépenses annoncées jusqu'ici dans les pays avancés représentent plus de 9 % du PIB, auxquels il faut ajouter 11 % supplémentaires sous diverses formes d'appui à la liquidité, dont des injections de fonds propres, des achats d'actifs, des prêts et des garanties de crédit. Dans les pays émergents et les pays en développement, la riposte est de moindre ampleur, mais elle reste considérable : elle représente quelque 3,5 % du PIB sous forme de mesures budgétaires exceptionnelles et plus de 2 % sous forme d'appui à la liquidité.

De nouvelles initiatives ont également suscité un regain de confiance. Outre leur envergure impressionnante, le côté novateur des mesures prises par les pouvoirs publics a aussi contribué à une amélioration de la confiance. Parmi ces nouvelles initiatives, citons le plan de relance post-pandémie de l'Union européenne, doté de 750 milliards d'euros, dont plus de la moitié est constituée de dons, ainsi qu'une vaste gamme de politiques de type « bouée de sauvetage » prises dans le monde entier : des transferts en espèces et en nature en faveur des entreprises et ménages touchés ; des subventions salariales pour maintenir l'emploi ; l'élargissement de la couverture de l'assurance chômage ; des moratoires fiscaux ; et des initiatives réglementaires visant à assouplir les règles de classification et les exigences de provisionnement pour les prêts improductifs des banques, de même que l'activation de volants pour aider à absorber les pertes. Dans les pays avancés, les banques centrales ont diversifié et étendu leurs opérations d'achat d'actifs et leurs mécanismes de réutilisation de prêts, soutenant ainsi l'octroi de crédits à une grande variété d'emprunteurs. La Réserve fédérale américaine a également annoncé des changements dans sa stratégie de politique monétaire, passant à terme à une cible d'inflation souple de 2 % en moyenne. Les ripostes des banques centrales des pays émergents ont combiné

des baisses de taux d'intérêt, de nouveaux mécanismes de réutilisation de prêts et, pour la première fois dans de nombreux cas, des achats d'actifs (voir le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2020 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde/*Global Financial Stability Report*).

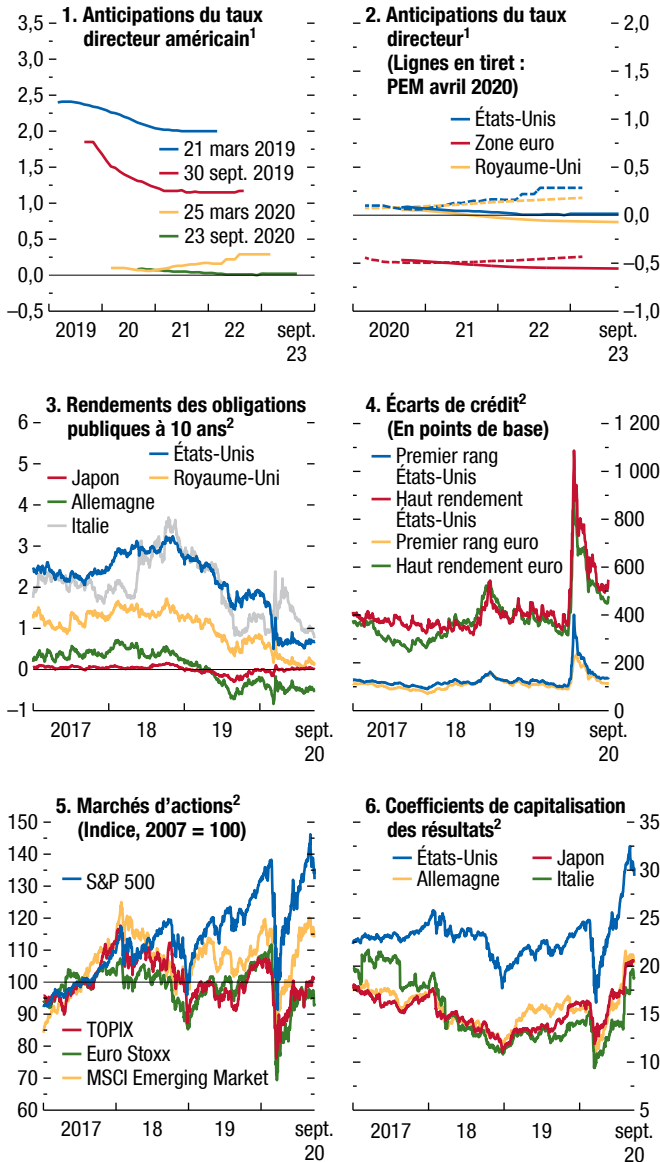
Les conditions financières ont en règle générale continué de s'assouplir. Ces contre-mesures agressives ont joué un rôle vital pour favoriser le regain de confiance et prévenir une amplification plus grande encore du choc lié à la COVID-19 dans le système financier. Les conditions financières se sont améliorées depuis juin pour les pays avancés et pour la plupart des pays émergents et des pays en développement, ce qui indique la persistance d'un décalage entre les marchés financiers et l'économie réelle qui s'explique en partie par l'appui inédit des pouvoirs publics (selon l'analyse présentée dans le Rapport sur la stabilité financière dans le monde d'octobre 2020).

- Dans les pays avancés, les marchés boursiers ont pour la plupart retrouvé (voire dépassé) leur niveau du début de l'année, les rendements des obligations d'État n'ont globalement pas changé ou ont encore diminué depuis juin (comme en Italie, depuis l'établissement du plan de relance post-pandémie de l'Union européenne et l'expansion par la Banque centrale européenne de son programme d'achats d'urgence face à la pandémie), et les écarts de taux sur les obligations d'entreprises se sont encore réduits, en particulier pour le crédit à haut rendement (qui bénéficie, aux États-Unis, des mécanismes de prêt ciblés de la Réserve fédérale), comme l'illustre le graphique 1.8. La baisse des taux d'intérêt s'explique par le rendement moins élevé des avoirs sûrs (puisqu'on s'attend à ce que les taux directeurs des banques centrales restent faibles dans un avenir proche), conjugué au tassement des primes de risque, comme le montrent les plages 1 à 4 du graphique 1.8.
- Dans les pays émergents, les rendements des titres souverains ont dans l'ensemble diminué ces derniers mois. Les écarts de rendement avec les titres du Trésor américain, qui avaient commencé à diminuer après les mesures agressives prises en mars par la Réserve fédérale pour compenser le durcissement des conditions financières et les pénuries de liquidités en dollars, ont continué de se réduire depuis juin, à mesure que l'appétence pour le risque augmente (graphique 1.9). Les marchés boursiers des pays émergents et des pays en développement ont aussi, dans l'ensemble, repris de la vigueur depuis juin (notamment en Chine). Les mesures prises pour soutenir la liquidité en dollars (telles que les accords de swap entre banques centrales), conjuguées au redressement en cours en Chine, ont

Graphique 1.8. Pays avancés : situation monétaire et des marchés financiers

(En pourcentage, sauf indication contraire)

Les conditions financières indiquent la persistance d'un décalage entre les marchés financiers et l'économie réelle.



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; Haver Analytics ; Refinitiv Datastream ; calculs des services du FMI.

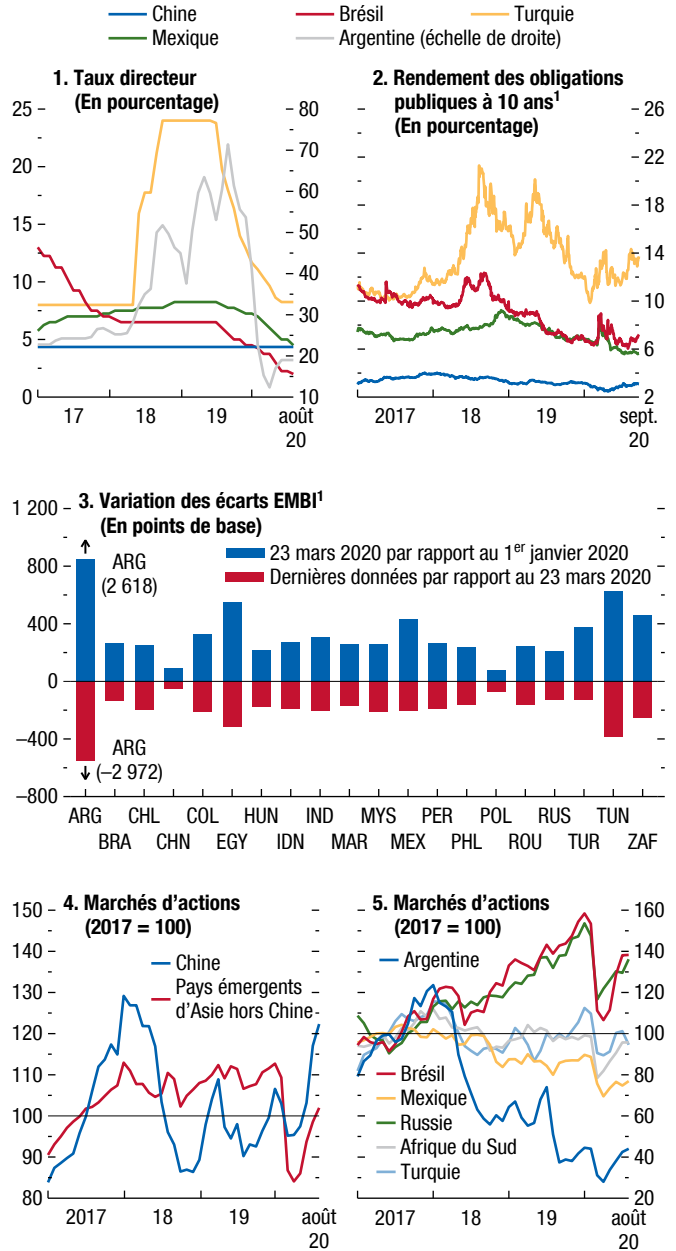
Note : MSCI = Morgan Stanley Capital International ; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; S&P = Standard & Poor's ; TOPIX = indice des cours des actions à Tokyo.

¹Les anticipations reposent sur les contrats à terme sur le taux des fonds fédéraux pour les États-Unis, le taux interbancaire moyen au jour le jour en livre sterling pour le Royaume-Uni et le taux interbancaire à terme en euro pour la zone euro ; mis à jour le 23 septembre 2020.

²Les données vont jusqu'au 23 septembre 2020.

Graphique 1.9. Pays émergents : marchés monétaires et financiers

Les écarts de taux entre la dette des pays émergents et les titres du Trésor américain ont diminué après les mesures prises en mars par la Réserve fédérale pour compenser le durcissement des conditions financières et les pénuries de liquidités en dollars.



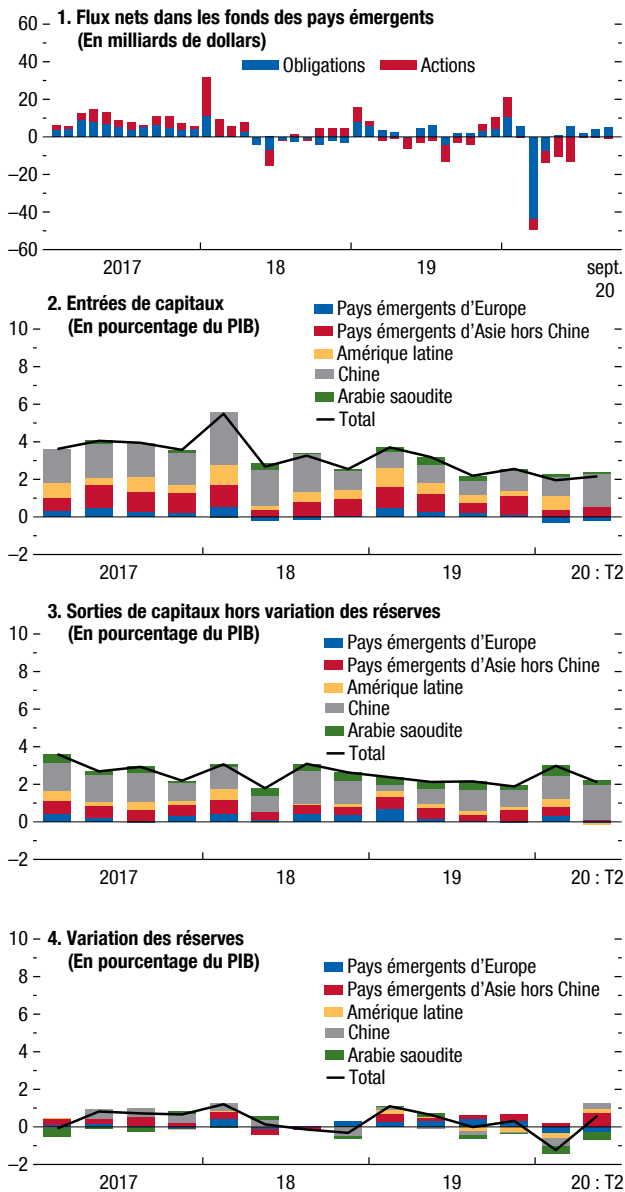
Sources : Bloomberg Finance L.P. ; Haver Analytics ; FMI, *International Financial Statistics* ; Refinitiv Datastream ; calculs des services du FMI.

Note : EMBI = JP Morgan Emerging Markets Bond Index. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

¹Les données vont jusqu'au 22 septembre 2020.

Graphique 1.10. Pays émergents : flux de capitaux

Le redressement des flux d'investissements de portefeuille à destination des pays émergents a été inégal, certains pays continuant d'enregistrer d'importants mouvements de sortie.



Sources : EPFR Global ; Haver Analytics ; FMI, *International Financial Statistics* ; calculs des services du FMI.
 Note : Les entrées de capitaux sont les achats nets d'avoirs intérieurs par des non-résidents. Les sorties de capitaux sont les achats nets d'avoirs étrangers par des résidents intérieurs. Amérique latine = Brésil, Chili, Colombie, Mexique et Pérou ; pays émergents d'Europe = Hongrie, Pologne, Roumanie, Russie et Turquie ; pays émergents hors Chine = Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande.

contribué à relancer les flux d'investissements de portefeuille vers certains pays émergents, après le brusque revirement de mars (graphique 1.10). Toutefois, comme il a été relevé dans l'édition d'octobre 2020 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde, le redressement des flux d'investissements de portefeuille est inégal, certains pays continuant d'enregistrer d'importants mouvements de sortie.

- Parmi les grandes monnaies, le dollar s'est déprécié de plus de 4½ % en termes effectifs réels entre avril et fin septembre, sous l'effet d'un renforcement de l'appétence mondiale pour le risque et de préoccupations quant aux conséquences de l'augmentation du nombre de cas de COVID-19 sur le rythme de redressement des États-Unis. Sur la même période, l'euro s'est apprécié de près de 4 % à la faveur d'une amélioration des perspectives économiques et du ralentissement de l'apparition de cas de COVID-19. Parmi les pays avancés, les devises des exportateurs de produits de base se sont renforcées à mesure que les prix des produits de base remontaient. La plupart des devises de pays émergents se sont redressées entre avril et juin, après les intenses pressions subies lors des turbulences sur le marché en mars. Depuis lors, le renminbi chinois s'est raffermi et les monnaies d'autres pays émergents d'Asie sont généralement restées stables en termes effectifs réels. En revanche, le rouble russe s'est déprécié en raison de facteurs géopolitiques et les monnaies de pays durement touchés par la pandémie ou présentant une position extérieure ou budgétaire vulnérable (tels que l'Argentine, le Brésil et la Turquie) se sont également affaiblies (graphique 1.11).

Facteurs entrant en ligne de compte pour les prévisions

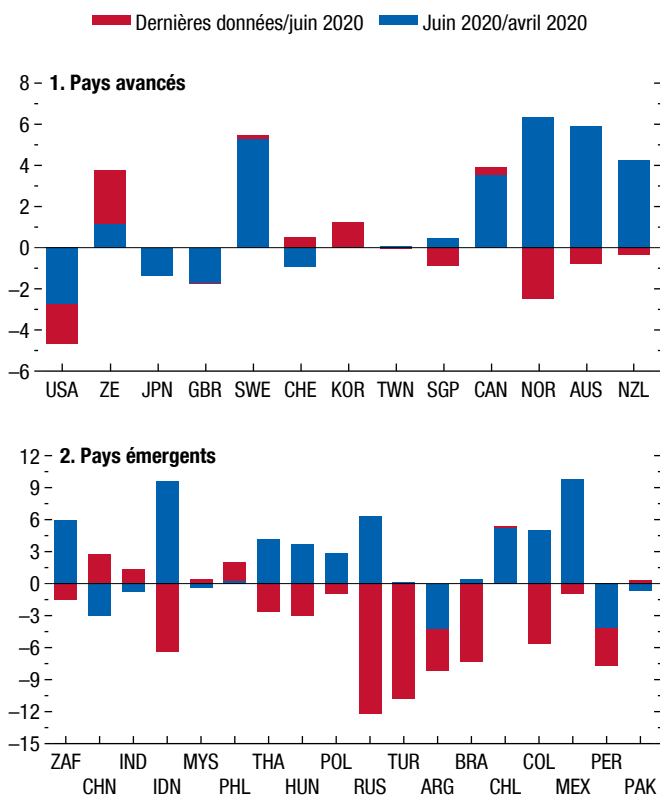
Une incertitude de fond s'agissant de la pandémie et des facteurs connexes. Depuis la Mise à jour des PEM de juin 2020, la véritable portée de la contraction au deuxième trimestre 2020 apparaît plus clairement, ce qui permet d'établir de meilleures prévisions à court terme. Mais l'incertitude demeure quant à la persistance du choc, à cause de facteurs qui sont par nature difficiles à prévoir, tels que la trajectoire de la pandémie, les coûts d'ajustement qu'elle impose à l'économie, l'efficacité de la riposte des politiques économiques et l'évolution de l'état d'esprit des marchés financiers.

Les prévisions de référence reposent sur les facteurs et hypothèses suivants :

- *Des chiffres du PIB supérieurs aux attentes au deuxième trimestre.* Les éléments évoqués dans la section

Graphique 1.11. Variation des taux de change effectifs réels, avril–septembre 2020 (En pourcentage)

Les fluctuations des principales monnaies ont suivi l'évolution de la propension au risque.



Source : calculs des services du FMI.

Note : ZE = zone euro. Les dernières données disponibles datent du 25 septembre 2020. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

précédente semblent indiquer que le pire est peut-être passé, mais rien n'est sûr aussi longtemps que la pandémie s'aggrave et qu'elle entrave la réouverture. Le fait que l'activité a subi au deuxième trimestre un coup légèrement moins dur que prévu jusqu'alors justifie une révision à la hausse des prévisions pour 2020. Mais d'autres facteurs pèsent sur les prévisions pour 2021 et au-delà.

- *Maintien de la distanciation physique et renforcement des normes de sécurité sur le lieu de travail.* Les projections de référence supposent que les mesures de distanciation physique perdureront jusqu'en 2021, mais qu'elles s'atténueront ensuite, la couverture vaccinale s'accroissant et les traitements s'améliorant, et que la transmission locale aura été ramenée partout à de

faibles niveaux d'ici à la fin 2022. Les tests de vaccins ont progressé à un rythme record et certains projets en sont à la phase finale de test, avant approbation ou rejet. Néanmoins, même après approbation, il est vraisemblable que la couverture vaccinale ne s'étendra que peu à peu, car il faudra du temps pour lancer la production à grande échelle et distribuer dans le monde entier des doses suffisantes à un coût abordable. Dans les pays où les taux d'infection semblent être retombés après avoir atteint leur maximum, il est supposé que la persistance des changements de comportement, conjuguée au renforcement des normes d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail, maintiendra le nombre de nouvelles infections à un niveau permettant aux systèmes de santé de traiter les cas sans qu'il soit nécessaire de fermer à nouveau l'économie toute entière. Pour d'autres pays où les infections restent en hausse, le scénario de référence part également de l'hypothèse qu'un reconfinement est possible pour des zones données, même si des fermetures strictes à l'échelle du pays ne sont pas ordonnées à nouveau.

- *Séquelles.* Comme dans les prévisions des PEM d'avril et de juin, le scénario de référence suppose que le profond repli de cette année dégradera le potentiel de l'offre à des degrés divers selon les pays. La gravité dépendra de plusieurs facteurs évoqués dans la section consacrée aux perspectives de croissance à moyen terme, notamment l'ampleur des fermetures d'entreprises, le nombre de travailleurs découragés qui se retireront de la population active, et les inadéquations entre ressources sectorielles, professionnelles et géographiques.
- *Appui des politiques publiques et conditions financières.* Les paramètres de politique budgétaire utilisés dans le scénario de référence tiennent compte des mesures fiscales et budgétaires directes, d'un montant total de 6 000 milliards de dollars, annoncées et appliquées jusqu'ici dans le monde en réponse à la crise (voir l'édition d'octobre 2020 du Moniteur des finances publiques). Il est supposé que les grandes banques centrales conserveront leurs paramètres actuels tout au long de la période de prévision, jusqu'à la fin 2025. Les prévisions de référence se fondent sur des conditions financières qui restent globalement aux niveaux actuels.
- *Prix des produits de base.* Selon les projections, les prix au comptant moyens du pétrole seront de 41 dollars le baril en 2020 et de 43,8 dollars en 2021, en hausse par rapport aux prévisions d'avril et de juin. Pour les contrats à terme sur le pétrole, les courbes indiquent que le prix devrait ensuite se rapprocher de 48 dollars, soit environ 25 % en dessous de la moyenne de 2019.

Les prix des produits de base hors pétrole devraient augmenter plus rapidement que selon les hypothèses d'avril et de juin.

Après une profonde récession, une reprise partielle attendue en 2021

Selon les projections, le *taux de croissance mondiale* s'établira à $-4,4\%$ en 2020, soit 0,8 point de pourcentage au-dessus des prévisions de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 (tableau 1.1). Par rapport à l'édition de juin, les projections plus favorables pour 2020 s'expliquent par l'effet net de deux facteurs contradictoires : l'impulsion à la hausse donnée par des chiffres du PIB meilleurs que prévu au deuxième trimestre (principalement dans les pays avancés), tempérée par la persistance de mesures de distanciation physique et les soubresauts des tentatives de réouverture au deuxième semestre. Comme l'explique l'encadré 1.1, les prévisions de croissance mondiale et celles pour les agrégats régionaux au tableau 1.1 se fondent sur un ensemble de pondérations selon les parités de pouvoir d'achat pour chaque pays, actualisé à la suite de la publication de l'enquête de 2017 du Programme de comparaison internationale².

Comme indiqué plus haut, un redressement s'est amorcé au troisième trimestre 2020 ; il devrait se renforcer progressivement tout au long de 2021. Selon toute vraisemblance, les mesures de distanciation physique continueront d'accompagner ce redressement jusqu'à ce que les risques sanitaires trouvent une solution (comme indiqué dans le chapitre 2), et il se peut que des pays doivent à nouveau durcir leurs mesures d'atténuation en fonction de la propagation du virus (voir également l'annexe en ligne 1.2 du Moniteur des finances publiques d'octobre 2020). Les projections envisagent une croissance mondiale de $5,2\%$ en 2021, soit 0,2 point de moins que dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020. Ce rebond prévu pour 2021 à la suite de la profonde contraction enregistrée en 2020 se traduirait par une légère augmentation du PIB mondial sur 2020 et 2021, de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2019.

²Par rapport à l'ensemble précédent, la principale variation des pondérations mondiales consiste en une augmentation de 3 points de pourcentage du poids relatif des pays avancés (de 40% à 43% pour 2019), compensée par une réduction du poids relatif des pays émergents et pays en développement, notamment la Chine et l'Inde. Le nouvel ensemble accordant une pondération accrue à des pays avancés dont la croissance est plus faible, l'agrégation des prévisions par pays publiées dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 sur la base des nouvelles pondérations selon la parité de pouvoir d'achat se traduit par une projection de la croissance mondiale en 2020 ($-5,2\%$) en léger recul par rapport aux chiffres de juin ($-4,9\%$).

Pour le groupe des *pays avancés*, les projections anticipent un taux de croissance de $-5,8\%$ en 2020, soit 2,3 points de mieux que dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020. Cette révision à la hausse s'explique en particulier par les chiffres du PIB aux États-Unis et dans la zone euro, qui sont meilleurs que prévu pour le deuxième trimestre. En 2021, le taux de croissance des pays avancés devrait atteindre $3,9\%$, ce qui laisserait le PIB de ce groupe environ 2% en dessous de son niveau de 2019. Les États-Unis devraient voir leur économie se contracter de $4,3\%$, avant de renouer avec une croissance de $3,1\%$ en 2021. Pour la zone euro, les projections envisagent une contraction plus profonde, de $8,3\%$ en 2020, en raison d'un fléchissement plus marqué qu'aux États-Unis au premier semestre. Le regain de croissance de $5,2\%$ prévu pour 2021 est plus fort, mais il part de plus bas. Les pays avancés d'Asie devraient connaître des récessions légèrement plus modérées que ceux d'Europe, la pandémie y étant plus maîtrisée, ce qu'illustrent également les moindres diminutions de PIB au premier semestre 2020.

Pour les pays *émergents et les pays en développement*, les prévisions de croissance sont de $-3,3\%$ en 2020, soit 0,2 point de moins que dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020, mais ce taux devrait atteindre 6% en 2021. Les perspectives pour la Chine sont bien meilleures que pour la plupart des autres pays de ce groupe : son économie devrait croître d'environ 10% sur 2020 et 2021 ($1,9\%$ cette année et $8,2\%$ l'an prochain). L'activité est retournée à la normale plus vite que prévu après la réouverture de la majorité du pays début avril, et les chiffres du PIB ont positivement surpris au deuxième trimestre grâce à un fort appui des politiques publiques et à des exportations qui ont bien résisté.

La *Chine mise à part, pour de nombreux pays émergents et pays en développement*, les perspectives demeurent précaires. Ceci s'explique par un ensemble de facteurs : la pandémie qui continue de se propager, submergeant les systèmes de santé ; la plus grande importance de secteurs durement touchés, tels que le tourisme ; et une plus grande dépendance à l'égard de sources de financement extérieures, telles que les envois de fonds. Toutes les régions émergentes ou en développement devraient voir leur économie se contracter cette année, en particulier les pays émergents d'Asie, parmi lesquels de grands pays tels que l'Inde ou l'Indonésie s'efforcent encore de maîtriser la pandémie. Les révisions apportées aux prévisions sont particulièrement notables pour l'Inde, dont le PIB s'est contracté bien plus lourdement que prévu au deuxième trimestre. Par conséquent, l'économie devrait se contracter de $10,3\%$ en 2020, avant de rebondir de $8,8\%$ en 2021. Les différences

Tableau 1.1. Perspectives de l'économie mondiale : aperçu des projections
(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	2019	Projections		Différence par rapport à la Mise à jour des PEM de juin 2020 ¹		Différence par rapport aux PEM d'avril 2020 ¹	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021
Production mondiale	2,8	-4,4	5,2	0,8	-0,2	-1,1	-0,5
Pays avancés	1,7	-5,8	3,9	2,3	-0,9	0,3	-0,6
États-Unis	2,2	-4,3	3,1	3,7	-1,4	1,6	-1,6
Zone euro	1,3	-8,3	5,2	1,9	-0,8	-0,8	0,5
Allemagne	0,6	-6,0	4,2	1,8	-1,2	1,0	-1,0
France	1,5	-9,8	6,0	2,7	-1,3	-2,6	1,5
Italie	0,3	-10,6	5,2	2,2	-1,1	-1,5	0,4
Espagne	2,0	-12,8	7,2	0,0	0,9	-4,8	2,9
Japon	0,7	-5,3	2,3	0,5	-0,1	-0,1	-0,7
Royaume-Uni	1,5	-9,8	5,9	0,4	-0,4	-3,3	1,9
Canada	1,7	-7,1	5,2	1,3	0,3	-0,9	1,0
Autres pays avancés ²	1,7	-3,8	3,6	1,1	-0,6	0,8	-1,0
Pays émergents et pays en développement	3,7	-3,3	6,0	-0,2	0,2	-2,1	-0,5
Pays émergents et pays en développement d'Asie	5,5	-1,7	8,0	-0,9	0,6	-2,7	-0,5
Chine	6,1	1,9	8,2	0,9	0,0	0,7	-1,0
Inde ³	4,2	-10,3	8,8	-5,8	2,8	-12,2	1,4
ASEAN-5 ⁴	4,9	-3,4	6,2	-1,4	0,0	-2,8	-1,5
Pays émergents et pays en développement d'Europe	2,1	-4,6	3,9	1,2	-0,3	0,6	-0,3
Russie	1,3	-4,1	2,8	2,5	-1,3	1,4	-0,7
Amérique latine et Caraïbes	0,0	-8,1	3,6	1,3	-0,1	-2,9	0,2
Brésil	1,1	-5,8	2,8	3,3	-0,8	-0,5	-0,1
Mexique	-0,3	-9,0	3,5	1,5	0,2	-2,4	0,5
Moyen-Orient et Asie centrale	1,4	-4,1	3,0	0,4	-0,5	-1,3	-1,0
Arabie saoudite	0,3	-5,4	3,1	1,4	0,0	-3,1	0,2
Afrique subsaharienne	3,2	-3,0	3,1	0,2	-0,3	-1,4	-1,0
Nigéria	2,2	-4,3	1,7	1,1	-0,9	-0,9	-0,7
Afrique du Sud	0,2	-8,0	3,0	0,0	-0,5	-2,2	-1,0
<i>Pour mémoire</i>							
Pays en développement à faible revenu	5,3	-1,2	4,9	-0,2	-0,3	-1,6	-0,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,8	-5,0	3,2	0,7	-0,5	-1,8	-1,0
Croissance mondiale calculée sur la base des taux de change du marché	2,4	-4,7	4,8	1,4	-0,5	-0,5	-0,6
Volume du commerce mondial (biens et services)	1,0	-10,4	8,3	1,5	0,3	0,6	-0,1
Importations							
Pays avancés	1,7	-11,5	7,3	1,7	0,1	0,0	-0,2
Pays émergents et pays en développement	-0,6	-9,4	11,0	0,0	1,6	-1,2	1,9
Exportations							
Pays avancés	1,3	-11,6	7,0	2,0	-0,2	1,2	-0,4
Pays émergents et pays en développement	0,9	-7,7	9,5	1,6	0,2	1,9	-1,5
Cours des produits de base (en dollars)							
Pétrole ⁵	-10,2	-32,1	12,0	9,0	8,2	9,9	5,7
Hors combustibles (moyenne fondée sur la pondération des importations mondiales de produits de base)	0,8	5,6	5,1	5,4	4,3	6,7	5,7
Prix à la consommation							
Pays avancés	1,4	0,8	1,6	0,5	0,5	0,3	0,1
Pays émergents et pays en développement ⁶	5,1	5,0	4,7	0,5	0,1	0,3	0,2
LIBOR (en pourcentage)							
Dépôts en dollars (6 mois)	2,3	0,7	0,4	-0,2	-0,2	0,0	-0,2
Dépôts en euros (3 mois)	-0,4	-0,4	-0,5	0,0	-0,1	0,0	-0,1
Dépôts en yen (6 mois)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1

Source : estimations des services du FMI.

Note : Il est supposé que les taux de change effectifs réels restent aux niveaux observés entre le 24 juillet et le 21 août 2020. Les pays sont classés sur la base de la taille de leur économie. Les données trimestrielles agrégées sont corrigées des variations saisonnières. PEM = Perspectives de l'économie mondiale.

¹Différence basée sur les chiffres arrondis pour les prévisions actuelles, les prévisions de la Mise à jour des PEM de juin 2020 et celles des PEM d'avril 2020. Les chiffres de la croissance mondiale et de la croissance régionale se fondent sur de nouvelles pondérations en parités de pouvoir d'achat établies à partir de l'enquête de 2017 du Programme de comparaison internationale, récemment publiée (encadré), et ne sont pas comparables aux chiffres publiés dans les PEM d'avril 2020.

²Hors G-7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) et pays de la zone euro.

³Pour l'Inde, les données et les prévisions sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire, et le PIB, à compter de 2011, est basé sur le PIB aux prix du marché avec l'exercice 2011/12 comme année de référence.

Tableau 1.1 (suite)
(Variation en pourcentage, sauf indication contraire)

	Sur un an				4 ^e trimestre sur 4 ^e trimestre ⁷			
	2018	2019	Projections		2018	2019	Projections	
			2020	2021			2020	2021
Production mondiale	3,5	2,8	-4,4	5,2	3,1	2,7	-2,6	3,7
Pays avancés	2,2	1,7	-5,8	3,9	1,7	1,5	-4,9	3,8
États-Unis	3,0	2,2	-4,3	3,1	2,5	2,3	-4,1	3,2
Zone euro	1,8	1,3	-8,3	5,2	1,1	1,0	-6,6	4,8
Allemagne	1,3	0,6	-6,0	4,2	0,3	0,4	-5,2	4,6
France	1,8	1,5	-9,8	6,0	1,4	0,8	-6,7	4,0
Italie	0,8	0,3	-10,6	5,2	0,1	0,1	-8,0	3,4
Espagne	2,4	2,0	-12,8	7,2	2,1	1,8	-10,8	6,6
Japon	0,3	0,7	-5,3	2,3	-0,3	-0,7	-2,3	0,7
Royaume-Uni	1,3	1,5	-9,8	5,9	1,4	1,1	-6,4	3,7
Canada	2,0	1,7	-7,1	5,2	1,8	1,5	-5,9	4,9
Autres pays avancés ²	2,7	1,7	-3,8	3,6	2,3	2,1	-4,2	5,0
Pays émergents et pays en développement	4,5	3,7	-3,3	6,0	4,3	3,8	-0,5	3,6
Pays émergents et pays en développement d'Asie	6,3	5,5	-1,7	8,0	6,1	5,1	2,2	3,6
Chine	6,7	6,1	1,9	8,2	6,6	6,0	5,8	3,9
Inde ³	6,1	4,2	-10,3	8,8	5,5	3,1	-4,0	1,4
ASEAN-5 ⁴	5,3	4,9	-3,4	6,2	5,3	4,6	-2,1	5,2
Pays émergents et pays en développement d'Europe	3,3	2,1	-4,6	3,9
Russie	2,5	1,3	-4,1	2,8	2,9	2,2	-4,5	2,8
Amérique latine et Caraïbes	1,1	0,0	-8,1	3,6	-0,2	-0,3	-6,5	2,1
Brésil	1,3	1,1	-5,8	2,8	0,8	1,6	-4,7	1,7
Mexique	2,2	-0,3	-9,0	3,5	1,2	-0,8	-7,0	2,7
Moyen-Orient et Asie centrale	2,1	1,4	-4,1	3,0
Arabie saoudite	2,4	0,3	-5,4	3,1	4,3	-0,3	-5,2	6,6
Afrique subsaharienne	3,3	3,2	-3,0	3,1
Nigéria	1,9	2,2	-4,3	1,7
Afrique du Sud	0,8	0,2	-8,0	3,0	0,2	-0,6	-5,5	1,0
<i>Pour mémoire</i>								
Pays en développement à faible revenu	5,1	5,3	-1,2	4,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1,2	0,8	-5,0	3,2
Croissance mondiale calculée sur la base des taux de change du marché	3,1	2,4	-4,7	4,8	2,6	2,3	-3,0	3,7
Volume du commerce mondial (biens et services)	3,9	1,0	-10,4	8,3
Importations								
Pays avancés	3,6	1,7	-11,5	7,3
Pays émergents et pays en développement	5,0	-0,6	-9,4	11,0
Exportations								
Pays avancés	3,5	1,3	-11,6	7,0
Pays émergents et pays en développement	4,1	0,9	-7,7	9,5
Cours des produits de base (en dollars)								
Pétrole ⁵	29,4	-10,2	-32,1	12,0	9,5	-6,1	-26,1	6,2
Hors combustibles (moyenne fondée sur la pondération des importations mondiales de produits de base)	1,3	0,8	5,6	5,1	-2,3	4,9	10,3	-0,5
Prix à la consommation								
Pays avancés	2,0	1,4	0,8	1,6	1,9	1,4	0,8	1,5
Pays émergents et pays en développement ⁶	4,9	5,1	5,0	4,7	4,5	5,1	3,5	4,1
LIBOR (en pourcentage)								
Dépôts en dollars (6 mois)	2,5	2,3	0,7	0,4
Dépôts en euros (3 mois)	-0,3	-0,4	-0,4	-0,5
Dépôts en yen (6 mois)	0,0	0,0	0,0	0,0

⁴Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

⁵Moyenne simple des cours U.K. Brent, Dubai Fateh et West Texas Intermediate. Le cours moyen du pétrole en 2019 était de 61,39 dollars le baril ; les hypothèses retenues, sur la base des marchés à terme, sont les suivantes : 41,69 dollars le baril pour 2020 et 46,70 dollars pour 2021.

⁶Hors Venezuela. Voir la note pour le Venezuela dans la section des notes de l'appendice statistique.

⁷Pour la production mondiale, les estimations et projections trimestrielles représentent environ 90 % de la production mondiale annuelle en parités de pouvoir d'achat. Pour les pays émergents et les pays en développement, les estimations et prévisions trimestrielles représentent environ 80 % de la production annuelle des pays émergents et des pays en développement en parités de pouvoir d'achat.

Tableau 1.2. Aperçu des projections des Perspectives de l'économie mondiale aux prix du marché
(Variation en pourcentage)

	2019	Projections		Différence par rapport à la <i>Mise à jour des PEM</i> de juin 2020 ¹		Différence par rapport aux PEM d'avril 2020 ¹	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021
Production mondiale	2,4	-4,7	4,8	1,4	-0,5	-0,5	-0,6
Pays avancés	1,7	-5,8	3,8	2,3	-1,0	0,4	-0,7
Pays émergents et pays en développement	3,6	-3,0	6,2	0,1	0,1	-1,7	-0,6
Pays émergents et pays en développement d'Asie	5,7	-0,7	8,0	-0,4	0,4	-1,7	-0,7
Pays émergents et pays en développement d'Europe	2,1	-4,5	3,8	1,3	-0,5	0,7	-0,3
Amérique latine et Caraïbes	-0,5	-8,1	3,6	1,3	-0,1	-2,8	0,2
Moyen-Orient et Asie centrale	1,0	-5,7	3,2	0,3	-0,4	-2,1	-1,1
Afrique subsaharienne	2,8	-3,5	3,1	0,2	-0,3	-1,5	-0,9
<i>Pour mémoire</i>							
Pays en développement à faible revenu	5,1	-1,4	4,7	-0,1	-0,3	-1,6	-0,7

Source : estimations des services du FMI.

Note : Les taux de croissance agrégés sont des moyennes pondérées, une moyenne mobile du PIB en dollar pour les trois années précédentes étant utilisée comme pondération. PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.¹Différence fondée sur des chiffres arrondis pour les prévisions actuelles, les prévisions de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 et celles des PEM d'avril 2020.

régionales restent frappantes : de nombreux pays d'Amérique latine durement touchés par la pandémie enregistrent des récessions très marquées, tandis que la production devrait fortement baisser dans de nombreux pays de la région du Moyen-Orient et de l'Asie centrale, ainsi que dans des pays d'Afrique subsaharienne exportateurs de pétrole touchés par la faiblesse des cours du pétrole, des troubles civils ou des crises économiques. Pour les pays émergents ou en développement à l'exception de la Chine, les projections envisagent une contraction de 5,7 % en 2020 et une croissance de 5 % en 2021. Le regain prévu en 2021 ne suffira pas à renouer d'ici l'année prochaine avec le niveau d'activité de 2019. Les pays en développement à faible revenu devraient connaître une contraction de 1,2 % en 2020, suivie d'une croissance de 4,9 % en 2021. En raison de leur croissance démographique plus élevée et du faible niveau de départ de leurs revenus, même cette contraction plus modeste par rapport à la plupart des pays émergents se fera lourdement ressentir sur le niveau de vie, en particulier pour les personnes pauvres (encadré 1.2).

Le tableau 1.2 présente diverses projections pour la croissance mondiale et le taux agrégé de croissance pour les principaux groupes sur la base du PIB pondéré selon les taux de change du marché³. Ce type de pondération accorde des parts beaucoup plus importantes du PIB mondial à des pays avancés à la croissance plus lente que les pondérations selon la parité de pouvoir d'achat utilisées dans le tableau 1.1. Du fait de ces différences de

³Plus précisément, les projections utilisent comme pondération une moyenne mobile glissante sur trois ans du PIB nominal en dollars américains.

pondération, la projection pour la croissance mondiale (-4,7 % en 2020 et 4,8 % en 2021) est inférieure à celle du tableau 1.1.

Chômage. Les projections de croissance laissent supposer des écarts de production négatifs de grande ampleur et des taux de chômage élevés cette année et en 2021, dans les pays avancés comme dans les pays émergents (tableaux de l'annexe 1.1.1–1.1.5). En comptant les personnes en régime de travail à horaire réduit et celles en chômage partiel involontaire, la proportion des travailleurs sous-employés dans certains pays avancés est largement supérieure à la proportion globale de chômeurs. Les chiffres du marché du travail sont moins complets pour les pays émergents. Néanmoins, sur la base d'enquêtes et des estimations officielles disponibles, les taux de chômage devraient nettement augmenter cette année dans plusieurs pays émergents.

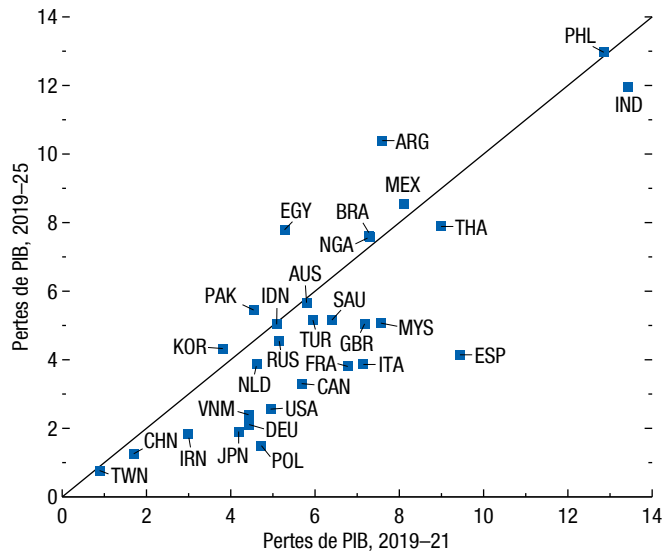
La croissance à moyen terme reflète la dégradation du potentiel de l'offre

Après le rebond de 2021, les prévisions de référence pour l'économie mondiale envisagent une croissance ralentissant à environ 3,5 % à moyen terme. Ceci implique que tant les pays avancés que les pays émergents ou en développement ne se rapprocheront que modérément de la trajectoire de l'activité économique pour 2020–25 prévue avant la pandémie de COVID-19 (graphique 1.12), ce qui indique un grave revers pour le rythme attendu d'amélioration des niveaux de vie moyens dans l'ensemble des groupes de pays (graphique 1.13).

Graphique 1.12. Pertes de PIB : comparaison 2019–21/2019–25

(Différence en pourcentage entre la Mise à jour des PEM de janvier 2020 et les projections des PEM d'octobre 2020)

À moyen terme, tant les pays avancés que les pays émergents et les pays en développement ne se rapprocheront que modérément de la trajectoire de l'activité économique pour 2020–25 prévue avant la pandémie de COVID-19.



Source : estimations des services du FMI.

Note : PEM = Perspectives de l'économie mondiale. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

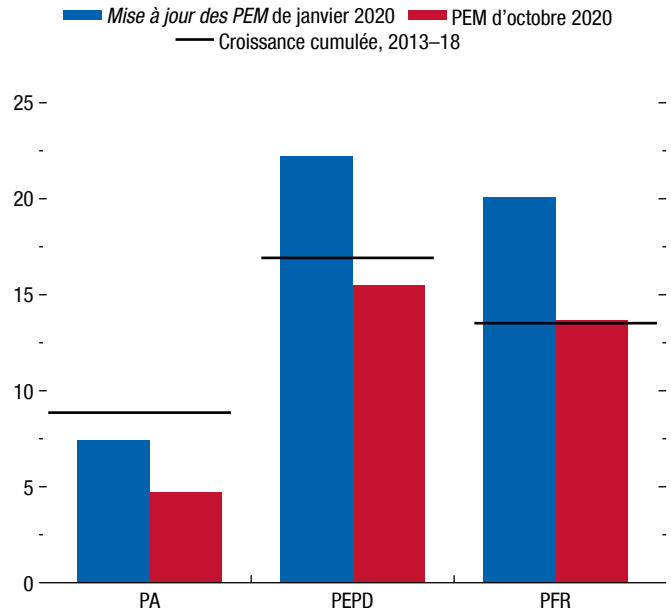
Les projections à moyen terme tiennent compte de l'effet escompté du choc lié à la COVID-19 sur le potentiel de l'offre. Comme indiqué, les projections se fondent sur l'hypothèse que les pays s'adaptent et agissent selon des modalités compatibles avec la distanciation physique pendant les premières années de la période de prévision et que leur économie subira des séquelles (notamment par le biais de faillites, d'un taux d'activité amoindri et d'obstacles à la réaffectation des ressources). Ceci pourrait entraîner de vastes mutations structurelles, dont le redéploiement de ressources au détriment de secteurs dont l'activité pâtira de la distanciation, des modifications des lieux de travail pour relever les normes de sécurité, et l'adoption de nouvelles technologies facilitant le télétravail. À mesure que les entreprises apportent les ajustements nécessaires à leurs modes de production et de distribution et que les consommateurs s'adaptent à de nouveaux modes de consommation (par exemple en privilégiant de plus en plus les achats en ligne), ces changements devraient avoir des effets persistants sur le potentiel de production dans tous les pays.

Dans les dix plus grands pays avancés, le PIB potentiel à moyen terme devrait rester en moyenne à 3,5 % en

Graphique 1.13. PIB par habitant : croissance cumulée, 2019–25

(En pourcentage)

Dans tous les groupes de pays, la morosité des perspectives de croissance mondiale implique un lourd revers pour la cadence d'amélioration projetée du niveau de vie moyen.



Source : estimations des services du FMI.

Note : PA = pays avancés ; PEM = Perspectives de l'économie mondiale ; PEPD = pays émergents et pays en développement ; PFR = pays à faible revenu.

dessous des projections des PEM de janvier 2020 (avant la pandémie). Dans les dix plus grands pays émergents, cette baisse est encore plus prononcée : 5,5 % en moyenne.

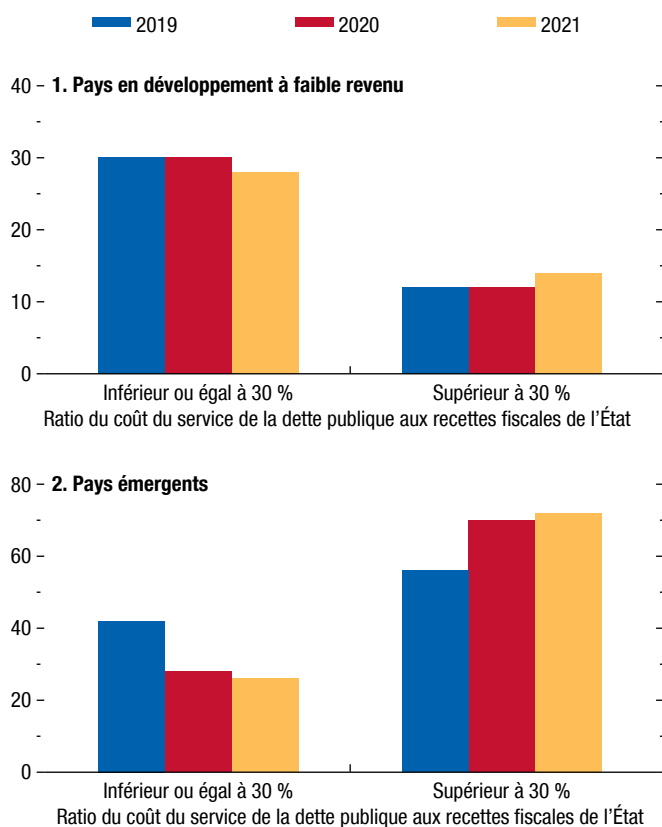
Dans le groupe des *pays avancés*, la croissance devrait ralentir pour s'établir à 1,7 % à moyen terme. Au-delà des effets de la pandémie sur la croissance potentielle, les effets macroéconomiques des changements démographiques (ralentissement de la croissance démographique et vieillissement) pèsent sur les prévisions à moyen terme pour ce groupe.

Dans les *pays émergents et les pays en développement*, la croissance devrait tomber à 4,7 % d'ici 2025, bien en deçà de la moyenne de 5,6 % enregistrée entre 2000 et 2019. Les principaux éléments déterminant les perspectives à moyen terme pour ce groupe sont notamment le ralentissement structurel en Chine, qui date d'avant la pandémie et devrait se poursuivre à la suite du vigoureux regain cyclique de 2021, la trajectoire morose des cours des produits de base, les perspectives en berne de la demande extérieure en raison de l'atténuation escomptée de la croissance dans les pays avancés, ainsi que, pour les pays tributaires du tourisme, la diminution persistante des voyages internationaux.

Graphique 1.14. Ratio du coût du service de la dette publique aux recettes fiscales de l'État

(Proportion des pays dans le groupe, en pourcentage)

Le ratio du service de la dette souveraine aux recettes fiscales devrait augmenter pour plusieurs pays émergents ou à faible revenu.



Source : estimations des services du FMI.

La viabilité de la dette en proie à des difficultés

Les perspectives moroses de croissance à moyen terme se conjuguent à une forte hausse attendue de l'encours de la dette souveraine, qui était déjà élevé. Les révisions à la baisse en ce qui concerne le potentiel de production sous-entendent aussi une matière imposable à moyen terme de moindre ampleur que prévu auparavant, ce qui accentue les difficultés à assurer le service de la dette.

Comme indiqué dans l'édition d'octobre 2020 du *Moniteur des finances publiques*, le ratio dette souveraine/PIB devrait augmenter de 20 points de pourcentage dans les pays avancés, pour atteindre environ 125 % du PIB d'ici la fin 2021. Sur la même période, le ratio dette souveraine/PIB des pays émergents et des pays en développement devrait augmenter de plus de 10 points de pourcentage, pour atteindre environ 65 % du PIB.

La faiblesse des taux d'intérêt devrait limiter l'augmentation du service de la dette, mais ce facteur d'atténuation vaut principalement pour les pays avancés ayant une proportion importante d'obligations souveraines à rendement négatif. Le ratio du service de la dette souveraine aux recettes fiscales devrait augmenter pour plusieurs pays émergents ou à faible revenu (graphique 1.14).

Une part importante des recettes fiscales étant absorbée par le service de la dette, il restera par conséquent moins de recettes pour les domaines critiques, dont les besoins en dépenses sociales. Ces besoins seront élevés après la période de crise pour faire face à la hausse de la pauvreté, remédier aux inégalités croissantes et corriger les revers enregistrés dans l'accumulation de capital humain.

Pauvreté, inégalités et revers enregistrés dans l'accumulation de capital humain

Pauvreté. La pandémie va annuler les progrès enregistrés depuis les années 90 en matière de réduction de la pauvreté dans le monde. Les personnes qui comptent sur un travail à rémunération journalière et ne sont pas couvertes par le dispositif de protection sociale officiel ont subi des pertes de revenus soudaines lorsque des restrictions à la mobilité ont été imposées. Parmi ces personnes, les travailleurs migrants qui vivent loin de leur pays ont pu encore moins recourir aux réseaux de soutien habituels. Par conséquent, près de 90 millions de personnes pourraient tomber cette année en dessous du seuil de pauvreté extrême, qui est de 1,90 dollar par jour (encadré 1.2 de l'édition d'octobre 2020 du *Moniteur des finances publiques* ; Banque mondiale, 2020a).

Inégalités. Comme l'explique le chapitre 2, la pandémie a des effets particulièrement délétères pour les personnes plus vulnérables sur le plan économique, dont les jeunes travailleurs et les femmes. Le fardeau de la crise n'est pas réparti uniformément entre secteurs. En distinguant les emplois selon les caractéristiques qui se prêtent au télétravail, les travailleurs les plus touchés par la pandémie sont ceux des secteurs de l'hébergement, de la restauration et des cafés, des transports, du commerce de détail et du commerce de gros (Brussevich, Dabla-Norris et Khalid, 2020). En outre, les jeunes travailleurs, les travailleurs ayant des contrats moins stables et ceux qui sont employés par des petites et moyennes entreprises sont plus exposés au risque de licenciement. D'une manière générale, les travailleurs à bas salaires risquent nettement plus de perdre leur emploi que ceux des quintiles supérieurs de la répartition des salaires (voir, par exemple, Shibata (2020) à propos des États-Unis). On observe des phénomènes semblables dans

les pays émergents et les pays en développement, où les travailleurs de l'économie informelle risquent davantage de perdre leur emploi que ceux disposant de contrats en bonne et due forme (voir, par exemple, Jain *et al.* (2020) à propos de l'Afrique du Sud).

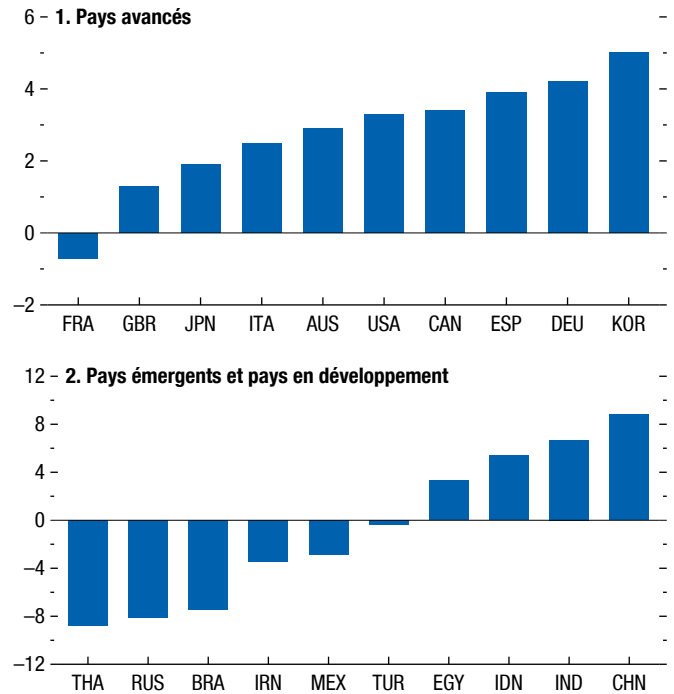
Cette évolution exacerbera des tendances préexistantes. À l'aube de la crise, les inégalités de revenus s'étaient considérablement creusées par rapport au début des années 90 dans de nombreux pays avancés et dans certains pays émergents ou en développement connaissant une croissance rapide (graphique 1.15 ; voir aussi l'annexe 1.1 de l'édition d'octobre 2020 du Moniteur des finances publiques). Ces développements sont dus à un ensemble de facteurs, dont les suivants : des changements technologiques favorisant certaines compétences réservées à des personnes ayant un niveau d'instruction élevé ; le déclin des syndicats ; l'augmentation du pouvoir d'entreprises en situation de monopsonne sur le marché du travail en raison de la concentration accrue sur le marché et de la perte de pouvoir de négociation qui en découle pour les travailleurs ; et l'adoption de politiques d'imposition dégressive qui se sont traduites ces dernières années par une diminution de l'impôt marginal pour les plus gros salaires, ainsi que par une baisse de l'impôt des sociétés.

Accumulation de capital humain. Un autre aspect, qui touche tant à la situation actuelle des parents sur le marché du travail qu'aux perspectives pour leurs enfants, découle de la fermeture massive d'écoles pendant la pandémie. Selon une étude de l'UNESCO (2020), plus de 1,6 milliard d'apprenants ont été concernés par les fermetures d'écoles et d'universités. L'indisponibilité des services de garde d'enfants limite la capacité des parents à travailler, en particulier pour les mères (voir le chapitre 2). Pour les enfants, les interruptions de scolarité réduisent les possibilités d'apprentissage, surtout pour les élèves de milieux moins favorisés, dont les parents n'ont pas toujours, contrairement à des familles plus riches, la possibilité d'assurer des services d'éducation complémentaires à leurs enfants. Selon les indications disponibles, le désapprentissage augmente en proportion de la durée de l'interruption (Quinn et Polikoff, 2017). Les cours en ligne et à distance peuvent constituer une solution temporaire, mais ne peuvent se substituer à la scolarité (Baytiyeh, 2018).

Les fermetures d'écoles exacerbent pour les enfants des divisions fondamentales en matière d'accès à la nutrition et à des environnements sûrs. Puisque de nombreuses écoles fournissent des repas gratuits ou subventionnés aux enfants de ménages à bas revenus, ces fermetures peuvent se traduire par une insécurité alimentaire accrue et une nutrition de moins bonne qualité pour les enfants de ces ménages

Graphique 1.15. Variation des inégalités de revenus depuis 1990
(Variation du coefficient de Gini selon le revenu disponible¹)

À l'aube de la pandémie de COVID-19, les inégalités de revenus s'étaient considérablement creusées par rapport au début des années 90 dans de nombreux pays avancés et dans certains pays émergents ou en développement connaissant une croissance rapide.



Sources : base de données du département des finances publiques du FMI ; base de données Standardized World Income Inequality ; calculs des services du FMI. Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

¹La variation est calculée en retranchant de la dernière valeur disponible le coefficient de Gini de 1990.

(Anderson, Gallagher et Ramirez Ritchie, 2017 ; Ralston *et al.*, 2017). Les enfants qui ne sont pas à l'école risquent également davantage de faire l'objet de violences ou d'exploitation. Dans certains pays, les données indiquent que les fermetures d'écoles sont associées à des mariages précoces, à l'enrôlement de force d'enfants dans des milices, à l'exploitation à des fins sexuelles, à des grossesses à l'adolescence, ainsi qu'au travail des enfants (Korkoyah et Wreh, 2015 ; PNUD, 2015 ; UNESCO, 2020).

Si des mesures ne sont pas prises pour recouvrer le manque à gagner en matière d'accumulation de capital humain, ces fermetures risquent d'avoir des conséquences de longue durée pour les futurs résultats sociaux et économiques. Sur toute une vie, il existe un lien entre une durée de scolarisation moindre et des revenus inférieurs (Card, 1999). L'interruption de la scolarité est également associée à des trajectoires plus faibles en matière de revenus (Light, 1995 ; Holmlund, Liu et Skans, 2008).

En somme, la morosité des perspectives de croissance mondiale à moyen terme est annonciatrice d'un fort endettement, d'un accroissement de la pauvreté, d'un creusement des inégalités et d'importants revers dans l'accumulation de capital humain. Les dirigeants auront en outre à faire face à des complications supplémentaires liées aux perspectives en matière d'inflation et de commerce, dont traitent les deux prochaines sections.

L'inflation devrait rester faible

Comme pour la croissance, l'incertitude est considérable en ce qui concerne l'évolution de l'inflation au cours de la période de prévision. Des forces contradictoires détermineront les fluctuations des prix au cours des prochaines années (Ebrahimi, Igan et Martinez Peria, 2020).

- Les prix pourraient par exemple faire l'objet de tensions accrues sous l'effet de la manifestation d'une demande différée, les consommateurs augmentant leurs dépenses pour des articles dont ils avaient été forcés de repousser l'achat en raison des mesures de confinement et de restriction aux déplacements. Ils pourraient également augmenter en raison d'une hausse des coûts de production liée à des perturbations persistantes de l'offre. La crédibilité des cadres de politique monétaire peut également influencer sur l'évolution des prix. S'il est considéré que les banques centrales appliquent une politique monétaire visant à maintenir les coûts d'emprunt de l'État au plus bas plutôt qu'à assurer la stabilité des prix (« domination de la politique budgétaire »), cette crédibilité peut en pâtir. Dans ce contexte, les anticipations inflationnistes peuvent enfler très rapidement une fois que les États commencent à accumuler d'importants déficits budgétaires.
- Face à ces forces, on trouve des éléments qui pèsent sur la demande : une hausse persistante de l'épargne de précaution des particuliers, sous l'effet de la perception accrue du risque de chômage et de maladie ; des transferts de pouvoir d'achat à des prêteurs moins enclins à dépenser, alors que les emprunteurs assurent le service de l'importante dette encourue pendant la pandémie ; et des inquiétudes quant à la capacité de la politique monétaire à stimuler la demande (en particulier dans les pays avancés), inquiétudes qui se traduisent par une diminution des anticipations inflationnistes et entraînent une désinflation.

La décomposition de l'inflation par secteurs lors de la période précédant la pandémie et des six premiers mois de celle-ci livre des indications sur ce qui nous attend. Sur un

échantillon de pays avancés et de grands pays émergents, la baisse de l'inflation semble généralisée (Freitag et Lian, à paraître). Cela s'explique par la faiblesse des tensions sur les prix dans des secteurs où l'évolution des prix réagit habituellement à la demande globale (ameublement, logement hors énergie, divertissement, restauration et hôtellerie), ainsi que dans des secteurs « non conjoncturels », où les mouvements de prix sont normalement moins sensibles aux fluctuations de la demande (habillement et chaussure, communication, éducation, santé, transports, et biens et services divers), comme l'illustre le graphique 1.16. Puisque la demande globale devrait être relativement faible et l'économie des pays tourner en forte sous-capacité jusqu'en 2022, les tensions sur les prix devraient rester minimales dans les secteurs sensibles à la conjoncture. En outre, dans le groupe des secteurs non conjoncturels, l'inflation suit depuis longtemps une tendance descendante qui devrait se maintenir, étant donné que ces secteurs risquent peu de connaître des entraves sur l'offre ou une hausse du coût unitaire de la main-d'œuvre sous l'effet d'un ralentissement de l'innovation.

Les intervenants sur le marché s'attendent dans l'ensemble à une inflation atone dans les pays avancés (graphique 1.17). Dans les pays émergents, les anticipations inflationnistes restent relativement faibles par rapport aux moyennes du passé. Même si les banques centrales de certains pays émergents se sont lancées dans des achats d'actifs, ces opérations n'ont pas, jusqu'ici, fait vaciller l'ancrage des anticipations inflationnistes. Cela peut être dû à la plus grande crédibilité des cadres de politique monétaire et à des éléments de communication expliquant que ces opérations visent également à soutenir le fonctionnement des marchés, dans le respect des objectifs de stabilité des prix.

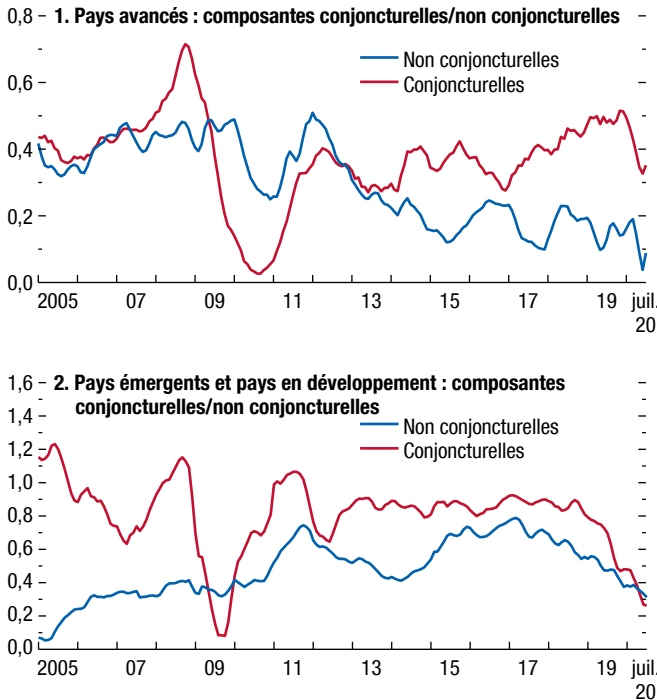
Dans la lignée des perspectives moroses pour l'activité économique, l'inflation devrait rester relativement faible au cours de la période de prévision. Dans le groupe des pays avancés, elle devrait être de 0,8 % en 2020, passer à 1,6 % en 2021 alors que la reprise s'installe, et se stabiliser ensuite globalement à 1,9 %. Dans le groupe des pays émergents et des pays en développement, le taux d'inflation devrait atteindre 5 % cette année, descendre à 4,7 % l'an prochain, puis à 4 % à moyen terme, en dessous de la moyenne historique pour ce groupe.

Recul des flux commerciaux, diminution des déficits et des excédents

La croissance du commerce mondial devrait fléchir considérablement. Le commerce mondial devrait se contracter de plus de 10 % cette année, soit un rythme comparable à

Graphique 1.16. Contribution à l'inflation globale
(En points de pourcentage)

La baisse de l'inflation semble généralisée, touchant tant des secteurs où l'évolution des prix réagit habituellement à la demande globale que ceux dans lesquels les mouvements de prix sont normalement moins sensibles aux fluctuations de la demande.

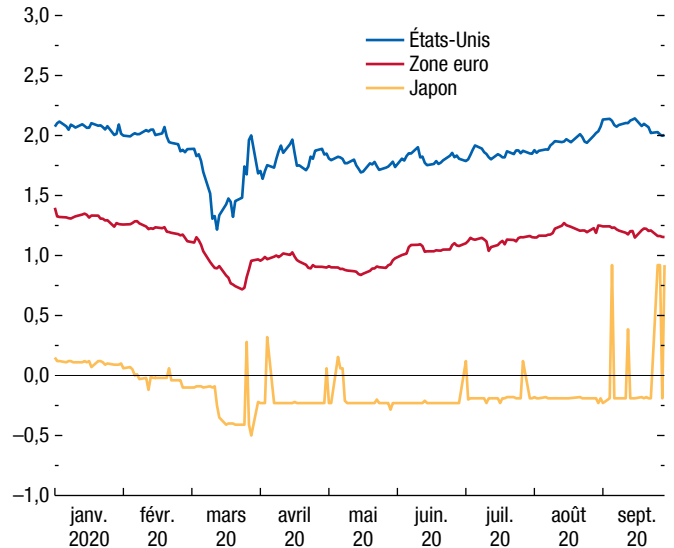


Sources : Eurostat ; Haver Analytics ; Organisation de coopération et de développement économiques ; calculs des services du FMI.
 Note : Le graphique présente les effets fixes temporels de régressions dans lesquelles les moyennes mobiles glissantes sur trois mois de la contribution à l'inflation globale font l'objet d'une régression selon le pays et les effets fixes temporels, avec pondération selon le PIB en parités de pouvoir d'achat. La contribution d'un élément est définie comme sa variation de prix sur un an, multipliée par son poids dans le panier du calcul de l'IPC. Les effets fixes par pays tiennent compte du fait que les pays sont entrés dans l'échantillon à des moments différents et les effets fixes temporels sont normalisés pour être égaux à la contribution en janvier 2005. Les composantes conjoncturelles incluent l'ameublement, les articles de ménage et l'entretien courant du foyer, le logement (à l'exclusion du gaz, de l'eau et de l'électricité lorsque les données le permettent), le divertissement et la culture, ainsi que la restauration et l'hôtellerie. Les composantes non conjoncturelles comprennent l'habillement et les chaussures, la communication, l'éducation, la santé et les biens et services divers. La définition des composantes conjoncturelles suit les résultats de Stock et Watson (2019), si ce n'est que l'ameublement, les articles de ménage et l'entretien courant du foyer n'entrent pas dans leur calcul de l'inflation sensible à la conjoncture. L'alimentation et l'énergie sont exclues, afin de mieux faire apparaître les tendances sous-jacentes. Les services de transport, composante non conjoncturelle selon Stock et Watson (2019), sont exclus ici en raison de leur volatilité en 2020 pour les pays avancés, et en raison du fait que, pour de nombreux pays émergents ou en développement, leur calcul ne peut être effectué sans les combiner à la composante carburants. La tendance à la baisse des composantes non conjoncturelles depuis la crise financière mondiale demeure si l'on inclut les services de transport. Les pays avancés sont ici les suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Corée du Sud, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse. Les pays émergents et pays en développement sont ici les suivants : Afrique du Sud, Algérie, Chili, Chine, Colombie, Égypte, Émirats arabes unis, Hongrie, Inde, Kazakhstan, Malaisie, Maroc, Myanmar, Nigéria, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, Roumanie, Russie, Serbie, Slovaquie, Thaïlande, Ukraine et Viet Nam.

Graphique 1.17. Variation de l'inflation sur cinq ans et dans cinq ans

(En pourcentage ; taux d'inflation moyen dérivé des marchés, attendu sur une période de cinq ans à compter de cinq ans après la date indiquée)

Dans les pays avancés, l'inflation devrait en général demeurer modérée.



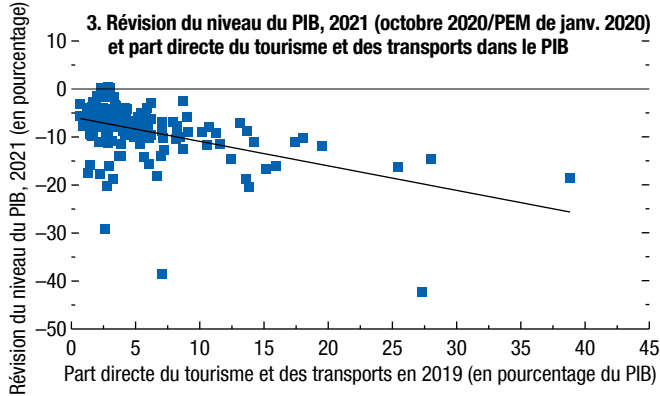
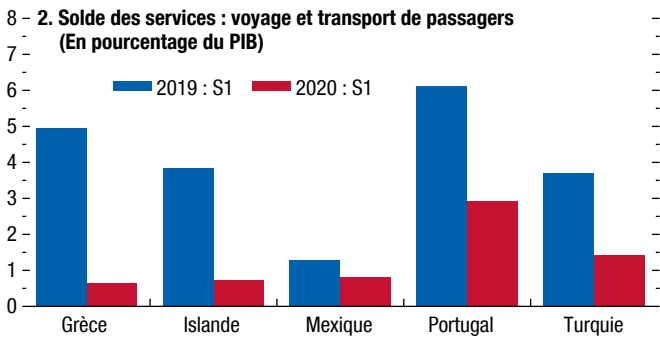
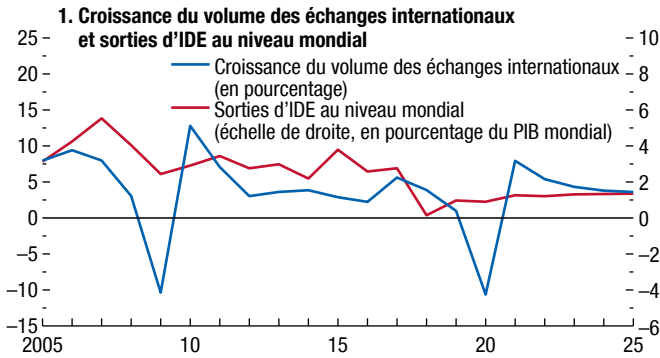
Sources : Bloomberg Finance L.P. ; calculs des services du FMI.

celui observé lors de la crise financière mondiale de 2009, bien que la contraction de l'activité soit beaucoup plus prononcée cette année. La récession actuelle résulte d'un ralentissement particulièrement fort dans les secteurs où les contacts sont nombreux et où l'intensité des échanges est beaucoup plus faible que dans l'industrie manufacturière, qui connaît généralement une forte contraction en période de récession à mesure que la demande de biens d'équipement et de biens de consommation durables s'effondre. Comme indiqué dans l'édition 2020 du Rapport sur le secteur extérieur (*External Sector Report*), la baisse attendue du volume des échanges commerciaux s'explique en grande partie par la faiblesse de la demande finale des consommateurs et des entreprises sur fond de récession mondiale synchronisée. Les restrictions au commerce (par exemple sur les fournitures médicales) et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ne devraient contribuer que dans une faible mesure à ce recul.

Cadrement avec la reprise prévue de l'activité mondiale, le volume des échanges commerciaux devrait augmenter d'environ 8 % en 2021 et d'un peu plus de 4 % en moyenne au cours des années suivantes. La faiblesse du volume des échanges traduit, en partie, de possibles mutations dans les chaînes d'approvisionnement dues au fait que les entreprises rapatrient leur production afin de réduire leur dépendance à l'égard de producteurs étrangers.

Graphique 1.18. Croissance du volume des échanges internationaux, sorties d'investissements directs étrangers au niveau mondial et services commerciaux liés aux voyages

La contraction des échanges internationaux en 2020 reflète un effondrement brutal du tourisme et des voyages. Les pays où ces secteurs représentent une part plus élevée du PIB devraient subir une baisse d'activité plus marquée en 2020–21 par rapport aux prévisions antérieures à la pandémie.



Sources : World Travel and Tourism Council ; estimations des services du FMI.
 Note : IDE = investissement direct étranger ; PEM = Perspectives de l'économie mondiale.

Cette évolution anticipée s'illustre notamment par le maintien des flux d'investissements directs étrangers en pourcentage du PIB mondial bien en deçà des niveaux qui étaient les leurs au cours de la décennie précédant la pandémie (graphique 1.18, page 1).

Si tous les pays devraient subir de fortes baisses de leurs exportations et de leurs importations, l'incidence

n'est toutefois pas partout la même. Les perspectives commerciales sont particulièrement sombres pour les pays tributaires du tourisme, où les restrictions appliquées aux voyages internationaux, ainsi que la crainte de contagion des consommateurs, risquent de peser lourdement sur l'activité touristique, même dans les situations où la pandémie semble pour l'instant maîtrisée (pays des Caraïbes, par exemple). Les données relatives à la balance des paiements pour le premier semestre de l'année révèlent un effondrement des recettes nettes du tourisme et des voyages pour les pays dans lesquels ces secteurs tiennent une place importante (Grèce, Islande, Portugal et Turquie, par exemple) (graphique 1.18, page 2). De plus, comme le montre la page 3 du graphique 1.18, les pays où le tourisme et les voyages représentent une part élevée du PIB devraient connaître une baisse d'activité plus marquée en 2020–21 par rapport aux prévisions antérieures à la pandémie de COVID-19. En outre, les pays exportateurs de pétrole ont subi un choc sévère des termes de l'échange dû à la baisse des prix du pétrole et font face à des perspectives extérieures plus difficiles.

Envois de fonds. Les flux d'envois de fonds ont nettement diminué au début de la période de confinement, mais montrent des signes de reprise. Néanmoins, le risque d'une baisse des paiements et des transferts effectués par des travailleurs migrants vers leur pays d'origine est très élevé, en particulier pour des pays comme le Bangladesh, l'Égypte, le Guatemala, le Pakistan, les Philippines et, de manière plus générale, les pays d'Afrique subsaharienne.

En 2020, les déficits et les excédents des transactions courantes à l'échelle mondiale devraient diminuer et atteindre leur plus bas niveau de ces deux dernières décennies, puis rester globalement stables par la suite (graphique 1.19). Parmi les pays créanciers, les excédents devraient baisser en Asie de l'Est et, dans une moindre mesure, en Allemagne et aux Pays-Bas, en raison de la dégradation de l'environnement extérieur, tandis que les pays exportateurs de pétrole devraient voir leur excédent se transformer en un modeste déficit. Ces prévisions contrebalancent une légère augmentation de l'excédent prévu pour la Chine. Parmi les pays débiteurs, des déficits moins élevés sont anticipés pour l'Amérique latine, malgré des chocs des termes de l'échange négatifs dus principalement à une demande intérieure particulièrement faible, ainsi que pour l'Inde et le Royaume-Uni, en raison de la chute des prix du pétrole et du tassement de la demande intérieure. En revanche, les positions créditrices et débitrices en pourcentage du PIB devraient augmenter en 2020 : la hausse des ratios découle de la baisse

du dénominateur, conséquence du fort recul de l'activité. Les ratios devraient ensuite progressivement diminuer au cours la période de projection, à mesure que le PIB se redressera et pour autant que les déséquilibres des comptes courants restent modérés.

Forts risques de détérioration des résultats en matière de croissance

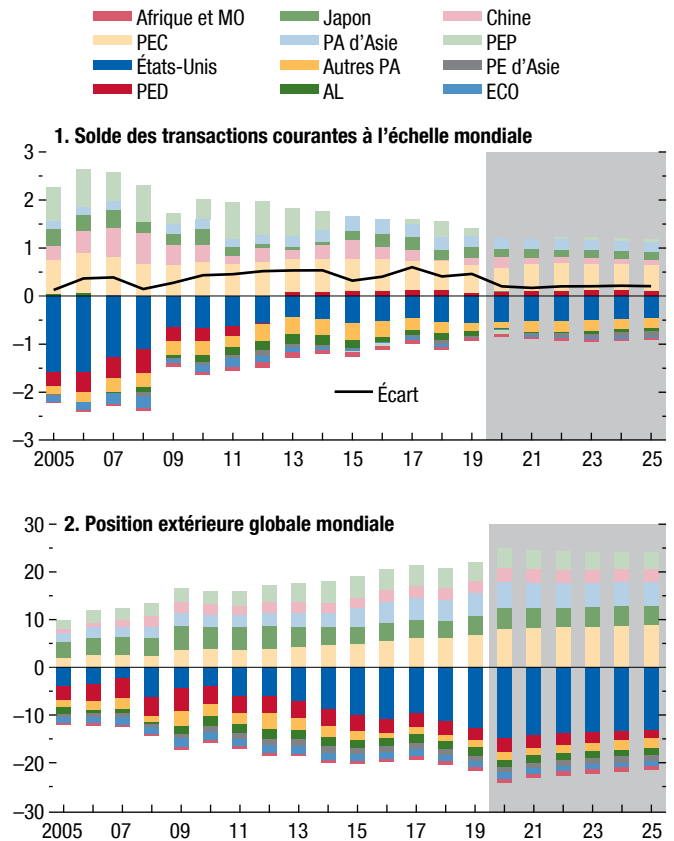
L'incertitude de fond concernant l'évolution de la pandémie rend difficile une évaluation quantitative de la balance des risques pesant sur les prévisions de référence décrites ci-dessus.

Du côté *positif*:

- *La récession pourrait se révéler moins grave* que prévu si le retour à la normale sur le plan économique se déroule plus rapidement qu'attendu dans les régions qui ont procédé à une réouverture, sans que cela n'entraîne un rebond du nombre d'infections.
- *Prolongation des contre-mesures budgétaires.* Les prévisions actuelles sont établies en ne tenant compte que des mesures mises en œuvre ou annoncées à ce jour. Ainsi, l'orientation générale de la politique budgétaire dans les pays avancés et les pays émergents devrait devenir nettement moins accommodante en 2021, conformément à la transition prévue vers une croissance tirée par l'activité privée (graphique 1.20). La prolongation des contre-mesures budgétaires permettrait de porter la croissance mondiale au-dessus du niveau de référence prévu en 2021.
- *Une croissance plus rapide de la productivité* pourrait être engendrée par des mutations dans les systèmes de production, de distribution et de paiement (nouvelles techniques médicales, nouveaux services fondés sur des données, travail à distance dans plus de secteurs de l'économie, etc.).
- *Des avancées en ce qui concerne les traitements* pourraient permettre aux systèmes de santé de mieux gérer le nombre de personnes infectées, tandis que certains changements opérés sur le lieu de travail et de la part des consommateurs dans l'optique de réduire la transmission pourraient permettre à l'activité de retrouver plus rapidement son niveau d'avant la pandémie sans déclencher des vagues d'infection à répétition.
- *La production d'un vaccin sûr et efficace* primerait sur tous les autres facteurs d'amélioration. S'il est produit à l'échelle nécessaire et proposé dans le monde entier à des prix abordables, le vaccin susciterait un regain de confiance et engendrerait de meilleurs résultats en matière de croissance que ceux prévus dans le scénario de

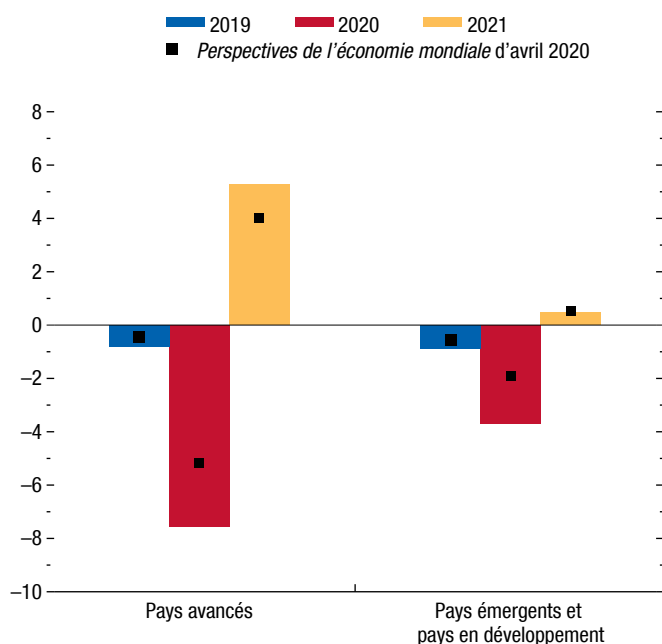
Graphique 1.19. Solde courant et positions extérieures
(En pourcentage du PIB mondial)

En 2020, les déficits et excédents des soldes courants à l'échelle mondiale devraient diminuer à un niveau jamais atteint au cours des deux dernières décennies.



Graphique 1.20. Évolution du secteur budgétaire, 2019–21 (Variation du solde budgétaire primaire structurel, en pourcentage du PIB potentiel)

L'extension des contre-mesures budgétaires constitue un risque de nature haussière pour la croissance mondiale.



Source : estimations des services du FMI.

référence, notamment en permettant une reprise plus complète dans les secteurs où les contacts sont fréquents et dans l'industrie du voyage. Certains de ces aspects sont décrits dans l'encadré scénario 1, qui présente des projections de croissance selon différents scénarios.

Les risques de dégradation restent toutefois considérables. Ils peuvent notamment prendre les formes suivantes :

- *Des épidémies* pourraient se répéter dans certains endroits. Si le virus se propage à nouveau, si la recherche de traitements et vaccins progresse plus lentement qu'escompté, ou si l'accès à ces derniers demeure inégal selon les pays, l'activité économique pourrait se révéler plus faible que prévu, sous l'effet d'une prolongation des mesures de distanciation physique et d'un durcissement du confinement. Les retombées transfrontalières d'un recul de la demande extérieure pourraient amplifier les effets des chocs spécifiques à un pays ou à une région sur la croissance mondiale.
- *Une fin prématurée de l'aide apportée par les pouvoirs publics* ou un mauvais ciblage des mesures en raison de problèmes de conception et de mise en œuvre

pourraient entraîner la dissolution de relations économiques par ailleurs viables et productives, ce qui aggraverait les erreurs d'affectation.

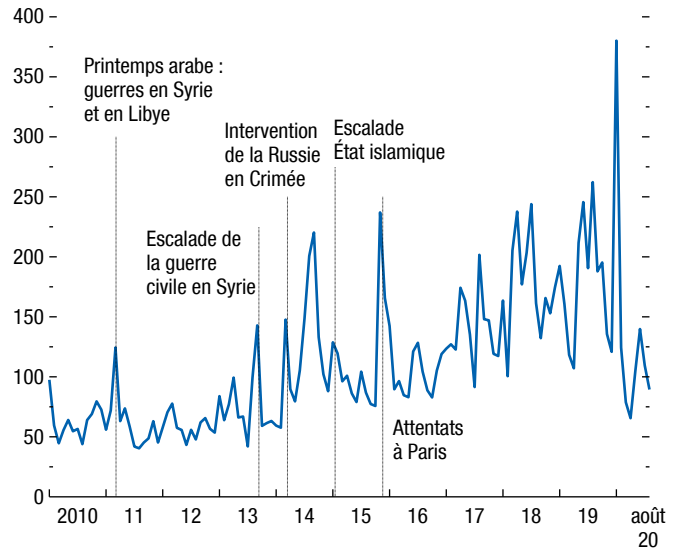
- *Les conditions financières pourraient se resserrer à nouveau*, comme en mars, ce qui mettrait en évidence des facteurs de vulnérabilité. Un arrêt brutal de l'octroi de nouveaux prêts (ou l'incapacité à reconduire ceux en cours) ferait basculer certains pays dans des crises d'endettement et ralentirait encore l'activité.
- *Pénuries de liquidités et insolvabilité*. Les récessions profondes entraînent invariablement une pénurie généralisée de liquidités, car les entreprises subissent des pertes de recettes immédiates, mais doivent néanmoins assumer leurs charges salariales, payer leurs frais fixes et remplir leurs obligations au titre du service de la dette. Une pénurie prolongée de liquidités peut facilement se traduire par des faillites et des fermetures d'entreprises. Cette fois-ci, quelques faillites marquantes ont été enregistrées, par exemple dans les secteurs de la vente au détail et de la location de voitures, et le taux de défaillance des obligations d'entreprises, plus généralement, est à son plus haut niveau depuis la crise financière mondiale (édition de juin 2020 de la mise à jour du Rapport sur la stabilité financière dans le monde). Toutefois, les contre-mesures énergiques qui ont été rapidement mises en œuvre ont probablement permis d'éviter davantage de faillites jusqu'à présent. Compte tenu de la gravité de la récession et du retrait éventuel d'une partie de l'aide d'urgence dans certains pays, le risque qu'un plus grand nombre d'entreprises connaissent de graves pénuries de liquidités et fassent faillite est toutefois réel (encadré 1.3). De fortes pertes d'emplois et de revenu en résulteraient, ce qui affaiblirait encore la demande. Dans le même temps, les volants de fonds propres des banques s'épuiseraient et l'offre de crédit serait restreinte, ce qui accentuerait le ralentissement.
- *Intensification des troubles sociaux*. Les épisodes d'agitation sociale à l'échelle mondiale ont augmenté en 2019, puis diminué au début de la pandémie (encadré 1.4). Si les causes profondes qui les sous-tendent varient d'un pays à l'autre, dans de nombreux cas, il est notamment question d'une perte de confiance dans les institutions établies, d'un manque de représentation dans les structures de gouvernance et de la perception d'un décalage entre les priorités des dirigeants et les problèmes de la population. En juin, les troubles sociaux se sont intensifiés aux États-Unis et ont rapidement donné lieu à des protestations contre le racisme institutionnel et l'inégalité raciale dans le monde

entier. Des protestations plus généralisées ou de plus longue durée pourraient nuire au climat de confiance et peser davantage sur l'activité. L'intensification des troubles sociaux pourrait également compliquer l'économie politique des efforts de réforme, au détriment de la croissance à moyen terme ou de la viabilité des finances publiques.

- **Tensions géopolitiques.** Bien qu'elles semblent s'être estompées au cours de la pandémie (graphique 1.21), les tensions géopolitiques pourraient s'accroître à nouveau. En outre, la fragilité des relations entre les pays producteurs de pétrole de la coalition OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole, ainsi que la Russie et d'autres pays exportateurs de pétrole non membres de l'OPEP) présente des risques pour l'approvisionnement mondial en pétrole. Une nouvelle chute des prix, comme celle observée en mars, nuirait gravement à l'activité des pays exportateurs de pétrole et donnerait lieu à une croissance plus faible que prévu.
- **Incertitude entourant les politiques commerciales et frictions dans le secteur des technologies.** Malgré la récente confirmation de la première phase de l'accord commercial entre les États-Unis et la Chine signé au début de l'année, les tensions entre les deux plus grandes puissances économiques mondiales restent fortes sur de nombreux plans. En outre, l'accord transitoire entre le Royaume-Uni et l'Union européenne expire le 31 décembre 2020. Si les deux parties ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente et à ratifier un accord commercial avant cette date, les barrières qui entravent leurs échanges commerciaux vont considérablement se renforcer, ce qui ferait augmenter les coûts des entreprises et pourrait mettre en péril des accords de longue date en matière de production transfrontalière. De plus, la plupart des barrières tarifaires et non tarifaires génératrices de distorsions qui ont été instituées au cours des deux dernières années restent en place (graphique 1.22). L'Organe d'appel de l'Organisation mondiale du commerce a cessé de fonctionner en raison d'une impasse concernant la désignation de nouveaux membres, ce qui jette un doute sur le caractère exécutoire des engagements juridiques liés à cette organisation. Par ailleurs, du fait de la multiplication des différends commerciaux dans le domaine des technologies, les chaînes d'approvisionnement mondiales font face à des menaces supplémentaires dues à une bifurcation des normes et des plateformes technologiques. Du côté positif, l'accord commercial entre le Canada, les États-Unis et le Mexique est entré en vigueur le 1^{er} juillet, ce qui contribue à réduire l'incertitude entourant les politiques

Graphique 1.21. Indice du risque géopolitique (Indice)

Les tensions géopolitiques semblent s'être estompées au cours de la pandémie, mais pourraient s'accroître de nouveau.



Source : Caldara et Iacoviello (2018).

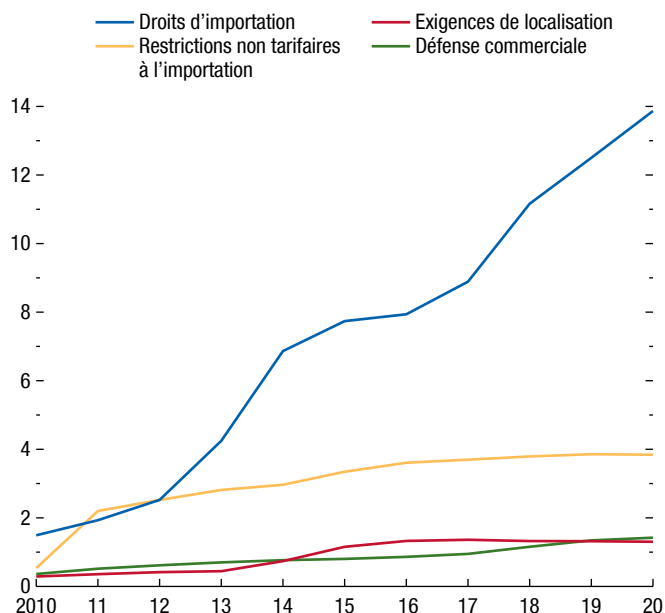
Note : L'indice du risque géopolitique de Caldara et Iacoviello reflète les résultats automatisés de recherches de texte dans les archives électroniques de 11 journaux nationaux et internationaux. L'indice est calculé en comptant le nombre d'articles relatifs au risque géopolitique dans chaque journal pour chaque mois (en pourcentage du nombre total d'articles) ; l'indice est normalisé pour atteindre en moyenne une valeur de 100 dans la décennie 2000–09.

commerciales à court terme (graphique 1.23). Toutefois, des frictions persistantes (par exemple, sur l'aluminium, les règles d'origine dans le secteur automobile et le commerce des produits laitiers) pourraient entraver la mise en œuvre de l'accord. L'incertitude qui entoure les politiques commerciales pourrait s'accroître à nouveau dans ces circonstances ou dans le cadre de pourparlers avec d'autres partenaires commerciaux, ce qui pèserait sur la croissance mondiale.

- **Catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques.** La fréquence et l'intensité accrues des catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques, telles que les tempêtes tropicales, les inondations, les vagues de chaleur, les sécheresses et les incendies de forêt, ont fait de nombreuses victimes et causé une perte généralisée des moyens de subsistance dans de nombreuses régions au cours de ces dernières années (par exemple en Afrique orientale et australe, en Asie du Sud, en Australie et dans les Caraïbes). Les changements climatiques, l'un des principaux facteurs de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité de ces catastrophes,

Graphique 1.22. Part des importations mondiales concernées par des restrictions à l'importation instituées par des pays
(En pourcentage)

La plupart des barrières tarifaires et non tarifaires génératrices de distorsions qui ont été instituées au cours des deux dernières années restent en place.



Source : Global Trade Alert.

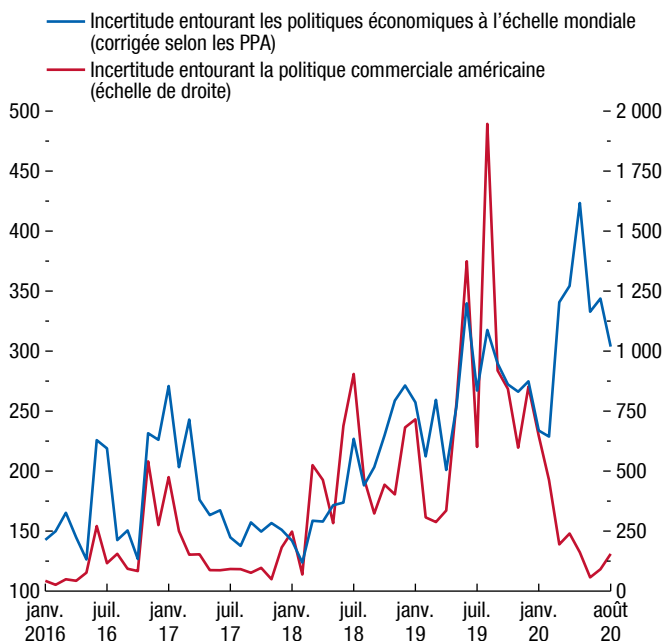
ont déjà produit des effets visibles, et pas seulement dans les régions où les sinistres se produisent. Les catastrophes naturelles pourraient également engendrer des migrations transfrontalières et des tensions financières (par exemple dans le secteur des assurances) ou alourdir le fardeau de la morbidité. Elles peuvent en outre avoir des effets qui persistent longtemps après le sinistre lui-même (comme cela a été observé dans certaines régions d'Afrique orientale, où les fortes pluies de la fin 2019 et du début de cette année ont contribué à une invasion de criquets d'une ampleur exceptionnelle, la pire depuis des décennies, ce qui a mis en péril l'approvisionnement alimentaire dans la région).

Priorités à court terme : allouer suffisamment de ressources aux systèmes de santé et limiter les dégâts sur le plan économique

L'économie mondiale est en proie à la crise sanitaire la plus dévastatrice et à la pire récession qu'elle ait connues au cours de ces dernières décennies. Toutes les grandes économies devraient fonctionner bien en deçà de leurs

Graphique 1.23. Incertitude et tensions commerciales
(Indice)

L'incertitude mondiale entourant les politiques commerciales a diminué récemment, mais les tensions commerciales restent fortes.



Source : Baker, Bloom et Davis (2016).

Note : L'indice mondial d'incertitude entourant les politiques économiques de Baker-Bloom-Davis est une moyenne pondérée par le PIB des indices d'incertitude de 20 pays : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Corée, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Russie et Suède. Moyenne de l'indice mondial d'incertitude entourant les politiques économiques de 1997 à 2015 = 100 ; moyenne de l'indice d'incertitude entourant la politique commerciale américaine de 1985 à 2010 = 100 ; PPA = parités de pouvoir d'achat.

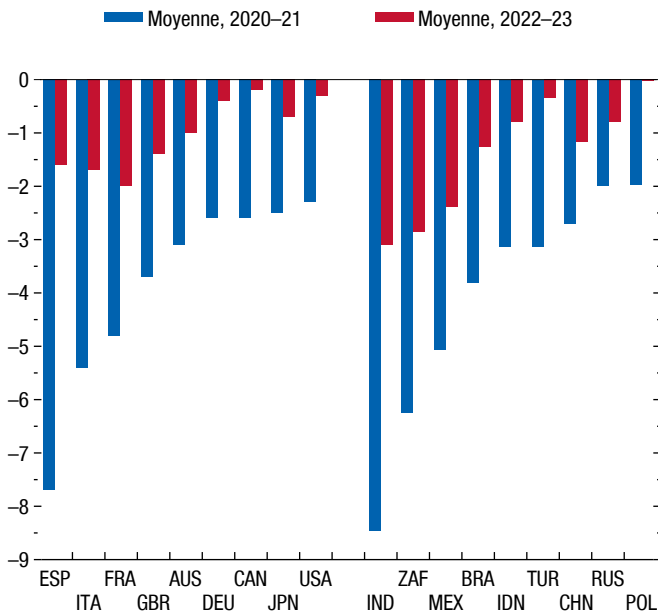
capacités en 2020 et 2021 (graphique 1.24). En outre, les risques de détérioration sont considérables. La double priorité immédiate consiste à s'assurer que les systèmes de santé disposent de ressources suffisantes et à limiter les dégâts sur le plan économique.

Des arbitrages difficiles : impératifs à court terme, mais défis à moyen terme

En plus de lutter contre la profonde récession à court terme, les dirigeants doivent relever des défis complexes pour placer les pays sur la trajectoire d'une plus forte croissance de la productivité, tout en veillant à ce que les gains soient répartis équitablement et que la dette demeure viable. De nombreux pays doivent déjà faire des arbitrages très difficiles entre la mise en œuvre de mesures favorisant la croissance à court terme et l'évitement d'une

Graphique 1.24. Projections des écarts de production, 2020–23
(En pourcentage)

Les pays devraient fonctionner bien en deçà de leurs capacités en 2020 et 2021.



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

nouvelle accumulation de dette dont il sera difficile d'assurer ensuite le service, compte tenu du coup porté par la crise au potentiel de production. Les mesures visant à soutenir l'économie à court terme doivent donc être conçues en veillant à placer les pays sur des trajectoires de croissance plus forte, équitable et résiliente.

Les mesures fiscales et budgétaires doivent privilégier les initiatives susceptibles de relever le potentiel de production, d'assurer une croissance participative profitant à tous et de protéger les groupes vulnérables. L'endettement supplémentaire consenti pour financer ces initiatives aura plus de chance d'être amorti à terme si l'économie et la future matière imposable sont élargies, plutôt que si les emprunts servent à financer des subventions mal ciblées ou des dépenses courantes inefficaces. Les investissements dans la santé, dans l'éducation et dans des projets d'infrastructure à fort rendement qui contribuent également à diminuer la dépendance de l'économie au carbone peuvent favoriser la réalisation de ces objectifs. Les dépenses consacrées à la recherche peuvent promouvoir l'innovation et l'adoption de technologies, principaux moteurs de la croissance de

la productivité sur le long terme. Par ailleurs, préserver les dépenses sociales essentielles peut permettre de garantir la protection des personnes les plus vulnérables tout en soutenant l'activité à court terme, étant donné que ces fonds sont consacrés à des groupes qui sont plus susceptibles de dépenser leur revenu disponible que des personnes plus riches. Dans tous les cas, il sera indispensable de respecter les normes les plus strictes en matière de transparence de la dette afin d'éviter de futures difficultés de refinancement et une augmentation des primes de risque souverain, qui relèverait le coût de l'emprunt dans l'ensemble de l'économie.

Renforcer la coopération multilatérale

La dimension mondiale du choc, ses retombées transfrontalières et les difficultés communes qui en résultent mettent en évidence la nécessité de déployer d'importants efforts au niveau multilatéral pour faire face à la crise sanitaire et économique.

Coopération multilatérale à l'appui des systèmes de santé.

Les efforts nationaux en matière de santé devront être complétés par une vaste coopération multilatérale. Une priorité essentielle consiste à financer les engagements d'achat anticipé de vaccins en cours d'essai afin d'encourager une intensification rapide de la production et de la distribution de doses à des prix abordables dans le monde entier (la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI) et l'Alliance du Vaccin (GAVI) sont des exemples d'initiatives multilatérales coordonnées qui agissent dans ce sens). L'incertitude et le risque d'échec associés à la recherche de vaccins efficaces et sûrs rendent le financement international particulièrement important. Il est également prioritaire à cet égard de venir en aide aux pays dont les capacités sanitaires sont limitées. Ceux-ci ne pourront éviter un bilan humain catastrophique que si la communauté internationale accroît l'aide médicale qui leur est apportée. Les pays devraient également continuer de lever les restrictions commerciales qui pèsent sur des fournitures médicales essentielles et de partager les renseignements dont ils disposent sur la pandémie ainsi que sur la recherche de vaccins et de traitements.

Aide financière pour les pays en difficulté. Outre l'apport de matériel et de savoir-faire médical, plusieurs pays émergents et pays en développement, et plus particulièrement des pays à faible revenu, ont besoin d'une aide de la communauté internationale sous forme d'allègement de la dette, de dons et de financement à des conditions avantageuses. S'appuyant sur l'initiative du Groupe des

Vingt en faveur d'une suspension temporaire du service de la dette officielle des pays à faible revenu, les créanciers privés devraient accorder le même traitement à ces pays afin qu'ils puissent conserver des liquidités internationales et consacrer des ressources aux dépenses de santé et aux mesures d'aide prioritaires. Lorsque la dette doit être restructurée, tous les emprunteurs de pays à faible revenu et de pays émergents et tous les créanciers doivent convenir rapidement de modalités acceptables par toutes les parties. Le dispositif mondial de sécurité financière peut également aider les pays à faire face à un financement extérieur insuffisant. Dans le cadre de sa riposte à la crise de la COVID-19, le FMI a ajouté aux mécanismes de prêt dont il dispose une ligne de crédit renouvelable et reconstituable pour les pays membres dont les fondamentaux et les cadres macroéconomiques sont solides. Il a également fourni de nouveaux financements au moyen d'autres facilités de prêt, a temporairement augmenté les limites d'accès aux ressources au titre de ses mécanismes de financement d'urgence et a amélioré sa capacité à procéder à un allègement du service de la dette sous forme de dons.

Mesures au niveau national

Créer une marge de manœuvre pour financer des dépenses élevées de lutte contre la crise. Une riposte économique ambitieuse et énergique est déjà en cours dans plusieurs pays, notamment dans les pays avancés qui, grâce à leur statut d'émetteurs de monnaies de réserve, disposent de plus de latitude que les pays émergents et les pays en développement pour faire face à la crise. Plus la crise se prolongera, plus les pouvoirs publics seront sollicités sur le plan budgétaire, en particulier pour financer les dépenses de santé, les allocations de chômage, les transferts monétaires et les initiatives anticycliques visant à relancer l'activité. Tant que la crise perdure, les États doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour atténuer la profonde récession et se tenir prêts à adapter leur stratégie à l'évolution de la pandémie et à ses effets sur l'activité. Lorsque les règles budgétaires risquent de limiter leur action, une suspension temporaire de ces règles se justifie, dans la mesure où elle s'accompagne d'un engagement en faveur d'une consolidation progressive une fois la crise passée, afin de garantir le respect des règles à moyen terme. Il serait possible de dégager une marge pour les besoins de dépenses immédiats en donnant la priorité aux mesures de lutte contre la crise et en réduisant les subventions mal ciblées et sources de gaspillages. Une gestion prudente de la dette, en prolongeant les échéances des emprunts publics et en maintenant des taux d'intérêt bas

dans la mesure du possible, peut permettre d'économiser les charges liées au service de la dette et de libérer des ressources de l'enveloppe budgétaire pour les réorienter vers des mesures d'atténuation de la crise (voir également les recommandations énoncées dans FMI, 2020). Malgré la difficulté que représente la prise de nouvelles mesures visant à accroître les recettes pendant la crise, les gouvernements devront peut-être envisager d'augmenter les impôts progressifs pour les particuliers mieux nantis et ceux qui sont relativement moins éprouvés par la crise (y compris en relevant les taux d'imposition appliqués aux tranches supérieures de revenu, à l'immobilier haut de gamme, aux gains en capital et au patrimoine), ainsi que d'apporter des modifications à la fiscalité des entreprises pour veiller à ce que celles-ci paient un impôt en rapport avec leur rentabilité (voir aussi le chapitre 1 de l'édition d'octobre 2020 du Moniteur des finances publiques). Les pays devraient également coopérer à la conception d'une fiscalité internationale des entreprises adaptée aux problèmes posés par l'économie numérique. Tout en mettant en œuvre ces initiatives, les autorités budgétaires devraient aussi exprimer clairement leur détermination à garantir la viabilité des finances publiques et élaborer ainsi des plans d'assainissement crédibles qui pourront être mis en œuvre après la crise.

Ces objectifs sont partagés par tous les pays touchés par la crise sanitaire et économique, laquelle a des répercussions particulièrement graves sur ceux qui dépendent fortement du tourisme, des exportations de pétrole et des envois de fonds en provenance de l'étranger. L'ampleur de la tâche est généralement bien plus élevée dans les pays qui ont abordé cette crise avec de sérieux facteurs de vulnérabilité, une marge de manœuvre limitée et une vaste économie informelle qui restreint la mesure dans laquelle les aides versées au moyen des registres fiscaux et des circuits bancaires en place peuvent parvenir aux personnes vulnérables. Ces éléments sont généralement corrélés à un resserrement des conditions d'emprunt. Sans un appui extérieur solide, les pays, en particulier ceux à faible revenu qui ont des systèmes de santé fragiles, qui souffrent de pénuries alimentaires et médicales et qui connaissent des conditions de sécurité instables, pourraient être asphyxiés par la crise sanitaire et économique.

Consacrer des ressources aux soins de santé. Alors que la pandémie continue de se propager, tous les pays, même ceux où le nombre d'infections semble avoir atteint son maximum, doivent donner à leur système de santé les moyens de répondre à une forte demande. Ils doivent ainsi dégager des ressources suffisantes et donner la priorité aux dépenses de santé en fonction des besoins recensés,

notamment pour le dépistage, le suivi des personnes ayant été en contact avec un malade, le matériel de protection individuelle, les équipements d'urgence tels que des respirateurs, et des installations telles que des salles d'urgences, des services de soins intensifs et des unités d'isolement.

Mesures visant à limiter les dommages économiques là où la pandémie s'accélère. Dans les pays où le nombre d'infections continue sans cesse d'augmenter, la priorité absolue est de ralentir la transmission du virus. Comme il ressort du chapitre 2, les mesures de confinement permettent de réduire efficacement le nombre d'infections. Elles constituent un investissement nécessaire en matière de santé publique et ouvrent la voie à une future reprise économique après le fort ralentissement provoqué par les restrictions aux déplacements.

- Dans cette situation, les contre-mesures de politique économique devraient limiter les dégâts en amortissant les pertes de revenu des personnes et des entreprises. Les mesures particulièrement efficaces à cet égard se traduisent notamment par des allègements fiscaux temporaires en faveur des personnes et des entreprises touchées, des subventions salariales versées aux travailleurs en chômage partiel, des transferts monétaires, l'octroi de reports de paiements financiers et des congés payés pour maladie ou raison familiale. L'assouplissement des conditions d'admissibilité à l'assurance chômage et l'amélioration de la couverture des travailleurs indépendants devraient également être envisagés dans le cadre des efforts visant à renforcer le dispositif de protection sociale dans son ensemble. Ces mesures ont déjà permis d'accroître le revenu disponible dans de nombreux pays avancés et, à un degré moindre, dans les pays émergents et les pays en développement, empêchant ainsi une baisse encore plus marquée des dépenses. Le cas échéant, des garanties de crédit temporaires et une restructuration des prêts peuvent aider les entreprises solvables mais illiquides à rester à flot et contribuer à préserver les relations de travail qui devraient rester viables après la pandémie.
- Dans le même temps, des programmes de reconversion et de recyclage devraient être mis en place dans la mesure du possible, afin que les travailleurs puissent, si nécessaire, chercher un emploi dans d'autres secteurs. Étant donné que la transition risque de prendre du temps, les travailleurs victimes de suppressions d'emplois auront besoin d'une aide au revenu de longue durée, adaptée au temps qu'il leur faudra pour se reconvertir et trouver un emploi.
- En complément des mesures ciblées mises en œuvre, une riposte globale sur le plan monétaire, financier,

réglementaire et budgétaire peut contribuer à prévenir des ralentissements plus profonds et plus durables, même si les restrictions aux déplacements entravent sa capacité à stimuler les dépenses à un niveau comparable à celui observé lors des autres récessions. Cette riposte globale peut dynamiser l'offre de crédit (par exemple par un appui de la banque centrale en matière de liquidités et des mécanismes ciblés de réaffectation des prêts en faveur des entreprises touchées ou par des mesures réglementaires visant à assouplir temporairement les normes de classement des prêts et les exigences en matière de provisionnement). L'augmentation des coûts d'emprunt peut être jugulée par des réductions des taux directeurs des banques centrales, lorsque les taux d'intérêt n'ont pas encore atteint leur borne inférieure effective, ou par des achats d'actifs et des cadrages prospectifs, lorsque les taux d'intérêt se situent déjà à cette limite. Les banques centrales des pays émergents qui procèdent à des achats d'actifs doivent communiquer clairement sur les objectifs de leur programme et sur leur cohérence avec les objectifs de stabilité des prix. Elles pourront ainsi atténuer les risques d'inflation, de fuite des capitaux et de perception d'une domination de la politique budgétaire sur la politique monétaire. Une relance budgétaire par des investissements dans les infrastructures publiques ou des réductions d'impôts généralisées (lorsque les conditions de financement le permettent) peut renforcer la confiance, préserver les flux de trésorerie des entreprises et limiter le nombre de faillites.

À mesure que la pandémie évolue, que ses effets sur les différents secteurs se font plus évidents et que les dirigeants savent mieux quelles interventions sont les plus efficaces, les mesures de politique économique visant à limiter les dégâts devront elles aussi être adaptées. Il faudra éviter de bloquer les personnes et les intrants dans des secteurs peu susceptibles de retrouver leur dynamisme d'avant la pandémie, tout en soutenant les plus vulnérables.

Favoriser la reprise là où une réouverture est en cours.

Comme indiqué plus haut, de nombreux pays qui avaient pris des mesures de réouverture en mai et juin ont depuis ralenti ou interrompu ce processus. Des fermetures de lieux de travail restent en vigueur, mais sont moins fréquentes qu'il y a quelques mois. À mesure que la réouverture se poursuit, les autorités doivent soutenir la reprise en veillant au caractère progressif du retrait des aides ciblées, en continuant de faciliter une réaffectation vers des secteurs moins touchés par la distanciation physique et en prévoyant autant que possible des mesures de relance.

- Le retrait de mesures telles que les subventions salariales, les transferts monétaires, la hausse des prestations d'assurance chômage et les garanties de crédit pour les petites et moyennes entreprises devrait se faire en fonction du rythme de la reprise et ne commencer qu'après un redressement durable de l'activité. Une suppression prématurée de ces éléments vitaux, en particulier lorsque les infections se multiplient et exigent éventuellement la prise de nouvelles mesures d'endiguement, risque de replonger l'économie dans la récession. En outre, le rythme auquel certaines mesures sont retirées doit dépendre de la structure de l'économie. Par exemple, dans les pays comptant une forte proportion de travailleurs indépendants et une vaste économie informelle, il peut se révéler nécessaire de poursuivre plus longtemps les transferts en espèces et en nature en faveur des ménages, tandis que d'autres mesures peuvent être abandonnées. Dans les pays où les moyennes et grandes entreprises représentent une part importante de l'emploi, il peut être nécessaire, pour éviter une augmentation soudaine du chômage, de maintenir les garanties de crédit et l'appui à la liquidité pour les entreprises ainsi que les subventions salariales pour les travailleurs salariés, même si d'autres mesures d'urgence sont progressivement supprimées.
- À mesure que des ressources budgétaires sont dégagées de l'aide ciblée, une partie de celles-ci devrait être réaffectée à l'investissement public. Les autorités peuvent par exemple investir dans les énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité du réseau électrique et la modernisation des bâtiments afin d'en réduire l'empreinte carbone (voir aussi le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2020 du *Moniteur des finances publiques*). En outre, à mesure qu'elles mettent fin aux dispositifs d'urgence, elles devraient augmenter les dépenses sociales afin de protéger les personnes les plus vulnérables. Par exemple, lorsque des lacunes existent et selon les besoins, elles pourraient insister sur certaines mesures de protection sociale, notamment les congés payés pour maladie ou raison familiale, l'assouplissement des conditions d'admissibilité à l'assurance chômage et le renforcement de la couverture des prestations de santé.
- En complément de ces efforts, des subventions à l'embauche et une hausse des dépenses en faveur de la reconversion, associées à une aide au revenu pour les travailleurs victimes de suppressions d'emplois, peuvent contribuer à faciliter la transition. Les mesures visant à réduire les rigidités du marché du travail qui dissuadent les entreprises d'embaucher peuvent également contribuer à la réorientation des emplois vers des secteurs en

expansion. En outre, une partie importante de la réorientation consistera à assainir les bilans (pour des précisions, voir la partie sur les mesures permettant de relever les défis à moyen et long terme).

- Pendant la période de transition, dans les pays où les anticipations d'inflation sont ancrées, une politique monétaire accommodante peut être utile, car elle permettrait de faire en sorte que les coûts de l'emprunt restent faibles et les conditions de crédit favorables. Les perspectives d'une inflation relativement faible à moyen terme laissent penser que les banques centrales disposent d'une marge de manœuvre pour permettre à la reprise de s'enraciner fermement avant de sortir de leur cadre actuel.

Limiter les dégâts dans les pays disposant d'une vaste économie informelle. Bon nombre des mesures évoquées jusqu'à présent reposent sur des registres fiscaux bien établis et sur un accès généralisé aux comptes bancaires pour s'assurer que l'aide parvient à ceux qui en ont besoin. Or, ces infrastructures font souvent défaut dans les pays où l'emploi informel est très répandu. Dans ces pays, l'aide publique peut être fournie au moyen de systèmes de paiement numériques, comme cela a été fait au Bénin et en Côte d'Ivoire (voir aussi Díez *et al.*, 2020). Dans certains pays, des bases de données centralisées dotées de numéros d'identification ont été utilisées pour apporter une aide ciblée aux commerçants, aux chauffeurs de taxi et aux autres groupes les plus éprouvés pendant le confinement (par exemple au Togo). D'autres problèmes se posent lorsque les personnes ne possèdent pas de téléphone portable ou de numéro d'identification et ne peuvent donc pas recevoir de paiements numériques. Dans ces cas, les solutions peuvent consister en une aide en nature sous forme de nourriture, de médicaments ou d'autres produits de première nécessité fournis par les autorités locales, des organisations de proximité ou des magasins spécialisés qui stockent des produits subventionnés (Prady, 2020).

Pour faire face à d'autres chocs, les dirigeants devraient également renforcer les mécanismes permettant d'apporter automatiquement et rapidement une aide temporaire en cas de récession. Comme mentionné dans l'édition d'avril 2020 des PEM, les mesures de relance budgétaire fondées sur des règles et déclenchées en cas de détérioration de la situation macroéconomique (par exemple les transferts monétaires temporaires en faveur des ménages à faibles revenus dont les liquidités sont limitées qui sont mis en œuvre lorsque le chômage ou les demandes de prestations de chômage dépassent un certain seuil) peuvent contribuer à atténuer les ralentissements.

Mesures permettant de relever les défis à moyen et à long terme

La pandémie de COVID-19 est un phénomène qui génère des mutations sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Les dommages causés au potentiel de l'offre, l'accumulation de la dette et les conséquences pour les inégalités dont il a été question plus haut sont susceptibles d'exacerber des problèmes antérieurs à la pandémie. Par ailleurs, le recul de l'accumulation de capital humain constitue une nouvelle difficulté. La présente partie traite des mesures prioritaires à prendre pour relever ces défis.

Favoriser une croissance plus forte et viable sur le plan environnemental

La croissance de la productivité avait déjà ralenti dans les pays émergents et les pays en développement au cours des 15 années précédant la pandémie, et ce avant même la crise financière mondiale (Adler *et al.*, 2017 ; chapitre 2 de l'édition d'octobre 2018 des PEM). Dans les projections à moyen terme, les dommages causés au potentiel de l'offre s'expliquent en partie par la persistance des facteurs qui avaient entraîné un fléchissement de la croissance de la productivité dans les années précédant la pandémie : une croissance relativement lente des investissements, qui pèse sur l'accumulation de capital physique, des améliorations plus modestes du capital humain et un ralentissement des gains d'efficacité dans la combinaison des avancées technologiques et des facteurs de production disponibles, dû en partie à des inadéquations sectorielles.

Les initiatives qui peuvent contrecarrer ces facteurs consistent notamment à assainir les bilans et à se défaire des créances en souffrance afin que les investissements puissent se redresser rapidement. Les dirigeants devraient également s'attaquer aux rigidités du marché du travail et en réduire les barrières à l'entrée susceptibles d'entraver la réaffectation des ressources vers les secteurs en expansion. À cet égard, le bouleversement du secteur des entreprises provoqué par la pandémie, en particulier la sortie des petites entreprises, risque de renforcer la tendance à une augmentation généralisée de la concentration et du pouvoir de marché dans l'ensemble de l'économie (chapitre 3 de l'édition d'avril 2019 des PEM), ce qui constitue une menace pour le dynamisme de l'économie et l'innovation. Les cadres de concurrence et la surveillance des fusions d'entreprises doivent permettre de s'assurer que cette évolution ne conduit pas à des abus de pouvoir de marché et que les petites entreprises en démarrage puissent continuer de concurrencer les entreprises en place sur un pied d'égalité.

Favoriser de nouvelles perspectives de croissance, notamment pour accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. En outre, comme indiqué au chapitre 3, un effort d'investissement vert visant à accroître le recours aux énergies renouvelables, à améliorer l'efficacité du réseau et à rénover les bâtiments pour accroître les économies d'énergie pourrait également stimuler les dépenses d'investissement dans certains secteurs, notamment ceux des matériaux de construction et des systèmes de chauffage à faible consommation d'énergie, tout en accélérant la transition vers une trajectoire de croissance plus sobre en carbone. L'accord de l'Union européenne visant à consacrer 30 % de l'instrument de relance « Next Generation EU » aux dépenses relatives au changement climatique constitue un pas dans cette direction. Plus généralement, les efforts destinés à promouvoir l'investissement dans de nouveaux domaines de croissance contribueraient également à la réorganisation post-pandémique de l'économie à mesure que les entreprises tirent profit des nouvelles possibilités offertes. Un ensemble de nouvelles perspectives de croissance est apparu pendant la pandémie du fait de l'accélération du passage au commerce électronique, de la numérisation croissante de l'économie et de possibles innovations concernant de nouveaux services fondés sur des données. Un autre ensemble de possibilités est lié à la médecine et à la biotechnologie.

Stimuler l'accumulation de capital humain

Compte tenu de la fermeture des écoles et des universités pendant une grande partie de l'année 2020, la déscolarisation à l'échelle mondiale constituera probablement l'une des séquelles les plus durables de la crise de la COVID-19. L'apprentissage à distance pourrait ne pas suffire pour y remédier, même là où la connexion Internet à haut débit est généralisée, où les consommateurs ont un accès satisfaisant à l'apprentissage en ligne et où un enseignement complémentaire peut être dispensé à domicile. La déscolarisation peut avoir des conséquences durables pour les perspectives de revenu des individus tout au long de leur vie et pour la croissance de la productivité dans l'ensemble de l'économie. Les dirigeants devront élaborer des stratégies de rattrapage à appliquer lorsque la pandémie sera sous contrôle et qu'il sera possible de reprendre une scolarité à plein temps en toute sécurité. Les mesures envisageables pourraient consister à prévoir des fonds permettant de réajuster la durée de l'année scolaire, à former les enseignants aux méthodes de rattrapage pour remédier aux lacunes dues à la déscolarisation et à mettre en place ou généraliser des programmes

de soutien parascolaire (voir Banque mondiale, 2020b). Dans le même temps, les programmes éducatifs et professionnels devront répondre aux besoins de formation dans des domaines qui seront probablement très demandés (services d'urgence, infirmiers, techniciens de laboratoire et, plus généralement, connaissances informatiques permettant à davantage de personnes de profiter des possibilités de télétravail). Même s'il est procédé à ces adaptations, le taux de participation aux programmes professionnels peut demeurer insuffisant si la formation suppose l'acquisition d'un ensemble de compétences sensiblement différentes et difficiles, ce qui risque d'entraîner une augmentation persistante des abandons et du nombre de personnes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation.

Répartir les gains plus équitablement

Comme nous l'avons déjà mentionné, le recul de l'accumulation de capital humain est un élément qui risque d'accroître les inégalités en raison de la pandémie. Au-delà de l'enseignement, les mesures de dépenses sociales visant à lutter contre le creusement des inégalités consistent notamment à renforcer l'aide sociale (par exemple transferts monétaires conditionnels, bons alimentaires et vivres en nature, couverture des frais médicaux pour les ménages à faible revenu), à étendre l'assurance sociale (assouplissement des critères d'admissibilité à l'assurance chômage, extension de la couverture des congés payés pour maladie ou raison familiale) et à investir dans des programmes de reconversion et de recyclage permettant d'améliorer les perspectives de retrouver un emploi pour les travailleurs licenciés.

Résoudre les situations de surendettement

La portée des mesures visant à stimuler la croissance de la productivité, à accélérer la transition vers une économie sobre en carbone et à réduire les inégalités est souvent limitée, car les niveaux d'endettement élevés observés au début de la crise vont encore augmenter.

Surendettement des États. Les États dont l'encours de la dette est élevé devront envisager des mesures permettant d'augmenter les recettes et de réduire progressivement les dépenses à moyen terme. Il s'agit notamment d'accroître la progressivité du code des impôts, comme nous l'avons évoqué plus haut. Les efforts visant à élargir l'assiette de l'impôt peuvent se traduire par une réduction des allègements fiscaux accordés aux entreprises, un plafonnement plus strict des déductions de l'impôt sur le revenu des

personnes physiques, l'instauration d'une taxe sur la valeur ajoutée lorsque celle-ci n'est pas prévue dans le code des impôts, et l'amélioration de la couverture des registres fiscaux et de la transmission électronique des déclarations. Pour ce qui est des dépenses, réduire celles liées notamment aux subventions mal ciblées et inutiles contribuerait à la consolidation. Dans certains cas, la restructuration de la dette souveraine peut être nécessaire pour atténuer les contraintes de financement et rétablir la viabilité de la dette, bien que cela pose d'autres problèmes, notamment des conséquences potentiellement durables pour la crédibilité d'un État. Le cas échéant, il peut se révéler nécessaire d'activer des clauses d'action collective pour accélérer le processus. La restructuration peut prendre la forme d'un allongement des échéances, d'une réduction des taux d'intérêt, d'une réduction du principal (décote) et d'autres échanges de créances (avec des conditions renégociées).

Surendettement des entreprises. Pour résoudre le problème du surendettement probable des grandes entreprises au sortir de la crise, il faudra d'abord déterminer quelles entreprises sont considérées comme viables et peuvent être restructurées et lesquelles ne le sont pas. Dans le cas des entreprises d'importance systémique, des injections de capitaux peuvent être envisagées. Si le modèle économique d'une entreprise semble viable à moyen terme, il convient de restructurer son bilan et de lui fournir des liquidités. Il peut être nécessaire de renforcer (ou de mettre en place) des dispositifs spéciaux de restructuration extrajudiciaire pour faire face au nombre élevé de cas attendus. Il faudra appliquer des solutions de restructuration normalisées et des mesures d'incitation (échéances pour les accords, amendes pour les créanciers, menace de liquidation pour les débiteurs) pour accélérer la restructuration (Liu, Garrido et DeLong, 2020). Pour contribuer à gérer une éventuelle augmentation des prêts improductifs, les autorités de contrôle devraient renforcer la surveillance réglementaire (par exemple en faisant preuve de plus de rigueur en ce qui concerne le provisionnement, les annulations de créances et la comptabilisation des recettes), tandis que les banques devraient améliorer leurs capacités internes de gestion des prêts improductifs. Le développement des marchés des créances en souffrance peut être soutenu en améliorant l'accès aux informations sur les débiteurs, en supprimant les obstacles réglementaires (par exemple en permettant à des entités non bancaires de détenir et de gérer des prêts improductifs) et en améliorant la qualité des évaluations de garanties. Les règles fiscales qui empêchent les restructurations ou les annulations de dettes devraient également être modifiées (Aiyar *et al.*, 2015 ; Awad *et al.*, 2020).

Compte tenu de l'ampleur du choc de la pandémie de COVID-19 et de la possibilité que les faillites aient des répercussions plus fortes que lors d'une récession traditionnelle, il convient de soutenir la solvabilité plus massivement que d'habitude, sauf pour les entreprises qui étaient déjà insolvables avant le début de la crise. Des mesures fiscales, notamment le report rétroactif des pertes, pourraient contribuer à aider les entreprises jusqu'alors viables. Pour les grandes entreprises, l'aide peut prendre la forme d'injections directes de fonds propres ou de créances de second rang assorties de garanties qui permettent aux finances publiques de bénéficier d'un éventuel retour à la rentabilité. Pour les petites et moyennes entreprises non cotées en bourse, pour lesquelles les injections directes de fonds propres ne sont pas envisageables, il pourrait s'agir de leur verser des subventions qui seront partiellement récupérées au moyen d'une augmentation temporaire du taux d'imposition des sociétés.

Lorsque les chaînes de consommation et de production connaissent des mutations durables ou structurelles et que les perspectives à moyen terme d'une entreprise sont mauvaises, il peut être nécessaire de procéder à une liquidation pour réaffecter le capital et la main-d'œuvre à de meilleurs usages. Pour les entreprises devenues non viables en raison de mutations structurelles persistantes, il est essentiel de disposer d'un régime de faillite efficace et équitable qui permette de répartir les pertes entre les investisseurs, les banques et les propriétaires.

Des mesures multilatérales pour assurer une reprise durable à l'échelle mondiale

Au-delà de la pandémie actuelle, comme indiqué dans la partie sur les risques, l'intensification des tensions commerciales et technologiques entre les pays pourrait donner lieu à une croissance mondiale nettement

inférieure aux projections de référence. Une coopération multilatérale efficace permettant de désamorcer ces tensions et de combler les lacunes du système commercial multilatéral fondé sur des règles contribuerait grandement à prévenir cette dégradation.

Les pays doivent également agir collectivement pour tenir leurs engagements en matière d'atténuation des changements climatiques. Comme expliqué au chapitre 3, une action conjointe, menée en particulier par les plus gros émetteurs et combinant une hausse régulière des prix du carbone et le développement de l'investissement vert, est indispensable pour parvenir à des réductions d'émissions conformes à la limitation de l'augmentation de la température mondiale prévue dans les objectifs de l'Accord de Paris conclu en 2015. Un ensemble de mesures d'atténuation, largement adopté et porteur de croissance, pourrait accroître l'activité mondiale au moyen d'un investissement à court terme dans des infrastructures respectueuses de l'environnement, dont les coûts de production seraient modestes à moyen terme, car les pays abandonneraient progressivement les combustibles fossiles au profit de technologies plus propres. Par rapport au statu quo, cet ensemble de mesures donnerait un fort coup d'accélérateur aux revenus au cours de la deuxième moitié du siècle en permettant d'éviter des dommages et des risques de catastrophe imputables aux changements climatiques. La communauté internationale devrait également prendre de toute urgence des mesures visant à renforcer ses moyens de lutte contre des crises sanitaires calamiteuses, par exemple en augmentant les réserves d'équipements de protection et de fournitures médicales essentielles, en finançant la recherche et en assurant constamment une aide suffisante aux pays dont les capacités sanitaires sont limitées, notamment avec le concours d'organisations internationales.

Encadré scénario 1. Autres scénarios possibles

Ici, le modèle G-20¹ est utilisé pour estimer les possibles répercussions sur l'activité de deux voies que peut prendre l'évolution de la lutte contre la COVID-19. Dans la première (défavorable), l'endiguement du virus se révèle être plus difficile et plus long que prévu jusqu'à ce qu'un vaccin soit largement disponible. Dans la seconde (favorable), la lutte contre le virus se déroule bien sur tous les plans.

Évolution défavorable : l'endiguement se révèle beaucoup plus difficile que prévu

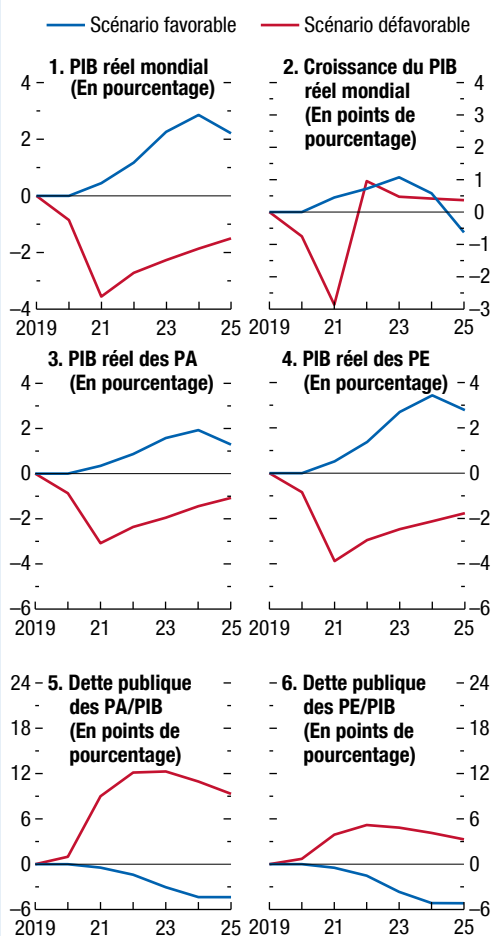
Dans le scénario défavorable (ligne rouge dans le graphique scénario 1), il est supposé que les mesures visant à endiguer la propagation (obligatoires ou facultatives) accroissent légèrement l'effet direct sur l'activité au cours du second semestre de 2020, car le virus se révèle plus difficile à maîtriser. En outre, il est supposé que, en 2021, les progrès sur tous les fronts de la lutte contre le virus sont plus lents que prévu dans le scénario de référence, notamment en ce qui concerne les vaccins, les traitements et le respect des consignes de distanciation physique visant à endiguer la propagation du virus. Cela entraîne une détérioration de l'activité dans les secteurs où les contacts sont nombreux, ce qui se répercute par un effet de revenu sur d'autres secteurs. Ces répercussions sur la demande intérieure sont ensuite amplifiées par les échanges commerciaux. Un resserrement des conditions financières est également supposé : les écarts de taux sur les obligations d'entreprises augmentent dans les pays avancés, et ces écarts ainsi que les écarts de rendement sur les obligations souveraines se creusent dans les pays émergents. L'augmentation en 2020 est assez modérée, mais plus marquée en 2021, car la faiblesse de l'activité persiste. Les conditions financières reviennent progressivement au niveau de référence au-delà de 2022. Selon les hypothèses retenues, les autorités budgétaires des pays avancés réagissent par une augmentation des transferts au-delà des stabilisateurs automatiques habituels, tandis que l'action de leurs homologues dans les pays émergents est plus restreinte, car seuls les stabilisateurs automatiques fonctionnent. Les autorités monétaires des pays avancés dont la marge de manœuvre conventionnelle est restreinte ont recours à des mesures

Les auteurs du présent encadré sont Ben Hunt et Susanna Mursula.

¹Le modèle G-20 est un modèle global et structurel de l'économie mondiale qui tient compte des répercussions internationales et des principales relations économiques entre le secteur des ménages, le secteur des entreprises et le secteur public, y compris la politique monétaire.

Graphique scénario 1. Autres évolutions possibles de la lutte contre le virus de la COVID-19

(Écart par rapport au scénario de référence)



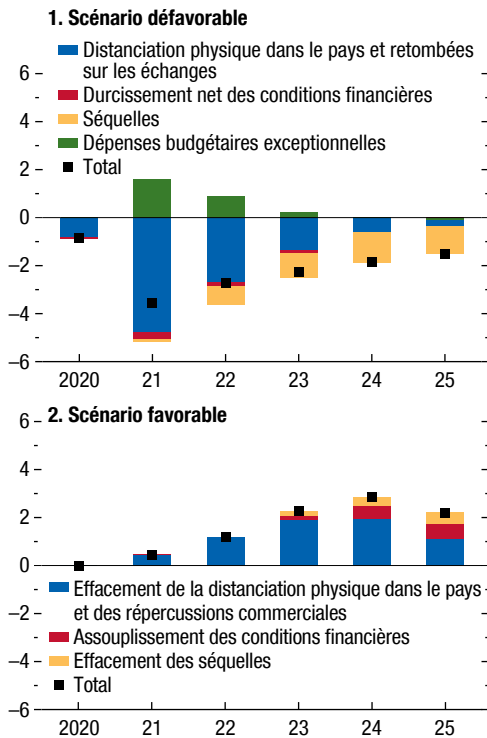
Source : FMI, simulations selon le modèle G-20.

Note : PA = pays avancés ; PE = pays émergents.

non conventionnelles pour juguler les hausses des taux d'intérêt à long terme. La faiblesse prolongée de l'activité est supposée nuire davantage et de manière persistante à la capacité d'offre des pays, ce qui se traduit par une perte de capital productif, une hausse durable du taux de chômage naturel et un ralentissement temporaire de la croissance de la productivité. Ces effets de cicatrisation devraient se faire largement sentir en 2022 et au-delà. La plage 1 du graphique 2 du scénario présente une décomposition de l'incidence sur le PIB mondial des quatre principaux éléments du scénario défavorable.

Encadré scénario 1 (suite)

Graphique scénario 2. Scénarios favorable et défavorable : PIB réel mondial
(Écart en pourcentage par rapport au scénario de référence)



Source : FMI, simulations selon le modèle G-20.

Par rapport au scénario de référence, la croissance mondiale en 2020 est plus faible d'environ ¾ point de pourcentage et de près de 3 points de pourcentage en 2021 selon le scénario défavorable. Les pays émergents sont plus touchés que les pays avancés, car le faible espace budgétaire dont ils disposent restreint leur capacité à soutenir les revenus. Par conséquent, des conditions financières encore plus restrictives pour les pays émergents accentuent ce décalage, qui est amplifié par des séquelles plus profondes. Après 2021, la croissance dépasse le niveau de référence pendant plusieurs années, mais le niveau du PIB mondial est toujours inférieur d'environ 1,5 % au niveau de référence à la fin de la période considérée dans les *Perspectives de l'économie mondiale*, en 2025. L'incidence négative sur le niveau du PIB est environ deux fois plus forte pour les pays émergents que pour les pays avancés. Les effets néfastes plus prolongés sur l'activité, combinés aux dépenses budgétaires supplémentaires visant à soutenir les revenus, entraînent une nette augmentation de l'endettement public. Le ratio dette/PIB augmente en moyenne de plus

de 10 points de pourcentage dans les pays avancés et, plus modestement, de 5 points de pourcentage dans les pays émergents d'ici à 2022.

Évolution favorable : la lutte contre le virus se déroule bien sur tous les plans

Dans le scénario favorable (ligne bleue dans le graphique scénario 1), il est supposé que la lutte contre la COVID-19 se déroule en tout point beaucoup mieux que ce qui avait été envisagé dans le scénario de référence. En ce qui concerne les traitements, des progrès permettent de réduire rapidement le taux de mortalité, ce qui diminue le sentiment de peur et contribue à rétablir la confiance. Une augmentation rapide et sensible des investissements dans les capacités de production de vaccins et des accords de coopération dans la chaîne d'approvisionnement mondiale correspondante permettent de disposer de vaccins plus tôt que prévu et à grande échelle. Grâce à la franchise et à la transparence totales des travaux de recherche menés en la matière, la confiance dans l'efficacité et l'innocuité des vaccins est renforcée, ce qui permet de généraliser les vaccinations. Toutes ces avancées permettent aux secteurs où les contacts sont nombreux, qui ont été les plus touchés, de connaître une reprise de l'activité plus rapidement que prévu par rapport au scénario de référence. En outre, l'amélioration générale de la confiance entraîne une augmentation des dépenses dans d'autres secteurs à mesure que l'incertitude sur les perspectives de revenus futurs se dissipe. Une activité plus dynamique entraîne à son tour une amélioration des perspectives des entreprises et une détérioration moins forte de la situation budgétaire, ce qui conduit à une baisse des primes de risque. En outre, le redressement plus rapide que prévu permet de réduire le nombre de faillites, de limiter les perturbations sur le marché du travail et d'atténuer le ralentissement de la croissance de la productivité par rapport aux hypothèses du scénario de référence. L'amélioration de ces facteurs liés à l'offre commence en 2023 et se poursuit. Pour ce qui est des politiques publiques, avec l'amélioration de l'activité, il est supposé que le retrait de l'impulsion budgétaire ne se fait qu'au niveau des stabilisateurs automatiques et que les autorités monétaires sont partout en mesure de faire face à l'accélération de la croissance sans compromettre leurs objectifs de stabilité des prix. La plage 2 du graphique scénario 2 présente une décomposition de l'incidence sur le PIB mondial des trois principaux éléments du scénario favorable.

Dans le cadre du scénario favorable, la croissance mondiale s'accélère progressivement par rapport au scénario de référence : son taux est plus élevé d'environ

Encadré scénario 1 (fin)

½ point de pourcentage en 2021 et atteint environ 1 point de pourcentage de plus en 2023. La reprise devient plus modérée en 2024, et la croissance légèrement inférieure au niveau de référence en 2025. Si les pays avancés comme les pays émergents enregistrent une nette amélioration de l'activité, ces derniers en profitent davantage, car le scénario de référence suppose que le caractère limité des progrès observés dans la mise en œuvre des mesures de lutte contre le virus pèse davantage sur les pays émergents. En outre, la différence est amplifiée par une diminution relativement plus marquée des primes de risque et par un effacement plus prononcé des séquelles prévues dans le scénario de référence.

En 2025, le PIB mondial est supérieur d'environ 2 % au niveau de référence, et l'amélioration dans les pays émergents est presque deux fois plus forte que dans les pays avancés. L'accélération de la croissance entraîne une amélioration de la situation budgétaire : les pays avancés comme les pays émergents voient leur ratio dette/PIB diminuer d'environ 5 points de pourcentage d'ici à la fin de la période considérée dans les *Perspectives de l'économie mondiale*. Si les autorités budgétaires profitent également de cette accélération pour mettre fin aux mesures discrétionnaires plus rapidement que prévu dans le scénario de référence, le ratio dette/PIB pourrait enregistrer une amélioration encore plus nette.

Encadré 1.1. Révision des parités de pouvoir d'achat dans les *Perspectives de l'économie mondiale*

Le Programme de comparaison internationale (PCI), géré et publié par la Banque mondiale en coordination avec l'Organisation de coopération et de développement économiques et d'autres organisations internationales, a permis de rendre publiques, en mai 2020, de nouvelles parités de pouvoir d'achat (PPA) pour l'année de référence 2017 dans les 176 pays participants. Des résultats révisés pour l'année de référence précédente, 2011, et des estimations des PPA annuelles pour la période 2012–16 ont également été publiés¹. Les PPA sont utilisées pour convertir différentes monnaies en une monnaie commune et égaliser leur pouvoir d'achat en éliminant les différences de niveaux de prix entre les pays. Elles indiquent, par rapport à une économie de référence (celle

des États-Unis), le prix relatif d'un panier donné de biens et de services d'un pays à l'autre.

Les estimations de la production et de la croissance régionales et mondiales, ainsi que les prévisions en la matière, sont des indicateurs macroéconomiques essentiels dont font état de nombreuses publications phares du FMI, notamment les *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM). Les PPA révisées utilisées dans l'édition d'octobre 2020 des PEM sont basées sur les données 2011–17 de l'enquête 2017 du PCI, qui sont ensuite extrapolées dans un sens et dans l'autre en utilisant les taux de croissance des déflateurs relatifs du PIB (quotient du déflateur du PIB d'un pays par le déflateur du PIB des États-Unis). Ces données génèrent le PIB en PPA, qui sert de pondération pour calculer la croissance du PIB réel régional et mondial ainsi que d'autres agrégats du secteur réel, y compris l'inflation².

Le présent encadré a pour auteurs Jungjin Lee et Evgenia Pugacheva, qui ont bénéficié des contributions d'Angela Espiritu et de Mahnaz Hemmati.

¹Voir le rapport 2017 du PCI (en anglais) pour plus d'informations sur les résultats obtenus et la méthode employée.

²Voir la foire aux questions (en anglais) sur les PEM pour plus d'informations sur la méthode d'agrégation et l'utilisation des PPA dans les PEM.

Tableau 1.1.1. Variations des parts du PIB mondial dues aux révisions des parités de pouvoir d'achat
(En pourcentage, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
	Part du PIB mondial						Écart ²	Part du PIB en USD
	Nouvelle (PCI 2017)			Ancienne (PCI 2011)				
	2011	2017	2019 ¹	2011	2017 ¹	2019 ¹	2019	2019
Pays avancés	45,3	44,0	43,1	45,2	41,3	40,3	2,8	59,1
États-Unis	16,3	16,1	15,9	16,3	15,2	15,1	0,9	24,4
Zone euro ³	13,2	12,9	12,5	13,2	11,5	11,2	1,3	15,2
Japon	4,8	4,3	4,1	4,8	4,2	4,0	0,0	5,8
Autres pays avancés ⁴	7,0	6,9	6,8	6,9	6,6	6,5	0,3	8,4
Pays émergents et pays en développement	54,7	56,0	56,9	54,8	58,7	59,7	-2,8	40,9
Pays émergents et pays en développement d'Asie	26,5	29,9	31,5	26,7	32,4	34,1	-2,6	24,1
Chine	14,4	16,3	17,4	14,5	18,1	19,2	-1,8	16,8
Inde	5,9	6,8	7,1	6,1	7,5	7,8	-0,7	3,5
Pays émergents et pays en développement d'Europe	7,5	7,6	7,6	7,7	7,2	7,1	0,5	4,5
Russie	3,4	3,1	3,1	3,6	3,2	3,1	0,0	1,9
Amérique latine et Caraïbes	8,7	8,0	7,6	8,7	7,7	7,2	0,3	5,9
Brésil	3,1	2,5	2,4	3,1	2,5	2,4	-0,1	2,1
Mexique	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,8	0,1	1,4
Moyen-Orient et Asie centrale	9,0	7,4	7,1	8,7	8,4	8,1	-0,9	4,5
Arabie saoudite	1,7	1,3	1,2	1,4	1,4	1,3	-0,1	0,9
Afrique subsaharienne	3,0	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	0,0	2,0
Nigéria	0,9	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9	-0,1	0,5
Afrique du Sud	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6	0,6	0,0	0,4

Sources : *Mise à jour des PEM* de juin 2020 ; calculs des services du FMI.

Note : Les nouvelles parts reposent sur la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 révisée à l'aide du PCI 2017, et les anciennes parts sur la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 ; PCI = Programme de comparaison internationale ; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; USD = dollar américain.

¹Extrapolations.

²Écart entre colonne 3 et colonne 6 ; en points de pourcentage.

³Agrégat des pays membres.

⁴Hors Groupe des Sept et pays de la zone euro.

Encadré 1.1 (suite)*Variations des PPA dans les régions et les pays*

Le tableau 1.1.1 montre que la part des pays émergents et des pays en développement dans le PIB mondial augmente, tandis que celle des pays avancés diminue au cours de la période 2011–19 sur la base du PCI 2017 (colonnes 1 à 3) ; c'était également le cas sur la base du PCI 2011 (colonnes 4 à 6). Toutefois, l'accent est mis ici sur les révisions des pondérations pour une année donnée, et le principal changement consiste en une variation de la pondération relative des pays avancés, dont la part dans l'économie mondiale pour 2019 est désormais estimée à 43 %, contre 40 % selon le calcul précédent. Si l'on considère les variations pour les différents pays et régions, on constate que les pays de la zone euro et les États-Unis ont des parts plus élevées en 2019 qu'auparavant. Parallèlement, les révisions pour la Chine et l'Inde prises ensemble absorbent pour l'essentiel les variations plus faibles des pays émergents d'Asie et de l'ensemble des pays émergents et des pays en développement dans les nouvelles pondérations. L'Amérique latine et les Caraïbes ainsi que les pays émergents d'Europe ont une pondération mondiale légèrement supérieure, tandis que la région du Moyen-Orient et de l'Asie centrale affiche une pondération inférieure. La pondération de l'Afrique subsaharienne reste pratiquement inchangée.

Les parts des pays dans le PIB mondial qui servent de pondérations pour calculer la croissance de la production mondiale peuvent différer selon que les parts du PIB sont établies à partir de la PPA ou des taux de change du marché³. Malgré les révisions des PPA, la part des pays émergents et des pays en développement dans le PIB mondial en 2019 est beaucoup plus faible selon les taux de change du marché (41 %) que selon la PPA (57 %), ce qui illustre le caractère plus limité de leur pouvoir d'achat sur les marchés internationaux.

Facteurs déterminants de la révision des PPA

Des écarts sensibles peuvent apparaître entre les PPA d'un nouveau cycle et les PPA extrapolées à partir d'un cycle précédent, car le nouveau cycle présente des données supplémentaires et actualisées sur le monde. Les six années écoulées entre les cycles du PCI donnent lieu à des différences notables pour certains pays⁴. L'une des

³Le tableau 1.1 des PEM présente les deux mesures de la production mondiale.

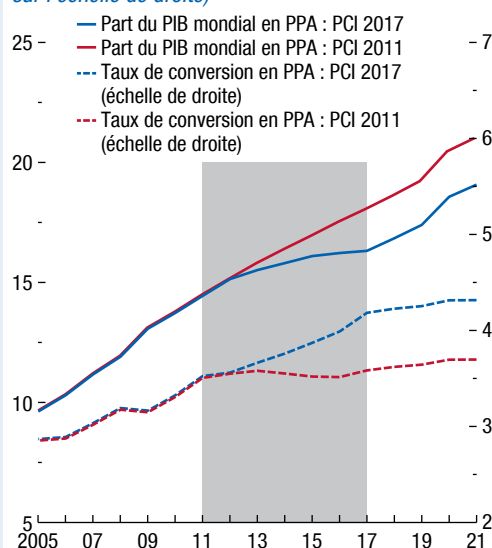
⁴Bien que la méthode d'extrapolation utilisée soit robuste, les estimations fondées sur l'extrapolation (par exemple, la valeur de 2017 dérivée du PCI 2011) ne devraient pas nécessairement coïncider avec l'année correspondante dans la nouvelle enquête du PCI 2017. Voir McCarthy (2013) et Deaton et Aten (2017).

hypothèses sur lesquelles reposent les extrapolations des PPA pour le PIB est que la structure de l'économie de chaque pays est similaire à celle du pays de référence et évolue de la même manière dans le temps. Dans la pratique, toutefois, les structures et les évolutions peuvent être très différentes. Il s'agit là d'un point important, en particulier lorsque des pays en développement sont comparés à un pays avancé. L'économie chinoise, par exemple, s'est développée rapidement ces dernières années, et la manière dont sa structure a évolué est très différente de celle observée aux États-Unis.

Bien que le PCI présente des valeurs révisées des PPA de 2011 à partir des résultats du PCI 2017, les révisions par rapport à 2011 sont mineures, et les nouvelles estimations de 2017 entraînent des variations dans les trajectoires des PPA au cours de la période 2011–17 par rapport à celles extrapolées à partir des données du PCI 2011. Le graphique 1.1.1 montre que la part de la Chine dans le PIB de 2019 a été révisée à la baisse et que le taux de conversion en PPA s'est déprécié par rapport aux estimations précédentes. Cela laisse entendre que l'augmentation du niveau général des prix en Chine a été sous-estimée

Graphique 1.1.1. Révision des parités de pouvoir d'achat pour la Chine

(En pourcentage ; en monnaie nationale par dollar sur l'échelle de droite)



Sources : Mise à jour des *Perspectives de l'économie mondiale* de juin 2020 ; calculs des services du FMI.
Note : La zone grisée indique les années des nouvelles estimations tirées de l'enquête PCI 2017. PCI = Programme de comparaison internationale ; PPA = parités de pouvoir d'achat.

Encadré 1.1 (fin)

dans les données extrapolées à partir du PCI 2011. Dans le PCI 2017, le niveau des prix relatifs en Chine en 2019 est désormais plus élevé, et le PIB converti au taux de PPA est donc plus faible. La part de la Chine en PPA dans l'économie mondiale en 2019 (17,4 %), établie à partir du PCI 2017, est par conséquent inférieure à celle estimée à partir du PCI 2011 (19,2 %). Cela signifie que les augmentations des prix globaux dépassent les différences entre les déflateurs du PIB.

Incidence de la révision des PPA sur la croissance globale

Pour illustrer la manière dont la modification des pondérations peut influencer sur le calcul des taux de croissance globale, le tableau 1.1.2 compare l'agrégation des prévisions par pays présentées dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020, basées sur le PCI 2011, avec celles basées sur le PCI 2017. La pondération plus faible des pays émergents d'Asie à croissance rapide et la pondération plus élevée des pays avancés dans le cadre du PCI 2017 laissent supposer que la croissance mondiale calculée à partir des nouvelles pondérations est légèrement plus

faible. La croissance mondiale moyenne est estimée à 3,2 % pour 2018–19 et à 3,6 % pour 2011–17, soit environ 0,1 point de pourcentage de moins que les taux obtenus avec les anciennes pondérations. Pour 2020, l'agrégation des prévisions par pays de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 avec les nouvelles pondérations donne une projection du taux de croissance globale à l'échelle mondiale de –5,2 % pour 2020 (par rapport à la projection de –4,9 % dans la *Mise à jour des PEM* de juin 2020, qui reposait sur les anciennes pondérations)⁵. La réduction de la pondération relative de la région qui connaît la croissance la plus rapide, selon les pondérations du PCI 2017, suppose également une croissance moyenne légèrement inférieure pour les pays émergents et les pays en développement par rapport à l'estimation fondée sur les pondérations du PCI 2011.

⁵Les calculs de la part du PIB et de la croissance globale fondés sur le PCI 2017 présentés ici sont basés sur les données les plus récentes de la *Mise à jour des PEM* de juin 2020 et peuvent différer des estimations finales de l'édition d'octobre 2020 des PEM.

Tableau 1.1.2. Révisions de la croissance du PIB réel des agrégats des Perspectives de l'économie mondiale
(En pourcentage, sauf indication contraire)

	2011–17	2018	2019	2020	2021
PEM de juin 2020 révisées à l'aide du PCI 2017					
Monde	3,6	3,5	2,8	–5,2	5,4
Pays avancés	1,9	2,2	1,7	–8,1	4,8
Pays émergents et pays en développement	5,0	4,5	3,6	–3,1	5,8
PEM de juin 2020 fondées sur le PCI 2011					
Monde	3,7	3,6	2,9	–4,9	5,4
Pays avancés	1,9	2,2	1,7	–8,0	4,8
Pays émergents et pays en développement	5,1	4,5	3,7	–3,0	5,9
Écart (en points de pourcentage)					
Monde	–0,05	–0,08	–0,08	–0,24	–0,04
Pays avancés	0,00	0,00	0,00	–0,07	0,04
Pays émergents et pays en développement	–0,04	–0,03	–0,05	–0,13	–0,05

Sources : *Mise à jour des PEM* de juin 2020 ; calculs des services du FMI.

Note : PCI = Programme de comparaison internationale ; PEM = *Perspectives de l'économie mondiale*.

Encadré 1.2. Croissance inclusive dans les pays émergents et les pays en développement : incidence de la COVID-19

Le présent encadré décrit les conséquences possibles de la pandémie sur la réduction de la pauvreté, l'allongement de l'espérance de vie et la diminution des inégalités dans les pays émergents et les pays en développement. Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté devrait augmenter considérablement cette année, pour la première fois depuis plus de vingt ans, et les inégalités de revenu dans ces pays pourraient, en moyenne, revenir aux niveaux observés en 2008, ce qui annihilerait les progrès réalisés depuis la crise financière mondiale. L'espérance de vie devrait moins varier, malgré des risques de détérioration dus à la fragilité des systèmes de santé et aux interruptions des traitements administrés pour d'autres maladies mortelles.

Au cours des deux décennies qui ont précédé la crise de la COVID-19, les pays émergents et les pays en développement ont connu une croissance moyenne de 4,1 %, soit 1 point de pourcentage de plus que pendant les deux décennies précédentes (1980–99). Avec le ralentissement de la croissance démographique, le contraste est encore plus marqué au niveau de la croissance par habitant : 2,4 % en 2000–19, contre 1,0 % en 1980–99. Aussi, il est essentiel de savoir quels progrès ont été réalisés au cours des vingt dernières années pour rendre la croissance plus inclusive dans ces pays (réduction de la pauvreté, allongement de l'espérance de vie et diminution des inégalités)¹.

Avec la pandémie, le PIB réel des pays émergents et des pays en développement devrait diminuer de 3,3 % en 2020. Cette crise touche de manière disproportionnée les travailleurs vulnérables, ce qui met en péril une grande partie des progrès réalisés avant la crise et risque d'exacerber les écarts qui subsistent. Dans ce contexte, une deuxième question fondamentale consiste à savoir comment la pandémie pèsera sur le caractère inclusif de la croissance dans ces pays.

Le présent encadré a pour auteurs Gabriela Cugat et Futoshi Narita, qui ont bénéficié des contributions des auteurs de Brussevich, Dabla-Norris et Khalid (2020), de ceux de Bannister et Mourmouras (2017), ainsi que d'Albe Gjonbalaj. Il relève d'un projet de recherche sur la politique macroéconomique dans les pays à faible revenu appuyé par le ministère des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement du Royaume-Uni (FCDO). Les avis qui y sont exprimés ne correspondent pas forcément à ceux du FCDO.

¹Pour une réflexion plus approfondie sur les pays en développement à faible revenu, voir Fabrizio *et al.* (2017) ; le chapitre 1 de l'édition d'avril 2020 des *Perspectives économiques régionales de l'Afrique subsaharienne* traite des progrès accomplis dans les pays de la région.

État des lieux : avancées en matière de croissance inclusive avant la pandémie

Des progrès remarquables de réduction de la pauvreté ont été accomplis entre 2000 et le début de la pandémie². La proportion de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour (en parité de pouvoir d'achat de 2011) par rapport à la population totale est passée de 25 % en 2002 à 12 % en 2018, en moyenne, et les progrès ont été plus nets dans les pays en développement à faible revenu (graphique 1.2.1, page 1)³. En plus des améliorations concernant la marge extensive de la pauvreté (mesure de l'effectif), l'indice d'écart de pauvreté (la distance au-dessous du seuil de pauvreté à laquelle se trouvent les pauvres dans un pays donné) met en évidence des avancées en ce qui concerne la marge intensive (distance moyenne par rapport au seuil de 1,90 dollar/jour parmi les personnes vivant dans la pauvreté), ce qui indique que le montant moyen du transfert monétaire annuel à effectuer pour chaque personne vivant dans la pauvreté afin de mettre fin à l'extrême pauvreté est passé de 240 à 184 dollars (pour des transferts parfaitement ciblés).

Les indicateurs liés à la santé ont également mis en évidence des progrès notables avant la crise. Une forte « convergence » a été constatée en ce qui concerne l'espérance de vie : les niveaux ont considérablement augmenté dans presque tous les pays émergents et les pays en développement, et l'augmentation a été plus forte pour les pays présentant une espérance de vie plus faible, dont la plupart sont des pays en développement à faible revenu (graphique 1.2.1, page 2)⁴. La convergence peut également être observée à l'intérieur des pays : l'inégalité en matière d'espérance de vie entre les habitants d'un même pays a été réduite, mais dans une moindre mesure. D'autres indicateurs de santé ont en outre révélé des progrès sensibles, notamment en ce qui concerne la mortalité des moins de cinq ans, la mortalité maternelle et l'accès à l'eau potable. Néanmoins, des difficultés subsistent en ce qui concerne les systèmes de santé de nombre de ces pays, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la pandémie (voir Banque mondiale, 2019).

Malgré les avancées en matière de réduction de la pauvreté et d'allongement de l'espérance de vie, la diminution

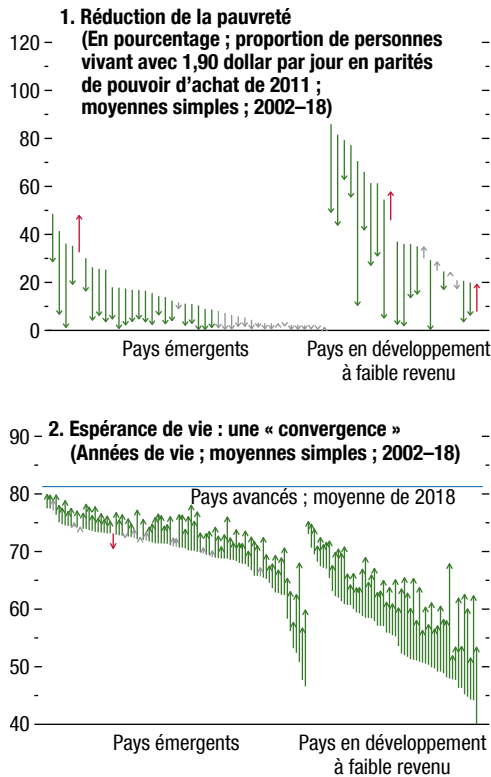
²Pour plus de précisions, voir Banque mondiale (2018).

³Étant donné que les données analysées dans le présent encadré sont pour la plupart sporadiques, les points de données d'une année spécifique sont établis à partir d'une moyenne sur l'année en question et les quatre années précédentes.

⁴Pour plus de précisions, voir PNUD (2019).

Encadré 1.2 (suite)

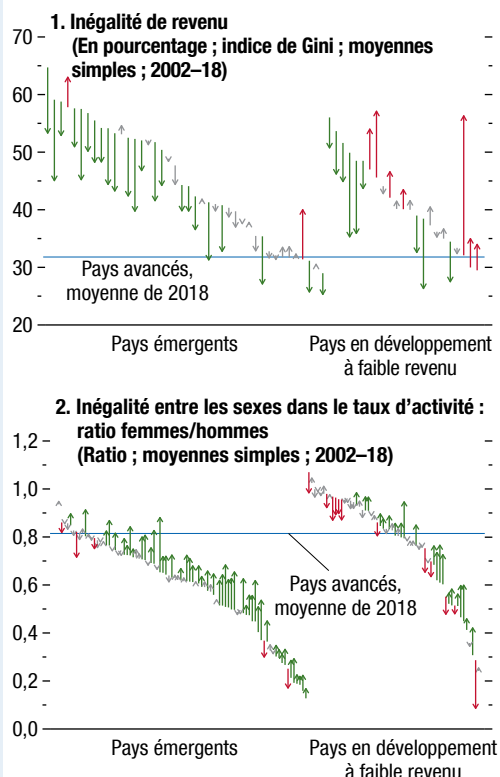
Graphique 1.2.1. Évolution positive



Note : Chaque flèche représente un pays, commence au niveau de la variable correspondante en 2002 et se termine au niveau de 2018. Une flèche verte (rouge) indique une amélioration (dégradation) supérieure à un demi écart-type. Pour chaque année, les points de données indiquent la moyenne sur l'année et les quatre années précédentes.

des inégalités de revenu a été lente au cours des deux dernières décennies. Le coefficient de Gini (un indicateur de la dispersion statistique visant à représenter les inégalités de revenus) n'a diminué que progressivement, de 3 points de pourcentage en moyenne (44 à 41), au cours de cette période (graphique 1.2.2, page 1). Pour de nombreux pays émergents et pays en développement, de larges écarts par rapport au niveau moyen des pays avancés subsistent, tandis que d'autres pays de ce groupe ont déjà atteint ce niveau. Les progrès ont été plus faibles dans les pays en développement à faible revenu ; dans un tiers d'entre eux, les inégalités de revenus se sont accrues. De même, le ratio de Palma montre que le revenu total des 10 % les plus riches est deux fois plus élevé que le revenu total des 40 % les plus pauvres dans les pays émergents et les pays en

Graphique 1.2.2. Écarts restants



Note : Chaque flèche représente un pays, commence au niveau de la variable correspondante en 2002 et se termine au niveau de 2018. Une flèche verte (rouge) indique une amélioration (dégradation) supérieure à un demi écart-type. Pour chaque année, les points de données indiquent la moyenne sur l'année et les quatre années précédentes. La définition de l'indice de Gini varie selon les enquêtes nationales auprès des ménages (revenu ou consommation, par exemple).

développement, alors que la différence n'est que de 25 % en moyenne dans les pays avancés.

Plusieurs autres aspects de la croissance inclusive, liés à l'inégalité des chances, ont également connu de lentes avancées. La part des jeunes inactifs (c'est-à-dire des jeunes qui ne sont ni scolarisés ni employés) a oscillé autour de 20 %⁵. L'inégalité en matière d'enseignement (c'est-à-dire l'inégalité au niveau des années de scolarité au sein d'un pays) n'a que très peu diminué, ce qui signifie que la

⁵Pour plus de précisions sur les marchés de l'emploi des jeunes dans ces pays, voir Ahn *et al.* (2019). Pour plus de précisions sur les politiques du marché du travail dans ces pays, voir Duval et Loungani (2019).

Encadré 1.2 (suite)

plupart de ces pays présentent des écarts très marqués par rapport à la moyenne des pays avancés⁶. L'égalité femmes–hommes a été encouragée ces dernières années, mais l'écart entre les sexes reste prononcé en ce qui concerne le taux d'activité (graphique 1.2.2, page 2)⁷. Dans certains pays, l'absence de progrès pour ce qui est de la participation des femmes à la population active est liée à une hausse du taux de scolarisation de ces dernières. Cependant, le niveau d'instruction des femmes reste également inférieur à celui des hommes dans la plupart de ces pays, en particulier dans les pays à faible revenu.

Incidence de la pandémie sur le caractère inclusif de la croissance

La pandémie de COVID-19 devrait à la fois mettre un terme aux améliorations observées et creuser les écarts en matière d'inclusion. La Banque mondiale estime que, par rapport aux projections antérieures, la pandémie de COVID-19 fera augmenter de 1,14 point de pourcentage la proportion mondiale de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour, ce qui représente une hausse de près de 90 millions du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté (première augmentation depuis 1998)⁸. En ce qui concerne l'espérance de vie, l'incidence de la COVID-19 devrait être modérée⁹. Toutefois, la fragilité accrue des systèmes de santé par rapport aux pays avancés et l'interruption d'autres services de soins visant à traiter et à prévenir le VIH, le paludisme et la tuberculose (voir Hogan *et al.*, 2020) constituent des facteurs de risque. Les inégalités de revenu se sont accentuées lors des pandémies précédentes, surtout à moyen terme (voir Furceri *et al.*, 2020). En outre, les effets sur les inégalités devraient être beaucoup plus prononcés que par le passé, car la crise de la COVID-19 et les mesures d'endiguement correspondantes touchent de manière disproportionnée les personnes les plus vulnérables (voir Adams *et al.*, 2020, et Shibata, 2020). L'égalité femmes–hommes est également mise à mal et pourrait connaître un net recul dans le contexte actuel (voir Alon *et al.*, 2020, et Georgieva *et al.*, 2020).

⁶L'indice des inégalités en matière d'éducation est établi par le Bureau du Rapport sur le développement humain de l'ONU. Pour plus de précisions, voir PNUD (2019).

⁷Pour plus de précisions sur les inégalités femmes–hommes dans ces pays, voir Brussevich *et al.* (2018), Ostry *et al.* (2018) et Sahay et Cihak (2018).

⁸Voir Banque mondiale (2020a). L'estimation correspond aux projections de référence sans modification en ce qui concerne les inégalités.

⁹Étant donné que les populations plus jeunes (d'un âge médian de 27 ans) sont moins vulnérables à la maladie jusqu'à présent, la charge de mortalité est plusieurs fois moindre que dans les pays avancés (Decerf *et al.*, 2020).

Bien qu'il soit difficile de quantifier sur une base comparable les effets de la pandémie dans de nombreux pays, une estimation parcimonieuse fondée sur le fait que la capacité à télétravailler est plus faible pour les emplois moins bien rémunérés révèle un fort recul des progrès réalisés en matière de réduction des inégalités de revenu depuis la crise financière mondiale. En effet, en estimant la capacité à télétravailler dans 35 pays, Brussevich, Dabla-Norris et Khalid (2020) constatent qu'elle est généralement plus faible pour les personnes à faible revenu que pour les personnes à revenu élevé (graphique 1.2.3, page 1). D'autres données d'enquête en temps réel montrent également que les secteurs où le télétravail est plus facile à mettre en place ont perdu moins d'emplois entre février et mai 2020 aux États-Unis (voir Bick, Blandin et Mertens, 2020). En extrapolant ces résultats aux pays émergents et aux pays en développement, la baisse globale de revenu (tirée des dernières projections du FMI relatives au PIB réel) peut être distribuée parmi les groupes de personnes subdivisés par quintile de revenu pour chaque pays, en fonction de leur capacité à télétravailler¹⁰. L'effet qui en résulte (sans tenir compte des politiques de redistribution ou d'autres facteurs) sur les parts de revenu par quintile de revenu est utilisé pour estimer une variation en pourcentage du coefficient de Gini en 2020. Il en ressort que le coefficient de Gini moyen des pays émergents et des pays en développement augmenterait de 2,6 points de pourcentage pour atteindre 42,5, soit un niveau globalement comparable à celui de 2008, ce qui suppose que les progrès accomplis depuis la crise financière mondiale pourraient être annulés (graphique 1.2.3, page 2).

Selon un indicateur simple des conditions de vie qui va au-delà du PIB, de réels progrès ont été réalisés avant la pandémie et un fort revirement dû à cette crise peut être attendu. Cet indicateur, proposé par Jones et Klenow (2016), prend en considération quatre facteurs : 1) la consommation réelle par habitant ; 2) l'espérance de vie ; 3) le temps de loisir ; 4) les inégalités de consommation¹¹. En combinant ces facteurs, l'amélioration

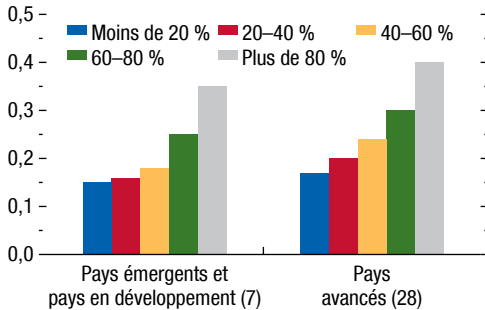
¹⁰La manière dont le choc influe sur les parts des quintiles de revenu en fonction de la capacité à télétravailler est calibrée à partir du coefficient estimé de la capacité à télétravailler dans la régression de la perte d'emplois dans les différents secteurs en utilisant les données de Bick *et al.* (2020, tableau C1 de l'appendice). La moyenne du groupe de pays (le plus proche) est utilisée lorsque l'indice de capacité à télétravailler n'est pas établi.

¹¹Voir Jones et Klenow (2016), dans lequel les auteurs proposent un indicateur des conditions de vie exprimé en pourcentage de la consommation annuelle, sur la base de l'utilité escomptée d'une personne imaginaire juste avant sa naissance dans un pays au cours d'une année donnée, en s'appuyant sur de nombreuses hypothèses

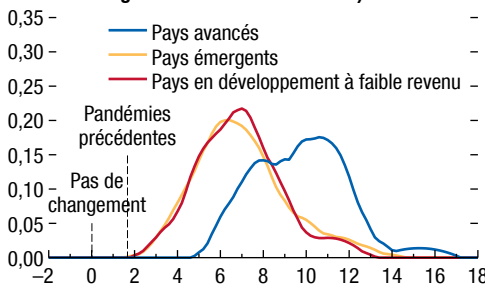
Encadré 1.2 (suite)

Graphique 1.2.3. Capacité à télétravailler et inégalités de revenu

1. Capacité à télétravailler, par quintile de revenu
(Indice sur une fourchette de 0 à 1 ; moyennes simples divisées par le nombre de pays entre parenthèses dans les libellés des abscisses ; chaque barre correspond à la moyenne divisée par le nombre de travailleurs dans chaque quintile de revenu de l'échantillon)



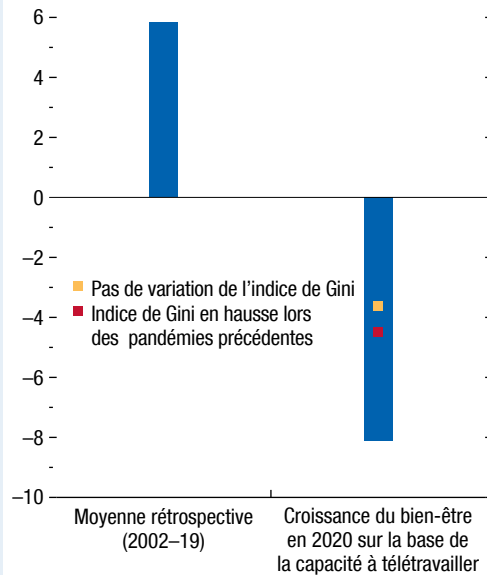
2. Incidence estimée sur les inégalités de revenu
(Variation en pourcentage de l'indice de Gini ; densité estimée à l'aide du noyau d'Epanechnikov avec la largeur de bande de Silverman)



Sources : Banque mondiale, base de données des indicateurs de développement dans le monde ; Bick, Blandin et Mertens, 2020 ; Brussevich *et al.*, 2020 ; calculs des services du FMI.
Note : À la page 2, l'incidence sur l'indice de Gini est estimée en répartissant le choc global sur le revenu (sur la base des projections du FMI pour le PIB réel) entre les parts des quintiles de revenu, en proportion de la capacité à télétravailler, dont l'ampleur est calibrée au moyen du coefficient estimé de la capacité à télétravailler dans la régression des pertes d'emplois dans tous les secteurs, à partir des données de Bick, Blandin et Mertens (2020, tableau C1 de l'appendice). Les variations de l'indice de Gini en pourcentage sont obtenues en tant que les variations d'un indice de Gini approximatif se fondant seulement sur les parts des quintiles de revenu. La moyenne du groupe de pays (le plus proche) est utilisée lorsque l'indice de capacité à télétravailler n'est pas établi. Pour chaque année, les points de données indiquent la moyenne sur l'année et les quatre années précédentes. La ligne verticale « pandémies précédentes » correspond à 1¼ %, sur la base des conclusions de Furceri *et al.* (2020) relatives à l'indice de Gini net.

Graphique 1.2.4. Amélioration du bien-être au-delà du PIB

(En pourcentage ; croissance annualisée par habitant par rapport à 2002 ; moyennes simples pour 45 pays)



Sources : Banque mondiale, base de données des indicateurs de développement dans le monde ; Penn World Table (9.1) ; calculs des services du FMI.

Note : L'indicateur du bien-être se fonde sur Jones et Klenow (2016, équation 7). Pour différents scénarios relatifs aux inégalités en 2020, le scénario « Pas de variation de l'indice de Gini » utilise les dernières observations ; le scénario « Indice de Gini en hausse lors des pandémies précédentes » applique une hausse de 1¼ % à tous les pays, selon les conclusions de Furceri *et al.* (2020) sur l'indice de Gini net ; et le scénario « Capacité à télétravailler » se fonde sur des estimations parcimonieuses utilisant divers degrés de capacité à télétravailler selon les groupes de revenu au sein des pays (graphique 1.2.3, page 2). Les données macroéconomiques sont extrapolées à partir des dernières projections du FMI. L'estimation des impacts sur l'espérance de vie et l'emploi est calculée au moyen d'un modèle multigroupes « prédisposé/infecté/éliminé ». Pour chaque année, les points de données indiquent la moyenne sur l'année et les quatre années

moyenne des conditions de vie dans 56 pays émergents et pays en développement entre 2002 et 2019, selon les données disponibles, équivaut à une augmentation de 6 % des niveaux de consommation annuels chaque année (graphique 1.2.4). Au cours de la même période,

solides nécessaires au calcul de cet indicateur pour un large ensemble de pays ne disposant que de données au niveau agrégé. Voir l'annexe en ligne de Jones et Klenow (2016) pour une explication détaillée des réserves concernant cet indicateur. En outre, pour approfondir la question en tenant compte de la dégradation nette des conditions de vie due aux problèmes environnementaux, voir Bannister et Mourmouras (2017).

Encadré 1.2 (*fin*)

ce chiffre est supérieur de 1,3 point de pourcentage à la croissance du PIB réel par habitant. Cette amélioration des conditions de vie s'explique presque entièrement par un allongement de l'espérance de vie. En 2020, ces conditions pourraient connaître un recul d'une valeur supérieure à 8 %, principalement en raison de la variation excessive des inégalités, comme le montrent des estimations parcimonieuses.

Depuis 2000, les pays émergents et les pays en développement ont fait des progrès notables en matière de

réduction de la pauvreté et d'allongement de l'espérance de vie. La COVID-19 risque de contrecarrer ces progrès, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, et de creuser les écarts existants pour ce qui est des inégalités de revenu, de l'accès à l'enseignement et de l'égalité femmes–hommes. Les politiques de redistribution et les mesures visant à venir en aide aux personnes et aux entreprises touchées sont essentielles pour atténuer les effets négatifs considérables de la pandémie sur les inégalités et sur les conditions de vie en général.

Encadré 1.3. Hausse des risques de faillite et d'insolvabilité pour les petites et moyennes entreprises : évaluation et possibilités d'action

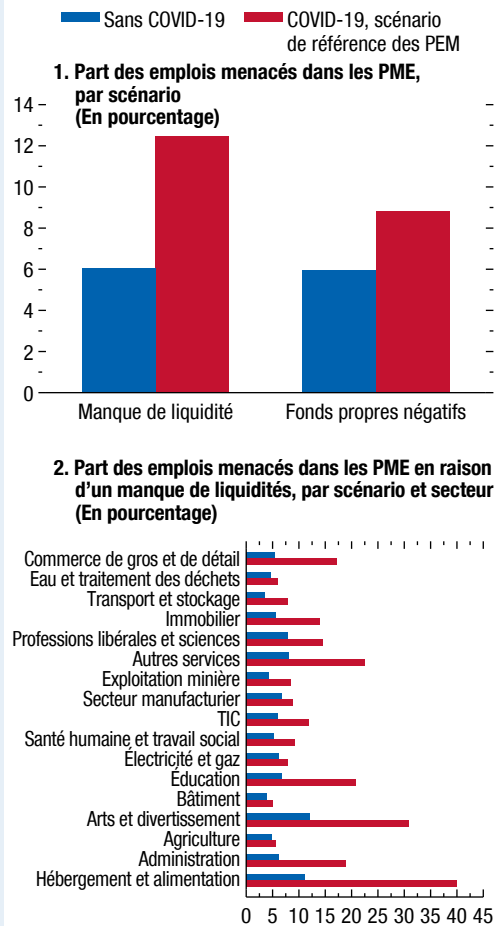
La récession due à la COVID-19 touchera tout particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME). Celles-ci sont généralement plus exposées que les entreprises de plus grande taille, ce qui s'explique notamment par le niveau restreint de leurs réserves et de leur accès au crédit. Cela dit, les effets de la crise actuelle sur les PME risquent d'être encore plus graves que lors des crises précédentes, car les PME sont principalement présentes dans les secteurs les plus durement touchés, notamment la restauration, l'hôtellerie et les arts et spectacles. Par conséquent, les risques liés à la liquidité et à la solvabilité ne peuvent qu'augmenter, ce qui mettra en péril les emplois et la dette des PME. Le présent encadré vise à dresser un bilan des emplois menacés et à examiner les possibilités d'action permettant de faire face à la hausse des risques de faillite pour les PME. En s'appuyant sur les mêmes données et le même dispositif, le chapitre 1 de l'édition d'octobre 2020 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde (*Global Financial Stability Report*) permet d'évaluer les conséquences de la crise pour la stabilité financière, en mettant particulièrement l'accent sur la dette des PME en péril.

L'analyse s'appuie sur la méthode proposée par Gourinchas *et al.* (2020) et sur les données d'Orbis concernant les PME de 21 pays (pour la plupart des pays avancés)¹. Pour évaluer les risques de liquidité, ses auteurs examinent si une entreprise dispose de suffisamment de liquidités à la fin de l'année 2020 pour couvrir ses dépenses opérationnelles et financières, en supposant qu'elle puisse renouveler les dettes arrivant à échéance, mais ne puisse pas s'endetter davantage. De même, pour les risques d'insolvabilité, il s'agit de savoir si, selon les projections, les fonds propres effectifs d'une entreprise devraient devenir négatifs à la fin de l'année 2020. L'analyse montre que les entreprises en difficulté représentent de 9 à 13 % de l'emploi total des PME (de l'échantillon), selon la mesure choisie (insolvabilité ou illiquidité). Cela représente presque un doublement des emplois des PME menacés en raison de risques de liquidité (et une augmentation de 50 % en raison de risques d'insolvabilité) par rapport à un scénario sans pandémie (voir graphique 1.3.1, page 1). En choisissant l'illiquidité comme mesure, la part des emplois à risque grimpe à 30 % dans le secteur des arts et spectacles et à 40 % dans celui de la restauration et de

Les auteurs du présent encadré sont Federico Díez et Chiara Maggi.

¹Les pays concernés sont l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, la Pologne, le Portugal, la République de Corée, la République slovaque, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovénie et la Suède.

Graphique 1.3.1. Problèmes de liquidité et de solvabilité des PME dans le contexte de la COVID-19 en 2020



Sources : Orbis ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres indiquent la proportion d'emplois menacés dans les PME, car les entreprises risquent de manquer de liquidités ou de présenter des fonds propres négatifs, dans un scénario sans COVID-19 en 2020 (barres bleues) et dans un scénario avec COVID-19 utilisant les projections de référence des PEM à l'échelon des pays (barres rouges). Les données sont agrégées du niveau des entreprises à celui des pays en fonction de pondérations sectorielles, et entre les pays en fonction de pondérations par le PIB. PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; PME = petites et moyennes entreprises ; TIC = technologies de l'information et de la communication.

Encadré 1.3 (fin)

l'hébergement, ce qui traduit une baisse de production comparativement plus forte et une plus grande intensité d'emploi (graphique 1.3.1, page 2)².

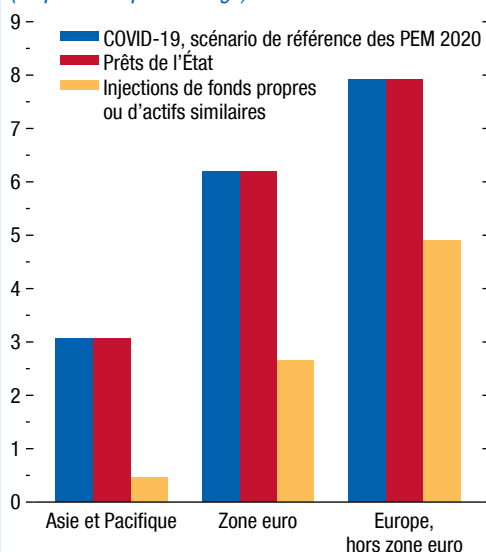
La forte augmentation des risques prévue justifie une aide publique supplémentaire. S'il est généralement conseillé de fournir des liquidités aux entreprises illiquides mais solvables et de restructurer les entreprises insolubles pour favoriser une réaffectation rapide des ressources, cette fois-ci, la situation est différente. L'ampleur du choc, l'incertitude quant à sa durée et les amplificateurs macrofinanciers associés aux faillites massives justifient un recours plus important que d'habitude à des mesures d'appui à la solvabilité. Cela vient s'ajouter à la nécessité de réduire les coûts juridiques et financiers des procédures de faillite afin d'atténuer les risques d'engorgement des tribunaux chargés de prononcer les faillites.

Les multiples façons dont les pouvoirs publics apportent un appui à la solvabilité des entreprises peuvent se traduire par d'importants arbitrages, par exemple en équilibrant la portée et le rapport coût-efficacité de l'aide fournie, en réduisant au minimum les faillites injustifiées, en limitant les coûts budgétaires et en favorisant la préservation des entreprises (et des emplois) et la réaffectation des ressources. Le graphique 1.3.2 illustre l'incidence sur les taux d'insolvabilité prévus de deux scénarios : dans le premier, il s'agit de fournir à toutes les PME l'équivalent de 5 % de leurs recettes annuelles antérieures à la pandémie (ce qui représente plus de 4 % du PIB) sous forme de prêts publics ; dans le deuxième, la démarche est la même, mais sous forme d'injections de fonds propres (ou d'actifs similaires). Seules les injections de fonds propres (ou d'actifs similaires) réduiraient les risques d'insolvabilité (elles réduiraient en outre la part des emplois menacés de près de 3 points de pourcentage par rapport à la page 1 du graphique 1.3.1)³. Ce gain se fait au prix de risques budgétaires plus élevés, en particulier si les entreprises finissent toujours par faire défaut, étant donné que les créances sur fonds propres (ou d'actifs similaires) seraient alors de rang inférieur par rapport aux créances sur dettes.

²La prise en considération de l'aide publique massive fournie dans la plupart des pays tempère ces projections. Cette aide est difficile à quantifier, car elle a pris de multiples formes, et les taux d'utilisation varient considérablement selon les entreprises et les pays. Compte tenu de ces limites, les simulations préliminaires semblent indiquer que l'aide publique annoncée pourrait avoir considérablement atténué la hausse des pénuries de liquidités et des taux d'insolvabilité dans certains pays européens (chapitre 3 de l'édition d'octobre 2020 des Perspectives économiques régionales pour l'Europe (*Regional Economic Outlook: Europe*)).

³Dans les deux scénarios, le transfert monétaire est d'un montant similaire, ce qui permet d'atténuer les risques de liquidité de manière tout aussi efficace dans un cas comme dans l'autre.

Graphique 1.3.2. Variation de la proportion de PME dont les fonds propres sont négatifs, par scénario et région
(En points de pourcentage)



Sources : Orbis ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres indiquent la variation de la proportion des PME en situation de fonds propres négatifs dans des scénarios sans intervention des pouvoirs publics (barres bleues), avec des prêts de l'État (barres rouges), et avec des injections de fonds propres ou d'actifs similaires (barres jaunes). Les variations sont calculées en comparant le scénario de référence des PME, avec la COVID-19, à un scénario fictif pour 2020 sans la COVID-19. Les données sont agrégées du niveau des entreprises à celui des pays en fonction de pondérations sectorielles, et entre les pays en fonction de pondérations par le PIB. PEM = *Perspectives de l'économie mondiale* ; PME = petites et moyennes entreprises.

Dans l'ensemble, compte tenu de l'augmentation des risques et du frein à la reprise qui l'accompagne, il convient de continuer d'aider les entreprises sur une plus longue période et d'intervenir au moyen de fonds propres (ou d'actifs similaires), du moins dans les pays disposant d'un espace budgétaire suffisant. Pour les grandes entreprises, les solutions possibles consisteraient, par exemple, en des injections directes de fonds propres ou en des créances de rang inférieur assorties de garanties. Pour les PME, une combinaison entre des dons et une future hausse temporaire du taux d'imposition des sociétés aurait l'effet d'une injection de fonds propres ; une démarche de ce type pourrait poser des problèmes d'administration fiscale et devrait être soigneusement calibrée. Toutes ces possibilités présenteraient toutefois des risques sur le plan budgétaire, étant donné que les injections de fonds propres dans les PME peuvent attirer non seulement les entreprises viables, mais aussi celles qui ne le sont pas et qui misent sur une « résurrection ».

Encadré 1.4. Troubles sociaux pendant la pandémie de COVID-19

Les troubles sociaux ont diminué au cours de ces derniers mois en raison de la réduction des déplacements. Cela correspond à ce qui a été observé dans le passé, immédiatement après une épidémie. Toutefois, les troubles étaient nombreux et en hausse avant le début de la crise de la COVID-19. Au fur et à mesure que la crise se prolonge, ils peuvent réapparaître dans les pays où les progrès sur des questions sociales et politiques fondamentales sont au point mort et où la crise met en évidence ou exacerbe des problèmes préexistants.

Le mécontentement social a nettement diminué avec la mise en place de mesures de confinement et de distanciation physique. L'indice des troubles sociaux signalés (RSUI), qui recense les troubles sociaux rapportés par les médias, a chuté de façon spectaculaire depuis mars 2020¹. La fréquence des troubles de grande ampleur (illustrés par des envolées de l'indice RSUI pour un pays donné) est tombée à son plus bas niveau en près de cinq ans. La diminution des troubles sociaux est étroitement liée à une baisse généralisée des déplacements due aux réglementations mises en place, notamment en ce qui concerne l'interdiction de quitter son domicile et la distanciation physique volontaire, comme le montre le graphique 1.4.1 (conformément aux conclusions du chapitre 2). Les États-Unis, où les protestations contre les violences policières se sont rapidement intensifiées au début du mois de juin (graphique 1.4.2), et le Liban font figure d'exceptions notables à cet égard².

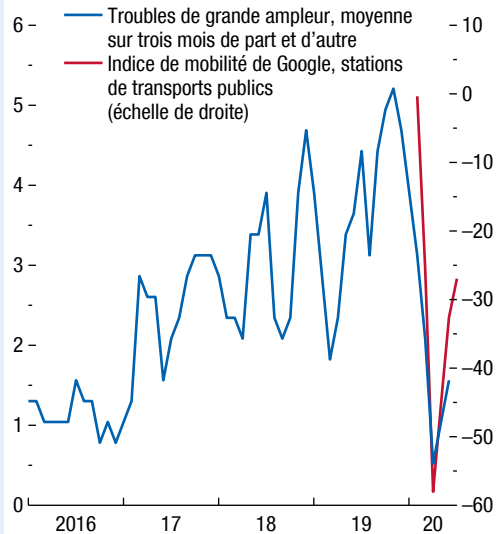
Avant la flambée de COVID-19, les troubles s'étaient accentués depuis plusieurs années. Fin 2019 et début 2020, de grandes manifestations ont eu lieu, en particulier au Moyen-Orient et en Amérique du Sud, mais aussi ailleurs, notamment au Bélarus, en Bolivie, au Chili, en France, dans la Région administrative spéciale de Hong Kong, en Inde, en Iran et en Iraq. Elles s'inscrivaient dans le prolongement d'une longue tendance observée depuis 2016 (graphique 1.4.1), qui a elle-même inversé la baisse progressive des troubles après un pic atteint à la suite des printemps arabes de 2011.

Les auteurs du présent encadré sont Philip Barrett et Sophia Chen. Luisa Calixto leur a apporté son concours pour les activités de recherche.

¹L'indice RSUI mesure le mécontentement social à partir des informations communiquées par les médias. Dans Barrett *et al.* (2020), des précisions sont apportées sur cet indice et sur la manière dont il peut être utilisé pour déterminer les principaux faits.

²La forte réaction des médias face à la situation aux États-Unis prouve également que cette méthode permet de prendre en compte les protestations même si d'autres sujets font l'actualité.

Graphique 1.4.1. Proportion mensuelle de pays connaissant des troubles, calculée selon l'indice des troubles sociaux signalés
(En pourcentage ; écart en pourcentage par rapport au scénario de référence sur l'échelle de droite)



Sources : Factiva ; Google Community Mobility Reports ; calculs des services du FMI.

Note : L'indice de mobilité de Google est une moyenne simple de l'écart par rapport au scénario de référence en matière d'usage des transports publics, pour tous les pays, sur une base mensuelle.

Historiquement, les pays où les épidémies sont plus fréquentes connaissent plus souvent des troubles sociaux que les autres. Le tableau 1.4.1 présente des données transversales sur le nombre de conflits sociaux et d'épidémies enregistrés depuis 1990. Les données sur les épidémies proviennent de l'EM-DAT, une base de données contenant des informations sur le moment et le lieu de plus de 1 200 épisodes épidémiques pays-année depuis 1990. Les résultats révèlent une relation positive et statistiquement significative d'un pays à l'autre entre les deux variables. Cette relation vaut pour toutes les régions et elle est robuste tant pour la fréquence des épidémies que pour leur gravité.

Cela dit, cette relation transversale ne présente probablement pas de lien de cause à effet. Par exemple, malgré des facteurs en commun, tels que la géographie ou le niveau de revenu, les troubles peuvent être plus nombreux et les épidémies plus fréquentes ou plus graves. Pour étudier cette possibilité, le tableau 1.4.2 présente les résultats

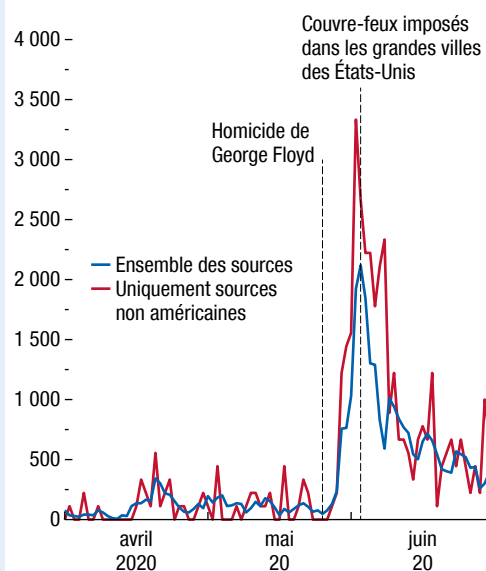
Encadré 1.4 (suite)

d'une régression de panel dynamique³. Il est ainsi tenu compte de certains des facteurs communs, notamment les effets spécifiques à un pays ou à un moment et les récentes manifestations. Les résultats obtenus présentent des preuves statistiques très faibles d'une augmentation de la probabilité que des troubles se produisent à la suite d'une épidémie. Au contraire, dans un pays donné, la probabilité de troubles sociaux diminue légèrement à la suite d'une épidémie (voir en particulier les spécifications 2 et 3). À ce jour, la situation résultant de la COVID-19 est conforme à ce schéma historique.

L'histoire récente compte également quelques exemples de troubles manifestement causés par des épidémies. Les préoccupations en matière de santé publique ont rarement été un facteur déterminant des grands épisodes de troubles sociaux au cours des deux dernières décennies, malgré les nombreuses épidémies (souvent virales) survenues pendant cette période. Si les revendications

³Plus précisément, le modèle de probabilité linéaire suivant est appliqué : $y_{i,t} = \alpha_i + \eta_t + \sum_{j=1}^n \beta_j x_{i,t-j} + \gamma' z_{i,t} + e_{i,t}$. Dans ce modèle, $y_{i,t}$ est un indicateur d'un épisode de troubles sociaux dans un pays i au cours d'une année t , α_i et η_t sont des effets fixes pour le pays et le moment en question, $x_{i,t}$ est une variable indicatrice qui prend une valeur de 1 si la dernière catastrophe s'est produite j périodes auparavant (en pratique, nous regroupons les retards passés pour améliorer la puissance), et $z_{i,t}$ est un vecteur de contrôle. Les modèles non linéaires sont évités afin d'admettre une vaste série d'effets fixes par pays et par moment. Dans Barrett *et al.* (2020), il est démontré que les troubles sociaux récents, au niveau national et dans les pays voisins, sont corrélés à des troubles sociaux à l'avenir, qui sont donc utilisés comme éléments de contrôle. Cette analyse à court terme n'exclut pas les effets à plus long terme des épidémies sur les troubles, tels que ceux recensés dans l'édition d'octobre 2020 des Perspectives économiques régionales pour l'Asie et le Pacifique (*Asia and Pacific Regional Economic Outlook*).

Graphique 1.4.2. Articles quotidiens sur des manifestations aux États-Unis, avril–juin 2020
(Indice, avril 2020 = 100)



Sources : Factiva ; calculs des services du FMI.

spécifiques varient, les motivations déclarées des manifestants lors de manifestations aussi diverses que les printemps arabes de 2011, les contestations en Amérique latine à la fin de 2019, les rassemblements anti-austérité en Europe après la Grande Récession et divers épisodes en Asie sont toutes liées, au moins en surface, au mécontentement lié à des questions sociales ou politiques, et non à la santé publique. Dans le même temps, plusieurs crises majeures de santé publique se sont produites, bien

Tableau 1.4.1. Régressions transversales
(Relation transversale entre les troubles sociaux et les épidémies)

	Variable dépendante : nombre de troubles sociaux 1990–2019			
	(1)	(2)	(3)	(4)
Nombre d'épidémies	0,056*** (0,013)	0,044** (0,019)		
Morts dues à une épidémie			0,0002*** (0,00005)	0,0001* (0,0001)
Effets fixes régionaux	Non	Oui	Non	Oui
Observations	128	128	128	128
R ²	0,080	0,109	0,058	0,097
R ² ajusté	0,072	0,072	0,050	0,060

Sources : EM-DAT ; Indice des troubles sociaux signalés (Reported Social Unrest Index) ; calculs des services du FMI.

Note : Les erreurs-types robustes sont indiquées entre parenthèses.

* $p < ,05$; ** $p < ,01$; *** $p < ,001$.

Encadré 1.4 (fin)

Tableau 1.4.2. Régressions dynamiques : épidémies
(Probabilités conditionnelles de troubles sociaux à la suite d'une épidémie)

	Variable dépendante : incident de trouble social					
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Épidémie, mois en cours		-0,003 (0,003)	-0,006** (0,003)	0,0003 (0,003)	0,002 (0,004)	0,003 (0,005)
Épidémie, derniers 2 à 3 mois		-0,003 (0,003)	-0,006* (0,003)	-0,001 (0,003)	-0,001 (0,005)	-0,003 (0,005)
Épidémie, derniers 4 à 6 mois		-0,005* (0,003)	-0,009*** (0,003)	-0,003 (0,003)	-0,003 (0,004)	-0,003 (0,005)
Nombre de mois depuis le dernier trouble social					0,00000 (0,00002)	-0,00000 (0,00003)
Nombre de mois depuis le dernier trouble social, pays voisin						0,00002 (0,00003)
Constante	0,014*** (0,001)	0,015*** (0,001)				
Effets fixes pays		Non	Oui	Oui	Oui	Oui
Effets fixes temps		Non	Non	Oui	Oui	Oui
R ²	0,014	0,015	0,019	0,036	0,044	0,049
Observations	27 223	27 223	27 223	27 223	17 893	14 952

Sources : EM-DAT ; Indice des troubles sociaux signalés (Reported Social Unrest Index) ; calculs des services du FMI.

Note : Toutes les spécifications comportent aussi des décalages supplémentaires des épidémies ne présentant pas de tendances statistiques robustes. Les erreurs-types à doubles noyaux sont indiquées entre parenthèses.

* $p < ,05$; ** $p < ,01$; *** $p < ,001$.

qu'à une échelle moindre par rapport à la pandémie de la COVID-19, notamment le SRAS (2002–04), la grippe aviaire H5N1 (2003–présent), la grippe porcine H1N1 (2009–10), le MERS (2012–présent) et l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (2013–16).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'absence de lien à court terme entre les épidémies et les troubles sociaux. Les crises humanitaires entravent probablement les communications et les transports nécessaires à l'organisation de grands rassemblements. L'opinion publique peut privilégier la cohésion et la solidarité en période de crise. Ou encore, les régimes en place peuvent profiter d'une situation d'urgence pour consolider leur pouvoir et réprimer la dissidence.

Les troubles sociaux risquent de réapparaître à mesure que la pandémie s'atténue. La présente analyse montre

que l'agitation était forte avant le début de la crise de la COVID-19, mais qu'elle a diminué à mesure que cette dernière se prolongeait. Il est raisonnable de s'attendre à ce que, à mesure que la crise s'estompe, des troubles réapparaissent là où ils s'étaient produits auparavant, non pas à cause de la crise de la COVID-19 en soi, mais simplement parce que les problèmes sociaux et politiques de fond n'ont pas été résolus. La probabilité que ces troubles surviennent de nouveau peut également être plus élevée là où la crise met en évidence ou exacerbe des problèmes tels que le manque de confiance dans les institutions, la mauvaise gouvernance, la pauvreté ou les inégalités⁴.

⁴De nombreuses études traitent de la manière dont ces facteurs peuvent conduire à une instabilité politique (Alesina et Perotti, 1996) et à des conflits civils (enquête menée par Blattman et Miguel, 2010).

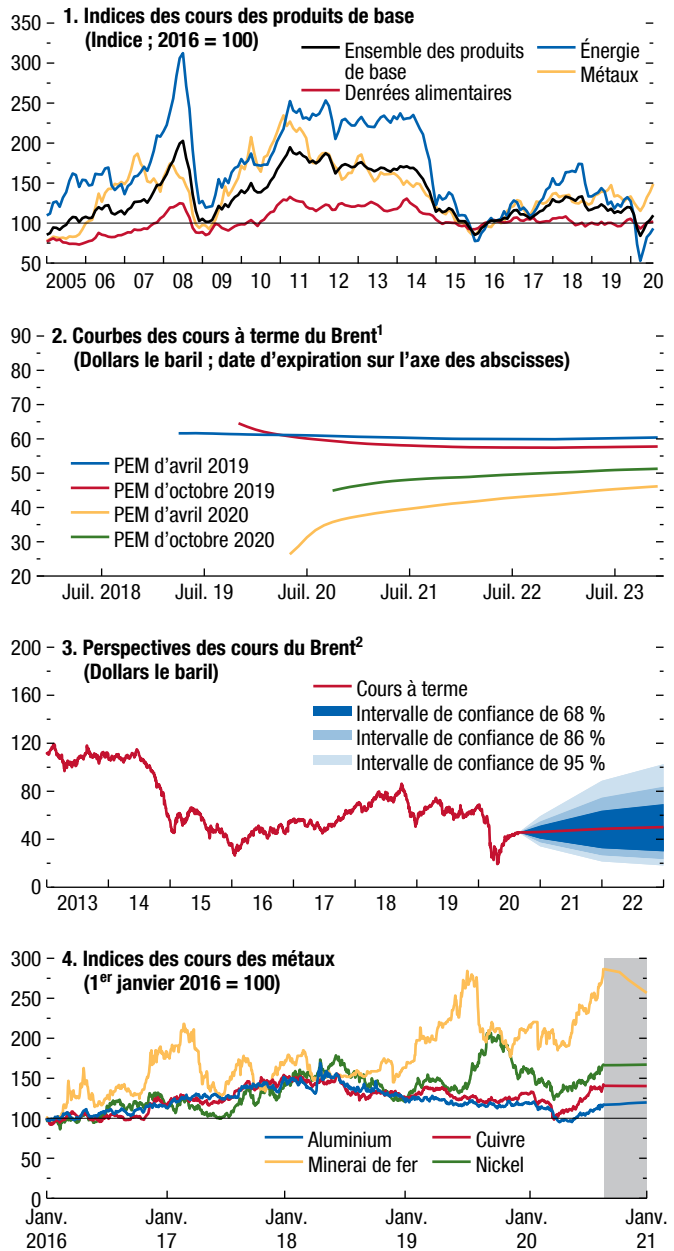
Dossier spécial — Marchés des produits de base : évolution et prévisions

En dépit d'un regain de volatilité, l'indice des cours des produits de base établi par le FMI est resté à peu près stable entre février 2020 et août 2020, les deux mois de référence utilisés respectivement pour l'édition d'avril 2020 et la présente édition des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) (graphique 1.DS.1, page 1). Deux phases sont à distinguer : entre février et avril, l'indice a chuté de 24 % sur fond d'intensification de la pandémie de COVID-19 ; entre avril et août, l'indice a regagné environ 31 % avec l'assouplissement des mesures de confinement dans de nombreux pays et la reprise de l'activité. Le rebond a toutefois été différent selon les produits considérés et en fonction de la situation dans les secteurs d'utilisation finale et des régions touchées par l'épidémie, ainsi que de la capacité de stockage des produits considérés et de l'élasticité de l'offre. Les cours de l'énergie et de certaines matières premières agricoles ont rebondi plus tard que ceux des métaux. Les effets sur les cours des denrées alimentaires ont été plus tenus, avec toutefois une forte dispersion des variations selon les matières premières agricoles. Ce dossier spécial contient également une analyse approfondie du secteur du charbon.

Les cours de l'énergie se sont redressés à compter d'avril

Les cours du pétrole ont baissé de 60 % entre février et avril 2020, la pandémie ayant entraîné un effondrement de la demande mondiale de pétrole et suscité des inquiétudes au sujet des capacités de stockage (voir graphique 1.DS.2). En mars, les membres de l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole, avec la Russie et d'autres exportateurs de pétrole non membres de l'OPEP) n'ont pas réussi à s'entendre sur les restrictions qui remettraient de l'ordre sur le marché, mais, quand la chute des cours s'est intensifiée, le cartel a décidé, à la mi-avril, de réduire la production de 9,7 millions de barils par jour en mai et juin (puis jusqu'en juillet), de 7,7 millions de barils par jour jusqu'en décembre 2020 et de 5,8 millions de barils par jour jusqu'en avril 2022. Les producteurs de pétrole brut américains n'ont pas non plus été épargnés, puisque les cours à terme (mois le plus rapproché) du West Texas Intermediate ont brièvement plongé à -37 dollars en avril. La baisse prolongée des cours a entraîné des arrêts de production, une nette réduction des activités de forage et une forte augmentation des déclarations de faillite chez les producteurs américains de gaz de schiste. Ceci s'est traduit en mai 2020 par une diminution sans précédent de

Graphique 1.DS.1. Évolution des marchés des produits de base



Sources : Bloomberg Finance L.P. ; FMI, système des cours des produits de base ; Refinitiv Datastream ; estimations des services du FMI.

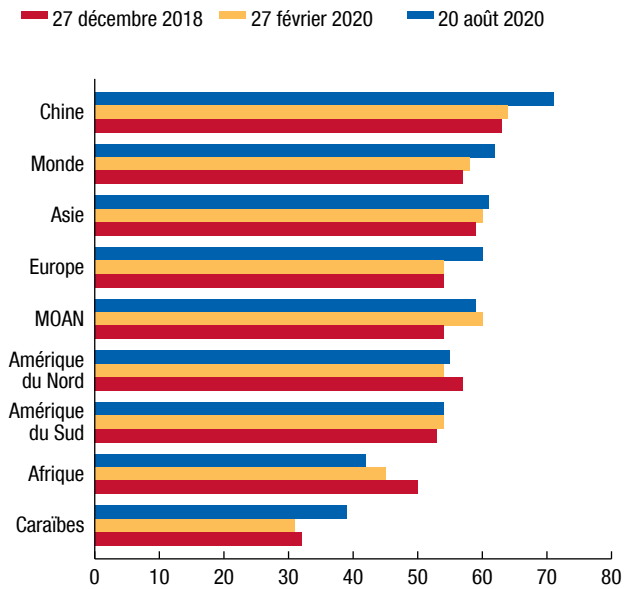
Note : PEM = Perspectives de l'économie mondiale.

¹Les cours à terme utilisés dans les PEM sont des hypothèses de référence propres à chaque rapport des PEM et sont dérivés des cours à terme. Les PEM d'octobre 2020 ont été établies à partir des cours du 21 août 2020 (heure de clôture).

²Établies à partir des cours des options sur contrats à terme du 27 août 2020.

Graphique 1.DS.2. Taux d'utilisation des capacités de stockage pétrolier

(En pourcentage)

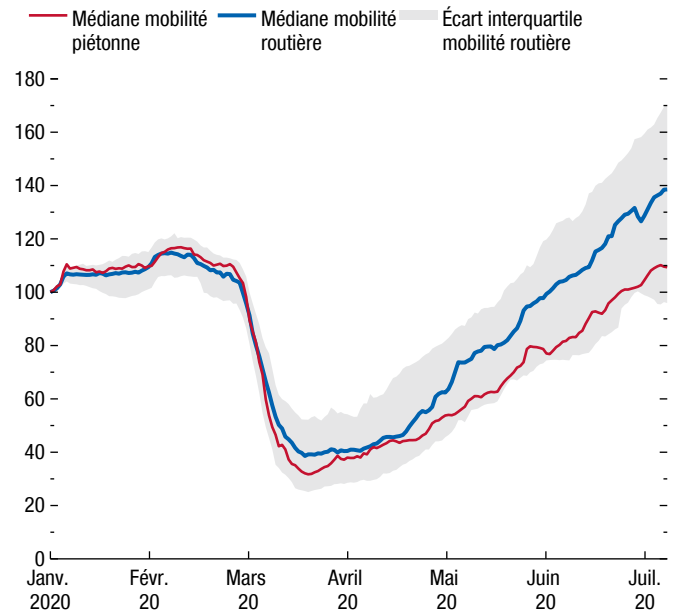


Sources : URSA Space Systems ; calculs des services du FMI.

Note : MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord. Pays et régions tels que définis par URSA.

Graphique 1.DS.3. Indices de la mobilité en voiture et à pied dans le monde

(Indice ; 13 janvier 2020 = 100)



Sources : Apple ; calculs des services du FMI.

Note : Les données correspondent à la moyenne mobile sur sept jours des indices Apple de mobilité.

la production journalière de pétrole brut aux États-Unis (-2 millions de barils).

Les réductions de l'offre ont permis une remontée des cours dès la fin du mois d'avril, d'environ 15 dollars à plus de 40 dollars le baril au début du mois de juin. En août, cependant, ils demeuraient inférieurs d'environ 25 dollars aux cours de début janvier. De nombreuses sociétés pétrolières ont donc subi des pertes importantes, procédé à des vagues de licenciements et enregistré des dépréciations d'actifs après une réévaluation des perspectives de cours et des investissements.

Du côté de la demande, l'épidémie de COVID-19 a fait chuter les cours du pétrole, car les restrictions de voyage ont lourdement pesé sur la demande mondiale de carburants liquides au premier semestre 2020. Certes, le trafic routier a repris dans de nombreux pays (voir graphique 1.DS.3), mais le volume du trafic aérien, en particulier les vols internationaux, demeure très modéré. D'après l'Agence internationale de l'énergie, la demande de pétrole devrait donc diminuer de 8,1 millions de barils par jour cette année, pour s'établir à 91,9 millions, puis augmenter de 5,2 millions en 2021 ; il s'agit d'une révision à la hausse notable par rapport à la réduction de 9,3 millions de barils par jour que l'Agence prévoyait en avril pour 2020.

Sur le marché du gaz naturel, les cours au comptant ont avoisiné leurs niveaux les plus bas ces derniers mois, les stocks restant substantiels en raison d'un hiver peu rigoureux, d'une faible demande et de cours pétroliers modérés. La situation a conduit les producteurs à procéder au torchage de grosses quantités de rejets gazeux produits par l'extraction, soit l'équivalent de 400 tonnes métriques de dioxyde de carbone (CO₂) en 2019, ce qui, d'après la Banque mondiale, constitue un record depuis 2009. À la fin du mois d'août, les cours du gaz naturel ont augmenté à la suite d'une hausse attendue de la demande hivernale, de l'incertitude concernant l'approvisionnement en Asie et des modèles techniques de négociation. En concurrence avec le gaz naturel pour la production d'électricité, le charbon a également subi une pression à la baisse notable sur ses cours, même si les perturbations de l'approvisionnement en Afrique du Sud et la forte demande des industriels indiens ont soutenu les cours du charbon sud-africain, tandis que le durcissement apparent des restrictions à l'importation imposées par la Chine et le projet des autorités japonaises de supprimer progressivement les centrales au charbon inefficaces d'ici 2030 ont pesé sur les cours australiens (voir la section sur le charbon).

À début septembre, les contrats à terme sur le pétrole indiquent que les cours du Brent atteindront 50 dollars

d'ici la fin de 2023, soulignant les inquiétudes relatives à la demande à moyen terme (graphique 1.DS.1, page 2). Les hypothèses de référence, également fondées sur les cours à terme, laissent entrevoir un cours annuel moyen du baril de 41,7 dollars en 2020 — en recul de 32 % par rapport à 2019 — et 46,7 dollars en 2021 pour le cours au comptant moyen établi par le FMI. À l'heure actuelle, le marché du pétrole est en proie à une forte incertitude, car la pandémie de COVID-19 n'est pas encore maîtrisée (graphique 1.DS.1, pages 2 et 3). Dans l'ensemble, toutefois, les perspectives s'équilibrent. Les facteurs d'augmentation des cours sont, entre autres, l'aggravation de la situation géopolitique au Moyen-Orient et l'endigement plus rapide de la pandémie, mais aussi la réduction excessive des investissements en amont dans les secteurs pétrolier et gazier et les nouvelles faillites dans le secteur de l'énergie. Le principal risque de baisse des cours réside dans un nouveau ralentissement de l'activité économique mondiale, car l'importance des stocks demeure préoccupante. Les autres facteurs de risque à la baisse comprennent l'accélération de la production pétrolière dans plusieurs pays hors OPEP+, une normalisation plus rapide de la production libyenne et un échec de l'accord OPEP+. À moyen et à long terme, les mesures prises à l'échelle mondiale pour abaisser les émissions de CO₂ risquent également de faire diminuer la demande de pétrole (voir l'encadré 1.DS.1).

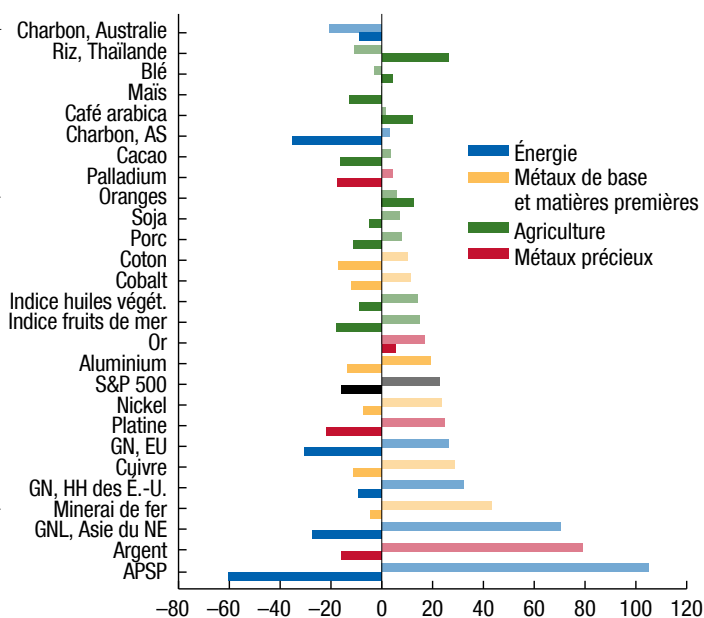
Les cours des métaux se sont redressés sur fond de perspectives économiques incertaines

Les cours des métaux de base ont augmenté de 18,2 % entre février et août 2020. L'atonie de l'activité industrielle mondiale a lourdement pesé sur les cours au premier trimestre 2020 (voir le graphique 1.DS.4). Depuis, des ruptures d'approvisionnement dans le secteur minier liés à la COVID-19 et un regain d'activité industrielle en Chine, pays qui représente la moitié de la demande de métaux de base, ont aidé les cours à revenir à leurs niveaux d'avant la pandémie. Des mesures de relance sans précédent et un épisode d'euphorie boursière ont renforcé la confiance des marchés dans les métaux. Dans un contexte marqué par la crainte d'une deuxième vague pandémique qui entraînerait la prolongation des mesures de relance monétaire, les cours des métaux précieux ont continué d'augmenter, soutenus par la demande croissante d'actifs considérés comme des valeurs-refuges.

S'agissant des métaux de base, les cours qui ont le plus progressé entre février et août sont ceux du minerai de fer (hausse record de 37,0 % sur l'année), tandis que les cours du cuivre augmentaient de 14,4 % dans un contexte

Graphique 1.DS.4. Cours des produits de base pendant la pandémie de COVID-19

(En pourcentage)



Sources : Argus ; Bloomberg L.P. ; FMI, système des cours des produits de base ; Thomson Reuters Datastream ; calculs des services du FMI.

Note : Les barres sombres et claires représentent la variation en pourcentage des cours des produits de base pour février-avril 2020 et pour avril-août 2020, respectivement. APSP = cours moyen du pétrole sur le marché au comptant (average petroleum spot price) ; AS = Afrique du Sud ; É.-U. = États-Unis ; EU = Europe ; GN = gaz naturel ; GNL = gaz naturel liquéfié ; HH = Henry Hub ; NE = Nord-Est.

marqué par l'optimisme croissant relatif à la reprise économique en Chine, la baisse des stocks et les perturbations de l'offre dans les principaux pays producteurs (Chili et Pérou). L'aluminium (+3,0 %), dont l'approvisionnement a moins souffert de la pandémie puisque la majorité des pays se le procurent sur leur marché intérieur, n'a pas vu ses cours augmenter compte tenu de l'effondrement des ventes mondiales d'automobiles. Les cours du nickel et du cobalt, deux intrants essentiels pour la fabrication de l'acier inoxydable et des batteries de véhicules électriques, ont respectivement augmenté de 14,6 % et chuté de 1,9 %.

L'indice annuel des cours des métaux de base établi par le FMI devrait progresser d'en moyenne 0,8 % en 2020 et d'environ 3,0 % en 2021, dans un climat d'inquiétude concernant l'impact à long terme de la pandémie. L'éventualité d'une seconde vague de COVID-19, le maintien d'une demande soutenue en Chine et les tensions entre cette dernière et les États-Unis sont les aléas principaux pour une baisse des cours des métaux et ils l'emportent largement sur le risque de perturbations de l'offre dans les principaux pays producteurs de métaux. L'indice des cours

des métaux précieux devrait augmenter de 28,4 % en 2020 et de 10,4 % en 2021 sous l'effet conjugué des perspectives plus incertaines au niveau mondial et de la poursuite des politiques monétaires accommodantes.

Les cours des denrées alimentaires ont baissé dans un contexte d'offre alimentaire mondiale abondante

L'indice des cours des aliments et des boissons établi par le FMI a augmenté de 0,7 %, reflétant l'évolution de la demande et de l'offre consécutive à la pandémie, avec des effets variables sur les cours des denrées alimentaires en fonction des régions et des produits agricoles considérés. En raison du ralentissement de l'activité économique lié à la COVID-19, la demande de matières premières agricoles et d'aliments pour animaux a d'abord diminué. Les cours de la plupart des cultures de base, dont le blé, le maïs, le soja et l'huile de palme, n'ont pas varié ou ont baissé depuis le début de la pandémie du fait de l'importance des stocks alimentaires mondiaux et de l'effondrement initial des cours du pétrole brut (voir graphique 1.DS.4).

Entraîné par le cours du porc, l'indice des cours de la viande a chuté de 7,1 % par rapport au niveau de référence d'avril. L'offre fermière saisonnière était abondante et a amplifié la tendance : les prix de gros de la viande porcine ont baissé de 4,5 % après la fermeture de plusieurs usines de transformation aux États-Unis, où des salariés avaient été infectés par le coronavirus. La baisse résultante des capacités de transformation a pesé sur l'approvisionnement des circuits de détail et créé un écart entre les prix de gros et de détail, qui a augmenté de manière générale¹. Le recul des prix de gros s'est répercuté sur d'autres viandes et sur les fruits de mer, pour lesquels des tendances baissières similaires ont été observées.

D'abord soutenus par la constitution de stocks par les consommateurs, les cours des aliments de base (blé, riz, etc.) se sont redressés, mais, après l'augmentation initiale de la demande, l'offre pléthorique a entraîné une contraction des cours. Globalement, cependant, le cours du riz reste en hausse (12,6 %). Avec la disparition de la demande d'éthanol, les cours du maïs ont dégringolé de 13,0 % pour atteindre en mai leur niveau le plus bas depuis 10 ans. Les cours du soja ont baissé de 13,0 % au

¹Le sous-indice harmonisé des prix à la consommation pour les denrées alimentaires et les boissons non alcooliques, par exemple, a augmenté de 4,5 % entre février et juin aux États-Unis et de 1,3 % dans la zone euro. En Chine, en revanche, le sous-indice des prix à la consommation des produits alimentaires a baissé de 9,7 %.

début du mois de février en raison de l'abondance des stocks mondiaux, même si les achats chinois ont augmenté en juin comme le prévoyait l'accord commercial signé avec les États-Unis en 2020.

Les cours des denrées alimentaires devraient légèrement progresser, de 0,4 % en glissement annuel en 2020, puis de 4,3 % l'année suivante, car l'offre (de viande, par exemple) diminuera, notamment en raison de retards probables dans la chaîne d'approvisionnement. Les perturbations d'ordre logistique et les restrictions à l'exportation imposées aux gros exportateurs de produits alimentaires sont des facteurs notables de risques de révision à la hausse. Le regain de tensions entre les États-Unis et la Chine pourrait perturber le commerce des produits alimentaires et faire baisser le cours de ces denrées aux États-Unis tout en les poussant à la hausse chez leurs concurrents.

Charbon : passé, présent et futur

En quête d'un avenir plus durable, de nombreux pays prennent des mesures pour réduire leur dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles, en particulier le charbon. Du fait de sa forte teneur en carbone, le charbon est à l'origine d'un peu moins de la moitié des émissions mondiales de CO₂ et de près des trois quarts des émissions de CO₂ de l'ensemble du secteur de l'énergie. En l'absence de systèmes de dépollution, il contribue à la pollution atmosphérique locale et à ses effets potentiellement néfastes pour la santé humaine (Smith, Mehta et Maeusezahl-Feuz, 2004). La chute sans précédent de la demande d'électricité observée en 2020 a favorisé les énergies renouvelables par rapport aux sources fossiles traditionnelles telles que le charbon et le gaz naturel. En Europe, où la consommation d'électricité a diminué de plus de 10 % en avril, la part du charbon (des combustibles fossiles) dans la production électrique est passée sous la barre historique de 8 (30) %. Avec le redémarrage de la demande d'électricité, la consommation mondiale de charbon est repartie à la hausse.

Pourquoi le charbon reste-t-il donc populaire malgré ses coûts externes élevés ? Quels sont les pays et les secteurs économiques qui en sont le plus tributaires ? Certains pays ont renoncé au charbon. Comment s'y sont-ils pris et leur expérience est-elle transposable ailleurs ? La pandémie accélérera-t-elle ou ralentira-t-elle la sortie du charbon ? Nous tentons de répondre à ces questions en examinant l'utilisation du charbon depuis ses débuts et jusqu'à la pandémie récente, ainsi que les tendances internationales de production et de consommation de ce combustible.

Utilisation du charbon, industrialisation et transition énergétique vers les combustibles fossiles

L'âge d'or

Le charbon a commencé à être utilisé en Angleterre pendant la révolution industrielle, au XVIII^e siècle, puis son utilisation s'est répandue sur le continent européen et aux États-Unis aux XIX^e et XX^e siècles. Une série d'innovations technologiques (machine à vapeur, hauts-fourneaux pour la sidérurgie) ont radicalement transformé le secteur de la fabrication, l'extraction du charbon et les transports (avec, par exemple, les locomotives et les bateaux à vapeur). La croissance économique rapide, l'industrialisation et l'urbanisation qui en ont découlé ont considérablement stimulé la demande. En Europe, la transition vers le charbon a également contribué à inverser un modèle de déforestation excessive résultant de siècles d'exploitation forestière intensive ; dans le cadre de cette transition énergétique majeure, les pays industriels se sont détournés de la biomasse (c'est-à-dire du bois utilisé comme combustible^{2, 3}). Jusqu'au début de l'entre-deux-guerres, la consommation de charbon et sa part dans le bouquet énergétique ont donc augmenté à un rythme soutenu dans la quasi-totalité des pays.

Déclin et renaissance

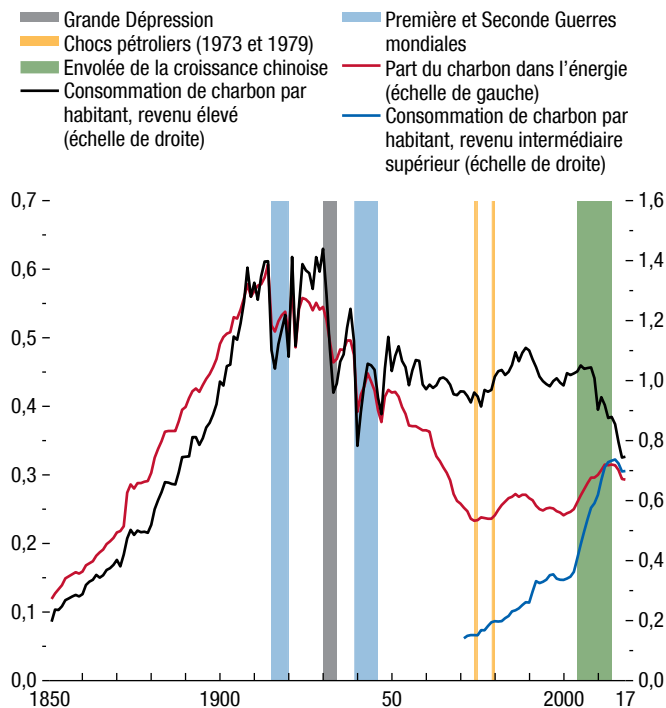
Pendant les années 30 et en particulier après la Seconde Guerre mondiale, d'autres combustibles fossiles plus propres comme le pétrole et ensuite le gaz naturel ont été de plus en plus souvent substitués au charbon dans différents secteurs : transport, logement, commerce et même production d'électricité (graphique 1.DS.5). Le charbon, surtout celui de mauvaise qualité à forte teneur en soufre, coûtait peu cher mais constituait un facteur important de pollution atmosphérique et d'atteintes à l'environnement⁴. Par conséquent, la consommation de charbon par habitant, et en particulier la part du charbon

²En effet, le couvert forestier européen est aujourd'hui plus haut qu'il ne l'a été en un siècle (Fuchs *et al.*, 2015). Nonobstant le reboisement, les forêts primitives sont extrêmement rares en Europe de l'Ouest. Pour une représentation saisissante de la forêt italienne à l'ère préindustrielle, voir le tableau d'Horace Vernet *Hunting in the Pontine Marshes* (1883).

³De même, l'essor de l'industrie pétrolière américaine au XIX^e siècle a aidé à sauver plusieurs espèces de baleines menacées d'extinction, quand les lampes au kérosène ont rapidement remplacé les lampes et les bougies qui utilisaient l'huile extraite de ce cétacé.

⁴Pendant le grand smog de Londres (5–9 décembre 1952), en raison des conditions météorologiques, la pollution atmosphérique créée par la combustion de charbon et le moteur diesel des autobus publics a recouvert la ville d'une épaisse couche de smog. D'après les rapports médicaux du gouvernement britannique, 4 000 personnes seraient décédées directement des suites de ce phénomène et 100 000 autres seraient tombées malades.

Graphique 1.DS.5. Charbon, 1850–2017



Sources : B.R. Mitchell ; base de données du projet Maddison (2018) ; Organisation des Nations Unies ; calculs des services du FMI.

Note : L'envolée de la croissance chinoise correspond aux années 2003 à 2011, période où le PIB augmentait de plus de 12 % par an (sauf en 2009). Les groupes de revenu sont tels que définis par la Banque mondiale.

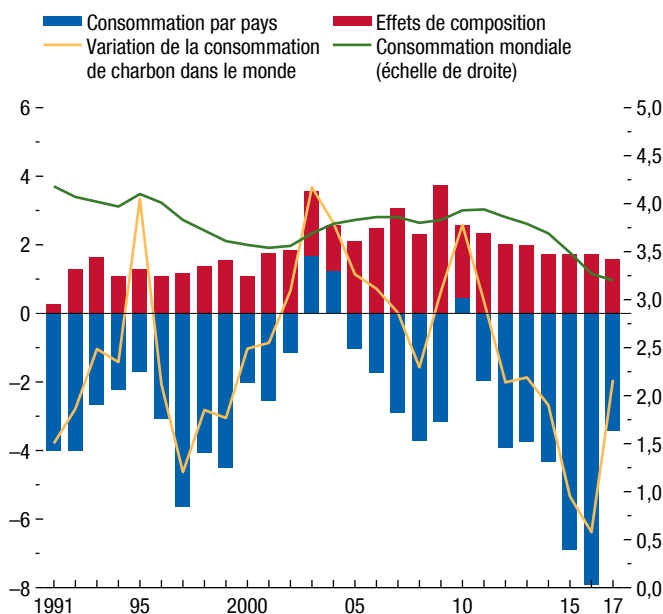
dans le bouquet énergétique, a diminué rapidement et s'est contractée encore davantage quand le secteur automobile, gros consommateur d'essence, s'est développé.

Le déclin du charbon s'est interrompu étonnamment dans les années 70 et la tendance baissière s'est partiellement inversée sous l'effet de trois facteurs notables (graphique 1.DS.5) : 1) les questions de sécurité énergétique (en raison du double choc pétrolier des années 70), 2) la part croissante de l'électricité dans les utilisations finales de l'énergie et 3) la croissance économique rapide dans les pays émergents. La combinaison des deux premiers facteurs a contribué à une demande accrue de charbon pour la production d'électricité dans de nombreux pays avancés qui souhaitaient réduire leur dépendance à l'égard du pétrole⁵. Puis, au début du siècle suivant, quand la croissance économique s'est déplacée vers les pays consommant davantage de charbon (consommation par unité de PIB) et présentant une élasticité de la demande de charbon par rapport au revenu (Chine

⁵À l'échelle mondiale, la part du charbon dans le total de l'énergie a atteint son plus bas niveau en 1973.

Graphique 1.DS.6. Variation de la consommation de charbon dans le monde : décomposition

(En pourcentage)



Sources : Agence internationale de l'énergie ; Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde ; calculs des services du FMI.

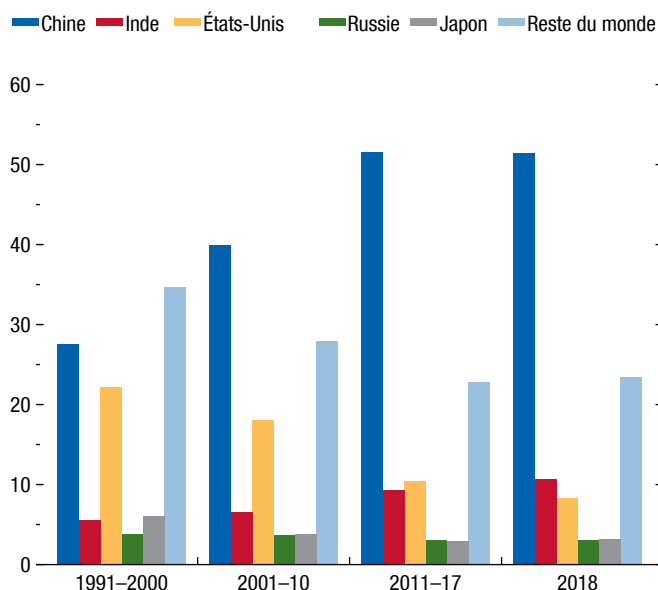
et Inde, par exemple), la demande s'est envolée dans les pays émergents, compensant largement le déclin du charbon dans les pays avancés⁶. On a donc observé une renaissance du charbon : la consommation mondiale de charbon par habitant, la part de ce combustible dans le bouquet énergétique et même l'intensité de son utilisation sont reparties à la hausse (graphique 1.DS.6).

À l'heure actuelle, les cinq plus gros consommateurs de charbon (Chine, Inde, États-Unis, Russie et Japon) représentent 76,7 % de la consommation mondiale (graphique 1.DS.7). Environ la moitié du charbon mondial est consommé par la Chine, où la demande de charbon pour l'industrie et la production d'électricité a augmenté particulièrement vite au milieu de la première décennie 2000 à la faveur d'une forte expansion des infrastructures. Aujourd'hui, tirés par la Chine, les pays émergents — dont la demande de charbon industriel demeure importante — représentent la plus grande part de la consommation de charbon (76,8 %). Les utilisations industrielles représentent environ 20 % de la consommation totale (tableau 1.DS.1).

⁶Avec l'accélération de leur activité économique, la Chine et l'Inde ont eu de plus en plus recours au charbon pour couvrir leurs besoins énergétiques croissants (Steckel, Edenhofer et Jakob, 2015).

Graphique 1.DS.7. Consommation de charbon par pays

(En pourcentage)



Sources : Agence internationale de l'énergie, *World Energy Balances* ; calculs des services du FMI.

Tableau 1.DS.1. Consommation de charbon par secteur

(En pourcentage)

	OCDE	Hors OCDE	Total
Production d'électricité	20,1	50,7	70,8
Industrie	2,2	19,4	21,6
Autres	0,9	6,7	7,6
Total	23,2	76,8	100,0

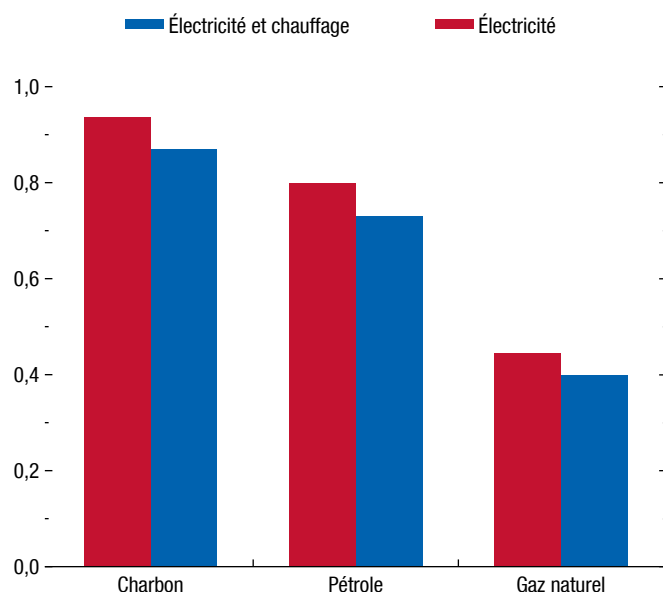
Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI. Note : Autres = utilisations domestiques, commerciales et à des fins non énergétiques. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques.

Dans les pays avancés, la demande de charbon est essentiellement liée à la production d'électricité compte tenu du déclin des secteurs comme l'acier et le ciment, qui utilisent beaucoup de charbon. Comme l'électrification des filières économiques est en cours, la demande d'énergie pour la production d'électricité devrait augmenter dans les pays avancés, où l'on observe une stabilisation de la demande d'énergie totale⁷. Il n'existe pas de solutions économiques intéressantes pour remplacer le charbon à coke dans l'industrie (pour la fabrication de l'acier ou du ciment, par exemple) ; en revanche, pour les investissements dans de nouvelles centrales électriques, le

⁷Le rôle de l'électricité dans la fourniture de services d'énergie progresse régulièrement. En 2017, la production d'électricité représentait environ 41 % de la demande totale d'énergie, contre 26 % en 1971.

Graphique 1.DS.8. Facteurs d'émission

(Tonnes métriques de dioxyde de carbone par mégawattheure)



Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.

charbon est en concurrence avec des solutions sobres en carbone, tout particulièrement dans les pays émergents, où les capacités de production d'électricité devraient le plus se développer.

Coûts externes du charbon : santé, environnement, émissions de carbone

Les centrales thermiques au charbon rejettent plusieurs substances, dont du dioxyde de soufre, de l'oxyde d'azote, des particules et du mercure, dans l'air, les cours d'eau et les lacs. Ces émissions présentent un danger pour la santé humaine (toxines) et l'environnement (polluants)⁸. La pollution atmosphérique provoquée par la combustion du charbon et autres combustibles fossiles a longtemps été considérée comme le problème le plus grave pour l'environnement dans les pays avancés⁹. En Europe et aux États-Unis, par exemple, des réglementations ont commencé à être mises en place dans les années 80 et 90 pour encourager l'adoption de techniques de dépollution de l'environnement comme les épurateurs et réduire ainsi

⁸Les émissions engendrées par la combustion du charbon peuvent entraîner chez l'humain des lésions au niveau des systèmes respiratoire, cardiovasculaire et nerveux (Smith, Mehta et Maeusezahl-Feuz, 2004).

⁹D'après Fouquet (2011), en 1880, l'extraction, le transport et la combustion du charbon nécessaires à l'économie britannique avaient entraîné des externalités dont le coût avoisinait 20 % du PIB.

les émissions des centrales au charbon¹⁰. D'autres pays ont décidé de (lentement) renoncer à utiliser le charbon au profit d'autres sources d'énergie : le nucléaire, l'hydroélectricité, le gaz naturel et, plus récemment, les énergies renouvelables remplacent peu à peu le charbon.

Même si des mesures ont été prises pour atténuer les effets directs du charbon sur l'environnement, sa combustion produit également du CO₂. Sa teneur en carbone est supérieure à celle de tout autre combustible primaire. Substituer d'autres sources d'énergie au charbon permet donc de décarboner la filière énergétique et le degré de décarbonation dépend du substitut choisi. Pour classer les sources d'énergie en fonction de leur intensité en carbone, on peut comparer leurs coefficients d'émission : exprimés en tonnes de CO₂ par unité d'électricité produite, ces coefficients tiennent compte à la fois de l'intensité intrinsèque en carbone du combustible par unité d'énergie et du rendement énergétique de la technologie en question. Quand il est brûlé pour produire de la chaleur et de l'électricité, le charbon a une intensité en carbone 2,2 fois supérieure à celle du gaz naturel, qui constitue l'unique combustible de substitution envisageable dans le secteur de l'électricité (graphique 1.DS.8). Avec son coefficient d'émission élevé et sa part importante dans la consommation d'énergie mondiale, le charbon contribue à environ 44 % de l'ensemble des émissions de CO₂ et 72 % de l'ensemble des émissions du secteur de l'électricité (graphique 1.DS.9)¹¹.

À quel rythme et quand les pays réduisent-ils leur dépendance vis-à-vis du charbon ?

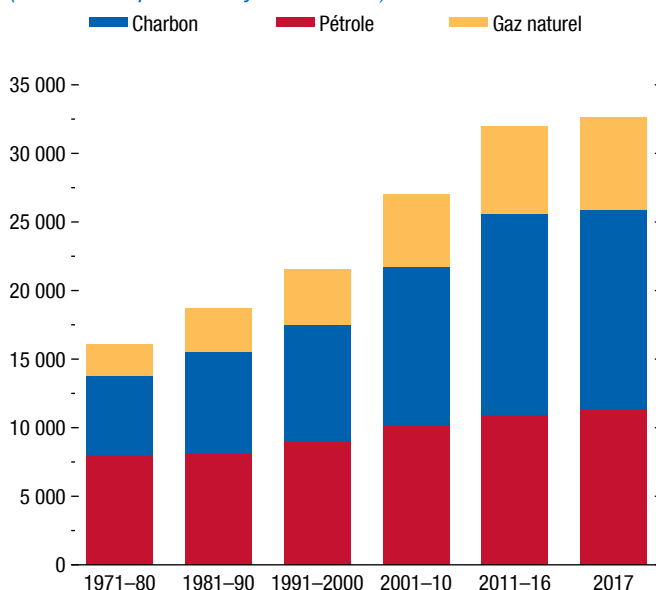
Avec l'introduction et l'essor de nouvelles sources d'énergie, surtout après la Seconde Guerre mondiale, le bouquet énergétique s'est étoffé dans de nombreux pays, qui sont devenus moins tributaires du charbon. À l'heure actuelle, la consommation de charbon par habitant a déjà atteint son pic dans 73 des 84 pays dont la part du charbon dans la consommation d'énergie totale a franchi à un moment donné le seuil de 5 %. Nonobstant le niveau de dépendance absolue atteint au pic de consommation, la baisse moyenne mesurée dans ces pays a été de 2,3 % par an entre 1971 et 2017 (graphique 1.DS.10).

¹⁰Une étape importante a été franchie dans ce contexte, avec la Convention des Nations Unies sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Premier traité consacré à la pollution atmosphérique à l'échelle régionale, la Convention est entrée en vigueur en 1983.

¹¹D'après l'Agence internationale de l'énergie, la part de l'énergie dans le total des émissions de gaz à effet de serre était de 74,2 % en 2015. Le reste correspond aux émissions produites par l'agriculture, la déforestation et, plus largement, la réaffectation des terres.

Graphique 1.DS.9. Émissions annuelles moyennes de dioxyde de carbone

(Tonnes métriques de dioxyde de carbone)



Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.

Une fois atteint le pic de consommation par habitant, il faut donc en moyenne 43 ans pour sortir du charbon.

La comparaison du paysage énergétique des pays en fonction du groupe de revenus met en lumière des différences frappantes (tableau 1.DS.2). Les pays pauvres exploitent principalement la biomasse pour couvrir leurs besoins énergétiques, tandis que les pays à revenu intermédiaire sont très dépendants du charbon¹². Dans les pays à revenu élevé, la part du charbon dans la palette énergétique décroît, tandis que les options du nucléaire et du gaz naturel progressent.

¹²Au sujet du lien entre niveau de revenu et consommation de biomasse, voir le chapitre 1 de l'édition d'octobre 2018 des PEM.

Tableau 1.DS.2. Bouquets énergétiques en 2017, par groupe de revenu
(En pourcentage)

Parts des sources d'énergie primaire :	Biomasse	Charbon	Pétrole brut	Gaz naturel	Hydroélectricité	Énergies renouvelables	
						Énergies renouvelables	Nucléaire
Pays à faible revenu	80,8	2,3	13,3	0,9	2,8	1,6	0,0
Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure	26,2	26,9	26,6	14,4	1,8	2,3	1,8
Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure	5,2	40,9	25,0	21,5	3,4	1,4	2,5
Pays à revenu élevé	5,7	15,8	36,6	29,0	2,1	1,6	9,2
Monde	12,9	28,0	29,9	23,3	2,6	1,6	1,6

Sources : Agence internationale de l'énergie ; Banque mondiale ; calculs des services du FMI.

Note : Les groupes de revenu sont tels que définis par la Banque mondiale.

L'hypothèse de l'échelle de qualité peut contribuer à expliquer la relation qui est observée entre le revenu et le bouquet énergétique : lorsque le revenu augmente, les sources d'énergie seraient choisies non plus seulement en fonction de leur coût et de leur disponibilité, mais de plus en plus pour des raisons de rendement, de commodité, de faible impact sur l'environnement et de sécurité¹³. Les biocarburants sont situés en bas de l'échelle, le charbon, le pétrole et l'hydroélectricité au niveau intermédiaire, et les sources à forte intensité de capital comme le nucléaire, le gaz naturel et les énergies renouvelables en haut de l'échelle. En raison de son faible coût, la production d'électricité à partir de charbon (graphique 1.DS.11) fait que ce dernier pèse lourd dans le panier énergétique des pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure, car il constitue une source d'énergie financièrement abordable et souvent abondante (tableau 1.DS.2)^{14, 15}. La dotation de chaque pays en sources d'énergie concurrentes (potentiel hydroélectrique, par exemple) pourrait aussi jouer sur l'attractivité du charbon aux différents stades de développement.

Analyse empirique

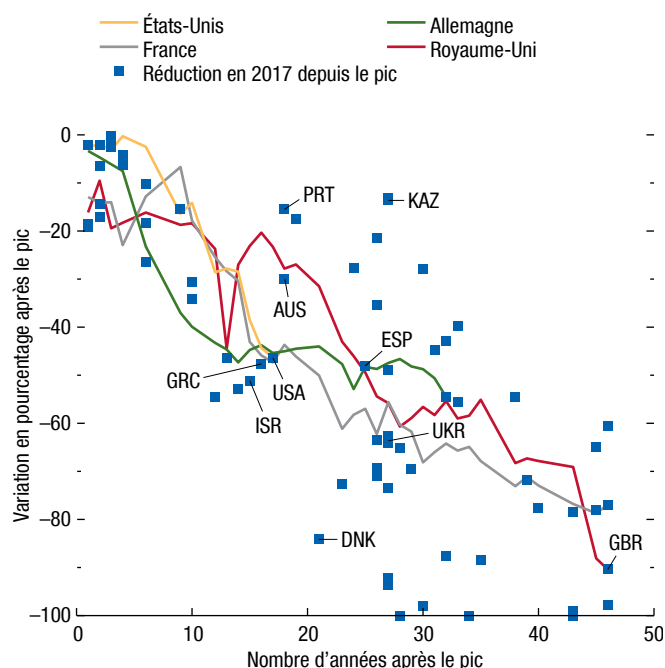
Une régression sur données de panel est utilisée pour vérifier la relation entre le revenu par habitant et la

¹³Voir Stokey (1998) pour un modèle théorique de la demande de qualité environnementale.

¹⁴Même aujourd'hui, le coût marginal d'exploitation d'une centrale électrique au charbon est l'un des moins élevés. Le coût de l'éolien et du solaire a considérablement diminué à l'échelle de la centrale, mais une pleine montée en puissance des énergies renouvelables dans le réseau électrique est assortie d'un risque de rendements décroissants compte tenu de l'intermittence de ces productions.

¹⁵Pour comparer les différentes solutions de production d'électricité qui sont envisageables, on se sert souvent du coût moyen actualisé de l'électricité, défini comme la valeur actualisée du prix de l'énergie électrique produite (généralement exprimée en cents par kilowattheure), en tenant compte de la durée de vie économique de la centrale et des coûts de construction, d'exploitation et de maintenance, ainsi que du coût des combustibles.

Graphique 1.DS.10. Sorties progressives du charbon



Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.
 Note : Pour chaque pays, le pic correspond à l'année où la consommation de charbon par habitant a été la plus élevée. Les carrés bleus représentent la baisse de la consommation par habitant en 2017 après le pic. Le graphique illustre la trajectoire de sortie du charbon de différents pays. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

dépendance au charbon, qui est définie comme la part du charbon dans l'approvisionnement total en énergie primaire (dépendance *relative* au charbon) ou comme la consommation de charbon par habitant (dépendance *absolue* au charbon). L'analyse neutralise l'effet des facteurs propres au pays, y compris la part du secteur manufacturier dans la valeur ajoutée nominale, les réserves de charbon par habitant et le potentiel hydroélectrique (pour une discussion approfondie sur ce point, voir l'annexe I en ligne, consultable à l'adresse www.imf.org/en/Publications/WEO).

Les résultats corroborent clairement l'existence d'une relation en « U » inversé entre le revenu et la part du charbon dans le panier énergétique, le charbon atteignant sa part maximale à un niveau de revenu de 9 600 dollars par habitant, ce qui correspond au seuil du statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. D'après notre principale spécification, par exemple, entre 1971 et 2017, le revenu par habitant a contribué à abaisser la part du charbon de 6,4 points aux États-Unis et de 5,2 points au Japon, et à la relever de respectivement 12,2 et 11,3 points en Inde et en Chine.

Les résultats montrent aussi que la dotation énergétique des pays, notamment leur potentiel hydroélectrique et leurs réserves de charbon, joue un rôle important sur le plan quantitatif, plus important que le secteur manufacturier et la réglementation dans le domaine de l'environnement, dont les effets constatés sont minimes. Les hivers plus rigoureux sont également associés à une consommation accrue de charbon.

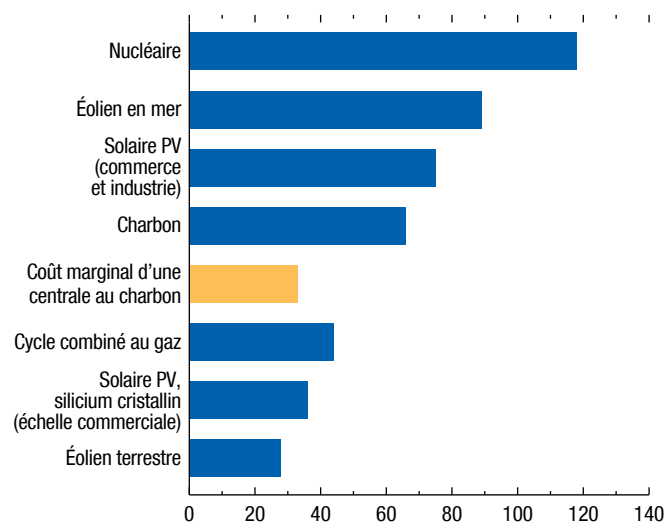
À l'instar de la relation entre la part du charbon et le revenu, le lien entre consommation de charbon par habitant et revenu est très peu linéaire. La spécification privilégiée montre une relation en « S » avec le revenu par habitant : la croissance de la consommation de charbon s'accélère quand le revenu est faible, culmine au niveau de revenu intermédiaire et se stabilise ensuite. Le point d'inflexion de la dépendance absolue, après lequel la consommation décline, se situe entre 35 000 et 39 000 dollars.

Il ressort de la comparaison des points d'inflexion respectifs des deux mesures de la dépendance au charbon que le « point d'inflexion en fonction de la part » (ou point d'inflexion relatif) précède le « point d'inflexion par habitant » (ou point d'inflexion absolu). En effet, aux niveaux de revenu intermédiaire et élevé, le charbon tend à être supplanté par des combustibles en forte croissance et de meilleure qualité comme le pétrole, le nucléaire et le gaz naturel, ce qui réduit d'autant sa part dans le bouquet énergétique. Toutefois, la consommation de charbon par habitant continue d'augmenter ensuite (mais moins vite que certaines autres sources d'énergie) pour satisfaire la demande d'énergie qui croît rapidement. Si le revenu par habitant progresse de 4 % par an, il faut encore 33 ans pour passer du point d'inflexion relatif au point d'inflexion absolu. Ces résultats confirment l'hypothèse que les nouveaux combustibles énergétiques ne remplacent que lentement les plus anciens.

Si l'on combine les estimations du rythme de déclin moyen et l'intervalle de temps estimé entre les pics de dépendance relative et absolue, il faut en moyenne 76 ans pour éliminer le charbon une fois qu'il a atteint sa part maximale dans le bouquet énergétique. Le Royaume-Uni est en passe d'avoir éliminé le charbon, mais il lui a fallu près de 100 ans pour réaliser cette prouesse (graphique 1.DS.10). En Chine, où la part du charbon a culminé en 2013, cela signifie encore au moins 38 ans de consommation de charbon au rythme actuel. Mais le cas britannique illustre la pertinence des mesures décidées par les pouvoirs publics, pertinence accrue par l'introduction de la tarification du carbone au niveau du fournisseur ; le Royaume-Uni a enregistré l'une des baisses les

Graphique 1.DS.11. Coût actualisé de l'électricité pour les nouveaux investissements, 2019

(En dollars par mégawattheure)



Source : Lazard (2019).

Note : bas de la fourchette des estimations tirées de Lazar, *Levelized Cost of Energy Comparison—Unsubsidized Analysis*. La barre jaune représente le point médian du coût marginal d'exploitation d'une centrale électrique au charbon existante. PV = photovoltaïque.

plus rapides de la consommation de charbon entre 2013 et 2018, avec le remplacement de ce dernier par le gaz naturel (tableau 1.DS.3)¹⁶. Aux États-Unis, une baisse comparable mais plus modeste a été constatée grâce aux mécanismes du marché, puisque la révolution du gaz de schiste a fait baisser les cours du gaz naturel. Le gaz naturel et parfois les énergies renouvelables ont été le moteur des transitions les plus rapides engagées récemment pour sortir du charbon (tableau 1.DS.3).

Sans surprise, la pandémie de COVID-19 a entraîné une réduction très sensible de la consommation de charbon dans de nombreux pays (voir chapitre 3). Comme les coûts marginaux des énergies renouvelables sont extrêmement bas, le gaz naturel et le charbon ont représenté l'essentiel de la baisse de la production électrique. Dans certaines régions, cela s'est traduit par une part record des énergies renouvelables dans la production

¹⁶En 2013, le Royaume-Uni a été le premier pays de l'Union européenne à introduire un soutien au prix du carbone. Il s'agit d'une taxe acquittée par les entreprises qui produisent de l'électricité à partir de combustibles fossiles. Elle s'ajoute au système européen d'échange de quotas d'émission en vertu duquel les entreprises du secteur de l'énergie achètent des autorisations pour émettre du dioxyde de carbone. La taxe avait d'abord été fixée à 9 livres par tonne métrique de CO₂ avant d'être progressivement multipliée par deux, à 18 livres.

Tableau 1.DS.3. Sortie rapide du charbon : quelques exemples récents

Pays	Année	Réduction sur 5 ans (en %)	Part initiale (en %)	Substitut principal
Royaume-Uni	2018	-12,4	17,0	Gaz naturel
Israël	2018	-9,4	29,8	Gaz naturel
Grèce	2018	-8,9	29,9	Gaz naturel
Kazakhstan	2016	-8,1	51,3	Gaz naturel
Espagne	2010	-6,8	12,8	Mixte
Australie	2014	-6,5	39,7	Gaz naturel
Portugal	2010	-6,3	13,5	Gaz naturel
Chine	2017	-6,2	69,7	Mixte
Danemark	2018	-5,9	15,7	Biocarburants
Ukraine	2017	-5,8	35,8	Nucléaire
États-Unis	2018	-5,3	19,6	Gaz naturel

Sources : Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.

Note : Mixte = gaz naturel, nucléaire et énergies renouvelables.

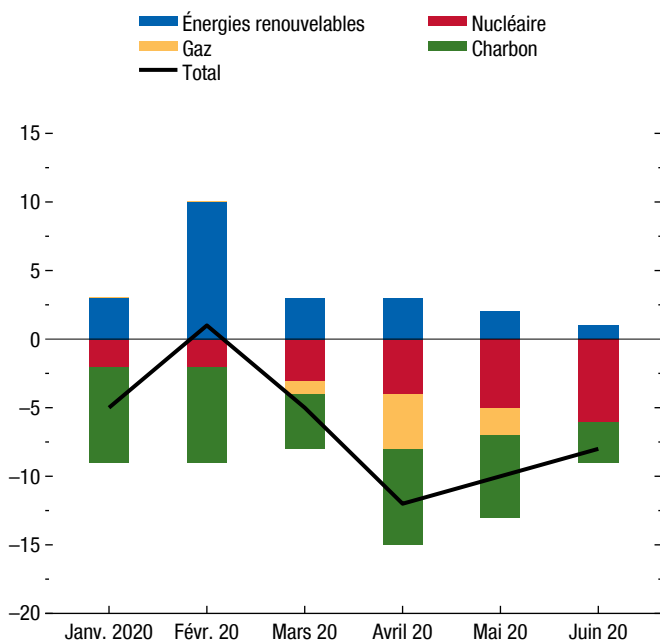
d'électricité (graphique 1.DS.12). Néanmoins, il est encore trop tôt pour déclarer « mission accomplie ». En premier lieu, la pression à la baisse sur les cours du gaz naturel a été encore plus puissante que sur le charbon, notamment en raison du manque de sites de stockage (graphique 1.DS.13). Deuxièmement, là où la demande d'électricité a redémarré, la consommation de charbon a repris.

Au vu de ces considérations ainsi que des exemples et de l'analyse économétrique qui précèdent, la disparition complète du charbon sera effective longtemps après que les sources d'énergie à faible émission de carbone commenceront à peser dans le panier énergétique. Il y a principalement deux raisons à cette persistance du charbon. Premièrement, dans l'industrie, il est difficile de lui substituer d'autres sources d'énergie, et le charbon industriel représente toujours 33 % de la consommation de charbon dans les pays émergents, où se concentrent la plupart des utilisations industrielles du minerai. Deuxièmement, et c'est extrêmement important, les centrales au charbon sont des actifs à long terme, avec une durée de vie spécifiée d'au moins 30 à 40 ans. De ce fait, le rythme d'obsolescence d'une centrale au charbon de construction récente est très bas en l'absence de variations importantes du coût moyen actualisé de l'électricité issue de sources renouvelables ou en l'absence de mesures des pouvoirs publics.

La pandémie et ses effets sur l'activité économique modifient à plus d'un égard les perspectives à moyen terme du charbon et des centrales électriques au charbon, mais, globalement, l'impact n'est pas clair. D'un côté, si la baisse de la demande d'électricité revêt un caractère plus permanent, les centrales au charbon existantes devraient être moins utilisées, ce qui incitera à les fermer, en particulier dans les

Graphique 1.DS.12. Contribution à l'augmentation de la production électrique en Europe

(Glissement annuel, en pourcentage)



Source : EMBER.

Note : Les données se rapportent aux 27 pays membres de l'Union européenne.

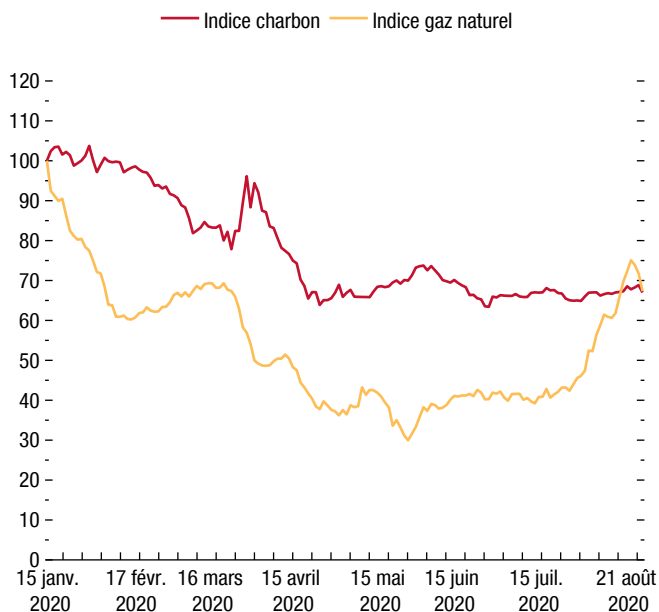
pays avancés. Dans les pays émergents, en revanche, même si la demande d'électricité ne revient pas complètement à son niveau tendanciel d'avant la pandémie, elle devrait encore augmenter fortement. En l'absence de mesures des pouvoirs publics, la baisse éventuelle des cours du charbon associée à une baisse des prix de gros de l'électricité pourrait ralentir l'investissement dans les énergies renouvelables, au profit du charbon.

Enfin, il convient de noter que, malgré les études consacrées à la consommation totale d'énergie, la variation de la dépendance à l'égard du charbon est largement inexplicée¹⁷. Ceci est sans doute en partie lié à des facteurs d'économie politique, qui incitent les pays à faire des choix différents en termes de politiques énergétiques. Dans certains pays, les réserves de charbon représentent en valeur plusieurs fois le PIB national, ce qui accroît le risque de voir ces actifs devenir inexploitable. En outre, des intérêts puissants dans le secteur minier des grands pays consommateurs et producteurs de charbon, notamment asiatiques comme la Chine et l'Inde, pourraient encore compliquer la donne et retarder la sortie du

¹⁷Pour une analyse de la demande d'énergie, voir le dossier spécial sur les produits de base dans l'édition d'octobre 2018 des PEM.

Graphique 1.DS.13. Cours du charbon et du gaz naturel en 2020

(2-15 janvier = 100)



Sources : FMI, système des cours des produits de base ; calculs des services du FMI.

Note : L'indice des cours du charbon est la moyenne simple des cours australiens et sud-africains. L'indice des cours du gaz naturel est la moyenne simple des cours du Title Transfer Facility néerlandais et des cours du gaz naturel liquéfié asiatique.

charbon des principaux pays qui en consomment ou en produisent (pour une discussion approfondie, voir l'annexe II en ligne).

Conclusion

Réduire les émissions de carbone liées au charbon contribuerait considérablement à la lutte contre les changements climatiques. De plus, la décarbonation du secteur de la production d'électricité amplifierait les avantages d'une transition mondiale vers les véhicules électriques et, plus largement, la mobilité électrique, puisque les nouveaux véhicules utiliseraient une électricité à faible émission de carbone.

La sortie du charbon démarre généralement dans les pays à revenu élevé et elle n'est effective qu'au bout de plusieurs décennies. La pandémie a pu freiner la consommation de charbon, mais ce n'est sans doute que temporaire. De surcroît, les pays qui viennent d'atteindre ou n'ont pas encore atteint leur pic de consommation par habitant (dont la Chine, l'Inde et l'Indonésie) représentent la majeure partie de la consommation mondiale de charbon ; il faudra donc des années pour que cette consommation

diminue si aucune mesure notable n'est prise par les autorités. De nouvelles baisses considérables du prix des substituts à faible émission de carbone (solaire, éolien, par exemple) pourraient être utiles, mais, pour éviter le problème de l'intermittence des sources renouvelables, le gaz naturel (plus proche substitut du charbon) pourrait être nécessaire, même si la demande d'électricité ne remonte pas à ses niveaux prépandémiques.

Bien que les technologies de captage et de stockage du carbone puissent être une solution viable, en l'absence de tarification substantielle du carbone, la mise à niveau des centrales existantes et la construction de nouvelles centrales équipées de ces technologies coûtent cher à l'heure actuelle (pour une analyse détaillée des avantages de la tarification du carbone, voir FMI, 2019). De plus, certains considèrent que les coûts d'opportunité des émissions de CO₂ qui seraient associés à de nouveaux investissements dans le captage et le stockage du carbone pourraient être importants, car les technologies qui ont fait leurs preuves, comme l'éolien et le solaire, peuvent déjà être utilisées pour diminuer les émissions de carbone

(voir par exemple Jacobson, 2020). Néanmoins, il serait sans doute judicieux de multiplier les stratégies d'atténuation et d'investir dans ces stratégies ; en effet, le caractère intermittent des sources renouvelables, en particulier quand leur taux de pénétration dans le système électrique est élevé, reste problématique et pourrait contraindre à continuer d'utiliser du charbon pour produire de l'électricité dans certaines régions.

Le déclin du charbon pourrait être accéléré si les autorités étaient prêtes à indemniser les acteurs pénalisés par la sortie progressive du charbon et voyaient dans la pandémie de COVID-19 une occasion de progresser plus vite dans ce domaine. Dans les pays émergents, le degré de maintien du charbon peut diminuer si l'on réduit les obstacles à l'investissement dans les énergies renouvelables. La communauté internationale peut fournir une assistance financière et technique (à l'édification de réseaux alimentés par intermittence en électricité renouvelable) et limiter le financement de nouvelles centrales au charbon, tout au moins quand d'autres solutions sont disponibles.

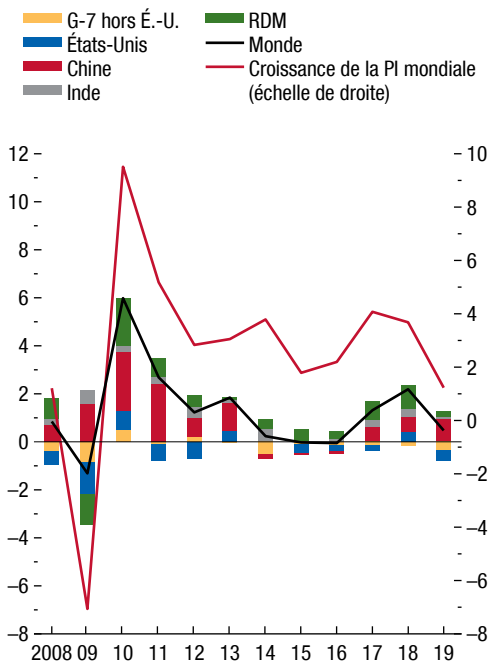
Encadré 1.DS.1. Bilan des émissions mondiales de carbone en 2019

Le présent encadré est une mise à jour de l'évaluation des émissions mondiales de carbone présentée dans les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2019. Les chiffres les plus récents pour la fin de 2019 montrent que les émissions mondiales ont augmenté de moins de 0,5 %, après un rebond alarmant de plus de 2 % en 2017 et 2018 (graphique 1.DS.1.1).

La Chine demeure l'un des principaux moteurs de la croissance des émissions et son influence s'est renforcée en 2019, après une période de déclin progressif. La contribution de l'Inde et d'autres pays émergents a considérablement diminué en 2019 et les émissions ont baissé dans l'ensemble des pays du Groupe des Sept.

Le recul des émissions mondiales en 2019 résulte principalement d'une chute de l'intensité énergétique et d'une

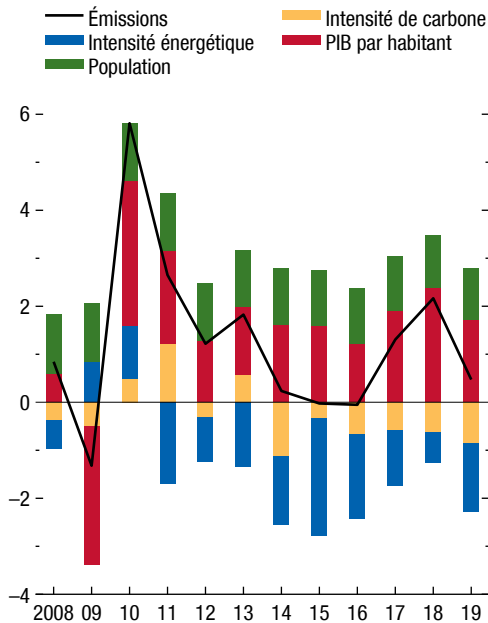
Graphique 1.DS.1.1. Contribution aux émissions mondiales, par pays/région
(Variation en pourcentage)



Sources : British Petroleum ; Agence internationale de l'énergie ; calculs des services du FMI.
Note : G-7 = Groupe des Sept (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) ; PI = production industrielle ; RDM = reste du monde ; É.-U. = États-Unis.

Les auteurs de cet encadré sont Claire Li et Nico Valckx.

Graphique 1.DS.1.2. Contribution aux émissions mondiales, par source
(Variation en pourcentage)



Sources : British Petroleum ; Agence internationale de l'énergie ; Banque mondiale, Indicateurs de développement dans le monde ; calculs des services du FMI.

moins de croissance des revenus (graphique 1.SF.1.2)¹. C'est une évolution comparable à celle des années précédentes et probablement le reflet du ralentissement cyclique de la production industrielle mondiale en 2019. La décarbonation a encore été un facteur d'atténuation non négligeable en 2019 : l'éolien, le solaire et le gaz naturel ont continué de remplacer le charbon comme source d'énergie privilégiée pour la production électrique dans les principaux pays émetteurs de carbone.

En 2020, la pandémie de COVID-19 et les confinements qu'elle a entraînés feront sans doute chuter les émissions, même si l'essentiel de la baisse sera probablement transitoire, le temps que la croissance économique mondiale revienne à la normale. Les autorités devraient profiter de la crise pour investir dans une croissance plus verte axée sur une réduction permanente des émissions (Georgieva, 2020).

¹Les *Perspectives de l'économie mondiale* d'octobre 2019 montrent que les émissions totales peuvent être exprimées comme le produit de l'intensité carbone (émissions de carbone par unité d'énergie), de l'intensité énergétique (énergie par unité de PIB), du PIB par habitant et de la population.

Tableau de l'annexe 1.1.1. Pays européens : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	PIB réel			Prix à la consommation ¹			Solde extérieur courant ²			Chômage ³		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
Europe	1,6	-7,0	4,7	3,0	2,0	2,4	2,1	1,7	1,9
Pays avancés	1,4	-8,1	5,2	1,3	0,5	1,0	2,3	2,1	2,3	6,6	8,0	8,5
Zone euro ^{4,5}	1,3	-8,3	5,2	1,2	0,4	0,9	2,7	1,9	2,4	7,6	8,9	9,1
Allemagne	0,6	-6,0	4,2	1,3	0,5	1,1	7,1	5,8	6,8	3,1	4,3	4,2
France	1,5	-9,8	6,0	1,3	0,5	0,6	-0,7	-1,9	-1,8	8,5	8,9	10,2
Italie	0,3	-10,6	5,2	0,6	0,1	0,6	3,0	3,2	3,0	9,9	11,0	11,8
Espagne	2,0	-12,8	7,2	0,7	-0,2	0,8	2,0	0,5	0,9	14,1	16,8	16,8
Pays-Bas	1,7	-5,4	4,0	2,7	1,2	1,5	9,9	7,6	9,0	3,4	5,5	4,5
Belgique	1,4	-8,3	5,4	1,2	0,6	1,2	-1,2	0,0	-0,8	5,4	6,1	7,6
Autriche	1,6	-6,7	4,6	1,5	1,2	1,8	2,6	2,4	2,5	4,5	5,8	5,5
Irlande	5,9	-3,0	4,9	0,9	-0,2	0,6	-11,4	5,0	5,5	5,0	5,6	6,2
Portugal	2,2	-10,0	6,5	0,3	0,0	1,1	-0,1	-3,1	-3,5	6,5	8,1	7,7
Grèce	1,9	-9,5	4,1	0,5	-0,6	0,7	-2,1	-7,7	-4,5	17,3	19,9	18,3
Finlande	1,1	-4,0	3,6	1,1	0,7	1,3	-0,5	-1,8	-0,7	6,8	8,4	8,6
République slovaque	2,4	-7,1	6,9	2,8	1,5	1,5	-2,9	-3,1	-4,1	5,8	7,8	7,1
Lituanie	3,9	-1,8	4,1	2,2	1,3	1,7	4,3	7,2	4,5	6,3	8,2	7,5
Slovénie	2,4	-6,7	5,2	1,6	0,5	1,8	5,7	4,5	3,9	4,6	8,0	6,0
Luxembourg	2,3	-5,8	5,9	1,7	0,4	1,4	4,5	3,8	4,3	5,4	6,5	7,0
Lettonie	2,2	-6,0	5,2	2,7	0,6	1,8	-0,5	2,0	-0,8	6,3	9,0	8,0
Estonie	5,0	-5,2	4,5	2,3	0,2	1,4	2,6	4,0	2,0	4,4	7,8	6,1
Chypre	3,2	-6,4	4,7	0,6	-0,6	1,0	-6,7	-10,6	-9,1	7,1	8,0	7,0
Malte	4,9	-7,9	4,8	1,5	0,8	1,1	9,6	7,6	8,3	3,6	4,2	4,2
Royaume-Uni	1,5	-9,8	5,9	1,8	0,8	1,2	-4,0	-2,0	-3,8	3,8	5,4	7,4
Suisse	1,2	-5,3	3,6	0,4	-0,8	0,0	11,5	8,5	9,0	2,3	3,2	3,6
Suède	1,3	-4,7	3,5	1,6	0,8	1,4	4,2	3,2	4,2	6,8	8,7	9,3
République tchèque	2,3	-6,5	5,1	2,9	3,3	2,4	-0,4	-0,7	-0,5	2,0	3,1	3,4
Norvège	1,2	-2,8	3,6	2,2	1,4	3,3	4,1	2,8	4,4	3,7	4,5	4,3
Danemark	2,3	-4,5	3,5	0,7	0,4	0,9	7,8	6,4	6,6	5,0	6,2	6,0
Islande	1,9	-7,2	4,1	3,0	2,7	2,8	6,2	0,0	0,2	3,6	7,2	7,0
Saint-Marin	1,1	-11,0	5,7	1,0	0,5	0,8	0,7	-4,5	-1,2	7,7	10,1	8,4
Pays émergents et pays en développement d'Europe⁶	2,1	-4,6	3,9	6,6	5,2	5,2	1,4	-0,3	0,1
Russie	1,3	-4,1	2,8	4,5	3,2	3,2	3,8	1,2	1,8	4,6	5,6	5,2
Turquie	0,9	-5,0	5,0	15,2	11,9	11,9	1,2	-3,7	-0,9	13,7	14,6	12,4
Pologne	4,1	-3,6	4,6	2,3	3,3	2,3	0,4	3,0	1,8	3,3	3,8	5,1
Roumanie	4,1	-4,8	4,6	3,8	2,9	2,5	-4,6	-5,3	-4,5	3,9	7,9	6,0
Ukraine ⁷	3,2	-7,2	3,0	7,9	3,2	6,0	-2,7	4,3	-3,0	8,5	11,0	9,6
Hongrie	4,9	-6,1	3,9	3,4	3,6	3,4	-0,8	-1,6	-0,9	3,4	6,1	4,7
Bélarus ⁷	1,2	-3,0	2,2	5,6	5,1	5,1	-1,8	-3,3	-2,2	0,3	1,4	1,1
Bulgarie ⁵	3,4	-4,0	4,1	2,5	1,2	1,7	4,0	1,9	2,3	4,2	5,6	4,5
Serbie	4,2	-2,5	5,5	1,9	1,5	1,9	-6,9	-6,4	-6,5	10,9	13,4	13,0
Croatie	2,9	-9,0	6,0	0,8	0,3	0,8	2,8	-3,2	-3,1	7,8	9,3	10,3

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

¹Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans les tableaux A5 et A6 de l'appendice statistique.

²En pourcentage du PIB.

³En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.

⁴Solde extérieur courant corrigé des discordances constatées entre les informations communiquées sur les opérations effectuées au sein de la zone.

⁵Sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé d'Eurostat, sauf pour la Slovaquie.

⁶Inclut l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, la République de Moldova, la Macédoine du Nord et le Monténégro.

⁷Voir la note pour le Bélarus et l'Ukraine dans la section des notes de l'appendice statistique.

Tableau de l'annexe 1.1.2. Pays d'Asie et Pacifique : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	PIB réel			Prix à la consommation ¹			Solde extérieur courant ²			Chômage ³		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
Asie	4,6	-2,2	6,9	2,7	2,5	2,5	1,8	1,8	1,3
Pays avancés	1,2	-4,2	2,9	0,7	0,2	0,7	4,3	3,6	3,5	3,1	4,0	3,8
Japon	0,7	-5,3	2,3	0,5	-0,1	0,3	3,6	2,9	3,2	2,4	3,3	2,8
Corée	2,0	-1,9	2,9	0,4	0,5	0,9	3,6	3,3	3,4	3,8	4,1	4,1
Australie	1,8	-4,2	3,0	1,6	0,7	1,3	0,6	1,8	-0,1	5,2	6,9	7,7
Taiwan (province chinoise de)	2,7	0,0	3,2	0,5	-0,1	1,0	10,7	9,6	9,8	3,8	3,9	3,8
Singapour	0,7	-6,0	5,0	0,6	-0,4	0,3	17,0	15,0	14,5	2,3	3,0	2,6
Hong Kong (RAS)	-1,2	-7,5	3,7	2,9	0,3	2,4	6,2	4,4	4,7	3,0	5,2	4,4
Nouvelle-Zélande	2,2	-6,1	4,4	1,6	1,7	0,6	-3,4	-2,0	-2,4	4,1	6,0	7,0
Macao (RAS)	-4,7	-52,3	23,9	2,8	1,7	1,8	34,8	-23,5	-6,7	1,7	2,3	2,0
Pays émergents et pays en développement d'Asie	5,5	-1,7	8,0	3,3	3,2	2,9	0,6	1,0	0,3
Chine	6,1	1,9	8,2	2,9	2,9	2,7	1,0	1,3	0,7	3,6	3,8	3,6
Inde ⁴	4,2	-10,3	8,8	4,8	4,9	3,7	-0,9	0,3	-0,9
ASEAN-5	4,9	-3,4	6,2	2,1	1,5	2,3	1,1	0,8	0,1
Indonésie	5,0	-1,5	6,1	2,8	2,1	1,6	-2,7	-1,3	-2,4	5,3	8,0	6,8
Thaïlande	2,4	-7,1	4,0	0,7	-0,4	1,8	7,1	4,2	4,6	1,0	1,0	1,0
Malaisie	4,3	-6,0	7,8	0,7	-1,1	2,4	3,4	0,9	1,8	3,3	4,9	3,4
Philippines	6,0	-8,3	7,4	2,5	2,4	3,0	-0,1	1,6	-1,5	5,1	10,4	7,4
Viet Nam	7,0	1,6	6,7	2,8	3,8	4,0	3,4	1,2	1,7	2,2	3,3	2,7
Autres pays émergents et pays en développement d'Asie⁵	6,6	-1,7	7,8	5,3	5,3	5,4	-2,5	-3,4	-3,7
<i>Pour mémoire</i>												
Pays émergents d'Asie⁶	5,4	-1,7	8,0	3,2	3,1	2,8	0,7	1,1	0,4

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

¹Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans les tableaux A5 et A6 de l'appendice statistique.²En pourcentage du PIB.³En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.⁴Voir la note pour l'Inde dans la section des notes de l'appendice statistique.⁵Les autres pays émergents et pays en développement d'Asie incluent les pays suivants : Bangladesh, Bhoutan, Brunei Darussalam, Cambodge, Fidji, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Maldives, Micronésie, Mongolie, Myanmar, Nauru, Népal, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Timor-Leste, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.⁶Les pays émergents d'Asie incluent les pays de l'ASEAN-5 (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Viet Nam), la Chine et l'Inde.

Tableau de l'annexe 1.1.3. Pays de l'Hémisphère occidental : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	PIB réel			Prix à la consommation ¹			Solde extérieur courant ²			Chômage ³		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
Amérique du Nord	1,9	-4,9	3,3	2,0	1,6	2,7	-2,1	-2,0	-2,0
États-Unis	2,2	-4,3	3,1	1,8	1,5	2,8	-2,2	-2,1	-2,1	3,7	8,9	7,3
Canada	1,7	-7,1	5,2	1,9	0,6	1,3	-2,0	-2,0	-2,4	5,7	9,7	7,9
Mexique	-0,3	-9,0	3,5	3,6	3,4	3,3	-0,3	1,2	-0,1	3,5	5,2	5,8
Porto Rico ⁴	2,0	-7,5	1,5	0,1	-1,6	0,6	8,3	12,0	11,5
Amérique du Sud⁵	-0,2	-8,1	3,6	10,1	7,9	8,6	-2,3	-0,6	-0,7
Brésil	1,1	-5,8	2,8	3,7	2,7	2,9	-2,8	0,3	0,0	11,9	13,4	14,1
Argentine	-2,1	-11,8	4,9	53,5	-0,9	0,7	1,2	9,8	11,0	10,1
Colombie	3,3	-8,2	4,0	3,5	2,4	2,1	-4,2	-4,0	-3,9	10,5	17,3	15,8
Chili	1,1	-6,0	4,5	2,3	2,9	2,7	-3,8	-1,6	-2,9	7,2	11,4	10,2
Pérou	2,2	-13,9	7,3	2,1	1,8	1,9	-1,4	-1,1	-0,3	6,6	12,5	8,8
Venezuela	-35,0	-25,0	-10,0	19 906	6 500	6 500	8,4	-4,1	-4,1	47,6	54,4	57,3
Équateur	0,1	-11,0	4,8	0,3	0,0	1,0	-0,1	-2,0	-0,1	3,8	8,1	5,6
Paraguay	0,0	-4,0	5,5	2,8	2,9	3,2	-1,0	-0,7	0,0	6,1	7,0	6,1
Bolivie	2,2	-7,9	5,6	1,8	1,7	4,1	-3,3	-2,6	-3,5	4,0	8,0	4,0
Uruguay	0,2	-4,5	4,3	7,9	10,0	8,2	0,6	-1,7	-3,3	8,9	9,7	9,0
Amérique centrale⁶	3,2	-5,9	3,6	2,0	1,8	2,2	-1,2	-3,1	-2,9
Caraïbes⁷	0,7	-5,4	3,9	4,2	7,1	7,8	-2,4	-9,9	-7,5
<i>Pour mémoire</i>												
Amérique latine et Caraïbes ⁸	0,0	-8,1	3,6	7,7	6,2	6,7	-1,7	-0,5	-0,8
Union monétaire des Caraïbes orientales ⁹	2,8	-15,1	5,8	0,8	0,6	1,5	-7,7	-21,0	-20,5

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

¹Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Le Venezuela est exclu des agrégats. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans les tableaux A5 et A6 de l'appendice statistique.²En pourcentage du PIB.³En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.⁴L'État libre de Porto Rico est classé parmi les pays avancés. Il s'agit d'un territoire des États-Unis, mais ses données statistiques sont tenues à jour de manière séparée et indépendante.⁵Voir les notes pour l'Argentine et le Venezuela dans la section des notes de l'appendice statistique.⁶Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama et République dominicaine.⁷Antigua-et-Barbuda, Aruba, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sainte-Lucie, Suriname et Trinité-et-Tobago.⁸Inclut le Mexique et les pays d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud et des Caraïbes. Voir les notes pour l'Argentine et le Venezuela dans la section des notes de l'appendice statistique.⁹Antigua-et-Barbuda, Dominique, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Sainte-Lucie, ainsi qu'Anguilla et Montserrat, qui ne sont pas membres du FMI.

Tableau de l'annexe 1.1.4. Pays du Moyen-Orient et d'Asie centrale : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)

	PIB réel			Prix à la consommation ¹			Solde extérieur courant ²			Chômage ³		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
Moyen-Orient et d'Asie centrale	1,4	-4,1	3,0	7,8	9,3	9,3	0,7	-3,7	-2,7
Pays exportateurs de pétrole⁴	0,3	-6,0	3,3	6,3	7,3	8,0	2,9	-3,3	-2,0
Arabie saoudite	0,3	-5,4	3,1	-2,1	3,6	3,7	5,9	-2,5	-1,6	5,6
Iran	-6,5	-5,0	3,2	41,0	30,5	30,0	1,1	-0,5	0,3	10,7	12,2	12,4
Émirats arabes unis	1,7	-6,6	1,3	-1,9	-1,5	1,5	8,4	3,6	7,5
Iraq	4,4	-12,1	2,5	-0,2	0,8	1,0	1,1	-12,6	-12,1
Algérie	0,8	-5,5	3,2	2,0	3,5	3,8	-10,1	-10,8	-16,6	11,4	14,1	14,3
Kazakhstan	4,5	-2,7	3,0	5,2	6,9	6,2	-3,6	-3,3	-2,8	4,8	7,8	5,8
Qatar	0,8	-4,5	2,5	-0,6	-2,2	1,8	2,4	-0,6	2,6
Koweït	0,4	-8,1	0,6	1,1	1,0	2,3	9,4	-6,8	-2,8
Oman	-0,8	-10,0	-0,5	0,1	1,0	3,4	-4,6	-14,6	-12,9
Azerbaïdjan	2,2	-4,0	2,0	2,7	3,0	3,1	9,1	-3,6	-4,4	4,8	6,5	5,8
Turkménistan	6,3	1,8	4,6	5,1	8,0	6,0	5,1	1,0	1,8
Pays importateurs de pétrole⁵	3,2	-1,1	2,5	10,3	12,4	11,3	-5,8	-4,5	-4,7
Égypte	5,6	3,5	2,8	13,9	5,7	6,2	-3,6	-3,2	-4,2	8,6	8,3	9,7
Pakistan	1,9	-0,4	1,0	6,7	10,7	8,8	-4,9	-1,1	-2,5	4,1	4,5	5,1
Maroc	2,2	-7,0	4,9	0,2	0,2	0,8	-4,1	-7,3	-5,2	9,2	12,5	10,5
Ouzbékistan	5,6	0,7	5,0	14,5	13,0	10,7	-5,6	-6,4	-7,4
Soudan	-2,5	-8,4	0,8	51,0	141,6	129,7	-15,1	-12,7	-10,7	22,1	25,0	22,0
Tunisie	1,0	-7,0	4,0	6,7	5,8	5,3	-8,5	-8,3	-8,7	14,9
Jordanie	2,0	-5,0	3,4	0,7	-0,3	1,4	-2,3	-6,8	-5,7	19,1
Liban	-6,9	-25,0	...	2,9	85,5	...	-27,4	-16,3
Afghanistan	3,9	-5,0	4,0	2,3	5,4	4,8	11,7	9,5	7,8
Géorgie	5,1	-5,0	5,0	4,9	5,3	2,5	-5,1	-10,8	-8,5	11,6
Tadjikistan	7,5	1,0	6,0	7,8	8,1	7,0	-2,3	-7,1	-4,5
Arménie	7,6	-4,5	3,5	1,4	0,9	2,0	-8,2	-8,8	-7,3	18,9	22,3	21,1
République kirghize	4,5	-12,0	9,8	1,1	8,0	5,5	-5,6	-13,4	-12,8	6,6	6,6	6,6
<i>Pour mémoire</i>												
Caucase et Asie centrale	4,8	-2,1	3,9	6,6	7,6	6,4	-1,5	-4,1	-3,8
Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan	0,9	-4,4	2,9	8,0	9,5	9,7	0,9	-3,6	-2,6
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,8	-5,0	3,2	8,2	9,4	9,9	1,3	-3,9	-2,7
Israël ⁶	3,4	-5,9	4,9	0,8	-0,5	0,2	3,4	3,5	3,5	3,8	6,0	5,6
Maghreb ⁷	2,1	-8,1	7,8	2,3	3,4	3,7	-7,0	-12,7	-12,3
Mashreq ⁸	4,3	1,2	2,4	11,8	8,3	8,3	-6,8	-4,4	-4,7

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

¹Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans les tableaux A5 et A6 de l'appendice statistique.

²En pourcentage du PIB.

³En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.

⁴Ce groupe comprend aussi le Bahreïn, la Libye et le Yémen.

⁵Ce groupe comprend aussi la bande de Gaza et la Cisjordanie, Djibouti, la Mauritanie et la Somalie. La Syrie est exclue en raison de l'incertitude qui entoure sa situation politique. Voir la note pour le Liban dans la section des notes de l'appendice statistique.

⁶Israël, qui n'est pas membre de la région économique, est inclus pour des raisons de géographie. Les chiffres relatifs à Israël ne sont toutefois pas inclus dans les agrégats de la région.

⁷Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie.

⁸Bande de Gaza et Cisjordanie, Égypte, Jordanie et Liban. La Syrie est exclue en raison de l'incertitude qui entoure sa situation politique.

Tableau de l'annexe 1.1.5. Pays d'Afrique subsaharienne : PIB réel, prix à la consommation, solde extérieur courant et chômage*(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)*

	PIB réel			Prix à la consommation ¹			Solde extérieur courant ²			Chômage ³		
	2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections		2019	Projections	
		2020	2021		2020	2021		2020	2021		2020	2021
Afrique subsaharienne	3,2	-3,0	3,1	8,5	10,6	7,9	-3,6	-4,8	-4,1
Pays exportateurs de pétrole⁴	1,6	-4,1	2,0	11,7	13,4	13,3	-2,1	-3,7	-2,2
Nigéria	2,2	-4,3	1,7	11,4	12,9	12,7	-3,8	-3,6	-2,0
Angola	-0,9	-4,0	3,2	17,1	21,0	20,6	5,7	-1,3	0,1
Gabon	3,8	-2,7	2,1	2,0	3,0	3,0	-0,3	-9,1	-6,0
République du Congo	-0,6	-7,0	-0,8	2,2	2,5	2,6	3,5	-5,7	-1,9
Tchad	3,0	-0,7	6,1	-1,0	2,8	3,0	-4,9	-13,3	-9,7
Pays à revenu intermédiaire⁵	2,2	-5,1	3,8	4,0	4,3	4,4	-3,2	-3,1	-2,9
Afrique du Sud	0,2	-8,0	3,0	4,1	3,3	3,9	-3,0	-1,6	-1,8	28,7	37,0	36,5
Ghana	6,5	0,9	4,2	7,2	10,6	8,7	-2,7	-3,4	-2,9
Côte d'Ivoire	6,5	1,8	6,2	0,8	1,2	1,4	-2,7	-3,7	-2,9
Cameroun	3,9	-2,8	3,4	2,5	2,8	2,2	-4,4	-5,4	-4,5
Zambie	1,4	-4,8	0,6	9,8	14,5	13,3	0,6	-1,0	0,0
Sénégal	5,3	-0,7	5,2	1,0	2,0	2,0	-7,7	-9,2	-9,9
Pays à faible revenu⁶	5,9	0,1	3,4	10,1	14,4	6,3	-5,9	-7,7	-7,6
Éthiopie	9,0	1,9	0,0	15,8	20,2	11,5	-5,3	-4,5	-4,6
Kenya	5,4	1,0	4,7	5,2	5,3	5,0	-5,8	-4,9	-5,4
Tanzanie	7,0	1,9	3,6	3,4	3,6	3,7	-2,3	-3,2	-4,4
Ouganda	6,7	-0,3	4,9	2,9	4,2	4,8	-6,5	-8,0	-5,9
République démocratique du Congo	4,4	-2,2	3,6	4,7	11,5	12,1	-3,8	-4,8	-4,0
Mali	5,1	-2,0	4,0	-2,9	0,5	1,5	-4,2	-2,0	-1,2
Madagascar	4,8	-3,2	3,2	5,6	4,3	5,5	-2,3	-4,2	-2,9

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

¹Les variations des prix à la consommation sont données en moyennes annuelles. Les variations de décembre à décembre sont indiquées dans le tableau A6 de l'appendice statistique.²En pourcentage du PIB.³En pourcentage. Les définitions nationales du chômage peuvent varier.⁴Ce groupe comprend aussi la Guinée équatoriale et le Soudan du Sud.⁵Ce groupe comprend aussi les pays suivants : Botswana, Cabo Verde, Eswatini, Lesotho, Maurice, Namibie et Seychelles.⁶Ce groupe comprend aussi les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Érythrée, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Malawi, Mali, Mozambique, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, Togo et Zimbabwe.

Tableau de l'annexe 1.1.6. Production réelle mondiale par habitant : récapitulatif*(Variations annuelles en pourcentage ; en parité de pouvoir d'achat en dollars internationaux constants de 2017)*

	Moyenne									Projections	
	2002–11	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Monde	2,4	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0	2,6	2,4	1,6	-5,6	4,0
Pays avancés	1,1	0,6	0,9	1,6	1,8	1,2	2,1	1,8	1,3	-6,2	3,6
États-Unis	0,9	1,5	1,2	1,8	2,3	1,0	1,7	2,4	1,7	-4,7	2,6
Zone euro ¹	0,7	-1,2	-0,5	1,1	1,7	1,6	2,4	1,7	1,2	-8,5	5,1
Allemagne	1,2	0,2	0,2	1,8	0,6	1,4	2,2	1,0	0,3	-6,0	4,2
France	0,6	-0,2	0,1	0,4	0,7	0,8	2,0	1,6	1,4	-10,0	5,7
Italie	-0,3	-3,3	-2,4	-0,5	0,8	1,5	1,8	1,0	0,5	-10,5	5,3
Espagne	0,3	-3,0	-1,1	1,7	3,9	3,1	2,9	2,3	1,9	-12,8	7,1
Japon	0,5	1,7	2,2	0,5	1,3	0,5	2,3	0,5	0,9	-4,9	2,7
Royaume-Uni	0,8	0,8	1,5	1,8	1,5	1,1	1,3	0,7	0,9	-10,4	5,4
Canada	1,0	0,7	1,3	1,8	-0,1	0,0	1,9	0,6	0,2	-8,4	4,1
Autres pays avancés ²	2,8	1,3	1,8	2,2	1,5	1,7	2,4	2,0	1,1	-4,6	3,1
Pays émergents et pays en développement	4,7	3,7	3,5	3,1	2,8	3,0	3,4	3,2	2,3	-4,7	4,8
Pays émergents et pays en développement d'Asie	7,3	6,0	5,9	5,8	5,8	5,8	5,7	5,5	4,6	-2,7	7,2
Chine	10,1	7,4	7,3	6,7	6,4	6,2	6,4	6,3	5,8	1,5	7,9
Inde ³	6,1	4,2	5,1	6,2	6,8	7,1	5,9	5,0	3,0	-11,2	7,7
ASEAN-5 ⁴	3,9	4,9	3,7	3,4	3,7	3,9	4,3	4,2	3,8	-4,5	5,2
Pays émergents et pays en développement d'Europe	4,7	2,8	2,8	1,5	0,5	1,6	3,9	3,2	1,9	-4,7	3,7
Russie	5,0	3,8	1,5	-1,1	-2,2	0,0	1,8	2,6	1,4	-4,2	2,8
Amérique latine et Caraïbes	2,2	1,7	1,7	0,1	-0,8	-1,9	0,2	0,1	-1,3	-9,1	2,7
Brésil	2,8	1,0	2,1	-0,3	-4,4	-4,1	0,5	0,5	0,3	-6,4	2,2
Mexique	0,4	2,2	0,0	1,5	2,0	1,4	0,9	1,1	-1,4	-9,9	2,5
Moyen-Orient et Asie centrale	2,3	1,3	0,4	0,3	0,5	2,3	0,0	0,0	-0,6	-6,4	1,0
Arabie saoudite	1,4	2,5	0,0	2,5	1,7	-0,6	-3,3	0,0	-1,6	-7,3	1,1
Afrique subsaharienne	2,8	1,9	2,3	2,5	0,5	-1,2	0,4	0,6	0,4	-5,6	0,5
Nigéria	5,9	1,5	2,6	3,5	0,0	-4,2	-1,8	-0,7	-0,4	-6,7	-0,8
Afrique du Sud	2,2	0,7	0,9	0,3	-0,3	-1,1	-0,1	-0,7	-1,3	-9,4	1,5
<i>Pour mémoire</i>											
Union européenne	1,2	-0,9	-0,2	1,5	2,1	1,9	2,8	2,1	1,6	-7,8	5,0
Pays en développement à faible revenu	3,6	2,0	3,5	3,9	2,2	1,6	2,6	2,8	2,9	-3,3	2,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	2,0	0,7	-0,5	-0,4	0,2	2,5	-0,9	-0,9	-1,3	-7,5	1,0

Source : services du FMI.

Note : Les données indiquées pour certains pays sont calculées sur la base des exercices budgétaires. Veuillez vous reporter au tableau F de l'appendice statistique pour une liste des pays ayant des périodes de référence exceptionnelles.

¹Les données correspondent à la somme des pays de la zone euro.²Hors G-7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) et pays de la zone euro.³Voir la note pour l'Inde dans la section des notes de l'appendice statistique.⁴Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam.

Bibliographie

- Adams, Abi, Teodora Boneva, Marta Golin, and Christopher Rauh. 2020. "Inequality in the Impact of the Coronavirus Shock: Evidence from Real Time Surveys." CEPR Discussion Paper 14665, Centre for Economic Policy Research, London.
- Adler, Gustavo, Romain A. Duval, Davide Furceri, Sinem Kiliç Çelik, Ksenia Koloskova, and Marcos Poplawski-Ribeiro. 2017. "Gone with the Headwinds: Global Productivity." IMF Staff Discussion Note 17/04, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Ahn, JaeBin, Zidong An, John C. Bluedorn, Gabriele Ciminelli, Zsoka Kóczán, Davide Malacrino, Daniela Muhaj, and Patricia Neidlinger. 2019. "Work in Progress: Improving Youth Labor Market Outcomes in Emerging Market and Developing Economies." IMF Staff Discussion Note 19/02, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Aiyar, Shekhar, Wolfgang Bergthaler, Jose M. Garrido, Anna Ilyina, Andreas Jobst, Kenneth Kang, Dmitriy Kovtun, Yan Liu, Dermot Monaghan, and Marina Moretti. 2015. "A Strategy for Resolving Europe's Problem Loans." IMF Staff Discussion Note 15/19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Alesina, Alberto, and Roberto Perotti. 1996. "Income Distribution, Political Instability, and Investment." *European Economic Review* 40 (6): 1203–28.
- Alon, Titan, Matthias Doepke, Jane Olmstead-Rumsey, and Michèle Tertilt. 2020. "This Time It's Different: The Role of Women's Employment in a Pandemic Recession." Unpublished.
- Anderson, Michael L., Justin Gallagher, and Elizabeth Ramirez Ritchie. 2017. "School Lunch Quality and Academic Performance." NBER Working Paper 23218, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Awad, Rachid, Caio Ferreira, Ellen Gaston, and Luc Riedweg. 2020. "Banking Sector Regulatory and Supervisory Response to Deal with Coronavirus Impact (with Q and A)." Special Series on COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Bannister, Geoffrey J., and Alexandros Mourmouras. 2017. "Welfare vs. Income Convergence and Environmental Externalities." IMF Working Paper 17/271, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Baker, Scott R., Nicholas Bloom, and Steven J. Davis. 2016. "Measuring Economic Policy Uncertainty." *Quarterly Journal of Economics*, 131 (4): 1593–636.
- Barrett, Philip, Maximilian Appendino, Kate Nguyen, and Jorge de Leon Miranda. 2020. "Measuring Social Unrest Using Media Reports." IMF Working Paper 20/129, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Baytiyeh, Hoda. 2018. "Online Learning during Post-Earthquake School Closures." *Disaster Prevention and Management* 27 (2): 215–27.
- Bick, Alexander, Adam Blandin, and Karel Mertens. 2020. "Work from Home after the COVID-19 Outbreak." Working Paper 2017, Federal Reserve Bank of Dallas, TX.
- Blattman, Christopher, and Edward Miguel. 2010. "Civil War." *Journal of Economic Literature* 48 (1): 3–57.
- Brussevich, Mariya, Era Dabla-Norris, Christine Kamunge, Pooja Karnane, Salma Khalid, and Kalpana Kochhar. 2018. "Gender, Technology, and the Future of Work." IMF Staff Discussion Note 18/07, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Brussevich, Mariya, Era Dabla-Norris, and Salma Khalid. 2020. "Who Will Bear the Brunt of Lockdown Policies? Evidence from Tele-Workability Measures across Countries." IMF Working Paper 20/88, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Caldara, Dario, and Matteo Iacoviello. 2018. "Measuring Geopolitical Risk." International Finance Discussion Papers 1222.
- Card, David. 1999. "The Causal Effect of Education on Earnings." Chapter 30 in *Handbook of Labor Economics*, vol. 3a, edited by Orley Ashenfelter and David Card. Amsterdam: Elsevier Science.
- Deaton, Angus, and Bettina Aten. 2017. "Trying to Understand the PPPs in ICP2011: Why Are the Results So Different?" *American Economic Journal: Macroeconomics* 9 (1): 243–64.
- Decerf, Benoit, Francisco H. G. Ferreira, Daniel Gerszon Mahler, and Olivier Sterck. 2020. "Lives and Livelihoods: Estimates of the Global Mortality and Poverty Effects of the COVID-19 Pandemic." Policy Research Working Paper 9277, World Bank, Washington, DC.
- Díez, Federico, Romain Duval, Chiara Maggi, Yi Ji, Ippei Shibata, and Marina Medes Tavares. 2020. "Options to Support the Incomes of Informal Workers during COVID-19." Special Series on COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Duval, Romain A., and Prakash Loungani. 2019. "Designing Labor Market Institutions in Emerging and Developing Economies: Evidence and Policy Options." IMF Staff Discussion Note 19/04, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Ebrahimi, Ehsan, Deniz Igan, and Sole Martinez Peria. 2020. "The Impact of COVID-19 on Inflation: Potential Drivers and Dynamics." Special Series on COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Fabrizio, Stefania, Davide Furceri, Rodrigo Garcia-Verdu, Bin Grace Li, Sandra V. Lizarazo, Marina Mendes Tavares, Futoshi Narita, and Adrian Peralta-Alva. 2017. "Macroeconomic Structural Policies and Income Inequality in Low-Income Developing Countries." IMF Staff Discussion Note 17/01, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Fouquet, Roger. 2011. "Long Run Trends in Energy-Related External Costs." *Ecological Economics* 70 (12): 2380–89.
- Freitag, Andreas, and Weicheng Lian. Forthcoming. "Global Disinflation: Cyclical or Downward Trend?" IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Fuchs, Richard, Martin Herold, Peter H. Verburg, Jan G. P. W. Clevers, and Jonas Eberle. 2015. "Gross Changes in Reconstructions of Historic Land Cover/Use for Europe between 1900 and 2010." *Global Change Biology* 21 (1): 299–313.

- Furceri, Davide, Prakash Loungani, Jonathan D. Ostry, and Pietro Pizzuto. 2020. "Will COVID-19 Affect Inequality? Evidence from Past Pandemics." *COVID Economics* 12, May 1, Centre for Economic Policy Research.
- Georgieva, Kristalina. 2020. "Beyond the Crisis." *Finance & Development* 57 (2).
- Georgieva, Kristalina, Stefania Fabrizio, Cheng Hoon Lim, and Marina M. Tavares. "The COVID-19 Gender Gap." *IMF Blog*, July 21, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Google LLC. 2020. "Google COVID-19 Community Mobility Reports." <https://www.google.com/covid19/mobility>.
- Global Economic Uncertainty. 2020. https://www.policyuncertainty.com/global_monthly.html.
- Gourinchas, Pierre-Olivier, Şebnem Kalemli-Özcan, Veronika Penciakova, and Nick Sander. 2020. "COVID-19 and Business Failures." IMF Working Paper 20/207, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Hogan, Alexandra B., Britta L. Jewell, Ellie Sherrard-Smith, Juan F. Vesga, Oliver J. Watson, Charles Whittaker, and others. 2020. "Potential Impact of the COVID-19 Pandemic on HIV, Tuberculosis, and Malaria in Low-Income and Middle-Income Countries: A Modelling Study." *The Lancet Global Health*, July. [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(20\)30288-6](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(20)30288-6).
- Holmlund, Bertil, Qian Liu, and Oskar Nordström Skans. 2008. "Mind the Gap? Estimating the Effects of Postponing Higher Education." *Oxford Economic Papers* 60 (4): 683–710.
- Inkelaar, Robert, Harmen de Jong, Jutta Bolt, and Jan van Zanden. 2018. "Rebasing 'Maddison': New Income Comparisons and the Shape of Long-Run Economic Development." GGDC Research Memorandum GD-174, Groningen Growth and Development Centre, University of Groningen, Netherlands.
- International Energy Agency (IEA). 2018. *World Energy Outlook 2018*, Paris. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2018>.
- International Labour Organization (ILO). 2020. *ILO Monitor: COVID-19 and the World of Work*, 5th ed. Geneva.
- International Monetary Fund (IMF). 2020. "Debt Management Responses to the Pandemic." Special Series on COVID-19, Washington, DC.
- Jacobson, Mark Z. 2020. "Evaluation of Coal and Natural Gas with Carbon Capture as Proposed Solutions to Global Warming, Air Pollution, and Energy Security." Stanford University, Stanford, CA.
- Jain, Ronak, Joshua Budlender, Rocco Zizzamia, and Ihsaan Bassier. 2020. "The Labor Market and Poverty Impacts of COVID-19 in South Africa." CSAE Working Paper WPS/202014, Center for the Study of African Economies, Harvard University, Cambridge, MA.
- Jones, Charles I., and Peter J. Klenow. 2016. "Beyond GDP? Welfare across Countries and Time." *American Economic Review* 106 (9): 2426–57.
- Korkoyah, Dala T., and Francis F. Wreh. 2015. *Ebola Impact Revealed: An Assessment of the Differing Impact of the Outbreak on the Women and Men in Liberia*. Nairobi: Oxfam.
- Lakner, Christoph, Daniel Gerszon Mahler, Mario Negre, and Espen Beer Prydz. 2020. "How Much Does Reducing Inequality Matter for Global Poverty?" Global Poverty Monitoring Technical Note 13, World Bank, Washington, DC.
- Lazard. 2019. *Lazard's Levelized Cost of Energy Analysis—Version 13.0*, 20. New York.
- Light, Audrey. 1995. "The Effects of Interrupted Schooling on Wages." *Journal of Human Resources* 30 (3): 472–502.
- Liu, Yan, José Garrido, and Chanda DeLong. 2020. "Private Debt Resolution Measures in the Wake of the Pandemic." Special Series on COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- McCarthy, Paul. 2013. "Extrapolating PPPs and Comparing ICP Benchmark Results." Chapter 18 in *Measuring the Real Size of the World Economy: The Framework, Methodology and Results of the International Comparison Program*. World Bank: Washington, DC.
- Opportunity Insights Economic Tracker. 2020. <https://tracktherecovery.org>.
- Ostry, Jonathan D., Jorge Alvarez, Raphael A. Espinoza, and Chris Papageorgiou. 2018. "Economic Gains from Gender Inclusion: New Mechanisms, New Evidence." IMF Staff Discussion Note 18/06, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Prady, Delphine. 2020. "Reaching Households in Emerging and Developing Economies: Citizen ID, Socioeconomic Data, and Digital Delivery." Special Series on Fiscal Policies to Respond to COVID-19, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Quinn, David M., and Morgan Polikoff. 2017. "Summer Learning Loss: What Is It, and What Can We Do about It?" Brookings Institution, Washington, DC.
- Ralston, Katherine, Katie Treen, Alisha Coleman-Jensen, and Joanne Guthrie. 2017. "Children's Food Security and USDA Child Nutrition Programs." *Economic Information Bulletin* 174, United States Department of Agriculture, Economic Research Service, Washington, DC.
- Sahay, Ratna, and Martin Cihak. 2018. "Women in Finance: A Case for Closing Gaps." IMF Staff Discussion Note 18/05, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Shibata, Ipppei. 2020. "The Distributional Impact of Recessions: The Global Financial Crisis and the Pandemic Recession." IMF Working Paper 20/96, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Smith, Kirk R., Sumi Mehta, and Mirjam Macusezahl-Feuz. 2004. "Indoor Air Pollution from Household Use of Solid Fuels." In *Comparative Quantification of Health Risks: Global and Regional Burden of Disease Attributable to Selected Major Risk Factors*, edited by Majid Ezzati and others, 1435–493. Geneva: World Health Organization.
- Steckel, Jan Christoph, Ottmar Edenhofer, and Michael Jakob. 2015. "Drivers for the Renaissance of Coal." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 112 (29): E3775–81.
- Stocks, James H., and Mark W. Watson. 2019. "Slack and Cyclically Sensitive Inflation." NBER Working Paper 25987, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.

- Stokey, Nancy L. 1998. "Are There Limits to Growth?" *International Economic Review* 39 (1): 1–31.
- Tongia, Rahul, and Samantha Gross. 2018. "Working to Turn Ambition into Reality: The Politics and Economics of India's Turn to Renewable Power." Cross-Brookings Initiative on Energy and Climate Paper Series, Brookings Institution, Washington, DC.
- Tongia, Rahul, and Samantha Gross. 2019. "Coal in India." Cross-Brookings Initiative on Energy and Climate Paper Series, Brookings Institution, Washington, DC.
- United Nations Development Programme (UNDP). 2015. "Assessing Sexual and Gender Based Violence during the Ebola Crisis in Sierra Leone." New York. https://www.sl.undp.org/content/sierraleone/en/home/library/crisis_prevention_and_recovery/assessing-sexual-and-gender-based-violence-during-the-ebola-crisis.html.
- United Nations Development Programme (UNDP). 2019. "Human Development Report 2019: Beyond Income, Beyond Averages, Beyond Today: Inequalities in Human Development in the 21st Century." New York.
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO). 2020. "Education: From Disruption to Recovery." New York. <https://en.unesco.org/covid19/educationresponse>.
- US Trade Policy Uncertainties. 2020. https://www.policyuncertainty.com/categorical_epu.html.
- World Bank (WB). 2018. *Poverty and Shared Prosperity 2018: Piecing Together the Poverty Puzzle*. Washington, DC.
- World Bank (WB). 2019. *World Bank Annual Report 2019: Ending Poverty, Investing in Opportunity*. Washington, DC.
- World Bank (WB). 2020a. "Projected Poverty Impacts of COVID-19 (Coronavirus)." World Bank Brief, June 8, Washington, DC.
- World Bank (WB). 2020b. "The COVID-19 Pandemic: Shocks to Education and Policy Responses." World Bank Report 148198, Washington, DC.

Pour endiguer la pandémie de coronavirus (COVID-19) et protéger les populations à risque, la plupart des pays ont imposé des mesures strictes de confinement au premier semestre de 2020. Dans le même temps, l'activité économique s'est considérablement contractée à l'échelle mondiale. Le présent chapitre analyse la nature de la crise économique durant les sept premiers mois de la pandémie. Il révèle que la mise en place de confinements a été un facteur important de la récession, mais aussi que la distanciation physique volontairement appliquée face à la hausse des infections a joué un rôle très important dans la contraction de l'économie. C'est pourquoi, si un assouplissement des confinements peut provoquer une reprise partielle, l'activité économique va sans doute rester morose jusqu'à ce que les risques sanitaires s'estompent. Dans l'intervalle, les pays devraient protéger les personnes les plus vulnérables et trouver les moyens de soutenir l'activité économique tout en respectant la distanciation physique, par exemple en réduisant l'intensité des contacts sur les lieux de travail et en renforçant le télétravail dans la mesure du possible. Ce chapitre présente en outre de nouveaux éléments qui montrent que le confinement a des conséquences inégales et a un effet plus important sur la mobilité des femmes et des cohortes jeunes. Il faut donc prendre des mesures ciblées pour éviter que les inégalités se creusent. Enfin, l'analyse montre que les confinements peuvent sensiblement réduire les infections à la COVID-19, surtout s'ils sont imposés au début de l'épidémie dans un pays et s'ils sont suffisamment stricts. Ainsi, même s'ils ont des répercussions économiques à court terme, les confinements peuvent ouvrir la voie à une reprise plus rapide en maîtrisant la propagation du virus et en rendant la distanciation physique volontaire moins nécessaire avec le temps, ce qui pourrait avoir un effet globalement positif sur l'économie. C'est un domaine important qui méritera d'être étudié lorsque l'on disposera de nouvelles données.

Introduction

La pandémie de COVID-19 a provoqué des problèmes sanitaires sans précédent dans le monde entier. Pour maîtriser la propagation du virus, la plupart des

Les auteurs de ce chapitre sont Francesca Caselli, Francesco Grigoli (coauteur principal), Weicheng Lian et Damiano Sandri (coauteur principal), qui ont reçu le concours de Jungjin Lee et Xiaohui Sun. Ils ont bénéficié des observations éclairées de Yuriy Gorodnichenko et des participants à un séminaire interne.

pays ont recouru à des mesures de confinement contraignantes en fermant les établissements scolaires et les entreprises, voire en interdisant à leur population de sortir, sauf pour ses besoins essentiels. Dans le même temps, l'activité économique a connu une contraction spectaculaire, comme on l'a vu au chapitre 1. Aucun pays n'a été épargné, et le PIB a nettement reculé dans les pays avancés, les pays émergents et les pays en développement.

Le présent chapitre vise en premier lieu à montrer dans quelle mesure la contraction économique a résulté des confinements mis en place par les autorités, et non pas de la réduction volontaire des relations sociales par peur de contracter ou de propager le virus. Cette question est importante pour comprendre, *a posteriori*, la nature de la récession et avoir une idée de la solidité de la reprise à venir. Si les confinements ont été les principaux responsables de la contraction économique, on pourrait raisonnablement s'attendre à un rebond rapide une fois qu'ils seront levés. Si, au contraire, c'est la distanciation physique volontaire qui a joué un rôle essentiel, il y a lieu de s'attendre à ce que l'activité économique reste morose jusqu'à ce que les risques sanitaires s'estompent.

Cette analyse commence par comparer le lien entre les confinements et l'activité économique dans un vaste échantillon de pays. Elle révèle que les pays qui ont subi les confinements les plus sévères ont connu une baisse de la croissance plus marquée par rapport aux prévisions antérieures à la pandémie de COVID-19, même en tenant compte de la gravité de l'épidémie au niveau local. Elle évalue ensuite les conséquences des confinements à l'aide de variables fréquentes représentatives de l'activité économique, à savoir les indicateurs de mobilité de Google et les offres d'emploi publiées sur le site internet Indeed¹. Les résultats de la régression révèlent que les confinements ont des répercussions négatives considérables sur

¹Les rapports *Google Community Mobility Reports* donnent des informations sur le taux de fréquentation quotidien de différents lieux en le comparant à son niveau avant la crise. Les données sont disponibles au niveau national pour un large éventail de pays avancés, de pays émergents et de pays en développement. Des informations sur la mobilité au niveau infranational sont aussi disponibles pour certains pays. Les données sont téléchargeables à l'adresse <https://www.google.com/covid19/mobility/>. Le site d'offres d'emploi Indeed a communiqué au FMI des informations anonymisées sur les offres d'emploi publiées chaque jour dans 22 pays, ventilées par catégorie d'emploi.

l'activité économique. Il n'en reste pas moins que la distanciation physique volontaire face à une hausse des infections à la COVID-19 peut elle aussi avoir des effets très préjudiciables sur l'économie. De fait, l'analyse semble indiquer que les confinements et la distanciation physique volontaire ont joué un rôle pratiquement comparable dans la récession économique. La distanciation volontaire a davantage contribué à réduire la mobilité dans les pays avancés, où les individus ont plus de facilité à télétravailler et peuvent supporter un chômage temporaire grâce à leurs économies et aux prestations publiques.

Si l'on examine la trajectoire de la reprise, l'importance de la distanciation physique volontaire dans le ralentissement de l'activité semble indiquer qu'un déconfinement a peu de chances de ramener rapidement l'activité économique à son rythme potentiel si les risques sanitaires persistent. C'est particulièrement le cas si un déconfinement survient alors que les contaminations sont encore relativement élevées, car son effet sur la mobilité semble plus faible. Les perspectives d'une reprise économique rapide sont davantage tempérées par l'analyse, qui montre qu'un assouplissement du confinement a généralement des effets positifs sur la mobilité, mais moins d'effet qu'un renforcement du confinement. Ces constatations semblent indiquer que l'activité économique va rester en deçà de son potentiel tant que les risques sanitaires persistent, même si les confinements sont levés. Les décideurs doivent donc veiller à ne pas cesser les mesures de soutien trop rapidement et étudier les moyens de protéger les plus vulnérables et de stimuler l'activité économique tout en respectant la distanciation physique. Ils pourraient ainsi prendre des mesures pour réduire l'intensité des contacts sur les lieux de travail et rendre ces lieux plus sûrs, par exemple en encourageant les paiements sans contact, en facilitant une réaffectation progressive des ressources vers des secteurs où les contacts sont peu nombreux et en promouvant le télétravail, par exemple en améliorant les liaisons internet et en favorisant les investissements dans l'informatique.

Le présent chapitre contribue également au corpus grandissant de données empiriques sur les effets inégaux de la crise, qui a des conséquences particulièrement graves sur les personnes les plus vulnérables sur le plan économique. L'analyse, réalisée à partir d'indicateurs anonymisés et agrégés inédits de la mobilité communiqués par Vodafone sur quelques pays européens, révèle que les confinements ont davantage d'effet sur la mobilité des femmes que sur celle des hommes, surtout lorsque les établissements scolaires ferment². Elle incite à penser que les femmes sont

²Ces indicateurs ont été préparés par l'équipe de Vodafone chargée des mégadonnées et de l'intelligence artificielle et ont été communiqués

chargées de façon disproportionnée de s'occuper des enfants, ce qui peut compromettre leurs perspectives professionnelles. Les données de Vodafone montrent également que le confinement a le plus souvent davantage de répercussions sur la mobilité des jeunes, qui sont plus vulnérables sur le plan économique, car, de façon générale, ils dépendent des revenus du travail et occupent des emplois moins stables. Il faut donc prendre des mesures ciblées pour protéger les perspectives d'emploi des femmes et des jeunes et éviter que les inégalités de revenus se creusent.

Enfin, on constate dans ce chapitre qu'un confinement peut réduire nettement les contaminations. L'effet d'un confinement sur les cas confirmés de COVID-19 se concrétise généralement après quelques semaines, compte tenu de la période d'incubation du virus et des délais de dépistage. C'est pourquoi il est important d'intervenir rapidement, d'autant plus que les confinements freinent plus efficacement les contaminations s'ils sont instaurés dès le début de l'épidémie dans un pays. Cette analyse révèle également que les confinements doivent être suffisamment stricts pour réduire les contaminations de façon significative.

Le fait que le confinement réduise efficacement les contaminations permet de penser qu'il peut ouvrir la voie à une reprise économique plus rapide s'il permet d'endiguer l'épidémie et de réduire ainsi l'ampleur de la distanciation physique volontaire. Le coût économique à court terme du confinement pourrait donc être compensé par une croissance plus forte à moyen terme, et même avoir un effet global positif sur l'économie. C'est une question importante qui mérite qu'on lui consacre des recherches. Parallèlement, les décideurs devraient étudier d'autres moyens de maîtriser les infections qui seraient moins économiquement coûteux à court terme que le confinement, par exemple développer le dépistage et le traçage des contacts et encourager le port de masques et le télétravail. À mesure que l'on saura mieux comment se transmet le virus, les pays pourraient en outre prendre des mesures ciblées au lieu d'imposer un confinement brutal. Ils pourraient, par exemple, porter leurs efforts sur la protection des personnes vulnérables et limiter les grands rassemblements à l'intérieur.

Cette analyse s'ajoute aux publications de plus en plus nombreuses sur la pandémie et les effets du confinement,

aux fins de l'analyse sous une forme anonymisée en application d'un accord confidentiel. Pour protéger le caractère privé des données des individus et des groupes minoritaires, les indices de mobilité ont été agrégés au niveau des provinces en regroupant 50 clients au minimum. Le protocole de communication des données a été soumis à des mesures de contrôle technique et organisationnel, notamment une évaluation des règles déontologiques de l'analyse avant sa réalisation.

passées en revue à l'encadré 2.1. Les connaissances sur la crise évoluent encore : certains articles mettent en évidence les effets considérables du confinement, tandis que d'autres soulignent le rôle de la distanciation physique volontaire. Les publications établissent en outre l'effet inégal de la pandémie sur les catégories vulnérables de la population et démontrent que le confinement et le port d'un masque permettent de maîtriser efficacement les contaminations.

Données internationales sur les confinements et l'activité économique

L'analyse commence par présenter des données sur le lien entre le confinement et l'activité économique dans un échantillon maximum de 52 pays avancés, pays émergents et pays en développement. La plage 1 du graphique 2.1 illustre la corrélation entre la sévérité des confinements durant le premier semestre de 2020 et la baisse du PIB par rapport aux prévisions antérieures à la pandémie³. On observe que les pays qui ont imposé les confinements les plus stricts ont connu les plus fortes contractions de leur PIB.

La plage 2 du graphique 2.1 montre que la corrélation négative entre le confinement et l'activité économique reste constante si l'on utilise d'autres indicateurs que le PIB. Ainsi, un confinement plus strict est associé à une baisse de la consommation, de l'investissement, de la production industrielle, du commerce de détail et de l'indice des directeurs d'achat des secteurs manufacturier et des services, ainsi qu'à une hausse des taux de chômage⁴. Cette corrélation persiste que l'on tienne compte ou non de la gravité de l'épidémie dans chaque pays sur la base du nombre total de cas confirmés de COVID-19 rapportés à la population.

Le graphique 2.1 permet ainsi de penser que le confinement a généralement des conséquences économiques négatives à court terme. Ce constat doit cependant être interprété avec prudence compte tenu des problèmes de variables omises qui ont une incidence sur les analyses comparatives entre pays et des problèmes d'endogénéité

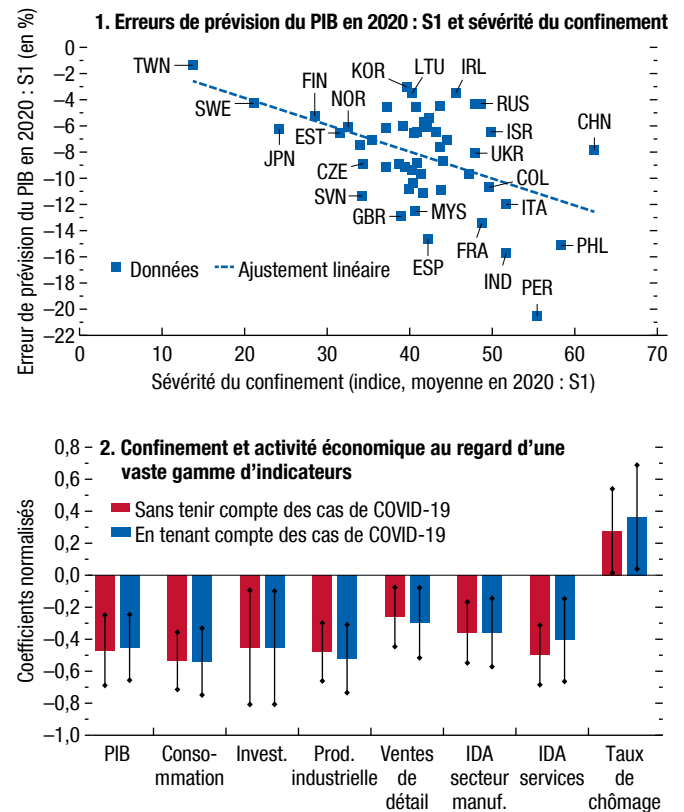
³L'analyse utilise un indice de sévérité du confinement qui fait la moyenne de plusieurs sous-indicateurs — fermeture des établissements scolaires, fermeture des lieux de travail, annulation des manifestations publiques, limitation des rassemblements, arrêt des transports publics, interdiction de sorties, restriction des déplacements intérieurs et contrôle des voyages internationaux — fournis par le COVID-19 Government Response Tracker de l'université d'Oxford.

⁴Les données relatives au PIB, à la consommation et à l'investissement portent sur le premier semestre de 2020. Pour les autres indicateurs disponibles à une fréquence mensuelle, l'analyse porte sur les trois premiers mois après les 100 premiers cas confirmés de COVID-19 dans chaque pays afin de comparer les résultats économiques durant la même phase de l'épidémie des pays. On trouvera à l'annexe 2.2 en ligne des précisions complémentaires. Toutes les annexes sont disponibles à l'adresse www.imf.org/en/Publications/WEO.

liés aux confinements. En effet, la décision d'instaurer un confinement n'est pas prise au hasard, mais peut être le reflet de caractéristiques nationales constantes dans le temps qui influent également sur les résultats économiques. Ainsi, les pays dont le capital social est élevé n'ont pas nécessairement besoin d'un confinement contraignant, car leurs habitants prennent davantage de précautions pour ne pas contaminer les autres, et pourraient également mieux

Graphique 2.1. Confinement et activité économique

Il existe une corrélation entre le renforcement du confinement et les fortes contractions de l'activité économique.



Sources : Haver Analytics ; Oxford COVID-19 Government Response Tracker ; base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) ; calculs des services du FMI.

Note : Plage 1 : les erreurs de prévision du PIB sont définies comme les écarts par rapport aux projections de l'édition des PME de janvier 2020 sur le premier semestre de 2020 (2020 : S1). Le tableau 2.1.2 de l'annexe en ligne donne la liste complète des pays. Plage 2 : pour le PIB, la consommation et l'investissement, l'analyse utilise les données du premier semestre de 2020. Pour les autres indicateurs disponibles à une fréquence mensuelle, l'analyse porte sur les trois premiers mois après les 100 premiers cas de COVID-19 dans un pays. Les régressions tiennent compte du logarithme des cas de COVID-19 normalisés par rapport à la population en 2019. Les coefficients normalisés indiqués en ordonnée illustrent l'impact d'une augmentation d'un écart-type de l'indice de confinement sur chaque variable économique, normalisé par son propre écart-type. Les écarts-types reposent sur la variation entre pays de l'échantillon. Les lignes verticales représentent les intervalles de confiance à 90 %. Voir l'annexe 2.2 en ligne pour des précisions complémentaires. IDA = indice des directeurs d'achat ; Invest. = investissement. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

supporter l'impact économique de la crise. Ceci pourrait créer une corrélation négative factice entre la sévérité des confinements et l'activité économique. Pour renforcer l'identification en tenant compte de ces caractéristiques nationales constantes dans le temps, on examine dans la section suivante les conséquences économiques du confinement à l'aide de la variation des séries chronologiques dans les données à haute fréquence.

Évaluation de l'impact des confinements à l'aide de données à haute fréquence

Deux catégories de données journalières sont utilisées comme variables fréquentes représentatives de l'activité économique. En premier lieu, l'analyse utilise les données relatives à la mobilité fournies par Google, qui mesurent le taux de fréquentation de différents lieux en le comparant à son niveau avant la crise⁵. Ces données présentent le grand avantage de couvrir un vaste ensemble de pays et d'être également disponibles au niveau local. Les conclusions qui reposent sur les données relatives à la mobilité sont corroborées à l'aide des offres d'emploi publiées par le moteur de recherche d'emploi en ligne Indeed. Les données d'Indeed portent sur moins de pays, mais elles décrivent plus directement la situation du marché du travail.

Confinement et mobilité

Pour évaluer l'effet des confinements sur la mobilité, l'analyse a utilisé des projections locales qui comprennent des effets fixes par pays et des variables indicatrices temporelles afin de tenir compte des caractéristiques nationales constantes dans le temps et des chocs mondiaux, respectivement. Il importe de noter que les confinements sont des choix stratégiques endogènes qui dépendent du stade de l'épidémie et du niveau de mobilité. Ainsi, les autorités sont plus susceptibles d'imposer un confinement lorsque les risques sanitaires deviennent plus aigus. Dans le même temps, les individus ont tendance à devenir moins mobiles s'ils craignent de contracter le virus, indépendamment du confinement, ce qui pourrait créer une corrélation négative factice entre le confinement et la mobilité. Pour atténuer ce problème d'endogénéité, le cadre de régression tient

⁵Les données reposent sur la localisation des téléphones portables des personnes qui possèdent un mobile multifonction et acceptent de partager leurs données de localisation avec Google. Cette catégorie de personnes pouvant avoir des caractéristiques différentes de celles de la population au sens large (en termes de revenu, d'âge ou d'accès à internet, par exemple), les indices de mobilité ne sont pas nécessairement totalement représentatifs de l'ensemble du pays, en particulier dans les pays pauvres, où les propriétaires de mobiles multifonction sont moins nombreux.

compte du nombre de cas de COVID-19 et comprend des valeurs décalées de l'indicateur de mobilité. En d'autres termes, l'analyse empirique tente de mesurer l'effet sur la mobilité d'un renforcement du confinement à un stade donné de l'épidémie dans un pays. L'annexe 2.3 en ligne donne des précisions supplémentaires à ce sujet.

On estime la régression à l'aide de données nationales sur 128 pays. La page 1 du graphique 2.2 montre que les confinements ont généralement un effet négatif statistiquement significatif sur la mobilité. Un confinement total où sont appliquées toutes les mesures auxquelles les pouvoirs publics ont recouru durant la pandémie (fermeture des établissements scolaires et des entreprises, limitation des déplacements et interdictions de sorties, par exemple) provoque généralement une réduction de la mobilité de 25 % environ dans un délai d'une semaine. La mobilité commence ensuite à reprendre progressivement à mesure que le choc du durcissement du confinement se dissipe, comme le montre l'annexe 2.3 en ligne⁶.

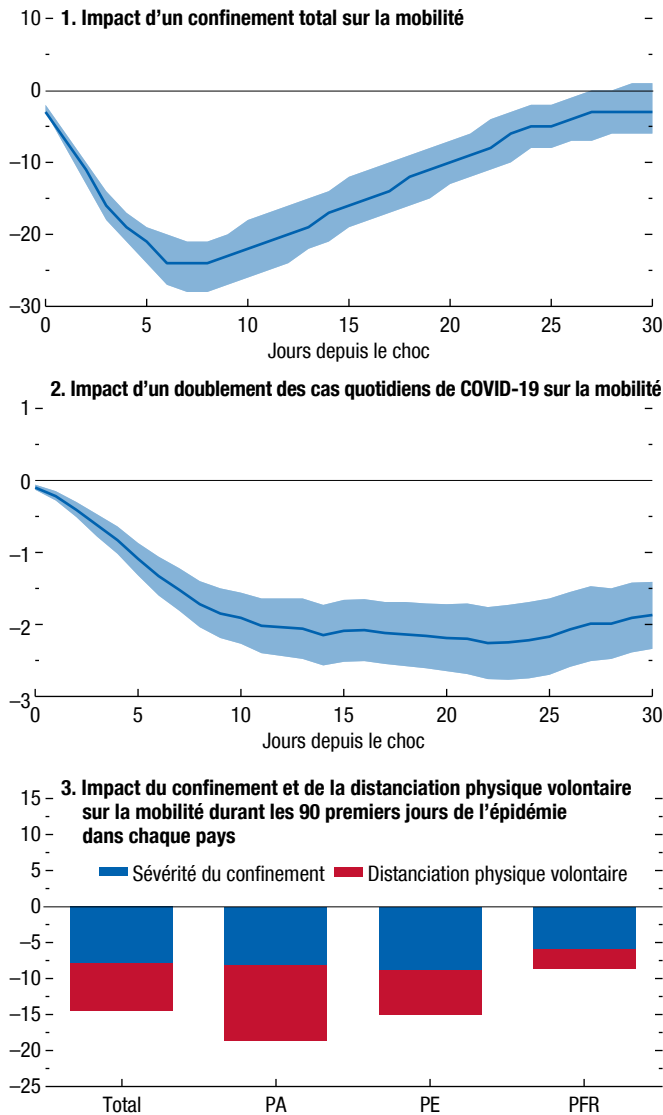
Pour atténuer davantage les problèmes d'endogénéité, on estime l'impact du confinement à l'aide de données infranationales. L'analyse porte sur 15 pays du Groupe des Vingt qui ont imposé un confinement national face à de graves flambées localisées, et examine son effet sur la mobilité dans les régions où les cas de COVID-19 sont relativement peu nombreux. Cette méthode renforce l'identification, car la mise en place d'un confinement national a été essentiellement exogène dans les régions peu touchées par l'épidémie. Comme le montre l'annexe 2.3 en ligne, les résultats confirment que les confinements ont généralement un impact très négatif sur la mobilité. Ces constatations sont robustes à la prise en compte des cas de COVID-19 tant au niveau régional qu'au niveau national.

Cela dit, le confinement n'est pas le seul facteur qui influe sur la baisse de mobilité. Durant une pandémie, les individus se tiennent volontairement à l'écart les uns des autres à mesure que les contaminations augmentent et qu'ils craignent de tomber malades. Plusieurs publications en apportent la preuve en montrant que la mobilité a été étroitement corrélée à la propagation de la COVID-19, même si l'on neutralise les effets des confinements imposés par les autorités, en particulier dans les pays avancés (Aum, Lee et Shin, 2020 ; Goolsbee et Syverson, 2020 ;

⁶L'annexe 2.3 en ligne montre également que les résultats ne sont pas sensibles à la prise en compte des décès dus à la COVID-19 au lieu des cas de COVID-19 ; à l'utilisation des sous-indicateurs de la mobilité fournis par Google ; à la prise en compte des campagnes de dépistage, de traçage des contacts et d'information publique ; et à la prise en considération d'une éventuelle hétérogénéité entre pays dans l'effet du confinement sur la mobilité en fonction de la densité démographique et des indicateurs de gouvernance et de capital social.

Graphique 2.2. Impact du confinement et de la distanciation physique volontaire sur la mobilité
(En pourcentage)

Le confinement et la distanciation physique volontaire ont un effet négatif important sur la mobilité.



Source : calculs des services du FMI.

Note : Les zones ombrées des plages 1 et 2 correspondent aux intervalles de confiance de 90 % calculés avec les erreurs-types regroupées au niveau national. À la plage 3, les 90 premiers jours de l'épidémie varient selon les pays, car ils sont calculés depuis le premier cas de COVID-19 dans chaque pays. Voir l'annexe 2.1 en ligne pour les sources de données et la couverture des pays. PA = pays avancés ; PE = pays émergents ; PFR = pays à faible revenu.

Maloney et Taskin, 2020). Dans le même ordre d'idées, le cadre de régression utilisé dans l'analyse peut apporter un éclairage sur l'application volontaire des mesures de distanciation physique en mettant en évidence l'effet sur la mobilité d'une hausse des infections à la COVID-19 selon différents niveaux de confinement⁷. La page 2 du graphique 2.2 montre qu'un accroissement des cas de COVID-19 a généralement un effet négatif considérable sur la mobilité. Un doublement des cas quotidiens se traduit par une contraction de la mobilité de l'ordre de 2 %.

Pour mieux comprendre l'importance relative du confinement et de la distanciation physique volontaire liés à une hausse des cas de COVID-19, la page 3 du graphique 2.2 illustre leur rôle dans la réduction de la mobilité durant les trois premiers mois de l'épidémie dans chaque pays. Le confinement et la distanciation physique volontaire ont eu tous deux un effet important sur la mobilité, et ont joué un rôle à peu près analogue dans les pays émergents. La distanciation physique volontaire a eu une incidence plus faible dans les pays à faible revenu et plus forte dans les pays avancés. Ces différences s'expliquent probablement par le fait que les habitants des pays plus développés économiquement peuvent télétravailler plus facilement et même se permettre de cesser de travailler temporairement grâce à leurs économies ou aux prestations de sécurité sociale. À l'inverse, les habitants des pays à faible revenu ont rarement la possibilité de choisir de se distancier socialement, car ils n'ont pas les moyens financiers d'absorber une perte temporaire de revenus. Ce phénomène souligne l'importance de l'aide internationale pour donner aux pays à faible revenu une marge de manœuvre budgétaire afin d'élargir leurs dispositifs de protection.

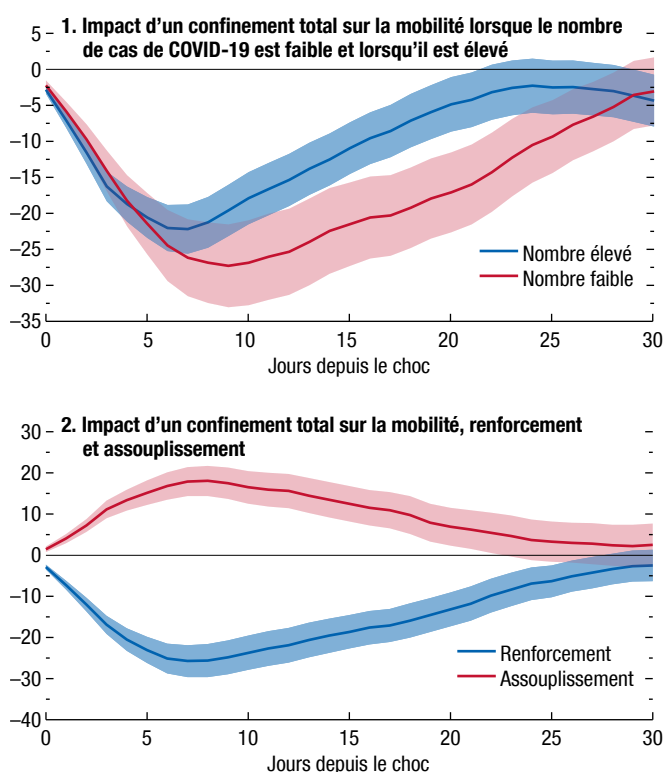
Le rôle important de la distanciation physique volontaire dans la baisse de la mobilité semble indiquer qu'un déconfinement peut se traduire par un regain de l'activité économique qui ne sera que partiel si les risques sanitaires persistent. Ainsi, la page 1 du graphique 2.3 montre que l'effet du confinement sur la mobilité est plus faible lorsque les contaminations sont relativement élevées. La raison en est probablement que les individus hésitent à reprendre leurs déplacements lorsque le confinement est

⁷La distanciation physique volontaire peut être décidée face à la propagation de la COVID-19, mais aussi en réaction à d'autres facteurs comme les déclarations des autorités sanitaires, la contamination de personnes célèbres, voire la mise en place d'un confinement par les pouvoirs publics. Il se peut donc que l'analyse sous-estime l'ampleur de la distanciation physique volontaire. Les résultats ne sont pas sensibles à la prise en compte des décès dus à la COVID-19 au lieu des cas de COVID-19. Il n'est pas pertinent de normaliser les cas de COVID-19 ou les décès par rapport à la population, car la régression comprend les effets fixes par pays et la population ne varie pas durant la période couverte par l'analyse.

Graphique 2.3. Données supplémentaires concernant l'impact du confinement sur la mobilité

(En pourcentage)

Le confinement a moins d'effet sur la mobilité lorsque les cas de COVID-19 sont élevés. De plus, un assouplissement du confinement a généralement moins d'effet sur la mobilité qu'un renforcement du confinement.



Source : calculs des services du FMI.

Note : voir l'annexe 2.1 en ligne pour les sources de données et la couverture des pays. À la page 1, les nombres de cas élevé et faible correspondent aux 75^e et 25^e centiles de la distribution dans les différents pays du logarithme des cas quotidiens de COVID-19, respectivement. Les zones ombrées aux pages 1 et 2 correspondent aux intervalles de confiance de 90 % calculés avec les erreurs-types regroupées au niveau national.

levé s'ils continuent d'avoir le sentiment qu'ils courent un risque considérable de contracter ou de propager le virus. Il faut donc se garder de déconfiner prématurément dans l'espoir de relancer l'activité économique. La page 2 du graphique 2.3 apporte d'autres éléments prouvant qu'il ne suffit pas d'alléger un confinement pour espérer une forte reprise économique. Elle montre qu'un assouplissement du confinement a généralement un effet positif sur la mobilité, mais qu'il est plus faible que l'effet d'un renforcement. Comme le décrit l'annexe 2.3 en ligne, cette différence est statistiquement significative.

L'importance de la distanciation physique volontaire conjuguée à la légère hausse de la mobilité provoquée par un assouplissement du confinement semble indiquer que

les économies vont vraisemblablement rester en deçà de leur potentiel tant que les problèmes sanitaires persisteront⁸. La première conséquence en est que les décideurs devraient veiller à ne pas cesser les mesures de soutien trop rapidement pour éviter de précipiter un nouveau repli et devraient continuer à protéger les plus vulnérables en finançant les dispositifs de protection sociale. En deuxième lieu, il est important de trouver des moyens de stimuler l'activité économique tout en respectant la distanciation physique. On pourrait notamment prendre des mesures visant à réduire l'intensité des contacts et rendre les lieux de travail plus sûrs — par exemple en encourageant les paiements sans contact — et faciliter une réaffectation des ressources vers des secteurs où les contacts sont moins nombreux. En outre, les autorités devraient favoriser le télétravail, par exemple en améliorant l'accès à internet et en encourageant les entreprises à investir dans l'informatique, mesure qui, comme le montre l'encadré 2.2, peut protéger l'emploi durant la pandémie.

Confinement et offres d'emploi

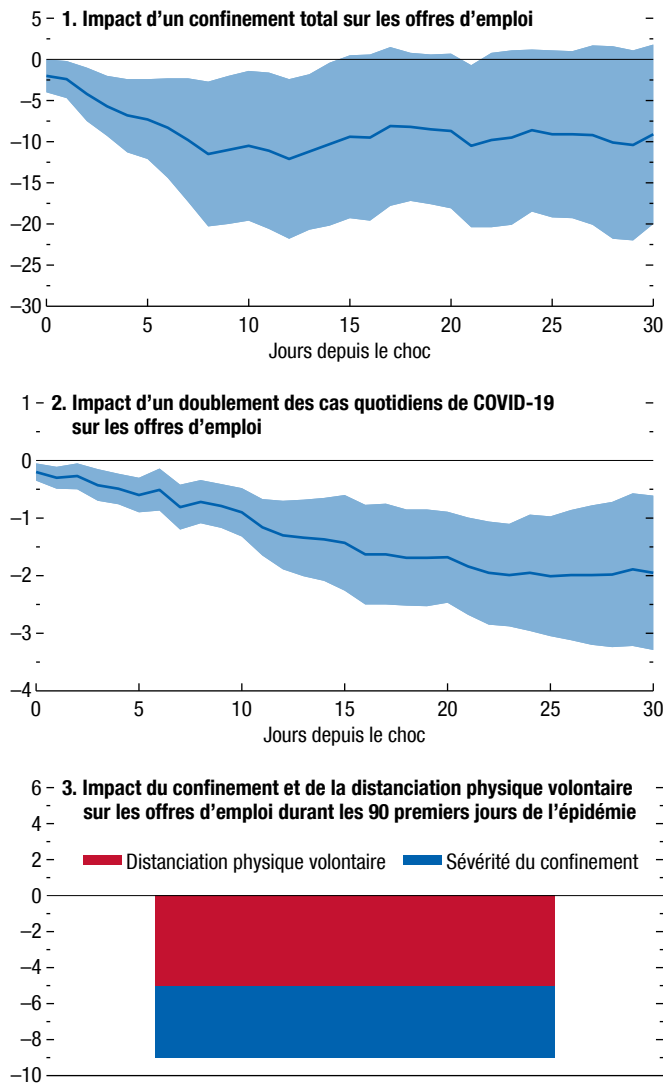
On peut également étudier l'importance du confinement et de la distanciation physique volontaire dans la crise actuelle en examinant le nombre d'offres d'emploi publiées chaque jour par Indeed dans 22 pays en suivant une méthode de projection locale analogue à celle employée dans l'analyse de la mobilité. Les pages 1 et 2 du graphique 2.4 montrent qu'un renforcement du confinement et une augmentation des cas de COVID-19 ont tous deux un effet négatif significatif sur les offres d'emploi, ce qui corrobore les constatations basées sur la mobilité. Le confinement, tout comme la distanciation physique volontaire, face à une hausse des contaminations, semble avoir joué un rôle important dans la diminution des offres d'emploi durant les trois premiers mois de l'épidémie dans chaque pays (page 3). Comme dans l'analyse de la mobilité, le rôle de la distanciation physique volontaire est relativement plus grand, car l'échantillon de pays est essentiellement composé de pays avancés.

Une désagrégation des données fournies par Indeed par catégories d'emploi donne d'autres indications conformes aux résultats présentés jusqu'ici. En premier lieu, la page 1 du graphique 2.5 permet de penser que le confinement, tout comme la distanciation physique volontaire, a contribué à la baisse des offres d'emploi. Les emplois qui

⁸Compte tenu de la gravité du repli, il se peut que cette crise ait également réduit le potentiel de production et provoqué ainsi des pertes permanentes qui persisteront même après la fin de la pandémie. Il s'agit d'une question importante qui mérite d'être étudiée.

Graphique 2.4. Impact du confinement et de la distanciation physique volontaire sur les offres d'emploi
(En pourcentage)

Le confinement et la distanciation physique volontaire ont un effet négatif important sur les offres d'emploi

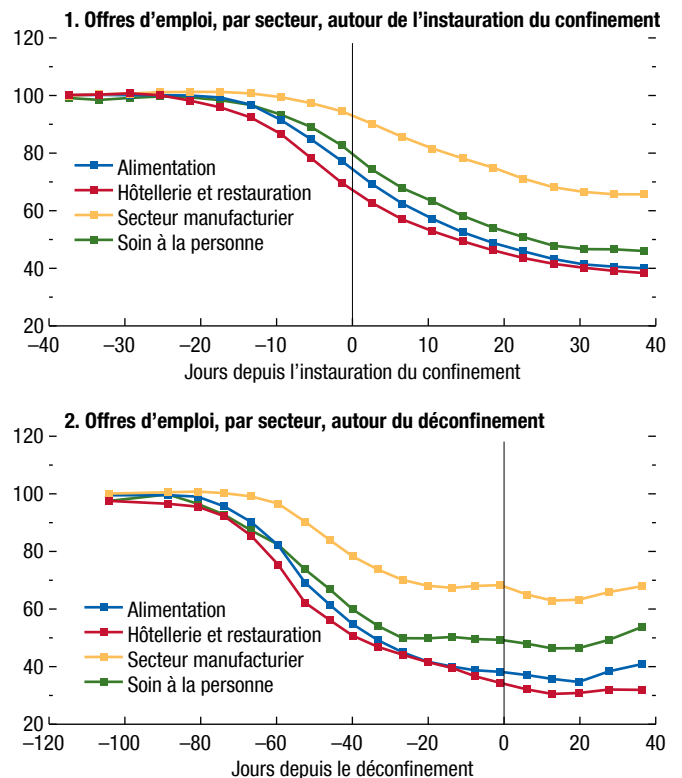


Sources : Indeed ; calculs des services du FMI.
Note : voir l'annexe 2.1 en ligne pour les sources de données et la couverture des pays. Les zones ombrées aux pages 1 et 2 correspondent aux intervalles de confiance de 90 % calculés avec les erreurs-types regroupées au niveau national.

reposent sur de nombreux contacts (notamment dans l'hôtellerie et la restauration, le soin à la personne et l'alimentation) ont diminué avant les interdictions de sorties, probablement du fait de la distanciation physique volontaire, les clients craignant les risques d'infection. Les offres d'emploi dans le secteur manufacturier, qui n'exigent pas de contacts personnels avec les clients, ont quant à elles commencé à reculer à l'approche des interdictions de sorties, sous

Graphique 2.5. Offres d'emploi, par secteur, autour de l'instauration du confinement
(Normalisées à 100, 40 jours avant le confinement)

L'analyse des offres d'emploi par secteur confirme l'importance tant du confinement que de la distanciation physique volontaire. Les emplois dans les secteurs où les contacts sont nombreux ont diminué avant le confinement, tandis que ceux dans le secteur manufacturier ont baissé autour de l'instauration du confinement. Les offres d'emploi sont restées atones même après les déconfinements nationaux.

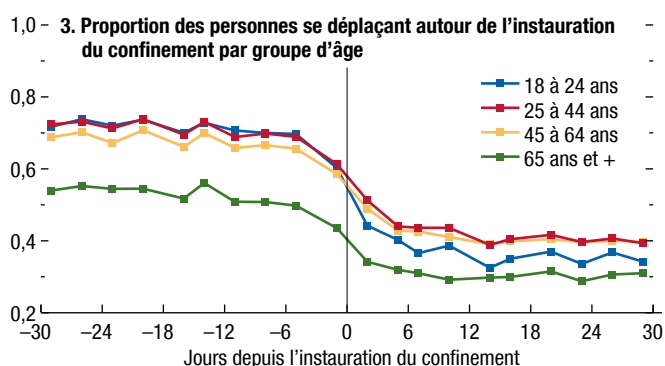
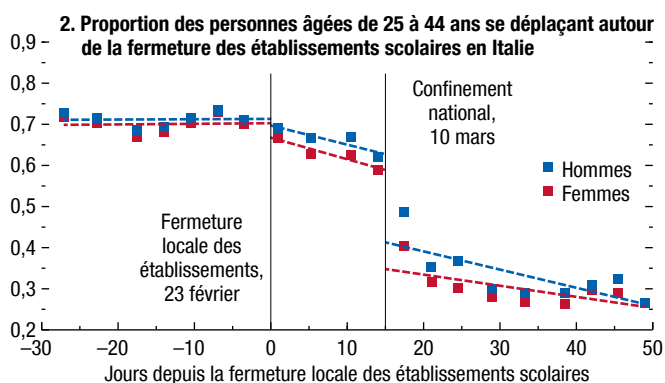
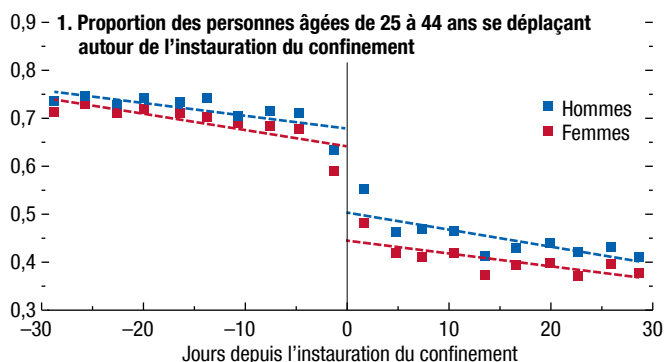


Sources : Indeed ; calculs des services du FMI.
Note : Ces diagrammes de dispersion groupés illustrent l'évolution temporelle de la moyenne mobile sur sept jours des offres d'emploi dans différents secteurs. La variable en abscisse est divisée en 20 groupes de taille égale. L'échantillon comprend des pays qui ont instauré un confinement d'après l'Oxford COVID-19 Government Response Tracker. Il s'agit des pays suivants : ARE, AUT, BEL, ESP, FRA, GBR, IND, IRL, ITA, MEX, NLD, NZL, POL et SGP. Les codes pays utilisés sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

l'effet des mesures de confinement. Le graphique montre en outre que les offres d'emploi dans les secteurs où les contacts sont nombreux ont diminué davantage que celles dans le secteur manufacturier, probablement à cause d'une chute plus forte de la demande globale du fait de la distanciation physique volontaire. En deuxième lieu, la page 2 confirme qu'un assouplissement du confinement a peu de chance de provoquer une forte reprise de l'activité économique. L'annulation des interdictions de sorties a coïncidé avec une hausse des offres d'emploi qui n'a été que marginale, même dans le secteur manufacturier, où les contacts sont peu nombreux.

Graphique 2.6. Impact du confinement sur la mobilité par genre et groupe d'âge
(En pourcentage)

Le confinement touche de façon disproportionnée les femmes et les jeunes travailleurs.



Sources : Vodafone ; calculs des services du FMI.
Note : Toutes les plages présentent des diagrammes de dispersion groupés autour de l'instauration du confinement. Aux pages 1 et 2, les séries sont les résidus du modèle avec des effets fixes individuels (pour les provinces) et temporels (pour les jours de la semaine). À la page 2, l'échantillon est limité à cinq régions du Nord de l'Italie où les établissements scolaires ont été fermés avant le confinement. L'abscisse est divisée en 20 groupes de taille égale.

Un confinement aux effets inégaux selon le sexe et l'âge

La pandémie a des effets disproportionnés sur les catégories de la population les plus vulnérables sur le plan économique. Comme l'indique l'encadré 2.1, les publications attestent des effets négatifs importants sur les ménages à faible revenu, les travailleurs ayant un faible niveau d'instruction, les minorités, les immigrés et les femmes. Ainsi, contrairement à ce qui s'est passé durant des récessions passées, l'emploi des femmes a généralement diminué davantage que celui des hommes. La présente section apporte un éclairage supplémentaire sur l'effet inégal de la pandémie sur les femmes à l'aide des données inédites fournies par Vodafone sur la mobilité en Espagne, en Italie et au Portugal. En analysant les liaisons passant par les antennes-relais, Vodafone peut créer des indices de mobilité par genre à l'aide des renseignements fournis par les clients lorsqu'ils souscrivent à un abonnement téléphonique. Les données sont agrégées au niveau des provinces pour protéger les données personnelles des clients. En outre, elles sont ventilées par groupes d'âge, ce qui donne une perspective nouvelle et importante sur les schémas de mobilité durant la pandémie de COVID-19.

La page 1 du graphique 2.6 illustre la mobilité des hommes et des femmes âgés de 25 à 44 ans 30 jours avant et après la mise en place des confinements. Ces confinements ont coïncidé avec une forte baisse de la mobilité, tant chez les hommes que chez les femmes, le nombre de personnes quittant leur domicile un jour donné diminuant de 20 % environ. L'effet des confinements a cependant été plus important sur les femmes, de 2 % environ, une différence faible mais statistiquement significative. Les confinements en Espagne, en Italie et au Portugal ayant coïncidé avec les fermetures des établissements scolaires dans pratiquement toutes les régions, la plus forte réduction de la mobilité des femmes peut s'expliquer par le fait que les femmes ont davantage tendance à s'occuper des enfants lorsque les établissements scolaires sont fermés. Dans la logique de cette hypothèse, les données font apparaître une différence plus faible entre les hommes et les femmes âgés de 45 à 64 ans, qui sont moins susceptibles d'avoir de jeunes enfants à surveiller à la maison.

La page 2 apporte de nouveaux éléments sur le rôle des femmes dans le soin aux enfants. En s'intéressant à quelques régions du Nord de l'Italie qui ont fermé les établissements scolaires deux semaines avant le confinement national, les données sur la mobilité révèlent que l'écart entre les genres s'est creusé dès la fermeture des établissements scolaires. Le confinement national a accru encore cet écart, probablement du fait que les femmes travaillent

davantage dans des secteurs où les contacts sont nombreux (commerce de détail, tourisme et hôtellerie—restauration notamment) qui ont fermé durant le confinement national. Les données des plages 1 et 2 font apparaître un effet disproportionné des mesures de confinement aux femmes et justifient que l'on adopte des mesures ciblées pour aider les femmes (en leur accordant un congé parental, par exemple) et éviter des répercussions à long terme sur leurs perspectives professionnelles⁹.

Les données de Vodafone révèlent en outre que le confinement a des effets inégaux sur les différents groupes d'âge. La plage 3 montre que la mise en place du confinement a provoqué une réduction considérable de la mobilité dans tous les groupes d'âge, mais que cet effet a été nettement plus fort sur les cohortes les plus jeunes. Les personnes en âge de travailler, qui étaient plus mobiles de par la nécessité d'aller travailler, ont vu leur mobilité fortement diminuer autour de la mise en place des confinements. Cette diminution a été particulièrement marquée chez les personnes âgées de 18 à 24 ans (qui comptaient cependant des étudiants) et celles âgées de 25 à 44 ans. L'effet du confinement a été nettement moindre sur les personnes âgées de 65 ans et plus, qui en général ne travaillent plus et étaient déjà moins mobiles avant le confinement. Ces constatations montrent que les confinements tendent à avoir un effet disproportionné sur les travailleurs relativement jeunes et pourraient ainsi creuser les inégalités entre générations¹⁰. Si les personnes plus âgées peuvent compter sur leur pension de retraite, en particulier dans les pays avancés, les jeunes travailleurs dépendent des revenus du travail et ont souvent des contrats temporaires qui risquent davantage d'être résiliés en temps de crise.

Confinement et infections à la COVID-19

Les confinements entraînent des coûts économiques non négligeables à court terme, mais constituent également un investissement dans la santé publique pour protéger les populations vulnérables d'un virus très contagieux. Nous analysons ici si les confinements freinent efficacement les contaminations. Nous procédons pour ce faire à une régression des taux de croissance des cas confirmés de

COVID-19 à l'aide des projections locales par rapport à la sévérité des confinements, tout en tenant compte des effets fixes par pays et temporels ainsi que d'autres variables qui peuvent influencer sur les contaminations telles que la température extérieure et l'humidité, les campagnes d'information publique, le dépistage et le traçage. On trouvera des précisions supplémentaires à ce sujet dans l'annexe 2.5 en ligne.

La plage 1 du graphique 2.7 montre que le confinement a généralement un effet négatif sur les contaminations. Un confinement strict entraîne une réduction des contaminations cumulées de l'ordre de 40 % au bout de 30 jours. Il faut relever que les effets du confinement sur les cas confirmés de COVID-19 se manifestent généralement après au moins deux semaines, ce qui correspond à la période d'incubation de la COVID-19 et au délai nécessaire pour les tests. Il est important de tenir compte de cet aspect pour guider correctement les attentes de la population sur l'efficacité du confinement. En outre, son effet décalé sur les contaminations montre qu'il est nécessaire de l'instaurer avant que le taux de contamination n'augmente trop rapidement.

Les plages 2 et 3 du graphique 2.7 apportent d'autres preuves des avantages d'instaurer un confinement dès le début d'une épidémie dans un pays. La plage 2 montre l'évolution des contaminations depuis le premier cas de COVID-19, en classant les pays en fonction du nombre de jours entre le premier cas et le jour où les mesures de confinement ont été les plus strictes. Les pays qui ont imposé un confinement le plus rapidement ont eu de meilleurs résultats sur le plan épidémiologique. Cette différence est encore plus frappante si l'on distingue les pays en fonction du nombre de cas de COVID-19 au moment du confinement (plage 3). Les pays qui ont instauré un confinement alors que le nombre de cas de COVID-19 était encore faible ont enregistré beaucoup moins de contaminations durant les trois premiers mois de l'épidémie que ceux qui ont confiné lorsque le nombre de cas était déjà élevé.

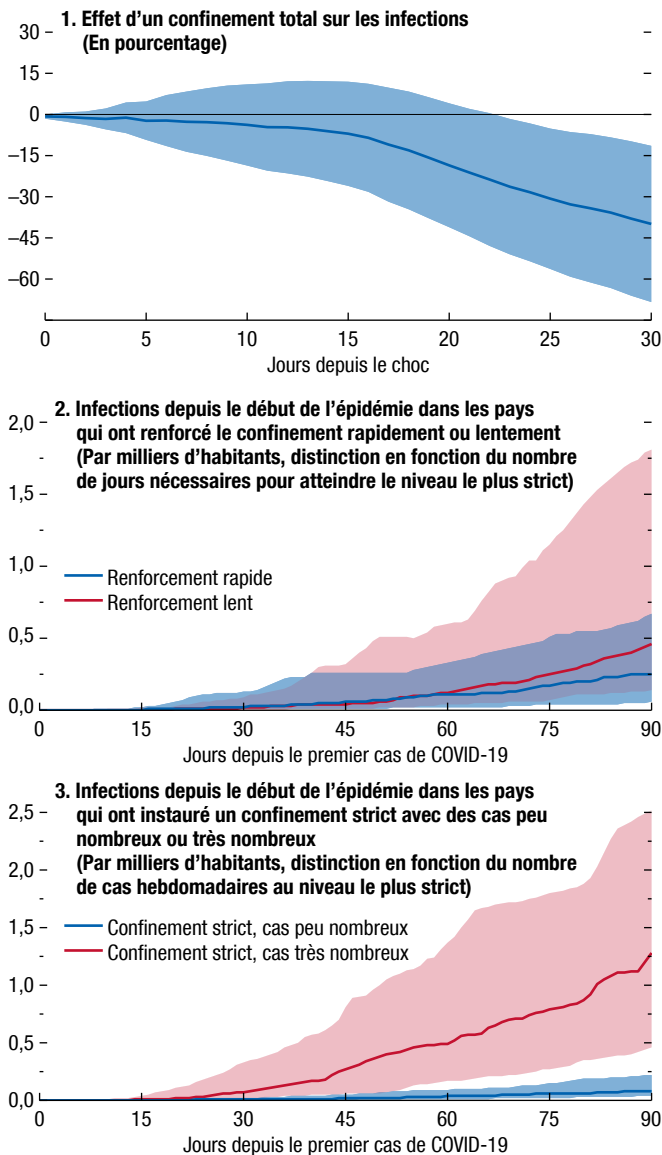
L'argument selon lequel le confinement peut réduire les contaminations mais entraîne des coûts économiques à court terme est souvent utilisé pour avancer que le confinement suppose un arbitrage entre sauver des vies et protéger les moyens de subsistance. Il convient de revoir cette position compte tenu des premières conclusions, qui montrent qu'une hausse des contaminations peut également avoir des effets préjudiciables graves sur l'activité économique. En permettant de maîtriser les infections, le confinement peut accélérer une reprise économique, car la population hésite moins à reprendre des activités normales. Autrement dit, les coûts économiques à

⁹Cette analyse comporte plusieurs limites. À titre d'exemple, l'échantillon ne porte que sur quelques pays européens, les données n'apportent aucune information sur la situation au regard de l'emploi avant et après le confinement, et divers autres facteurs peuvent accentuer ou réduire l'inégalité entre les femmes et les hommes durant la pandémie. Ces questions importantes méritent d'être étudiées.

¹⁰Bien que les confinements aient eu un effet plus marqué sur la mobilité des jeunes, les personnes âgées ont pâti de façon disproportionnée des conséquences sanitaires de la COVID-19, le taux de létalité étant particulièrement élevé chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

Graphique 2.7. Impact du confinement sur les infections à la COVID-19

Le confinement est un outil efficace pour réduire les infections, surtout s'il est instauré au début de l'épidémie.



Source : calculs des services du FMI.

Note : voir l'annexe 2.1 en ligne pour les sources de données et la couverture des pays. La page 1 montre l'effet d'un confinement total sur les contaminations ; les pages 2 et 3 illustrent le nombre de contaminations depuis le premier cas de COVID-19. La zone ombrée de la page 1 représente les intervalles de confiance à 90 % calculés avec les erreurs-types de Driscoll-Kraay ; les zones ombrées des pages 2 et 3 correspondent à l'écart interquartile.

court terme du confinement peuvent être compensés par une activité économique future plus forte, et éventuellement avoir des effets nets positifs sur l'économie. C'est une question fondamentale qu'il faudra étudier à mesure que l'on disposera de données supplémentaires.

Mesures de confinement et effets non linéaires

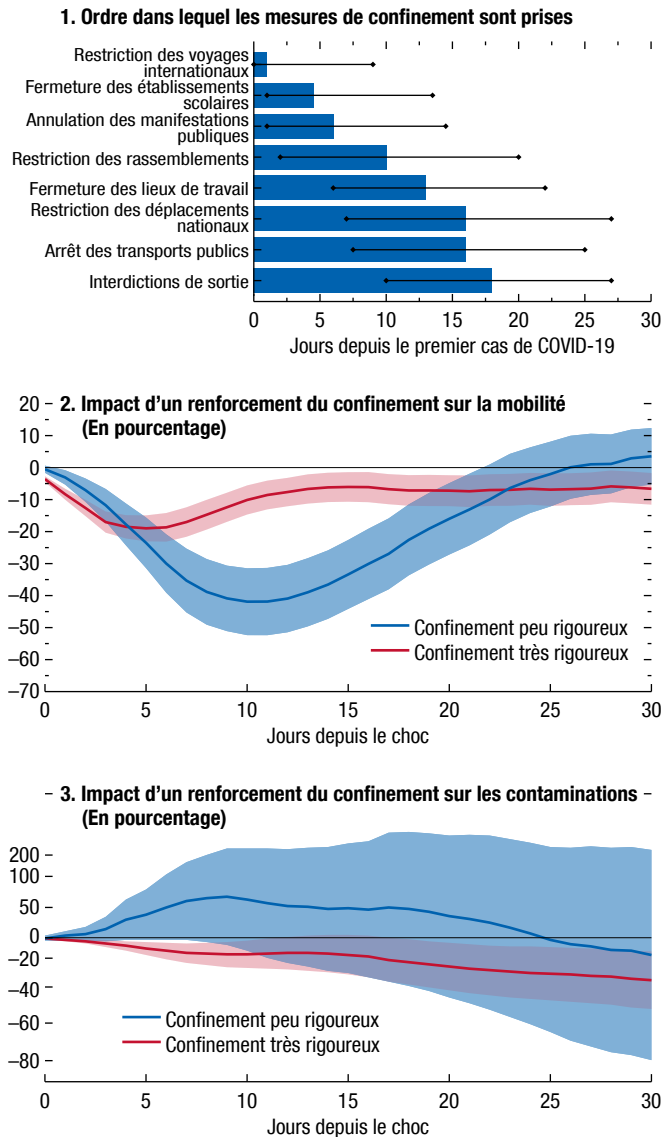
L'analyse a utilisé jusqu'à présent un indice de sévérité du confinement qui comprend un vaste arsenal de mesures sous-jacentes. Il s'agit, par exemple, des restrictions des déplacements, des fermetures des établissements scolaires et des lieux de travail et des interdictions de sorties. Il est difficile de distinguer l'effet de chacune de ces mesures, car elles sont étroitement corrélées, les pays les imposant souvent coup sur coup pour freiner les contaminations. De plus, les pays ont généralement suivi un ordre analogue, allant de restrictions sur les voyages internationaux aux interdictions de sorties, comme l'illustre la page 1 du graphique 2.8. L'analyse empirique a donc tendance à rendre compte de l'effet marginal d'une mesure donnée qui dépend de celles déjà prises. Comme indiqué dans l'annexe 2.6 en ligne, on sous-estime ainsi l'importance des mesures adoptées par la suite. Ainsi, on constate que les interdictions de sorties ont peu d'effet sur la mobilité, car diverses autres mesures sont déjà en vigueur.

Une analyse plus rigoureuse consiste à examiner si un durcissement des mesures de confinement continue d'avoir les mêmes effets économiques et épidémiologiques. Elle peut indiquer aux décideurs s'il vaut mieux imposer des confinements légers de longue durée ou prendre des mesures plus sévères. Pour permettre de mieux comprendre cette question, l'analyse utilise les valeurs quadratiques de l'indice de confinement dans le cadre de régression. La page 2 du graphique 2.8 montre que l'introduction de mesures de confinement supplémentaires a un effet marginal plus faible sur la mobilité si d'autres mesures sont déjà en vigueur, c'est-à-dire lorsque l'indice de sévérité du confinement est déjà relativement élevé. Ceci tend à indiquer que le confinement a des effets économiques négatifs marginalement moindres à mesure qu'il devient plus strict. Ainsi, les interdictions de sorties risquent d'avoir peu de conséquences négatives sur l'économie si les autorités ont déjà imposé la fermeture des lieux de travail.

À l'inverse, la page 3 montre que les confinements sont progressivement plus efficaces dans la réduction des cas de COVID-19 lorsqu'ils deviennent suffisamment stricts, alors qu'il semble que les confinements modérés n'aient pas d'effet sur la diminution des contaminations. La raison en est peut-être qu'il ne suffit pas d'empêcher quelques contacts personnels, par exemple en fermant uniquement les établissements scolaires, pour réduire sensiblement la propagation au sein de la communauté. Des mesures complémentaires comme la fermeture des lieux de travail ou les interdictions de sorties sont nécessaires pour maîtriser efficacement le virus.

Graphique 2.8. Mesures de confinement et effets non linéaires

Les pays prennent généralement des mesures de confinement différentes en suivant un ordre analogue. Les confinements les plus rigoureux ont un effet marginalement plus faible sur la mobilité, mais plus fort sur les contaminations.



Source : calculs des services du FMI.
 Note : voir l'annexe 2.1 en ligne pour les sources de données et la couverture des pays. Les barres bleues de la page 1 représentent le nombre médian de jours, et les lignes horizontales l'écart interquartile. Le confinement peu rigoureux et très rigoureux des pages 2 et 3 correspond au 25^e et au 75^e centiles de la sévérité du confinement. Les zones ombrées aux pages 2 et 3 correspondent aux intervalles de confiance de 90 % calculés avec les erreurs-types regroupées au niveau national. Un renforcement du confinement correspond à une hausse de l'indice de 100 unités.

Ces résultats permettent de penser que, pour obtenir une réduction donnée des contaminations, les décideurs pourraient choisir d'imposer des mesures de confinement strictes pendant une courte période plutôt que des confinements légers et prolongés. L'expérience montre que les confinements les plus rigoureux ne semblent occasionner que des coûts économiques supplémentaires limités tout en provoquant une diminution considérablement plus forte des contaminations. Il sera important de réexaminer ces résultats à mesure que la pandémie évolue, car les avantages relatifs des confinements légers et rigoureux peuvent changer. Ainsi, si une augmentation du traçage des contacts et une utilisation plus généralisée des masques faciaux réussissent à limiter les contaminations, un confinement léger pourrait suffire à maîtriser de nouvelles flambées localisées du virus.

Conclusions

Ce chapitre a exposé le rôle fondamental que jouent aussi bien les confinements que la distanciation physique volontaire face à une augmentation des contaminations en réduisant l'activité économique durant la pandémie. Un examen des indicateurs économiques de plusieurs pays et de variables fréquentes représentatives de l'activité économique, telles que la mobilité et les données sur les offres d'emploi fournies par Google et Indeed, apporte des données concordantes sur l'impact des confinements. De plus, l'effet négatif des confinements sur la mobilité n'est pas sensible à l'inclusion de données infranationales afin de renforcer l'identification.

Bien que les confinements aient des répercussions économiques négatives à court terme, laisser les contaminations augmenter sans imposer la moindre restriction peut également avoir des conséquences économiques désastreuses. En effet, la distanciation physique volontaire face à une hausse des infections à la COVID-19 a des effets gravement préjudiciables sur l'économie. Le rôle de la distanciation physique volontaire dans la réduction de la mobilité est particulièrement grand dans les pays avancés, où la population peut plus facilement rester chez elle grâce au télétravail, possède davantage d'économies et bénéficie de prestations de sécurité sociale plus généreuses.

La distanciation physique volontaire jouant un rôle important dans la récession, il faut se garder d'attendre un rebond rapide de l'économie une fois le confinement levé. Ceci est particulièrement vrai pour les pays qui déconfinent prématurément alors que les infections sont encore relativement élevées. En effet, dans cette situation, le confinement a généralement moins d'effet sur la

mobilité, sans doute du fait que les décisions de la population sont guidées par la crainte de contracter le virus. L'analyse montre que, le plus souvent, un déconfinement a moins d'effet sur la mobilité qu'un renforcement du confinement, ce qui tempère encore davantage les perspectives d'une reprise économique marquée.

Ces constatations tendent à démontrer que, tant que des risques sanitaires persisteront, il est à prévoir que l'activité économique demeurera morose. Les décideurs doivent donc s'abstenir de mettre fin aux mesures de soutien trop rapidement et préserver les dépenses consacrées aux dispositifs de protection sociale. De plus, il est important de stimuler l'activité économique tout en continuant de respecter la distanciation physique, par exemple en encourageant le télétravail, en facilitant une réaffectation des ressources vers des secteurs où les contacts sont peu nombreux et en promouvant l'adoption de nouvelles technologies afin de limiter l'intensité des contacts dans certains secteurs.

Ce chapitre apporte des preuves nouvelles des effets inégaux des confinements, qui portent gravement atteinte aux couches économiquement vulnérables de la population. Les données fournies par Vodafone sur la mobilité dans certains pays européens révèlent que les mesures de confinement, en particulier la fermeture des établissements scolaires, réduisent généralement plus la mobilité des femmes. Ceci s'explique probablement par le rôle disproportionné que jouent les femmes dans le soin aux enfants, qui peut compromettre leurs perspectives professionnelles durant la crise. En outre, les confinements provoquent généralement une réduction plus forte de la mobilité des jeunes, ce qui est préoccupant, car les jeunes travailleurs dépendent des revenus du travail et ont souvent des contrats de travail temporaires qui risquent davantage d'être résiliés. Des mesures ciblées, telles qu'un renforcement des prestations de chômage versées aux catégories vulnérables et des congés rémunérés pour les parents, s'imposent pour que la crise ne contribue pas à creuser les inégalités entre les sexes et les générations.

L'analyse révèle en outre que le confinement est un moyen puissant de réduire les contaminations, en particulier lorsqu'il est imposé dès le début de l'épidémie dans un pays et qu'il est suffisamment strict. De plus, étant donné qu'il semble que le coût économique marginal du confinement diminue à mesure que celui-ci devient plus rigoureux, les décideurs pourraient souhaiter adopter rapidement un confinement contraignant dès que les contaminations augmentent plutôt que de tarder à adopter des mesures modérées. Il n'en reste pas moins qu'il faudra réévaluer ces recommandations lorsque l'on connaîtra mieux

le virus et les moyens de le combattre. Il sera essentiel d'examiner l'efficacité d'instruments plus ciblés en les comparant à un confinement brutal, prévoyant, par exemple, des restrictions sur les foules denses en intérieur ou l'isolement des personnes les plus vulnérables au virus.

L'efficacité du confinement dans la réduction des contaminations, conjuguée au constat que les contaminations peuvent causer un tort considérable à l'activité économique du fait de la distanciation physique volontaire, apporte une nouvelle perspective importante sur le coût du confinement. Selon le discours dominant, le confinement suppose souvent un arbitrage entre sauver des vies et soutenir l'économie. En posant le problème en ces termes, on ne tient pas compte du fait que, bien qu'il ait un coût économique à court terme, le confinement peut accélérer la reprise économique en endiguant la propagation du virus et en réduisant la distanciation physique volontaire. Ces avantages à moyen terme peuvent compenser les coûts à court terme du confinement, et même avoir des effets globalement positifs sur l'économie. Cet aspect important mérite de faire l'objet de nouvelles recherches à mesure que la crise évolue et que de nouvelles données deviennent disponibles. Parallèlement, les décideurs devraient également étudier d'autres moyens de maîtriser les infections qui pourraient avoir un coût économique moindre. Conformément aux conseils des experts en santé publique, ils pourraient étendre les dépistages et le traçage des contacts et encourager l'usage de masques et le recours au télétravail.

Les résultats de l'analyse et leurs conséquences sur l'action des pouvoirs publics présentés dans ce chapitre sont assortis de plusieurs réserves. Premièrement, l'analyse tente d'atténuer les problèmes d'endogénéité du confinement en montrant que les résultats restent inchangés à l'aide d'une identification transversale et par séries chronologiques, et en exploitant des données nationales et infranationales lorsqu'elles existent. On ne peut cependant pas négliger totalement les problèmes d'identification, notamment ceux posés par la mesure de la distanciation physique volontaire. Deuxièmement, l'analyse repose sur des indicateurs de court terme, tels que la mobilité et les offres d'emploi, qui mesurent de façon imparfaite l'activité économique. Il faudra réexaminer les conclusions de ce chapitre lorsque l'on disposera d'indicateurs économiques plus classiques. Troisièmement, l'analyse porte essentiellement sur les conséquences économiques du confinement en négligeant des effets secondaires importants, par exemple le niveau d'instruction et les problèmes de santé mentale. Ce sont autant de questions cruciales qui devront faire l'objet de recherches.

Encadré 2.1. Synthèse des publications sur les conséquences économiques du confinement

La parution d'articles sur la crise économique provoquée par la pandémie de coronavirus ne s'est pas fait attendre. Cet encadré fait une synthèse non exhaustive de publications qui s'intéressent aux conséquences des mesures de confinement¹.

Impact économique des confinements et inégalités

Plusieurs auteurs font observer que les confinements aux États-Unis ont joué un rôle important en provoquant des pertes d'emploi, une baisse sensible des dépenses et une dégradation de la situation économique locale (Baek *et al.*, 2020 ; Baker *et al.*, 2020 ; Béland, Brodeur et Wright, 2020 ; Chernozhukov, Kasahara et Schrimpf, 2020 ; Coibion, Gorodnichenko et Weber, 2020 ; Gupta *et al.*, 2020). Des effets analogues ont été enregistrés dans différents pays (Carvalho *et al.*, 2020 ; Chronopoulos, Lukas et Wilson, 2020 ; Deb *et al.*, 2020a ; Demirgüç-Kunt, Lokshin et Torre, 2020).

D'autres chercheurs avancent que la distanciation physique volontaire a eu un rôle plus important que le confinement (Allcott *et al.*, 2020 ; Bartik *et al.*, 2020 ; Kahn, Lange et Wiczer, 2020 ; Maloney et Taskin, 2020). Ils constatent que la mobilité de la population et l'activité économique aux États-Unis se sont contractées avant les confinements (Chetty *et al.*, 2020), et que les déconfinements se sont traduits par une reprise limitée de la mobilité (Dave *et al.*, 2020b) et de l'activité économique (Cajner *et al.*, 2020, et Glaeser *et al.*, 2020, font cependant exception). Goolsbee et Syverson (2020) relèvent de légères différences dans la fréquentation des magasins à proximité soumis à des restrictions réglementaires différentes, car situés dans des zones différentes. Chen *et al.* (2020b) enregistrent des résultats analogues ; ils étendent l'analyse à l'Europe et ne trouvent pas de données probantes sur l'effet des confinements. Le cas de la Suède montre également l'importance de la distanciation physique volontaire. Le pays a évité des mesures strictes de confinement, mais n'en a pas moins connu une diminution de la mobilité et des activités économiques analogue à celle de pays comparables (Andersen *et al.*, 2020a ; Born, Dietrich et Müller, 2020 ; Bricco *et al.*, 2020 ; Chen *et al.*, 2020b). Aum, Lee et Shin (2020) tirent des enseignements similaires de l'expérience de la Corée du Sud.

Des publications montrent en outre que les premières phases de la pandémie ont eu des conséquences plus

pénibles sur les personnes les plus vulnérables sur le plan économique, tant aux États-Unis que dans d'autres pays (Alstadsæter *et al.*, 2020 ; Béland, Brodeur et Wright, 2020). Il s'agit notamment des individus ayant les revenus et le niveau d'instruction les plus faibles (Cajner *et al.*, 2020 ; Chetty *et al.*, 2020 ; Shibata, 2020), des minorités (Fairlie, Couch et Xu, 2020), des immigrants (Borjas et Cassidy, 2020) et des femmes (Alon *et al.*, 2020a ; Del Boca *et al.*, 2020 ; Papanikolaou et Schmidt, 2020). L'une des raisons en est que les travailleurs les moins payés sont rarement en mesure de télétravailler (Barrero, Bloom et Davis, 2020 ; Dingel et Neiman, 2020 ; Gottlieb *et al.*, 2020). On peut donc s'attendre à un creusement des inégalités (Mongey, Pilosoph et Weinberg, 2020 ; Palomino, Rodríguez et Sebastian, 2020).

Certains auteurs utilisent des modèles structurels élaborés de la production pour prévoir les dommages provoqués par les confinements, et la plupart constatent de très vastes effets sur les activités économiques (Barrot, Grassi et Sauvagnat, 2020 ; Baqaee et Farhi, 2020a ; Bonadio *et al.*, 2020 ; Cakmakli *et al.*, 2020 ; Fadinger et Schymik, 2020 ; Inoue et Todo, 2020) et sur les liquidités et la solvabilité des entreprises (Carletti *et al.*, 2020 ; Gourinchas *et al.*, 2020 ; Schivardi et Romano, 2020). Chen *et al.* (2020a) étudient plutôt les réactions de la Bourse et présentent des éléments conformes à la conception des marchés selon lesquels les mesures d'atténuation sont bonnes pour les entreprises sur le long terme. De plus, certains articles étudient comment les chocs sur l'offre peuvent provoquer un déficit de demande (Guerrieri *et al.*, 2020) et avoir une incidence sur les rigidités nominales (Baqaee et Farhi, 2020b).

Effet des confinements et de la distanciation physique sur les contaminations

Certaines analyses empiriques démontrent en outre que la distanciation physique et les confinements jouent un rôle important dans le ralentissement de la propagation du coronavirus (Chernozhukov, Kasahara et Schrimpf, 2020 ; Ciminelli et Garcia-Mandico, 2020 ; Dave *et al.*, 2020a ; Deb *et al.*, 2020b ; Demirgüç-Kunt, Lokshin et Torre, 2020 ; di Porto, Naticchioni et Scrutinio, 2020 ; Fang, Wang et Yang, 2020 ; Friedson *et al.*, 2020 ; Glaeser, Gorbach et Redding, 2020 ; Imai *et al.*, 2020 ; Jinjark *et al.*, 2020 ; Yilmazkuday, 2020). Plusieurs facteurs ont cependant entravé leur efficacité et leur respect, notamment le capital social (Barrios *et al.*, 2020 ; Ding *et al.*, 2020), la disponibilité de connexions

Nicola Pierri est l'auteur de cet encadré.

¹Au moment où ces lignes ont été écrites, la plupart des articles cités n'avaient pas encore fait l'objet d'une vérification par les pairs. Il faut donc interpréter leurs conclusions avec prudence.

Encadré 2.1 (fin)

internet à haut débit (Chiou et Tucker, 2020), des pré-occupations électorales (Pulejo et Querubín, 2020), la précarité de l'emploi (Levy Yeyati et Sartorio, 2020) ou les congés maladie (Andersen *et al.*, 2020b). Certains de ces auteurs soutiennent en outre que des mesures d'atténuation moins restrictives telles que le port du masque et le dépistage de masse peuvent jouer un rôle important et ralentir la propagation des infections (Chernozhukov, Kasahara et Schrimpf, 2020 ; Gapen *et al.*, 2020).

Politiques d'atténuation optimales et perspectives historiques

Certaines études appliquent des modèles théoriques (essentiellement quantitatifs) pour définir les caractéristiques des politiques d'atténuation optimales tout en tenant compte des effets préjudiciables sur l'économie. Voir à ce sujet Acemoglu *et al.* (2020) ; Akbarpour *et al.* (2020) ; Alvarez, Argente et Lippi (2020) ; Bodenstein, Corsetti et Guerrieri (2020) ; Cakmaklı *et al.* (2020) ; Checo, Grigoli et Mota (2020) ; Eichenbaum, Rebelo et Trabandt (2020) ; Farboodi, Jarosch et Shimer (2020) ;

Favero, Ichino et Rustichini (2020) ; Jones, Philippon et Venkateswaran (2020). Le risque accru auquel sont exposées les personnes âgées, le rôle de la distanciation physique volontaire et les contraintes en matière de capacité hospitalière comptent parmi les facteurs étudiés dans ces modèles. Un grand nombre de ces publications relèvent le rôle important des mesures de confinement ciblées et des interventions précoces. D'autres se demandent comment les politiques optimales peuvent être différentes dans les pays en développement (Alon *et al.*, 2020b ; von Carnap *et al.*, 2020).

Quelques articles offrent une perspective historique de l'impact économique des confinements. Correia, Luck et Verner (2020) constatent que les confinements imposés dans les villes des États-Unis pour empêcher la propagation de la grippe espagnole ont eu un effet positif sur leur croissance future, mais Lilley, Lilley et Rinaldi (2020) ré-examinent leurs données et font valoir qu'elles ne sont pas probantes. Bodenhorn (2020) étudie les conséquences de la grippe espagnole sur le Sud des États-Unis et ne trouve aucun élément prouvant que les fermetures obligatoires des entreprises ont provoqué davantage de faillites.

Encadré 2.2. Le rôle de l’informatisation durant la pandémie de COVID-19 : données recueillies aux États-Unis

Le présent encadré analyse comment l’adoption de l’informatique par les entreprises modifie l’impact des confinements et de la distanciation physique volontaire sur le marché de l’emploi aux États-Unis. L’informatique peut atténuer l’effet économique de la pandémie de plusieurs manières : elle facilite le télétravail, favorise les ventes en ligne ou permet d’organiser des livraisons sans contact. L’analyse révèle que l’emploi a résisté davantage dans les États américains où les entreprises qui font l’utilisation la plus intensive de l’informatique. La plage 1 du graphique 2.2.1 illustre la hausse du taux de chômage entre février et avril dans chacun des États en fonction de la sévérité des confinements durant la même période. De même, la plage 2 illustre la relation entre la hausse du chômage et la baisse de la mobilité. Dans les États où les entreprises font peu appel à l’informatique, on observe une forte corrélation entre l’intensité du confinement, la diminution de la mobilité et la hausse du taux de chômage. À l’inverse, les confinements et la mobilité ne sont pas associés à une augmentation du taux de chômage dans les États qui ont davantage adopté l’informatique. Ceci permet de conclure que l’informatique peut constituer un rempart important pour les économies locales durant la pandémie.

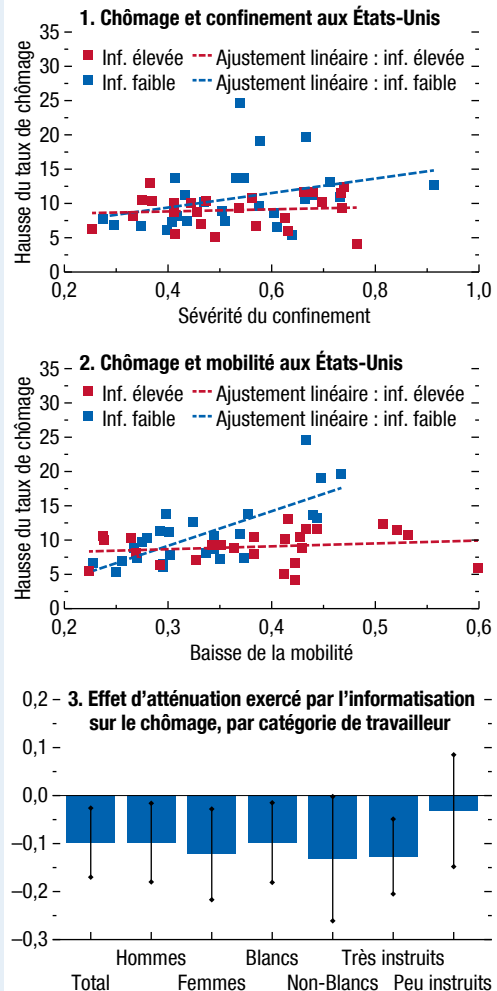
Ce phénomène se confirme si l’on exploite les données au niveau individuel de la Current Population Survey, enquête menée conjointement par le Census Bureau et le Bureau of Labor Statistics des États-Unis. Les personnes interrogées risquaient davantage d’être au chômage en avril si elles vivaient dans les aires métropolitaines statistiques où la mobilité a le plus diminué, mais l’informatisation des entreprises atténue cet effet¹. La probabilité accrue d’être au chômage associée à une forte baisse de la mobilité (un écart-type, égal à 10 points de pourcentage) est plus élevée de 25 % dans les aires métropolitaines statistiques où les entreprises sont peu informatisées que dans les aires où elles sont très informatisées (5 points de pourcentage).

L’analyse étudie également les conséquences de l’informatisation sur différentes catégories de travailleurs (plage 3 du graphique 2.2.1). L’informatique absorbe l’effet de la mobilité sur le chômage, tant pour les hommes

Nicola Pierri et Yannick Timmer sont les auteurs de cet encadré. Leur analyse s’inspire largement de Pierri et Timmer (2020), qui donnent des détails techniques.

¹Le Census Bureau des États-Unis définit l’aire métropolitaine statistique comme étant une région géographique qui possède une densité de population relativement forte en son centre et des liens économiques étroits avec l’ensemble de l’aire.

Graphique 2.2.1. Effet d’atténuation exercé par l’informatisation sur le chômage aux États-Unis (En pourcentage)



Sources : Google Community Mobility Report ; Keystone ; calculs des services du FMI.

Note : L’ordonnée des plages 1 et 2 représente la hausse du taux de chômage au niveau des États entre février et avril 2020 en pourcentage. L’abscisse de la plage 1 représente la sévérité moyenne du confinement entre février et avril 2020 ; l’abscisse de la plage 2 représente la baisse moyenne de la mobilité. La plage 3 illustre les résultats d’une régression à l’aide de données de la Current Population Survey, dans laquelle la variable dépendante est une variable fictive indiquant si la personne interrogée est au chômage en avril 2020, et les variables indépendantes sont l’informatisation et la baisse de mobilité dans l’aire métropolitaine statistique où vit la personne interrogée, ainsi que leur relation. L’ordonnée de la plage 3 illustre l’ampleur du coefficient du terme d’interaction pour chaque sous-échantillon. On entend par peu instruits les répondants qui ne sont pas diplômés de l’enseignement secondaire. Voir Pierri et Timmer (2020) pour plus de détails. Inf. = informatisation.

Encadré 2.2 (*fin*)

que pour les femmes, et aussi bien pour les travailleurs blancs que pour les non-Blancs, mais elle n'atténue pas son impact sur les individus peu instruits. Par conséquent, même si l'informatisation peut globalement

protéger de façon significative les marchés de l'emploi contre les effets de la pandémie de coronavirus, elle peut aussi contribuer à creuser les inégalités entre les individus peu instruits et très instruits.

Bibliographie

- Acemoglu, Daron, Victor Chernozhukov, Iván Werning, and Michael D. Whinston. 2020. “A Multi-Risk SIR Model with Optimally Targeted Lockdown.” NBER Working Paper 27102, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Akbarpour, Mohammad, Cody Cook, Aude Marzuoli, Simon Mongey, Abhishek Nagaraj, Matteo Saccarola, Pietro Tebaldi, Shoshana Vasserman, and Hanbin Yang. 2020. “Socioeconomic Network Heterogeneity and Pandemic Policy Response.” Becker Friedman Institute for Economics Working Paper 2020–75, University of Chicago, IL.
- Allcott, Hunt, Levi Boxell, Jacob Conway, Billy Ferguson, Matthew Gentzkow, and Benjamin Goldman. 2020. “Economic and Health Impacts of Social Distancing Policies during the Coronavirus Pandemic.” <https://ssrn.com/abstract=3610422>.
- Alon, Titan M., Matthias Doepke, Jane Olmstead-Rumsey, and Michèle Tertilt. 2020a. “The Impact of COVID-19 on Gender Equality.” NBER Working Paper 26947, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Alon, Titan M., Minki Kim, David Lagakos, and Mitchell VanVuren. 2020b. “How Should Policy Responses to the COVID-19 Pandemic Differ in the Developing World?” NBER Working Paper 27273, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Alstadsæter, Annette, Bernt Bratsberg, Gaute Eielsen, Wojciech Kopczuk, Simen Markussen, Oddbjorn Raaum, and Knut Røed. 2020. “The First Weeks of the Coronavirus Crisis: Who Got Hit, When, and Why? Evidence from Norway.” NBER Working Paper 27131, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Alvarez, Fernando, David Argente, and Francesco Lippi. 2020. “A Simple Planning Problem for COVID-19 Lockdown.” NBER Working Paper 26981, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Andersen, Asger L., Emil T. Hansen, Niels Johannesen, and Adam Sheridan. 2020a. “Pandemic, Shutdown and Consumer Spending: Lessons from Scandinavian Policy Responses to COVID-19.” arXiv preprint arXiv:2005.04630.
- Andersen, Martin, Johanna Catherine Maclean, Michael F. Pesko, and Kosali I. Simon. 2020b. “Effect of a Federal Paid Sick Leave Mandate on Working and Staying at Home: Evidence from Cellular Device Data.” NBER Working Paper 27138, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Anderson, Michael L. 2014. “Subways, Strikes, and Slowdowns: The Impacts of Public Transit on Traffic Congestion.” *American Economic Review* 104 (9): 2763–96.
- Aum, Sangmin, Sang Yoon (Tim) Lee, and Yongseok Shin. 2020. “COVID-19 Doesn’t Need Lockdowns to Destroy Jobs: The Effect of Local Outbreaks in Korea.” NBER Working Paper 27264, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Baek, Chaewon, Peter B. McCrory, Todd Messer, and Preston Mui. 2020. “Unemployment Effects of Stay-at-Home Orders: Evidence from High Frequency Claims Data.” Institute for Research on Labor and Employment Working Paper 101–20. <http://irle.berkeley.edu/files/2020/07/Unemployment-Effects-of-Stay-at-Home-Orders.pdf>.
- Baker, Scott R., R. A. Farrokhnia, Steffen Meyer, Michaela Pagel, and Constantine Yannelis. 2020. “How Does Household Spending Respond to an Epidemic? Consumption during the 2020 COVID-19 Pandemic.” NBER Working Paper 26949, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Baqee, David, and Emmanuel Farhi. 2020a. “Supply and Demand in Disaggregated Keynesian Economies with an Application to the COVID-19 Crisis.” NBER Working Paper 27152, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Baqee, David, and Emmanuel Farhi. 2020b. “Nonlinear Production Networks with an Application to the COVID-19 Crisis.” NBER Working Paper 27281, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Barrero, Jose Maria, Nicholas Bloom, and Steven J. Davis. 2020. “The Future of Working from Home.” Unpublished.
- Barrios, John M., Efraim Benmelech, Yael V. Hochberg, Paola Sapienza, and Luigi Zingales. 2020. “Civic Capital and Social Distancing during the COVID-19 Pandemic.” NBER Working Paper 27320, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Barrot, Jean-Noël, Basile Grassi, and Julien Sauvagnat. 2020. “Sectoral Effects of Social Distancing.” CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 3, Centre for Economic Policy Research, London.
- Bartik, Alexander W., Marianne Bertrand, Feng Lin, Jesse Rothstein, and Matthew Unrath. 2020. “Measuring the Labor Market at the Onset of the COVID-19 Crisis.” NBER Working Paper 27613, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Béland, Louis-Philippe, Abel Brodeur, and Taylor Wright. 2020. “COVID-19, Stay-At-Home Orders, and Employment: Evidence from CPS Data.” IZA Discussion Paper 13282, Institute of Labor Economics, Bonn.
- Bodenhorn, Howard. 2020. “Business at the Time of the Spanish Influenza.” NBER Working Paper 27495, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Bodenstein, Martin, Giancarlo Corsetti, and Luca Guerrieri. 2020. “Social Distancing and Supply Disruptions in a Pandemic.” CEPR Discussion Paper 14629, Centre for Economic Policy Research, London.
- Bonadio, Barthélémy, Zhen Huo, Andrei A. Levchenko, and Nitya Pandalai-Nayar. 2020. “Global Supply Chains in the Pandemic.” NBER Working Paper 27224, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Borjas, George J., and Hugh Cassidy. 2020. “The Adverse Effect of the COVID-19 Labor Market Shock on Immigrant Employment.” NBER Working Paper 27243, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Born, Benjamin, Alexander M. Dietrich, and Gernot J. Müller. 2020. “Do Lockdowns Work? A Counterfactual for Sweden.”

- CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 16, Centre for Economic Policy Research, London.
- Bricco, Jana, Florian Misch, Khaled Sakr, and Alexandra Solovyeva. 2020. "What are the Economic Effects of Pandemic Containment Policies? Evidence from Sweden." IMF Working Paper 20/191, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Cajner, Tomaz, Leland D. Crane, Ryan A. Decker, John Grigsby, Adrian Hamins-Puertolas, Erik Hurst, Christopher Kurz, and Ahu Yildirmaz. 2020. "The US Labor Market during the Beginning of the Pandemic Recession." NBER Working Paper 27159, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Cakmakli, Cam, Selva Demiralp, Sebnem Kalemlı-Ozcan, Sevcin Yesiltas, and Muhammed A. Yildirim. 2020. "COVID-19 and Emerging Markets: An Epidemiological Model with International Production Networks and Capital Flows." NBER Working Paper 27191, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Carletti, Elena, Tommaso Oliviero, Marco Pagano, Loriana Pelizzon, and Marti G. Subrahmanyam. 2020. "The COVID-19 Shock and Equity Shortfall: Firm-Level Evidence from Italy." CEPR Discussion Paper 14831, Centre for Economic Policy Research, London.
- Carvalho, Vasco M., Stephen Hansen, Álvaro Ortiz, Juan Ramón García, Tomasa Rodrigo, Sevi Rodriguez Mora, and José Ruiz. 2020. "Tracking the COVID-19 Crisis with High-Resolution Transaction Data." CEPR Discussion Paper 14642, Centre for Economic Policy Research, London.
- Checo, Ariadne, Francesco Grigoli, Jose M. Mota. 2020. "Assessing Heterogeneous Containment Policies to Fight COVID-19." Unpublished.
- Chen, Chen, Sudipto Dasgupta, Thanh D. Huynh, and Ying Xia. 2020a. "Were Stay-at-Home Orders during COVID-19 Harmful for Business?—The Market's View." CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 32, Centre for Economic Policy Research, London.
- Chen, Sophia, Deniz Igan, Nicola Pierri, and Andrea Presbitero. 2020b. "Tracking the Economic Impact of COVID-19 and Mitigation Policies in Europe and the United States." IMF Working Paper 20/125, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Chernozhukov, Victor, Hiroyuki Kasahara, and Paul Schrimpf. 2020. "Causal Impact of Masks, Policies, Behavior on Early COVID-19 Pandemic in the US." CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 35, Centre for Economic Policy Research, London.
- Chetty, Raj, John N. Friedman, Nathaniel Hendren, Michael Stepner, and the Opportunity Insights Team. 2020. "How Did COVID-19 and Stabilization Policies Affect Spending and Employment? A New Real-Time Economic Tracker Based on Private Sector Data." NBER Working Paper 27431, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Chiou, Lesley, and Catherine Tucker. 2020. "Social Distancing, Internet Access and Inequality." NBER Working Paper 26982, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Chronopoulos, Dimitris K., Marcel Lukas, and John O. S. Wilson. 2020. "Consumer Spending Responses to the COVID-19 Pandemic: An Assessment of Great Britain." <https://ssrn.com/abstract=3586723>.
- Ciminelli, Gabriele, and Silvia Garcia-Mandico. 2020. "Business Shutdowns and COVID-19 Mortality." Unpublished.
- Coibion, Olivier, Yuriy Gorodnichenko, and Michael Weber. 2020. "The Cost of the COVID-19 Crisis: Lockdowns, Macroeconomic Expectations, and Consumer Spending." NBER Working Paper 27141, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Correia, Sergio, Stephan Luck, and Emil Verner. 2020. "Pandemics Depress the Economy, Public Health Interventions Do Not: Evidence from the 1918 Flu." <https://ssrn.com/abstract=3561560>.
- Dave, Dhaval M., Andrew I. Friedson, Kyutaro Matsuzawa, Drew McNichols, and Joseph J. Sabia. 2020a. "Did the Wisconsin Supreme Court Restart a COVID-19 Epidemic? Evidence from a Natural Experiment." NBER Working Paper 27322, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Dave, Dhaval M., Andrew I. Friedson, Kyutaro Matsuzawa, and Joseph J. Sabia. 2020b. "When Do Shelter-in-Place Orders Fight COVID-19 Best? Policy Heterogeneity across States and Adoption Time." NBER Working Paper 27091, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Davis, Lucas W. 2008. "The Effect of Driving Restrictions on Air Quality in Mexico City." *Journal of Political Economy* 116 (1): 38–81.
- Deb, Pragyan, Davide Furceri, Jonathan D. Ostry, and Nour Tawk. 2020a. "The Effect of Containment Measures on the COVID-19 Pandemic." CEPR Discussion Paper 15086, Centre for Economic Policy Research, London.
- Deb, Pragyan, Davide Furceri, Jonathan D. Ostry, and Nour Tawk. 2020b. "The Economic Effects of COVID-19 Containment Measures." CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 24, Centre for Economic Policy Research, London.
- Del Boca, Daniela, Noemi Oggero, Paola Profeta, and Maria Cristina Rossi. 2020. "Women's Work, Housework and Childcare, before and during COVID-19." IZA Discussion Paper 13409, Institute of Labor Economics, Bonn.
- Demirgüç-Kunt, Asli, Michael Lokshin, and Iván Torre. 2020. "The Sooner, the Better: The Early Economic Impact of Non-Pharmaceutical Interventions during the COVID-19 Pandemic" World Bank Policy Research Working Paper 9257.
- di Porto, Edoardo, Paolo Naticchioni, Vincenzo Scrutinio. 2020. "Partial lockdown and the spread of COVID-19: Lessons from the Italian case" Unpublished.
- Ding, Wenzhi, Ross Levine, Chen Lin, and Wensi Xie. 2020. "Social Distancing and Social Capital: Why US Counties

- Respond Differently to COVID-19.” <https://ssrn.com/abstract=3624495>.
- Dingel, Jonathan, and Brent Neiman. 2020. “How Many Jobs Can Be Done at Home?” NBER Working Paper 26948, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Eichenbaum, Martin S., Sergio Rebelo, and Mathias Trabandt. 2020. “The Macroeconomics of Epidemics.” NBER Working Paper 26882, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Fadinger, Harald, and Jan Schymik. 2020. “The Costs and Benefits of Home Office during the COVID-19 Pandemic: Evidence from Infections and an Input-Output Model for Germany.” CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 9, Centre for Economic Policy Research, London.
- Fairlie, Robert W., Kenneth Couch, and Huanan Xu. 2020. “The Impacts of COVID-19 on Minority Unemployment: First Evidence from April 2020 CPS Microdata.” NBER Working Paper 27246, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Fang, Hanming, Long Wang, and Yang. 2020. “Human Mobility Restrictions and the Spread of the Novel Coronavirus (2019-nCoV) in China.” NBER Working Paper 26906, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Farboodi, Maryam, Gregor Jarosch, and Robert Shimer. 2020. “Internal and External Effects of Social Distancing in a Pandemic.” NBER Working Paper 27059, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Favero, Carlo A., Andrea Ichino, and Aldo Rustichini. 2020. “Restarting the Economy while Saving Lives under COVID-19.” CEPR Discussion Paper 14664, Centre for Economic Policy Research, London.
- Friedson, Andrew I., Drew McNichols, Joseph J. Sabia, and Dhaval Dave. 2020. “Did California’s Shelter-in-Place Order Work? Early Coronavirus-Related Public Health Effects.” NBER Working Paper 26992, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Gapen, Michael, Jonathan Millar, Blerina Uruçi, and Pooja Sriram. 2020. “Assessing the Effectiveness of Alternative Measures to Slow the Spread of COVID-19 in the United States.” CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 40, Centre for Economic Policy Research, London.
- Glaeser, Edward L., Caitlin S. Gorbach, and Stephen J. Redding. 2020. “How Much Does COVID-19 Increase with Mobility? Evidence From New York and Four Other US Cities.” NBER Working Paper 27519, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Glaeser, Edward L., Ginger Zhe Jin, Benjamin T. Leyden, and Michael Luca. 2020. “Learning from Deregulation: The Asymmetric Impact of Lockdown and Reopening on Risky Behavior During COVID-19.” NBER Working Paper 27650, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Goolsbee, Austan, and Chad Syverson. 2020. “Fear, Lockdown, and Diversion: Comparing Drivers of Pandemic Economic Decline 2020.” NBER Working Paper 27432, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Gottlieb, Charles, Jan Grobovšek, Markus Poschke, and Fernando Saltiel. 2020. “Lockdown Accounting.” IZA Discussion Paper 13397, Institute of Labor Economics, Bonn.
- Gourinchas, Pierre-Olivier, Sebnem Kalemli-Ozcan, Veronika Penciakova, and Nick Sander. 2020. “COVID-19 and SME Failures.” IMF Working Paper 20/207, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Guerrieri, Veronica, Guido Lorenzoni, Ludwig Straub, and Iván Werning. 2020. “Macroeconomic Implications of COVID-19: Can Negative Supply Shocks Cause Demand Shortages?” NBER Working Paper 26918, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Gupta, Sumedha, Laura Montenegro, Thuy D. Nguyen, Felipe Lozano Rojas, Ian M. Schmutte, Kosali I. Simon, Bruce A. Weinberg, and Coady Wing. 2020. “Effects of Social Distancing Policy on Labor Market Outcomes.” NBER Working Paper 27280, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Hausman, Catherine, and David S. Rapson. 2018. “Regression Discontinuity in Time: Considerations for Empirical Applications.” *Annual Review of Resource Economics* 10 (1): 533–52.
- Imai, Natsuko, Katy A. M. Gaythorpe, Sam Abbott, Sangeeta Bhatia, Sabine van Elsland, Kiesha Prem, Yang Liu, and Neil M. Ferguson. 2020. “Adoption and Impact of Non-Pharmaceutical Interventions for COVID-19.” *Wellcome Open Research* 5:59. <https://doi.org/10.12688/wellcomeopenres.15808.1>.
- Inoue, Hiroyasu, and Yasuyuki Todo. 2020. “The Propagation of the Economic Impact through Supply Chains: The Case of a Mega-City Lockdown to Contain the Spread of COVID-19.” CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 2, Centre for Economic Policy Research, London.
- Jinjarak, Yothin, Rashad Ahmed, Sameer Nair-Desai, Weining Xin, and Joshua Aizenman. 2020. “Accounting for Global COVID-19 Diffusion Patterns, January-April 2020.” NBER Working Paper 27185, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Jones, Callum J., Thomas Philippon, and Venky Venkateswaran. 2020. “Optimal Mitigation Policies in a Pandemic: Social Distancing and Working from Home.” NBER Working Paper 26984, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Kahn, Lisa, Fabian Lange, and David Wiczer. 2020. “Labor Demand in the Time of COVID-19: Evidence from Vacancy Postings and UI Claims.” NBER Working Paper 27061, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Levy Yeyati, Eduardo, and Luca Sartorio. 2020. “Take Me Out: De Facto Limits on Strict Lockdowns in Developing Countries.” CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 39, Centre for Economic Policy Research, London.

- Lilley, Andrew, Matthew Lilley, and Gianluca Rinaldi. 2020. "Public Health Interventions and Economic Growth: Revisiting the Spanish Flu Evidence." <https://ssrn.com/abstract=3590008> Documentos de Trabajo Gobierno Nro 8.
- Maloney, William, and Temel Taskin. 2020. "Determinants of Social Distancing and Economic Activity during COVID-19: A Global View." World Bank Policy Research Working Paper 9242, Washington, DC.
- Mongey, Simon, Laura Pilossoph, and Alex Weinberg. 2020. "Which Workers Bear the Burden of Social Distancing Policies?" NBER Working Paper 27085, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Palomino, Juan C., Juan G. Rodríguez, and Raquel Sebastian. 2020. "Wage Inequality and Poverty Effects of Lockdown and Social Distancing in Europe." SSRN. <https://ssrn.com/abstract=3615615>.
- Papanikolaou, Dimitris, and Lawrence D. W. Schmidt. 2020. "Working Remotely and the Supply-Side Impact of COVID-19." NBER Working Paper 27330, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Pierri, Nicola, and Yannick Timmer. 2020. "IT Shields: Technology Adoption and Economic Resilience during the COVID-19 Pandemic." IMF Working Paper 20/208, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Pulejo, Massimo, and Pablo Querubín. 2020. "Electoral Concerns Reduce Restrictive Measures during the COVID-19 Pandemic." NBER Working Paper 27498, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Schivardi, Fabiano, and Guido Romano. 2020. "A Simple Method to Estimate Firms Liquidity Needs during the COVID-19 Crisis with an Application to Italy." CEPR COVID Economics: Vetted and Real-Time Papers 35, Centre for Economic Policy Research, London.
- Shibata, Ipppei. 2020. "The Distributional Impact of Recessions: The Global Financial Crisis and the Pandemic Recession." IMF Working Paper 20/96, International Monetary Fund, Washington, DC.
- von Carnap, Tillmann, Ingvild Almås, Tessa Bold, Selene Ghisolfi, and Justin Sandefur. 2020. "The Macroeconomics of Pandemics in Developing Countries: An Application to Uganda." CEPR COVID Economics Vetted and Real-Time Papers 27, Centre for Economic Policy Research, London.
- Yilmazkuday, Hakan. 2020. "Stay-at-Home Works to Fight against COVID-19: International Evidence from Google Mobility Data." <https://ssrn.com/abstract=3571708>.

En l'absence de nouvelles mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la planète est partie pour connaître des températures jamais atteintes en plusieurs millions d'années, avec des implications qui pourraient se révéler désastreuses. L'analyse contenue dans le présent chapitre fait apparaître qu'une impulsion initiale en faveur des investissements verts, combinée à une hausse régulière des prix du carbone, entraînerait la réduction d'émissions nécessaire et que cette transition aurait des répercussions raisonnables sur la production mondiale. L'économie mondiale pourrait alors s'appuyer sur des fondations plus solides et plus durables sur le moyen terme. La tarification du carbone est essentielle à cette atténuation, car des prix plus élevés stimulent l'efficacité énergétique en réduisant les ressources depuis les activités à forte intensité de carbone vers celles à faible intensité de carbone. Un encouragement des investissements verts renforcerait les indicateurs macroéconomiques à court terme et contribuerait à diminuer les coûts liés à l'ajustement à des prix du carbone plus élevés. Les coûts de la transition vers une tarification du carbone alignée sur un objectif de neutralité carbone d'ici au milieu du siècle semblent acceptables. De plus, ils pourraient aller en diminuant compte tenu des innovations technologiques conçues en réponse à la tarification du carbone, et sous l'effet des subventions en faveur de la recherche et du développement verts. Les autorités peuvent protéger les populations les plus affectées par les mesures d'atténuation en octroyant des transferts monétaires ciblés financés par les recettes du carbone.

Introduction

Le réchauffement climatique se poursuit plus vite que jamais. L'augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre depuis la révolution industrielle se situe aux alentours de 1 °C et l'on estime qu'elle va en s'accéléralant. Depuis les années 80, chaque décennie a été plus chaude que la précédente et les cinq dernières

Les auteurs du présent chapitre sont Philip Barrett, Christian Bogmans, Benjamin Carton, Johannes Eugster, Florence Jaumotte (cheffe d'équipe), Adil Mohommad, Evgenia Pugacheva, Marina M. Tavares et Simon Voigts. Ils ont bénéficié de la collaboration des consultants externes Warwick McKibbin et Weifeng Liu pour les simulations de modélisation, et des contributions de Thomas Brand, Srijoni Banerjee, Eric Bang et Jaden Kim ont apporté leur concours en matière de recherche, et Daniela Rojas Fernandez a fourni l'assistance éditoriale.

années (2015–19) ont été les plus chaudes jamais répertoriées. Quant à l'année 2019, elle pourrait être l'année la plus chaude jamais enregistrée. La pression croissante sur les systèmes terrestres se traduit déjà par la fréquence accrue des catastrophes naturelles liées aux conditions météorologiques¹. Le niveau de la mer s'élève et de plus en plus d'éléments tendent à montrer que le monde est plus proche de changements brutaux et irréversibles (les points de basculement, ou de non-retour) qu'on ne le pensait auparavant (Lenton *et al.*, 2019).

Les études scientifiques attribuent essentiellement le réchauffement climatique aux émissions de gaz à effet de serre associées à l'activité humaine, et plus précisément au carbone rejeté par la combustion des combustibles fossiles (GIEC, 2014, 2018a) (voir le lexique dans l'encadré 3.1)². Les scientifiques ont prévenu que l'augmentation des températures par rapport à leurs niveaux préindustriels devait être maintenue bien en deçà de 2 °C (1,5 °C dans l'idéal) afin de ne pas atteindre les points de basculement climatiques et de ne pas soumettre les systèmes naturels et socioéconomiques à de graves tensions (GIEC, 2014, 2018a). En signant l'Accord de Paris sur le climat en 2015, les dirigeants mondiaux se sont engagés à limiter la hausse des températures à 1,5 °C–2 °C d'ici à 2100. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de procéder

¹Voir également le chapitre 2 de l'édition d'avril 2020 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, le chapitre 3 de l'édition d'octobre 2017 des *Perspectives de l'économie mondiale*, et Kahn *et al.* (2019). Les politiques d'adaptation constituent un autre rouage fondamental de la stratégie de réduction des pertes liées aux changements climatiques et, dans certains cas, elles peuvent rejoindre les politiques d'atténuation (pour la préservation des forêts tropicales humides, par exemple). Cependant, ces politiques n'entrent pas dans le champ du présent chapitre.

²Un gaz à effet de serre est un gaz qui contribue à l'effet de serre en absorbant le rayonnement infrarouge (énergie thermique nette) émis par la surface terrestre et en le renvoyant vers cette dernière. Entrent dans cette catégorie le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote et les gaz fluorés. Le présent chapitre se concentre sur les émissions de carbone issues de la consommation de combustibles fossiles, qui constituent un déterminant majeur des émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité humaine. Une étude du FMI (2019) analyse des mesures visant à réduire d'autres sources importantes d'émissions de gaz à effet de serre, au-delà des émissions intérieures de CO₂ engendrées par les combustibles fossiles (exploitation forestière, agriculture, fuites de méthane, émissions liées aux procédés industriels, gaz fluorés, émissions liées au transport aérien/maritime international).

rapidement à des réductions drastiques des émissions de carbone. Plus précisément, les émissions nettes de carbone doivent être portées à zéro d'ici au milieu du siècle (GIEC, 2014, 2018a). Cela signifie que les émissions de carbone doivent être éliminées ou que les émissions restantes doivent être absorbées par des puits naturels (les forêts et les océans, par exemple) ou artificiels (des dispositifs de captage et de séquestration, par exemple). Même avec ces réductions de grande ampleur, les températures pourraient dépasser temporairement la cible, jusqu'à ce que le stock de carbone accumulé dans l'atmosphère ait été suffisamment absorbé par les puits de carbone.

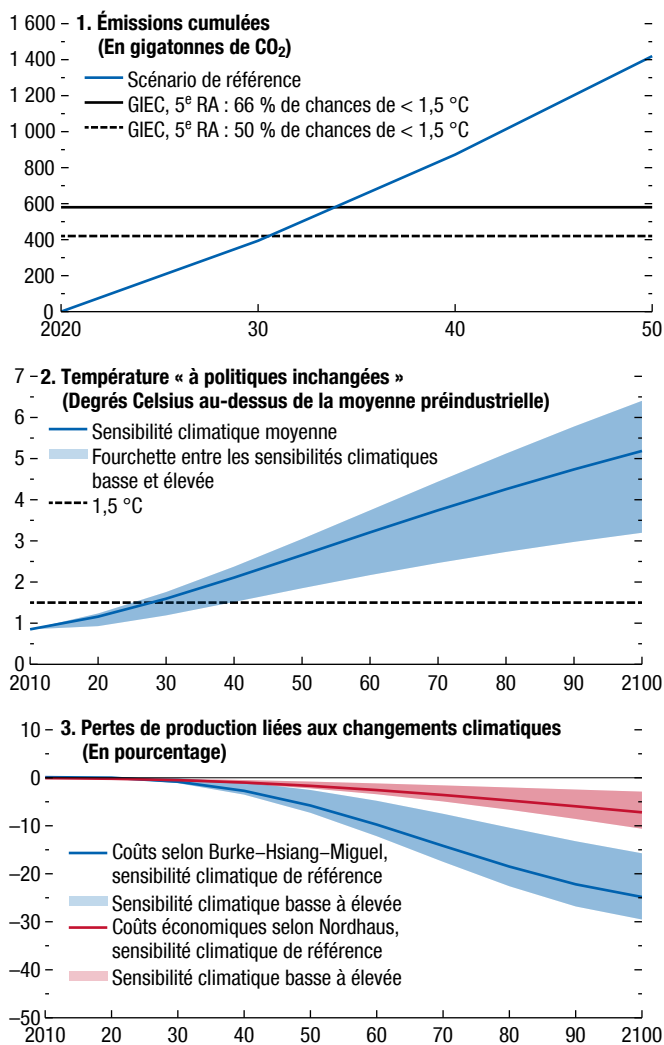
À ce jour, les mesures concrètes prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre se sont révélées largement insuffisantes³. La crise de la COVID-19 a entraîné une baisse des émissions, mais la situation actuelle montre que celle-ci n'était que temporaire. Sans une réorientation des politiques, les émissions vont continuer d'augmenter implacablement et les températures planétaires pourraient grimper de 2 à 5 °C d'ici à la fin du siècle, atteignant des niveaux jamais vus depuis des millions d'années, ce qui causera de plus en plus de dommages physiques et économiques et augmentera le risque de répercussions catastrophiques dans le monde entier (graphique 3.1)⁴. Les répercussions des changements climatiques prennent les formes suivantes, sans s'y limiter : baisse de la productivité en raison de modifications du rendement des cultures agricoles et des piscicultures, et de températures plus élevées pour les personnes travaillant à l'extérieur ; perturbations plus fréquentes de l'activité économique et dégradations physiques plus importantes du capital productif, des infrastructures et des bâtiments en raison de catastrophes naturelles plus fréquentes et plus graves, et (pour les zones côtières) de l'élévation du niveau de la mer ; détérioration de la santé, voire pertes de vie, en raison de catastrophes naturelles et de la prévalence accrue des maladies infectieuses ; réorientation des ressources vers l'adaptation et la

³La plupart des contributions déterminées au niveau national sur lesquelles les pays se sont engagés au titre de l'Accord de Paris sont jugées insuffisantes pour atteindre l'objectif de 1,5 °C ou 2 °C. Compte tenu des politiques actuellement en vigueur, ces contributions seraient probablement impossibles à atteindre de toute façon (voir le rapport *Warming Projections Global Update* du Climate Action Tracker, décembre 2019). D'autres acteurs, comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE), ont pointé les lacunes de ces annonces politiques. L'AIE a ainsi estimé que des politiques beaucoup plus ambitieuses s'imposaient pour atteindre ces objectifs (AIE, 2019).

⁴En l'absence de politiques d'atténuation des changements climatiques ou de migrations de masse, un tiers de la population mondiale pourrait être confronté à des températures annuelles moyennes supérieures à 29 °C d'ici à 2070. Alors que l'on ne relève de telles moyennes que sur 0,8 % de la surface terrestre aujourd'hui, elles pourraient concerner 19 % de la surface d'ici à 2070 (Xu *et al.*, 2020).

Graphique 3.1. Risques liés à l'absence d'atténuation des changements climatiques

Si les émissions suivent leur trajectoire actuelle, la probabilité de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C chuterait de 50 % au bout de 15 ans environ. À politiques inchangées, les températures mondiales augmenteraient à des niveaux jamais atteints en plusieurs millions d'années, provoquant des pertes de revenus considérables et accentuant le risque de répercussions catastrophiques.



Sources : Burke, Hsiang et Miguel (2015) ; GIEC (2014, 2018a) ; Nordhaus (2010) ; estimations des services du FMI.

Note : La référence dans la page 1 représente les émissions cumulées dans le scénario sans atténuation des changements climatiques sur la base du modèle « G-Cubed » (G³) ; les lignes en pointillés correspondent aux plafonds d'émissions nécessaires pour limiter le réchauffement climatique. La page 2 représente la température mondiale moyenne à politiques inchangées. Les courbes pleines reposent sur une sensibilité climatique (l'augmentation à long terme des températures causée par un doublement à long terme du stock de carbone dans l'atmosphère) de 3 ; les zones ombrées sont définies selon une fourchette de sensibilité climatique comprise entre 1,5 et 4,5 (voir Heal, 2017 ; Hassler, Krusell et Olovsson, 2018). La page 3 représente les pertes économiques causées par les changements climatiques par rapport à un maintien des températures à leurs niveaux actuels. Les courbes pleines reposent sur une sensibilité climatique de 3 ; les zones ombrées reposent sur une fourchette de sensibilité comprise entre 1,5 et 4,5 (voir Heal, 2017 ; Hassler, Krusell et Olovsson, 2018). Les coûts économiques liés à des augmentations de températures données sont basés soit sur Nordhaus (2010), soit sur Burke, Hsiang et Miguel (2015). 5° RA = cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

reconstruction (voir, par exemple, Batten, 2018)⁵. La réaction des températures à l'accumulation des émissions de carbone dans l'atmosphère (la « sensibilité climatique ») et les conséquences néfastes qui peuvent être attendues à la suite de hausses de températures données restent sujettes à l'incertitude. En effet, bon nombre des dommages (y compris ceux causés à la nature et les risques de catastrophe) sont pris en compte de façon insuffisante par les estimations existantes, qui sont basées sur de légères variations historiques des températures. Cependant, toutes les estimations indiquent que les dommages devraient être considérables. Quant aux études plus récentes qui tiennent compte de la possibilité d'effets non linéaires et de ralentissements durables de la croissance économique (voir, par exemple, Burke, Hsiang et Miguel, 2015), elles prévoient des dommages beaucoup plus importants que ceux quantifiés jusque-là. Plusieurs changements enclenchés par le réchauffement climatique, tels que la fonte des calottes glaciaires, l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans, pourraient eux-mêmes accélérer le réchauffement climatique et seraient très difficiles à inverser à l'échelle de temps humaine (GIEC, 2014, 2018a).

La crise de la COVID-19 est à l'origine de problématiques, mais aussi d'opportunités pour l'atténuation des changements climatiques. Bien que les politiques d'atténuation soient susceptibles de stimuler les revenus à long terme en limitant les dommages et les risques physiques graves, la transformation économique qu'elles nécessitent pourrait ralentir la croissance pendant la période de transition, en particulier dans les pays fortement tributaires des exportations de combustibles fossiles et dans ceux enregistrant une rapide croissance économique et démographique. La récession mondiale actuelle complique l'adoption des politiques nécessaires à l'atténuation. Compte tenu de ce contexte, il est urgent de comprendre comment les mesures d'atténuation peuvent être mises en place de façon à favoriser l'emploi et la croissance, tout en assurant la protection des populations pauvres. Cependant, ce même contexte ouvre également des opportunités pour placer l'économie sur une trajectoire plus respectueuse de l'environnement (voir

⁵Les changements climatiques vont aussi compliquer la gestion de la stabilité macroéconomique. En effet, ces changements et les catastrophes naturelles font augmenter la volatilité de la production et des prix. De plus, compte tenu des coûts des catastrophes naturelles (de la reconstruction aux investissements consacrés à l'adaptation), ils mettent la viabilité budgétaire en péril. Enfin, et c'est important, ils vont aggraver la pauvreté et les inégalités, car les pays à faible revenu et les personnes à faible revenu dans un pays donné, en plus d'être davantage exposés aux chocs, ont moins de ressources pour absorber ces derniers et s'adapter aux changements climatiques.

également l'édition d'octobre 2020 du *Fiscal Monitor* — Moniteur des finances publiques)⁶. La crise ayant provoqué un recul marqué de l'investissement, les politiques économiques peuvent veiller à ce que la composition des mesures de relance s'agissant des dépenses en capital corresponde aux objectifs de décarbonation en envoyant les bons signaux en matière de prix et en fournissant d'autres incitations financières. De plus, la relance budgétaire qui sera probablement nécessaire au lendemain de la pandémie peut offrir une occasion de privilégier les infrastructures respectueuses de l'environnement et résilientes.

Le présent chapitre considère l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 comme fixé et étudie différentes manières de concevoir des politiques d'atténuation, tout en veillant à tenir compte de leur faisabilité politique⁷. Il répond de manière plus spécifique aux deux questions suivantes :

- Quelle combinaison d'instruments de politique économique (tarification du carbone, stimulation de l'investissement public et privé, subventions à la recherche-développement) permettrait au monde d'atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050 tout en favorisant la croissance, l'emploi et la distribution ?
- Un arsenal de politiques d'atténuation bien conçues et bien séquencées peut-il aider l'économie à se remettre de la crise de la COVID-19 ?

Malgré l'importance de certains aspects ayant trait à la coordination internationale, l'ampleur des réductions d'émissions ciblées dans le présent chapitre (objectif de neutralité carbone) limite les possibilités d'opérer une distinction entre les mesures d'atténuation entreprises dans les différents pays, en particulier ceux de grande taille. On considère donc que chaque pays/région réduit ses émissions dans les mêmes proportions (à l'exception d'un groupe de pays exportateurs de pétrole et d'autres pays, où l'on considère que les émissions resteront à leurs niveaux actuels).

⁶Pour des discussions consacrées à ce sujet, voir Batini *et al.* (2020), Bhattacharya et Rydge (2020), Black et Parry (2020) et Hepburn *et al.* (2020).

⁷Pratiquement tous les pays revoient leurs stratégies pour le climat en vertu de l'Accord de Paris (contributions déterminées au niveau national) dans l'optique de la Conférence de l'ONU sur les changements climatiques 2021 (COP 26). Environ 70 pays se sont engagés à atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050. En vertu de cet objectif, les émissions positives sont censées être compensées par des émissions négatives (p. ex. co-combustion de biocombustibles dans la production d'électricité, avec captage et séquestration du carbone, extension de la capacité de séquestration du carbone des forêts et technologies de captage direct du carbone dans l'air).

Une décarbonation profonde de l'activité humaine nécessitera que l'efficacité énergétique et la part des sources d'énergie à faible intensité de carbone augmentent toutes deux beaucoup plus rapidement qu'au cours des dernières décennies. Pour impulser ces changements, l'énergie à forte intensité de carbone devra être beaucoup plus chère que l'énergie à faible intensité de carbone, ou que d'autres biens et services, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les prix des combustibles fossiles sont extrêmement sous-estimés aujourd'hui, ce qui s'explique par une facturation insuffisante des coûts de production et environnementaux, notamment la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique. Coady *et al.* (2019) estiment que les subventions mondiales à l'énergie, à savoir l'écart entre les prix existants et les prix efficaces (les prix tenant compte des coûts d'approvisionnement, des coûts environnementaux et des considérations liées au revenu), ont atteint pas moins de 4 700 milliards de dollars en 2015, soit environ 6,3 % du PIB mondial. Coady *et al.* (2019) ont effectué une mesure plus étroite des subventions ne tenant compte que des différences entre le montant véritablement payé par les consommateurs pour l'utilisation des combustibles et le coût d'opportunité correspondant à l'approvisionnement : elle aboutit à un montant de 305 milliards de dollars à l'échelle mondiale en 2015.

Les gouvernements peuvent avoir recours à différents leviers pour augmenter le prix relatif des activités à forte intensité de carbone. Le premier ensemble de mesures consiste à augmenter le prix du carbone soit en imposant des taxes sur le carbone, soit en mettant en place des systèmes d'échange de droits d'émissions de façon à facturer les externalités négatives des émissions. Une tarification correcte du carbone réduirait son usage en même temps qu'elle stimulerait la fourniture de solutions de remplacement à faible intensité de carbone. Le chapitre se concentre sur une taxe sur le carbone en tant que levier pour augmenter les prix du carbone. L'introduction de la taxation avec remise, ou l'imposition de normes ou de réglementations sur les émissions constituent d'autres outils, éventuellement complémentaires, qui sont certes moins efficaces, mais qui augmentent le prix induit du carbone et pourraient se heurter à une résistance politique moins virulente (pour une discussion sur les arbitrages entre efficacité et faisabilité, voir l'édition d'octobre 2019 du *Moniteur des finances publiques*)⁸. Le deuxième ensemble

⁸La taxation avec remise se traduit par des mesures sectorielles (sur les transports, l'industrie ou l'énergie, par exemple) qui imposent un barème mobile de redevances aux entreprises/biens dont les taux d'émissions (CO₂ par kilowatt-heure, par exemple) dépassent le niveau du « point de basculement ». En contrepartie, elle génère des subventions pour les entreprises/biens dont les taux d'émissions sont

de mesures vise directement à augmenter l'offre de sources d'énergie à faibles émissions de carbone et à baisser leurs prix. Il s'attaque également à des dysfonctionnements plus larges des marchés s'agissant de l'approvisionnement (par exemple la diffusion des connaissances, les externalités de réseau et les économies d'échelle). L'arsenal à disposition pour mener cette approche comporte des subventions et des prix garantis afin d'accroître la demande, l'investissement et l'offre dans le secteur des énergies à faibles émissions de carbone ; l'investissement public direct dans les technologies et les infrastructures à faible intensité de carbone ; et les subventions à la recherche et au développement visant à favoriser l'innovation⁹.

D'autres options stratégiques concernent la poursuite du développement et de l'adoption de technologies d'émissions négatives, telles que le captage et la séquestration du carbone, dont le chapitre montre qu'elles sont censées jouer un rôle dans la modélisation des stratégies de réduction des émissions, et les techniques de modification du rayonnement solaire, qui peuvent être efficaces en théorie mais supposent, dans la pratique, des incertitudes, des risques et des lacunes non négligeables en termes de connaissances¹⁰.

La manière de combiner et séquencer au mieux les outils d'atténuation ainsi que les implications macroéconomiques de ces derniers font encore l'objet de nombreuses discussions. Certains analystes estiment que, même s'il stimule la production et le bien-être sur le long terme, l'enrayement des changements climatiques par la tarification du carbone pourrait affaiblir la croissance à court et moyen terme, car la hausse des prix de l'énergie fait augmenter le coût de la vie (en particulier chez les pauvres), entraîne des déplacements de travailleurs et réduit les bénéfices des activités à fortes émissions. Il est cependant possible d'atténuer certaines de ces répercussions si les

au-dessous du point de basculement. Cette approche hybride entre la tarification du carbone et les mesures en faveur des énergies propres peut se révéler plus facile à porter sur le plan politique, car elle évite une augmentation du prix de l'énergie. La taxation avec remise peut être utilisée en tant que telle ou en complément d'autres instruments (voir l'édition d'octobre 2019 du *Moniteur des finances publiques*).

⁹L'idéal est probablement de déployer un large éventail de mesures, car ces deux types de politiques sont censées fonctionner en synergie. Par exemple, une augmentation des prix du carbone serait plus acceptable pour la population (et donc plus viable) si les sources d'énergie à faibles émissions de carbone étaient disponibles à un coût raisonnable. Inversement, les subventions n'encourageront probablement pas de gros investissements dans les technologies à faibles émissions si elles ne s'accompagnent pas de projections de prix du carbone suffisamment élevées.

¹⁰La modification du rayonnement solaire vise à compenser le réchauffement généré par les émissions accumulées dans l'atmosphère, tandis que le captage et la séquestration du carbone limitent l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

recettes issues de la tarification du carbone sont utilisées pour stimuler la croissance (en finançant par exemple des investissements productifs ou en réduisant les taxes à l'origine de distorsions). D'autres croient en la « croissance verte », en avançant que le soutien public aux investissements et technologies durables (combiné à la perspective d'une hausse des prix du carbone) peut stimuler l'activité à court et à moyen terme grâce un accroissement de l'investissement net, surtout lorsque l'économie tourne en deçà de son potentiel¹¹. Autre argument mis en avant : les mesures de décarbonation centrées autour de l'innovation (comme les subventions à la recherche, par exemple) pourraient déclencher des vagues de progrès technologique qui pourraient entraîner la productivité et la croissance à moyen et à long terme.

Le présent chapitre aborde ces questions en trois parties. La première dresse l'inventaire des politiques d'atténuation mises en œuvre dans un large échantillon de pays au cours du dernier quart de siècle. Elle examine leur rôle dans la transition depuis les activités à fortes émissions vers celles à faibles émissions, ainsi que leurs répercussions sur l'activité dans son ensemble. L'analyse se concentre sur le secteur de l'électricité, qui est ciblé par nombre de ces mesures. La deuxième utilise trois modèles macroéconomiques afin d'examiner les mesures d'atténuation nécessaires pour atteindre l'objectif zéro émission d'ici à 2050 et la façon de les concevoir afin qu'elles accompagnent au mieux la croissance. La troisième s'intéresse aux effets distributionnels des politiques d'atténuation en modélisant leurs répercussions sur la consommation et sur les revenus professionnels des ménages. Elle porte aussi sur les différentes manières d'utiliser les recettes issues du carbone pour atténuer les effets néfastes sur les populations dont les conditions de vie pourraient se trouver les plus affectées.

Le chapitre montre que les mesures d'atténuation des changements climatiques ont apporté des contributions

¹¹Les termes « faibles » et « fortes » émissions de carbone se rapportent à des quantités spécifiques de CO₂. Le terme « vert » est issu des travaux consacrés à l'environnement et désigne généralement les activités qui ont un (très) faible impact sur l'environnement. Bien que le terme « vert » soit souvent utilisé pour désigner des activités à faibles émissions de carbone, celles-ci ne sont pas nécessairement 100 % vertes, mais simplement plus respectueuses de l'environnement. Par exemple, les énergies solaire et éolienne sont des sources à faibles émissions de carbone, mais elles nécessitent beaucoup de terres et de ressources ou matériaux. Il en va de même pour d'autres sources à faibles émissions de carbone, telles que l'hydraulique ou le nucléaire. Cela pose la question du déplacement du problème, dans un monde qui se caractérise par de multiples problèmes environnementaux. Le terme « énergies renouvelables » désigne l'énergie éolienne et solaire et le fait que ces technologies n'ont pas besoin de combustibles fossiles, lesquels sont non renouvelables à l'échelle de temps humaine.

importantes s'agissant de la réorientation de l'innovation, de la production d'électricité et de l'emploi vers les activités à faibles émissions de carbone, et cela sans trop pénaliser l'activité dans son ensemble. Étayées par ces résultats empiriques, les simulations de modèles contenues dans ce chapitre font apparaître qu'il est encore faisable d'atteindre l'objectif zéro émission nette d'ici à 2050, bien que la fenêtre permettant de maintenir l'augmentation des températures dans une fourchette jugée sûre est en train de se fermer rapidement. Cela placerait l'économie mondiale sur une trajectoire de croissance viable pour la deuxième partie du siècle et au-delà, et les mesures d'atténuation engendreraient immédiatement des bienfaits indirects dans les pays, grâce notamment à la baisse de la mortalité et de la morbidité à la faveur de la réduction de la pollution¹². Une impulsion initiale en faveur des investissements verts combinée avec des prix du carbone augmentant progressivement depuis un niveau de départ modéré entraînerait les réductions d'émissions nécessaires, avec des répercussions raisonnables en termes de production. Une relance budgétaire verte soutiendrait le PIB mondial et l'emploi pendant la phase de reprise de la crise de la COVID-19. Elle préparerait aussi le terrain pour une augmentation des prix du carbone en stimulant la productivité des secteurs à faibles émissions de carbone. Une fois la reprise enclenchée, l'augmentation annoncée et progressive des prix du carbone deviendra un puissant instrument pour opérer les réductions d'émissions rapides et considérables qui s'imposent pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050.

Au cours de la phase de transition, la hausse des prix du carbone entraînerait des pertes de production à l'échelle mondiale, mais celles-ci seraient raisonnables par rapport aux augmentations de revenu attendues grâce aux dommages climatiques évités au cours de la deuxième partie du siècle et au-delà. Si rien n'est fait pour atténuer les changements climatiques, la croissance à moyen et à long terme se détériorera considérablement. Les bienfaits liés aux mesures d'atténuation seront donc beaucoup plus importants que les avantages temporaires de l'inaction¹³. La transition serait encore moins onéreuse si de nouvelles technologies à faibles émissions de carbone étaient mises au point. De plus, il peut être sérieusement envisagé de compléter rapidement les encouragements à l'innovation déclenchés par la tarification du carbone par des

¹²Voir Parry, Veung et Heine (2015) et l'édition d'octobre 2019 du *Moniteur des finances publiques* pour plus d'informations sur les coûts unilatéraux et les bénéfices intérieurs nets d'une taxe sur le carbone de l'ordre 50 dollars/tonne dans les pays du Groupe des Vingt.

¹³Voir également Stern (2007) et Hassler, Krusell et Olovsson (2018).

subventions à la recherche et au développement verts qui contribuent à supprimer les obstacles entravant le développement de nouvelles technologies.

Les coûts de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone varient en fonction des pays. Les pays enregistrant une croissance économique et démographique rapide (tels que l'Inde et, dans une moindre mesure, la Chine), ceux qui dépendent fortement des sources d'énergie à forte intensité de carbone (comme la Chine) et la plupart des producteurs de pétrole risquent de devoir supporter des coûts de transition plus élevés. Cependant, pour les pays à croissance rapide, ces coûts restent faibles compte tenu des projections de croissance sur les 30 prochaines années (même avec des politiques d'atténuation). De plus, ils doivent être mis en balance avec les dommages causés par les changements climatiques qui seront évités et avec les avantages liés aux politiques d'atténuation, comme la réduction de la pollution et de la mortalité à l'échelle nationale. Si les pays avancés devaient adopter des politiques d'atténuation de façon isolée, ils ne seraient pas capables de maintenir l'augmentation des émissions et des températures à l'échelle mondiale à des niveaux jugés sûrs. Il est donc capital que les grandes puissances économiques agissent de concert afin d'éviter les pires répercussions des changements climatiques. Les producteurs de combustibles souffriront de la diversification nécessaire de leurs économies, mais nombre d'entre eux sont aussi bien positionnés pour bénéficier de l'atténuation des changements climatiques.

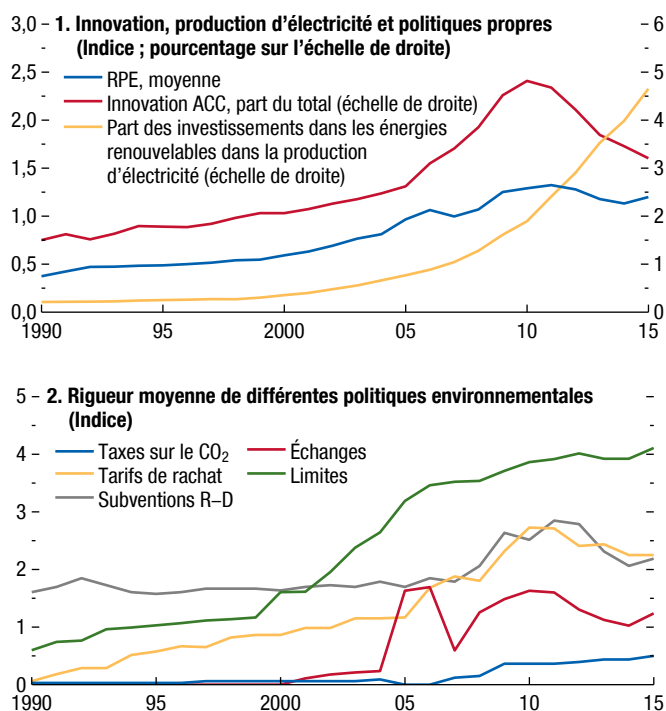
Enfin, même si la tarification du carbone affecterait les ménages pauvres de façon disproportionnée, le recyclage d'un sixième à un quart des recettes du carbone sous forme de transferts ciblés pourrait dédommager pleinement les 20 % de ménages les plus pauvres. Pour dédommager pleinement les 40 % de ménages les plus pauvres, il faudrait recycler entre 40 % et 55 % des recettes carbone. De plus, des dépenses publiques raisonnables consacrées aux secteurs à faibles émissions de carbone permettraient d'accompagner la transition des métiers depuis les secteurs à forte intensité de carbone vers ceux à faible intensité de carbone. Une action déterminée des autorités en faveur de l'inclusion sera essentielle pour une meilleure adhésion sociale et politique à la transition.

Les dispositifs en faveur de l'atténuation : quelle a été l'efficacité des mesures jusqu'ici ?

L'innovation et l'investissement dans les technologies énergétiques propres à l'échelle mondiale ont considérablement augmenté au cours des deux dernières

Graphique 3.2. Politiques environnementales et part de l'innovation et de la production d'électricité propres

L'innovation et la production d'électricité propres ont globalement augmenté en suivant le resserrement des politiques environnementales. Les taxes sur le carbone ont été très peu utilisées.



Sources : Agence internationale de l'énergie ; Organisation de coopération et de développement économiques ; base de données statistiques de l'Office européen des brevets ; calculs des services du FMI.

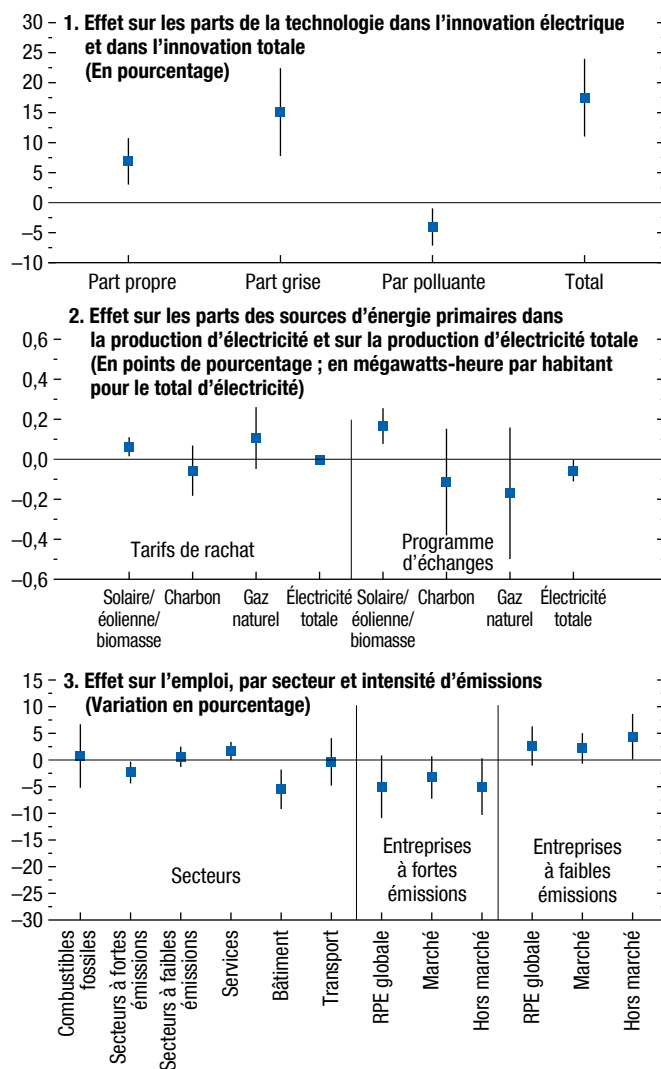
Note : innovation ACC = brevets portant des technologies d'atténuation des changements climatiques ; R-D = recherche et développement ; RPE = indice de rigueur des politiques environnementales.

décennies, sur fond de resserrement des politiques environnementales (graphique 3.2, page 1)¹⁴. Les politiques environnementales englobent un large éventail d'instruments utilisés à des degrés divers. Les limites d'émissions, notamment celles imposées aux centrales électriques, et les subventions à la recherche-développement (instruments « hors marché ») sont largement utilisées depuis les années 90. Au fil du temps, les restrictions se font de plus en plus rigoureuses. L'utilisation d'instruments « de marché », tels que les programmes d'échange de droits d'émissions et les tarifs de rachat, a bondi depuis le début de la première décennie 2000, alors que dans la plupart

¹⁴Le présent chapitre utilise le degré d'exigence des politiques environnementales de l'Organisation de coopération et de développement économiques, tel que publié dans OCDE (2018). Pour plus de détails, voir Botta et Koźluk (2014).

Graphique 3.3. Effet du durcissement des politiques environnementales sur l'innovation dans l'électricité, la production d'électricité et l'emploi, par type de technologies

Le resserrement des politiques environnementales a stimulé l'innovation dans les technologies énergétiques atténuant les changements climatiques et augmenté la part de la production d'électricité renouvelable. Ces politiques ont également augmenté l'emploi dans les secteurs « verts » et l'ont fait baisser dans les secteurs non écologiques.



Sources : Dechezleprêtre, Martin et Mohnen (2017) ; Agence internationale de l'énergie ; Organisation de coopération et de développement économiques ; Penn World Tables ; base de données de Worldscope ; base de données statistiques de l'Office européen des brevets ; calculs des services du FMI.

Note : Toutes les plages présentent des estimations ponctuelles et des intervalles de confiance de 90 %. La plage 1 présente l'effet d'un resserrement d'une unité de l'indice de la politique environnementale sur l'innovation dans les différents types d'électricité et dans l'électricité totale. La plage 2 présente l'effet d'un resserrement d'une unité de l'indice de la politique environnementale sur la part dans l'électricité des différents types d'énergie primaire et sur la production totale d'électricité par habitant. La plage 3 présente l'effet sur l'emploi d'un resserrement d'un écart-type des politiques. Les six barres sur la gauche présentent l'impact du resserrement des politiques fondées sur le marché sur l'emploi dans les entreprises de secteurs donnés. Les six barres sur la droite présentent l'impact des politiques de resserrement agrégées, fondées sur le marché et hors marché, respectivement, sur l'emploi dans les entreprises à forte (faible) intensité d'émissions de CO₂ (sur la base d'un échantillon d'entreprises plus restreint qui déclarent leurs émissions de CO₂). RPE = rigueur de la politique environnementale.

des pays, la taxe sur le carbone n'est pas encore un dispositif contraignant (graphique 3.2, page 2)¹⁵.

Au cours de la même période, l'innovation dans les énergies propres (mesurée par les demandes de brevets)¹⁶ a doublé en part du total des innovations dans le domaine de l'énergie. Les innovations liées à l'électricité propre comptent aujourd'hui pour la moitié du total des innovations dans le secteur électrique dans les cinq pays les plus innovants (contre 15 % en 1990). La part mondiale d'électricité solaire et éolienne dans la production totale d'électricité a également augmenté de façon notable, passant de pratiquement zéro en 2000 à 6 ½ % en 2020, avec des parts beaucoup plus importantes dans certains pays de l'Union européenne. Par ailleurs, la transition s'accélère au niveau de la production électrique : la part mondiale de l'énergie renouvelable augmentait de 1 point de pourcentage par an en 2016, contre ½ point de pourcentage en 2010.

Une analyse économétrique indique que le durcissement des politiques environnementales dans de nombreux pays a joué un rôle important dans la modification de la composition de l'innovation et l'investissement dans le secteur de l'énergie, en faveur des activités à faibles émissions de carbone (graphique 3.3 ; annexes en ligne 3.1 et 3.2)¹⁷. Plus précisément, on estime que ces mesures environnementales plus strictes ont apporté les contributions suivantes :

¹⁵Avec les tarifs de rachat, les producteurs d'électricité renouvelable se voient offrir des contrats à long terme qui garantissent un prix fixe pour chaque unité d'électricité fournie au réseau. Les programmes d'échange englobent les certificats blancs et verts, ainsi que ceux couvrant les émissions de différents polluants. Les certificats verts et blancs sont des titres respectivement octroyés pour l'atteinte d'objectifs de production d'énergie renouvelable (normes de portefeuille) et d'objectifs d'économie d'énergie. Dans un programme d'échange d'émissions, un nombre de permis d'émission déterminé est alloué ou vendu par une institution centrale. Leurs prix varient en fonction de l'offre et de la demande. En revanche, une taxe appliquée au carbone (ou à d'autres polluants) définit un prix, ou plus précisément une majoration, et laisse la quantité d'émissions s'ajuster.

¹⁶L'analyse se concentre sur les innovations « propres » dans le secteur de l'énergie, en raison de l'importante contribution de ce dernier au total des émissions et à l'innovation dans les technologies propres, et de son exposition directe à la plupart des mesures environnementales analysées. L'innovation dans les énergies propres est définie par le nombre de demandes de brevets portant sur des technologies d'atténuation des changements climatiques appliquées à la production, la transmission ou la distribution d'énergie, telles que classifiées par Haščić et Migotto (2015).

¹⁷L'analyse porte sur environ 30 pays avancés et pays émergents sur la période 1990–2015. Les spécifications ne sont pas totalement uniformes, mais elles neutralisent généralement les dynamiques mondiales et les facteurs pays constants (avec des effets fixes pays et année), les variations des prix de l'énergie, les réserves de pétrole et de gaz, et les modifications réglementaires. Toutes les annexes sont disponibles à l'adresse www.imf.org/en/Publications/WEO.

- Trente pour cent de l'augmentation des innovations dans les énergies propres à l'échelle mondiale, ce qui équivaut à l'effet d'une hausse permanente des prix du pétrole de 66 dollars par baril. Les prix plus élevés du pétrole expliquent le reste de l'augmentation jusqu'en 2010, mais ce schéma s'est inversé à partir de 2010. Dans le secteur électrique, les politiques environnementales ont fait augmenter la part de l'innovation dans les technologies d'électricité propres et « grises » (qui réduisent l'empreinte environnementale des technologies polluantes) au détriment des technologies polluantes¹⁸. Les politiques environnementales ont dans l'ensemble contribué à l'essor de l'innovation dans l'électricité (graphique 3.3, page 1).
- Cinquante-cinq pour cent de l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité. Le resserrement des politiques environnementales a été associé à une baisse de la part du charbon et à un effet ambigu sur la part du gaz naturel, souvent complémentaire à l'énergie renouvelable (graphique 3.3, page 2). La nature intermittente des énergies renouvelables nécessite des dispositifs de secours, comme des batteries ou des générateurs capables de fournir rapidement de l'électricité au réseau. Cette électricité peut être fournie par des centrales hydro-électriques ou thermiques au gaz naturel. Dans l'ensemble, les politiques environnementales ne semblent pas être associées à un effet négatif notable sur la production totale d'électricité.

Différents instruments politiques s'avèrent efficaces pour stimuler l'innovation et l'investissement dans les énergies renouvelables.

- Les instruments de marché et hors marché, en particulier les subventions à la recherche et au développement, les programmes d'échanges, les limites d'émissions et les tarifs de rachat, ont joué un rôle dans l'encouragement des innovations dans les énergies propres. Les prix du pétrole se sont également révélés être des déterminants de poids de l'innovation dans les énergies propres¹⁹. Le durcissement des politiques environnementales et la hausse des prix du pétrole ont contribué à stimuler l'innovation dans les énergies propres jusqu'en 2010, mais

¹⁸Les technologies grises sont par exemple celles qui permettent d'utiliser la chaleur générée par l'incinération de combustibles ou de déchets, ou de combustibles issus de sources non fossiles. Pour plus de détails concernant la classification, voir Dechezleprêtre, Martin et Mohnen (2017).

¹⁹L'estimation de l'effet des prix du pétrole s'appuie sur une régression séparée, avec des neutralisations identiques, mais sans les effets fixes années.

- l'expansion de l'innovation accuse un coup d'arrêt depuis. Ce ralentissement a coïncidé avec un assouplissement réglementaire, ainsi qu'avec l'essor du pétrole et du gaz de schiste aux États-Unis, qui a fait plafonner la hausse des prix du pétrole²⁰. Popp *et al.* (2020) signalent également le rôle possible d'une bulle spéculative créée en amont par les technologies et par la baisse des rendements générés par les innovations propres. Bien que l'effet estimé de l'augmentation des prix du carbone soit loin d'être statistiquement significatif (en raison probablement de l'adoption limitée de cet instrument et d'une puissance statistique modeste), l'impact notable des prix du pétrole sur les innovations dans les énergies propres indique que les mesures faisant augmenter le coût des énergies polluantes peuvent fortement stimuler ces innovations.
- Les tarifs de rachat et les programmes d'échange (qui englobent les certificats verts permettant de respecter les normes de portefeuilles pour les énergies renouvelables et les programmes d'échange portant sur les émissions de carbone) semblent exercer un réel impact positif sur l'investissement dans la production d'électricité d'origine renouvelable²¹. Les programmes de certificats verts sont progressivement abandonnés dans plusieurs pays, tandis que les taxes sur le carbone et les programmes d'échange d'émissions de carbone devraient prendre de plus en plus d'importance. Alors que la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité augmente, il devient de plus en plus nécessaire de traiter les problèmes d'intermittence, ce qui nécessitera probablement des investissements publics considérables dans les réseaux et l'innovation (p. ex. technologies de stockage).

Enfin, l'analyse étudie l'impact de politiques environnementales plus contraignantes sur l'emploi dans les secteurs à fortes émissions et à faibles émissions de carbone (voir l'annexe en ligne 3.3). L'une des inquiétudes liées aux politiques de décarbonation réside dans le fait qu'elles entraîneront des pertes d'emploi dans des activités à fortes émissions, telles que l'extraction de carbone, la production de pétrole et de gaz de schiste, les industries manufacturières

²⁰Acemoglu *et al.* (2019) étudient dans quelle mesure la révolution du gaz de schiste a freiné l'innovation dans les énergies propres.

²¹Avec les tarifs de rachat, les producteurs d'électricité renouvelable se voient offrir des contrats à long terme qui garantissent un prix fixe pour chaque unité d'électricité fournie au réseau. Les certificats verts sont un moyen de mettre en œuvre des normes de portefeuilles renouvelables imposées par les États, mesurées sous forme de pourcentage d'électricité que les fournisseurs doivent tirer de sources renouvelables.

à forte intensité de carbone et le transport²². Cependant, l'effet net de ces politiques sur l'emploi dépend également du nombre d'emplois créés dans les activités à faibles émissions dans le secteur de l'énergie (comme la production d'électricité grâce à l'énergie solaire ou éolienne) et, plus largement, dans l'économie. La production d'énergie renouvelable nécessite davantage de main-d'œuvre que la production d'électricité à base de combustibles fossiles (voir ci-après)²³. Mais la substitution peut ne pas être intégrale (car les mesures d'atténuation réduisent les émissions en partie au moyen d'une baisse de la demande d'énergie et de l'intensité énergétique) et l'effet net peut être non significatif, voire négatif. Les données des entreprises montrent que les pertes d'emplois dans les secteurs à fortes émissions (p. ex. industrie manufacturière à fortes émissions et transports) à la suite du renforcement des mesures environnementales peuvent être compensées par des créations d'emplois dans certains secteurs à faibles émissions (p. ex. industrie manufacturière à faibles émissions et services)²⁴. L'effet net sur les chiffres consolidés de l'emploi est généralement faible et indéterminé, en fonction de l'ampleur de la substitution entre les activités à fortes et faibles émissions (graphique 3.3, page 3)²⁵. En général, les mesures « hors marché » semblent générer un effet net sur l'emploi plus important et négatif, alors que les mesures de marché, telles que les tarifs de rachat et les programmes d'échange, exercent un effet net plus modéré et positif. L'impact sur l'emploi dans le secteur des combustibles fossiles n'est pas significatif et s'explique par les effets inverses des mesures basées sur les taxes (négatif) et des mesures basées sur les échanges (positif). Dans l'ensemble, les chiffres

²²Les travaux font apparaître que le durcissement des politiques d'atténuation des changements climatiques, telles que la taxation du carbone, a entraîné des pertes d'emploi chez les travailleurs faiblement qualifiés et dans les secteurs à fortes émissions, bien que les répercussions sur l'emploi global soient moins nettes. Voir Kahn (1997) et Yamazaki (2017) pour les effets sur l'emploi dans différents secteurs ; Yip (2018) et Marin et Vona (2019) pour les effets en fonction des qualifications ; Metcalf et Stock (2020) pour les effets consolidés sur l'emploi. Yamazaki (2017) montre notamment qu'une taxe sur le carbone neutre en termes de recettes peut exercer un petit effet positif et significatif sur l'emploi.

²³La production et l'installation d'énergies renouvelables tendent à nécessiter une main-d'œuvre plus abondante que les technologies du secteur des combustibles fossiles, car les investissements dans les capacités s'y font en général progressivement, par petites tranches.

²⁴Les secteurs à fortes émissions englobent l'industrie chimique, l'industrie métallurgique et minière, l'industrie des papiers et des emballages, ainsi que l'agroalimentaire.

²⁵Un resserrement des mesures augmenterait les coûts pour les entreprises à fortes émissions et, en fonction de l'élasticité de la demande, réduirait la production (et l'emploi). Inversement, la demande de main-d'œuvre pourrait augmenter dans des secteurs ou des entreprises où l'énergie peut être remplacée par de la main-d'œuvre, les services par exemple (voir Yamazaki, 2017).

indiquent que les politiques environnementales sont parvenues à réaffecter les emplois depuis les secteurs à fortes émissions vers ceux à faibles émissions. Cependant, la transition vers de nouveaux emplois peut impliquer des coûts pour les travailleurs affectés et il conviendra d'étudier les conséquences en matière de distribution des effets des politiques environnementales sur le marché du travail (voir la section « Agir en faveur de l'inclusion »).

Comment atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050

Cette partie du chapitre étudie les combinaisons de politiques d'atténuation nécessaires pour porter les émissions nettes de carbone à zéro d'ici à 2050 ainsi que leurs répercussions potentielles sur les indicateurs macroéconomiques. Il convient de réaliser une analyse de modèle d'équilibre général pour simuler les effets de politiques d'atténuation, car celles-ci affectent l'économie par différents canaux, et entraînent des effets à la fois positifs et négatifs sur la production, car certains secteurs se contractent et d'autres se développent. Leurs effets nets ne peuvent pas être prédits avec certitude et dépendent de la puissance relative des différents canaux.

Mécanismes

Globalement, les politiques d'atténuation influent sur les émissions de carbone et les indicateurs macroéconomiques au moyen de la différence entre les prix des combustibles fossiles et de l'énergie propre, et le prix global de l'énergie.

Prix relatif des énergies fossiles et de celles à faible intensité de carbone

Les politiques de tarification du carbone et en faveur des énergies vertes font toutes deux augmenter le prix de l'énergie fossile par rapport à l'énergie à faible intensité de carbone en faisant augmenter le prix du carbone et/ou baisser celui des énergies renouvelables et d'autres énergies à faibles émissions. L'augmentation du prix de l'énergie fossile par rapport à l'énergie propre fait augmenter la demande d'énergie renouvelable et, plus généralement, des activités à faible intensité de carbone. Cela entraîne donc une réorientation de l'investissement, de l'innovation et de l'emploi dans cette direction. L'effet net sur l'activité économique dépendra de la vitesse relative à laquelle les secteurs à forte intensité de carbone se contractent et ceux à faible intensité de carbone peuvent se développer (les coûts d'ajustement du capital peuvent entraver une

intensification rapide). L'effet net sur l'investissement et l'emploi dépend également de l'intensité de capital et de main-d'œuvre des secteurs. Les secteurs à fortes émissions de carbone (tels que la production d'énergies fossiles et l'industrie lourde) nécessitent généralement une forte intensité de capital, tandis que les secteurs à faibles émissions (tels que les énergies renouvelables et de nombreux services) nécessitent davantage de main-d'œuvre. Toutes choses étant égales par ailleurs, l'effet net de la réorientation de l'activité depuis les secteurs à fortes émissions de carbone vers ceux à faibles émissions pourrait donc se révéler plus positif (ou moins négatif) pour l'emploi que pour l'investissement. Enfin, le creusement des écarts de prix entre les énergies fossiles et les énergies propres peut entraîner des effets de richesse et des délaissements d'actifs. Les activités à forte intensité de carbone occupent une grande place dans les portefeuilles financiers des pays avancés et la valeur nette des exportateurs de pétrole. Dans un scénario de décarbonation agressive, l'obsolescence précoce du capital à forte intensité de carbone entraînerait des pertes de richesse et freinerait la demande agrégée dans certains pays. Le chapitre 5 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde d'octobre 2020 étudie les implications financières que pourraient provoquer des défaillances des entreprises à forte intensité de carbone suite à une hausse des prix du carbone. Dans le même temps, les pays présentant un avantage comparatif dans les technologies d'énergies renouvelables et à faibles émissions pourraient enregistrer des effets de richesse positifs.

Prix global de l'énergie

La tarification du carbone et les mesures favorisant la fourniture d'énergie verte affectent le prix global de l'énergie de façon différente. Une taxe sur le carbone peut faire augmenter le prix global de l'énergie et porter préjudice à l'activité économique, mais elle encourage également l'efficacité énergétique et décourage la consommation d'énergie. Cela dit, les recettes générées par la tarification du carbone pourraient être utilisées pour compenser ces coûts. Cela peut se traduire par une incitation directe de la fourniture d'énergies propres ou le financement d'infrastructures publiques vertes qui contribuent à réduire l'intensité énergétique de l'activité économique ou améliorent l'efficacité de l'énergie renouvelable²⁶. Les recettes peuvent également être utilisées pour effectuer des transferts en faveur des ménages afin d'éviter de pénaliser

²⁶Une autre possibilité de recyclage des recettes issues des taxes sur le carbone consiste à réduire les taxes à l'origine de distorsions sur la main-d'œuvre et le capital (voir, par exemple, Goulder, 1995 ; Goulder et Parry, 2008).

les populations pauvres et d'améliorer l'acceptabilité de ces mesures sur le plan politique (édition d'octobre 2019 du Moniteur des finances publiques). En revanche, les mesures favorisant la fourniture d'énergie verte font diminuer le prix global de l'énergie et pourraient stimuler le PIB, en fonction du levier choisi pour les financer (taxes ou emprunts). Cependant, les mesures en faveur de l'énergie verte n'encouragent pas l'efficacité énergétique et peuvent donc s'accompagner d'une plus grande consommation d'énergie, y compris celle faisant appel à des sources à forte intensité de carbone (compte tenu de la nature intermittente de l'énergie renouvelable). Ces différences expliquent à la fois la plus grande efficacité des taxes sur le carbone dans la réduction des émissions et leur coût plus élevé en termes de production²⁷. Combinées, les mesures en faveur de l'énergie verte et la tarification du carbone peuvent, en principe, déclencher des réductions d'émissions cohérentes avec une atténuation réelle des changements climatiques, sans contraction majeure de la production et de la consommation pendant la phase de transition.

En complément des signaux de prix qu'elles peuvent envoyer au moyen de la tarification du carbone et des mesures en faveur de l'énergie verte, les autorités peuvent aussi stimuler les technologies vertes de façon directe en encourageant la recherche. L'innovation est portée par la taille du marché. Par conséquent, une hausse des prix du carbone (qui entraîne une expansion des marchés favorables aux activités à faible intensité de carbone et une contraction de ceux privilégiant les activités à forte intensité de carbone) encouragerait un changement de cap vers une recherche et un développement plus verts, ce qui ferait baisser les prix des technologies vertes et amplifierait la décarbonation. De plus, et c'est important, la présence de ce mécanisme amplificateur impliquerait qu'une réduction donnée d'émissions nécessiterait des prix du carbone moins élevés. Le recours aux subventions à la recherche et au développement dans les technologies vertes couplé à des taxes sur le carbone se justifie sur le plan économique en ce sens qu'il remédie à de nombreux dysfonctionnements des marchés (voir, par exemple, Acemoglu *et al.*, 2012, 2016 ; Stiglitz *et al.*, 2014). Il peut s'agir de fuites de connaissances issues de l'innovation qui ne sont pas prises en compte par les sociétés privées ; de la dépendance au sentier de la recherche, qui confère un avantage aux technologies établies et crée des barrières à l'entrée (par les économies d'échelle, les coûts non récupérables et les effets de réseau) ; et de la difficulté à accéder aux

²⁷Les taxes sur le carbone constituent également un moyen très efficace de réduire les émissions, car elles appliquent automatiquement les pénalités les plus fortes aux combustibles les plus polluants.

financements en raison de niveau élevé d'incertitude/de risque, du long délai de rentabilité de l'innovation et du manque de connaissances et d'information chez les investisseurs. Comme les autres mesures en faveur de l'énergie propre, les subventions à la recherche et au développement dans les technologies vertes feraient baisser le prix global de l'énergie. Par voie de conséquence, elles stimuleraient la production, mais contrebalanceraient en partie la réduction des émissions en faisant augmenter la consommation d'énergie. L'histoire a montré que la recherche publique a joué un rôle clé dans le développement de grandes avancées technologiques (p. ex. premiers pas de l'homme sur la Lune et prototype d'Internet). Une implication plus active des États, y compris au moyen de la coopération internationale, pourrait se révéler nécessaire pour favoriser le développement de technologies en mesure d'accompagner la transition vers une économie sobre en carbone.

Un programme d'action complet pour l'atténuation des changements climatiques

L'objectif de porter les émissions nettes de carbone à zéro d'ici à 2050 dans chaque pays peut être atteint en appliquant un programme d'action complet qui soit favorable à la croissance (en particulier à court terme) et prévoie des transferts compensatoires en faveur des ménages afin de veiller à l'inclusion. L'objectif pour 2050 se matérialise par une réduction de 80 % des émissions brutes, en partant du principe que l'expansion des puits naturels à émissions (tels que les forêts) et le déploiement de technologies à émissions négatives (p. ex. captage et séquestration du carbone) aideront à absorber le restant des émissions de carbone (GIEC, 2018a, b). Pour que des réductions d'émissions aussi drastiques soient appliquées au niveau mondial, chaque pays/région doit réduire ses propres émissions de 80 %, sachant qu'il y a peu de marge pour une éventuelle différenciation des actions d'atténuation entre les pays. Cependant, une exception est consentie pour le groupe de pays exportateurs de pétrole et d'autres pays sélectionnés, dont les émissions sont censées se maintenir à leurs niveaux actuels, car l'activité économique se contracte fortement en raison de la chute de la demande mondiale de pétrole. Conçu en fonction d'objectifs de politique macroéconomique et de considérations liées à la faisabilité, le programme d'action comprend : 1) une impulsion budgétaire verte qui stimule la demande et l'offre dans l'économie, accompagnant ainsi la relance après la crise de la COVID-19, et contribue à abaisser le niveau des prix du carbone nécessaire pour atteindre l'objectif d'émissions ; 2) une augmentation échelonnée des prix du carbone ; et

3) des transferts compensatoires en faveur des ménages. Plus précisément, voici les mesures concernées :

- *Politiques en faveur de l'énergie verte* : Elles consistent en un taux de subvention de 80 % sur la production d'énergies renouvelables et en un programme d'investissement sur 10 ans dans les énergies vertes (commençant à 1 % du PIB et déclinant de façon linéaire jusqu'à atteindre zéro au bout de 10 ans ; par la suite, d'autres investissements publics maintiennent le stock de capital vert créé). L'investissement public est supposé intervenir dans les secteurs des énergies renouvelables et d'autres énergies à faible intensité de carbone, dans l'infrastructure des transports et dans les services — cela afin d'exploiter la meilleure efficacité énergétique des bâtiments (pour plus de détails, voir l'annexe en ligne 3.4)²⁸.
- *Tarifcation du carbone* : Les prix du carbone sont calibrés pour atteindre la réduction de 80 % des émissions d'ici à 2050, après avoir tenu compte des réductions générées par la stimulation budgétaire en faveur des énergies vertes. Le taux de croissance annuelle des prix du carbone est fixé à un niveau élevé (7 %) afin de reproduire des prix initiaux du carbone peu élevés et une augmentation échelonnée²⁹. Les prix initiaux du carbone sont d'abord fixés entre 6 et 20 dollars par tonne de CO₂ (en fonction du pays), atteignent une fourchette comprise entre 10 et 40 dollars par tonne de CO₂ en 2030, et se situent entre 40 et 150 dollars par tonne de CO₂ en 2050^{30, 31}.

²⁸Un rapport de l'AIE (2020a) présente les possibilités d'investissements verts dans les secteurs de l'énergie et des transports et dans l'efficacité énergétique (p. ex. rénovation des bâtiments). Voir également McCollum *et al.* (2018) pour une estimation des investissements dans le secteur de l'énergie nécessaires pour respecter les engagements de l'Accord de Paris et atteindre les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

²⁹Gollier (2018a, b) conclut que, contrairement à la règle de Hotelling (selon laquelle la meilleure efficacité est atteinte lorsque la taxe sur le carbone augmente à un taux équivalent aux taux d'intérêt), la plupart des scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) supposent un taux de croissance de la taxe sur le carbone supérieur au taux d'intérêt, afin de tenir compte des contraintes politiques liées au niveau initial des taxes sur le carbone.

³⁰La fourchette d'estimations des prix du carbone nécessaires pour atteindre un certain niveau de réduction d'émissions est large (voir, par exemple, GIEC, 2014, graphique 6.21.a ; Stiglitz *et al.*, 2014). Les niveaux relativement bas des prix du carbone dans les simulations de ce chapitre tiennent à plusieurs raisons : 1) la combinaison des prix du carbone avec d'autres instruments (investissement dans les infrastructures vertes et subventions vertes), qui est à l'origine d'une partie de la réduction des émissions ; 2) le niveau élevé du taux de croissance supposé des prix du carbone, qui reporte leur augmentation ; et 3) et le fait que le modèle « G-Cubed » (G³) intègre une plus grande substituabilité entre les énergies à forte et faible intensité de carbone (sur la base des données économétriques) que les modèles basés sur l'ingénierie.

³¹Le prix réel du carbone continue d'augmenter jusqu'en 2080.

- *Transferts compensatoires* : Les ménages perçoivent un dédommagement équivalent à un quart des recettes fiscales sur le carbone, ce qui devrait préserver le pouvoir d'achat des ménages modestes au moyen de transferts monétaires ciblés (voir la section « Agir en faveur de l'inclusion »).
- *Mesures macroéconomiques de soutien* : Le programme d'action présenté ci-avant implique un assouplissement budgétaire. Celui-ci nécessite un financement par recours à l'endettement au cours de la première décennie et intervient alors que les taux d'intérêt sont partis pour se maintenir à un bas niveau pendant longtemps, du fait du contexte actuel de faible inflation.

Simulations de modèles

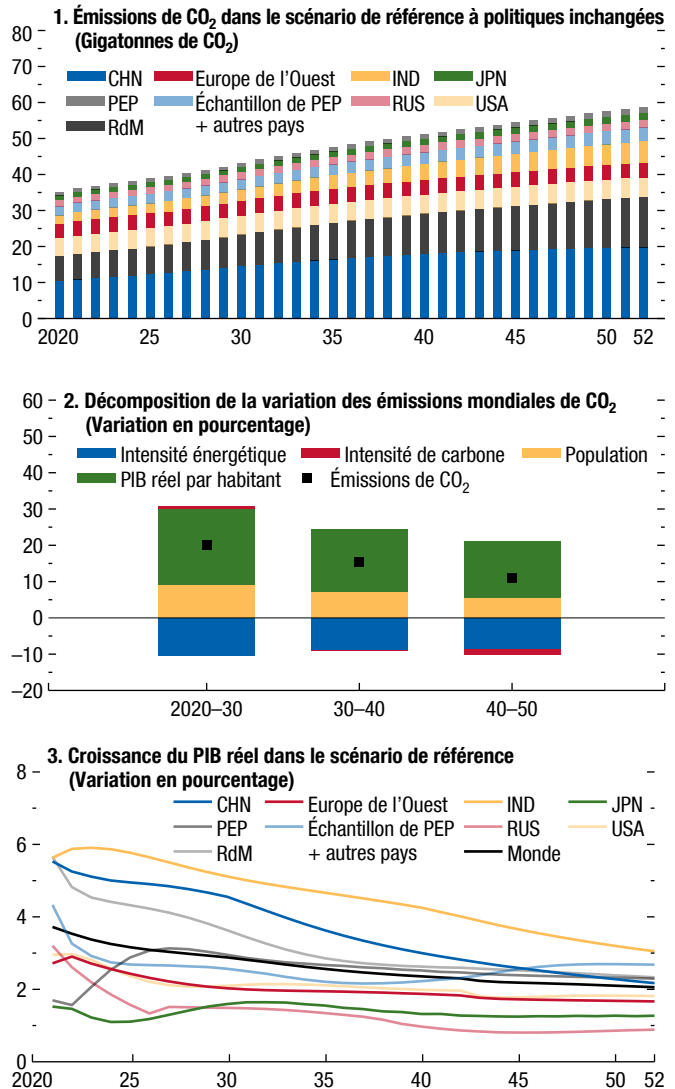
Les mesures sont simulées en utilisant le modèle macroéconomique mondial « G-Cubed » (McKibbin et Wilcoxon, 1999, 2013 ; Liu *et al.*, 2020 ; voir l'annexe en ligne 3.4). Le modèle englobe dix pays/régions, des secteurs énergétiques détaillés, des facteurs prospectifs, des rigidités réelles et nominales, et des politiques budgétaires et monétaires. Il se prête à l'étude de l'effet des politiques d'atténuation sur les émissions de carbone liées à la combustion de combustibles fossiles et sur les dynamiques macroéconomiques à court, moyen et long terme. Les dynamiques des températures à long terme et les estimations des dommages liés aux changements climatiques qui ont pu être évités sont simulées en utilisant le modèle d'évaluation intégré de Hassler *et al.* (2020) et différentes fonctions des dommages causés par les changements climatiques. Les simulations présentées dans le chapitre visent à illustrer les principaux mécanismes à l'œuvre et fournissent un ordre d'idées s'agissant des volumes. L'ampleur exacte de ces projections à long terme est naturellement sujette à une forte incertitude.

En l'absence de nouvelles politiques d'atténuation des changements climatiques, les émissions mondiales de carbone devraient continuer d'augmenter à un rythme annuel moyen de 1,7 % pour atteindre 57,5 gigatonnes d'ici à 2050 (graphique 3.4)³². Les progrès en matière

³²Black et Parry (2020) concluent que la crise économique actuelle ne modifie pas fondamentalement les réductions d'émissions nécessaires pour atteindre les objectifs de stabilisation des températures. Cependant, la crise de la COVID-19 pourrait, à long terme, entraîner des changements comportementaux susceptibles de faire augmenter ou diminuer les émissions : baisse de l'utilisation des transports publics et usage accru des véhicules individuels, ou plus forte utilisation des outils de communication numérique, entraînant une réduction des déplacements quotidiens et des voyages. Le scénario de référence table sur des augmentations de l'efficacité énergétique (légèrement) supérieures à la tendance.

Graphique 3.4. Simulations du modèle « G-Cubed », scénario de référence

À politiques inchangées, les émissions mondiales de carbone continueraient d'augmenter du fait de la croissance économique et démographique. Des réductions continues de l'intensité énergétique ne suffiraient pas à contrebalancer ces forces.



Source : estimations des services du FMI.
 Note : Les simulations du scénario de référence sont réalisées en utilisant le modèle macroéconomique mondial « G-Cubed » de McKibbin et Wilcoxon (1999, 2013) et de Liu *et al.* (2020). Voir l'annexe en ligne 3.4 pour une description des hypothèses de référence. Europe de l'Ouest = Union européenne, Norvège, Royaume-Uni, Suisse ; PEP = pays exportateurs de pétrole (Australie, Canada, Islande, Liechtenstein et Nouvelle-Zélande) ; RDM = reste du monde. Les codes pays sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

d'efficacité énergétique et la pénétration des énergies renouvelables (tenant à la poursuite des mesures actuelles et à certaines augmentations autonomes, par exemple alimentées par les préférences des consommateurs) ne peuvent pas contrebalancer la puissance de la

croissance démographique et économique, qui fait augmenter les émissions. Les pays avancés se sont traditionnellement taillé la part du lion en matière d'émissions, mais la Chine et l'Inde, pays émergents de grande taille enregistrant une croissance rapide, sont de gros émetteurs et devraient continuer de représenter une part croissante des émissions de carbone. Leurs émissions par habitant restent toutefois relativement faibles par rapport à celles des pays avancés. On table sur un ralentissement progressif de la croissance mondiale, de 3,7 % en 2021 à 2,1 % en 2050, qui tient à une perte de vitesse de la croissance dans les pays émergents, à mesure qu'ils rattrapent les niveaux de revenus des pays avancés. Les prévisions de croissance économique au cours des 30 prochaines années déterminent la croissance attendue des émissions et, avec elle, l'ampleur des efforts nécessaires pour maintenir l'augmentation des températures dans la fourchette 1,5–2 °C. Cependant, la plupart des scénarios existants (GIEC, 2014, 2018a) indiquent que, si les politiques ne changent pas, les émissions de carbone continueront d'augmenter fortement et les températures dépasseront de loin les niveaux viables convenus dans l'Accord de Paris, ce qui accentuera le risque de dommages catastrophiques pour la planète.

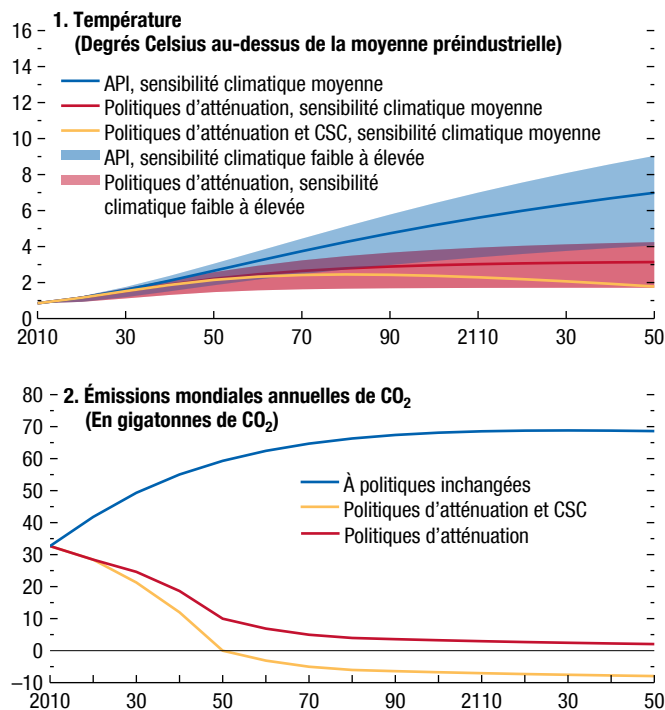
Toutefois, comme le montrent les simulations, une impulsion initiale en faveur des investissements verts combinée à une augmentation progressive des prix du carbone engendrerait les réductions d'émissions nécessaires, avec des répercussions raisonnables en termes de production.

Avec le programme d'action, les émissions de carbone mondiales sont réduites à environ 75 % de leurs niveaux actuels, pour atteindre environ 9 gigatonnes au milieu du siècle (graphique 3.5). Cela porte les émissions nettes à zéro aux alentours de 2050 et à des niveaux négatifs par la suite, sous l'effet du déploiement des technologies de captage et de séquestration du carbone. À long terme, l'augmentation des températures est contenue à 2 °C après un léger dépassement initial. Le programme d'action permet donc d'éviter la plupart des dommages graves imputables aux changements climatiques, en particulier le risque de conséquences catastrophiques, plaçant l'économie mondiale sur une trajectoire de revenus plus élevée et plus durable à partir de la deuxième moitié du siècle (voir ci-après).

Une observation plus poussée des 30 prochaines années montre que les coûts de la transition sont modérés et que la stimulation budgétaire en faveur des énergies vertes et la tarification du carbone jouent des rôles clés (graphique 3.6). Le programme d'action exerce un effet

Graphique 3.5. Températures et émissions de CO₂ mondiales

Le programme d'action, combiné à un déploiement des technologies de captage et de la séquestration du carbone, porte les émissions nettes de carbone à zéro d'ici au milieu du siècle et contribue à maintenir l'augmentation des températures en dessous du seuil de 2 °C sur le long terme.



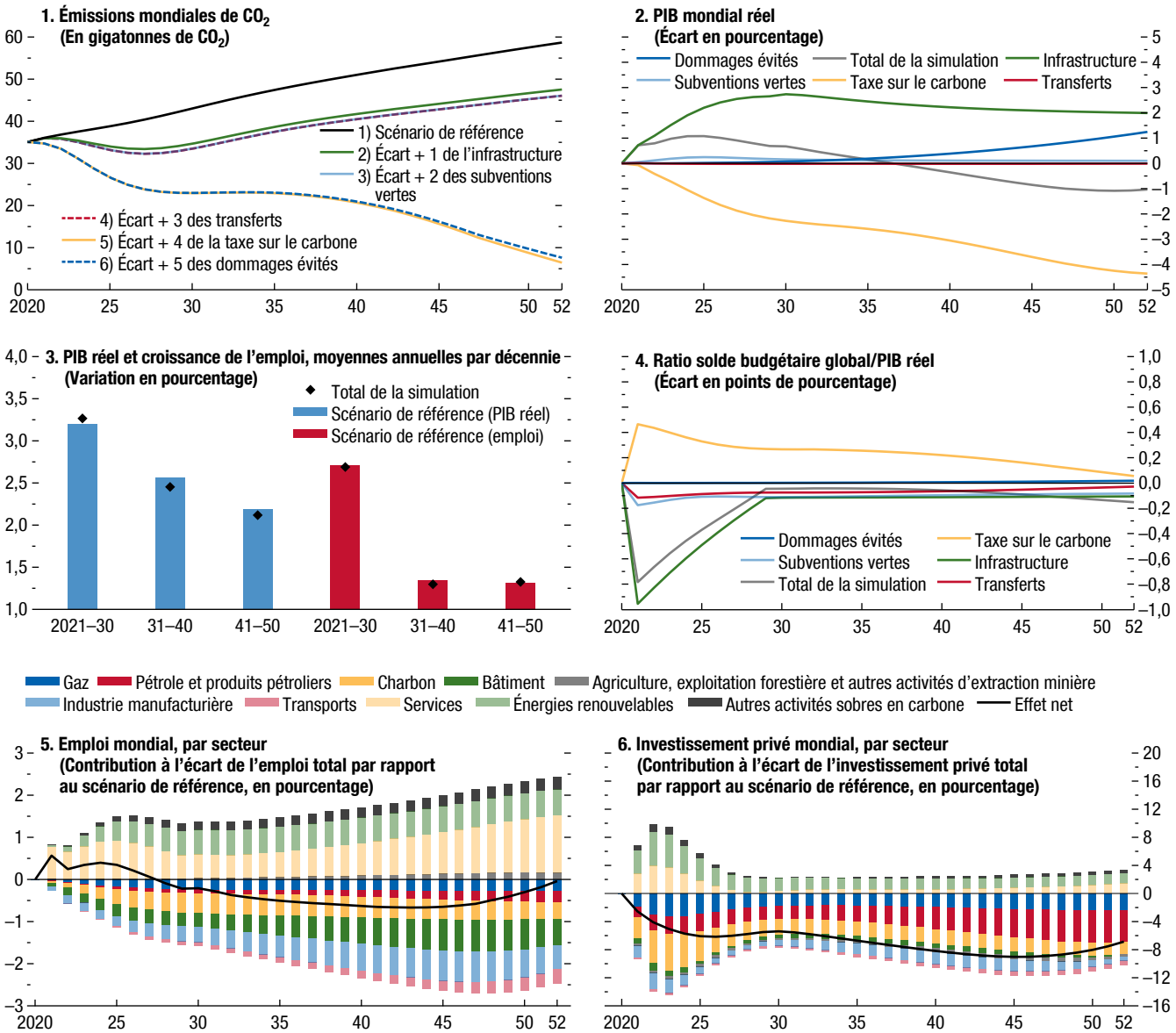
Source : estimations des services du FMI.

Note : Les calculs utilisent un modèle d'évaluation intégré avec un changement technique exogène. La page 1 représente la température mondiale moyenne dans trois scénarios : politiques inchangées, programme politique d'atténuation et programme d'atténuation associé au captage et à la séquestration du carbone (CSC). Les courbes pleines reposent sur une sensibilité climatique (l'augmentation à long terme des températures par un doublement à long terme du stock de carbone dans l'atmosphère) de 3 ; les zones ombrées reposent sur une fourchette de sensibilité climatique comprise entre 1,5 et 4,5 (voir Heal, 2017 ; Hassler, Krusell et Olovsson, 2018). API = à politiques inchangées.

net positif sur la croissance mondiale au cours des premières années, ce qui donne à penser qu'il peut soutenir la reprise après la crise de la COVID-19. Au bout de 15 ans, le PIB est inférieur d'environ 1 % à son niveau de référence sans changement des politiques. Les coûts estimés de la transition sur le PIB dans la simulation de ce chapitre s'inscrivent dans la fourchette des autres études (1 à 6 % du PIB d'ici à 2050), même s'ils se situent dans la partie basse des estimations. Cela s'explique par le soutien à l'activité généré par l'investissement dans les infrastructures vertes et par le fait que la substituable entre les énergies à forte et faible intensité de carbone est plus grande dans le modèle G³ que dans les modèles fondés sur l'ingénierie (voir le chapitre 6 de GIEC, 2014). Il s'agit là de pertes de production modérées, dans

Graphique 3.6. Simulations selon le modèle « G-Cubed » d'un programme d'action complet, résultats mondiaux
(Écart-type par rapport au scénario de référence, sauf indication contraire)

Une impulsion initiale en faveur des investissements verts, combinée à une augmentation progressive des prix du carbone, engendrerait les réductions d'émissions nécessaires, avec des répercussions raisonnables en termes de production. Dans un premier temps, le programme stimulerait le PIB mondial en soutenant la reprise au sortir de la crise de la COVID-19, mais il pèserait ensuite sur l'activité mondiale pendant une certaine période, durant laquelle l'effort d'investissement se tasse et les prix du carbone continuent d'augmenter. Au cours de la seconde partie du siècle, la réduction des émissions placerait l'économie mondiale sur une trajectoire plus robuste et plus durable.



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les simulations du scénario sont réalisées en utilisant le modèle macroéconomique mondial « G-Cubed » de McKibbin et Wilcoxon (1999, 2013) et de Liu *et al.* (2020). Le programme d'action pour l'atténuation des changements climatiques est calibré pour réduire les émissions brutes de 80 % dans chaque pays/région d'ici à 2050 et prévoit 1) des taxes sur le carbone qui augmentent progressivement, 2) une stimulation budgétaire en faveur des énergies vertes se traduisant par des investissements dans les infrastructures vertes et une subvention pour la production d'énergies renouvelables, et 3) des transferts compensatoires en faveur des ménages. Le graphique présente aussi les effets des dommages des changements climatiques évités grâce à la mise en œuvre du programme d'action. Voir l'annexe en ligne 3.4 pour plus de détails sur la mise en œuvre de la simulation.

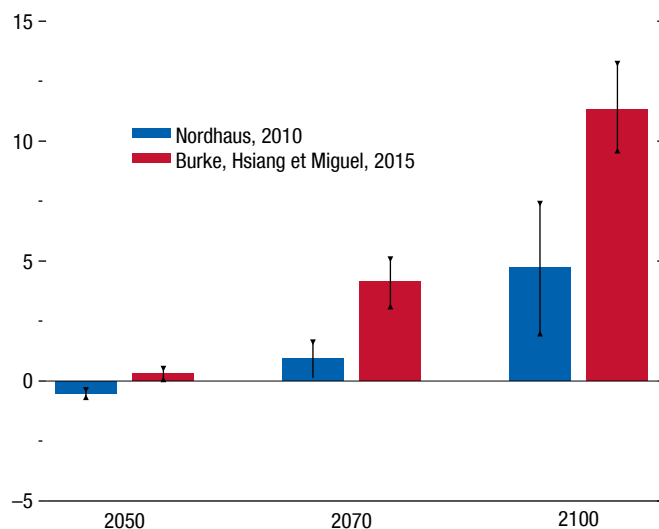
le contexte d'une croissance du PIB mondial qui devrait s'élever à 120 % en cumulé au cours des 30 prochaines années (graphique 3.6, pages 2 et 3). À partir de 2050, les bienfaits de l'atténuation des changements climatiques, sous forme de dommages évités, se font plus importants, et le programme d'action stimule le PIB et la croissance pour les entraîner bien au-dessus des niveaux de référence (graphique 3.7).

Un examen plus approfondi des effets des différents instruments utilisés dans le programme d'action permet de démontrer leurs rôles complémentaires :

- *Réduction des émissions* : La stimulation budgétaire des énergies vertes contribue à réduire les émissions de façon significative, mais son effet est bien moins fort que celui de la tarification du carbone. Cette dernière constitue un puissant levier pour générer rapidement d'importantes réductions d'émissions, car il est prouvé qu'elle améliore l'efficacité énergétique, tandis que les mesures en faveur de l'énergie verte font baisser le prix global de l'énergie et stimulent la consommation énergétique (graphique 3.6, page 1).
- *Coûts économiques* : Là où la tarification du carbone fait baisser le PIB réel en augmentant le coût de l'énergie, la stimulation budgétaire en faveur des énergies vertes le fait augmenter, à la fois directement et indirectement (graphique 3.6, page 2). Tout d'abord, la stimulation budgétaire en faveur des énergies vertes alimente directement le PIB grâce à l'accroissement des dépenses d'investissement. Ensuite, elle réduit indirectement les coûts de production de la transition vers une économie sobre en carbone en diminuant les futures émissions et le niveau des taxes sur le carbone nécessaires pour atteindre les objectifs de réduction des émissions. Dans un premier temps, la stimulation des énergies vertes dynamise l'activité économique en faisant augmenter la demande agrégée. Puis les investissements dans les infrastructures vertes favorisent la productivité des secteurs à faible intensité de carbone, ce qui encourage les investissements privés dans ces secteurs et fait augmenter la production potentielle de l'économie. Leurs effets sont suffisamment conséquents pour largement compenser le coût économique de la taxe sur le carbone au cours des premières années. Le programme d'action fait donc augmenter la production d'environ 0,7 % du PIB global par an au cours des 15 premières années (en moyenne sur cette période). Au bout de 15 ans, le fardeau de la taxe sur le carbone se fait plus lourd à porter, ce qui se traduit par de légères pertes nettes de production. Le freinage net imposé par le programme d'action sur la production

Graphique 3.7. Gains de production à moyen et à long terme grâce à l'atténuation des changements climatiques
(En pourcentage du PIB de référence)

L'atténuation des changements climatiques engendre des gains de production considérables au cours de la deuxième moitié du siècle.



Source : estimations des services du FMI.

Note : Le graphique présente la variabilité des gains de production générés par l'atténuation des changements climatiques sous l'effet de l'incertitude de deux sources : les coûts locaux de l'augmentation des températures selon Nordhaus (2010) ou Burke, Hsiang et Miguel (2015) ; et la sensibilité climatique, mesurée en tant qu'augmentation de la température à long terme sous l'effet d'un doublement de la concentration de CO₂, avec une fourchette comprise entre 1,5 et 4,5 et un point médian de 3 (voir le corps du texte pour une discussion sur le sujet).

mondiale (environ 0,7 % sur la période 2036–50, et un peu plus de 1 % à partir de 2050) apparaît acceptable dans le contexte d'une augmentation cumulée du PIB réel de 120 % estimée pour les 30 prochaines années. Après avoir été plus élevée dans les années 2020 grâce à la stimulation budgétaire en faveur des énergies vertes, la croissance annuelle moyenne est plus faible dans les années 2030, mais de seulement un dixième de point de pourcentage, et dans les années 2040, de moins d'un dixième de point de pourcentage (graphique 3.6, page 3). Au fil du temps, le fait d'éviter certains dommages causés par les changements climatiques (par exemple baisse de la productivité en raison des températures plus élevées et des catastrophes naturelles plus fréquentes) bénéficie à l'économie, si bien que la production serait supérieure à son niveau sans changement des politiques. Les estimations des dommages causés par les changements climatiques varient en fonction de la réaction supposée des températures

au stock de carbone accumulé et des méthodologies utilisées pour établir un lien entre les dommages économiques et les températures. Les études plus récentes (par exemple Burke, Hsiang et Miguel, 2015) tablent sur des dommages beaucoup plus importants que ceux estimés jusque-là, qui correspondent davantage aux risques considérables contre lesquels la communauté scientifique met en garde³³. Sur la base de ces estimations, les gains de production nets obtenus grâce à l'atténuation des changements climatiques augmentent rapidement après 2050, atteignant 13 % du PIB mondial en 2100 (graphique 3.7). Cependant, même ces projections sous-estiment probablement les bienfaits liés à l'atténuation des changements climatiques, car elles ne prennent pas parfaitement en compte (ou n'incorporent pas) certains dommages causés par la hausse des températures, tels que la fréquence plus élevée et la plus grande gravité des catastrophes naturelles, l'élévation du niveau des mers et le risque de changements climatiques plus catastrophiques.

- **Coûts budgétaires :** Sur le front budgétaire, le programme d'action détériore dans un premier temps le solde budgétaire et nécessite un financement par recours à l'endettement, car les recettes issues du carbone sont inférieures aux dépenses initiales consacrées aux infrastructures, aux subventions et aux transferts compensatoires en faveur des ménages. Dans un deuxième temps, les recettes de la taxe sur le carbone sont largement suffisantes pour financer les infrastructures vertes complémentaires et les transferts en faveur des ménages pauvres (graphique 3.6, page 4).

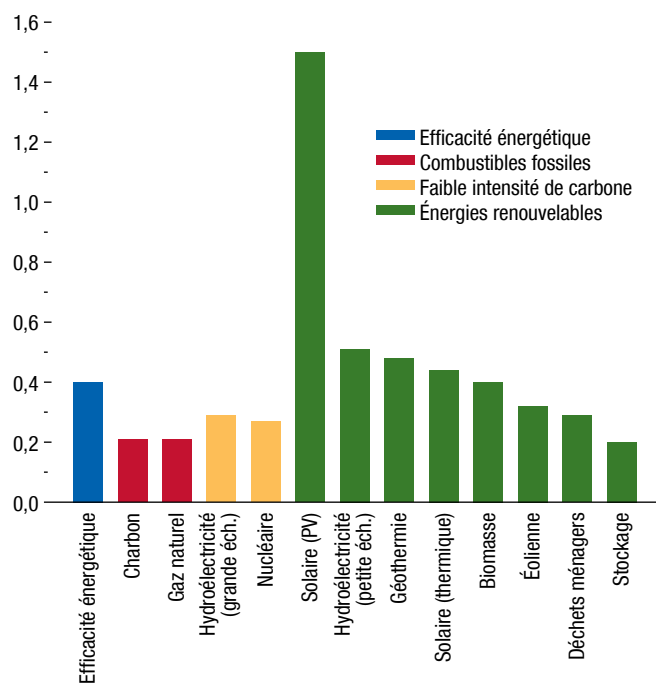
Les effets du programme d'action d'atténuation des changements climatiques sur l'emploi global sont comparables à ceux sur la production (graphique 3.6, page 5). On constate dans un premier temps une stimulation de l'emploi. En moyenne, l'emploi global augmenterait d'abord de 12 millions de personnes par an entre 2021 et 2027, avant de baisser légèrement par rapport à la trajectoire de référence de l'emploi pendant la transition,

³³La grande différence entre les mesures tient à l'incertitude qui entoure deux aspects liés aux coûts des changements climatiques : en premier lieu, la question de savoir si la hausse des températures affecte le niveau de la production (voir Nordhaus, 2010) ou son taux de croissance (voir Dell, Jones et Olken, 2012 ; Burke, Hsiang et Miguel, 2015) ; en second lieu, celle de savoir si les relations constatées dans les données rétrospectives entre la température et la production sont valables pour l'avenir (en particulier lorsqu'elles ne sont pas linéaires). Sur des horizons prévisionnels plus longs, des positionnements différents sur ces deux aspects peuvent entraîner de très grandes différences s'agissant des coûts des changements climatiques et des gains engendrés par leur atténuation.

Graphique 3.8. Multiplicateurs d'emploi

(Années d'emploi par gigawatt-heure ; chiffres actualisés sur le cycle de vie de la source d'énergie)

La production d'électricité à partir d'énergies renouvelables et l'investissement dans l'amélioration de l'efficacité énergétique nécessitent davantage de main-d'œuvre que la production d'électricité à partir de combustibles fossiles.



Sources : Wei, Patadia et Kammen (2010) ; calculs des services du FMI.

Note : Chaque barre représente le nombre total d'années d'emploi générées par gigawatt-heure de capacité. Cette statistique englobe les emplois directs et indirects, et exclut les emplois induits (par la variation de prix relatifs, par exemple), sauf dans le cas de l'efficacité énergétique. Les emplois créés, que ce soit durant la phase initiale de création des actifs ou durant l'exploitation et l'entretien des nouvelles capacités de production, sont chiffrés en moyenne (actualisés) sur le cycle de vie habituel d'une source d'énergie. PV = photovoltaïque.

jusqu'à ce que l'économie atteigne une trajectoire de production et de croissance plus élevée. Malgré ce déclin par rapport au niveau de référence, la croissance de l'emploi reste robuste tout au long de la période (graphique 3.6, page 3). Les secteurs à faible intensité carbonique en expansion, tels que les énergies renouvelables, la modernisation des bâtiments, la production de voitures électriques et le secteur des services, nécessitent généralement davantage de main-d'œuvre que les secteurs à fortes émissions qui subissent une contraction (p. ex. énergies fossiles, transport, industrie lourde), que ce soit à court ou à long terme. Ils peuvent donc créer de nombreux emplois (graphique 3.8). Le scénario impliquant le programme d'action entraîne cependant une importante réaffectation d'environ 2 % des emplois des secteurs à fortes émissions vers ceux à faibles émissions. Cela pourrait impliquer des

transitions difficiles pour certains travailleurs et nécessiter des recyclages ou un soutien public (voir ci-après).

S'agissant de l'investissement privé, le programme d'action entraîne une contraction marquée à l'échelle mondiale, car la taxe sur le carbone exerce un effet de choc négatif sur la richesse et réduit le stock de capital désiré à long terme (graphique 3.6, page 6). Les secteurs à faible intensité carbonique en expansion (énergies renouvelables, services) présentent également une intensité de capital inférieure à celle des secteurs en contraction (énergies fossiles, industrie manufacturière), ce qui contribue aussi à réduire la demande d'investissement en capital. Enfin, le secteur des énergies renouvelables est plus restreint que celui des combustibles fossiles et son expansion nécessite du temps en raison des coûts liés à l'ajustement du capital de production, bien que les investissements et subventions pour les infrastructures vertes favorisent l'investissement privé dans les énergies renouvelables et d'autres secteurs énergétiques à faibles émissions³⁴. On constate certaines variations en fonction des pays et des régions : les baisses de l'investissement privé sont particulièrement marquées dans les pays où les secteurs liés aux combustibles fossiles sont plus développés, tandis que le programme d'action déclenche des réactions plus positives de l'investissement privé lorsque les secteurs à faibles émissions sont déjà importants et le coût de renforcement du capital physique est relativement bas (en Europe et au Japon, par exemple ; voir ci-après). Dans le contexte actuel, marqué par un investissement privé en berne et des taux d'intérêt très bas, les politiques de soutien vertes pourraient également exercer un effet sur l'investissement privé à court terme plus positif que celui modélisé ici.

Pour résumer, la combinaison de la tarification du carbone et de l'impulsion initiale en faveur des énergies vertes contribuerait à court terme à la reprise au sortir de la crise de la COVID-19 tout en plaçant l'économie mondiale sur une trajectoire de croissance durable, moyennant des coûts modérés sur la croissance pendant la transition. Le soutien budgétaire aux énergies vertes aiderait à stimuler la croissance et l'emploi au cours des premières années, lorsque l'économie est en récession, malgré l'introduction de la taxe sur le carbone. Du point de vue des indicateurs macroéconomiques et des finances publiques, la prochaine décennie est le meilleur moment pour les États d'investir et d'emprunter, car les taux d'intérêt vont vraisemblablement rester bas pendant

longtemps pour nombre de gros émetteurs, ce qui signifie qu'une politique d'investissement agressive serait abordable et souhaitable. À mesure que la reprise s'installera, il sera essentiel de procéder à de nouvelles augmentations des taxes sur le carbone afin de générer les importantes réductions d'émissions nécessaires. Ces augmentations n'entraîneraient que des coûts modérés pour la croissance. Sur le plus long terme, l'économie épouserait une trajectoire de croissance et de production supérieure, car des dommages considérables causés par les changements climatiques seraient évités.

Disparités entre pays

Bien que les coûts sur la production liés au programme d'action pendant la transition soient relativement modérés dans l'ensemble, ils varient sensiblement d'un pays à l'autre (graphique 3.9, page 1).

Certains pays avancés pourraient afficher des coûts économiques moindres, voire des gains, tout au long de la transition, comme c'est le cas de l'Europe. Plus un pays s'appuie sur les énergies renouvelables, plus son stock de capital initial est élevé. Il pourra donc plus facilement en accroître l'utilisation en évitant des coûts d'ajustement importants³⁵. L'Europe partant avec un secteur des énergies renouvelables de grande taille, ses coûts d'ajustement par unité d'investissement complémentaire sont bien moins élevés que ceux d'autres pays³⁶. En revanche, le capital des États-Unis et de la Chine dans le secteur des combustibles fossiles est très important par rapport à celui de leur secteur non fossile, si bien que les réductions d'investissements dans ce secteur viennent contrebalancer les investissements dans les énergies renouvelables, qui nécessitent des coûts d'ajustement plus importants pour voir leur utilisation accrue.

Les pays connaissant une croissance économique et démographique rapide (l'Inde en particulier, et la Chine, dans une moindre mesure) et la plupart des pays producteurs de pétrole doivent prévoir des coûts économiques supérieurs du fait de l'abandon des formes d'énergie bon

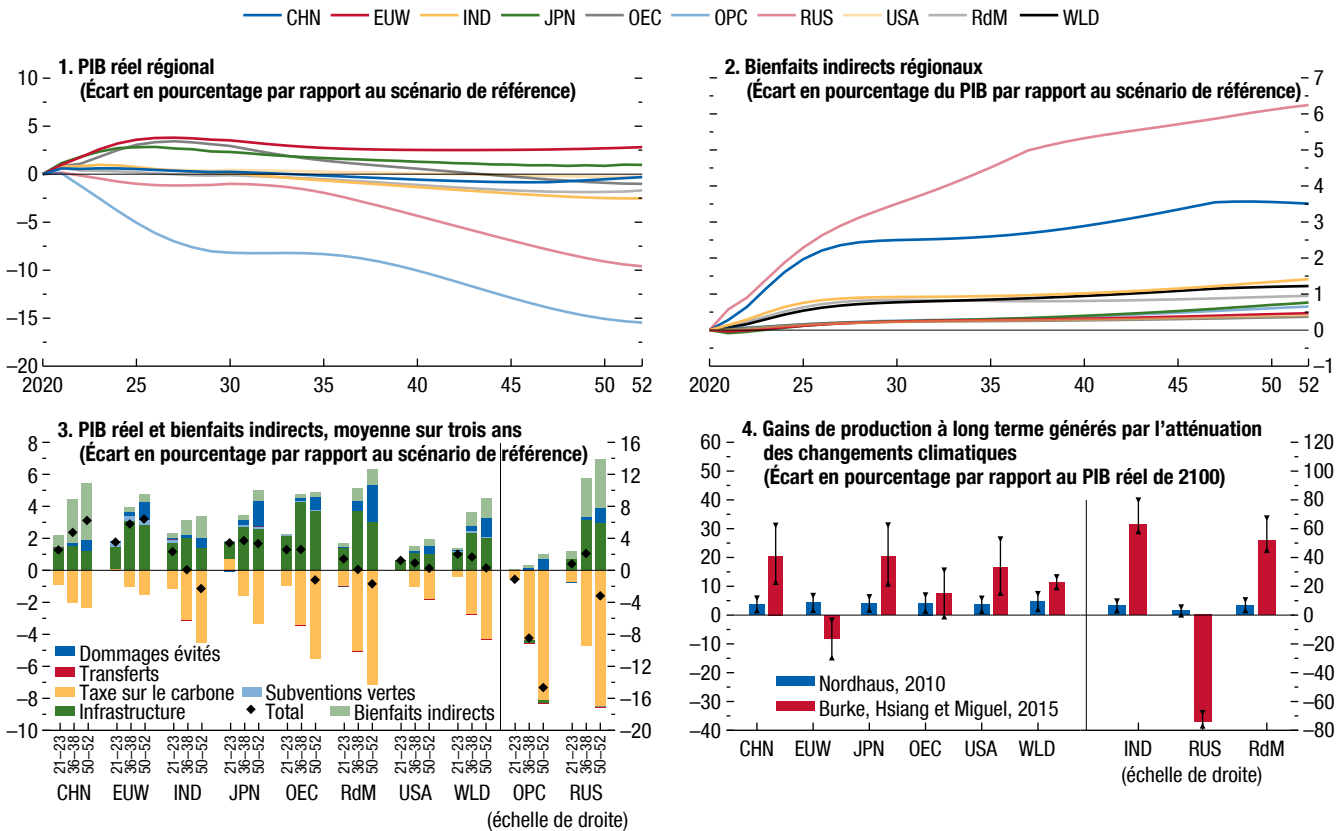
³⁵Cela tient au fait que les coûts d'ajustement sont quadratiques dans le taux d'investissement.

³⁶Une étude du FMI (2020a) évalue les scénarios d'atténuation des changements climatiques pour l'Union européenne en utilisant le modèle d'équilibre général calculable « Envisage ». Il en ressort que les objectifs d'atténuation des changements climatiques de l'Europe exigent d'augmenter les prix du carbone et qu'une subvention en faveur de la production d'énergies renouvelables permettrait d'abaisser le prix du carbone nécessaire à l'atteinte de ces objectifs. La lutte contre les changements climatiques figure parmi les objectifs explicites du nouveau fonds de relance de l'Union européenne.

³⁴Dans le modèle « G-Cubed », les investisseurs sont prospectifs et la substituable est élevée par rapport aux autres modèles (McKibbin et Wilcoxon, 1999, 2013 ; Liu *et al.*, 2020).

Graphique 3.9. Simulations d'un programme d'action complet au moyen du modèle « G-Cubed », différences en fonction des pays

On constate d'importantes différences entre pays s'agissant des effets sur la production : la plupart des pays producteurs de pétrole et des pays enregistrant une croissance économique et démographique rapide assument des coûts supérieurs à moyen terme. Cependant, ces pays sont aussi à même de bénéficier davantage des dommages des changements climatiques évités et des bienfaits indirects.



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les pages 1, 2 et 3 sont basées sur des simulations réalisées en utilisant le modèle macroéconomique mondial « G-Cubed » de McKibbin et Wilcoxon (1999, 2013) et de Liu *et al.* (2020). Le programme d'action d'atténuation des changements climatiques est calibré pour réduire les émissions brutes de 80 % dans chaque pays/région d'ici à 2050 et prévoit 1) des taxes sur le carbone qui augmentent progressivement, 2) une stimulation budgétaire en faveur des énergies vertes se traduisant par des investissements dans les infrastructures vertes et une subvention pour la production d'énergies renouvelables, et 3) des transferts compensatoires en faveur des ménages. Le graphique présente aussi les effets des dommages des changements climatiques évités grâce à la mise en œuvre du programme d'action. Voir l'annexe en ligne 3.4 pour une explication détaillée de la simulation. La page 4 montre la variabilité des gains de production générés par l'atténuation des changements climatiques en 2100 en raison de l'incertitude de deux sources : les coûts locaux de l'augmentation des températures selon Nordhaus (2010) ou Burke, Hsiang et Miguel (2015) ; et la sensibilité climatique, mesurée en tant qu'augmentation de la température à long terme sous l'effet d'un doublement de la concentration de CO₂, avec une fourchette comprise entre 1,5 et 4,5 et un point médian de 3 (voir le texte pour une discussion sur le sujet). EUW = Union européenne, Norvège, Royaume-Uni, Suisse ; OEC = Australie, Canada, Islande, Liechtenstein, Nouvelle-Zélande ; OPC = pays exportateurs de pétrole et autres pays ; RdM = reste du monde ; WLD = monde. Les codes pays sont ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO).

marché, comme le charbon ou le pétrole. Ces coûts de production restent cependant faibles par rapport à la croissance de base de la plupart de ces pays. Par exemple, dans le cadre du programme d'action, le PIB de l'Inde en 2050 serait supérieur de 277 % à son niveau actuel, soit légèrement inférieur à ce qu'il serait sans changement des politiques (287 %). Ces coûts économiques doivent surtout être mis en balance avec les dommages liés aux changements climatiques ainsi évités et avec les avantages liés à l'atténuation de ces changements.

Les pays dont les coûts économiques sont plus élevés sont aussi ceux qui bénéficieraient de façon immédiate d'avantages considérables liés à la diminution des émissions de carbone (graphique 3.9, page 2). Ces bienfaits se traduisent par une diminution des risques de mortalité et une amélioration de la santé à la faveur d'une réduction de la pollution (liée à une baisse de la consommation de charbon et de gaz naturel), et par une réduction des embouteillages, des risques d'accidents de la circulation et de la dégradation du réseau routier (associée à la

taxation de l'essence et du diesel). Bien que l'importance de sauver des vies humaines aille bien au-delà des considérations liées aux avantages économiques, et qu'il soit difficile de quantifier la valeur économique de la vie humaine et de la santé, les estimations déjà réalisées (voir, par exemple, l'édition d'octobre 2019 du *Moniteur des finances publiques* et Parry, Veung et Heine, 2015) indiquent que ces bienfaits indirects généreraient des avantages économiques considérables pour de nombreux pays : de l'ordre de 0,7 % du PIB immédiatement, puis de 3,5 % du PIB en 2050 pour la Chine ; et de 0,3 % immédiatement, puis de 1,4 % en 2050 pour l'Inde³⁷. La combinaison des effets sur le PIB réel et des bienfaits indirects se traduit par des gains positifs tout au long de la période de transition pour la Chine, et par une réduction des coûts liés à la transition pour l'Inde, la Russie et d'autres pays (graphique 3.9, page 3)³⁸.

Sans une action politique à l'échelle mondiale, les dommages causés par les changements climatiques augmentent fortement après 2050. Par conséquent, le programme d'action fournirait à tous les pays des bienfaits considérables

³⁷Parry, Veung et Heine (2015) calculent une tarification du CO₂ qui internaliserait pour chaque pays les coûts externes indépendants des changements climatiques associés aux combustibles fossiles. Le prix efficace du CO₂ au niveau national s'élève, en moyenne, à 57,5 dollars la tonne (en 2010) et s'inscrit dans une fourchette comprise entre 11 et 85 dollars pour les pays/régions pris en compte dans le modèle « G-Cubed ». Ces prix s'expliquent essentiellement par les bienfaits indirects en matière de santé entraînés par la diminution de la pollution atmosphérique générée par les centrales au charbon et, dans certains cas, par les réductions des externalités associées aux automobiles. Les bienfaits connexes exprimés en unité de réduction varient d'un pays à l'autre. C'est pour la Russie et la Chine qu'ils sont les plus importants. (Voir Karlsson, Alfredsson et Westling (2020) pour un examen des estimations monétaires des bienfaits liés à la qualité de l'air.) Sur la base de données quasi expérimentales de la Chine, Ebenstein *et al.* (2017) calculent qu'une augmentation de 10 microgrammes par mètre cube des PM10 (particules en suspension d'un diamètre inférieur à 10 micromètres) réduit l'espérance de vie de 0,64 an et, partant, que la mise en conformité de tout le pays avec sa norme de Classe I s'agissant des PM10 permettrait d'épargner 3,7 milliards d'années de vie. Outre les bienfaits liés à la baisse de la mortalité, les études font également apparaître des bienfaits considérables associés à la baisse de la morbidité (à savoir une diminution des dépenses de santé) sous l'effet des politiques environnementales. Par exemple, en portant sa concentration de PM2,5 (particules en suspension d'un diamètre inférieur à 2,5 micromètres) au niveau recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (environ un sixième du niveau moyen actuel), la Chine réduirait ses dépenses de santé de 42 milliards de dollars par rapport au niveau de 2015, soit environ 7 % de ses dépenses de santé annuelles (voir, par exemple, Barwick *et al.*, 2018).

³⁸Bento, Jacobsen et Liu (2018) soulignent également que les coûts liés à la mise en place d'une taxe sur le carbone sont considérablement inférieurs en présence d'un secteur informel de grande taille, car la taxe sur le carbone diminue la distorsion relative entre les secteurs formel et informel (le secteur informel devant lui aussi se procurer de l'énergie auprès du secteur formel, ces mécanismes peuvent conduire à une expansion du secteur formel favorable au bien-être de la population).

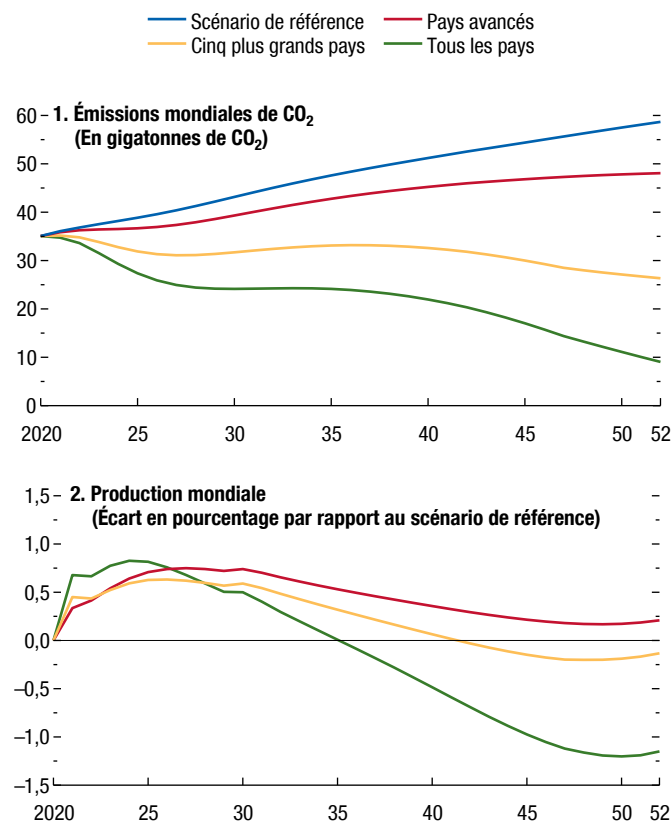
liés aux dommages climatiques évités au cours de la seconde moitié du siècle. Les bienfaits tirés de l'atténuation des changements climatiques seraient particulièrement importants pour certains des pays présentant les coûts de transition les plus élevés. L'Inde fait partie des pays susceptibles de payer le plus lourd tribut au réchauffement climatique, en raison du niveau initial élevé de ses températures. Dans ce pays, les bienfaits nets d'une atténuation des changements climatiques (par rapport à l'inaction) atteindraient 60 à 80 % du PIB en 2100 (graphique 3.9, page 4). Les pertes associées aux changements climatiques seraient moins importantes pour les régions plus froides (par exemple l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie de l'Est), mais elles sont probablement sous-estimées, car elles ne tiennent pas compte d'un certain nombre de dommages (tels que l'élévation du niveau des mers, les catastrophes naturelles et les dommages causés aux infrastructures par le dégel du pergélisol en Russie) et des répercussions négatives à l'échelle internationale d'importantes perturbations économiques dans d'autres parties du monde.

Certains avancent que les pays responsables de la plus grande part des émissions de carbone mondiales, à savoir les pays avancés, devraient endosser la plus grande partie du fardeau lié à l'atténuation. Les pays avancés ne peuvent pas à eux seuls maintenir les températures mondiales à des niveaux jugés sûrs, puisque leur part dans les émissions mondiales diminuerait à 23 % en 2050, contre 32 % des émissions mondiales sans changement des politiques. De plus, dans un scénario où seuls les pays avancés adopteraient des politiques d'atténuation, la baisse de leurs émissions serait en partie contrebalancée par une augmentation des émissions des autres pays par rapport au niveau de référence. Cela s'explique par deux types de « fuites » : en premier lieu, la baisse de la demande de combustible fossiles par les pays avancés entraîne une chute des prix des combustibles fossiles et une augmentation de leur consommation dans d'autres pays ; en second lieu, certaines activités à forte intensité de carbone auparavant réalisées dans des pays avancés sont susceptibles d'être délocalisées dans des pays où le carbone n'est pas taxé.

Dans un scénario où les pays avancés sont les seuls à réduire leurs émissions de carbone brutes de 80 % à l'horizon 2050, les émissions mondiales augmentent malgré tout de 48 gigatonnes en 2050, soit bien au-dessus de leurs niveaux actuels (graphique 3.10). En revanche, si les États-Unis, l'Europe, la Chine, le Japon et l'Inde (soit les cinq plus grands pays/ensembles économiques) agissent de concert, ils peuvent fortement diminuer les émissions mondiales au cours des trois décennies à venir. Les émissions mondiales baisseraient de près de 55 % par rapport

Graphique 3.10. Simulations basées sur le modèle « G-Cubed », contribution partielle à l'atténuation

S'ils œuvrent seuls à l'atténuation des changements climatiques, les pays avancés ne pourront pas contenir l'augmentation des températures à des niveaux jugés sûrs. En agissant ensemble, les cinq plus grands pays (région économique, pour l'Union européenne) opéreraient une ponction importante dans les émissions mondiales.



Source : estimations des services du FMI.

Note : Ce graphique est basé sur des simulations réalisées en utilisant le modèle macroéconomique mondial « G-Cubed » de McKibbin et Wilcoxon (1999, 2013) et de Liu *et al.* (2020). Le programme d'action pour l'atténuation des changements climatiques est calibré pour réduire les émissions brutes de 80 % dans chaque pays/région sauf dans le groupe des pays exportateurs de pétrole et autres pays (scénario « Tous les pays ») d'ici à 2050 et prévoit 1) des taxes sur le carbone qui augmentent progressivement, 2) une stimulation budgétaire en faveur des énergies vertes se traduisant par des investissements dans les infrastructures vertes et une subvention pour la production d'énergies renouvelables, et 3) des transferts compensatoires en faveur des ménages. Le graphique présente aussi les effets des dommages des changements climatiques évités grâce à la mise en œuvre du programme. Voir l'annexe en ligne 3.4 pour une explication détaillée de la simulation. Dans les scénarios « Pays avancés » et « Cinq plus grands pays », seuls les pays avancés et les cinq pays/régions présentant les PIB les plus élevés (Chine, États-Unis, Inde, Japon, Union européenne) agissent en faveur de l'atténuation des changements climatiques.

au niveau de référence et de 25 % par rapport à leurs niveaux actuels d'ici le milieu du siècle, avec un effet fortement similaire sur le PIB de chacun des pays participants, comme dans le scénario d'une action à l'échelle mondiale. L'édition d'octobre 2019 du Moniteur des finances publiques montre dans quelle mesure la fixation d'un

prix plancher du carbone pour les plus gros émetteurs (avec la possibilité d'un plancher plus bas ou de transferts pour les pays à faible revenu) pourrait se révéler efficace pour renforcer les engagements pris en vertu de l'Accord de Paris. Ce dispositif établirait un objectif transparent fondé sur un indicateur commun et contribuerait à rassurer les acteurs s'agissant de leur éventuelle perte de compétitivité à l'échelle internationale en raison de coûts énergétiques plus élevés.

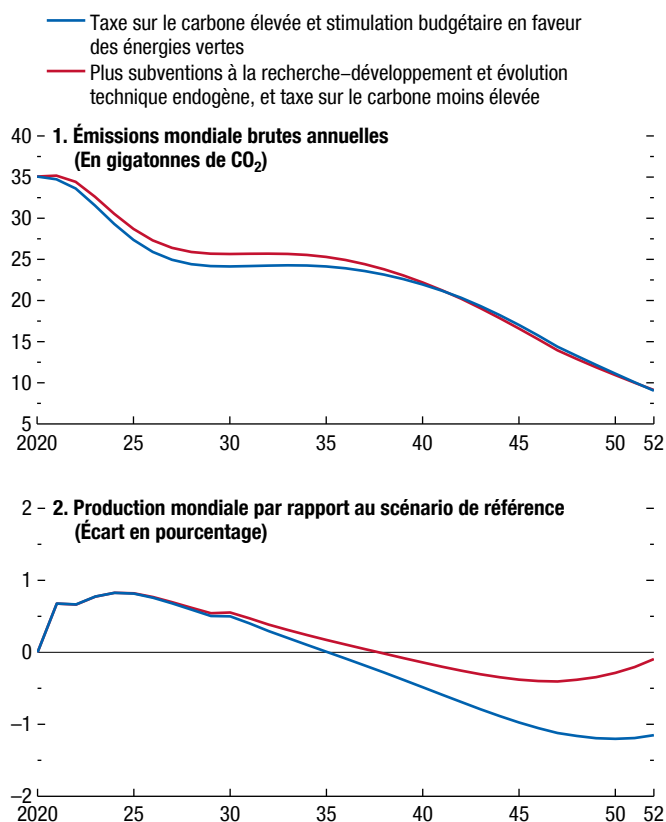
Les pays exportateurs de combustibles fossiles subiront les pertes les plus lourdes avec la transition de l'économie mondiale vers une trajectoire à faible intensité de carbone (voir Mirzoev *et al.*, 2020, pour une étude des risques liés à la transition dans les pays du Conseil de coopération du Golfe). Même sans taxe sur le carbone à l'échelle nationale, la chute de la demande mondiale de combustibles fossiles entraînerait une baisse considérable des recettes budgétaires et de l'activité économique dans ces pays. De plus, la structure industrielle de nombreux pays exportateurs repose sur une énergie bon marché, ce qui rend les nécessaires restructuration et diversification de ces modèles économiques plus difficiles et douloureuses. L'instauration d'une taxe (redevance) sur les ventes de pétrole (si les producteurs de pétrole pouvaient s'entendre sur un tel dispositif) pourrait optimiser les recettes tirées des réserves de pétrole (tant que la demande se maintient), tout en contribuant à la décarbonation d'autres pays (voir l'édition d'octobre 2019 du Moniteur des finances publiques). Cependant, de nombreux pays exportateurs de pétrole peuvent tirer profit des mesures d'atténuation des changements climatiques. Par exemple, la hausse des températures rendra le climat des pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient, où la pénurie d'eau suscite déjà des inquiétudes croissantes, encore plus chaud. De nombreux pays exportateurs de pétrole ont déjà reconnu les difficultés engendrées par la transition énergétique et cherchent activement à diversifier leurs économies afin de ne plus dépendre du pétrole. Ils mettent en œuvre des politiques qui renforcent le secteur non pétrolier au moyen d'une meilleure réglementation des affaires, d'une plus grande disponibilité du crédit et de réformes appliquées au marché du travail, et augmentent les sources de recettes non pétrolières.

Les retombées engendrées par le soutien à l'innovation technologique

La réponse technologique (« évolution technique endogène ») aux taxes sur le carbone ou les subventions à la recherche-développement jouent un rôle important dans l'amplification des effets de la tarification du carbone et

Graphique 3.11. Rôle du progrès technologique « vert »

Les politiques qui contractent les marchés des carburants « polluants » et développent ceux des carburants propres entraînent une réponse technologique « verte » de façon à ce qu'une réduction d'émissions du même ordre puisse être réalisée avec une taxe sur le carbone moins élevée et un coût moindre pour l'activité économique.



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les plages comparent la simulation selon le modèle « G-Cubed » du programme d'action complet avec une simulation effectuée en utilisant une extension du modèle d'évaluation intégré de Hassler *et al.* (2020) avec une évolution technologique endogène. La deuxième simulation est effectuée avec une taxe sur le carbone moins élevée et une subvention en faveur de la recherche et du développement verts, et elle inclut une réponse endogène de la technologie aux mesures prises. Pour plus de détails, consulter l'annexe en ligne 3.5.

dans la facilitation de la transition vers une économie sobre en carbone. Ce mécanisme étant difficile à intégrer au modèle G³, ce chapitre utilise la représentation simplifiée de Hassler *et al.* (2020) pour illustrer l'impact du soutien apporté à l'innovation technologique (graphique 3.11 ; voir l'annexe 3.5 en ligne). L'apport d'une réponse plausible du changement technologique au prix du carbone, combiné à une subvention (de 70 %) en faveur de la recherche et du développement verts, permettrait d'atteindre un objectif d'émissions similaire, avec une trajectoire de prix du carbone environ deux fois moins élevée que les niveaux requis dans le scénario du

modèle G³. En présence d'une évolution technique endogène et de subventions en faveur de la recherche-développement, les coûts de transition liés aux politiques d'atténuation sont bien moins élevés, et le PIB mondial se rapproche du niveau de référence plus tôt (au milieu des années 2040 environ) qu'en l'absence d'innovation.

L'effet bénéfique de cette mesure se fait surtout ressentir à moyen et à long terme (après 2030), car la réponse de l'innovation et la diffusion de nouvelles connaissances à travers l'économie mondiale met du temps à se matérialiser³⁹. Dans l'ensemble, l'analyse fait apparaître qu'un prix du carbone moins élevé, s'il est combiné à un recours précoce à des subventions à la recherche et au développement verts, pourrait engendrer les mêmes bienfaits en termes de réduction des émissions qu'une taxe plus élevée, avec un coût de la transition sur la production inférieur. Toutefois, les subventions en faveur de la recherche-développement ne pourraient pas à elles seules générer les réductions rapides et sensibles des émissions nécessaires pour maintenir la hausse des températures à des niveaux jugés sûrs⁴⁰.

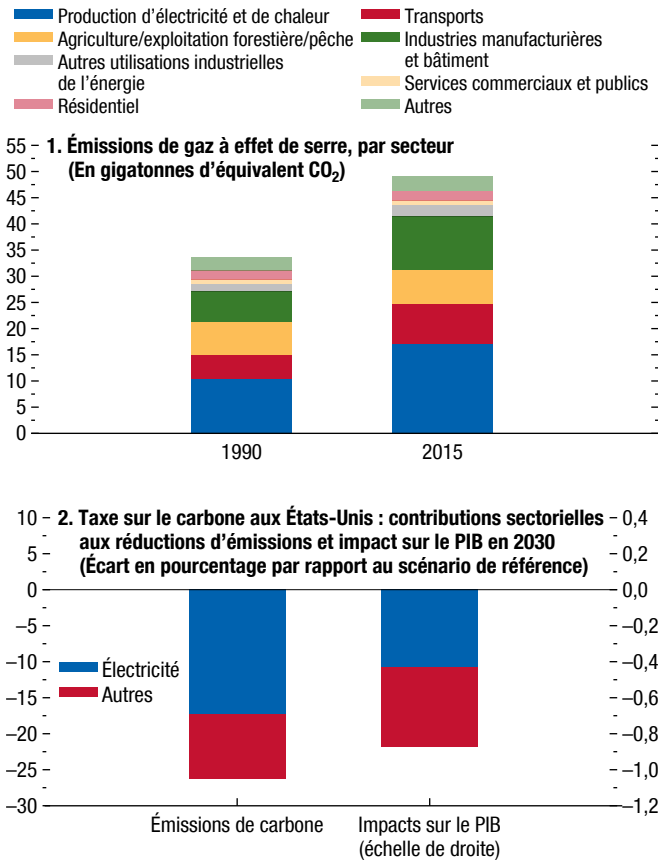
Un bon exemple du rôle de la technologie dans la réduction des émissions est fourni par le secteur de l'électricité, qui, avec le chauffage, est à l'origine d'environ 40 % du total des émissions mondiales de carbone (graphique 3.12). Les trois quarts de ces émissions proviennent de la production d'électricité à partir de charbon. L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité est considérée comme la première étape du chemin menant à la neutralité carbone, car des technologies de substitution à faibles émissions sont déjà disponibles et compétitives sur le plan économique, sous l'effet d'une spectaculaire chute des prix au cours des dix dernières années. Par exemple, le coût de l'électricité produite à partir de l'énergie éolienne a baissé de 70 % (Lazard, 2019). Cela rend les mises en balance à court terme entre émissions et production particulièrement favorables dans ce secteur, ce qui se retrouve également dans la simulation ayant recours au modèle G³, dans laquelle environ deux tiers des réductions d'émissions au cours des 10 premières années sont obtenues dans la production d'électricité. De plus, la production d'électricité à faibles émissions de carbone apporterait des bienfaits complémentaires à la décarbonation, avec l'électrification d'autres utilisations finales de l'énergie (automobiles, chauffage, etc.). L'encadré 3.2 examine de manière plus approfondie la

³⁹Les effets immédiats de cette mesure sont limités par la petite taille initiale du secteur de l'énergie verte.

⁴⁰Voir aussi, par exemple, Bosetti *et al.* (2011), Newell (2015) et Dechezleprêtre et Popp (2017).

Graphique 3.12. Potentiel de réduction d'émissions dans le secteur électrique

Le secteur de l'électricité présente un potentiel considérable de réduction d'émissions et des mises en balance émissions-production plus favorables en raison de la disponibilité de technologies de substitution à faible intensité de carbone.



Sources : Agence internationale de l'énergie ; estimations des services du FMI.
 Note : La plage 2 est basée sur l'effet de la taxe carbone dans les simulations « G-Cubed » du programme d'action complet.

façon dont les émissions dans le secteur électrique peuvent être réduites grâce aux technologies existantes (voir également l'annexe 3.6 en ligne).

Agir en faveur de l'inclusion

En sous-face des effets macroéconomiques modérés générés par les politiques d'atténuation évoquées plus avant, on remarque des répercussions différenciées sur les ménages, selon qu'ils appartiennent à la tranche de revenu basse ou haute, et sur les travailleurs, selon qu'ils exercent dans les secteurs en contraction ou en expansion (p. ex. extraction de combustibles fossiles et industrie manufacturière ou secteurs des énergies propres et

des services). Par exemple, en l'absence de mesures compensatoires, les ménages à faible revenu risquent davantage d'être touchés par la tarification du carbone que ceux à haut revenu, car dans de nombreux pays, les plus modestes consacrent une part relativement plus importante de leurs revenus aux services énergétiques, comme l'électricité et le chauffage (graphique 3.13, page 1). Par ailleurs, les ménages à faible revenu sont davantage exposés à des pertes de revenu, car ils ont tendance à occuper des postes à faible qualification dans des secteurs à forte intensité de carbone (industrie manufacturière, transport, énergie ; graphique 3.13, page 2). Les sondages d'opinion montrent que les travailleurs faiblement qualifiés sont moins susceptibles que les travailleurs hautement qualifiés de faire passer la protection de l'environnement avant la stimulation de la croissance économique. C'est chez les travailleurs faiblement qualifiés employés dans les secteurs à forte intensité de carbone que le soutien à la protection de l'environnement est le plus bas (graphique 3.14)⁴¹.

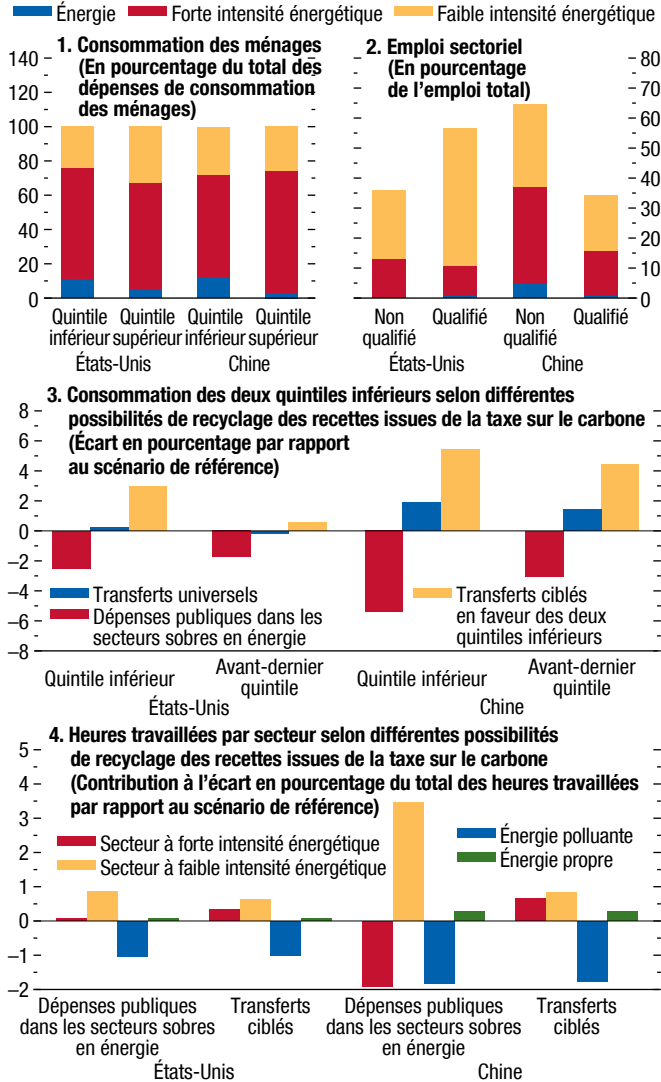
Les répercussions de la tarification du carbone en termes de distribution sont susceptibles de varier d'un pays à l'autre. La tarification du carbone n'est pas toujours régressive, en particulier dans les pays émergents et les pays en développement, où les ménages les plus modestes disposent d'un accès moindre à l'électricité et possèdent moins de biens durables, ce qui se traduit par une consommation directe moins élevée (pour une étude plus détaillée, voir l'édition d'octobre 2019 du Moniteur des finances publiques). De même, l'impact distributionnel généré par le biais des revenus du travail peut varier en fonction des pays. En tout cas, lorsque la tarification du carbone menace d'affecter les ménages et travailleurs vulnérables, il sera fondamental d'agir en faveur de l'équité et de l'inclusion pour assurer l'acceptabilité politique et la durabilité des stratégies d'atténuation.

Différentes mesures peuvent limiter les effets négatifs des prix plus élevés du carbone sur les ménages. Celles-ci consistent par exemple à rembourser totalement ou partiellement les recettes issues de la tarification du carbone au moyen de transferts monétaires universels ou ciblés, ou bien à utiliser une partie de ces recettes pour financer une augmentation des dépenses publiques dans les secteurs à faible intensité de carbone, ce qui créera des emplois et compensera les pertes d'emplois dans les secteurs à forte intensité de carbone. Parmi les différentes possibilités de transferts monétaires, les aides ciblées en faveur des ménages à faible revenu présentent un rapport coût/efficacité intéressant. La plage 3 du graphique 3.13 présente l'impact sur la

⁴¹Voir également FMI (à paraître).

Graphique 3.13. Distribution de la consommation, l'emploi et l'impact des taxes sur le carbone

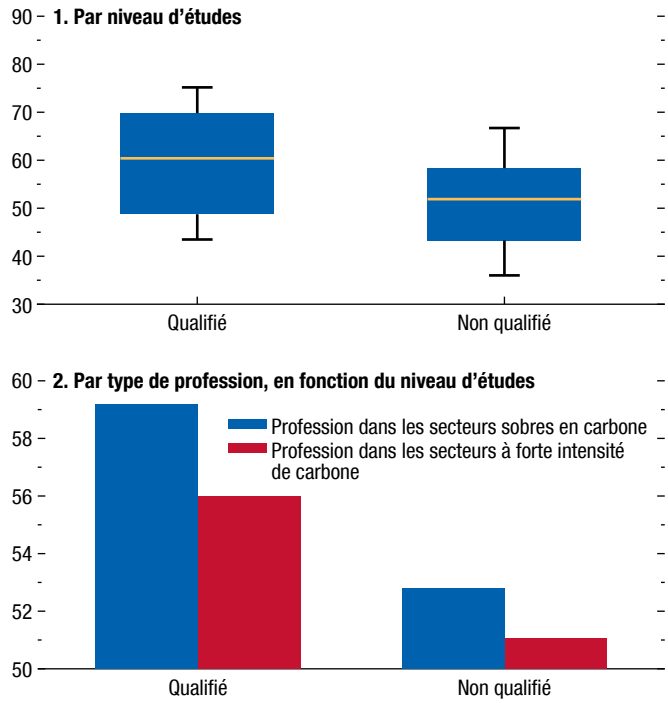
Les ménages du quintile inférieur de la distribution du revenu consacrent une part légèrement plus importante de leur revenu à l'énergie que les ménages plus aisés, et ils sont davantage susceptibles d'être employés dans les secteurs à forte intensité énergétique. Lorsqu'elles s'accompagnent de transferts en faveur des ménages, les taxes sur le carbone peuvent réduire la pauvreté et les inégalités. Lorsqu'elles sont combinées à des dépenses publiques dans les secteurs consommant moins d'énergie, elles peuvent faciliter les transitions professionnelles vers les secteurs à faible intensité énergétique.



Sources : American Community Survey ; China Family Panel Survey ; Consumption Expenditure Survey ; National Bureau of Statistics of China ; calculs des services du FMI.
 Note : Les pages 1 et 2 sont basées sur des données tirées d'enquêtes. Dans la page 1, les produits énergétiques sont l'électricité, le chauffage, le gaz et le pétrole. Les produits à forte intensité énergétique sont principalement les produits industriels et les transports. Globalement, les produits à faible intensité énergétique correspondent aux services moins les transports. Dans la page 2, les travailleurs non qualifiés sont des travailleurs n'étant pas allés au-delà des études secondaires, les travailleurs qualifiés étant allés au-delà. Les pages 3 et 4 utilisent un modèle d'agent hétérogène multisectoriel calibré pour générer des parts de production sectorielles avec simulation d'une taxe de 50 dollars par tonne de CO₂, dont les recettes sont utilisées pour financer les dépenses publiques dans 1) les produits à faible intensité énergétique, 2) des transferts monétaires universels et 3) des transferts monétaires ciblés en faveur des deux quintiles inférieurs de la distribution des revenus. Dans la page 3, chaque barre présente la variation en pourcentage de la consommation des quintiles par rapport au scénario de référence. Dans la page 4, chaque barre présente la variation en pourcentage par rapport au scénario de référence du volume horaire des travailleurs pondéré par l'emploi du secteur dans le scénario de référence.

Graphique 3.14. Opinion publique en faveur de la protection de l'environnement (En pourcentage)

Le soutien à la cause environnementale a tendance à être supérieur chez les personnes plus qualifiées, en particulier celles travaillant dans les secteurs dits propres. Les personnes faiblement qualifiées travaillant dans les secteurs à forte intensité de carbone, qui constituent le groupe le plus fortement affecté par les changements nécessaires à une transition vers une économie verte, affichent le soutien le plus faible aux politiques de protection de l'environnement.



Sources : European Values Study (2017) ; World Values Survey, vague 7 (2017-20) ; calculs des services du FMI.
 Note : Le graphique montre le pourcentage de participants aux enquêtes qui estiment que la protection de l'environnement doit constituer une priorité, même si elle ralentit la croissance et entraîne des pertes d'emplois. La page 1 reproduit la fourchette de valeurs pour 77 pays, où le rectangle bleu représente les 25^e et 75^e centiles, les taquets indiquent les 10^e et 90^e centiles et la ligne horizontale correspond à la médiane. Le niveau d'études est utilisé pour représenter le niveau de qualification. « Qualifié » correspond à un niveau d'études post-secondaire, et « non qualifié » à un niveau d'études secondaire ou inférieur. La page 2 représente la moyenne sur les personnes issues de 47 pays. Les métiers dans les secteurs à forte intensité de carbone correspondent aux professions industrielles qualifiées, aux professions non qualifiées, aux professions peu qualifiées et aux professions agricoles.

consommation d'une taxe de 50 dollars par tonne de CO₂ dans différents scénarios de recyclage des recettes, sur la base d'un modèle d'équilibre général à agents hétérogènes calibré pour les États-Unis et la Chine qui incorpore l'impact de la taxe carbone sur la consommation et l'emploi (voir l'annexe 3.7 en ligne et Tavares, à paraître). Les simulations font apparaître que le recyclage total des recettes issues de la taxe sur le carbone en transferts monétaires destinés aux groupes à faible revenu (deux quintiles inférieurs) peut faire augmenter leur consommation (voir la page 3 du graphique 3.13 et l'annexe 3.7 en ligne pour l'impact sur la distribution totale de la consommation). La consommation des ménages du quintile le plus bas pourrait être préservée (globalement maintenue à un niveau constant) en redistribuant environ un quart et un sixième des recettes issues du carbone à ce groupe de ménages aux États-Unis et en Chine, respectivement. En revanche, les gouvernements américain et chinois devraient respectivement transférer 55 % et 40 % de ces recettes pour préserver le niveau de consommation des ménages des deux quintiles les plus bas. Un remboursement total des recettes issues de la tarification du carbone par des transferts universels permettrait globalement d'éviter une baisse de la consommation chez les ménages dans les deux quintiles inférieurs, mais moyennant un coût bien plus élevé pour les finances publiques⁴².

Bien qu'ils préservent tous deux la consommation des ménages, ni les transferts universels ni les transferts ciblés ne facilitent concrètement la transition professionnelle. En revanche, l'augmentation des dépenses publiques en faveur des biens et services à faible intensité de carbone (comparables, dans l'esprit, aux mesures en faveur de l'énergie verte étudiées dans la section précédente) ne préserverait pas la consommation des ménages les plus modestes, mais contribuerait à enrayer la baisse de l'emploi global et aiderait au recyclage des travailleurs dans des secteurs sobres en carbone (graphique 3.13, page 4).

En pratique, il sera probablement demandé aux gouvernements entendant instaurer la tarification du carbone de protéger les ménages à faible revenu contre l'augmentation des prix et de contrebalancer les pertes d'emplois dans les secteurs à forte intensité de carbone. Les simulations montrent que la tarification du carbone peut générer suffisamment de recettes pour consacrer des dépenses aux deux objectifs, à condition que le soutien au revenu soit correctement ciblé.

⁴²La réforme des subventions aux carburants de 2010 en Iran et l'instauration de la tarification du carbone en Colombie-Britannique (Canada) sont des exemples de réformes réussies qui prévoyaient des transferts compensatoires en faveur des ménages (entre autres mesures). Voir Guillaume, Zytek et Farzin (2011) et Carl et Fedor (2016).

La taxation avec rabais constitue un complément essentiel d'autres politiques d'atténuation. Il s'agit de systèmes de redevances et de rabais sur les produits ou activités dont l'intensité des émissions est supérieure ou inférieure à la moyenne, ou d'une réglementation (instauration de normes pour les taux d'émission et l'efficacité énergétique, par exemple) qui peuvent être mis en place lorsque la tarification du carbone n'est pas faisable ou ne peut être imposée à l'échelle nécessaire (édition d'octobre 2019 du *Moniteur des finances publiques*). La taxation avec rabais peut être adaptée à des marchés spécifiques, et son impact sur les émissions dépend de la taille et de l'intensité énergétique du marché ciblé. Dans le présent chapitre, elle est globalement modélisée sous forme d'une taxe de 50 dollars par tonne de CO₂ imposée sur la consommation d'énergie polluante des entreprises et des ménages, les recettes étant utilisées pour financer une subvention en faveur de la consommation d'énergie propre. La seule différence entre cette expérience et la précédente réside dans le fait que les recettes sont consacrées aux subventions destinées à promouvoir la consommation d'énergie propre. La composante à l'origine des recettes est la même : il s'agit de la taxe sur le carbone.

Les simulations montrent que les effets de la taxation avec rabais sur la consommation du quintile inférieure et les inégalités sont plus faibles que lorsque des taxes sur le carbone sont imposées, si aucune action n'est entreprise pour atténuer l'impact sur la distribution (graphique 3.15). Les effets sont plus faibles, car l'impact sur les prix de l'énergie est minime (les taxes et subventions sont prélevées sur différentes composantes du même bien) et parce que la taxation avec rabais stimule l'emploi chez les travailleurs peu qualifiés, en valeur nette (le secteur des énergies renouvelables nécessitant davantage de main-d'œuvre que celui des énergies polluantes).

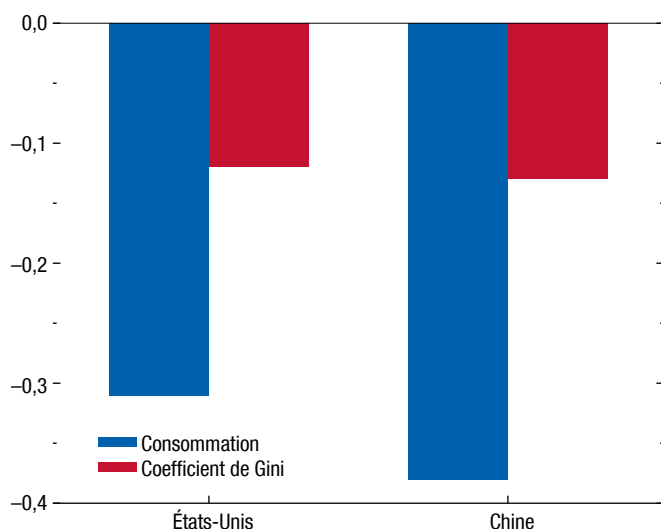
Enfin, certaines communautés risquent d'être davantage pénalisées que d'autres par les politiques d'atténuation, ce qui ajoute une dimension géographique aux inégalités. Il convient d'opérer une transition juste pour les communautés et les régions les plus touchées, ce qui pourrait nécessiter, au-delà du recyclage professionnel des travailleurs, un soutien public efficace en faveur de ces populations.

Conclusion

La fenêtre permettant d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 et de maintenir l'augmentation des températures dans une fourchette jugée sûre est en train de se fermer rapidement. L'analyse du présent chapitre montre qu'une impulsion initiale en faveur des investissements

Graphique 3.15. Effets distributionnels des taxes avec rabais
 (Consommation, écart en pourcentage par rapport au scénario de référence, variation du coefficient de Gini)

Les taxes avec rabais peuvent réduire les émissions de carbone, mais elles doivent être accompagnées de transferts.



Source : calculs des services du FMI.

Note : Le graphique présente les résultats de la simulation utilisant un modèle d'agent hétérogène multisectoriel d'une taxe de 50 dollars par tonne de CO₂ prélevée sur la consommation d'énergie polluante des ménages et des entreprises. Les recettes sont utilisées pour financer une subvention en faveur des énergies propres. La première barre montre la variation en pourcentage de la consommation du quintile inférieur par rapport au scénario de référence, et la deuxième barre indique la variation du coefficient de Gini par rapport au scénario de référence. Le coefficient de Gini est mesuré sur une échelle allant de zéro (égalité parfaite) à 100 (inégalité parfaite).

verts, combinée à une hausse progressive des prix du carbone, permettrait de réaliser les réductions d'émissions nécessaires, le tout avec des répercussions raisonnables en termes de production pendant la phase de transition. Un encouragement des investissements verts renforcerait les indicateurs macroéconomiques à court terme et contribuerait à diminuer les coûts liés à l'ajustement à des prix du carbone plus élevés. La tarification du carbone est essentielle à cette atténuation, car des prix plus élevés stimulent l'efficacité énergétique tout en réaffectant les ressources depuis les activités à forte intensité de carbone vers celles à faible intensité de carbone. Les coûts liés à la transition vers une tarification du carbone alignée sur l'objectif de neutralité carbone d'ici le milieu du siècle semblent acceptables dans le contexte de la croissance attendue de l'économie mondiale au cours des trois décennies à venir. De plus, ils pourraient aller en diminuant à mesure que des innovations technologiques seront développées sous l'effet de la tarification du carbone et des subventions en faveur de la recherche et du développement verts. À moyen terme,

cette stratégie pourrait placer l'économie mondiale sur une trajectoire de croissance plus dynamique et plus viable en évitant des dommages causés par les changements climatiques et le risque de répercussions catastrophiques.

Le maintien des températures à des niveaux jugés sûrs nécessite une mobilisation à l'échelle mondiale. À eux seuls, les pays avancés ne parviendront pas à atténuer les changements climatiques, car leur part dans les émissions mondiales est en train de diminuer. En revanche, en agissant ensemble, les quatre plus grands pays et la plus grande union économique du monde (les États-Unis, la Chine, l'Union européenne, le Japon et l'Inde) peuvent opérer une ponction de taille dans les émissions mondiales. Bien que les coûts économiques liés à l'atténuation varient en fonction des pays, tous ont beaucoup à gagner des dommages évités et des bienfaits corrélés à l'atténuation, comme la réduction de la pollution et la baisse de la mortalité. En entreprenant un travail sur la durabilité dès aujourd'hui plutôt qu'avoir à reconstruire les infrastructures plus tard, les pays réduiraient la facture de l'atténuation durant la phase de transition. Pour négocier cette transition plus en douceur, les pays exportateurs de combustibles fossiles devront accélérer la diversification de leur économie. Le présent chapitre était consacré aux impacts macroéconomiques des politiques d'atténuation des changements climatiques. L'autre enjeu majeur concerne la coordination internationale, qui pourrait offrir la latitude nécessaire pour un partage différent des coûts liés à l'atténuation. La coordination de la politique internationale sur les changements climatiques mérite d'être examinée plus en profondeur, au vu des difficultés rencontrées par les pays pour se rassembler et prendre ensemble des mesures concrètes en faveur de la réduction des émissions (voir, par exemple, Barrett, 2005, 2013 et 2016 ; Lessmann *et al.*, 2015 ; Nordhaus, 2015). Cependant, les modalités de mise en place d'une telle coopération n'entraient pas le cadre du présent chapitre.

Enfin, et c'est important, la décarbonation passe par une transformation structurelle des économies, avec des répercussions différentes en fonction des sous-groupes de la population. Pour agir en faveur de l'inclusion et veiller à ce que le soutien des politiques d'atténuation soit le plus large possible, les pouvoirs publics peuvent utiliser une partie des recettes générées par la taxe sur le carbone pour octroyer des transferts monétaires ciblés destinés à empêcher une perte de pouvoir d'achat chez les ménages modestes. Des mesures fondées sur la localisation géographique pourraient également s'imposer afin de dédommager des zones ou des régions risquant de subir des pertes d'emploi à la suite du repli des secteurs à forte intensité de carbone.

Encadré 3.1. Lexique

Accord de Paris. Accord international (ratifié en 2016) portant sur l'atténuation des changements climatiques, l'adaptation à ces changements et les financements correspondants. L'objectif principal de l'accord est de contenir l'augmentation des températures mondiales moyennes dans une fourchette comprise entre 1,5 et 2 °C au-dessus de leurs niveaux préindustriels.

Activités à forte intensité de carbone. Activités qui impliquent la production d'énergie à base de carbone ou émettent des quantités élevées de CO₂.

Bienfaits indirects. Diminution des risques de mortalité et amélioration de la santé à la faveur d'une réduction de la pollution (liée à une baisse de la consommation de charbon et de gaz naturel), et réduction des emballages, des risques d'accidents de la circulation et de la dégradation du réseau routier.

Certificats verts/blancs. Titres respectivement attribués en échange de l'atteinte d'objectifs en matière de production d'énergies renouvelables/d'économies d'énergie.

Contributions déterminées au niveau national (CDN). Stratégies pour le climat, notamment les engagements en matière d'atténuation, soumises par les 190 parties signataires de l'Accord de Paris. Les pays sont tenus de faire part de leurs avancées dans la mise en œuvre des CDN tous les deux ans et (à partir de 2020) de soumettre des CDN révisées (censées contenir des engagements de plus en plus rigoureux en termes d'atténuation) tous les cinq ans.

Dioxyde de carbone (CO₂). Le principal gaz à effet de serre, produit par la combustion de combustibles fossiles, la fabrication de ciment et l'exploitation forestière. Les émissions de CO₂ restent dans l'atmosphère pendant 100 ans en moyenne.

Domages évités. La valeur des événements causés par les changements climatiques évités. Il peut s'agir de pertes de récoltes, de l'élévation du niveau des mers et de conditions météorologiques extrêmes.

Économies d'échelle. Avantages dont bénéficient certaines entreprises au niveau de leurs coûts grâce à l'ampleur de leur activité, les coûts unitaires de production diminuant parallèlement à l'augmentation de l'échelle.

Énergie renouvelable. Type d'énergie englobant généralement l'énergie produite par l'effet photovoltaïque du soleil, la chaleur du soleil, le vent, la géothermie, la biomasse et les mouvements de l'eau. On opère souvent une distinction entre l'hydroélectricité à petite et grande échelle en raison de l'impact environnemental supérieur de cette dernière.

Externalité. Coût imposé par les actions d'individus ou d'entreprises à d'autres individus et d'autres entreprises

(à un horizon futur, en ce qui concerne les changements climatiques), dont les premiers cités ne tiennent pas compte.

Gaz à effet de serre. Composant gazeux dans l'atmosphère qui laisse passer le rayonnement solaire, mais emprisonne et absorbe la chaleur émise par la Terre par rayonnement infrarouge. Le CO₂ est, de loin, le principal gaz à effet de serre.

Innovation dans les énergies propres. Le nombre de demandes de brevets pour des technologies d'atténuation des changements climatiques liées à la production, la transmission et la distribution d'énergie.

Politique favorable à la distribution. Politique visant à atténuer les effets négatifs de certaines mesures sur la consommation des groupes à faible revenu (ou autre mesure en faveur du bien-être des ménages).

Politiques en faveur de l'énergie verte. Politiques destinées à stimuler l'offre d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, notamment les subventions et les programmes d'investissement.

Recherche et développement. Activités innovantes menées par des sociétés ou des États dans le but de développer de nouveaux produits et de nouvelles technologies.

Recyclage des recettes. Utilisation des recettes issues des taxes (sur le carbone) à des fins telles que l'abaissement d'autres taxes sur les ménages et les entreprises, ou le financement de l'investissement public.

Système d'échange de droits d'émissions. Politique fondée sur le marché destinée à réduire les émissions (on parle parfois de plafonnement et échange des droits d'émissions). Les sources concernées doivent disposer de quotas pour chaque tonne de leurs émissions ou (dans le cadre d'un programme en amont) du contenu en émissions imputable aux combustibles. La quantité totale de quotas est fixée, et la négociation de quotas sur le marché établit un prix du marché pour les émissions. La mise aux enchères des quotas constitue une précieuse source de recettes publiques.

Tarifs de rachat. Contrats à long terme qui garantissent aux producteurs d'énergies renouvelables un prix fixe pour chaque unité d'électricité distribuée au réseau.

Taxation avec rabais. Barème mobile de redevances imposées aux entreprises dont les taux d'émissions (CO₂ par kilowatt-heure, par exemple) dépassent le « point de basculement » et de subventions à l'avenant pour les entreprises dont les taux d'émissions sont au-dessous du point de basculement. Une taxation avec rabais peut aussi être appliquée aux taux de consommation énergétique (par exemple volume d'essence par kilomètre

Encadré 3.1 (fin)

parcouru) plutôt qu'aux taux d'émissions. La taxation avec rabais peut exploiter de nombreuses possibilités d'atténuation (mais pas toutes) favorisées par les taxes sur le carbone, mais sans entraîner une forte augmentation des prix de l'énergie.

Taxe sur le carbone. Taxe appliquée aux rejets de CO₂, principalement attribuables à la combustion de combustibles fossiles à base de carbone. D'un point de vue administratif, sa mise en œuvre la plus simple consiste

à taxer l'offre de combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel) proportionnellement à leur intensité en carbone.

Technologies grises. Technologies qui ont tendance à améliorer l'effet des technologies « sales » sur la pollution. On peut citer celles qui permettent d'utiliser la chaleur générée par les combustibles ou l'incinération des déchets, ou des combustibles issus de sources non fossiles.

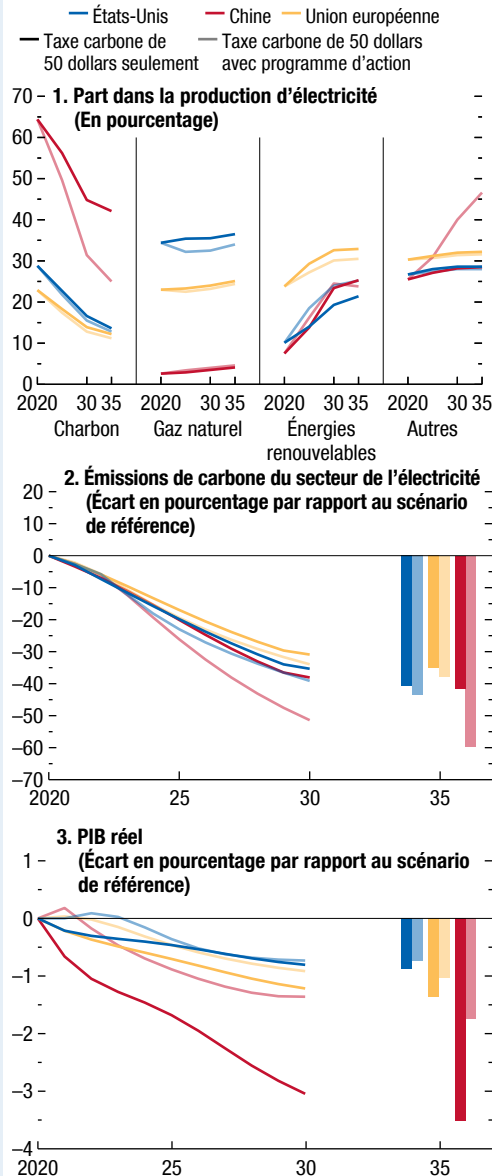
Encadré 3.2. Zoom sur le secteur de l'électricité : la première étape vers la décarbonation

Cet encadré étudie plus en détail la façon dont les émissions du secteur de l'électricité (qui, avec le chauffage, est responsable d'environ 40 % des émissions mondiales) peuvent être réduites avec les technologies existantes. Pour ce faire, l'analyse modifie le modèle monétaire et budgétaire mondial intégré (Laxton *et al.*, 2010) pour un secteur de l'électricité dans lequel l'électricité est produite à partir de charbon, de gaz naturel et d'énergies renouvelables, ou par des procédés nucléaires ou hydroélectriques. Les contraintes que l'intermittence des énergies renouvelables (la variation indésirable de la production inhérente à la disponibilité variable du soleil et du vent) posent s'agissant de leur pénétration du marché sont reproduites en associant la production d'électricité renouvelable avec une capacité de secours flexible qui prend le relais en cas d'interruption de la production (voir l'annexe 3.6 en ligne ; toutes les annexes sont disponibles à l'adresse www.imf.org/en/Publications/WEO). L'étude du même prix du carbone de 50 dollars (utilisé à titre d'illustration) aux États-Unis, en Europe et en Chine permet de montrer dans quelle mesure le bouquet électrique d'un pays et sa structure économique influent sur l'effet de l'introduction d'un prix du carbone.

Les simulations pour les États-Unis montrent que même une politique modérée consistant à introduire progressivement un prix du carbone de 50 dollars sur 10 ans dans le secteur électrique, combinée à une subvention en faveur de l'investissement dans les énergies renouvelables en début de période, permettrait de décarboner sensiblement le secteur de l'électricité moyennant des coûts de production très faibles (graphique 3.2.1, pages 1–3). La combinaison de mesures a un effet neutre sur le budget lorsque le prix du carbone est pleinement installé au bout de 10 ans et que les recettes qu'il génère (environ 0,2 % du PIB) sont suffisantes pour financer la subvention. Cependant, avant que les revenus atteignent leur plein potentiel, la subvention est financée par la dette, ce qui entraîne une augmentation totale du ratio dette/production d'environ 1 % du PIB. Le prix du carbone est différencié en fonction de l'intensité carbone des différentes technologies, aux dépens de la production d'électricité utilisant le carbone (et, dans une moindre mesure, le gaz). Accentuée par une baisse des prix des énergies renouvelables permise par la subvention, la variation des prix relatifs entraîne un rééquilibrage du bouquet électrique aux dépens du charbon et en faveur des technologies renouvelables. Par conséquent, les émissions

Les auteurs de cet encadré sont Benjamin Carton et Simon Voigts.

Graphique 3.2.1. Décarbonation du secteur de l'électricité



Source : estimations des services du FMI.
 Note : Ce graphique utilise le modèle macroéconomique d'atténuation des émissions de carbone (« Carbon Mitigation Macro Model ») pour effectuer la simulation d'une taxe de 50 dollars par tonne de dioxyde de carbone, introduite sur une période de 10 ans, seule et accompagnée d'un programme d'action. Le programme d'action comprend, dans chacune des trois pays/régions, des subventions de départ en faveur des investissements dans les énergies renouvelables et, à court terme, une politique monétaire accommodante. Pour la Chine, le programme d'action inclut également un doublement des capacités de production d'électricité nucléaire et hydroélectrique sur 20 ans.

Encadré 3.2 (fin)

du secteur de l'électricité baissent de 35 % par rapport au niveau de référence en 2030. Le déclin du gaz est atténué par son rôle en tant qu'énergie de secours pour l'électricité renouvelable.

Alors que l'investissement et l'emploi baissent dans le secteur du charbon, la subvention déclenche une poussée de l'investissement dans les énergies renouvelables, qui compense une grande partie des pertes d'investissements dans le secteur du charbon. Par conséquent, la combinaison de mesures réduit fortement les émissions, et les dommages économiques sont atténués (la production baisse de ½ % sur 10 ans au-dessous du niveau de référence) au fur et à mesure que l'économie s'adapte en réorientant la main-d'œuvre et l'investissement depuis le charbon vers les énergies renouvelables.

Par rapport à d'autres pays ou régions, l'Union européenne est en avance s'agissant de la transition électrique (le charbon et les énergies renouvelables représentant tous deux une part d'environ 20 %). Par ailleurs, la part du gaz naturel est beaucoup plus faible qu'aux États-Unis, ce qui limite une expansion future des énergies renouvelables en rendant le réseau moins flexible et donc moins apte à supporter une augmentation de la production d'électricité intermittente. Compte tenu de la marge moins importante pour réduire la production de charbon et des moyens d'expansion plus limités des énergies renouvelables, le prix du carbone provoque une réduction moins marquée des émissions.

La part importante de l'électricité produite à base de charbon en Chine (près de 70 %) amplifie l'augmentation des coûts de l'électricité provoquée par le prix du carbone, ce qui entraîne une baisse plus prononcée de la production. Le prix du carbone augmente la part des énergies renouvelables d'environ 20 points de pourcentage, ce qui

n'est pas suffisant pour ramener la part du charbon à un niveau viable. Compte tenu de la disponibilité limitée du gaz naturel, les énergies renouvelables doivent compter sur le charbon en tant qu'énergie de secours (en imaginant la possibilité de rénovations de flexibilité, comme évoqué dans AIE, 2019), ce qui rétrécit ainsi la marge disponible pour les réductions. En complément des subventions en faveur des énergies renouvelables, le scénario macroéconomique table sur une expansion de l'électricité d'origine nucléaire (en tenant compte du temps nécessaire à la construction des centrales), qui supprime la production à partir de charbon. En pourcentage, la baisse des émissions est du même ordre que dans les autres régions, mais, en termes absolus, elle est environ trois fois supérieure à celle des États-Unis en raison du niveau initial supérieur des émissions de la Chine.

Dans l'ensemble, la politique se révèle très efficace pour réduire les émissions liées à l'électricité avec des coûts macroéconomiques raisonnables, en particulier si la réaffectation de la main-d'œuvre peut être facilitée. La technologie de stockage de l'énergie renouvelable, qui pourrait devenir faisable à court terme, amplifierait la pénétration des énergies renouvelables obtenue grâce au prix du carbone. Sachant que les coûts macroéconomiques de la transition vers une électricité à faible intensité de carbone sont raisonnables, il est étonnant que l'action et les programmes stratégiques actuels en faveur de l'abandon du charbon soient insuffisants pour atteindre des résultats qui permettront d'éviter des dommages climatiques irréversibles. L'Agence internationale de l'énergie estime qu'avec les plans et politiques mis en place et proposés, la production d'électricité à partir de charbon utilisera la plupart du budget carbone restant (AIE, 2019).

Bibliographie

- Acemoglu, Daron, Philippe Aghion, Leonardo Bursztyn, and David Hémous. 2012. "The Environment and Directed Technical Change." *American Economic Review* 102 (1): 131–66.
- Acemoglu, Daron, Ufuk Akcigit, Douglas Hanley, and William Kerr. 2016. "Transition to Clean Technology." *Journal of Political Economy* 124 (1): 52–104.
- Acemoglu, Daron, and David Autor. 2011. "Skills, Tasks, and Technologies: Implications for Employment and Earnings." In *Handbook of Labor Economics* 4: 1043–171. North Holland: Elsevier.
- Acemoglu, Daron, David Hemous, Lint Barrage, and Philippe Aghion. 2019. "Climate Change, Directed Innovation, and Energy Transition: The Long-Run Consequences of the Shale Gas Revolution." In *2019 Meeting Papers* 1302. New York: Society for Economic Dynamics.
- Barrett, Scott. 2005. "The Theory of International Environmental Agreements." In *Handbook of Environmental Economics* 3: 1457–516. Amsterdam: Elsevier.
- Barrett, Scott. 2013. "Climate Treaties and Approaching Catastrophes." *Journal of Environmental Economics and Management* 66 (2): 235–50.
- Barrett, Scott. 2016. "Coordination vs. Voluntarism and Enforcement in Sustaining International Environmental Cooperation." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 113 (5): 14515–22.
- Barwick, Panle Jia, Shanjun Li, Deyu Rao, and Nahim Bin Zahur. 2018. "The Morbidity Cost of Air Pollution: Evidence from Consumer Spending in China." NBER Working Paper 24688, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Batini, Nicoletta, Mehdi Benatiya Andaloussi, Pierpaolo Grippa, Andy Jobst, and William Oman. 2020. "Earth Day—The Impact of COVID-19 on Climate Change Policies." SPARK Seminar Presentation, International Monetary Fund, Washington, DC, April 22. http://www.intranet.imf.org/departments/ILU/Documents/SPARK_Earth%20Day.pptx.
- Batten, Sandra. 2018. "Climate Change and the Macro-Economy: A Critical Review." Bank of England Working Paper 706, London.
- Ben-David, Itzhak, Stefanie Kleimeier, and Michael Viehs. 2018. "Exporting Pollution: Where Do Multinational Firms Emit CO₂?" NBER Working Paper 25063, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Bento, Antonio M., Mark R. Jacobsen, and Antung A. Liu. 2018. "Environmental Policy in the Presence of an Informal Sector." *Journal of Environmental Economics and Management* 90: 61–77.
- Bhattacharya, Amar, and James Rydger, under the guidance of Nicholas Stern. 2020. "Better Recovery, Better World: Resetting Climate Action in the Aftermath of the COVID Pandemic." Informal Note for Members of the Coalition of Finance Ministers for Climate Action.
- Black, Simon, and Ian Parry. 2020. "Implications of the Global Economic Crisis for Carbon Pricing: A Quantitative Assessment for Coalition Member Countries." Informal Note for Members of the Coalition of Finance Ministers for Climate Action. <https://www.cape4financeministry.org/sites/cape/files/inline-files/IMF-WB%20Coalition%20Note%20-%20Implications%20of%20the%20Global%20Economic%20Crisis%20for%20Carbon%20Pricing.pdf>.
- Bolt, Jutta, Robert Inklaar, Herman J. de Jong, and Jan Luiten van Zanden. 2018. "Rebasing 'Maddison': New Income Comparisons and the Shape of Long-Run Economic Development." GGDC Research Memorandum 174, Groningen Growth and Development Centre, University of Groningen, Netherlands.
- Bosetti, Valentina, Carlo Carraro, Romain Duval, and Massimo Tavoni. 2011. "What Should We Expect from Innovation? A Model-Based Assessment of the Environmental and Mitigation Cost Implications of Climate-Related R&D." *Energy Economics* 33 (6): 1313–20.
- Botta, Enrico, and Tomasz Koźluk. 2014. "Measuring Environmental Policy Stringency in OECD Countries." OECD Economics Department Working Papers 1177, Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
- Bourcet, Clémence. 2020. "Empirical Determinants of Renewable Energy Deployment: A Systematic Literature Review." *Energy Economics* 85 (104563).
- British Petroleum (BP). 2019. *BP Statistical Review of World Energy*. <http://www.bp.com/statisticalreview>.
- Burke, Marshall, Solomon M. Hsiang, and Edward Miguel. 2015. "Global Non-Linear Effect of Temperature on Economic Production." *Nature* 527 (7577): 235–39.
- Burke, Paul J. 2010. "Income, Resources, and Electricity Mix." *Energy Economics* 32 (3): 616–26.
- Calderón, César, Enrique Moral-Benito, and Luis Servén. 2015. "Is Infrastructure Capital Productive? A Dynamic Heterogeneous Approach." *Journal of Applied Econometrics* 30 (2): 177–98.
- Carl, Jeremy, and David Fedor. 2016. "Tracking Global Carbon Revenues: A Survey of Carbon Taxes versus Cap-and-Trade in the Real World." *Energy Policy* 96: 50–77.
- Chateau, Jean, Ruben Bibas, and Elisa Lanzi. 2018. "Impacts of Green Growth Policies on Labour Markets and Wage Income Distribution: A General Equilibrium Application to Climate and Energy Policies." OECD Environment Working Papers 137, Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
- Coady, David, Ian Parry, Nghia-Piotr Le, and Baoping Shang. 2019. "Global Fossil Fuel Subsidies Remain Large: An Update Based on Country-Level Estimates." IMF Working Paper 19/89, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Dechezleprêtre, Antoine, Ralf Martin, and Myra Mohnen. 2017. "Knowledge Spillovers from Clean and Dirty Technologies: A Patent Citation Analysis." Grantham Research Institute on Climate Change and the Environment Working Paper 135, London School of Economics.
- Dechezleprêtre, Antoine, and David Popp. 2017. "Fiscal and Regulatory Instruments for Clean Technology Development

- in the European Union.” In *Energy Tax and Regulatory Policy in Europe: Reform Priorities*, edited by Ian Parry, Karen Pittel, and Herman Vollenbergh. Cambridge, MA: MIT Press.
- Dell, Melissa, Benjamin F. Jones, and Benjamin A. Olken. 2012. “Temperature Shocks and Economic Growth: Evidence from the Last Half Century.” *American Economic Journal: Macroeconomics* 4 (3): 66–95.
- Deschenes, Olivier. 2018. “Environmental Regulations and Labor Markets.” *IZA World of Labor*, Institute of Labor Economics, Bonn.
- Ebenstein, Avraham, Maoyong Fan, Michael Greenstone, Guojun He, and Maigeng Zhou. 2017. “New Evidence on the Impact of Sustained Exposure to Air Pollution on Life Expectancy from China’s Huai River Policy.” *Proceedings of the National Academy of Sciences* 114 (39): 10384–89.
- Eggertsson, Gauti B. 2012. “Was the New Deal Contractionary?” *American Economic Review* 102 (1): 524–55.
- European Values Survey. 2020. European Values Study 2017: Integrated Dataset (EVS 2017). GESIS Data Archive, Cologne. ZA7500 Data file Version 3.0.0, doi:10.4232/1.13511.
- Fremstad, Anders, and Mark Paul. 2019. “The Impact of a Carbon Tax on Inequality.” *Ecological Economics* 163: 88–97.
- Fried, Stephanie, Kevin Novan, and William Peterman. 2018. “The Distributional Effects of a Carbon Tax on Current and Future Generations.” *Review of Economic Dynamics* 30: 30–46.
- Fuss, Sabine, William F. Lamb, Max W. Callaghan, Jérôme Hilaire, Felix Creutzig, Thorben Amann, Tim Beringer, and others. 2018. “Negative Emissions—Part 2: Costs, Potentials, and Side Effects.” *Environmental Research Letters* 13 (6).
- Garín, Julio, Robert Lester, and Eric Sims. 2019. “Are Supply Shocks Contractionary at the ZLB? Evidence from Utilization-Adjusted TFP Data.” *Review of Economics and Statistics* 101 (1): 160–75.
- Gillingham, Kenneth, and James H. Stock. 2018. “The Cost of Reducing Greenhouse Gas Emissions.” *Journal of Economic Perspectives* 32 (4): 53–72.
- Gollier, Christian. 2018a. “On the Efficient Growth Rate of Carbon Price under a Carbon Budget.” Toulouse School of Economics, University of Toulouse-Capitole.
- Gollier, Christian. 2018b. “The Cost-Efficiency Carbon Pricing Puzzle.” Toulouse School of Economics, University of Toulouse-Capitole.
- Goulder, Lawrence H. 1995. “Environmental Taxation and the Double Dividend: A Reader’s Guide.” *International Tax and Public Finance* 2: 157–83.
- Goulder, Lawrence H., and Ian W. H. Parry. 2008. “Instrument Choice in Environmental Policy.” *Review of Environmental Economics and Policy* 2: 152–74.
- Grainger, Corbett A., and Charles D. Kolstad. 2010. “Who Pays a Price on Carbon?” *Environmental and Resource Economics* 46 (3): 359–76.
- Greenstone, Michael. 2002. “The Impacts of Environmental Regulations on Industrial Activity: Evidence from the 1970 and 1977 Clean Air Act Amendments and the Census of Manufactures.” *Journal of Political Economy* 110 (6): 1175–219.
- Guillaume, Dominique, Roman Zyteck, and Mohammad Reza Farzin. 2011. “Iran: The Chronicles of the Subsidy Reform.” IMF Working Paper 11/167, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Haerpfer, C., R. Inglehart, A. Moreno, C. Welzel, K. Kizilova, J. Diez-Medrano, M. Lagos, and others, eds. 2020. *World Values Survey: Round Seven—Country-Pooled Datafile*. Madrid and Vienna: JD Systems Institute and WVSA Secretariat. <http://www.worldvaluessurvey.org/WVSDocumentationWV7.jsp>.
- Haščič, Ivan, and Mauro Migotto. 2015. “Measuring Environmental Innovation Using Patent Data.” OECD Environment Working Paper 89, Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
- Hassler, John, Per Krusell, and Conny Olovsson. 2018. “The Consequences of Uncertainty: Climate Sensitivity and Economic Sensitivity to the Climate.” *Annual Review of Economics* 10: 189–205.
- Hassler, John, Per Krusell, Conny Olovsson, and Michael Reiter. 2020. “On the Effectiveness of Climate Policies.” <https://www.bde.es/f/webpi/SES/seminars/2020/Fich/sie20200226.pdf>.
- Heal, Geoffrey. 2017. “The Economics of the Climate.” *Journal of Economic Literature* 55 (3): 1046–63.
- Hepburn, Cameron, Brian O’Callaghan, Nicholas Stern, Joseph Stiglitz, and Dimitri Zenghelis. 2020. “Will COVID-19 Fiscal Recovery Packages Accelerate or Retard Progress on Climate Change?” *Oxford Review of Economic Policy*. <https://doi.org/10.1093/oxrep/graa015>.
- High-Level Commission on Carbon Prices. 2017. *Report of the High-Level Commission on Carbon Prices*. Washington, DC: World Bank. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). 2014. “Summary for Policymakers.” In *Climate Change 2014: Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Fifth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, edited by O. Edenhofer, R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, and others. New York.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). 2018a. “Summary for Policymakers. In *Global Warming of 1.5°C. An IPCC Special Report on the Impacts of Global Warming of 1.5°C above Pre-industrial Levels and Related Global Greenhouse Gas Emission Pathways, in the Context of Strengthening the Global Response to the Threat of Climate Change, Sustainable Development, and Efforts to Eradicate Poverty*, edited by V. Masson-Delmotte, P. Zhai, H.-O. Pörtner, D. Roberts, J. Skea, P. R. Shukla, A. Pirani, and others. In press.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). 2018b. Special Report on Global Warming of 1.5°C (SR15). Chapter 4 in *Strengthening and Implementing the Global Response*. Geneva: Intergovernmental Panel on Climate Change.

- International Energy Agency (IEA). 2019. *World Energy Outlook*. Paris. <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2019>.
- International Energy Agency (IEA). 2020a. *Sustainable Recovery*. Paris. <https://www.iea.org/reports/sustainable-recovery>.
- International Energy Agency (IEA). 2020b. *World Energy Investment 2020*. Paris. <https://www.iea.org/reports/world-energy-investment-2020>.
- International Energy Agency (IEA). 2020c. *Green Stimulus after the 2008 Crisis*. Paris. <https://www.iea.org/articles/green-stimulus-after-the-2008-crisis>.
- International Hydropower Association (IHA). 2020. *Hydropower Status Report*. London.
- International Monetary Fund (IMF). 2019. “Fiscal Policies for Paris Climate Strategies—From Principle to Practice.” IMF Policy Paper 19/010, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2020a. “EU Climate Mitigation Policy.” IMF Policy Paper, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2020b. Primary Commodity Price Tables, Washington, DC. www.imf.org/external/np/res/commod/index.asp.
- International Monetary Fund (IMF). 2020c. “Sectoral Policies for Climate Change Mitigation in the EU.” IMF Policy Paper, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). Forthcoming. “Fiscal Policies to Address Climate Change in Asia and the Pacific: Opportunities and Challenges.” IMF Policy Paper, Washington, DC.
- International Renewable Energy Agency (IRENA). 2020. *Renewable Capacity and Energy Statistics*. Abu Dhabi.
- Johnstone, Nick, Ivan Haščič, and David Popp. 2010. “Renewable Energy Policies and Technological Innovation: Evidence Based on Patent Counts.” *Environmental and Resource Economics* 45 (1): 133–55.
- Kahn, Matthew E. 1997. “Particulate Pollution Trends in the United States.” *Regional Science and Urban Economics* 27: 87–107.
- Kahn, Matthew E., Kamiar Mohaddes, N. Ryan, C. Ng, M. Hashem Pesaran, Mehdi Raissi, and Jui-Chung Yang. 2019. “Long-Term Macroeconomic Effects of Climate Change: A Cross-Country Analysis.” NBER Working Paper 26167, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Karlsson, Mikael, Eva Alfredsson, and Nils Westling. 2020. “Climate Policy Co-Benefits: A Review.” *Climate Policy* 20 (3): 292–316.
- Koske, Isabell, Isabelle Wanner, Rosamaria Bitetti, and Omar Barbiero. 2015. “The 2013 Update of the OECD’s Database on Product Market Regulation.” OECD Economics Department Working Papers 1200, Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
- Laxton, Douglas, Susanna Mursula, Michael Kumhof, and Dirk Muir. 2010. *The Global Integrated Monetary and Fiscal Model (GIMF): Theoretical Structure*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Lazard. 2019. “Levelized Cost of Energy Analysis.” <https://www.lazard.com/perspective/lcoe2019>.
- Lenton, Timothy M., Johan Rockström, Owen Gaffney, Stefan Rahmstorf, Katherine Richardson, Will Steffen, and Hans Joachim Schellnhuber. 2019. “Climate Tipping Points—Too Risky to Bet Against.” <https://www.nature.com/articles/d41586-019-03595-0>.
- Lessmann, Kai, Ulrike Kornek, Valentina Bosetti, Rob Dellink, Johannes Emmerling, Johan Eyckmans, Miyuki Nagashima, and others. 2015. “The Stability and Effectiveness of Climate Coalitions.” *Environmental and Resource Economics* 62 (4): 811–36.
- Liu, Mengdi, Ronald Shadbegian, and Bing Zhang. 2017. “Does Environmental Regulation Affect Labor Demand in China? Evidence from the Textile Printing and Dyeing Industry.” *Journal of Environmental Economics and Management* 86: 277–94.
- Liu, Weifeng, Warwick J. McKibbin, Adele Morris, and Peter J. Wilcoxon. 2020. “Global Economic and Environmental Outcomes of the Paris Agreement.” *Energy Economics* 90: 1–17.
- Marin, Giovanni, and Francesco Vona. 2019. “Climate Policies and Skill-Biased Employment Dynamics: Evidence from EU Countries.” *Journal of Environmental Economics and Management* 98 (102253).
- McCollum, David L., Wenji Zhou, Christoph Bertram, Harmen-Sytze De Boer, Valentina Bosetti, Sebastian Busch, Jacques Després, and others. 2018. “Energy Investment Needs for Fulfilling the Paris Agreement and Achieving the Sustainable Development Goals.” *Nature Energy* 3 (7): 589–99.
- McKibbin, Warwick J., and Peter J. Wilcoxon. 1999. “The Theoretical and Empirical Structure of the G-Cubed Model.” *Economic Modelling* 16 (1): 123–48.
- McKibbin, Warwick J., and Peter J. Wilcoxon. 2013. “A Global Approach to Energy and the Environment: The G-Cubed Model.” Chapter 17 in *Handbook of Computable General Equilibrium Modelling*, 995–1068. North Holland: Elsevier.
- Metcalfe, Gilbert E. 2019. “The Distributional Impacts of US Energy Policy.” *Energy Policy* 129: 926–29.
- Metcalfe, Gilbert E., and James H. Stock. 2020. “Measuring the Macroeconomic Impact of Carbon Taxes.” *AEA Papers and Proceedings* 110, American Economic Association, Nashville, TN.
- Mirzoev, Tokhir N., Ling Zhu, Yang Takhar, Tian Zhang, Erik Roos, Andrea Pescatori, and Akito Matsumoto. 2020. “The Future of Oil and Fiscal Sustainability in the GCC Region.” IMF Departmental Paper 20/01, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Morris, Jennifer S., John M. Reilly, and Sergey Paltsev. 2010. “Combining a Renewable Portfolio Standard with a Cap-and-Trade Policy: A General Equilibrium Analysis.” MIT Joint Program on the Science and Policy of Global Change. <http://globalchange.mit.edu/publication/13783>.
- Newell, Richard G. 2015. “The Role of Energy Technology Policy alongside Carbon Pricing.” In *Implementing a US Carbon Tax: Challenges and Debates*, edited by Ian Parry, Adele Morris, and Robertson C. Williams III. New York: Routledge.

- Nordhaus, William D. 2010. Excel file for RICE model as of April 26, 2010. Ann Arbor, MI: Interuniversity Consortium for Political and Social Research [distributor], 2010-11-17. <https://doi.org/10.3886/ICPSR28461.v1>.
- Nordhaus, William D. 2015. "Climate Clubs: Overcoming Free-Riding in International Climate Policy." *American Economic Review* 105 (4): 1339–70.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD). 2018. "Environmental Policy Stringency index (Edition 2017)," OECD Environment Statistics (database).
- Papageorgiou, Chris, Marianne Saam, and Patrick Schulte. 2017. "Substitution between Clean and Dirty Energy Inputs: A Macroeconomic Perspective." *Review of Economics and Statistics* 99 (2): 281–90.
- Parry, Ian, Chandara Veung, and Dirk Heine. 2015. "How Much Carbon Pricing Is in Countries' Own Interests? The Critical Role of Co-Benefits." *Climate Change Economics* 6 (0) 4: 1550019.
- Popp, David, Ivan Haščič, and Neelaskhi Medhi. 2011. "Technology and the Diffusion of Renewable Energy." *Energy Economics* 33 (4): 648–62.
- Popp, David, Jacquelyn Pless, Ivan Haščič, and Nick Johnstone. 2020. "Innovation and Entrepreneurship in the Energy Sector." NBER Working Paper 27145, National Bureau of Economic Research, Cambridge, MA.
- Rodríguez, Miguel Cárdenas, Ivan Haščič, Nick Johnstone, Jérôme Silva, and Antoine Ferey. 2015. "Renewable Energy Policies and Private Sector Investment: Evidence from Financial Microdata." *Environmental and Resource Economics* 62 (1): 163–88.
- Smith, Michael G., and Johannes Urpelainen. 2014. "The Effect of Feed-in Tariffs on Renewable Electricity Generation: An Instrumental Variables Approach." *Environmental and Resource Economics* 57 (3): 367–92.
- Stavropoulos, Spyridon, and Martijn J. Burger. 2020. "Modelling Strategy and Net Employment Effects of Renewable Energy and Energy Efficiency: A Meta-Regression." *Energy Policy* 136 (111047).
- Stern, Nicholas. 2007. *The Economics of Climate Change: The Stern Review*. Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Stiglitz, Joseph E., and Bruce C. Greenwald, with commentary and contributions from Philippe Aghion, Kenneth J. Arrow, Robert M. Solow, and Michael Wood Ford. 2014. *Creating a Learning Society: A New Approach to Growth, Development, and Social Progress*. New York: Columbia University Press.
- Tavares, Marina M. Forthcoming. "Carbon Pricing Winners and Losers: Workers, Consumers, and Policy Options."
- United Nations (UN). 2019. *World Population Prospects 2019: Highlights*. New York: United National Department for Economic Social Affairs.
- United States Department of Energy. 2017. *US Energy and Employment Report*. Washington, DC.
- Van der Werf, Edwin. 2008. "Production Functions for Climate Policy Modeling: An Empirical Analysis." *Energy Economics* 30 (6): 2964–79.
- Van Reenen, John. 1997. "Employment and Technological Innovation: Evidence from UK Manufacturing Firms." *Journal of Labor Economics* 15 (2): 255–84.
- Verdolini, Elena, Francesco Vona, and David Popp. 2018. "Bridging the Gap: Do Fast-Reacting Fossil Technologies Facilitate Renewable Energy Diffusion?" *Energy Policy* 116: 242–56.
- Wei, Max, Shana Patadia, and Daniel M. Kammen. 2010. "Putting Renewables and Energy Efficiency to Work: How Many Jobs Can the Clean Energy Industry Generate in the US?" *Energy Policy* 38 (2): 919–31.
- Wieland, Johannes F. 2019. "Are Negative Supply Shocks Expansionary at the Zero Lower Bound?" *Journal of Political Economy* 127 (3): 973–1007.
- Xu, Chi, Timothy A. Kohler, Timothy M. Lenton, Jens-Christian Svenning, and Marten Scheffer. 2020. "Future of the Human Climate Niche." *Proceedings of the National Academy of Sciences* 117 (21): 11350–55.
- Yamazaki, Akio. 2017. "Jobs and Climate Policy: Evidence from British Columbia's Revenue-Neutral Carbon Tax." *Journal of Environmental Economics and Management* 83: 197–216.
- Yip, Chi Man. 2018. "On the Labor Market Consequences of Environmental Taxes." *Journal of Environmental Economics and Management* 89: 136–52.

L'appendice statistique présente des données rétrospectives et des projections. Il comprend sept sections : hypothèses ; modifications récentes ; données et conventions ; notes sur les pays ; caractéristiques générales et composition des différents groupes de pays dans la classification des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) ; principaux documents relatifs aux données ; tableaux statistiques.

La première section résume les hypothèses sur lesquelles reposent les estimations et projections pour 2020–21. La deuxième rappelle brièvement les modifications apportées à la base de données et aux tableaux de l'appendice statistique depuis l'édition d'avril 2020 des PEM. La troisième donne une description générale des données et des conventions utilisées pour calculer les chiffres composites pour chaque groupe de pays. La quatrième présente des informations importantes pour chaque pays. La cinquième résume la classification des pays par groupes-types. La sixième donne des informations sur les méthodes d'établissement et les normes de déclaration des indicateurs de comptabilité nationale et de finances publiques des pays membres qui sont inclus dans le rapport.

La dernière et principale section regroupe les tableaux statistiques. (L'appendice statistique A est inclus dans la version papier ; l'appendice statistique B est disponible en ligne, en anglais, à l'adresse www.imf.org/en/Publications/WEO.)

Les données de ces tableaux sont établies sur la base des informations disponibles au 28 septembre 2020. Par souci de commodité uniquement, les chiffres portant sur 2020–21 sont présentés avec le même degré de précision que les chiffres rétrospectifs, mais, en tant que projections, ils n'ont pas nécessairement le même degré d'exactitude.

Hypothèses

Les *taux de change* effectifs réels des pays avancés demeureront constants à leur niveau moyen mesuré durant la période allant du 24 juillet au 21 août 2020. Pour 2020 et 2021, ces hypothèses se traduisent par les taux moyens de conversion suivants : 1,391 et 1,430 pour le taux dollar/DTS, 1,143 et 1,230 pour le taux dollar/euro, et 107,2 et 105,9 pour le taux yen/dollar.

Le *prix du baril de pétrole* sera en moyenne de 41,69 dollars en 2020 et de 46,70 dollars en 2021.

Les *politiques* nationales menées à l'heure actuelle ne changeront pas. Les hypothèses plus spécifiques sur lesquelles sont fondées les projections relatives à un échantillon de pays sont décrites dans l'encadré A1.

S'agissant des *taux d'intérêt*, le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) à six mois en dollars s'établira en moyenne à 0,7 % en 2020 et à 0,4 % en 2021, le LIBOR sur les dépôts à trois mois en euros à –0,4 % en 2020 et à –0,5 % en 2021, et le LIBOR sur les dépôts à six mois en yen à 0,0 % en 2020 et 2021.

À titre de rappel, en ce qui concerne l'euro, le Conseil de l'Union européenne a décidé le 31 décembre 1998 qu'à compter du 1er janvier 1999, les taux de conversion des monnaies des États membres qui ont adopté l'euro sont irrévocablement fixés comme décrit dans l'encadré 5.4 de l'édition d'octobre 1998 des PEM. Pour plus de détails sur les taux de conversion de l'euro, veuillez vous reporter également à l'encadré 5.4 de l'édition d'octobre 1998 des PEM.

1 euro	=	15,6466	couronnes estoniennes ¹
	=	30,1260	couronnes slovaques ²
	=	1,95583	deutsche mark
	=	340,750	drachmes grecques ³
	=	200,482	escudos portugais
	=	2,20371	florins néerlandais
	=	40,3399	francs belges
	=	6,55957	francs français
	=	40,3399	francs luxembourgeois
	=	0,702804	lat letton ⁴
	=	0,42930	lire maltaise ⁵
	=	1 936,27	lires italiennes
	=	3,45280	litas lituaniens ⁶
	=	0,585274	livre chypriote ⁵
	=	0,787564	livre irlandaise
	=	5,94573	marks finlandais
	=	166,386	pesetas espagnoles
	=	13,7603	schillings autrichiens
	=	239,640	tolars slovéniens ⁷

¹Taux de conversion établi le 1^{er} janvier 2011.

²Taux de conversion établi le 1^{er} janvier 2009.

³Taux de conversion établi le 1^{er} janvier 2001.

⁴Taux de conversion établi le 1^{er} janvier 2014.

⁵Taux de conversion établi le 1^{er} janvier 2008.

⁶Taux de conversion établi le 1^{er} janvier 2015.

⁷Taux de conversion établi le 1^{er} janvier 2007.

Modifications récentes

- À la suite de la récente publication de l'enquête 2017 du Programme de comparaison internationale (PCI) sur les nouveaux repères de la parité des pouvoirs d'achat, les estimations des PEM concernant les pondérations de la parité des pouvoirs d'achat et le PIB évalué en parité des pouvoirs d'achat ont été mises à jour. Pour plus de précisions, voir l'encadré 1.1 de l'édition d'octobre 2020 des PEM.
- À partir de l'édition d'octobre 2020 des PEM, les données et les prévisions pour le Bangladesh et les Tonga sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire.
- Les données relatives à la Cisjordanie et à Gaza sont désormais prises en considération dans les PEM. La Cisjordanie et Gaza ont été ajoutées au groupe régional du Moyen-Orient et de l'Asie centrale.

Données et conventions

La base des données des PEM repose sur des *données et projections* portant sur 195 pays. Les données sont établies conjointement par le département des études et les départements géographiques du FMI, ces derniers préparant régulièrement des projections par pays actualisées à partir d'un ensemble cohérent d'hypothèses mondiales.

Les services nationaux des statistiques sont la source essentielle des données rétrospectives et des définitions, mais les institutions internationales participent également aux travaux statistiques afin d'harmoniser les méthodes d'établissement des statistiques nationales, notamment les cadres d'analyse, concepts, définitions, classifications et méthodes d'évaluation. La base de données des PEM incorpore des renseignements communiqués aussi bien par les organismes nationaux que par les institutions internationales.

Pour la plupart des pays, les données macroéconomiques présentées dans les PEM sont dans l'ensemble conformes à la version 2008 du *Système de comptabilité nationale* (SCN 2008). Les normes des statistiques sectorielles du FMI (la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale* (MBP6), le *Manuel et guide d'établissement des statistiques monétaires et financières* (Guide MSMF) et le *Manuel de statistiques de finances publiques 2014* (MSFP 2014) ont toutes été alignées sur le SCN 2008. Elles reflètent l'intérêt particulier porté par l'institution aux positions extérieures des pays, à la stabilité de leur secteur financier et à la position budgétaire de leur secteur public. L'adaptation des statistiques nationales aux nouvelles normes commence véritablement avec la publication des manuels. Il faut toutefois noter que l'ensemble des statistiques ne

peut être pleinement conforme à ces définitions que si les statisticiens nationaux communiquent des données révisées. En conséquence, les estimations des PEM ne sont adaptées qu'en partie aux définitions des manuels. Dans de nombreux pays, toutefois, la conversion aux normes actualisées n'aura qu'une faible incidence sur les principaux soldes et agrégats. Beaucoup d'autres pays ont adopté une partie des normes les plus récentes et poursuivront leur mise en application au fil des années¹.

Les données relatives à la dette budgétaire brute et nette présentées dans les PEM sont tirées de sources de données officielles et d'estimations des services du FMI. Il a été essayé d'établir les données de la dette brute et de la dette nette à partir des définitions du MSFP, mais en raison d'une insuffisance de données ou de la situation particulière de certains pays, ces données peuvent parfois ne pas correspondre aux définitions officielles. Malgré tous les efforts déployés pour garantir la pertinence et la comparabilité internationale des données des PEM, les données ne sont pas universellement comparables du fait des différences concernant la portée des secteurs et des instruments. Au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles, les modifications apportées aux sources de données ou au champ d'application des instruments peuvent donner lieu à des révisions de données parfois sensibles. Pour plus de précisions sur les différences concernant la portée des secteurs ou des instruments, veuillez consulter en ligne les métadonnées de la base de données des PEM.

Les chiffres composites pour les groupes de pays qui figurent dans les PEM correspondent soit à la somme, soit à la moyenne pondérée des chiffres des différents pays. Sauf indication contraire, les moyennes des taux de croissance sur plusieurs années sont les taux de variation annuelle composés². Les moyennes sont des moyennes arithmétiques pondérées dans le groupe des pays émergents et pays en développement, sauf en ce qui concerne l'inflation et la croissance monétaire, pour lesquelles il s'agit d'une moyenne géométrique. Les conventions suivantes s'appliquent :

Les chiffres composites relatifs aux taux de change, aux taux d'intérêt et à l'expansion des agrégats monétaires sont pondérés par le PIB converti en dollars sur la base des cours de change du marché (moyenne des trois

¹Beaucoup de pays mettent en œuvre le SCN 2008 ou le *Système européen des comptes nationaux 2010*. Un petit nombre de pays utilise des versions du SCN antérieures à celle de 1993. On s'attend à une tendance similaire pour ce qui est de l'adoption du MBP6 et du MSFP 2014. Veuillez vous référer au tableau G, qui indique les normes statistiques observées par chaque pays.

²Les moyennes du PIB réel, de l'inflation, du PIB par habitant et des cours des produits de base sont calculées sur la base des taux de variation annuelle composés, sauf pour le taux de chômage, qui repose sur une moyenne arithmétique simple.

années précédentes) en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré.

Les chiffres composites portant sur d'autres données de l'économie intérieure, qu'il s'agisse de taux de croissance ou de ratios, sont pondérés par le PIB calculé selon les parités de pouvoir d'achat en pourcentage du PIB mondial ou de celui du groupe considéré³. Les taux annuels d'inflation sont de simples variations en pourcentage par rapport aux années précédentes, sauf dans le cas des pays émergents et des pays en développement, pour lesquels les taux reposent sur des différences logarithmiques.

Les chiffres composites pour le PIB réel par habitant calculé selon les *parités de pouvoir d'achat* sont des sommes des données de chaque pays après conversion en dollar international pour les années indiquées.

Sauf indication contraire, les chiffres composites pour tous les secteurs dans la zone euro sont corrigés de manière à tenir compte des divergences dans la déclaration des transactions qui s'effectuent à l'intérieur de la zone. Pour les données annuelles sur le PIB, des données non ajustées sont utilisées pour la zone euro et la majorité des pays, à l'exception de Chypre, de l'Espagne, de l'Irlande et du Portugal, qui déclarent des données corrigées des effets de calendrier. Pour les données antérieures à 1999, les agrégations des données se rapportent aux taux de change de l'écu de 1995.

Les chiffres composites pour les données budgétaires sont les sommes des données nationales après conversion en dollars aux taux de change moyens du marché pour les années indiquées.

Les taux composites du chômage et de l'emploi sont pondérés par la population active des pays, exprimée en pourcentage de la population active du groupe considéré.

Pour ce qui est des statistiques du secteur extérieur, les chiffres composites représentent la somme des données pour chaque pays, après conversion en dollars aux cours de change moyens des années indiquées pour la balance des paiements.

En ce qui concerne toutefois les volumes et les prix du commerce extérieur, les chiffres composites représentent la moyenne arithmétique des pourcentages de variation enregistrés par les différents pays, pondérée par la valeur en dollars de leurs exportations ou importations respectives exprimées en pourcentage des exportations ou des

³Voir l'encadré 1.1 de l'édition d'octobre 2020 des PEM pour une récapitulation des coefficients de pondération en parité de pouvoir d'achat révisés, ainsi que la « Révision des pondérations de parité de pouvoir d'achat » dans la *Mise à jour des PEM* de juillet 2014, l'encadré A2 de l'édition d'avril 2004 des PEM, l'encadré A1 de l'édition de mai 2000 des PEM et l'annexe IV de l'édition de mai 1993 des PEM ; voir aussi Anne-Marie Gulde et Marianne Schulze-Ghattas, « Purchasing Power Parity Based Weights for the *World Economic Outlook* », dans *Staff Studies for the World Economic Outlook* (Washington, Fonds monétaire international, décembre 1993), pages 106–23.

importations au niveau mondial ou pour le groupe considéré (enregistrées l'année précédente).

Sauf indication contraire, les chiffres composites sont calculés pour les groupes de pays s'ils représentent au moins 90 % des pondérations du groupe.

Les données se rapportent aux années civiles, sauf pour un petit nombre de pays qui utilisent les exercices budgétaires. Le tableau F indique les pays dont la période de déclaration est différente pour les données relatives aux comptes nationaux et aux finances publiques.

Pour certains pays, les chiffres de 2019 et des années antérieures reposent sur des estimations, et non sur des données effectives. Le tableau G donne pour chaque pays les dernières données effectives pour les indicateurs des comptes nationaux, des prix, des finances publiques et de la balance des paiements.

Notes sur les pays

Pour l'*Albanie*, les projections ont été établies avant la première mission de suivi post-programme, qui a pris fin le 28 septembre, et ne tiennent donc pas compte des mises à jour effectuées pendant la mission.

Pour l'*Argentine*, les variables concernant les finances publiques ne sont pas publiées pour 2021–25 et celles concernant l'inflation ne le sont pas pour 2020–25, car elles sont dans une large mesure liées à des négociations en cours au sujet d'un programme. L'indice des prix à la consommation (IPC) officiel pour tout le pays est établi à partir de décembre 2016. Pour les périodes précédentes, les données relatives à l'IPC pour l'Argentine correspondent à celles de l'IPC pour le Grand Buenos Aires (avant décembre 2013), à l'IPC national (IPCNU, de décembre 2013 à octobre 2015), à l'IPC de la ville de Buenos Aires (de novembre 2015 à avril 2016) et à l'IPC du Grand Buenos Aires (de mai à décembre 2016). Comme ces séries n'ont pas la même couverture géographique et n'emploient ni les mêmes pondérations, ni les mêmes méthodes d'échantillonnage, ni la même méthodologie, l'inflation moyenne pour 2014–16 et l'inflation en fin de période pour 2015–16 n'apparaissent pas dans l'édition d'octobre 2020 des PEM. En outre, l'Argentine a mis fin à la publication des données sur le marché du travail en décembre 2015 et de nouvelles séries ont été publiées à compter du deuxième trimestre de 2016.

Pour l'*Australie*, les projections ne tiennent pas compte du budget du Commonwealth du 6 octobre, qui a été publié après la date butoir (28 septembre) pour l'établissement de l'édition d'octobre 2020 des PEM.

Les données et les prévisions pour le *Bangladesh* sont présentées sur la base de l'exercice budgétaire à partir de l'édition d'octobre 2020 des PEM. Toutefois, les agrégats

du PIB réel et du PIB en parité de pouvoir d'achat qui tiennent compte du Bangladesh sont basés sur des données de l'année civile.

Pour le *Bélarus*, les projections ont été établies avant l'élection présidentielle du 9 août 2020.

Les données budgétaires pour l'*Équateur* indiquent les emprunts/prêts nets du secteur public non financier. Les autorités équatoriennes, avec l'appui technique du FMI, procèdent à la révision des données budgétaires rétrospectives pour les emprunts/prêts nets du secteur public non financier au cours de la période 2012–17, afin de corriger les erreurs statistiques récemment constatées en ce qui concerne l'établissement des données au niveau infranational et la cohérence entre les données au-dessus de la ligne et les données de financement par sous-secteurs.

Les taux de croissance du PIB réel de l'*Inde* sont tirés des comptes nationaux, avec comme année de référence 2004/05 pour la période 1998–2011 et 2011/12 pour les années ultérieures.

Pour le *Liban*, les projections pour 2021–25 sont omises en raison d'un degré d'incertitude inhabituellement élevé.

Du fait de la guerre civile et de l'insuffisance des capacités, la fiabilité des données relatives à la *Libye*, en particulier pour les comptes nationaux et les projections à moyen terme, est faible.

Le périmètre des séries de finances publiques pour la *République dominicaine* est le suivant : la dette publique, le service de la dette ainsi que les soldes corrigés des variations cycliques et soldes structurels se rapportent au secteur public consolidé (à savoir l'administration centrale, le reste du secteur public non financier et la banques centrale) ; les autres séries de finances publiques portent sur l'administration centrale.

Les données pour la *Syrie* sont exclues à compter de 2011 en raison de la situation politique incertaine.

Les données révisées des comptes nationaux de l'*Ukraine* sont disponibles à partir de 2000, mais n'incluent pas la Crimée et Sébastopol à partir de 2010.

À compter d'octobre 2018, le système public de retraite de l'*Uruguay* reçoit des transferts dans le contexte d'une nouvelle loi qui indemnise les personnes touchées par la création du système mixte de retraite. Ces fonds sont enregistrés comme recettes, conformément à la méthodologie du FMI. Ces transferts influent donc sur les données et les projections pour 2018–21. Ils représentaient 1,3 % du PIB en 2018 et 1,2 % du PIB en 2019, et devraient représenter 0,8 % en 2020, 0,2 % en 2021 et 0 % ultérieurement. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le rapport du FMI n° 19/64⁴.

⁴*Uruguay : rapport des services du FMI pour les consultations de 2018 au titre de l'article IV*, rapport n° 19/64 (Washington : Fonds monétaire international, février 2019).

Cette note à propos du système public de retraite ne s'applique qu'aux séries relatives aux recettes et à la capacité/au besoin de financement.

Le périmètre des données budgétaires pour l'*Uruguay* est passé du secteur public consolidé au secteur public non financier à partir de l'édition d'octobre 2019 des PEM. En Uruguay, le secteur public non financier comprend l'administration centrale, les administrations locales, les caisses de sécurité sociale, les entreprises publiques non financières, et la Banco de Seguros del Estado. Les données rétrospectives ont également été révisées en conséquence. Dans ce périmètre budgétaire réduit, qui exclut la banque centrale, les actifs et passifs détenus par le secteur public non financier avec la banque centrale comme contrepartie ne sont pas enregistrés dans les chiffres de l'endettement. Dans ce contexte, les obligations de capitalisation émises auparavant par l'État en faveur de la banque centrale font désormais partie de la dette du secteur public non financier. Les estimations de la dette brute et nette pour la période 2008–11 sont préliminaires.

L'établissement des perspectives économiques du *Venezuela*, y compris l'évaluation de l'évolution économique passée et actuelle comme base des projections, est compliqué par : l'absence d'entretiens avec les autorités (la dernière consultation au titre de l'article IV a eu lieu en 2004), une compréhension incomplète des données communiquées et des difficultés dans l'interprétation de certains indicateurs économiques étant donné l'évolution économique. Les comptes budgétaires incluent l'administration centrale, la sécurité sociale, l'organisme de garantie des dépôts (FOGADE) et une série d'entreprises publiques, dont *Petróleos de Venezuela S.A. (PDVSA)* ; les données pour 2018–19 sont des estimations des services du FMI. Compte tenu des effets de l'hyperinflation et du manque de données communiquées, les indicateurs macroéconomiques projetés par les services du FMI doivent être interprétés avec prudence. Par exemple, le PIB nominal est projeté en supposant que le déflateur du PIB augmente en phase avec la projection de l'inflation moyenne estimée par les services du FMI. Le ratio dette publique extérieure/PIB est estimé à l'aide de l'estimation du taux de change moyen annuel établie par les services du FMI. Ces projections sont entourées d'une grande incertitude. Les prix à la consommation du Venezuela sont exclus de toutes les données de groupe des PEM.

En 2019, les autorités du *Zimbabwe* ont adopté le dollar à règlement brut en temps réel, rebaptisé par la suite dollar du Zimbabwe, et sont en train de redéfinir les statistiques de leurs comptes nationaux. Les données actuelles sont sujettes à révision. Le dollar du Zimbabwe avait auparavant cessé de circuler en 2009 et, entre 2009 et 2019, le Zimbabwe a fonctionné sous un régime multidevises dont l'unité de compte était le dollar américain.

Classification des pays

Résumé

Les pays sont répartis en deux groupes principaux : pays avancés, et pays émergents et pays en développement⁵. Loin d'être fixée en fonction de critères immuables, économiques ou autres, cette classification évolue au fil des années. Elle a pour but de faciliter l'analyse en permettant d'organiser les données de manière aussi significative que possible. Le tableau A donne une vue d'ensemble de la classification des pays, avec le nombre de pays appartenant à chaque groupe présenté par région ainsi que des indicateurs de la taille de leur économie (PIB calculé sur la base des parités de pouvoir d'achat, total des exportations de biens et de services, et population).

Un certain nombre de pays ne figurent pas actuellement dans cette classification et ne sont donc pas inclus dans l'analyse. Cuba et la République populaire démocratique de Corée ne sont pas membres du FMI, qui, en conséquence, n'assure aucun suivi de leur économie.

Caractéristiques générales et composition des différents groupes de pays dans la classification des Perspectives de l'économie mondiale

Pays avancés

Le tableau B donne la composition du groupe des pays avancés (39 pays). Les sept pays de ce groupe dont les PIB calculés sur la base des taux de change du marché sont les plus élevés (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni et Canada) forment le sous-groupe dit des principaux pays avancés, souvent appelé le Groupe des Sept. Les pays membres de la zone euro constituent un autre sous-groupe. Les chiffres composites figurant dans les tableaux sous la rubrique « zone euro » se rapportent aux pays qui en font actuellement partie, et cela vaut pour toutes les années, bien que le nombre des pays membres ait augmenté au fil du temps.

Le tableau C donne la liste des pays membres de l'Union européenne, qui ne sont pas tous classés parmi les pays avancés dans les PEM.

Pays émergents et pays en développement

Le groupe des pays émergents et des pays en développement (156 pays) rassemble tous les pays qui ne sont pas des pays avancés.

Les pays émergents et les pays en développement sont regroupés par région : Afrique subsaharienne ; Amérique

⁵Dans la présente étude, les termes « pays » et « économie » ne se rapportent pas nécessairement à une entité territoriale constituant un État au sens où l'entendent le droit et les usages internationaux. Ils s'appliquent aussi à certaines entités territoriales qui ne sont pas des États, mais qui établissent indépendamment des statistiques distinctes.

latine et Caraïbes ; Moyen-Orient et Asie centrale (qui comprend les sous-groupes régionaux « Caucase et Asie centrale » et « Moyen-Orient, Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan » ; pays émergents et pays en développement d'Asie ; pays émergents et pays en développement d'Europe (on parle parfois d'Europe centrale et orientale).

Les pays émergents et les pays en développement sont aussi subdivisés en fonction de *critères analytiques*, qui tiennent à la source de leurs recettes d'exportation et à la distinction entre pays créanciers nets et pays débiteurs nets. Les tableaux D et E donnent le détail de la composition des pays émergents et pays en développement, classés par région et en fonction de critères analytiques.

La classification des pays selon le critère analytique, par *source de recettes d'exportation*, distingue deux catégories : les *combustibles* (Classification type pour le commerce international — CTCI, section 3) et les *autres produits*, dont les *produits de base autres que les combustibles* (CTCI, sections 0, 1, 2, 4 et 68). Les pays sont classés dans l'un ou l'autre de ces groupes lorsque leur principale source de recettes d'exportation dépasse 50 % de leurs exportations, en moyenne, entre 2015 et 2019.

La classification en fonction de critères financiers distingue les *pays créanciers nets*, les *pays débiteurs nets*, les *pays pauvres très endettés* (PPTE) et les *pays en développement à faible revenu* (PDFR). Les pays sont classés parmi les débiteurs nets lorsque leur dernière position extérieure globale nette, si elle est disponible, est négative ou que le solde courant qu'ils ont accumulé entre 1972 (ou une année antérieure si des données sont disponibles) et 2019 est négatif. Les pays débiteurs nets sont aussi différenciés selon la *situation du service de la dette*⁶.

Le groupe des PPTE comprend tous les pays qui, selon le FMI et la Banque mondiale, peuvent participer à l'initiative PPTE en vue de ramener leur dette extérieure à un niveau viable dans un délai relativement bref⁷. Nombre de ces pays ont déjà bénéficié d'un allègement de la dette et ont pu sortir de l'initiative.

Les PDFR sont les pays qui ont un revenu par habitant inférieur à un certain niveau (fixé à 2 700 dollars en 2016 selon la méthode Atlas de la Banque mondiale), des caractéristiques structurelles qui correspondent à un développement et à une transformation structurelle restreints, ainsi que des relations financières extérieures insuffisantes pour être considérées de manière générale comme des pays émergents.

⁶Pendant la période 2015–19, 27 pays ont accumulé des arriérés de paiements extérieurs ou ont conclu des accords de rééchelonnement de leur dette avec des créanciers officiels ou des banques commerciales. Ce groupe de pays est désigné sous le nom de *pays ayant accumulé des arriérés ou bénéficié d'un rééchelonnement entre 2015 et 2019*.

⁷Voir David Andrews, Anthony R. Boote, Syed S. Rizavi et Sukwinder Singh, *Allègement de la dette des pays à faible revenu : l'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés*, brochure du FMI n° 51 (Washington, Fonds monétaire international, novembre 1999).

Tableau A. Classification par sous-groupes types et parts des divers sous-groupes dans le PIB global, le total des exportations de biens et de services et la population mondiale en 2019¹
(En pourcentage du total pour le groupe considéré ou du total)

	Nombre de pays	PIB		Exportations de biens et de services		Population	
		Pays avancés	Monde	Pays avancés	Monde	Pays avancés	Monde
Pays avancés	39	100,0	43,1	100,0	63,0	100,0	14,1
États-Unis		37,0	15,9	16,3	10,3	30,7	4,3
Zone euro	19	29,0	12,5	41,7	26,3	31,7	4,5
Allemagne		8,1	3,5	11,7	7,4	7,8	1,1
France		5,6	2,4	5,8	3,6	6,1	0,9
Italie		4,6	2,0	4,1	2,6	5,6	0,8
Espagne		3,5	1,5	3,1	2,0	4,3	0,6
Japon		9,4	4,1	5,8	3,7	11,8	1,7
Royaume-Uni		5,6	2,4	5,8	3,6	6,2	0,9
Canada		3,3	1,4	3,5	2,2	3,5	0,5
Autres pays avancés	16	15,7	6,8	26,9	16,9	16,1	2,3
<i>Pour mémoire</i>							
Principaux pays avancés	7	73,5	31,7	53,0	33,4	71,6	10,1
		Pays émergents et pays en développement	Monde	Pays émergents et pays en développement	Monde	Pays émergents et pays en développement	Monde
Pays émergents et pays en développement	156	100,0	56,9	100,0	37,0	100,0	85,9
Par région							
Pays émergents et en développement d'Asie	30	55,4	31,5	49,1	18,2	56,1	48,2
Chine		30,5	17,4	29,1	10,8	21,5	18,5
Inde		12,5	7,1	5,9	2,2	21,0	18,1
ASEAN-5	5	10,0	5,7	12,5	4,6	8,8	7,6
Pays émergents et en développement d'Europe	16	13,4	7,6	16,8	6,2	5,8	5,0
Russie		5,4	3,1	5,3	2,0	2,3	1,9
Amérique latine et Caraïbes	33	13,3	7,6	13,7	5,1	9,7	8,3
Brésil		4,2	2,4	2,9	1,1	3,2	2,8
Mexique		3,4	2,0	5,4	2,0	2,0	1,7
Moyen-Orient et Asie centrale	32	12,6	7,2	15,9	5,9	12,5	10,7
Arabie saoudite		2,2	1,2	3,1	1,2	0,5	0,4
Afrique subsaharienne	45	5,4	3,1	4,5	1,7	15,9	13,6
Nigéria		1,4	0,8	0,8	0,3	3,1	2,7
Afrique du Sud		1,0	0,6	1,2	0,4	0,9	0,8
Classification analytique²							
Source des recettes d'exportation							
Combustibles	27	15,7	8,9	20,7	7,7	11,7	10,0
Autres produits	128	84,3	48,0	79,3	29,3	88,3	75,8
Dont : produits primaires	36	5,6	3,2	5,2	1,9	9,2	7,9
Source de financement extérieur							
Pays débiteurs (net)	123	53,7	30,6	50,5	18,7	68,5	58,8
Pays débiteurs (net), selon le service de la dette							
Pays ayant accumulé des arriérés ou bénéficié d'un rééchelonnement entre 2015 et 2019	27	3,8	2,2	2,9	1,1	7,6	6,6
Autres groupes							
Pays pauvres très endettés	39	2,8	1,6	2,0	0,7	11,9	10,2
Pays en développement à faible revenu	59	8,2	4,6	7,4	2,8	23,2	19,9

¹Les parts de PIB sont fondées sur le calcul des PIB des pays à parités de pouvoir d'achat (PPA). Le nombre de pays indiqué pour chaque groupe correspond à ceux dont les données sont incluses dans le total.

²La Syrie est exclue du groupe classé par source des recettes d'exportation, et le Soudan du Sud et la Syrie sont exclus du groupe classé par la source de financement extérieur net en raison de l'insuffisance des données.

Tableau B. Pays avancés classés par sous-groupe

Principales zones monétaires		
États-Unis		
Japon		
Zone euro		
Zone euro		
Allemagne	France	Malte
Autriche	Grèce	Pays-Bas
Belgique	Irlande	Portugal
Chypre	Italie	République slovaque
Espagne	Lettonie	Slovénie
Estonie	Lituanie	
Finlande	Luxembourg	
Principaux pays avancés		
Allemagne	France	Royaume-Uni
Canada	Italie	
États-Unis	Japon	
Autres pays avancés		
Australie	Macao (RAS) ²	Singapour
Corée	Norvège	Suède
Danemark	Nouvelle-Zélande	Suisse
Hong Kong (RAS) ¹	Porto Rico	Taiwan, prov. chinoise de
Islande	République tchèque	
Israël	Saint-Marin	

¹Le 1^{er} juillet 1997, Hong Kong, dont le territoire a été rétrocédé à la République populaire de Chine, est devenue une région administrative spéciale de la Chine.

²Le 20 décembre 1999, Macao, dont le territoire a été rétrocédé à la République populaire de Chine, est devenue une région administrative spéciale de la Chine.

Tableau C. Union européenne

Allemagne	Finlande	Malte
Autriche	France	Pays-Bas
Belgique	Grèce	Pologne
Bulgarie	Hongrie	Portugal
Chypre	Irlande	République slovaque
Croatie	Italie	République tchèque
Danemark	Lettonie	Roumanie
Espagne	Lituanie	Slovénie
Estonie	Luxembourg	Suède

Tableau D. Pays émergents et pays en développement classés par région et par principale source de recettes d'exportation

	Combustibles	Autres produits, dont produits primaires
Pays émergents et en développement d'Asie		
	Brunei Darussalam	Îles Marshall
	Timor-Leste	Îles Salomon
		Kiribati
		Papouasie-Nouvelle-Guinée
		République dém. pop. lao
		Tuvalu
Pays émergents et en développement d'Europe		
	Russie	
Amérique latine et Caraïbes		
	Équateur	Argentine
	Trinité-et-Tobago	Bolivie
	Venezuela	Chili
		Guyana
		Paraguay
		Pérou
		Suriname
		Uruguay
Moyen-Orient et Asie centrale		
	Algérie	Afghanistan
	Arabie saoudite	Mauritanie
	Azerbaïdjan	Ouzbékistan
	Bahreïn	Somalie
	Émirats arabes unis	Soudan
	Iran	Tadjikistan
	Iraq	
	Kazakhstan	
	Koweït	
	Libye	
	Oman	
	Qatar	
	Turkménistan	
	Yémen	
Afrique subsaharienne		
	Angola	Afrique du Sud
	Congo, Rép. du	Bénin
	Gabon	Burkina Faso
	Guinée équatoriale	Burundi
	Nigéria	Congo, Rép. dém. du
	Soudan du Sud	Côte d'Ivoire
	Tchad	Érythrée
		Guinée
		Guinée Bissau
		Libéria
		Malawi
		Mali
		République centrafricaine
		Sierra Leone
		Zambie
		Zimbabwe

Tableau E. Pays émergents et en développement classés par région, par position extérieure nette et appartenance aux groupes des pays pauvres très endettés et des pays en développement à faible revenu

	Position extérieure nette ¹	Pays pauvres très endettés ²	Pays en développement à faible revenu		Position extérieure nette ¹	Pays pauvres très endettés ²	Pays en développement à faible revenu
Pays émergents et en développement d'Asie				Monténégro	*		
Bangladesh	*		*	Pologne	*		
Bhoutan	*		*	Roumanie	*		
Brunei Darussalam	●			Russie	●		
Cambodge	*		*	Serbie	*		
Chine	●			Turquie	*		
Fidji	*			Ukraine	*		
Îles Marshall	*			Amérique latine et Caraïbes			
Îles Salomon	*		*	Antigua-et-Barbuda	*		
Inde	*			Argentine	●		
Indonésie	*			Aruba	*		
Kiribati	●		*	Bahamas	*		
Malaisie	*			Barbade	*		
Maldives	*			Belize	*		
Micronésie	●			Bolivie	*	●	
Mongolie	*			Brésil	*		
Myanmar	*		*	Chili	*		
Nauru	*			Colombie	*		
Népal	●		*	Costa Rica	*		
Palaos	*			Dominique	●		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	*		*	El Salvador	*		
Philippines	*			Équateur	*		
République dém. pop. lao	*		*	Grenade	*		
Samoa	*			Guatemala	*		
Sri Lanka	*			Guyana	*	●	
Thaïlande	*			Haïti	*	●	*
Timor-Leste	●		*	Honduras	*	●	*
Tonga	*			Jamaïque	*		
Tuvalu	*			Mexique	*		
Vanuatu	*			Nicaragua	*	●	*
Viet Nam	*		*	Panama	*		
Pays émergents et en développement d'Europe				Paraguay	*		
Albanie	*			Pérou	*		
Bélarus	*			République dominicaine	*		
Bosnie-Herzégovine	*			Saint-Kitts-et-Nevis	*		
Bulgarie	*			Saint-Vincent-et-les Grenadines	*		
Croatie	*			Sainte-Lucie	*		
Hongrie	*			Suriname	*		
Kosovo	*			Trinité-et-Tobago	●		
Macédoine du Nord	*			Uruguay	*		
Moldova	*		*	Venezuela	●		

Tableau E. Pays émergents et en développement classés par région, par position extérieure nette et appartenance aux groupes des pays pauvres très endettés et des pays en développement à faible revenu (fin)

	Position extérieure nette ¹	Pays pauvres très endettés ²	Pays en développement à faible revenu		Position extérieure nette ¹	Pays pauvres très endettés ²	Pays en développement à faible revenu
Moyen-Orient et Asie centrale				Cabo Verde	*		
Afghanistan	●	●	*	Cameroun	*	●	*
Algérie	●			Comores	*	●	*
Arabie saoudite	●			Congo, Rép. dém. du	*	●	*
Arménie	*			Congo, Rép. du	*	●	*
Azerbaïdjan	●			Côte d'Ivoire	*	●	*
Bahreïn	●			Érythrée	●	*	*
Cisjordanie et Gaza	*			Eswatini	●		
Djibouti	*		*	Éthiopie	*	●	*
Égypte	*			Gabon	●		
Émirats arabes unis	●			Gambie	*	●	*
Géorgie	*			Ghana	*	●	*
Iran	●			Guinée	*	●	*
Iraq	●			Guinée Bissau	*	●	*
Jordanie	*			Guinée équatoriale	●		
Kazakhstan	*			Kenya	*		*
Koweït	●			Lesotho	*		*
Liban	*			Libéria	*	●	*
Libye	●			Madagascar	*	●	*
Maroc	*			Malawi	*	●	*
Mauritanie	*	●	*	Mali	*	●	*
Oman	*			Maurice	●		
Ouzbékistan	●		*	Mozambique	*	●	*
Pakistan	*			Namibie	*		
Qatar	●			Niger	*	●	*
République kirghize	*		*	Nigéria	*		*
Somalie	*	*	*	Ouganda	*	●	*
Soudan	*	*	*	République centrafricaine	*	●	*
Syrie ³	...			Rwanda	*	●	*
Tadjikistan	*		*	Sao Tomé-et-Principe	*	●	*
Tunisie	*			Sénégal	*	●	*
Turkménistan	●			Seychelles	*		
Yémen	*		*	Sierra Leone	*	●	*
Afrique subsaharienne				Soudan du Sud ³	...		*
Afrique du Sud	●			Tanzanie	*	●	*
Angola	*			Tchad	*	●	*
Bénin	*	●	*	Togo	*	●	*
Botswana	●			Zambie	*	●	*
Burkina Faso	*	●	*	Zimbabwe	*		*
Burundi	*	●	*				

¹La présence d'un rond (astérisque) indique que le pays est un crédeur (débiteur) net.

²La présence d'un rond au lieu d'un astérisque indique que le pays a atteint le point d'achèvement, ce qui lui permet de recevoir l'allégement de dette total qui a été permis au point de décision.

³Le Soudan du Sud et la Syrie sont exclus du groupe classé par la source de financement extérieur net en raison de leur base de données encore en cours de composition.

Tableau F. Pays dont la période de déclaration est différente¹

	Comptes nationaux	Finances publiques
Bahamas		Juil./juin
Bangladesh	Juil./juin	Juil./juin
Barbade		Avril/mars
Bhoutan	Juil./juin	Juil./juin
Botswana		Avril/mars
Dominique		Juil./juin
Égypte	Juil./juin	Juil./juin
Eswatini		Avril/mars
Éthiopie	Juil./juin	Juil./juin
Haïti	Oct./sept.	Oct./sept.
Hong Kong (RAS)		Avril/mars
Îles Marshall	Oct./sept.	Oct./sept.
Inde	Avril/mars	Avril/mars
Iran	Avril/mars	Avril/mars
Jamaïque		Avril/mars
Lesotho	Avril/mars	Avril/mars
Malawi		Juil./juin
Maurice		Juil./juin
Micronésie	Oct./sept.	Oct./sept.
Myanmar	Oct./sept.	Oct./sept.
Namibie		Avril/mars
Nauru	Juil./juin	Juil./juin
Népal	Août/juil.	Août/juil.
Pakistan	Juil./juin	Juil./juin
Palaos	Oct./sept.	Oct./sept.
Porto Rico	Juil./juin	Juil./juin
Rwanda		Juil./juin
Sainte-Lucie		Avril/mars
Samoa	Juil./juin	Juil./juin
Singapour		Avril/mars
Thaïlande		Oct./sept.
Tonga	Juil./juin	Juil./juin
Trinité-et-Tobago		Oct./sept.

¹Sauf indication contraire, toutes les données portent sur les années civiles.

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données

Pays	Devise	Comptes nationaux					Prix (IPC)	
		Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Année de référence ²	Système des comptes nationaux	Utilisation d'une méthode à bases enchaînées ³	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles
Afghanistan	Afghani	BSN	2019	2002/03	SCN 1993		BSN	2019
Afrique du Sud	Rand sud-africain	BSN	2019	2010	SCN 2008		BSN	2019
Albanie	Lek albanais	Services du FMI	2018	1996	SECN 2010	Depuis 1996	BSN	2019
Algérie	Dinar algérien	BSN	2019	2001	SCN 1993	Depuis 2005	BSN	2019
Allemagne	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1991	BSN	2019
Angola	Kwanza angolais	BSN et MEP	2018	2002	SECN 1995		BSN	2019
Antigua-et-Barbuda	Dollar des Caraïbes orientales	BC	2019	2006 ⁶	SCN 1993		BC	2019
Arabie saoudite	Riyal saoudien	BSN	2019	2010	SCN 1993		BSN	2019
Argentine	Peso argentin	BSN	2019	2004	SCN 2008		BSN	2019
Arménie	Dram arménien	BSN	2019	2005	SCN 2008		BSN	2019
Aruba	Florin de Aruba	BSN	2017	2000	SCN 1993	Depuis 2000	BSN	2019
Australie	Dollar australien	BSN	2019	2017/18	SCN 2008	Depuis 1980	BSN	2019
Autriche	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1995	BSN	2019
Azerbaïdjan	Manat d'Azerbaïdjan	BSN	2018	2005	SCN 1993	Depuis 1994	BSN	2018
Bahamas	Dollar des Bahamas	BSN	2018	2012	SCN 1993		BSN	2018
Bahreïn	Dinar de Bahreïn	BSN	2019	2010	SCN 2008		BSN	2019
Bangladesh	Taka du Bangladesh	BSN	2018/19	2005/06	SCN 1993		BSN	2018/19
Barbade	Dollar de la Barbade	BSN et BC	2019	2010	SCN 1993		BSN	2019
Bélarus	Rouble biélorusse	BSN	2019	2014	SCN 2008	Depuis 2005	BSN	2019
Belgique	Euro	BC	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1995	BC	2019
Belize	Dollar du Belize	BSN	2019	2000	SCN 1993		BSN	2019
Bénin	Franc CFA	BSN	2018	2015	SCN 1993		BSN	2019
Bhoutan	Ngultrum du Bhoutan	BSN	2018/19	2000/01 ⁶	SCN 1993		BC	2018/19
Bolivie	Boliviano bolivien	BSN	2019	1990	SCN 2008		BSN	2019
Bosnie-Herzégovine	Mark convertible	BSN	2018	2015	SECN 2010	Depuis 2000	BSN	2019
Botswana	Pula du Botswana	BSN	2019	2006	SCN 1993		BSN	2019
Brésil	Real brésilien	BSN	2019	1995	SCN 2008		BSN	2019
Brunei Darussalam	Dollar de Brunei	BSN et DAP	2019	2010	SCN 1993		BSN et DAP	2018
Bulgarie	Lev bulgare	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1996	BSN	2019
Burkina Faso	Franc CFA	BSN et MEP	2018	2015	SCN 1993		BSN	2019
Burundi	Franc burundais	BSN	2015	2005	SCN 1993		BSN	2018
Cabo Verde	Escudo cap-verdien	BSN	2018	2007	SCN 2008	Depuis 2011	BSN	2019
Cambodge	Riel cambodgien	BSN	2018	2000	SCN 1993		BSN	2018
Cameroun	Franc CFA	BSN	2019	2005	SCN 2008		BSN	2019
Canada	Dollar canadien	BSN	2019	2012	SCN 2008	Depuis 1980	BSN	2019
Chili	Peso chilien	BC	2019	2013 ⁶	SCN 2008	Depuis 2003	BSN	2019
Chine	Yuan chinois	BSN	2019	2015	SCN 2008		BSN	2018
Chypre	Euro	BSN	2019	2010	SECN 2010	Depuis 1995	BSN	2019
Cisjordanie et Gaza	Shekel israélien	BSN	2019	2015	SCN 2008		BSN	2019
Colombie	Peso colombien	BSN	2019	2015	SCN 1993	Depuis 2005	BSN	2019
Comores	Franc comorien	MdF	2018	2007	...	Depuis 2007	BSN	2019
Congo, Rép. dém. du	Franc congolais	BSN	2019	2005	SCN 1993		BC	2019
Congo, Rép. du	Franc CFA	BSN	2018	2005	SCN 1993		BSN	2019

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données (suite)

Pays	Finances publiques					Balance des paiements		
	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source	Couverture des sous-secteurs ⁴	Pratique comptable ⁵	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source
Afghanistan	MdF	2019	2001	AC	C	BSN, MdF et BC	2018	MBP 6
Afrique du Sud	MdF	2019	2001	AC, AEF, CSS, autre	C	BC	2019	MBP 6
Albanie	Services du FMI	2018	1986	AC, AL, CSS, SPM, SPNF	...	BC	2018	MBP 6
Algérie	MdF	2019	1986	AC	C	BC	2019	MBP 6
Allemagne	BSN	2019	SECN 2010	AC, AEF, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Angola	MdF	2018	2001	AC, AL	...	BC	2018	MBP 6
Antigua-et-Barbuda	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2018	MBP 6
Arabie saoudite	MdF	2019	2014	AC	C	BC	2019	MBP 6
Argentine	MEP	2019	1986	AC, AEF, CSS	C	BSN	2019	MBP 6
Arménie	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Aruba	MdF	2019	2001	AC	Mixte	BC	2019	MBP 6
Australie	MdF	2018/19	2014	AC, AEF, AL, CT	E	BSN	2019	MBP 6
Autriche	BSN	2019	2014	AC, AEF, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Azerbaïdjan	MdF	2018	...	AC	C	BC	2018	MBP 6
Bahamas	MdF	2018/19	2014	AC	C	BC	2019	MBP 5
Bahreïn	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Bangladesh	MdF	2018/19	...	AC	C	BC	2018/19	MBP 6
Barbade	MdF	2019/20	1986	ACB	C	BC	2019	MBP 5
Bélarus	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Belgique	BC	2019	SECN 2010	AC, AEF, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Belize	MdF	2019	1986	AC, SPM	Mixte	BC	2019	MBP 6
Bénin	MdF	2019	1986	AC	C	BC	2018	MBP 6
Bhoutan	MdF	2018/19	1986	AC	C	BC	2018/19	MBP 6
Bolivie	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS, SPFNM, SPNF	C	BC	2019	MBP 6
Bosnie-Herzégovine	MdF	2019	2014	AC, AEF, AL, CSS	Mixte	BC	2019	MBP 6
Botswana	MdF	2018/19	1986	AC	C	BC	2019	MBP 6
Brésil	MdF	2019	2001	AC, AEF, AL, CSS, SPNF	C	BC	2019	MBP 6
Brunei Darussalam	MdF	2019	...	AC, ACB	C	BSN, MEP et DAP	2018	MBP 6
Bulgarie	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Burkina Faso	MdF	2019	2001	AC	CE	BC	2018	MBP 6
Burundi	MdF	2015	2001	AC	E	BC	2016	MBP 6
Cabo Verde	MdF	2018	2001	AC	E	BSN	2018	MBP 6
Cambodge	MdF	2018	2001	AC, AL	Mixte	BC	2018	MBP 5
Cameroun	MdF	2019	2001	AC, SPNF, SPFNM	Mixte	MdF	2018	MBP 6
Canada	MdF	2019	2001	AC, AEF, AL, CSS, autre	E	BSN	2019	MBP 6
Chili	MdF	2019	2001	AC, AL	E	BC	2019	MBP 6
Chine	MdF	2019	...	AC, AL	C	DAP	2019	MBP 6
Chypre	BSN	2019	SECN 2010	AC, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Cisjordanie et Gaza	MdF	2019	2001	AC	Mixte	BSN	2019	MBP 6
Colombie	MdF	2019	2001	AC, AEF, AL, CSS	...	BC et BSN	2019	MBP 6
Comores	MdF	2018	1986	AC	Mixte	BC et services du FMI	2018	MBP 5
Congo, Rép. dém. du	MdF	2019	2001	AC, AL	E	BC	2019	MBP 6
Congo, Rép. du	MdF	2018	2001	AC	E	BC	2017	MBP 6

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données (suite)

Pays	Devise	Comptes nationaux				Prix (IPC)		
		Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Année de référence ²	Système des comptes nationaux	Utilisation d'une méthode à bases enchaînées ³	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles
Corée	Won coréen	BC	2019	2015	SCN 2008	Depuis 1980	BSN	2019
Costa Rica	Colon costa-ricien	BC	2019	2012	SCN 2008		BC	2019
Côte d'Ivoire	Franc CFA	BSN	2017	2015	SCN 2008		BSN	2019
Croatie	Kuna croate	BSN	2019	2015	SECN 2010		BSN	2019
Danemark	Couronne danoise	BSN	2019	2010	SECN 2010	Depuis 1980	BSN	2019
Djibouti	Franc djiboutien	BSN	2018	2013	SCN 1993		BSN	2019
Dominique	Dollar des Caraïbes orientales	BSN	2018	2006	SCN 1993		BSN	2019
Égypte	Livre égyptienne	MEP	2018/19	2016/17	SCN 2008		BSN	2019
El Salvador	Dollar EU	BC	2019	2014	SCN 2008		BSN	2019
Émirats arabes unis	Dirham des É.A.U.	BSN	2019	2010	SCN 2008		BSN	2019
Équateur	Dollar EU	BC	2019	2007	SCN 1993		BSN et BC	2019
Érythrée	Nakfa d'Érythrée	Services du FMI	2018	2011	SCN 1993		BSN	2018
Espagne	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1995	BSN	2019
Estonie	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 2010	BSN	2019
Eswatini	Lilangeni	BSN	2018	2011	SCN 1993		BSN	2019
États-Unis	Dollar EU	BSN	2019	2012	SCN 2008	Depuis 1980	BSN	2019
Éthiopie	Birr éthiopien	BSN	2018/19	2015/16	SCN 1993		BSN	2019
Fidji	Dollar de Fidji	BSN	2018	2014	SCN 1993		BSN	2018
Finlande	Euro	BSN	2019	2010	SECN 2010	Depuis 1980	BSN	2019
France	Euro	BSN	2019	2014	SECN 2010	Depuis 1980	BSN	2019
Gabon	Franc CFA	MdF	2019	2001	SCN 1993		BSN	2019
Gambie	Dalasi gambien	BSN	2018	2013	SCN 1993		BSN	2018
Géorgie	Lari géorgien	BSN	2019	2015	SCN 1993	Depuis 1996	BSN	2019
Ghana	Cedi ghanéen	BSN	2018	2013	SCN 1993		BSN	2018
Grèce	Euro	BSN	2019	2010	SECN 2010	Depuis 1995	BSN	2019
Grenade	Dollar des Caraïbes orientales	BSN	2019	2006	SCN 1993		BSN	2019
Guatemala	Quetzal guatémaltèque	BC	2019	2013	SCN 1993	Depuis 2001	BSN	2019
Guinée	Franc guinéen	BSN	2018	2010	SCN 1993		BSN	2019
Guinée Bissau	Franc CFA	BSN	2018	2015	SCN 1993		BSN	2018
Guinée équatoriale	Franc CFA	MEP et BC	2017	2006	SCN 1993		MEP	2019
Guyana	Dollar du Guyana	BSN	2019	2012 ⁶	SCN 2008		BSN	2019
Haïti	Gourde haïtienne	BSN	2017/18	1986/87	SCN 1993		BSN	2018/19
Honduras	Lempira hondurien	BC	2019	2000	SCN 1993		BC	2019
Hong Kong (RAS)	Dollar de Hong Kong	BSN	2019	2018	SCN 2008	Depuis 1980	BSN	2019
Hongrie	Forint hongrois	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1995	OEI	2019
Îles Marshall	Dollar EU	BSN	2017/18	2003/04	SCN 1993		BSN	2017/18
Îles Salomon	Dollar des Salomon	BC	2019	2012	SCN 1993		BSN	2019
Inde	Roupie indienne	BSN	2019/20	2011/12	SCN 2008		BSN	2019/20
Indonésie	Rupiah indonésienne	BSN	2019	2010	SCN 2008		BSN	2019

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données (suite)

Pays	Finances publiques					Balance des paiements		
	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source	Couverture des sous-secteurs ⁴	Pratique comptable ⁵	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source
Corée	MdF	2019	2001	AC, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Costa Rica	MdF et BC	2019	1986	AC	C	BC	2019	MBP 6
Côte d'Ivoire	MdF	2019	1986	AC	E	BC	2018	MBP 6
Croatie	MdF	2019	2014	AC, AL	E	BC	2019	MBP 6
Danemark	BSN	2019	2014	AC, AL, CSS	E	BSN	2019	MBP 6
Djibouti	MdF	2019	2001	AC	E	BC	2018	MBP 5
Dominique	MdF	2019/20	1986	AC	C	BC	2018	MBP 6
Égypte	MdF	2018/19	2001	AC, AL, CSS, SPM	C	BC	2018/19	MBP 5
El Salvador	MdF et BC	2019	1986	AC, AL, CSS, SPMF	C	BC	2019	MBP 6
Émirats arabes unis	MdF	2018	2001	AC, ACB, AEF, CSS	Mixte	BC	2018	MBP 5
Équateur	BC et MdF	2019	1986	AC, AEF, AL, CSS, SPMF	Mixte	BC	2019	MBP 6
Érythrée	MdF	2018	2001	AC	C	BC	2018	MBP 5
Espagne	MdF et BSN	2019	SECN 2010	AC, AEF, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Estonie	MdF	2019	1986/2001	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Eswatini	MdF	2018/19	2001	AC	E	BC	2019	MBP 6
États-Unis	MEP	2019	2014	AC, AEF, AL	E	BSN	2019	MBP 6
Éthiopie	MdF	2018/19	1986	AC, AEF, AL, SPMF	C	BC	2019/20	MBP 5
Fidji	MdF	2018	1986	AC	C	BC	2018	MBP 6
Finlande	MdF	2019	2014	AC, AL, CSS	E	BSN	2019	MBP 6
France	BSN	2019	2014	AC, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Gabon	Services du FMI	2019	2001	AC	E	BC	2019	MBP 5
Gambie	MdF	2018	1986	AC	C	BC et services du FMI	2018	MBP 5
Géorgie	MdF	2019	2001	AC, AL	C	BSN et BC	2019	MBP 6
Ghana	MdF	2018	2001	AC	C	BC	2018	MBP 5
Grèce	BSN	2019	2014	AC, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Grenade	MdF	2019	2014	AC	CE	BC	2018	MBP 6
Guatemala	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Guinée	MdF	2019	2001	AC	C	BC et MEP	2019	MBP 6
Guinée Bissau	MdF	2018	2001	AC	E	BC	2018	MBP 6
Guinée équatoriale	MdF et MEP	2017	1986	AC	C	BC	2017	MBP 5
Guyana	MdF	2019	1986	AC, CSS, SPMF	C	BC	2019	MBP 6
Haïti	MdF	2018/19	1986	AC	C	BC	2018/19	MBP 5
Honduras	MdF	2019	2014	AC, AL, CSS, autre	Mixte	BC	2019	MBP 5
Hong Kong (RAS)	BSN	2018/19	2001	AC	C	BSN	2019	MBP 6
Hongrie	MEP et BSN	2019	SECN 2010	AC, AL, CSS, SPMF	E	BC	2019	MBP 6
Îles Marshall	MdF	2017/18	2001	AC, AL, CSS	E	BSN	2017/18	MBP 6
Îles Salomon	MdF	2019	1986	AC	C	BC	2019	MBP 6
Inde	MdF et services du FMI	2018/19	1986	AC, AEF	C	BC	2018/19	MBP 6
Indonésie	MdF	2019	2001	AC, AL	C	BC	2019	MBP 6

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données (suite)

Pays	Devise	Comptes nationaux				Prix (IPC)		
		Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Année de référence ²	Système des comptes nationaux	Utilisation d'une méthode à bases enchaînées ³	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles
Iran	Rial iranien	BC	2019/20	2011/12	SCN 1993		BC	2018/19
Iraq	Dinar iraquien	BSN	2019	2007	SCN 1968/93		BSN	2019
Irlande	Euro	BSN	2019	2017	SECN 2010	Depuis 1995	BSN	2019
Islande	Couronne islandaise	BSN	2018	2005	SECN 2010	Depuis 1990	BSN	2018
Israël	Shekel israélien	BSN	2019	2015	SCN 2008	Depuis 1995	BSN	2019
Italie	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1980	BSN	2019
Jamaïque	Dollar jamaïcain	BSN	2019	2007	SCN 1993		BSN	2019
Japon	Yen japonais	DAP	2019	2011	SCN 2008	Depuis 1980	DAP	2019
Jordanie	Dinar jordanien	BSN	2019	2016	SCN 1993		BSN	2019
Kazakhstan	Tenge Kazakh	BSN	2019	2007	SCN 1993	Depuis 1994	BC	2019
Kenya	Shilling du Kenya	BSN	2019	2009	SCN 2008		BSN	2019
Kiribati	Dollar australien	BSN	2017	2006	SCN 2008		Services du FMI	2017
Kosovo	Euro	BSN	2019	2016	SECN 2010		BSN	2019
Koweït	Dinar koweïtien	MEP et BSN	2019	2010	SCN 1993		BSN et MEP	2019
Lesotho	Loti du Lesotho	BSN	2017/18	2012/13	SCN 2008		BSN	2018
Lettonie	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1995	BSN	2019
Liban	Livre libanaise	BSN	2018	2010	SCN 2008	Depuis 2010	BSN	2019/20
Libéria	Dollar EU	BC	2018	2018	SCN 1993		BC	2019
Libye	Dinar libyen	MEP	2017	2007	SCN 1993		BSN	2019
Lituanie	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 2005	BSN	2019
Luxembourg	Euro	BSN	2019	2010	SECN 2010	Depuis 1995	BSN	2019
Macao (RAS)	Pataca de Macao	BSN	2019	2018	SCN 2008	Depuis 2001	BSN	2019
Macédoine du Nord	Dinar macédonien	BSN	2019	2005	SECN 2010		BSN	2019
Madagascar	Ariary malgache	BSN	2018	2007	SCN 1993		BSN	2019
Malaisie	Ringgit malaisien	BSN	2019	2015	SCN 2008		BSN	2019
Malawi	Kwacha malawien	BSN	2011	2010	SCN 2008		BSN	2019
Maldives	Rufiyaa des Maldives	MdF et BSN	2019	2014	SCN 1993		BC	2019
Mali	Franc CFA	BSN	2018	1999	SCN 1993		BSN	2018
Malte	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 2000	BSN	2019
Maroc	Dirham marocain	BSN	2019	2007	SCN 1993	Depuis 2007	BSN	2019
Maurice	Roupie mauricienne	BSN	2018	2006	SCN 1993	Depuis 1999	BSN	2018
Mauritanie	Ouguiya mauritanienne	BSN	2018	2014	SCN 1993	Depuis 2014	BSN	2019
Mexique	Peso mexicain	BSN	2019	2013	SCN 2008		BSN	2019
Micronésie	Dollar EU	BSN	2017/18	2003/04	SCN 1993		BSN	2017/18
Moldova	Leu moldave	BSN	2019	1995	SCN 1993		BSN	2019
Mongolie	Togrog mongol	BSN	2019	2010	SCN 1993		BSN	2019
Monténégro	Euro	BSN	2019	2006	SECN 2010		BSN	2019
Mozambique	Metical du Mozambique	BSN	2019	2014	SCN 1993/2008		BSN	2018
Myanmar	Kyat du Myanmar	MEP	2018/19	2015/16	...		BSN	2018/19
Namibie	Dollar namibien	BSN	2019	2000	SCN 1993		BSN	2019
Nauru	Dollar australien	...	2018	2006/07	SCN 1993		BSN	2019
Népal	Roupie népalaise	BSN	2018/19	2000/01	SCN 1993		BC	2018/19
Nicaragua	Cordoba nicaraguayen	BC	2019	2006	SCN 1993	Depuis 1994	BC	2019
Niger	Franc CFA	BSN	2019	2015	SCN 1993		BSN	2019
Nigéria	Naira nigérien	BSN	2019	2010	SCN 2008		BSN	2019

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données (suite)

Pays	Finances publiques					Balance des paiements		
	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source	Couverture des sous-secteurs ⁴	Pratique comptable ⁵	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source
Iran	MdF	2018/19	2001	AC	C	BC	2018/19	MBP 5
Iraq	MdF	2018	2001	AC	C	BC	2018	MBP 6
Irlande	MdF et BSN	2019	2001	AC, AL, CSS	E	BSN	2019	MBP 6
Islande	BSN	2019	2001	AC, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Israël	MdF et BSN	2019	2014	AC, AL, CSS	...	BSN	2019	MBP 6
Italie	BSN	2019	2001	AC, AL, CSS	E	BSN	2019	MBP 6
Jamaïque	MdF	2019/20	1986	AC	C	BC	2019/20	MBP 6
Japon	DAP	2018	2014	AC, AL, CSS	E	MdF	2019	MBP 6
Jordanie	MdF	2019	2001	AC, SPNF	C	BC	2019	MBP 6
Kazakhstan	BSN	2019	2001	AC, AL	E	BC	2019	MBP 6
Kenya	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Kiribati	MdF	2017	1986	AC	C	BSN	2018	MBP 6
Kosovo	MdF	2019	...	AC, AL	C	BC	2019	MBP 6
Koweït	MdF	2019	2014	AC, CSS	Mixte	BC	2018	MBP 6
Lesotho	MdF	2019/20	2001	AC, AL	C	BC	2018/19	MBP 6
Lettonie	MdF	2019	SECN 2010	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Liban	MdF	2019	2001	AC	Mixte	BC et services du FMI	2019	MBP 5
Libéria	MdF	2018	2001	AC	E	BC	2018	MBP 5
Libye	MdF	2019	1986	AC, AEF, AL	C	BC	2017	MBP 6
Lituanie	MdF	2019	2014	AC, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Luxembourg	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS	E	BSN	2019	MBP 6
Macao (RAS)	MdF	2018	2014	AC, CSS	C	BSN	2018	MBP 6
Macédoine du Nord	MdF	2019	1986	AC, AEF, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Madagascar	MdF	2019	1986	AC, AL	C	BC	2019	MBP 6
Malaisie	MdF	2019	2001	AC, AEF, AL	C	BSN	2019	MBP 6
Malawi	MdF	2018/19	1986	AC	C	BSN et DAP	2018	MBP 6
Maldives	MdF	2019	1986	AC	C	BC	2019	MBP 6
Mali	MdF	2018	2001	AC	Mixte	BC	2018	MBP 6
Malte	BSN	2019	2001	AC, CSS	E	BSN	2019	MBP 6
Maroc	MEP	2019	2001	AC	E	DAP	2019	MBP 6
Maurice	MdF	2019/20	2001	AC, AL, SPNF	C	BC	2018	MBP 6
Mauritanie	MdF	2019	1986	AC	C	BC	2018	MBP 6
Mexique	MdF	2019	2014	AC, CSS, SPFNM, SPNF	C	BC	2019	MBP 6
Micronésie	MdF	2017/18	2001	AC, AEF	...	BSN	2017/18	MBP 6
Moldova	MdF	2019	1986	AC, AL	C	BC	2019	MBP 6
Mongolie	MdF	2019	2001	AC, AEF, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Monténégro	MdF	2019	1986/2001	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Mozambique	MdF	2018	2001	AC, AEF	Mixte	BC	2018	MBP 6
Myanmar	MdF	2018/19	2014	AC, SPNF	C	Services du FMI	2018/19	MBP 6
Namibie	MdF	2018/19	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Nauru	MdF	2019/20	2001	AC	Mixte	Services du FMI	2018/19	MBP 6
Népal	MdF	2018/19	2001	AC	C	BC	2018/19	MBP 5
Nicaragua	MdF	2018	1986	AC, AL, CSS	C	Services du FMI	2018	MBP 6
Niger	MdF	2019	1986	AC	E	BC	2018	MBP 6
Nigéria	MdF	2019	2001	AC, AEF, AL	C	BC	2019	MBP 6

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données (suite)

Pays	Devise	Comptes nationaux				Prix (IPC)		
		Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Année de référence ²	Système des comptes nationaux	Utilisation d'une méthode à bases enchaînées ³	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles
Norvège	Couronne norvégienne	BSN	2018	2017	SECN 2010	Depuis 1980	BSN	2019
Nouvelle-Zélande	Dollar néo-zélandais	BSN	2019	2009/10	SCN 2008	Depuis 1987	BSN	2019
Oman	Rial omani	BSN	2019	2010	SCN 1993		BSN	2019
Ouganda	Shilling ougandais	BSN	2019	2016	SCN 1993		BC	2018/19
Ouzbékistan	Sum ouzbek	BSN	2019	2015	SCN 1993		BSN et services du FMI	2019
Pakistan	Roupie pakistanaise	BSN	2019/20	2005/06 ⁶	...		BSN	2019/20
Palaos	Dollar EU	MdF	2018/19	2014/15	SCN 1993		MdF	2018/19
Panama	Dollar EU	BSN	2019	2007	SCN 1993	Depuis 2007	BSN	2019
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Kina papouan-néo-guinéen	BSN et MdF	2015	2013	SCN 1993		BSN	2015
Paraguay	Guarani paraguayen	BC	2018	2014	SCN 2008		BC	2018
Pays-Bas	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1980	BSN	2019
Pérou	Sol péruvien	BC	2019	2007	SCN 1993		BC	2019
Philippines	Peso philippin	BSN	2019	2018	SCN 2008		BSN	2019
Pologne	Zloty polonais	BSN	2019	2010	SECN 2010	Depuis 2010	BSN	2019
Porto Rico	Dollar EU	BSN	2017/18	1954	SCN 1968		BSN	2018/19
Portugal	Euro	BSN	2019	2016	SECN 2010	Depuis 1980	BSN	2019
Qatar	Riyal qatarien	BSN et MEP	2019	2018	SCN 1993		BSN et MEP	2019
République centrafricaine	Franc CFA	BSN	2017	2005	SCN 1993		BSN	2018
République dém. pop. lao	Kip lao	BSN	2018	2012	SCN 1993		BSN	2019
République dominicaine	Peso dominicain	BC	2018	2007	SCN 2008	Depuis 2007	BC	2019
République kirghize	Som kirghize	BSN	2019	2005	SCN 1993		BSN	2019
République slovaque	Euro	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1997	BSN	2019
République tchèque	Couronne tchèque	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 1995	BSN	2019
Roumanie	Leu roumain	BSN	2019	2015	SECN 2010	Depuis 2000	BSN	2019
Royaume-Uni	Livre sterling	BSN	2019	2016	SECN 2010	Depuis 1980	BSN	2019
Russie	Rouble russe	BSN	2019	2016	SCN 2008	Depuis 1995	BSN	2019
Rwanda	Franc rwandais	BSN	2018	2017	SCN 2008		BSN	2019
Saint-Kitts-et-Nevis	Dollar des Caraïbes orientales	BSN	2019	2006	SCN 1993		BSN	2019
Saint-Marin	Euro	BSN	2018	2007	...		BSN	2018
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Dollar des Caraïbes orientales	BSN	2019	2006	SCN 1993		BSN	2019
Sainte-Lucie	Dollar des Caraïbes orientales	BSN	2018	2018	SCN 1993		BSN	2018
Samoa	Tala du Samoa	BSN	2018/19	2012/13	SCN 2008		BSN	2018/19
Sao Tomé-et-Principe	Dobra de Sao Tomé-et-Principe	BSN	2019	2008	SCN 1993		BSN	2019
Sénégal	Franc CFA	BSN	2019	2014	SCN 1993		BSN	2019
Serbie	Dinar serbe	BSN	2019	2010	SECN 2010	Depuis 2010	BSN	2019
Seychelles	Roupie seychelloise	BSN	2017	2006	SCN 1993		BSN	2019

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données (suite)

Pays	Finances publiques					Balance des paiements		
	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source	Couverture des sous-secteurs ⁴	Pratique comptable ⁵	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source
Norvège	BSN et MdF	2019	2014	AC, AL, CSS	E	BSN	2018	MBP 6
Nouvelle-Zélande	MdF	2018/19	2014	AC, AL	E	BSN	2019	MBP 6
Oman	MdF	2018	2001	AC	C	BC	2018	MBP 5
Ouganda	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Ouzbékistan	MdF	2019	2014	AC, AEF, AL, CSS	C	BC et MEP	2019	MBP 6
Pakistan	MdF	2019/20	1986	AC, AEF, AL	C	BC	2019/20	MBP 6
Palaos	MdF	2018/19	2001	AC	...	MdF	2018/19	MBP 6
Panama	MdF	2019	2014	AC, AEF, AL, CSS, SPNF	C	BSN	2019	MBP 6
Papouasie-Nouvelle-Guinée	MdF	2015	1986	AC	C	BC	2015	MBP 5
Paraguay	MdF	2019	2001	AC, AEF, AL, CSS, SPM, SPNF	C	BC	2018	MBP 6
Pays-Bas	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Pérou	BC et MdF	2019	2001	AC, AEF, AL, CSS	Mixte	BC	2019	MBP 5
Philippines	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Pologne	MdF et BSN	2019	SECN 2010	AC, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Porto Rico	MEP	2015/16	2001	...	E
Portugal	BSN	2019	2001	AC, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Qatar	MdF	2019	1986	AC	C	BC et services du FMI	2019	MBP 5
République centrafricaine	MdF	2018	2001	AC	C	BC	2017	MBP 5
République dém. pop. lao	MdF	2018	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
République dominicaine	MdF	2019	2014	AC, AEF, AL, CSS, SPFNM	E	BC	2018	MBP 6
République kirghize	MdF	2019	...	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
République slovaque	BSN	2019	2001	AC, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
République tchèque	MdF	2019	2014	AC, AL, CSS	E	BSN	2019	MBP 6
Roumanie	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Royaume-Uni	BSN	2019	2001	AC, AL	E	BSN	2019	MBP 6
Russie	MdF	2019	2014	AC, AEF, CSS	Mixte	BC	2019	MBP 6
Rwanda	MdF	2018	1986	AC, AL	Mixte	BC	2018	MBP 6
Saint-Kitts-et-Nevis	MdF	2019	1986	AC, AEF	C	BC	2018	MBP 6
Saint-Marin	MdF	2018	...	AC	...	Autre	2018	...
Saint-Vincent-et-les Grenadines	MdF	2019	1986	AC	C	BC	2018	MBP 6
Sainte-Lucie	MdF	2017/18	1986	AC	C	BC	2018	MBP 6
Samoa	MdF	2018/19	2001	AC	E	BC	2018/19	MBP 6
Sao Tomé-et-Principe	MdF et douanes	2019	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Sénégal	MdF	2019	2001	AC	C	BC et services du FMI	2019	MBP 5
Serbie	MdF	2019	1986/2001	AC, AEF, AL, CSS, autre	C	BC	2018	MBP 6
Seychelles	MdF	2019	1986	AC, CSS	C	BC	2017	MBP 6

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données (suite)

Pays	Devise	Comptes nationaux				Prix (IPC)		
		Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Année de référence ²	Système des comptes nationaux	Utilisation d'une méthode à bases enchaînées ³	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles
Sierra Leone	Leone de Sierra Leone	BSN	2018	2006	SCN 1993	Depuis 2010	BSN	2019
Singapour	Dollar de Singapour	BSN	2019	2015	SCN 1993	Depuis 2015	BSN	2019
Slovénie	Euro	BSN	2019	2010	SECN 2010	Depuis 2000	BSN	2019
Somalie	Dollar EU	BC	2019	2013	SCN 1993		BC	2019
Soudan	Livre soudanaise	BSN	2019	1982	SCN 1968		BSN	2019
Soudan du Sud	Livre sud-soudanaise	BSN et services du FMI	2018	2010	SCN 1993		BSN	2019
Sri Lanka	Roupie sri-lankaise	BSN	2019	2010	SCN 1993		BSN	2019
Suède	Couronne suédoise	BSN	2019	2019	SECN 2010	Depuis 1993	BSN	2019
Suisse	Franc suisse	BSN	2019	2010	SECN 2010	Depuis 1980	BSN	2019
Suriname	Dollar surinamais	BSN	2018	2007	SCN 1993		BSN	2019
Syrie	Livre syrienne	BSN	2010	2000	SCN 1993		BSN	2011
Tadjikistan	Somoni du Tadjikistan	BSN	2018	1995	SCN 1993		BSN	2018
Taiwan, prov. chinoise de	Nouveau dollar de Taiwan	BSN	2019	2016	SCN 2008		BSN	2019
Tanzanie	Shilling tanzanien	BSN	2018	2015	SCN 2008		BSN	2018
Tchad	Franc CFA	BC	2017	2005	SCN 1993		BSN	2019
Thaïlande	Baht thaïlandais	MEP	2018	2002	SCN 1993	Depuis 1993	MEP	2019
Timor-Leste	Dollar EU	BSN	2018	2015 ⁶	SCN 2008		BSN	2019
Togo	Franc CFA	BSN	2016	2007	SCN 1993		BSN	2019
Tonga	Pa'anga des Tonga	BC	2018/19	2016/17	SCN 1993		BC	2018/19
Trinité-et-Tobago	Dollar de Trinité-et-Tobago	BSN	2018	2012	SCN 1993		BSN	2019
Tunisie	Dinar tunisien	BSN	2019	2010	SCN 1993	Depuis 2009	BSN	2019
Turkménistan	Nouveau manat du Turkménistan	BSN	2018	2008	SCN 1993	Depuis 2000	BSN	2018
Turquie	Livre turque	BSN	2019	2009	SECN 1995	Depuis 2009	BSN	2019
Tuvalu	Dollar australien	Conseillers PFTAC	2018	2005	SCN 1993		BSN	2018
Ukraine	Hryvnia ukrainienne	BSN	2019	2016	SCN 2008	Depuis 2005	BSN	2019
Uruguay	Peso uruguayen	BC	2019	2005	SCN 1993		BSN	2019
Vanuatu	Vatu de Vanuatu	BSN	2018	2006	SCN 1993		BSN	2019
Venezuela	Bolívar vénézuélien	BC	2018	1997	SCN 2008		BC	2019
Viet Nam	Dong vietnamien	BSN	2019	2010	SCN 1993		BSN	2019
Yémen	Rial yéménite	Services du FMI	2017	1990	SCN 1993		BSN, BC et services du FMI	2019
Zambie	Kwacha zambien	BSN	2018	2010	SCN 2008		BSN	2019
Zimbabwe	Dollar du Zimbabwe	BSN	2019	2012	...		BSN	2019

Tableau G. Principaux documents relatifs aux données (fin)

Pays	Finances publiques					Balance des paiements		
	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source	Couverture des sous-secteurs ⁴	Pratique comptable ⁵	Source de données historiques ¹	Dernières données annuelles disponibles	Manuel statistique utilisé à la source
Sierra Leone	MdF	2019	1986	AC	C	BC	2018	MBP 5
Singapour	MdF et BSN	2019/20	2014	AC	C	BSN	2019	MBP 6
Slovénie	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Somalie	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2019	MBP 5
Soudan	MdF	2019	2001	AC	Mixte	BC	2019	MBP 6
Soudan du Sud	MdF et MEP	2019	...	AC	C	MdF, BSN et MEP	2018	MBP 6
Sri Lanka	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Suède	MdF	2018	2001	AC, AL, CSS	E	BSN	2018	MBP 6
Suisse	MdF	2018	2001	AC, AEF, AL, CSS	E	BC	2019	MBP 6
Suriname	MdF	2018	1986	AC	Mixte	BC	2019	MBP 5
Syrie	MdF	2009	1986	AC	C	BC	2009	MBP 5
Tadjikistan	MdF	2018	1986	AC, AL, CSS	C	BC	2018	MBP 6
Taiwan, prov. chinoise de	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Tanzanie	MdF	2018	1986	AC, AL	C	BC	2018	MBP 6
Tchad	MdF	2019	1986	AC, SPNF	C	BC	2013	MBP 5
Thaïlande	MdF	2018/19	2001	AC, ACB, AL, CSS	E	BC	2018	MBP 6
Timor-Leste	MdF	2018	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Togo	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2018	MBP 6
Tonga	MdF	2018/19	2014	AC	C	BC et BSN	2018/19	MBP 6
Trinité-et-Tobago	MdF	2018/19	1986	AC	C	BC	2019	MBP 6
Tunisie	MdF	2019	1986	AC	C	BC	2019	MBP 5
Turkménistan	MdF	2018	1986	AC, AL	C	BSN et services du FMI	2015	MBP 6
Turquie	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS, autre	E	BC	2019	MBP 6
Tuvalu	MdF	2019	...	AC	Mixte	Services du FMI	2012	MBP 6
Ukraine	MdF	2019	2001	AC, AL, CSS	C	BC	2019	MBP 6
Uruguay	MdF	2019	1986	AC, AL, CSS, SPFNM, SPNF	C	BC	2019	MBP 6
Vanuatu	MdF	2019	2001	AC	C	BC	2019	MBP 6
Venezuela	MdF	2017	2001	ACB, SPNF, CSS, autre	C	BC	2018	MBP 6
Viet Nam	MdF	2018	2001	AC, AEF, AL	C	BC	2018	MBP 5
Yémen	MdF	2019	2001	AC, AL	C	Services du FMI	2019	MBP 5
Zambie	MdF	2019	1986	AC	C	BC	2018	MBP 6
Zimbabwe	MdF	2018	1986	AC	C	BC et MdF	2018	MBP 6

Note : IPC = indice des prix à la consommation ; MBP = *Manuel de la balance des paiements* (le chiffre qui suit l'abréviation indique l'édition) ; SCN = *Système des comptes nationaux* ; SECN = *Système européen des comptes nationaux*.

¹BC = banque centrale ; BSN = bureau de statistiques national ; DAP = département des administrations publiques ; MdF = ministère des Finances ; MEP = ministère de l'Économie, du Plan, du Commerce et/ou du Développement ; OEI = organisation économique internationale ; OF = Office des changes ; PFTAC = centre régional d'assistance technique et financière du Pacifique.

²L'année de référence pour les comptes nationaux est la période avec laquelle les autres périodes sont comparées et la période pour laquelle les prix apparaissent au dénominateur des rapports de prix utilisés pour calculer l'indice.

³L'utilisation d'une méthode à bases enchaînées permet aux pays de mesurer la croissance du PIB avec plus de précision en réduisant ou en éliminant les biais à la baisse des séries en volume fondées sur des indices qui établissent la moyenne des composantes en volume à partir de pondérations d'une année assez récente.

⁴AC = administration centrale ; ACB = administration centrale budgétaire ; AEF = administrations d'États fédérés ; AL = administrations locales ; CSS = caisses de sécurité sociale ; CT = collectivités territoriales ; SPFNM = sociétés publiques financières non monétaires ; SPM = sociétés publiques monétaires, dont banque centrale ; SPNF = sociétés publiques non financières.

⁵Normes comptables : C = comptabilité de caisse ; CE = comptabilité sur base des engagements ; E = comptabilité d'exercice ; Mixte = comptabilité sur base mixte (droits constatés et caisse).

⁶L'année de référence n'est pas égale à 100, car le PIB nominal n'est pas mesuré de la même manière que le PIB réel ou les données sont corrigées des variations saisonnières.

Encadré A1. Hypothèses de politique économique retenues pour les projections

Hypothèses de politique budgétaire

Les hypothèses de politique budgétaire à court terme retenues dans les *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) reposent normalement sur les budgets ou lois de finances annoncés par les autorités et corrigés de manière à tenir compte des différences entre les hypothèses macroéconomiques et les projections des services du FMI et des autorités nationales. Lorsqu'aucun budget officiel n'est annoncé, les mesures dont l'application est jugée probable sont incluses dans les projections budgétaires à moyen terme. Les projections budgétaires à moyen terme reposent de manière similaire sur un jugement quant à la trajectoire la plus probable de la politique des pouvoirs publics. Lorsque les services du FMI ne disposent pas d'informations suffisantes pour évaluer les intentions gouvernementales et les perspectives de mise en œuvre des mesures décidées, le solde primaire structurel est censé rester inchangé, sauf indication contraire. Les hypothèses retenues pour certains pays avancés figurent ci-dessous. Veuillez consulter aussi, en ligne et en anglais, les tableaux B5 à B9 de l'appendice statistique pour des données sur la capacité/le besoin de financement et les soldes structurels¹.

Afrique du Sud : Les hypothèses budgétaires reposent principalement sur l'examen du budget 2020. Les recettes non fiscales excluent les transactions sur actifs et passifs financiers, car elles impliquent principalement des recettes liées à des plus-values sur taux de change (dépôts en monnaies étrangères, vente d'actifs et postes similaires d'un point de vue conceptuel).

Allemagne : Les projections des services du FMI pour 2020 et au-delà reposent sur le programme de

¹L'écart de production correspond à la différence entre la production effective et la production potentielle, en pourcentage de cette dernière. Les soldes structurels sont exprimés en pourcentage de la production potentielle. Le solde structurel correspond à la différence entre le solde capacité/besoin de financement effectif et l'impact de la production potentielle sur la production conjoncturelle, après correction pour tenir compte de facteurs ponctuels ou autres, comme les cours des actifs et des produits de base et les effets de composition de la production ; par conséquent, ses variations incluent les effets des mesures budgétaires temporaires, l'impact des fluctuations de taux d'intérêt et du coût du service de la dette, ainsi que d'autres fluctuations non cycliques du solde capacité/besoin de financement. Le calcul du solde structurel repose sur l'estimation par les services du FMI du PIB potentiel et des élasticités des recettes et des dépenses (voir les PEM d'octobre 1993, annexe I). La dette nette correspond à la différence entre la dette brute et les actifs financiers correspondant aux instruments de dette. Les estimations de l'écart de production et du solde budgétaire structurel comportent une marge d'incertitude significative.

stabilité et les lois de finances supplémentaires 2020, et sur les mises à jour des données de l'agence nationale des statistiques et du ministère des Finances, après prise en compte des différences dans le cadre macroéconomique des services du FMI et les hypothèses concernant les élasticités des recettes. L'estimation de la dette brute inclut la liquidation de portefeuilles d'actifs compromis et d'activités non essentielles qui avaient été transférées à des institutions en cours de liquidation, ainsi que d'autres opérations d'aide au secteur financier et à l'Union européenne.

Arabie saoudite : Les projections budgétaires de référence des services du FMI reposent sur la manière dont les services du FMI comprennent la politique gouvernementale telle qu'elle a été mise en évidence dans le cadre du budget 2020 et des mesures annoncées par le gouvernement pour faire face aux répercussions négatives de la COVID-19 et la baisse des prix du pétrole. Les recettes du pétrole exporté reposent sur les cours du pétrole qui servent de référence dans les PEM et sur la manière dont les services du FMI comprennent la politique actuelle des autorités en matière d'exportation de pétrole.

Argentine : Les projections budgétaires reposent sur les informations disponibles en ce qui concerne les résultats et plans budgétaires des administrations fédérale et provinciales, les mesures budgétaires annoncées par les autorités et les projections macroéconomiques des services du FMI.

Australie : Les projections budgétaires reposent sur les données du Bureau australien des statistiques, les examens semestriels de l'exercice 2019/20 du Commonwealth et des États, les perspectives économiques et budgétaires de juillet 2020, ainsi que les estimations et projections des services du FMI.

Autriche : Les projections budgétaires reposent sur les données de l'organe des statistiques, les projections des autorités, ainsi que les estimations et les projections des services du FMI.

Belgique : Les projections reposent sur le programme de stabilité 2020–21 (qui porte sur deux années uniquement en raison du choc de la COVID-19), le projet de budget 2020 et d'autres informations disponibles sur les plans budgétaires du gouvernement, avec des ajustements pour tenir compte des hypothèses des services du FMI.

Bésil : Les projections budgétaires pour 2020 tiennent compte des mesures annoncées par les autorités au 31 juillet. Les projections à moyen terme reposent sur l'hypothèse d'un respect du plafond de dépenses prévu dans la Constitution.

Canada : Les projections s'appuient sur les prévisions de référence du budget fédéral 2019, le Portail

Encadré A1 (suite)

économique et budgétaire 2020 et les derniers budgets provinciaux disponibles. Les services du FMI ajustent ces prévisions pour tenir compte des différences dans les projections macroéconomiques. Les projections du FMI incluent également les données les plus récentes des comptes économiques nationaux de Statistique Canada, y compris les chiffres des budgets fédéral, provinciaux et territoriaux jusqu'au premier trimestre de 2020.

Chili : Les projections reposent sur les rapports budgétaires trimestriels des autorités, corrigées de manière à tenir compte des projections des services du FMI pour le PIB et les prix du cuivre.

Chine : Une forte expansion budgétaire est estimée pour 2020 sur la base des mesures liées à la fiscalité et aux dépenses inscrites au budget et annoncées pour atténuer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les plans sanitaire et économique. Une légère expansion est prévue pour 2021 étant donné que l'écart de production devrait rester relativement élevé.

Corée : Les prévisions à moyen terme tiennent compte de la trajectoire des dépenses publiques à moyen terme pour le solde global budgétaire dans le budget 2021 et le plan budgétaire à moyen terme qui ont été annoncés dans le budget 2021, ainsi que de l'ajustement des services du FMI.

Danemark : Les estimations pour 2020 sont alignées sur les derniers chiffres officiels, corrigés, le cas échéant, pour tenir compte des hypothèses macroéconomiques des services du FMI. Pour 2021, les projections incluent les principaux éléments du programme budgétaire à moyen terme, tels qu'énoncés dans le dernier budget présenté par les autorités.

Espagne : Les projections budgétaires pour 2020 tiennent compte des mesures discrétionnaires adoptées pour faire face à la crise de la COVID-19, des augmentations des retraites et des salaires publics prévues par la loi, ainsi que de l'aide au revenu minimum vital. Les projections budgétaires à partir de 2021 supposent l'arrivée à échéance des mesures temporaires liées à la COVID-19 et aucun autre changement de la politique économique. Les décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience de l'Union européenne sont pris en compte dans les projections pour 2021–24.

États-Unis : Les projections budgétaires reposent sur le scénario de référence de janvier 2020 du Congressional Budget Office, corrigé de manière à tenir compte des hypothèses macroéconomiques et autres des services du FMI. Elles incorporent les effets de la loi relative aux crédits supplémentaires visant à se préparer et à faire face

au coronavirus (*Coronavirus Preparedness and Response Supplemental Appropriations Act*), de la loi relative à la protection des familles face au coronavirus (*Families First Coronavirus Response Act*), du programme de protection des salaires (*Paycheck Protection Program*) et de la loi d'amélioration des services de santé (*Health Care Enhancement Act*). Enfin, les projections budgétaires sont ajustées de manière à tenir compte des prévisions des services du FMI pour les principales variables macroéconomiques et financières et d'un traitement comptable différent de l'aide au secteur financier et des plans de retraite à prestations définies, et sont converties en base administrations publiques. Les données sont établies sur la base du *Système de comptabilité nationale 2008* ; lorsqu'elles sont traduites en statistiques des finances publiques, cela se fait conformément au *Manuel de statistiques de finances publiques 2014*. En raison des limitations des données, la plupart des séries commencent en 2001.

France : Les estimations pour 2019 et les projections pour 2020 et au-delà reposent sur les mesures figurant dans la loi de finances 2018, la loi de finances 2019 et la loi de finances 2020, corrigées pour tenir compte des différences dans les hypothèses concernant les variables macroéconomiques et financières, et les projections des recettes. Les données budgétaires rétrospectives reflètent les révisions de mai 2019, ainsi que la mise à jour des comptes budgétaires, des données sur la dette et des comptes nationaux.

Grèce : Les données rétrospectives depuis 2010 reflètent les ajustements opérés conformément à la définition du solde primaire dans le dispositif de surveillance renforcée pour le pays.

Hong Kong (RAS) : Les projections reposent sur les projections à moyen terme des autorités en ce qui concerne les dépenses.

Hongrie : Les projections budgétaires incluent les projections des services du FMI concernant le cadre macroéconomique et les projets budgétaires annoncés dans le budget 2020.

Inde : Les données historiques reposent sur les données relatives à l'exécution de la loi de finances. Les projections sont fondées sur les informations disponibles ayant trait aux programmes budgétaires des autorités, avec certains ajustements pour tenir compte des hypothèses des services du FMI. Les données infranationales sont prises en compte avec un retard pouvant aller jusqu'à un an ; les données sur l'ensemble des administrations publiques sont donc finales longtemps après celles de l'administration centrale. Les présentations du FMI et des autorités diffèrent, notamment en ce qui

Encadré A1 (suite)

concerne le produit du désinvestissement de l'État et de l'adjudication de licences, l'enregistrement net/brut des recettes dans certaines catégories peu importantes et certains prêts au secteur public.

Indonésie : Les projections du FMI sont conformes au retrait progressif des vastes mesures de relance budgétaire prises en 2020, y compris le retour à un déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB d'ici à 2023.

Irlande : Les projections budgétaires reposent sur la loi de finances 2020 et la mise à jour 2020 du programme de stabilité.

Israël : Les données rétrospectives reposent sur les statistiques de finances publiques qui sont établies par le Bureau central des statistiques. Les projections supposent une application partielle des deux séries de mesures budgétaires prévues par le parlement pour faire face au choc lié au coronavirus.

Italie : Les projections et les estimations des services du FMI reposent sur les plans budgétaires inclus dans le budget et les lois de finances rectificatives de 2020. L'encours des bons d'épargne postaux arrivant à échéance est pris en considération dans l'établissement des projections concernant la dette.

Japon : Les projections s'appuient sur les mesures budgétaires déjà annoncées par le gouvernement au 11 septembre, avec certains ajustements pour tenir compte des hypothèses des services du FMI.

Mexique : Les projections budgétaires pour 2020 reposent sur le budget approuvé, mais tiennent compte des probables effets de la pandémie de COVID-19 sur les résultats budgétaires ; dans les projections pour 2021 et les années qui suivent, il est supposé que la règle de l'équilibre budgétaire est observée. Les projections reposent sur les données disponibles jusqu'au 31 août 2020. Elles ne tiennent donc pas compte du projet de budget 2021.

Nouvelle-Zélande : Les projections budgétaires reposent sur le budget de l'exercice 2020/21 et les estimations des services du FMI.

Pays-Bas : Les projections budgétaires pour 2020–25 reposent sur les prévisions des services du FMI, le projet de loi de finances des autorités et les projections du Bureau d'analyse de la politique économique. Les données rétrospectives ont été révisées après que le Bureau central des statistiques a publié des données macroéconomiques révisées en juin 2014 en raison de l'adoption du Système européen des comptes nationaux et régionaux (SEC 2010), ainsi que de la révision des sources de données.

Porto Rico : Les projections budgétaires reposent sur les plans de finances publiques et de croissance économique,

qui ont été établis en octobre 2018, et sont validés par le Conseil de surveillance. En phase avec les hypothèses de ces plans, les projections du FMI tiennent compte de l'aide fédérale à la reconstruction après l'ouragan Maria, qui a dévasté l'île en septembre 2017. Les projections reposent aussi sur les hypothèses suivantes : pertes de recettes liées à l'élimination du financement fédéral pour la loi sur les soins de santé abordables (*Affordable Care Act*) à compter de 2020 ; élimination des incitations fiscales fédérales qui avaient neutralisé les effets de la loi 154 de Porto Rico sur les entreprises étrangères à compter de 2018 ; et effets de la loi sur les baisses d'impôts et l'emploi (*Tax Cuts and Jobs Act*), qui réduisent l'avantage fiscal pour les entreprises américaines actives à Porto Rico. Étant donné l'incertitude considérable qui entoure l'action gouvernementale, certaines hypothèses du plan de finances publiques et de croissance et du FMI pourraient différer, en particulier en ce qui concerne les effets de la réforme de l'impôt sur les sociétés, l'observance fiscale et les ajustements fiscaux (droits et taux) ; la réduction des subventions et des dépenses, le gel des coûts opérationnels de la masse salariale, et l'amélioration de la mobilité ; la réduction des dépenses, ainsi que l'augmentation de l'efficacité des soins de santé. Sur le plan des dépenses, il s'agit de prolonger la loi 66, qui gèle une bonne partie des dépenses publiques, jusqu'en 2020, ainsi que de réduire les coûts de fonctionnement, les subventions et les dépenses d'éducation. Bien que les hypothèses du FMI soient similaires à celles du scénario du plan comprenant l'ensemble complet des mesures, les projections du FMI pour les recettes, les dépenses et le solde sont différentes. Cela s'explique par deux différences principales sur le plan méthodologique : premièrement, les projections du FMI sont effectuées sur la base des droits constatés, et celles du plan, sur la base des encaissements–décaissements. Deuxièmement, les hypothèses macroéconomiques du FMI sont très différentes de celles du plan.

Portugal : Les projections pour l'exercice en cours reposent sur le budget approuvé, corrigé de manière à tenir compte des prévisions macroéconomiques des services du FMI. Les projections pour les années ultérieures reposent sur des politiques inchangées.

Russie : La politique budgétaire sera anticyclique en 2020. Elle présentera un certain degré de consolidation en 2021 et reviendra à la règle budgétaire en 2022.

Singapour : Pour l'exercice 2020, les projections reposent sur la loi de finances (18 février 2020) et les lois de finances rectificatives qui ont été adoptées par la suite (26 mars, 6 avril, 26 mai). Les services du FMI supposent

Encadré A1 (suite)

que les programmes de soutien de l'exercice 2020 ne portent que sur une seule année et que la politique économique ne sera pas changée pour le reste de la période.

Suède : Les estimations pour 2019 sont fondées sur les données du ministère des Finances suédois. Les projections pour 2020 sont basées sur des informations préliminaires concernant le projet de loi de finances de l'automne 2020. L'effet de l'évolution conjoncturelle sur les finances publiques est calculé à l'aide de l'élasticité 2014 de l'OCDE² de manière à tenir compte des écarts de production et d'emploi.

Suisse : Les projections budgétaires pour 2020 tiennent compte des mesures de relance discrétionnaires annoncées par les autorités, qui sont autorisées dans le cadre de la règle du frein à l'endettement en cas de « circonstances exceptionnelles ».

Turquie : La base des projections dans les PEM et le Moniteur des finances publiques est le solde budgétaire défini par le FMI, qui exclut certains postes des recettes et des dépenses inclus dans le solde global des autorités.

Royaume-Uni : Les projections budgétaires reposent sur la déclaration budgétaire de 2020 et sur les estimations révisées du Bureau de la responsabilité budgétaire (Office for Budget Responsibility). Les projections des dépenses tiennent compte des mesures annoncées par la suite pour faire face à l'épidémie de coronavirus. Les projections des recettes sont en outre corrigées de manière à tenir compte des différences entre les prévisions du FMI pour des variables macroéconomiques (telles que la croissance du PIB et l'inflation) et les prévisions pour ces variables adoptées dans les projections des autorités. Les projections sont établies en supposant que les mesures prises pour faire face à l'épidémie de coronavirus arrivent à échéance comme annoncé, mais aussi qu'un certain assouplissement budgétaire supplémentaire par rapport aux politiques annoncées à ce jour se produise au cours des deux prochaines années pour soutenir la reprise économique, et qu'un assainissement progressif des finances publiques commence ensuite en vue de stabiliser la dette publique dans un délai de cinq ans. Les données des services du FMI excluent les banques du secteur public et l'effet du transfert des actifs du Royal Mail Pension Plan au secteur public en avril 2012. La consommation et l'investissement réels du secteur public font partie

²Voir Robert Price, Thai Dang et Yvan Guillemette, « New Tax and Expenditure Elasticity Estimates for EU Budget Surveillance », document de travail n° 1174 du Département des affaires économiques de l'OCDE (Paris : Publications de l'Organisation de coopération et de développement économiques, décembre 2014).

de la trajectoire du PIB réel, qui, selon les services du FMI, pourrait ou non être la même que celle prévue par le Bureau de la responsabilité budgétaire. Le PIB pour l'exercice est différent de celui pour l'année courante. Les comptes budgétaires sont présentés sur la base de l'exercice. Les projections ne tiennent pas compte des révisions comptables (concernant notamment les prêts étudiants) entrées en vigueur le 24 septembre 2019.

Hypothèses de politique monétaire

Les hypothèses de politique monétaire reposent sur le cadre établi dans chaque pays pour cette politique. Ce cadre suppose le plus souvent une politique de non-accompagnement de la conjoncture durant le cycle : les taux d'intérêt officiels augmentent lorsque, d'après les indicateurs économiques, il semble que l'inflation va passer au-dessus du taux ou de la fourchette acceptable, et diminuent lorsqu'il semble qu'elle ne va pas les dépasser, que le taux de croissance est inférieur au taux potentiel et que les capacités inemployées sont importantes. En conséquence, on suppose que le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) sur les dépôts en dollars à six mois sera en moyenne de 0,7 % en 2020 et 0,4 % en 2021 (voir tableau 1.1), que le taux moyen des dépôts en euros à trois mois sera en moyenne de 0,4 % en 2020 et de 0,5 % en 2021, et que le taux d'intérêt des dépôts en yen à six mois sera en moyenne de 0,0 % en 2020 et 2021.

Afrique du Sud : Les hypothèses de politique monétaire sont compatibles avec le maintien de l'inflation dans la fourchette cible de 3 % à 6 %.

Arabie saoudite : Les projections de politique monétaire reposent sur la poursuite du rattachement au dollar.

Argentine : Les hypothèses de politique monétaire correspondent à une modeste appréciation réelle cette année et à la nécessité de financer le déficit budgétaire par des mesures monétaires et de résorber ces liquidités.

Australie : Les hypothèses de politique monétaire correspondent aux attentes des marchés.

Brésil : Les hypothèses de politique monétaire sont compatibles avec une inflation qui converge progressivement vers le milieu de la fourchette cible.

Canada : Les hypothèses de politique monétaire reposent sur l'analyse effectuée par les services du FMI.

Chili : Les hypothèses de politique monétaire reposent sur le taux de croissance du PIB.

Chine : La politique monétaire devrait être accommodante en 2020 et rester favorable en 2021 (mais dans une moindre mesure par rapport à 2020).

Encadré A1 (fin)

Corée : Les projections supposent que le taux directeur évolue conformément aux attentes des marchés.

Danemark : La politique monétaire a pour but de maintenir le rattachement à l'euro.

États-Unis : Les services du FMI s'attendent à ce que le comité de politique monétaire continue d'ajuster le taux cible pour les fonds fédéraux selon les perspectives macroéconomiques plus générales.

Grèce : Les taux d'intérêt sont basés sur le LIBOR retenu dans les PEM, avec l'hypothèse d'un écart pour la Grèce. Les projections concernant la monnaie au sens large sont basées sur les bilans des établissements financiers monétaires et les hypothèses de flux de dépôts.

Hong Kong (RAS) : Les services du FMI supposent que le système de caisse d'émission restera inchangé.

Inde : Les projections de politique monétaire cadrent avec la réalisation de l'objectif d'inflation de la Banque de réserve d'Inde à moyen terme.

Indonésie : Les hypothèses de politique monétaire cadrent avec le maintien de l'inflation dans la fourchette ciblée par la banque centrale.

Israël : Les hypothèses comprennent une orientation modérément souple de la politique monétaire à court terme et une normalisation de la politique non monétaire à moyen terme.

Japon : Les hypothèses de politique monétaire correspondent aux attentes des marchés.

Mexique : Les hypothèses de politique monétaire sont compatibles avec l'objectif d'inflation.

Pays-Bas : Les projections monétaires reposent sur les projections du LIBOR à six mois en euro estimées par les services du FMI.

Nouvelle-Zélande : Les projections monétaires reposent sur les estimations de croissance du PIB nominal.

Portugal : Les projections monétaires reposent sur des projections pour les secteurs réel et budgétaire.

Royaume-Uni : La trajectoire des taux d'intérêt à court terme repose sur les anticipations de taux d'intérêt des marchés.

Russie : Les projections monétaires supposent que la banque centrale de Russie applique une politique monétaire modérément accommodante.

Singapour : La masse monétaire augmente parallèlement à la croissance prévue du PIB nominal.

Suède : Les projections monétaires correspondent aux projections de la banque centrale.

Suisse : Les projections supposent que le taux directeur ne varie pas en 2020–21.

Turquie : Les perspectives en matière de conditions monétaires et financières supposent que la politique monétaire ne fait pas l'objet d'un assouplissement supplémentaire en 2020.

Zone euro : Les hypothèses de politique monétaire des pays membres sont conformes aux anticipations des marchés.

Liste des tableaux¹

Production mondiale

- A1. Production mondiale : récapitulation
- A2. Pays avancés : PIB réel et demande intérieure totale
- A3. Pays avancés : composantes du PIB réel
- A4. Pays émergents et en développement : PIB réel

Inflation

- A5. Inflation : récapitulation
- A6. Pays avancés : prix à la consommation
- A7. Pays émergents et en développement : prix à la consommation

Politiques financières

- A8. Principaux pays avancés : solde budgétaire et dette des administrations publiques

Commerce extérieur

- A9. État récapitulatif du commerce mondial : volume et prix

Transactions courantes

- A10. État récapitulatif des soldes des transactions courantes
- A11. Pays avancés : soldes des transactions courantes
- A12. Pays émergents et en développement : soldes des transactions courantes

Balance des paiements et financement extérieur

- A13. État récapitulatif des soldes du compte financier

Flux de ressources

- A14. État récapitulatif de la capacité ou du besoin de financement

Scénario de référence à moyen terme

- A15. Ensemble du monde — Scénario de référence à moyen terme : récapitulation

¹Lorsque les pays ne sont pas classés par ordre alphabétique, ils le sont sur la base de la taille de leur économie.

Tableau A1. Production mondiale : récapitulation¹*(Variations annuelles en pourcentage)*

	Moyenne									Projections		
	2002–11	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2025
Monde	4,1	3,5	3,5	3,5	3,4	3,3	3,8	3,5	2,8	-4,4	5,2	3,5
Pays avancés	1,7	1,2	1,4	2,1	2,4	1,8	2,5	2,2	1,7	-5,8	3,9	1,7
États-Unis	1,8	2,2	1,8	2,5	3,1	1,7	2,3	3,0	2,2	-4,3	3,1	1,8
Zone euro	1,1	-0,9	-0,2	1,4	2,0	1,9	2,6	1,8	1,3	-8,3	5,2	1,4
Japon	0,6	1,5	2,0	0,4	1,2	0,5	2,2	0,3	0,7	-5,3	2,3	0,6
Autres pays avancés ²	2,9	2,0	2,4	2,9	2,1	2,2	2,8	2,3	1,7	-5,5	4,3	2,1
Pays émergents et en développement	6,5	5,4	5,1	4,7	4,3	4,5	4,8	4,5	3,7	-3,3	6,0	4,7
Par région												
Pays émergents et en développement d'Asie	8,6	7,0	6,9	6,8	6,8	6,8	6,7	6,3	5,5	-1,7	8,0	5,9
Pays émergents et en développement d'Europe	4,8	3,1	3,1	1,8	1,0	1,9	4,1	3,3	2,1	-4,6	3,9	2,6
Amérique latine et Caraïbes	3,6	2,9	2,9	1,3	0,4	-0,6	1,4	1,1	0,0	-8,1	3,6	2,5
Moyen-Orient et Asie centrale	5,6	5,1	3,1	3,1	2,7	4,5	2,6	2,1	1,4	-4,1	3,0	3,3
Afrique subsaharienne	5,9	4,8	5,1	5,2	3,2	1,5	3,1	3,3	3,2	-3,0	3,1	4,3
Classification analytique												
Source des recettes d'exportation												
Combustibles	5,6	5,3	2,6	2,2	0,3	1,5	1,0	0,9	0,2	-5,4	2,8	2,1
Autres produits	6,7	5,4	5,7	5,3	5,1	5,1	5,6	5,2	4,3	-2,9	6,6	5,1
Dont : produits primaires	4,5	2,5	4,1	2,2	2,9	1,7	2,8	1,7	1,0	-7,1	4,5	3,3
Source de financement extérieur												
Pays débiteurs (net)	5,3	4,4	4,7	4,4	4,1	4,1	4,8	4,4	3,4	-5,6	5,5	4,9
Pays débiteurs (net) selon le service de la dette												
Pays ayant accumulé des arriérés ou bénéficié d'un rééchelonnement entre 2015 et 2019	4,5	1,8	2,9	1,6	0,3	2,7	3,0	3,6	3,2	-2,4	2,6	4,9
Autres groupes												
Union européenne	1,5	-0,7	0,0	1,7	2,5	2,1	3,0	2,3	1,7	-7,6	5,0	1,6
Pays en développement à faible revenu	6,3	4,8	5,9	6,2	4,7	3,9	4,9	5,1	5,3	-1,2	4,9	5,7
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,3	5,1	2,6	2,8	2,5	4,9	2,0	1,2	0,8	-5,0	3,2	2,9
<i>Pour mémoire</i>												
Taux de croissance médian												
Pays avancés	2,2	1,0	1,3	2,3	2,2	2,2	3,0	2,7	1,9	-6,1	4,6	1,8
Pays émergents et en développement	4,7	4,3	4,0	3,8	3,3	3,4	3,7	3,5	3,0	-4,8	4,0	3,5
Pays en développement à faible revenu	5,3	5,1	5,3	5,4	3,9	4,3	4,5	4,0	4,5	-1,8	3,6	5,0
Production par habitant³												
Pays avancés	1,1	0,6	0,9	1,6	1,8	1,2	2,1	1,8	1,3	-6,2	3,6	1,4
Pays émergents et en développement	4,7	3,7	3,5	3,1	2,8	3,0	3,4	3,2	2,3	-4,7	4,8	3,6
Pays en développement à faible revenu	3,6	2,0	3,5	3,9	2,2	1,6	2,6	2,8	2,9	-3,3	2,7	3,4
Croissance mondiale sur la base des cours de change	2,7	2,5	2,6	2,8	2,9	2,6	3,3	3,1	2,4	-4,7	4,8	2,9
Production mondiale (valeur en milliards de dollars)												
Aux cours de change	53 903	74 805	76 990	79 060	74 829	76 022	80 716	85 690	87 552	83 845	91 031	113 482
Sur la base de la parité des pouvoirs d'achat	75 026	100 032	104 954	108 876	111 126	115 336	121 522	128 712	134 557	130 187	139 824	174 434

¹PIB réel.²Hors États-Unis, Japon et zone euro.³La production par habitant est calculée sur la base de la parité des pouvoirs d'achat.

Tableau A3. Pays avancés : composantes du PIB réel
(Variations annuelles en pourcentage)

	Moyennes										Projections	
	2002–11	2012–21	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dépenses de consommation privée												
Pays avancés	1,7	1,2	1,0	1,2	1,9	2,6	2,3	2,3	2,0	1,7	-7,1	4,4
États-Unis	2,0	1,8	1,5	1,5	3,0	3,8	2,8	2,6	2,7	2,4	-4,9	2,8
Zone euro	0,9	0,3	-1,1	-0,6	0,9	1,9	2,0	1,8	1,5	1,3	-9,2	5,5
Allemagne	0,4	0,9	1,5	0,4	1,1	1,9	2,4	1,5	1,5	1,6	-6,9	4,1
France	1,6	0,5	-0,4	0,5	0,8	1,5	1,8	1,5	0,9	1,5	-8,4	6,1
Italie	0,4	-0,8	-3,7	-2,4	0,2	1,9	1,2	1,5	0,9	0,4	-11,8	4,9
Espagne	1,4	0,0	-3,3	-2,9	1,7	2,9	2,7	3,0	1,8	1,1	-14,8	9,1
Japon	0,7	0,1	2,0	2,4	-0,9	-0,2	-0,3	1,3	0,0	0,1	-7,8	4,3
Royaume-Uni	1,4	1,1	1,6	2,7	2,3	3,0	3,6	2,2	1,6	1,0	-12,6	6,7
Canada	3,1	1,8	1,9	2,6	2,6	2,3	2,1	3,6	2,1	1,6	-8,6	8,9
Autres pays avancés ¹	3,0	1,8	2,1	2,3	2,5	2,9	2,6	2,8	2,8	1,8	-5,8	4,3
<i>Pour mémoire</i>												
Principaux pays avancés	1,5	1,2	1,1	1,3	1,8	2,6	2,2	2,2	1,9	1,7	-6,9	4,1
Consommation publique												
Pays avancés	1,8	1,3	0,0	-0,1	0,5	1,7	2,0	1,1	1,7	2,2	2,4	1,8
États-Unis	1,4	0,7	-1,5	-1,9	-0,8	1,6	1,8	0,6	1,5	1,8	1,7	1,9
Zone euro	1,7	1,1	-0,3	0,2	0,8	1,3	1,9	1,1	1,1	1,8	2,2	0,9
Allemagne	1,4	2,1	1,3	1,4	1,7	2,9	4,0	1,6	1,2	2,7	4,8	-0,4
France	1,6	1,1	1,6	1,5	1,3	1,0	1,4	1,4	0,9	1,7	-3,1	3,6
Italie	0,4	-0,2	-1,8	-1,1	-0,6	-0,6	0,7	-0,1	0,1	-0,4	3,1	-1,0
Espagne	4,3	0,5	-4,2	-2,1	-0,7	2,0	1,0	1,0	1,9	2,3	3,7	0,2
Japon	1,3	1,1	1,7	1,5	0,5	1,5	1,4	0,2	0,9	1,9	1,4	-0,4
Royaume-Uni	2,5	1,6	1,1	-0,4	2,0	1,8	1,0	0,3	0,4	3,4	-2,0	9,1
Canada	2,3	1,4	0,7	-0,8	0,6	1,4	1,8	2,3	3,0	2,1	1,5	1,1
Autres pays avancés ¹	3,0	3,1	2,3	2,7	2,8	2,8	3,2	3,0	3,5	3,5	5,6	2,3
<i>Pour mémoire</i>												
Principaux pays avancés	1,5	1,0	-0,2	-0,6	0,1	1,5	1,8	0,7	1,3	1,9	1,4	1,8
Formation brute de capital fixe												
Pays avancés	0,8	2,1	2,6	1,8	3,4	3,4	2,3	3,8	2,9	2,4	-6,0	4,6
États-Unis	0,5	3,1	6,9	3,6	5,1	3,7	1,8	3,5	4,8	2,3	-2,7	2,8
Zone euro	0,4	1,1	-3,2	-2,4	1,4	4,7	4,0	3,8	3,1	5,7	-12,0	7,6
Allemagne	0,7	1,6	-0,2	-1,3	3,2	1,7	3,8	2,5	3,5	2,5	-5,0	5,8
France	1,2	0,8	0,2	-0,8	0,0	1,0	2,7	4,7	3,2	4,3	-14,2	8,9
Italie	-0,5	-1,0	-9,7	-6,4	-2,2	1,8	4,0	3,2	3,1	1,4	-15,1	12,6
Espagne	-0,4	0,4	-7,4	-3,8	4,1	4,9	2,4	5,9	5,3	1,8	-16,2	10,3
Japon	-1,8	1,5	3,5	4,9	3,1	1,6	-0,3	3,0	0,6	1,3	-2,5	0,0
Royaume-Uni	0,3	1,4	2,0	3,5	6,6	3,7	3,6	1,6	-0,2	0,7	-14,7	9,0
Canada	3,8	0,8	4,9	1,4	2,3	-5,2	-4,7	3,6	1,2	-0,4	-3,9	9,7
Autres pays avancés ¹	3,5	1,9	3,2	2,6	2,6	2,3	3,1	5,6	0,9	0,0	-4,0	2,8
<i>Pour mémoire</i>												
Principaux pays avancés	0,3	2,1	3,6	2,2	3,8	2,5	1,8	3,3	3,3	2,0	-5,4	4,6

Tableau A3. Pays avancés : composantes du PIB réel (fin)
(Variations annuelles en pourcentage)

	Moyennes										Projections	
	2002-11	2012-21	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Demande intérieure finale												
Pays avancés	1,5	1,4	1,1	1,1	2,0	2,6	2,3	2,4	2,1	2,0	-5,2	3,8
États-Unis	1,6	1,9	2,0	1,3	2,8	3,5	2,4	2,5	3,0	2,3	-3,6	2,7
Zone euro	1,0	0,7	-1,3	-0,8	1,0	2,3	2,4	2,0	1,7	2,4	-7,4	4,9
Allemagne	0,7	1,3	1,1	0,2	1,7	2,1	3,1	1,8	1,9	2,0	-4,0	3,4
France	1,5	0,7	0,2	0,5	0,8	1,3	1,9	2,2	1,4	2,2	-8,5	6,1
Italie	0,2	-0,7	-4,5	-2,9	-0,4	1,4	1,6	1,5	1,2	0,4	-9,6	5,0
Espagne	1,6	0,0	-4,3	-2,9	1,6	3,1	2,3	3,1	2,5	1,1	-12,1	7,3
Japon	0,2	0,6	2,3	2,8	0,2	0,6	0,0	1,5	0,3	0,8	-4,6	2,4
Royaume-Uni	1,4	1,2	1,5	2,2	2,9	2,9	3,1	1,7	1,1	1,4	-11,0	7,5
Canada	3,1	1,4	2,3	1,6	2,1	0,3	0,5	3,3	2,1	1,3	-6,1	6,6
Autres pays avancés ¹	3,1	2,0	2,4	2,4	2,6	2,7	2,9	3,3	2,4	1,5	-3,3	3,4
<i>Pour mémoire</i>												
Principaux pays avancés	1,3	1,3	1,4	1,2	2,0	2,4	2,1	2,2	2,1	1,8	-5,1	3,6
Formation de stock²												
Pays avancés	0,1	-0,1	-0,3	0,0	0,1	0,0	-0,3	0,1	0,1	-0,2	-0,5	0,1
États-Unis	0,1	0,0	0,2	0,2	-0,1	0,3	-0,6	0,0	0,2	0,0	-0,9	0,5
Zone euro	0,0	-0,1	-1,1	0,3	0,4	0,0	0,0	0,3	0,0	-0,5	-0,2	0,0
Allemagne	0,0	-0,2	-1,8	0,8	0,0	-0,7	0,0	0,8	-0,1	-0,7	0,0	0,0
France	0,0	0,0	-0,6	0,2	0,7	0,3	-0,4	0,2	0,0	-0,4	0,3	0,0
Italie	0,1	-0,2	-1,1	0,2	0,5	-0,1	0,2	0,2	-0,1	-0,6	-1,2	0,1
Espagne	0,0	-0,2	-0,8	0,1	0,2	-1,5	-0,1	0,0	0,2	0,1	0,0	0,0
Japon	0,0	0,0	0,0	-0,4	0,1	0,3	-0,1	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0
Royaume-Uni	0,0	0,0	0,4	0,1	0,6	-0,3	-0,6	-0,6	0,2	0,2	0,0	-0,1
Canada	0,1	-0,2	-0,3	0,5	-0,4	-0,5	0,0	0,8	-0,2	0,1	-1,6	-0,6
Autres pays avancés ¹	0,1	-0,1	-0,4	-0,7	0,2	-0,1	0,0	0,2	0,2	-0,3	-0,2	-0,1
<i>Pour mémoire</i>												
Principaux pays avancés	0,0	-0,1	-0,2	0,2	0,1	0,1	-0,4	0,1	0,1	-0,1	-0,6	0,2
Solde extérieur²												
Pays avancés	0,1	0,0	0,4	0,2	0,0	-0,3	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,2	0,0
États-Unis	0,0	-0,2	0,0	0,2	-0,3	-0,8	-0,2	-0,2	-0,3	-0,2	0,3	-0,2
Zone euro	0,2	0,1	1,5	0,3	0,1	-0,2	-0,4	0,4	0,2	-0,5	-1,0	0,5
Allemagne	0,5	-0,1	1,2	-0,5	0,7	0,3	-0,6	0,1	-0,4	-0,6	-2,1	0,9
France	-0,3	-0,2	0,7	-0,1	-0,5	-0,4	-0,4	-0,1	0,4	-0,2	-1,5	-0,2
Italie	-0,1	0,3	2,6	0,8	-0,1	-0,4	-0,5	0,0	-0,3	0,5	-0,1	0,2
Espagne	0,1	0,2	2,0	1,4	-0,5	-0,1	1,0	-0,1	-0,3	0,5	-1,7	0,0
Japon	0,3	0,0	-0,8	-0,4	0,0	0,3	0,6	0,5	-0,1	-0,2	-0,5	0,1
Royaume-Uni	0,1	-0,2	-0,3	-0,6	-0,7	-0,5	-0,5	0,7	-0,2	0,1	1,9	-1,9
Canada	-1,1	0,1	-0,3	0,1	1,2	0,8	0,4	-1,0	0,1	0,2	0,9	-1,2
Autres pays avancés ¹	0,5	0,2	0,5	0,7	0,5	0,0	0,0	-0,4	0,4	0,7	-0,4	0,4
<i>Pour mémoire</i>												
Principaux pays avancés	0,0	-0,1	0,2	0,0	-0,1	-0,4	-0,2	0,0	-0,2	-0,2	-0,1	-0,2

¹Hors G-7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) et zone euro.

²Variations en pourcentage du PIB de la période précédente.

Tableau A4. Pays émergents et en développement : PIB réel (suite)*(Variations annuelles en pourcentage)*

	Moyenne									Projections		
	2002-11	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2025
Amérique latine et Caraïbes (suite)	3,6	2,9	2,9	1,3	0,4	-0,6	1,4	1,1	0,0	-8,1	3,6	2,5
Costa Rica	4,4	4,8	2,3	3,5	3,6	4,2	3,9	2,7	2,1	-5,5	2,3	3,2
Dominique	2,4	-1,1	-0,6	4,4	-2,6	2,5	-9,5	0,5	8,4	-8,8	3,3	1,5
El Salvador	1,9	2,8	2,2	1,7	2,4	2,5	2,3	2,4	2,4	-9,0	4,0	2,2
Équateur	4,5	5,6	4,9	3,8	0,1	-1,2	2,4	1,3	0,1	-11,0	4,8	2,3
Grenade	2,1	-1,2	2,4	7,3	6,4	3,7	4,4	4,1	3,0	-11,8	3,0	2,7
Guatemala	3,6	3,1	3,5	4,4	4,1	2,7	3,0	3,2	3,8	-2,0	4,0	3,3
Guyana	2,7	5,0	3,7	1,7	0,7	3,8	3,7	4,4	5,4	26,2	8,1	1,1
Haïti	0,7	2,9	4,2	2,8	1,2	1,5	1,2	1,5	-1,2	-4,0	1,2	1,4
Honduras	4,2	4,1	2,8	3,1	3,8	3,9	4,8	3,7	2,7	-6,6	4,9	3,7
Jamaïque	0,6	-0,5	0,2	0,6	0,9	1,5	0,7	1,9	0,9	-8,6	3,6	2,1
Mexique	1,9	3,6	1,4	2,8	3,3	2,6	2,1	2,2	-0,3	-9,0	3,5	2,1
Nicaragua	3,2	6,5	4,9	4,8	4,8	4,6	4,6	-4,0	-3,9	-5,5	-0,5	2,1
Panama	6,9	9,8	6,9	5,1	5,7	5,0	5,6	3,7	3,0	-9,0	4,0	5,0
Paraguay	4,2	-0,5	8,4	4,9	3,1	4,3	5,0	3,4	0,0	-4,0	5,5	4,0
Pérou	6,2	6,0	5,8	2,4	3,3	4,1	2,5	4,0	2,2	-13,9	7,3	3,8
République dominicaine	4,7	2,7	4,9	7,1	6,9	6,7	4,7	7,0	5,1	-6,0	4,0	5,0
Saint-Kitts-et-Nevis	1,7	-2,2	5,4	6,3	1,0	2,8	-2,0	2,9	2,8	-18,7	8,0	2,7
Saint-Vincent-et-les Grenadines	2,7	1,4	1,8	1,2	1,3	1,9	1,0	2,2	0,4	-7,0	3,7	2,7
Sainte-Lucie	2,8	-0,3	-2,2	1,3	-0,2	3,8	3,5	2,6	1,7	-16,9	7,2	1,8
Suriname	5,1	2,7	2,9	0,3	-3,4	-5,6	1,8	2,6	0,3	-13,1	1,5	2,1
Trinité-et-Tobago	5,3	-0,7	2,2	-0,9	1,8	-6,3	-2,3	-0,2	0,0	-5,6	2,6	1,5
Uruguay	4,1	3,5	4,6	3,2	0,4	1,7	2,6	1,6	0,2	-4,5	4,3	2,4
Venezuela	3,2	5,6	1,3	-3,9	-6,2	-17,0	-15,7	-19,6	-35,0	-25,0	-10,0	...
Moyen-Orient et Afrique centrale	5,6	5,1	3,1	3,1	2,7	4,5	2,6	2,1	1,4	-4,1	3,0	3,3
Afghanistan	...	14,0	5,7	2,7	1,0	2,2	2,6	1,2	3,9	-5,0	4,0	4,0
Algérie	3,8	3,4	2,8	3,8	3,7	3,2	1,3	1,4	0,8	-5,5	3,2	0,9
Arabie saoudite	4,5	5,4	2,7	3,7	4,1	1,7	-0,7	2,4	0,3	-5,4	3,1	2,6
Arménie	7,6	7,1	3,4	3,6	3,3	0,2	7,5	5,2	7,6	-4,5	3,5	4,5
Azerbaïdjan	13,5	2,2	5,8	2,8	1,0	-3,1	0,2	1,5	2,2	-4,0	2,0	1,7
Bahrein	5,3	3,7	5,4	4,4	2,5	3,6	4,3	1,8	1,8	-4,9	2,3	3,3
Cisjordanie et Gaza	6,5	6,1	4,7	-0,2	3,7	8,9	1,4	1,2	0,9	-12,0	8,2	2,0
Djibouti	4,1	4,8	5,0	7,1	7,7	6,7	5,4	8,4	7,5	-1,0	7,0	6,0
Égypte	4,7	2,2	3,3	2,9	4,4	4,3	4,1	5,3	5,6	3,5	2,8	5,6
Émirats arabes unis	4,4	4,5	5,1	4,3	5,1	3,1	2,4	1,2	1,7	-6,6	1,3	2,6
Géorgie	6,5	6,4	3,6	4,4	3,0	2,9	4,8	4,8	5,1	-5,0	5,0	5,2
Iran	4,9	-7,7	-0,3	3,2	-1,6	12,5	3,7	-5,4	-6,5	-5,0	3,2	1,2
Iraq	13,7	13,9	7,6	0,7	2,5	15,2	-2,5	-0,1	4,4	-12,1	2,5	0,9
Jordanie	6,1	2,4	2,6	3,4	2,5	2,0	2,1	1,9	2,0	-5,0	3,4	3,3
Kazakhstan	7,7	4,8	6,0	4,2	1,2	1,1	4,1	4,1	4,5	-2,7	3,0	3,1
Koweït	5,5	6,6	1,2	0,5	0,6	2,9	-4,7	1,2	0,4	-8,1	0,6	2,4
Liban ¹	5,4	2,5	3,8	2,5	0,2	1,5	0,9	-1,9	-6,9	-25,0
Libye ¹	-8,6	124,7	-36,8	-53,0	-13,0	-7,4	64,0	17,9	9,9	-66,7	76,0	0,3
Maroc	4,7	3,0	4,5	2,7	4,5	1,0	4,2	3,0	2,2	-7,0	4,9	3,7
Mauritanie	4,3	4,5	4,2	4,3	5,4	1,3	3,5	2,1	5,9	-3,2	2,0	4,3
Oman	2,8	9,1	5,1	1,4	4,7	4,9	0,3	0,9	-0,8	-10,0	-0,5	3,1
Ouzbékistan	7,2	7,4	7,6	7,2	7,4	6,1	4,5	5,4	5,6	0,7	5,0	5,5
Pakistan	4,7	3,8	3,7	4,1	4,1	4,6	5,2	5,5	1,9	-0,4	1,0	5,0
Qatar	14,2	4,7	5,6	5,3	4,8	3,1	-1,5	1,2	0,8	-4,5	2,5	2,5
République kirghize	4,1	-0,1	10,9	4,0	3,9	4,3	4,7	3,5	4,5	-12,0	9,8	4,1
Somalie	...	1,2	1,9	2,4	3,5	2,9	1,4	2,8	2,9	-1,5	2,9	3,9
Soudan ³	3,6	-17,0	2,0	4,7	1,9	3,5	0,7	-2,3	-2,5	-8,4	0,8	4,5
Syrie ⁴
Tadjikistan	7,7	7,5	7,4	6,7	6,0	6,9	7,1	7,3	7,5	1,0	6,0	4,0
Tunisie	3,6	4,1	2,8	2,9	1,2	1,2	1,9	2,7	1,0	-7,0	4,0	3,0
Turkménistan	12,7	11,1	10,2	10,3	6,5	6,2	6,5	6,2	6,3	1,8	4,6	5,0
Yémen	2,5	2,4	4,8	-0,2	-28,0	-9,4	-5,1	0,8	2,1	-5,0	0,5	6,2

Tableau A4. Pays émergents et en développement : PIB réel (fin)
(Variations annuelles en pourcentage)

	Moyenne									Projections		
	2002-11	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2025
Afrique subsaharienne	5,9	4,8	5,1	5,2	3,2	1,5	3,1	3,3	3,2	-3,0	3,1	4,3
Angola	8,7	8,5	5,0	4,8	0,9	-2,6	-0,2	-1,2	-0,9	-4,0	3,2	2,9
Afrique du Sud	3,5	2,2	2,5	1,8	1,2	0,4	1,4	0,8	0,2	-8,0	3,0	2,3
Bénin	3,6	4,8	7,2	6,4	1,8	3,3	5,7	6,7	6,9	2,0	5,0	7,0
Botswana	4,7	4,5	11,3	4,1	-1,7	4,3	2,9	4,5	3,0	-9,6	8,7	4,1
Burkina Faso	5,9	6,5	5,8	4,3	3,9	6,0	6,2	6,8	5,7	-2,0	3,9	5,6
Burundi	4,0	4,4	5,9	4,3	-3,9	-0,6	0,5	1,6	1,8	-3,2	3,1	2,6
Cabo Verde	5,2	1,1	0,8	0,6	1,0	4,7	3,7	4,5	5,7	-6,8	4,5	6,2
Cameroun	3,9	4,5	5,4	5,9	5,7	4,6	3,5	4,1	3,9	-2,8	3,4	5,4
Comores	2,9	3,2	4,5	2,1	1,3	3,5	4,2	3,6	1,9	-1,8	2,9	4,2
Congo, Rép. dém. du	5,6	7,1	8,5	9,5	6,9	2,4	3,7	5,8	4,4	-2,2	3,6	4,3
Congo, Rép. du	4,0	9,9	-0,7	6,7	-3,6	-10,7	-4,4	-6,4	-0,6	-7,0	-0,8	2,3
Côte d'Ivoire	0,6	10,9	9,3	8,8	8,8	7,2	7,4	6,8	6,5	1,8	6,2	6,5
Érythrée	2,8	1,9	-10,5	30,9	-20,6	7,4	-10,0	13,0	3,8	-0,6	5,7	3,9
Eswatini	3,7	5,4	3,9	0,9	2,3	1,3	2,0	2,4	1,1	-3,5	1,4	2,1
Éthiopie	8,9	8,7	9,9	10,3	10,4	8,0	10,2	7,7	9,0	1,9	0,0	8,0
Gabon	1,9	5,3	5,5	4,4	3,9	2,1	0,5	1,0	3,8	-2,7	2,1	4,5
Gambie	2,0	5,2	2,9	-1,4	4,1	1,9	4,8	7,2	6,1	-1,8	6,0	5,8
Ghana	6,7	8,5	7,2	2,9	2,2	3,4	8,1	6,3	6,5	0,9	4,2	4,5
Guinée	3,3	5,9	3,9	3,7	3,8	10,8	10,3	6,2	5,6	1,4	6,6	5,0
Guinée Bissau	3,7	-1,7	3,3	1,0	6,1	5,3	4,8	3,4	4,5	-2,9	3,0	5,0
Guinée équatoriale	10,6	8,3	-4,1	0,4	-9,1	-8,8	-5,7	-5,8	-6,1	-6,0	2,2	-2,2
Kenya	4,4	4,6	5,9	5,4	5,7	5,9	4,8	6,3	5,4	1,0	4,7	5,8
Lesotho	4,4	6,1	3,9	2,8	3,3	3,4	-1,0	0,4	1,0	-4,8	3,9	2,1
Libéria	2,5	8,4	8,8	0,7	0,0	-1,6	2,5	1,2	-2,5	-3,0	3,2	5,4
Madagascar	2,2	3,0	2,3	3,3	3,1	4,0	3,9	4,6	4,8	-3,2	3,2	5,0
Malawi	5,8	1,9	5,2	5,7	2,9	2,3	4,0	3,2	4,5	0,6	2,5	6,2
Mali	4,6	-0,7	2,2	6,8	6,6	5,9	5,0	5,2	5,1	-2,0	4,0	5,0
Maurice	4,1	3,5	3,4	3,7	3,6	3,8	3,8	3,8	3,0	-14,2	9,9	3,3
Mozambique	7,6	7,3	7,0	7,4	6,7	3,8	3,7	3,4	2,3	-0,5	2,1	11,2
Namibie	4,3	5,1	5,6	5,8	4,5	-0,3	-0,3	0,7	-1,0	-5,9	3,4	2,7
Niger	4,4	10,5	5,3	6,6	4,4	5,7	5,0	7,2	5,9	0,5	6,9	6,0
Nigéria	8,7	4,3	5,4	6,3	2,7	-1,6	0,8	1,9	2,2	-4,3	1,7	2,5
Ouganda	7,8	2,3	3,9	5,7	6,8	0,4	7,3	6,1	6,7	-0,3	4,9	9,3
République centrafricaine	2,5	5,1	-36,4	0,1	4,3	4,7	4,5	3,8	3,0	-1,0	3,0	5,0
Rwanda	7,3	8,6	5,9	7,8	8,9	6,0	4,0	8,6	9,4	2,0	6,3	6,1
Sao Tomé-et-Principe	5,4	3,1	4,8	6,5	3,8	4,2	3,9	3,0	1,3	-6,5	3,0	4,5
Sénégal	3,7	5,1	2,8	6,6	6,4	6,4	7,4	6,4	5,3	-0,7	5,2	6,0
Seychelles	2,8	3,7	6,0	4,5	4,9	4,6	4,4	3,8	3,9	-13,8	4,2	4,0
Sierra Leone	7,8	15,2	20,7	4,6	-20,5	6,4	3,8	3,5	5,4	-3,1	2,7	4,6
Soudan du Sud	...	-52,4	29,3	2,9	-0,2	-13,5	-5,8	-1,9	0,9	4,1	-2,3	5,4
Tanzanie	6,8	5,1	6,8	6,7	6,2	6,9	6,8	7,0	7,0	1,9	3,6	6,7
Tchad	8,6	8,8	5,8	6,9	1,8	-5,6	-2,4	2,3	3,0	-0,7	6,1	3,8
Togo	2,8	6,5	6,1	5,9	5,7	5,6	4,4	4,9	5,3	0,0	3,0	5,5
Zambie	7,5	7,6	5,1	4,7	2,9	3,8	3,5	4,0	1,4	-4,8	0,6	1,2
Zimbabwe ¹	-2,6	16,7	2,0	2,4	1,8	0,7	4,7	3,5	-6,5	-10,4	4,2	2,2

¹Voir les notes relatives à l'Albanie, au Bélarus, à l'Inde, au Liban, à la Libye, à l'Ukraine et au Zimbabwe dans la section « Notes sur les pays » de l'appendice statistique.

²Les données pour le Timor-Leste excluent les projections concernant les exportations pétrolières de la zone d'exploitation pétrolière commune (Joint Petroleum Development Area).

³Les données de 2011 pour le Soudan excluent le Soudan du Sud à partir du 9 juillet. Les données pour 2012 et au-delà portent sur le Soudan actuel.

⁴Les données pour la Syrie de 2011 et au-delà sont exclues en raison de l'incertitude entourant la situation politique.

Tableau A5. Inflation : récapitulation*(En pourcentage)*

	Moyenne									Projections		
	2002–11	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2025
Déflateurs du PIB												
Pays avancés	1,6	1,3	1,3	1,5	1,2	1,0	1,5	1,7	1,5	1,3	1,4	1,8
États-Unis	2,1	1,9	1,8	1,9	1,0	1,0	1,9	2,4	1,8	1,4	2,2	2,0
Zone euro	1,8	1,3	1,2	0,9	1,4	0,9	1,1	1,4	1,7	1,6	1,2	1,8
Japon	-1,2	-0,8	-0,3	1,7	2,1	0,3	-0,2	-0,1	0,6	0,3	0,3	0,4
Autres pays avancés ¹	2,1	1,3	1,5	1,4	1,2	1,3	1,9	1,7	1,3	1,2	0,9	1,9
Prix à la consommation												
Pays avancés	2,0	2,0	1,4	1,4	0,3	0,7	1,7	2,0	1,4	0,8	1,6	1,9
États-Unis	2,4	2,1	1,5	1,6	0,1	1,3	2,1	2,4	1,8	1,5	2,8	2,2
Zone euro ²	2,1	2,5	1,3	0,4	0,2	0,2	1,5	1,8	1,2	0,4	0,9	1,7
Japon	-0,2	-0,1	0,3	2,8	0,8	-0,1	0,5	1,0	0,5	-0,1	0,3	1,0
Autres pays avancés ¹	2,3	2,1	1,7	1,5	0,5	0,9	1,8	1,9	1,4	0,5	1,2	1,9
Pays émergents et en développement³	6,4	5,8	5,4	4,7	4,7	4,3	4,4	4,9	5,1	5,0	4,7	4,0
Par région												
Pays émergents et en développement d'Asie	4,6	4,6	4,6	3,4	2,6	2,8	2,4	2,7	3,3	3,2	2,9	3,1
Pays émergents et en développement d'Europe	9,9	6,3	5,5	6,5	10,6	5,5	5,6	6,4	6,6	5,2	5,2	5,3
Amérique latine et Caraïbes	5,6	4,6	4,6	4,9	5,4	5,5	6,3	6,6	7,7	6,2	6,7	4,3
Moyen-Orient et Asie centrale	7,6	8,8	8,3	6,4	5,5	5,7	6,9	9,5	7,8	9,3	9,3	6,5
Afrique subsaharienne	9,4	9,0	6,5	6,3	6,8	10,4	10,7	8,4	8,5	10,6	7,9	6,1
Classification analytique												
Source des recettes d'exportation												
Combustibles	9,1	7,7	7,7	6,3	8,8	7,4	5,4	6,5	6,2	6,4	6,7	5,8
Autres produits	5,7	5,3	4,8	4,3	3,9	3,7	4,2	4,6	5,0	4,7	4,3	3,7
Dont : produits primaires ⁴	6,4	6,8	6,4	6,9	5,1	6,0	11,5	13,9	17,6	18,7	16,9	7,0
Source de financement extérieur												
Pays débiteurs (net)	7,2	6,9	6,1	5,6	5,4	5,1	5,6	5,5	5,3	5,4	4,9	4,4
Pays débiteurs (net) selon le service de la dette												
Pays ayant accumulé des arriérés ou bénéficié d'un rééchelonnement entre 2015 et 2019	9,1	7,4	6,1	10,0	15,0	9,8	17,2	16,7	13,4	15,5	12,7	6,4
Autres groupes												
Union européenne	2,4	2,6	1,4	0,4	0,1	0,2	1,6	1,9	1,4	0,8	1,2	1,8
Pays en développement à faible revenu	9,8	9,9	7,8	7,2	6,5	8,4	9,2	8,8	8,4	11,3	9,2	5,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	7,3	9,0	8,7	6,3	5,6	5,4	6,9	10,7	8,2	9,4	9,9	6,9
<i>Pour mémoire</i>												
Taux d'inflation médian												
Pays avancés	2,3	2,6	1,4	0,7	0,1	0,6	1,6	1,8	1,5	0,5	1,2	1,9
Pays émergents et en développement ³	5,2	4,6	3,7	3,1	2,6	2,7	3,3	3,1	2,6	2,9	2,9	3,0

¹Hors États-Unis, Japon et zone euro.²Sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé d'Eurostat.³Exclut le Venezuela, mais inclut l'Argentine à partir de 2017. Voir les notes relatives à l'Argentine et au Venezuela dans la section « Notes sur les pays » de l'appendice statistique.⁴Inclut l'Argentine à partir de 2017. Voir les notes relatives à ce pays dans la section « Notes sur les pays » de l'appendice statistique.

Tableau A6. Pays avancés : prix à la consommation¹
(Variations annuelles en pourcentage)

	Moyenne									Projections			Fin de période ²		
	2002–11	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2025	2019	2020	2021
Pays avancés	2,0	2,0	1,4	1,4	0,3	0,7	1,7	2,0	1,4	0,8	1,6	1,9	1,5	0,9	1,5
États-Unis	2,4	2,1	1,5	1,6	0,1	1,3	2,1	2,4	1,8	1,5	2,8	2,2	2,1	2,1	2,2
Zone euro ³	2,1	2,5	1,3	0,4	0,2	0,2	1,5	1,8	1,2	0,4	0,9	1,7	1,3	0,1	1,1
Allemagne	1,7	2,1	1,6	0,8	0,7	0,4	1,7	2,0	1,3	0,5	1,1	2,0	1,5	0,3	1,2
France	1,9	2,2	1,0	0,6	0,1	0,3	1,2	2,1	1,3	0,5	0,6	1,6	1,6	-0,5	1,1
Italie	2,3	3,3	1,2	0,2	0,1	-0,1	1,3	1,2	0,6	0,1	0,6	1,4	0,5	0,1	0,6
Espagne	2,8	2,4	1,4	-0,2	-0,5	-0,2	2,0	1,7	0,7	-0,2	0,8	1,7	0,8	-0,3	0,8
Pays-Bas	1,9	2,8	2,6	0,3	0,2	0,1	1,3	1,6	2,7	1,2	1,5	1,7	2,8	1,3	1,5
Belgique	2,2	2,6	1,2	0,5	0,6	1,8	2,2	2,3	1,2	0,6	1,2	1,6	0,9	0,6	1,1
Autriche	2,0	2,6	2,1	1,5	0,8	1,0	2,2	2,1	1,5	1,2	1,8	2,0	1,8	1,0	1,9
Irlande	2,0	1,9	0,5	0,3	0,0	-0,2	0,3	0,7	0,9	-0,2	0,6	2,0	1,1	0,7	0,6
Portugal	2,4	2,8	0,4	-0,2	0,5	0,6	1,6	1,2	0,3	0,0	1,1	1,5	0,4	0,0	1,2
Grèce	3,4	1,0	-0,9	-1,4	-1,1	0,0	1,1	0,8	0,5	-0,6	0,7	1,8	1,1	-1,1	1,2
Finlande	1,8	3,2	2,2	1,2	-0,2	0,4	0,8	1,2	1,1	0,7	1,3	1,9	1,1	1,2	1,3
République slovaque	3,8	3,7	1,5	-0,1	-0,3	-0,5	1,4	2,5	2,8	1,5	1,5	2,1	3,2	0,2	1,8
Lituanie	3,3	3,2	1,2	0,2	-0,7	0,7	3,7	2,5	2,2	1,3	1,7	2,1	2,7	1,3	1,7
Slovénie	3,5	2,6	1,8	0,2	-0,5	-0,1	1,4	1,7	1,6	0,5	1,8	1,9	1,8	1,2	1,6
Luxembourg	2,8	2,9	1,7	0,7	0,1	0,0	2,1	2,0	1,7	0,4	1,4	1,9	1,8	0,5	1,3
Lettonie	5,5	2,3	0,0	0,7	0,2	0,1	2,9	2,6	2,7	0,6	1,8	2,2	2,1	1,3	2,2
Estonie	4,2	4,2	3,2	0,5	0,1	0,8	3,7	3,4	2,3	0,2	1,4	1,9	1,8	0,2	1,4
Chypre	2,6	3,1	0,4	-0,3	-1,5	-1,2	0,7	0,8	0,6	-0,6	1,0	1,7	0,8	-0,5	0,6
Malte	2,4	3,2	1,0	0,8	1,2	0,9	1,3	1,7	1,5	0,8	1,1	2,0	1,3	0,5	1,6
Japon	-0,2	-0,1	0,3	2,8	0,8	-0,1	0,5	1,0	0,5	-0,1	0,3	1,0	0,5	-0,6	0,7
Royaume-Uni	2,4	2,8	2,6	1,5	0,0	0,7	2,7	2,5	1,8	0,8	1,2	2,0	1,4	0,3	1,5
Corée	3,2	2,2	1,3	1,3	0,7	1,0	1,9	1,5	0,4	0,5	0,9	2,0	0,7	0,4	0,8
Canada	2,1	1,5	0,9	1,9	1,1	1,4	1,6	2,3	1,9	0,6	1,3	2,0	2,1	0,3	1,4
Australie	2,9	1,7	2,5	2,5	1,5	1,3	2,0	1,9	1,6	0,7	1,3	2,4	1,8	0,6	1,2
Taiwan, prov. chinoise de	1,1	1,6	1,0	1,3	-0,6	1,0	1,1	1,5	0,5	-0,1	1,0	1,4	1,1	-0,1	1,0
Singapour	2,0	4,6	2,4	1,0	-0,5	-0,5	0,6	0,4	0,6	-0,4	0,3	1,5	0,8	-0,5	0,7
Suisse	0,8	-0,7	-0,2	0,0	-1,1	-0,4	0,5	0,9	0,4	-0,8	0,0	1,0	0,2	-0,8	-0,3
Suède	1,8	0,9	0,4	0,2	0,7	1,1	1,9	2,0	1,6	0,8	1,4	1,8	1,7	0,9	1,5
Hong Kong (RAS)	1,1	4,1	4,3	4,4	3,0	2,4	1,5	2,4	2,9	0,3	2,4	2,4	2,9	0,3	2,4
République tchèque	2,3	3,3	1,4	0,4	0,3	0,7	2,5	2,2	2,9	3,3	2,4	2,0	3,2	3,2	2,4
Norvège	1,8	0,7	2,1	2,0	2,2	3,6	1,9	2,8	2,2	1,4	3,3	2,0	1,4	2,0	1,8
Israël	2,4	1,7	1,5	0,5	-0,6	-0,5	0,2	0,8	0,8	-0,5	0,2	0,8	0,6	-0,6	0,5
Danemark	2,0	2,4	0,5	0,4	0,2	0,0	1,1	0,7	0,7	0,4	0,9	1,6	0,8	0,4	0,9
Nouvelle-Zélande	2,8	1,1	1,1	1,2	0,3	0,6	1,9	1,6	1,6	1,7	0,6	2,0	1,9	1,7	0,0
Porto Rico	3,0	1,3	1,1	0,6	-0,8	-0,3	1,8	1,3	0,1	-1,6	0,6	1,2	0,5	-1,6	0,6
Macao (RAS)	3,0	6,1	5,5	6,0	4,6	2,4	1,2	3,0	2,8	1,7	1,8	2,8	2,6	1,7	1,8
Islande	6,0	5,2	3,9	2,0	1,6	1,7	1,8	2,7	3,0	2,7	2,8	2,5	2,0	3,1	2,5
Saint-Marin	...	2,8	1,6	1,1	0,1	0,6	1,0	1,8	1,0	0,5	0,8	1,2	0,7	0,5	0,8
<i>Pour mémoire</i>															
Principaux pays avancés	1,9	1,9	1,3	1,5	0,3	0,8	1,8	2,1	1,5	0,9	1,8	1,9	1,6	1,1	1,6

¹Les variations des prix à la consommation sont exprimées en moyennes annuelles.

²Il s'agit de variations mensuelles en glissement annuel et, pour plusieurs pays, de variations trimestrielles.

³Sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé d'Eurostat.

Tableau A8. Principaux pays avancés : solde budgétaire et dette des administrations publiques¹
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Moyenne									Projections		
	2002–11	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2025
Principaux pays avancés												
Prêt/emprunt (net)	-5,2	-6,5	-4,3	-3,6	-3,0	-3,3	-3,2	-3,7	-4,2	-16,2	-7,6	-4,0
Écart de production ²	-1,8	-3,8	-3,5	-2,7	-1,8	-1,5	-0,5	0,2	0,4	-3,6	-2,2	-0,1
Solde structurel ²	-4,3	-4,6	-3,2	-2,6	-2,4	-2,9	-3,0	-3,6	-4,3	-12,5	-6,2	-3,9
États-Unis												
Prêt/emprunt (net) ³	-6,1	-8,0	-4,6	-4,1	-3,6	-4,4	-4,6	-5,8	-6,3	-18,7	-8,7	-5,5
Écart de production ²	-3,1	-6,0	-5,4	-4,1	-2,3	-1,9	-1,0	0,4	1,0	-3,2	-1,5	-0,1
Solde structurel ²	-4,4	-4,9	-3,0	-2,6	-2,6	-3,7	-4,3	-5,7	-6,8	-15,0	-7,6	-5,4
Dette nette	52,3	80,8	81,5	81,2	80,8	81,8	81,9	83,2	84,0	106,8	107,3	113,8
Dette brute	73,0	103,3	104,9	104,5	104,6	106,6	105,7	106,9	108,7	131,2	133,6	136,9
Zone euro												
Prêt/emprunt (net)	-3,2	-3,7	-3,0	-2,5	-2,0	-1,5	-1,0	-0,5	-0,6	-10,1	-5,0	-1,8
Écart de production ²	0,1	-2,2	-3,1	-2,8	-2,2	-1,5	-0,4	0,2	0,1	-5,1	-3,2	0,0
Solde structurel ²	-3,3	-2,0	-1,1	-0,7	-0,6	-0,6	-0,6	-0,5	-0,6	-5,3	-3,1	-1,8
Dette nette	58,8	73,2	75,7	75,9	74,7	74,3	72,1	70,4	69,2	85,1	84,7	80,9
Dette brute	73,5	90,7	92,6	92,8	90,9	90,0	87,6	85,7	84,0	101,1	100,0	94,3
Allemagne												
Prêt/emprunt (net)	-2,4	0,0	0,0	0,6	1,0	1,2	1,4	1,8	1,5	-8,2	-3,2	1,0
Écart de production ²	-0,2	0,3	-0,8	-0,3	-0,3	0,2	1,0	1,2	0,4	-3,5	-1,8	0,0
Solde structurel ²	-2,1	0,0	0,6	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	-5,8	-1,8	1,0
Dette nette	55,7	59,6	58,6	55,0	52,2	49,3	45,5	42,7	41,1	54,1	54,2	43,8
Dette brute	68,7	81,1	78,7	75,7	72,2	69,2	65,0	61,6	59,5	73,3	72,2	59,5
France												
Prêt/emprunt (net)	-4,2	-5,0	-4,1	-3,9	-3,6	-3,6	-2,9	-2,3	-3,0	-10,8	-6,5	-4,7
Écart de production ²	-0,1	-1,3	-1,9	-2,1	-2,2	-2,3	-1,3	-0,5	0,0	-5,6	-4,0	0,0
Solde structurel ²	-4,2	-4,0	-2,9	-2,6	-2,2	-2,1	-2,1	-1,7	-2,0	-4,5	-4,0	-4,7
Dette nette	61,8	80,0	83,0	85,5	86,3	89,2	89,4	89,3	89,4	110,0	109,8	114,6
Dette brute	71,2	90,6	93,4	94,9	95,6	98,0	98,3	98,1	98,1	118,7	118,6	123,3
Italie												
Prêt/emprunt (net)	-3,4	-2,9	-2,9	-3,0	-2,6	-2,4	-2,4	-2,2	-1,6	-13,0	-6,2	-2,5
Écart de production ²	-0,1	-2,8	-4,1	-4,1	-3,4	-2,5	-1,2	-0,7	-0,7	-5,4	-5,4	-0,5
Solde structurel ²	-4,0	-1,6	-0,5	-1,0	-0,6	-1,3	-1,8	-1,9	-1,3	-3,8	-3,4	-2,5
Dette nette	101,0	114,6	120,0	122,3	123,1	122,4	122,0	122,9	123,0	148,8	146,1	141,5
Dette brute	109,6	126,5	132,5	135,4	135,3	134,8	134,1	134,8	134,8	161,8	158,3	152,6
Japon												
Prêt/emprunt (net)	-6,7	-8,6	-7,9	-5,6	-3,8	-3,7	-3,1	-2,5	-3,3	-14,2	-6,4	-2,7
Écart de production ²	-1,9	-3,1	-1,7	-1,9	-1,5	-1,8	-0,3	-0,8	-0,7	-3,0	-2,1	0,0
Solde structurel ²	-6,2	-7,6	-7,5	-5,5	-4,3	-4,1	-3,3	-2,5	-3,0	-12,7	-5,6	-2,7
Dette nette	105,8	145,3	144,7	146,6	146,4	152,0	149,8	153,5	154,9	177,1	178,9	179,7
Dette brute ⁴	183,3	228,7	232,2	235,8	231,3	236,4	234,5	236,6	238,0	266,2	264,0	264,0
Royaume-Uni												
Prêt/emprunt (net)	-4,9	-7,6	-5,5	-5,6	-4,6	-3,3	-2,5	-2,3	-2,2	-16,5	-9,2	-4,4
Écart de production ²	0,4	-2,0	-1,5	-0,7	-0,1	0,0	0,3	0,0	0,0	-3,9	-3,5	0,0
Solde structurel ²	-5,2	-6,1	-4,3	-4,9	-4,3	-3,3	-2,6	-2,3	-2,2	-14,0	-6,4	-4,3
Dette nette	44,4	74,8	75,9	78,0	78,4	77,8	76,7	75,9	75,4	98,1	101,6	107,1
Dette brute	49,7	83,2	84,2	86,2	86,9	86,8	86,2	85,7	85,4	108,0	111,5	117,0
Canada												
Prêt/emprunt (net)	-0,6	-2,5	-1,5	0,2	-0,1	-0,5	-0,1	-0,4	-0,3	-19,9	-8,7	-0,3
Écart de production ²	0,0	-0,4	0,0	1,0	-0,1	-0,9	0,4	0,6	0,4	-3,8	-1,4	0,0
Solde structurel ²	-0,6	-2,3	-1,5	-0,6	0,0	0,0	-0,3	-0,7	-0,6	-16,5	-7,9	-0,3
Dette nette ⁵	28,3	28,9	29,7	28,5	28,4	28,7	27,9	26,5	25,9	46,4	48,4	42,9
Dette brute	74,5	85,4	86,1	85,6	91,2	91,7	90,5	89,7	88,6	114,6	115,0	106,2

Note : La méthodologie et les hypothèses propres à chaque pays sont décrites à l'encadré A1 de l'appendice statistique. Les chiffres composites des données budgétaires pour les groupes de pays sont la somme en dollars des valeurs correspondant à chaque pays.

¹Les données sur la dette sont celles de la fin de l'année et ne sont pas toujours comparables entre les pays. Les dettes brutes et nettes déclarées par les organismes statistiques nationaux pour les pays qui ont adopté le *Système de comptabilité nationale 2008* (Australie, Canada, États-Unis et RAS de Hong Kong) sont ajustées de manière à exclure les engagements au titre des retraites non capitalisées des plans de retraite à prestations définies des fonctionnaires. Les données budgétaires pour les principaux pays avancés agrégés et les États-Unis commencent en 2001, et la moyenne pour le total agrégé et les États-Unis porte donc sur la période 2001–07.

²En pourcentage du PIB potentiel.

³Les chiffres déclarés par l'organisme national des statistiques sont ajustés pour exclure les postes liés à la comptabilité d'exercice des plans de retraite à prestations définies des fonctionnaires.

⁴Sur base non consolidée.

⁵Comprend les prises de participation.

Tableau A9. État récapitulatif du commerce mondial : volume et prix
(Variations annuelles en pourcentage)

	Moyennes										Projections	
	2002–11	2012–21	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Commerce de biens et de services												
Commerce mondial¹												
Volume	5,7	2,3	3,0	3,6	3,9	2,9	2,2	5,6	3,9	1,0	-10,4	8,3
Déflateur des prix												
En dollars	5,4	-1,5	-1,8	-0,7	-1,7	-13,3	-4,1	4,3	5,4	-2,7	-2,8	3,3
En DTS	3,2	-0,6	1,3	0,1	-1,7	-5,8	-3,4	4,6	3,2	-0,3	-3,5	0,5
Volume du commerce												
Exportations												
Pays avancés	4,5	1,9	2,9	3,1	3,9	3,7	2,0	4,8	3,5	1,3	-11,6	7,0
Pays émergents et en développement	8,7	2,9	3,4	4,7	3,3	1,7	2,7	6,6	4,1	0,9	-7,7	9,5
Importations												
Pays avancés	4,1	2,0	1,7	2,6	3,9	4,8	2,6	4,8	3,6	1,7	-11,5	7,3
Pays émergents et en développement	9,9	2,8	5,4	5,1	4,3	-0,8	1,7	7,4	5,0	-0,6	-9,4	11,0
Termes de l'échange												
Pays avancés	-0,2	0,4	-0,6	1,0	0,3	1,8	1,2	-0,2	-0,5	0,1	0,6	0,3
Pays émergents et en développement	1,6	-0,7	0,6	-0,5	-0,6	-4,3	-1,4	1,4	1,2	-1,1	-2,6	0,3
Commerce de biens												
Commerce mondial¹												
Volume	5,8	2,3	2,8	3,3	3,0	2,3	2,1	5,6	3,8	0,2	-8,1	8,4
Déflateur des prix												
En dollars	5,5	-1,9	-1,9	-1,2	-2,4	-14,5	-4,8	4,9	5,7	-3,1	-3,5	2,9
En DTS	3,3	-1,0	1,1	-0,4	-2,3	-7,2	-4,2	5,1	3,6	-0,7	-4,2	0,1
Prix mondiaux en dollars²												
Produits manufacturés	2,7	-1,1	2,3	-2,8	-0,4	-3,0	-5,1	0,1	1,9	0,4	-3,1	-1,3
Pétrole	15,6	-7,7	0,9	-0,9	-7,5	-47,2	-15,7	23,3	29,4	-10,2	-32,1	12,0
Produits primaires hors combustibles	11,6	-2,0	-7,6	-5,8	-5,5	-17,1	-0,4	6,4	1,3	0,8	5,6	5,1
Produits alimentaires	7,7	-1,8	-3,3	-0,3	-1,6	-16,9	1,5	3,8	-1,2	-3,1	0,4	4,3
Boissons	13,2	-3,6	-18,1	-13,7	20,1	-7,2	-3,1	-4,7	-8,2	-3,8	3,6	3,9
Matières premières agricoles	9,3	-4,8	-20,5	-4,4	-7,5	-11,5	0,0	5,2	2,0	-5,4	-4,2	1,7
Métaux	17,5	-3,9	-17,8	-3,9	-12,2	-27,3	-5,3	22,2	6,6	3,7	0,8	3,0
Prix mondiaux en DTS²												
Produits manufacturés	0,5	-0,1	5,5	-2,0	-0,3	5,3	-4,5	0,4	-0,2	2,9	-3,7	-4,0
Pétrole	13,2	-6,8	4,0	-0,1	-7,5	-42,7	-15,1	23,6	26,7	-8,0	-32,5	9,0
Produits primaires hors combustibles	9,3	-1,0	-4,7	-5,1	-5,5	-10,0	0,3	6,6	-0,8	3,3	4,9	2,2
Produits alimentaires	5,4	-0,8	-0,3	0,5	-1,5	-9,8	2,2	4,1	-3,3	-0,7	-0,2	1,4
Boissons	10,8	-2,7	-15,6	-13,0	20,1	0,7	-2,5	-4,5	-10,1	-1,4	3,0	1,1
Matières premières agricoles	7,0	-3,8	-18,1	-3,7	-7,5	-4,0	0,6	5,5	-0,1	-3,1	-4,8	-1,1
Métaux	15,0	-3,0	-15,3	-3,1	-12,1	-21,1	-4,7	22,5	4,4	6,2	0,1	0,2
Prix mondiaux en euros²												
Produits manufacturés	-1,8	0,1	10,8	-5,9	-0,4	16,2	-4,8	-1,9	-2,6	6,0	-5,1	-8,3
Pétrole	10,7	-6,5	9,2	-4,1	-7,6	-36,8	-15,4	20,8	23,7	-5,2	-33,5	4,1
Produits primaires hors combustibles	6,8	-0,8	0,0	-8,9	-5,6	-0,7	-0,1	4,2	-3,1	6,4	3,4	-2,3
Produits alimentaires	3,0	-0,6	4,7	-3,5	-1,6	-0,5	1,8	1,7	-5,6	2,3	-1,6	-3,1
Boissons	8,4	-2,4	-11,4	-16,4	20,0	11,1	-2,8	-6,6	-12,2	1,5	1,5	-3,4
Matières premières agricoles	4,6	-3,6	-14,0	-7,5	-7,6	5,9	0,3	3,1	-2,5	-0,2	-6,1	-5,5
Métaux	12,4	-2,7	-11,0	-7,0	-12,2	-12,9	-5,0	19,7	1,9	9,4	-1,3	-4,2

Tableau A9. État récapitulatif du commerce mondial : volume et prix (fin)
(Variations annuelles en pourcentage)

	Moyennes										Projections	
	2002–11	2012–21	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Commerce de biens												
Volume du commerce												
Exportations												
Pays avancés	4,5	1,8	2,7	2,6	3,1	3,1	1,5	4,6	3,1	0,7	-9,7	7,3
Pays émergents et en développement	8,5	2,8	3,8	4,6	2,7	1,2	2,7	6,6	4,0	-0,5	-5,5	8,8
Pays exportateurs de combustibles	5,4	0,3	2,6	1,9	-0,5	3,1	1,2	1,5	1,0	-4,3	-7,8	5,3
Pays exportateurs d'autres produits	9,8	3,5	4,3	5,8	4,1	0,5	3,1	7,9	4,8	0,6	-4,9	9,6
Importations												
Pays avancés	4,2	1,9	1,1	2,3	3,3	3,7	2,3	4,9	3,6	0,5	-9,4	7,6
Pays émergents et en développement	10,0	3,0	5,2	4,7	2,6	-0,5	2,1	7,4	5,0	-0,4	-6,4	10,9
Pays exportateurs de combustibles	10,3	-0,3	8,6	3,0	0,4	-6,4	-5,5	3,2	-2,0	0,7	-8,4	4,9
Pays exportateurs d'autres produits	9,9	3,6	4,5	5,1	3,1	0,8	3,7	8,2	6,3	-0,6	-6,0	11,9
Déflateur des prix en DTS												
Exportations												
Pays avancés	2,3	-0,7	-0,4	0,4	-1,9	-6,4	-2,2	4,4	2,8	-1,4	-3,1	1,2
Pays émergents et en développement	5,8	-1,3	3,1	-1,1	-3,1	-9,0	-7,0	6,9	4,8	0,3	-6,4	-0,7
Pays exportateurs de combustibles	10,7	-4,6	4,4	-2,4	-6,7	-29,9	-12,7	17,0	15,3	-2,7	-21,3	3,8
Pays exportateurs d'autres produits	3,9	-0,3	2,6	-0,5	-1,6	-1,0	-5,4	4,4	2,1	1,1	-2,4	-1,7
Importations												
Pays avancés	2,6	-1,1	0,6	-0,6	-2,0	-8,1	-3,6	4,4	3,5	-1,3	-3,6	0,5
Pays émergents et en développement	4,0	-0,8	2,4	-0,6	-2,6	-4,9	-5,5	5,7	3,6	0,4	-4,4	-1,4
Pays exportateurs de combustibles	4,6	-0,4	3,0	0,9	-2,1	-4,0	-3,1	4,0	1,0	2,0	-3,6	-1,5
Pays exportateurs d'autres produits	3,8	-0,9	2,3	-0,9	-2,8	-5,1	-6,0	6,1	4,0	0,1	-4,6	-1,4
Termes de l'échange												
Pays avancés	-0,3	0,4	-1,0	1,0	0,2	1,8	1,4	-0,1	-0,7	-0,1	0,6	0,7
Pays émergents et en développement	1,8	-0,5	0,7	-0,5	-0,5	-4,3	-1,6	1,1	1,2	-0,1	-2,0	0,7
Par région												
Pays émergents et en développement d'Asie	-1,4	1,0	1,4	1,1	2,5	8,4	0,2	-3,3	-2,3	1,0	2,4	-0,6
Pays émergents et en développement d'Europe	2,8	-1,6	1,4	-3,2	-0,7	-10,7	-5,8	2,7	4,5	0,3	-3,3	-0,1
Moyen-Orient et Asie centrale	3,2	-0,7	-1,8	-1,1	-2,5	-8,7	1,1	4,2	0,0	0,2	-1,3	3,4
Amérique latine et Caraïbes	4,8	-3,7	0,4	-0,9	-4,6	-24,3	-6,1	10,1	10,7	-4,3	-15,4	3,3
Afrique subsaharienne	5,1	-1,1	-0,2	-0,5	-2,7	-13,5	-0,4	7,3	4,0	-2,0	-5,8	4,4
Classification analytique												
Source des recettes d'exportation												
Combustibles	5,9	-4,3	1,3	-3,3	-4,7	-27,0	-9,9	12,5	14,1	-4,6	-18,3	5,3
Autres produits	0,0	0,6	0,3	0,4	1,2	4,3	0,6	-1,6	-1,9	1,0	2,3	-0,3
<i>Pour mémoire</i>												
Exportations mondiales (milliards de dollars)												
Biens et services	14 972	22 916	22 631	23 363	23 798	21 127	20 743	22 854	25 006	24 555	21 302	23 778
Biens	11 859	17 692	18 130	18 552	18 640	16 200	15 734	17 429	19 090	18 538	16 373	18 233
Prix moyen du pétrole ³	15,6	-7,7	0,9	-0,9	-7,5	-47,2	-15,7	23,3	29,4	-10,2	-32,1	12,0
En dollars le baril	62,22	66,99	105,01	104,07	96,25	50,79	42,84	52,81	68,33	61,39	41,69	46,70
Valeur unitaire des exportations de produits manufacturés ⁴	2,7	-1,1	2,3	-2,8	-0,4	-3,0	-5,1	0,1	1,9	0,4	-3,1	-1,3

¹Moyenne des variations annuelles en pourcentage des exportations et des importations mondiales.

²Représentés, respectivement, par l'indice de la valeur unitaire des exportations de produits manufacturés des pays avancés et représentant 83 % des pondérations des exportations de biens des pays avancés, par la moyenne des prix des bruts U.K. Brent, Dubaï Fateh et West Texas Intermediate et par la moyenne des cours mondiaux des produits primaires hors combustibles, pondérée en fonction de leurs parts respectives, en 2014–16, dans le total des importations mondiales des produits de base.

³Variation en pourcentage de la moyenne des prix des bruts U.K. Brent, Dubaï Fateh et West Texas Intermediate.

⁴Variation en pourcentage des produits manufacturés exportés par les pays avancés.

Tableau A10. État récapitulatif des soldes des transactions courantes
(Milliards de dollars)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections		
									2020	2021	2025
Pays avancés	50,7	244,1	248,1	297,2	391,1	480,5	392,6	339,3	242,2	314,1	435,0
États-Unis	-418,1	-336,9	-367,8	-407,4	-394,9	-365,3	-449,7	-480,2	-441,7	-463,0	-518,5
Zone euro	129,5	278,1	319,6	322,9	390,0	393,4	418,7	354,8	242,0	344,5	432,4
Allemagne	251,6	244,8	280,3	288,8	295,1	286,7	292,4	273,2	217,6	294,9	336,0
France	-25,9	-14,3	-27,3	-9,0	-12,0	-19,9	-15,6	-18,1	-48,9	-51,7	-28,9
Italie	-4,8	23,7	41,1	26,1	48,7	50,5	52,0	59,2	59,6	63,2	70,4
Espagne	1,1	27,6	23,3	24,2	39,1	35,1	27,5	27,5	6,7	13,4	32,2
Japon	59,7	45,9	36,8	136,4	197,9	203,5	176,6	184,3	143,5	165,6	187,0
Royaume-Uni	-92,8	-132,7	-144,8	-143,7	-140,9	-93,1	-110,7	-113,5	-54,0	-107,6	-111,8
Canada	-64,6	-58,0	-41,9	-54,4	-47,2	-46,4	-42,8	-35,4	-31,8	-42,9	-48,6
Autres pays avancés ¹	273,9	342,3	358,4	364,7	345,6	323,7	344,2	392,0	314,2	337,5	400,5
Pays émergents et en développement	334,5	165,9	173,9	-57,9	-82,3	7,4	-46,2	62,8	-39,5	-144,7	-208,7
Par région											
Pays émergents et en développement d'Asie	119,0	98,9	228,3	308,6	223,3	173,1	-49,2	133,0	201,2	64,8	-7,5
Pays émergents et en développement d'Europe	-28,4	-56,2	-8,0	36,3	-6,6	-16,3	69,3	54,9	-9,2	4,3	-10,4
Amérique latine et Caraïbes	-148,3	-172,9	-186,0	-171,9	-99,7	-86,2	-130,2	-89,7	-21,6	-37,3	-71,3
Moyen-Orient et Asie centrale	418,7	333,7	201,9	-138,9	-143,2	-26,9	108,4	26,8	-133,3	-106,7	-57,8
Afrique subsaharienne	-26,6	-37,6	-62,4	-92,0	-56,1	-36,3	-44,4	-62,2	-76,6	-69,8	-61,7
Classification analytique											
Source des recettes d'exportation											
Combustibles	593,8	460,6	311,3	-75,9	-74,9	83,7	311,0	146,3	-95,6	-41,4	16,7
Autres produits	-259,2	-294,7	-137,4	18,0	-7,4	-76,4	-357,2	-83,6	56,1	-103,3	-225,5
Dont : produits primaires	-63,4	-87,5	-53,2	-64,2	-43,7	-56,6	-74,6	-45,7	-32,0	-32,3	-33,9
Source de financement extérieur											
Pays débiteurs (net)	-413,6	-379,1	-348,6	-312,2	-219,2	-243,0	-333,8	-228,1	-167,5	-233,4	-347,6
Pays débiteurs (net) selon le service de la dette											
Pays ayant accumulé des arriérés ou bénéficié d'un rééchelonnement entre 2015 et 2019	-56,5	-62,2	-43,0	-51,3	-55,2	-46,3	-46,0	-47,4	-41,7	-49,5	-40,0
<i>Pour mémoire</i>											
Monde	385,2	410,0	422,0	239,2	308,9	487,9	346,4	402,0	202,6	169,4	226,3
Union européenne	314,1	435,9	456,1	448,3	479,7	505,3	500,6	434,7	350,7	469,3	571,5
Pays en développement à faible revenu	-32,8	-38,6	-40,6	-74,1	-41,1	-34,7	-57,0	-61,2	-88,6	-85,7	-76,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	408,4	326,5	191,5	-122,6	-120,2	-7,9	125,3	43,8	-117,3	-86,7	-33,6

Tableau A10. État récapitulatif des soldes des transactions courantes (suite)
(En pourcentage du PIB)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections		
									2020	2021	2025
Pays avancés	0,1	0,5	0,5	0,7	0,8	1,0	0,8	0,7	0,5	0,6	0,7
États-Unis	-2,6	-2,0	-2,1	-2,2	-2,1	-1,9	-2,2	-2,2	-2,1	-2,1	-2,0
Zone euro	1,0	2,1	2,4	2,8	3,3	3,1	3,1	2,7	1,9	2,4	2,5
Allemagne	7,1	6,6	7,2	8,6	8,5	7,8	7,4	7,1	5,8	6,8	6,7
France	-1,0	-0,5	-1,0	-0,4	-0,5	-0,8	-0,6	-0,7	-1,9	-1,8	-0,8
Italie	-0,2	1,1	1,9	1,4	2,6	2,6	2,5	3,0	3,2	3,0	2,9
Espagne	0,1	2,0	1,7	2,0	3,2	2,7	1,9	2,0	0,5	0,9	1,8
Japon	1,0	0,9	0,8	3,1	4,0	4,2	3,6	3,6	2,9	3,2	3,1
Royaume-Uni	-3,4	-4,8	-4,7	-4,9	-5,2	-3,5	-3,9	-4,0	-2,0	-3,8	-3,3
Canada	-3,5	-3,1	-2,3	-3,5	-3,1	-2,8	-2,5	-2,0	-2,0	-2,4	-2,2
Autres pays avancés ¹	4,1	5,0	5,1	5,7	5,2	4,6	4,6	5,4	4,5	4,4	4,3
Pays émergents et en développement	1,2	0,5	0,6	-0,2	-0,3	0,0	-0,1	0,2	-0,1	-0,4	-0,4
Par région											
Pays émergents et en développement d'Asie	0,9	0,7	1,5	2,0	1,4	1,0	-0,3	0,6	1,0	0,3	0,0
Pays émergents et en développement d'Europe	-0,7	-1,2	-0,2	1,1	-0,2	-0,4	1,8	1,4	-0,3	0,1	-0,2
Amérique latine et Caraïbes	-2,5	-2,9	-3,1	-3,3	-2,0	-1,6	-2,5	-1,7	-0,5	-0,8	-1,3
Moyen-Orient et Asie centrale	11,2	8,6	5,1	-4,0	-4,2	-0,8	2,8	0,7	-3,7	-2,7	-1,2
Afrique subsaharienne	-1,7	-2,2	-3,5	-5,8	-3,8	-2,3	-2,7	-3,6	-4,8	-4,1	-2,5
Classification analytique											
Source des recettes d'exportation											
Combustibles	9,6	7,3	5,1	-1,5	-1,6	1,7	5,9	2,7	-2,0	-0,8	0,3
Autres produits	-1,2	-1,2	-0,5	0,1	0,0	-0,3	-1,2	-0,3	0,2	-0,3	-0,5
Dont : produits primaires	-3,3	-4,4	-2,7	-3,3	-2,4	-2,8	-3,8	-2,4	-1,9	-1,8	-1,5
Source de financement extérieur											
Pays débiteurs (net)	-3,0	-2,7	-2,4	-2,3	-1,6	-1,7	-2,2	-1,5	-1,2	-1,5	-1,7
Pays débiteurs (net) selon le service de la dette											
Pays ayant accumulé des arriérés ou bénéficié d'un rééchelonnement entre 2015 et 2019	-6,6	-6,9	-4,8	-5,9	-6,5	-5,9	-5,6	-5,3	-4,8	-5,4	-3,4
<i>Pour mémoire</i>											
Monde	0,5	0,5	0,5	0,3	0,4	0,6	0,4	0,5	0,2	0,2	0,2
Union européenne	2,1	2,8	2,9	3,3	3,5	3,4	3,1	2,8	2,3	2,8	2,8
Pays en développement à faible revenu	-1,9	-2,1	-2,0	-3,8	-2,2	-1,8	-2,8	-2,8	-3,9	-3,6	-2,2
Moyen-Orient et Afrique du Nord	13,3	10,3	6,0	-4,3	-4,3	-0,3	4,0	1,3	-3,9	-2,7	-0,9

Tableau A10. État récapitulatif des soldes des transactions courantes (fin)*(En pourcentage des exportations des biens et des services)*

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections		
									2020	2021	2025
Pays avancés	0,4	1,7	1,7	2,2	2,9	3,3	2,5	2,2	1,8	2,1	2,3
États-Unis	-18,6	-14,6	-15,4	-17,9	-17,6	-15,3	-17,7	-19,0	-20,8	-20,2	-18,4
Zone euro	4,0	8,2	9,0	10,0	12,0	11,1	10,8	9,3
Allemagne	15,4	14,4	15,8	18,3	18,5	16,5	15,6	15,1	13,4	15,7	14,7
France	-3,2	-1,7	-3,1	-1,2	-1,5	-2,4	-1,7	-2,0	-6,7	-6,6	-2,9
Italie	-0,8	3,9	6,5	4,8	8,8	8,4	7,9	9,4	11,4	10,0	8,8
Espagne	0,3	6,2	5,1	6,0	9,4	7,6	5,5	5,7	1,8	3,1	5,2
Japon	6,5	5,5	4,3	17,4	24,4	23,2	19,0	20,4	18,6	19,3	18,2
Royaume-Uni	-11,4	-15,9	-16,6	-17,7	-18,3	-11,5	-12,6	-12,7	-6,9	-12,4	-11,2
Canada	-11,6	-10,4	-7,3	-11,0	-9,8	-9,0	-7,8	-6,4	-7,1	-8,5	-7,1
Autres pays avancés ¹	6,8	8,2	8,6	9,8	9,5	8,2	8,0	9,4	8,5	8,4	8,1
Pays émergents et en développement	3,6	1,9	2,2	-0,6	-1,1	0,1	-0,5	0,7	-0,3	-1,6	-1,8
Par région											
Pays émergents et en développement d'Asie	3,3	2,6	5,7	8,1	6,1	4,2	-1,1	3,0	4,8	1,4	-0,1
Pays émergents et en développement d'Europe	-2,0	-3,8	-0,5	3,0	-0,6	-1,2	4,5	3,6	-0,7	0,3	-0,5
Amérique latine et Caraïbes	-11,7	-13,7	-15,0	-15,9	-9,5	-7,3	-10,3	-7,2	-2,0	-3,0	-4,8
Moyen-Orient et Asie centrale	22,2	18,8	12,9	-10,3	-11,8	-2,2	7,0	1,9	-11,3	-8,3	-3,5
Afrique subsaharienne	-5,6	-7,8	-13,7	-26,7	-17,6	-9,9	-10,6	-15,3	-23,7	-18,5	-12,0
Classification analytique											
Source des recettes d'exportation											
Combustibles	22,5	18,3	13,8	-4,1	-4,8	4,7	15,2	7,8	-6,0	-2,2	1,2
Autres produits	-4,3	-4,6	-2,1	0,3	-0,1	-1,2	-5,0	-1,2	0,9	-1,4	-2,4
Dont : produits primaires	-12,9	-18,0	-11,3	-15,9	-10,9	-12,6	-15,5	-9,7	-7,7	-6,9	-5,6
Source de financement extérieur											
Pays débiteurs (net)	-10,3	-9,2	-8,4	-8,5	-6,0	-5,8	-7,3	-5,0	-4,3	-5,2	-5,8
Pays débiteurs (net) selon le service de la dette											
Pays ayant accumulé des arriérés ou bénéficié d'un rééchelonnement entre 2015 et 2019	-21,3	-22,9	-17,0	-24,4	-28,5	-21,2	-18,2	-18,2	-19,5	-21,6	-11,3
<i>Pour mémoire</i>											
Monde	1,6	1,8	1,9	1,2	1,5	2,1	1,4	1,6	1,0	0,7	0,8
Union européenne	4,8	6,3	6,3	7,0	7,4	7,1	6,3	5,6	5,2	6,1	5,9
Pays en développement à faible revenu	-6,9	-7,5	-7,6	-15,4	-8,5	-6,2	-8,9	-9,0	-15,0	-12,8	-7,9
Moyen-Orient et Afrique du Nord	24,6	20,9	13,9	-10,1	-11,0	-0,9	9,1	3,5	-11,2	-7,6	-2,2

¹Hors G-7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) et zone euro.

Tableau A11. Pays avancés : soldes des transactions courantes
(En pourcentage du PIB)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections		
									2020	2021	2025
Pays avancés	0,1	0,5	0,5	0,7	0,8	1,0	0,8	0,7	0,5	0,6	0,7
États-Unis	-2,6	-2,0	-2,1	-2,2	-2,1	-1,9	-2,2	-2,2	-2,1	-2,1	-2,0
Zone euro ¹	1,0	2,1	2,4	2,8	3,3	3,1	3,1	2,7	1,9	2,4	2,5
Allemagne	7,1	6,6	7,2	8,6	8,5	7,8	7,4	7,1	5,8	6,8	6,7
France	-1,0	-0,5	-1,0	-0,4	-0,5	-0,8	-0,6	-0,7	-1,9	-1,8	-0,8
Italie	-0,2	1,1	1,9	1,4	2,6	2,6	2,5	3,0	3,2	3,0	2,9
Espagne	0,1	2,0	1,7	2,0	3,2	2,7	1,9	2,0	0,5	0,9	1,8
Pays-Bas	10,2	9,8	8,2	6,3	8,1	10,8	10,8	9,9	7,6	9,0	8,7
Belgique	-0,1	1,0	0,8	1,4	0,6	1,2	-1,4	-1,2	0,0	-0,8	-1,6
Autriche	1,5	1,9	2,5	1,7	2,7	1,6	2,3	2,6	2,4	2,5	2,2
Irlande	-3,4	1,6	1,1	4,4	-4,2	0,5	6,0	-11,4	5,0	5,5	5,5
Portugal	-1,6	1,6	0,2	0,2	1,2	1,3	0,4	-0,1	-3,1	-3,5	-3,7
Grèce	-2,4	-2,6	-2,3	-1,5	-2,3	-2,5	-3,5	-2,1	-7,7	-4,5	-3,6
Finlande	-2,1	-1,8	-1,3	-0,9	-2,0	-0,9	-1,7	-0,5	-1,8	-0,7	0,3
République slovaque	0,9	1,9	1,1	-2,1	-2,7	-1,9	-2,6	-2,9	-3,1	-4,1	-2,8
Lituanie	-1,4	0,8	3,2	-2,8	-0,8	0,6	0,3	4,3	7,2	4,5	-1,7
Slovénie	1,3	3,3	5,1	3,8	4,8	6,2	5,9	5,7	4,5	3,9	1,1
Luxembourg	5,6	5,4	5,2	5,1	4,9	4,9	4,8	4,5	3,8	4,3	4,6
Lettonie	-3,6	-2,7	-2,3	-0,9	1,4	1,0	-0,7	-0,5	2,0	-0,8	-1,2
Estonie	-1,9	0,3	0,7	1,8	1,6	2,7	2,0	2,6	4,0	2,0	-0,1
Chypre	-3,9	-1,5	-4,1	-0,4	-4,2	-5,1	-4,4	-6,7	-10,6	-9,1	-3,5
Malte	1,7	2,6	8,5	2,7	3,7	10,2	11,0	9,6	7,6	8,3	10,3
Japon	1,0	0,9	0,8	3,1	4,0	4,2	3,6	3,6	2,9	3,2	3,1
Royaume-Uni	-3,4	-4,8	-4,7	-4,9	-5,2	-3,5	-3,9	-4,0	-2,0	-3,8	-3,3
Corée	3,8	5,6	5,6	7,2	6,5	4,6	4,5	3,6	3,3	3,4	4,3
Canada	-3,5	-3,1	-2,3	-3,5	-3,1	-2,8	-2,5	-2,0	-2,0	-2,4	-2,2
Australie	-4,3	-3,4	-3,1	-4,6	-3,3	-2,6	-2,1	0,6	1,8	-0,1	-2,0
Taiwan, prov. chinoise de	8,7	9,7	11,3	13,6	13,1	14,1	11,6	10,7	9,6	9,8	9,2
Singapour	17,6	15,7	18,0	18,7	17,6	16,3	17,2	17,0	15,0	14,5	14,0
Suisse	10,7	11,6	8,6	11,3	9,9	6,4	8,2	11,5	8,5	9,0	9,3
Suède	5,5	5,1	4,5	4,1	3,5	3,1	2,5	4,2	3,2	4,2	3,0
Hong Kong (RAS)	1,6	1,5	1,4	3,3	4,0	4,6	3,7	6,2	4,4	4,7	4,0
République tchèque	-1,5	-0,5	0,2	0,2	1,5	1,6	0,4	-0,4	-0,7	-0,5	1,0
Norvège	12,6	10,3	10,8	8,0	4,5	4,6	7,1	4,1	2,8	4,4	4,3
Israël	0,3	3,0	4,0	5,1	3,3	3,1	2,1	3,4	3,5	3,5	2,8
Danemark	6,3	7,8	8,9	8,2	7,8	7,8	7,0	7,8	6,4	6,6	7,2
Nouvelle-Zélande	-3,9	-3,2	-3,1	-2,9	-2,2	-3,0	-4,3	-3,4	-2,0	-2,4	-2,9
Porto Rico
Macao (RAS)	39,3	40,2	34,2	25,3	28,1	32,3	34,6	34,8	-23,5	-6,7	28,0
Islande	-3,8	5,8	3,9	5,1	7,6	3,8	3,2	6,2	0,0	0,2	0,1
Saint-Marin	-0,1	-1,6	0,7	-4,5	-1,2	-0,1
<i>Pour mémoire</i>											
Principaux pays avancés	-0,8	-0,6	-0,6	-0,5	-0,1	0,0	-0,3	-0,3	-0,4	-0,3	-0,2
Zone euro ²	2,3	2,9	3,0	3,4	3,6	3,6	3,5	2,9	2,5	2,9	3,1

¹Les données sont corrigées des différences de déclaration entre pays de la zone euro.

²Les données correspondent à la somme des soldes des pays de la zone euro.

Tableau A12. Pays émergents et en développement : soldes des transactions courantes

(En pourcentage du PIB)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections			
									2020	2021	2025	
Pays émergents et en développement												
d'Asie	0,9	0,7	1,5	2,0	1,4	1,0	-0,3	0,6	1,0	0,3	0,0	
Bangladesh	-0,3	1,6	0,8	1,8	1,9	-0,5	-3,5	-1,7	-1,5	-2,8	-1,9	
Bhoutan	-21,9	-25,6	-27,1	-27,9	-30,3	-23,9	-19,1	-22,5	-21,4	-13,5	8,9	
Brunei Darussalam	29,8	20,9	31,9	16,7	12,9	16,4	6,9	6,6	0,0	2,8	9,6	
Cambodge	-8,6	-8,5	-8,6	-8,7	-8,5	-7,9	-12,2	-15,8	-25,4	-16,3	-7,5	
Chine	2,5	1,5	2,2	2,7	1,8	1,6	0,2	1,0	1,3	0,7	0,5	
Fidji	-1,4	-8,9	-5,8	-3,5	-3,6	-6,7	-8,5	-12,9	-15,3	-12,1	-7,6	
Îles Marshall	-0,4	-6,2	3,4	17,2	16,1	7,5	6,5	8,0	1,6	1,2	-2,3	
Îles Salomon	1,4	-3,0	-3,7	-2,7	-3,5	-4,3	-3,0	-9,6	-11,3	-16,4	-8,0	
Inde	-4,8	-1,7	-1,3	-1,0	-0,6	-1,8	-2,1	-0,9	0,3	-0,9	-2,5	
Indonésie	-2,7	-3,2	-3,1	-2,0	-1,8	-1,6	-2,9	-2,7	-1,3	-2,4	-1,8	
Kiribati	1,9	-5,5	31,1	32,8	10,8	37,6	38,7	32,0	-1,6	2,8	11,5	
Lao, Rép. dém. pop.	-21,3	-26,5	-23,3	-22,4	-11,0	-10,6	-12,0	-6,4	-8,7	-7,7	-6,7	
Malaisie	5,1	3,4	4,3	3,0	2,4	2,8	2,2	3,4	0,9	1,8	0,7	
Maldives	-6,6	-4,3	-3,7	-7,5	-23,6	-21,7	-26,4	-26,0	-31,8	-17,0	-5,5	
Micronésie	-13,6	-9,9	6,1	4,5	7,2	10,3	21,0	16,0	1,6	3,5	-3,9	
Mongolie	-27,4	-25,4	-11,3	-4,0	-6,3	-10,1	-16,8	-15,6	-12,3	-13,5	-4,1	
Myanmar	-1,8	-1,2	-4,5	-3,5	-4,2	-6,8	-4,7	-2,6	-3,5	-4,4	-4,0	
Nauru	35,7	49,5	25,2	-21,3	2,0	12,7	-4,6	10,5	4,2	3,4	-1,0	
Népal	4,8	3,3	4,5	5,0	6,3	-0,4	-8,1	-7,7	-2,5	-7,0	-4,7	
Palaos	-15,2	-14,1	-17,8	-8,5	-13,4	-18,7	-15,2	-26,6	-32,7	-35,4	-29,0	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-36,7	-30,9	15,1	25,6	29,4	29,9	26,2	22,2	14,7	18,9	16,7	
Philippines	2,7	4,0	3,6	2,4	-0,4	-0,7	-2,5	-0,1	1,6	-1,5	-2,2	
Samoa	-9,5	-1,5	-9,1	-2,8	-4,5	-2,0	0,8	2,3	-7,1	-7,0	-1,3	
Sri Lanka	-5,8	-3,4	-2,5	-2,3	-2,1	-2,6	-3,2	-2,2	-3,6	-3,2	-2,4	
Thaïlande	-1,2	-2,1	2,9	6,9	10,5	9,6	5,6	7,1	4,2	4,6	4,0	
Timor-Leste	230,7	171,4	75,6	12,8	-32,9	-21,1	-12,2	8,2	-13,7	-27,6	-36,2	
Tonga	-14,9	-9,6	-6,3	-10,1	-6,5	-6,4	-5,6	-4,8	-4,6	-17,5	-12,1	
Tuvalu	18,4	-6,7	3,0	-53,5	21,5	24,0	7,1	12,4	17,0	-11,0	-8,0	
Vanuatu	-6,5	-3,3	6,2	-1,6	0,8	-6,4	9,4	13,1	-0,3	-1,6	-4,0	
Viet Nam	4,7	3,6	3,7	-0,9	0,2	-0,6	1,9	3,4	1,2	1,7	0,0	
Pays émergents et en développement												
d'Europe	-0,7	-1,2	-0,2	1,1	-0,2	-0,4	1,8	1,4	-0,3	0,1	-0,2	
Albanie ¹	-10,2	-9,3	-10,8	-8,6	-7,6	-7,5	-6,8	-7,6	-11,7	-8,5	-7,5	
Bélarus ¹	-2,8	-10,0	-6,6	-3,3	-3,4	-1,7	0,0	-1,8	-3,3	-2,2	-2,2	
Bosnie-Herzégovine	-8,7	-5,3	-7,3	-5,1	-4,7	-4,4	-3,7	-3,6	-4,4	-6,1	-3,8	
Bulgarie	-0,9	1,3	1,2	0,1	3,2	3,5	1,4	4,0	1,9	2,3	0,5	
Croatie	-1,8	-1,1	0,3	3,3	2,1	3,5	1,8	2,8	-3,2	-3,1	1,6	
Hongrie	1,6	3,5	1,2	2,4	4,5	2,3	0,0	-0,8	-1,6	-0,9	-0,5	
Kosovo	-5,8	-3,4	-6,9	-8,6	-7,9	-5,4	-7,6	-5,5	-6,0	-5,5	-4,2	
Macédoine du Nord	-3,2	-1,6	-0,5	-2,0	-2,9	-1,0	-0,1	-2,8	-4,7	-3,8	-2,3	
Moldova, Rép. de	-7,4	-5,2	-6,0	-6,0	-3,5	-5,7	-10,7	-8,9	-8,3	-10,6	-7,3	
Monténégro	-15,3	-11,4	-12,4	-11,0	-16,2	-16,1	-17,0	-15,2	-14,2	-13,6	-9,1	
Pologne	-3,7	-1,3	-2,1	-0,6	-0,5	0,0	-1,0	0,4	3,0	1,8	0,1	
Roumanie	-4,8	-0,8	-0,2	-0,6	-1,4	-2,8	-4,4	-4,6	-5,3	-4,5	-3,9	
Russie	3,3	1,5	2,8	5,0	1,9	2,0	6,9	3,8	1,2	1,8	1,8	
Serbie	-10,8	-5,7	-5,6	-3,5	-2,9	-5,2	-4,8	-6,9	-6,4	-6,5	-5,2	
Turquie	-5,4	-5,8	-4,1	-3,2	-3,1	-4,7	-2,7	1,2	-3,7	-0,9	-1,4	
Ukraine ¹	-8,1	-9,2	-3,9	1,7	-1,5	-2,2	-3,3	-2,7	4,3	-3,0	-3,4	
Amérique latine et Caraïbes	-2,5	-2,9	-3,1	-3,3	-2,0	-1,6	-2,5	-1,7	-0,5	-0,8	-1,3	
Antigua-et-Barbuda	0,3	2,2	-2,4	-7,8	-13,7	-6,5	-22,0	-24,7	-8,4	
Argentine	-0,4	-2,1	-1,6	-2,7	-2,7	-4,8	-5,2	-0,9	0,7	1,2	0,7	
Aruba	3,5	-12,9	-5,0	4,3	5,1	1,1	-0,7	2,1	-20,8	-17,2	-5,6	
Bahamas	-14,3	-14,3	-19,7	-13,8	-6,0	-12,1	-11,4	0,6	-17,5	-15,9	-7,7	
Barbade	-8,5	-8,4	-9,2	-6,1	-4,3	-3,8	-4,0	-3,1	-11,1	-6,8	-3,1	
Belize	-2,2	-4,6	-8,2	-10,1	-9,2	-8,6	-8,1	-9,6	-15,3	-11,4	-7,8	
Bolivie	7,2	3,4	1,7	-5,8	-5,6	-4,8	-4,6	-3,3	-2,6	-3,5	-4,0	
Brésil	-3,4	-3,2	-4,1	-3,0	-1,3	-0,7	-2,2	-2,8	0,3	0,0	-0,7	
Chili	-4,4	-4,8	-2,0	-2,4	-2,0	-2,3	-3,6	-3,8	-1,6	-2,9	-0,9	
Colombie	-3,1	-3,3	-5,2	-6,3	-4,3	-3,3	-3,9	-4,2	-4,0	-3,9	-3,8	

Tableau A12. Pays émergents et en développement : soldes des transactions courantes (suite)
(En pourcentage du PIB)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections		
									2020	2021	2025
Amérique latine et Caraïbes (suite)	-2,5	-2,9	-3,1	-3,3	-2,0	-1,6	-2,5	-1,7	-0,5	-0,8	-1,3
Costa Rica	-5,1	-4,8	-4,8	-3,5	-2,2	-3,3	-3,3	-2,4	-4,5	-4,1	-2,9
Dominique	-5,4	-4,7	-7,7	-8,8	-44,6	-27,2	-27,8	-26,3	-11,4
El Salvador	-5,8	-6,9	-5,4	-3,2	-2,3	-1,9	-4,7	-2,1	-4,9	-4,5	-5,0
Équateur	-0,2	-1,0	-0,7	-2,2	1,1	-0,1	-1,2	-0,1	-2,0	-0,1	0,6
Grenade	-11,6	-12,5	-11,0	-14,4	-15,9	-15,8	-25,3	-24,9	-10,1
Guatemala	-3,7	-4,2	-3,3	-1,2	1,0	1,1	0,8	2,4	3,8	2,3	-0,4
Guyana	-7,9	-9,3	-6,7	-3,4	1,5	-4,9	-29,2	-33,9	-22,0	-16,2	5,3
Haïti	-5,7	-6,6	-8,6	-3,0	-0,9	-1,0	-3,9	-1,4	-2,5	-0,4	-2,6
Honduras	-8,5	-9,5	-6,9	-4,7	-2,6	-0,8	-5,4	-1,4	-2,2	-2,8	-4,4
Jamaïque	-9,8	-9,5	-8,0	-3,0	-0,3	-2,7	-1,6	-2,0	-5,2	-7,2	-3,0
Mexique	-1,6	-2,5	-1,9	-2,7	-2,3	-1,8	-2,1	-0,3	1,2	-0,1	-2,0
Nicaragua	-11,7	-12,6	-8,0	-9,9	-8,5	-7,2	-1,9	6,0	0,5	-0,2	-2,2
Panama	-9,2	-9,0	-13,4	-9,0	-7,8	-5,9	-8,2	-5,2	-7,0	-6,2	-3,1
Paraguay	-0,9	1,6	-0,1	-0,4	3,6	3,1	0,0	-1,0	-0,7	0,0	0,0
Pérou	-3,2	-5,1	-4,5	-5,0	-2,6	-1,3	-1,7	-1,4	-1,1	-0,3	-1,0
République dominicaine	-6,5	-4,1	-3,2	-1,8	-1,1	-0,2	-1,4	-1,4	-6,0	-4,5	-1,0
Saint-Kitts-et-Nevis	0,1	-8,7	-12,7	-11,2	-5,7	-2,1	-21,0	-20,0	-12,4
Saint-Vincent-et-les Grenadines	-26,1	-15,3	-13,9	-11,6	-12,0	-10,0	-18,7	-16,9	-7,0
Sainte-Lucie	-2,5	0,0	-6,5	-1,0	2,2	5,3	-16,8	-9,3	-0,3
Suriname	3,3	-3,8	-7,9	-16,4	-5,1	1,9	-3,4	-11,1	-8,0	-6,2	-8,1
Trinité-et-Tobago	13,4	19,3	13,8	7,0	-4,4	5,3	5,8	4,8	-3,3	1,5	3,6
Uruguay	-4,0	-3,6	-3,2	-0,9	0,6	0,7	0,0	0,6	-1,7	-3,3	-2,2
Venezuela	0,7	1,8	2,4	-5,0	-1,4	6,1	8,8	8,4	-4,1	-4,1	...
Moyen-Orient et Asie centrale	11,2	8,6	5,1	-4,0	-4,2	-0,8	2,8	0,7	-3,7	-2,7	-1,2
Afghanistan	10,9	1,4	6,6	3,8	9,0	7,6	12,2	11,7	9,5	7,8	7,0
Algérie	5,9	0,4	-4,4	-16,4	-16,5	-13,2	-9,6	-10,1	-10,8	-16,6	-12,2
Arabie saoudite	22,4	18,1	9,8	-8,7	-3,7	1,5	9,2	5,9	-2,5	-1,6	-0,6
Arménie	-10,0	-7,3	-7,8	-2,7	-2,1	-3,0	-9,4	-8,2	-8,8	-7,3	-6,0
Azerbaïdjan	21,4	16,6	13,9	-0,4	-3,6	4,1	12,8	9,1	-3,6	-4,4	-0,4
Bahreïn	8,4	7,4	4,6	-2,4	-4,6	-4,1	-6,5	-2,1	-8,0	-5,7	-4,5
Cisjordanie et Gaza	-14,9	-14,8	-13,6	-13,9	-13,9	-13,2	-13,1	-10,8	-11,1	-13,7	-12,2
Djibouti	-23,4	-30,8	24,0	29,3	-1,0	-4,8	14,2	13,0	-3,2	-2,5	0,0
Égypte	-3,6	-2,2	-0,9	-3,7	-6,0	-6,1	-2,4	-3,6	-3,2	-4,2	-2,7
Émirats arabes unis	19,5	18,8	13,5	4,9	3,7	7,1	9,6	8,4	3,6	7,5	8,5
Géorgie	-11,4	-5,6	-10,2	-11,8	-12,5	-8,1	-6,8	-5,1	-10,8	-8,5	-7,0
Iran	5,6	5,8	3,2	0,3	3,8	3,5	6,1	1,1	-0,5	0,3	0,7
Iraq	5,1	1,1	2,6	-6,5	-8,3	1,8	6,7	1,1	-12,6	-12,1	-7,5
Jordanie	-14,9	-10,2	-7,1	-9,0	-9,7	-10,6	-6,9	-2,3	-6,8	-5,7	-3,0
Kazakhstan	1,1	0,8	2,8	-3,3	-5,9	-3,1	-0,1	-3,6	-3,3	-2,8	-2,1
Koweït	45,5	40,3	33,4	3,5	-4,6	8,0	14,5	9,4	-6,8	-2,8	1,4
Liban ¹	-25,9	-28,0	-28,8	-19,9	-23,5	-26,3	-28,2	-27,4	-16,3
Libye ¹	29,9	0,0	-78,4	-54,3	-24,6	8,0	1,8	-0,3	-59,8	-22,4	-8,6
Maroc	-9,3	-7,6	-5,9	-2,1	-4,1	-3,4	-5,3	-4,1	-7,3	-5,2	-4,1
Mauritanie	-18,8	-17,2	-22,2	-15,5	-11,0	-10,0	-13,8	-10,6	-15,3	-17,3	-2,5
Oman	10,2	6,6	5,2	-15,9	-19,1	-15,6	-5,4	-4,6	-14,6	-12,9	-3,2
Ouzbékistan	0,9	2,4	3,3	1,3	0,4	2,5	-7,1	-5,6	-6,4	-7,4	-4,0
Pakistan	-2,1	-1,1	-1,3	-1,0	-1,8	-4,1	-6,4	-4,9	-1,1	-2,5	-2,7
Qatar	33,2	30,4	24,0	8,5	-5,5	4,0	9,1	2,4	-0,6	2,6	3,4
République kirghize	-15,5	-13,9	-17,0	-15,9	-11,6	-6,2	-12,1	-5,6	-13,4	-12,8	-7,8
Somalie	...	-13,6	-8,3	-8,3	-9,3	-9,7	-7,5	-10,5	-12,8	-12,9	-15,0
Soudan	-12,8	-11,0	-5,8	-8,4	-7,6	-10,0	-13,1	-15,1	-12,7	-10,7	-7,2
Syrie ²
Tadjikistan	-9,0	-10,4	-3,4	-6,1	-4,2	2,2	-5,0	-2,3	-7,1	-4,5	-3,9
Tunisie	-9,1	-9,7	-9,8	-9,7	-9,3	-10,2	-11,2	-8,5	-8,3	-8,7	-5,4
Turkménistan	-0,9	-7,3	-6,1	-15,6	-20,2	-10,4	5,5	5,1	1,0	1,8	-3,2
Yémen	-1,7	-3,1	-0,7	-6,2	-2,9	-0,2	-2,0	-3,9	-6,5	-8,3	-0,3

Tableau A12. Pays émergents et en développement : soldes des transactions courantes (fin)
(En pourcentage du PIB)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections		
									2020	2021	2025
Afrique subsaharienne	-1,7	-2,2	-3,5	-5,8	-3,8	-2,3	-2,7	-3,6	-4,8	-4,1	-2,5
Angola	10,8	6,1	-2,6	-8,8	-4,8	-0,5	7,0	5,7	-1,3	0,1	1,1
Afrique du Sud	-5,1	-5,8	-5,1	-4,6	-2,9	-2,5	-3,5	-3,0	-1,6	-1,8	-2,4
Bénin	-5,2	-5,4	-6,7	-6,0	-3,0	-4,2	-4,6	-4,3	-5,5	-4,8	-4,5
Botswana	0,3	8,9	15,4	7,8	7,7	5,3	0,6	-7,6	-2,5	-3,1	1,4
Burkina Faso	-1,3	-10,0	-7,2	-7,6	-6,1	-5,0	-4,1	-4,8	-3,5	-3,5	-5,3
Burundi	-18,6	-19,7	-19,5	-20,7	-13,5	-15,0	-14,5	-17,9	-20,7	-20,8	-17,7
Cabo Verde	-12,6	-4,9	-9,1	-3,2	-3,8	-7,8	-5,2	0,3	-15,2	-10,0	-2,9
Cameroun	-3,3	-3,5	-4,0	-3,8	-3,2	-2,7	-3,6	-4,4	-5,4	-4,5	-1,2
Comores	-3,2	-4,0	-3,8	-0,3	-4,3	-2,1	-2,8	-3,8	-2,1	-1,5	-0,2
Congo, Rép. dém. du	-4,3	-9,5	-4,8	-3,9	-4,1	-3,3	-3,6	-3,8	-4,8	-4,0	-3,8
Congo, Rép. du	13,6	10,8	1,0	-39,0	-48,7	-3,3	1,5	3,5	-5,7	-1,9	1,5
Côte d'Ivoire	-0,9	-1,0	1,0	-0,4	-0,9	-2,0	-3,6	-2,7	-3,7	-2,9	-2,1
Érythrée	12,4	2,3	17,3	20,8	15,3	24,0	15,4	12,1	10,1	10,8	9,1
Eswatini	5,0	10,8	11,6	12,9	7,8	6,2	1,3	4,2	1,0	5,7	5,4
Éthiopie	-7,1	-6,1	-6,6	-11,7	-9,4	-8,5	-6,5	-5,3	-4,5	-4,6	-3,3
Gabon	17,9	7,3	7,6	-5,6	-10,4	-7,0	-3,2	-0,3	-9,1	-6,0	-0,5
Gambie	-4,5	-6,7	-7,3	-9,9	-9,2	-7,4	-9,5	-5,3	-8,5	-10,8	-7,4
Ghana	-8,7	-9,0	-7,0	-5,8	-5,2	-3,4	-3,1	-2,7	-3,4	-2,9	-2,1
Guinée	-19,9	-12,5	-12,9	-12,9	-31,9	-6,7	-18,7	-13,7	-20,5	-15,7	-10,1
Guinée Bissau	-7,9	-4,3	0,5	1,8	1,4	0,3	-3,6	-8,5	-12,1	-4,2	-4,0
Guinée équatoriale	-1,1	-2,4	-4,3	-16,4	-13,0	-5,8	-5,4	-5,9	-9,6	-5,8	-16,9
Kenya	-8,4	-8,8	-10,4	-6,9	-5,8	-7,2	-5,7	-5,8	-4,9	-5,4	-5,8
Lesotho	-8,8	-5,2	-5,1	-3,9	-6,5	-2,5	-1,3	-8,4	-13,3	-11,9	-4,7
Libéria	-12,3	-14,7	-20,5	-22,2	-19,2	-22,6	-22,5	-21,5	-21,4	-21,6	-20,5
Madagascar	-7,6	-5,5	-0,3	-1,6	0,5	-0,4	0,7	-2,3	-4,2	-2,9	-3,4
Malawi	-9,2	-8,4	-8,2	-17,2	-18,5	-25,6	-20,5	-17,1	-19,2	-19,3	-16,2
Mali	-2,2	-2,9	-4,7	-5,3	-7,2	-7,3	-4,9	-4,2	-2,0	-1,2	-5,8
Maurice	-7,1	-6,2	-5,4	-3,6	-4,0	-4,6	-3,9	-5,4	-13,3	-10,7	-4,9
Mozambique	-41,8	-40,5	-36,5	-37,4	-32,2	-19,7	-29,6	-20,4	-60,0	-68,9	-27,7
Namibie	-5,7	-4,2	-11,1	-12,6	-15,7	-3,9	-2,8	-2,3	-4,4	-2,1	-2,0
Niger	-10,8	-11,3	-12,0	-15,3	-11,4	-11,4	-12,6	-12,6	-16,8	-19,2	-6,9
Nigéria	3,8	3,7	0,2	-3,1	0,7	2,8	1,0	-3,8	-3,6	-2,0	-0,5
Ouganda	-5,4	-5,7	-6,5	-6,1	-2,8	-4,8	-6,8	-6,5	-8,0	-5,9	-0,9
République centrafricaine	-5,6	-2,9	-13,3	-9,1	-5,3	-7,8	-8,0	-4,9	-5,6	-5,3	-5,6
Rwanda	-9,5	-7,1	-11,4	-14,8	-15,5	-7,5	-7,9	-9,2	-16,7	-10,5	-8,3
Sao Tomé-et-Principe	-21,8	-14,5	-20,7	-12,0	-6,1	-13,2	-12,3	-12,5	-17,0	-11,7	-7,1
Sénégal	-8,7	-8,2	-7,0	-5,7	-4,2	-7,3	-8,8	-7,7	-9,2	-9,9	-4,1
Seychelles	-21,1	-11,9	-23,1	-18,6	-20,6	-20,1	-17,9	-16,7	-28,3	-25,7	-19,1
Sierra Leone	-31,8	-17,3	-9,3	-15,5	-9,1	-21,0	-18,7	-13,5	-12,1	-13,3	-10,7
Soudan du Sud	-15,9	-3,9	0,0	-0,8	7,1	-3,1	-7,5	0,9	14,6	-9,2	-14,8
Tanzanie	-12,0	-10,7	-10,0	-7,8	-4,1	-2,6	-3,0	-2,3	-3,2	-4,4	-2,3
Tchad	-7,8	-9,1	-8,9	-13,8	-10,4	-7,1	-1,4	-4,9	-13,3	-9,7	-5,1
Togo	-7,6	-13,2	-10,0	-11,0	-9,8	-2,0	-3,5	-4,3	-6,3	-4,4	-3,8
Zambie	4,9	-0,8	2,1	-2,7	-3,3	-1,7	-1,3	0,6	-1,0	0,0	0,6
Zimbabwe ¹	-10,7	-13,2	-11,6	-7,6	-3,6	-1,3	-5,9	1,1	-3,6	-2,0	-5,5

¹Voir les notes relatives à l'Albanie, au Bélarus, au Liban, à la Libye, à l'Ukraine et au Zimbabwe dans la section « Notes sur les pays » de l'appendice statistique.

²Les données pour la Syrie de 2011 et au-delà sont exclues en raison de l'incertitude entourant la situation politique.

Tableau A13. État récapitulatif des soldes du compte financier
(Milliards de dollars)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections	
									2020	2021
Pays avancés										
Solde du compte financier	-129,8	245,6	334,4	347,6	441,3	456,5	329,1	298,2	137,3	326,0
Investissements directs nets	126,0	178,5	244,6	-2,2	-302,3	316,8	-78,7	-114,7	-183,4	-126,6
Investissements de portefeuille nets	-247,0	-560,6	54,8	194,1	528,0	38,7	413,4	233,0	375,7	603,4
Dérivés financiers nets	-97,3	74,8	1,3	-82,3	32,7	21,4	56,5	21,5	-3,2	16,7
Autres investissements nets	-185,0	399,8	-106,2	11,8	4,6	-164,5	-189,7	84,3	-107,3	-232,9
Variation des réserves	273,5	153,2	140,1	226,6	178,5	244,5	127,5	74,2	55,5	65,4
États-Unis										
Solde du compte financier	-448,0	-400,1	-297,1	-333,1	-363,6	-334,1	-419,7	-395,5	-539,3	-463,7
Investissements directs nets	126,9	104,7	135,7	-209,4	-174,6	38,4	-412,8	-163,2	-214,8	-221,8
Investissements de portefeuille nets	-498,3	-30,7	-114,9	-53,5	-195,0	-221,4	32,2	-133,4	219,6	355,7
Dérivés financiers nets	7,1	2,2	-54,3	-27,0	7,8	24,0	-20,4	-38,3	-33,2	-20,0
Autres investissements nets	-88,2	-473,2	-259,9	-37,0	-4,0	-173,4	-23,7	-65,3	-510,6	-577,5
Variation des réserves	4,5	-3,1	-3,6	-6,3	2,1	-1,7	5,0	4,7	-0,2	0,0
Zone euro										
Solde du compte financier	171,7	426,8	339,1	310,2	358,4	392,3	450,0	309,4
Investissements directs nets	59,4	37,3	90,3	254,8	97,1	-45,8	149,0	17,0
Investissements de portefeuille nets	-201,6	-184,1	40,1	142,1	609,0	421,9	264,7	-67,0
Dérivés financiers nets	38,8	41,9	76,2	101,4	23,2	28,7	109,2	41,2
Autres investissements nets	258,7	523,4	127,9	-199,9	-387,9	-11,0	-102,4	314,5
Variation des réserves	16,4	8,3	4,6	11,8	17,0	-1,4	29,6	3,6
Allemagne										
Solde du compte financier	194,2	300,8	318,1	259,5	288,8	319,9	279,9	230,1	217,6	294,9
Investissements directs nets	33,6	26,1	88,0	68,4	47,1	42,2	5,2	62,3	36,5	39,0
Investissements de portefeuille nets	66,8	209,5	177,7	210,0	220,1	234,4	185,7	106,6	137,9	173,8
Dérivés financiers nets	30,9	31,8	50,8	33,8	31,6	12,5	27,3	25,1	17,0	28,1
Autres investissements nets	61,1	32,2	4,8	-50,4	-11,9	32,3	61,2	36,7	26,3	53,9
Variation des réserves	1,7	1,2	-3,3	-2,4	1,9	-1,5	0,5	-0,6	0,0	0,0
France										
Solde du compte financier	-48,0	-19,2	-10,3	-0,8	-18,6	-36,1	-27,6	-32,3	-46,7	-49,4
Investissements directs nets	19,4	-13,9	47,2	7,9	41,8	11,1	67,5	4,7	15,0	23,3
Investissements de portefeuille nets	-50,6	-79,3	-23,8	43,2	0,2	30,3	11,1	-104,1	-70,6	-51,8
Dérivés financiers nets	-18,4	-22,3	-31,8	14,5	-17,6	-1,4	-30,5	4,1	-0,9	-3,8
Autres investissements nets	-3,6	98,2	-2,9	-74,2	-45,4	-72,7	-87,9	59,8	6,1	-21,7
Variation des réserves	5,2	-1,9	1,0	8,0	2,5	-3,4	12,3	3,2	3,7	4,6
Italie										
Solde du compte financier	-4,1	32,4	73,0	43,1	36,2	53,8	35,9	51,6	60,9	64,9
Investissements directs nets	6,8	0,9	3,1	2,0	-12,3	0,5	-0,2	-1,6	5,3	6,2
Investissements de portefeuille nets	-22,4	-5,1	-2,2	105,7	154,8	95,0	141,7	-56,7	-52,8	-63,2
Dérivés financiers nets	7,5	4,0	-1,9	1,2	-3,6	-8,2	-3,2	2,8	1,7	1,2
Autres investissements nets	2,1	30,5	75,2	-66,5	-101,4	-36,5	-105,5	103,5	106,7	120,8
Variation des réserves	1,9	2,0	-1,3	0,6	-1,3	3,0	3,1	3,6	0,0	0,0

Tableau A13. État récapitulatif des soldes du compte financier (suite)
(Milliards de dollars)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections	
									2020	2021
Espagne										
Solde du compte financier	11,0	41,2	22,8	31,8	39,2	36,9	37,0	34,4	10,8	33,7
Investissements directs nets	-23,1	-14,1	14,2	33,4	12,4	13,5	-17,9	12,1	-2,0	3,3
Investissements de portefeuille nets	53,6	-85,0	-8,8	12,0	64,9	37,1	25,6	-56,0	39,7	46,6
Dérivés financiers nets	-10,7	1,4	1,3	4,2	2,8	8,4	1,9	-9,6	0,0	0,0
Autres investissements nets	-11,9	138,0	10,9	-23,3	-50,1	-26,3	24,8	87,0	-26,9	-16,2
Variation des réserves	3,1	0,9	5,2	5,5	9,1	4,1	2,6	0,8	0,0	0,0
Japon										
Solde du compte financier	53,9	-4,3	58,9	180,9	266,8	168,3	182,7	223,2	140,1	161,7
Investissements directs nets	117,5	144,7	118,6	133,3	137,5	154,9	133,4	212,0	156,4	163,9
Investissements de portefeuille nets	28,8	-280,6	-42,2	131,5	276,5	-50,6	92,2	87,1	99,1	110,7
Dérivés financiers nets	6,7	58,1	34,0	17,7	-16,1	30,4	0,9	3,3	3,3	3,3
Autres investissements nets	-61,1	34,8	-60,1	-106,7	-125,4	10,0	-67,9	-104,7	-130,2	-127,7
Variation des réserves	-37,9	38,7	8,5	5,1	-5,7	23,6	24,0	25,5	11,5	11,5
Royaume-Uni										
Solde du compte financier	-78,4	-132,8	-153,1	-158,2	-161,1	-101,8	-111,1	-142,3	-56,2	-109,8
Investissements directs nets	-34,8	-11,2	-176,1	-106,0	-297,4	16,3	-23,9	-88,3	-68,6	28,6
Investissements de portefeuille nets	281,2	-284,6	15,9	-230,1	-201,5	-121,9	-360,0	57,4	-105,5	-153,6
Dérivés financiers nets	-65,8	63,4	31,2	-128,6	29,3	13,3	11,2	11,3	10,6	5,0
Autres investissements nets	-271,2	91,8	-35,8	274,3	299,8	-18,4	236,9	-121,6	97,6	-0,4
Variation des réserves	12,1	7,8	11,7	32,2	8,8	8,8	24,8	-1,1	9,8	10,6
Canada										
Solde du compte financier	-63,9	-57,2	-43,1	-51,8	-45,4	-41,6	-35,4	-32,9	-31,7	-42,9
Investissements directs nets	12,8	-12,0	1,3	23,6	33,5	51,8	6,4	25,9	13,7	12,3
Investissements de portefeuille nets	-68,3	-34,8	-32,8	-36,2	-103,6	-76,4	3,1	-3,4	-94,2	-45,4
Dérivés financiers nets
Autres investissements nets	-10,1	-15,2	-16,9	-47,8	19,1	-17,9	-43,4	-54,1	48,7	-9,8
Variation des réserves	1,7	4,7	5,3	8,6	5,6	0,8	-1,5	-1,3	0,0	0,0
Autres pays avancés¹										
Solde du compte financier	252,2	377,1	344,2	300,8	338,7	312,8	328,2	330,7	314,6	333,8
Investissements directs nets	-33,3	31,2	-6,0	-96,1	-64,5	-162,5	12,3	-58,7	7,9	-35,6
Investissements de portefeuille nets	150,0	139,6	175,5	334,6	258,4	157,7	345,2	280,5	235,9	241,0
Dérivés financiers nets	-28,3	-33,5	-22,3	-11,9	3,5	-1,8	32,1	21,4	-6,5	-2,4
Autres investissements nets	-110,9	138,7	85,7	-101,4	-8,6	106,7	-111,0	48,8	51,0	103,1
Variation des réserves	274,7	101,3	111,5	176,0	150,2	213,1	49,5	38,7	26,3	27,7

Tableau A13. État récapitulatif des soldes du compte financier (suite)
(Milliards de dollars)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections	
									2020	2021
Pays émergents et en développement										
Solde du compte financier	87,3	-24,6	12,0	-306,1	-405,8	-242,1	-220,7	-163,1	26,1	-81,9
Investissements directs nets	-495,2	-483,7	-428,8	-346,4	-260,3	-303,2	-371,8	-356,3	-276,6	-301,2
Investissements de portefeuille nets	-243,7	-147,6	-89,7	127,7	-53,5	-208,4	-94,2	-98,3	53,1	-165,4
Dérivés financiers nets
Autres investissements nets	424,2	64,7	406,3	468,8	381,8	97,5	125,5	116,7	55,1	154,7
Variation des réserves	407,9	541,4	111,7	-562,6	-467,1	168,2	116,4	175,1	195,4	228,7
Par région										
Pays émergents et en développement d'Asie										
Solde du compte financier	13,0	28,5	153,2	72,4	-24,8	-53,6	-256,5	-84,0	199,7	63,1
Investissements directs nets	-220,5	-271,2	-201,6	-139,6	-25,5	-104,2	-165,8	-148,2	-128,8	-140,2
Investissements de portefeuille nets	-115,5	-64,6	-125,2	81,6	31,1	-70,1	-99,6	-70,9	-37,5	-117,2
Dérivés financiers nets	1,3	-2,1	0,8	0,6	-4,6	2,2	4,6	-6,1	-11,9	-5,6
Autres investissements nets	217,2	-81,7	282,0	458,8	352,9	-83,5	-20,4	42,3	-1,0	60,0
Variation des réserves	136,8	444,8	195,6	-329,4	-379,6	201,6	25,6	99,1	379,0	266,8
Pays émergents et en développement d'Europe										
Solde du compte financier	-24,9	-66,5	-28,9	65,6	3,8	-19,1	99,9	60,7	6,3	26,0
Investissements directs nets	-37,4	-15,4	0,3	-22,1	-45,8	-28,7	-25,4	-52,5	-5,6	-18,6
Investissements de portefeuille nets	-92,6	-37,9	23,4	54,5	-7,4	-34,6	12,9	-3,6	21,6	-14,7
Dérivés financiers nets	-1,6	-0,9	5,8	5,0	0,3	-2,5	-3,0	1,5	5,3	0,5
Autres investissements nets	55,1	-4,5	64,1	35,6	21,1	30,3	67,9	22,0	20,2	43,1
Variation des réserves	51,6	-7,8	-122,7	-7,4	35,5	16,5	47,4	93,3	-35,2	15,6
Amérique latine et Caraïbes										
Solde du compte financier	-155,4	-196,8	-194,0	-192,6	-105,4	-101,1	-148,3	-108,6	-11,6	-33,6
Investissements directs nets	-159,5	-151,1	-136,6	-136,1	-126,9	-119,5	-148,8	-117,8	-109,8	-92,3
Investissements de portefeuille nets	-80,3	-99,8	-109,2	-48,1	-48,5	-39,9	-12,2	5,0	29,0	-17,4
Dérivés financiers nets	2,5	1,8	6,8	1,2	-2,9	3,9	4,1	5,0	8,6	8,8
Autres investissements nets	22,9	39,8	5,2	19,1	51,7	36,9	-5,1	31,3	47,3	57,9
Variation des réserves	59,0	12,4	39,8	-28,7	21,0	17,1	13,6	-32,0	13,4	9,4
Moyen-Orient et Asie centrale										
Solde du compte financier	278,8	263,8	159,8	-184,1	-218,5	-31,8	110,9	21,0	-107,0	-80,0
Investissements directs nets	-43,2	-22,7	-42,7	-10,6	-29,1	-13,6	-9,7	-10,4	-11,4	-20,0
Investissements de portefeuille nets	72,6	75,3	130,4	61,6	-11,9	-41,4	6,1	-10,7	19,4	-13,1
Dérivés financiers nets
Autres investissements nets	108,5	121,7	65,9	-52,5	-42,7	104,1	88,5	33,5	-1,0	10,8
Variation des réserves	140,8	89,6	6,8	-182,4	-134,3	-80,6	26,4	8,9	-113,9	-57,5
Afrique subsaharienne										
Solde du compte financier	-24,2	-53,6	-78,1	-67,5	-60,8	-36,5	-26,7	-52,2	-61,3	-57,3
Investissements directs nets	-34,6	-23,3	-48,3	-38,0	-33,1	-37,3	-22,0	-27,3	-21,0	-30,0
Investissements de portefeuille nets	-27,9	-20,7	-9,1	-21,9	-16,8	-22,4	-1,4	-18,1	20,8	-3,0
Dérivés financiers nets	-1,7	-0,8	-1,5	-0,4	0,9	0,3	-0,5	0,3	0,2	0,3
Autres investissements nets	20,4	-10,6	-10,9	7,8	-1,3	9,7	-5,5	-12,3	-10,5	-17,1
Variation des réserves	19,8	2,4	-7,8	-14,7	-9,7	13,6	3,5	5,9	-48,0	-5,7

Tableau A13. État récapitulatif des soldes du compte financier (fin)

(Milliards de dollars)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Projections	
									2020	2021
Classification analytique										
Source des recettes d'exportation										
Combustibles										
Solde du compte financier	426,3	332,8	210,4	-110,7	-161,1	65,0	312,0	140,5	-75,5	-27,9
Investissements directs nets	-28,1	14,8	6,6	5,5	-27,8	21,5	35,6	-5,9	4,1	-2,0
Investissements de portefeuille nets	41,2	87,6	177,9	94,0	-12,1	-42,0	17,6	-25,7	20,3	-10,4
Dérivés financiers nets
Autres investissements nets	198,9	174,2	145,4	0,6	25,2	140,2	182,6	84,9	47,4	61,2
Variation des réserves	212,7	55,7	-124,5	-218,0	-146,4	-54,8	77,2	84,6	-145,7	-76,6
Autres produits										
Solde du compte financier	-339,0	-357,4	-198,4	-195,5	-244,6	-307,1	-532,7	-303,6	101,6	-54,0
Investissements directs nets	-467,1	-498,5	-435,4	-351,9	-232,6	-324,7	-407,4	-350,4	-280,8	-299,1
Investissements de portefeuille nets	-284,9	-235,2	-267,6	33,7	-41,4	-166,4	-111,8	-72,7	32,9	-155,1
Dérivés financiers nets	-1,0	-2,3	6,7	-0,6	-6,2	3,5	5,8	-1,9	3,0	3,6
Autres investissements nets	225,3	-109,5	260,9	468,2	356,5	-42,7	-57,2	31,9	7,6	93,5
Variation des réserves	195,2	485,7	236,2	-344,6	-320,7	223,0	39,2	90,5	341,1	305,3
Source de financement extérieur										
Pays débiteurs (net)										
Solde du compte financier	-409,8	-409,4	-352,7	-288,5	-231,0	-266,6	-319,0	-243,5	-119,9	-178,4
Investissements directs nets	-277,0	-268,0	-274,6	-287,5	-287,3	-263,7	-308,4	-291,5	-240,0	-259,9
Investissements de portefeuille nets	-220,5	-175,9	-188,8	-26,0	-53,3	-117,0	-11,1	-31,8	69,4	-98,5
Dérivés financiers nets
Autres investissements nets	-16,1	-38,9	-3,3	41,5	29,2	2,0	-9,0	-35,4	-8,8	74,7
Variation des réserves	112,3	72,2	104,8	-13,9	93,6	108,5	10,7	118,4	59,0	104,2
Pays débiteurs (net) selon le service de la dette										
Pays ayant accumulé des arriérés ou bénéficié d'un rééchelonnement entre 2015 et 2019										
Solde du compte financier	-56,8	-55,7	-34,3	-45,4	-58,9	-41,2	-36,6	-43,7	-29,3	-32,9
Investissements directs nets	-32,6	-26,0	-23,3	-25,4	-26,6	-25,8	-27,6	-27,8	-15,9	-24,0
Investissements de portefeuille nets	-0,1	-11,8	-4,4	0,7	-8,6	-29,5	-12,8	-14,7	2,2	-6,1
Dérivés financiers nets
Autres investissements nets	-3,8	-17,4	0,0	-20,8	-28,1	9,9	-1,5	4,9	2,9	-12,2
Variation des réserves	-20,4	-0,2	-6,4	0,4	4,6	4,6	5,7	-5,7	-18,0	9,9
<i>Pour mémoire</i>										
Monde										
Solde du compte financier	-42,5	221,0	346,4	41,5	35,6	214,4	108,4	135,1	163,3	244,1

Note : Les estimations figurant dans ce tableau reposent sur les statistiques des comptes nationaux et de la balance des paiements des pays. Les valeurs composites des groupes de pays sont égales à la somme des valeurs en dollars pour les pays concernés. Certains agrégats de groupe pour les dérivés financiers ne sont pas indiqués parce que les données sont incomplètes. Les projections pour la zone euro ne sont pas disponibles à cause de données insuffisantes.

¹Hors G-7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) et zone euro.

Tableau A14. État récapitulatif de la capacité ou du besoin de financement
(En pourcentage du PIB)

	Moyennes								Projections		
	2002–11	2006–13	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2022–25
Pays avancés											
Capacité/besoin de financement	-0,7	-0,4	0,5	0,6	0,8	1,0	0,7	0,6	0,5	0,6	0,7
Solde du compte courant	-0,7	-0,4	0,5	0,7	0,8	1,0	0,8	0,7	0,5	0,6	0,6
Épargne	21,6	21,5	22,6	22,8	22,4	23,0	22,9	22,7	21,7	22,0	22,5
Investissement	22,2	21,8	21,5	21,6	21,4	21,8	22,0	22,1	21,4	21,6	22,1
Solde du compte de capital	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
États-Unis											
Capacité/besoin de financement	-4,4	-3,6	-2,1	-2,3	-2,1	-1,8	-2,2	-2,3	-2,1	-2,1	-2,1
Solde du compte courant	-4,4	-3,6	-2,1	-2,2	-2,1	-1,9	-2,2	-2,2	-2,1	-2,1	-2,1
Épargne	17,0	17,0	20,4	20,1	18,7	19,2	19,1	18,6	17,7	17,8	18,5
Investissement	21,2	20,4	20,8	21,2	20,4	20,5	21,0	21,0	20,3	20,6	21,1
Solde du compte de capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Zone euro											
Capacité/besoin de financement	0,0	0,1	2,5	2,9	3,3	2,9	2,8	2,5
Solde du compte courant	-0,1	0,0	2,4	2,8	3,3	3,1	3,1	2,7	1,9	2,4	2,5
Épargne	22,8	22,7	23,0	23,8	24,2	24,9	25,2	25,2	23,7	24,8	25,8
Investissement	22,3	21,7	20,0	20,3	20,7	21,3	21,8	22,3	21,3	21,9	22,7
Solde du compte de capital	0,1	0,1	0,1	0,2	0,0	-0,2	-0,3	-0,2
Allemagne											
Capacité/besoin de financement	4,8	6,2	7,3	8,6	8,6	7,7	7,4	7,1	5,8	6,8	6,9
Solde du compte courant	4,9	6,2	7,2	8,6	8,5	7,8	7,4	7,1	5,8	6,8	6,9
Épargne	25,3	26,7	27,6	28,3	28,5	28,6	29,0	28,5	27,1	28,7	29,6
Investissement	20,4	20,4	20,4	19,7	20,0	20,8	21,6	21,4	21,4	21,9	22,7
Solde du compte de capital	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
France											
Capacité/besoin de financement	0,0	-0,5	-1,0	-0,4	-0,4	-0,8	-0,5	-0,6	-1,8	-1,7	-1,1
Solde du compte courant	0,0	-0,5	-1,0	-0,4	-0,5	-0,8	-0,6	-0,7	-1,9	-1,8	-1,1
Épargne	22,5	22,4	21,8	22,3	22,1	22,7	23,3	23,5	20,8	21,4	22,6
Investissement	22,5	22,9	22,7	22,7	22,6	23,4	23,9	24,2	22,7	23,2	23,8
Solde du compte de capital	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Italie											
Capacité/besoin de financement	-1,6	-1,5	2,1	1,8	2,4	2,6	2,5	2,9	3,3	3,1	3,1
Solde du compte courant	-1,6	-1,6	1,9	1,4	2,6	2,6	2,5	3,0	3,2	3,0	3,0
Épargne	19,5	18,6	18,9	18,5	20,2	20,6	20,8	20,9	19,5	21,2	22,3
Investissement	21,2	20,2	17,0	17,1	17,6	18,1	18,3	18,0	16,3	18,2	19,3
Solde du compte de capital	0,1	0,1	0,2	0,4	-0,2	0,1	0,0	-0,1	0,1	0,1	0,1
Espagne											
Capacité/besoin de financement	-5,2	-4,0	2,1	2,7	3,4	2,9	2,4	2,3	0,9	2,3	2,8
Solde du compte courant	-5,8	-4,4	1,7	2,0	3,2	2,7	1,9	2,0	0,5	0,9	1,8
Épargne	20,9	19,5	19,6	21,0	21,9	22,1	22,3	22,8	20,8	21,7	23,0
Investissement	26,8	23,9	17,9	19,0	18,8	19,4	20,4	20,8	20,3	20,8	21,2
Solde du compte de capital	0,6	0,4	0,4	0,6	0,2	0,2	0,5	0,3	0,3	1,4	1,0
Japon											
Capacité/besoin de financement	3,2	2,7	0,7	3,1	3,9	4,1	3,5	3,6	2,9	3,2	3,0
Solde du compte courant	3,3	2,7	0,8	3,1	4,0	4,2	3,6	3,6	2,9	3,2	3,0
Épargne	27,0	25,8	24,7	27,1	27,4	28,2	27,9	28,2	27,8	27,6	26,9
Investissement	23,7	23,0	23,9	24,0	23,4	24,0	24,3	24,6	24,9	24,3	23,9
Solde du compte de capital	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Royaume-Uni											
Capacité/besoin de financement	-2,7	-3,3	-4,8	-5,0	-5,3	-3,6	-4,0	-4,0	-2,1	-3,8	-3,5
Solde du compte courant	-2,6	-3,3	-4,7	-4,9	-5,2	-3,5	-3,9	-4,0	-2,0	-3,8	-3,5
Épargne	14,5	13,2	12,4	12,5	12,2	14,0	13,2	13,3	13,7	12,6	13,4
Investissement	17,1	16,5	17,1	17,4	17,4	17,5	17,1	17,3	15,7	16,3	16,9
Solde du compte de capital	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1

Tableau A14. État récapitulatif de la capacité ou du besoin de financement (suite)

(En pourcentage du PIB)

	Moyennes								Projections		
	2002–11	2006–13	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2022–25
Canada											
Capacité/besoin de financement	0,1	-1,7	-2,3	-3,5	-3,1	-2,8	-2,5	-2,0	-2,0	-2,4	-2,4
Solde du compte courant	0,0	-1,7	-2,3	-3,5	-3,1	-2,8	-2,5	-2,0	-2,0	-2,4	-2,3
Épargne	22,6	22,2	22,6	20,3	19,7	20,7	20,6	20,7	19,4	19,1	19,8
Investissement	22,5	23,9	24,9	23,8	22,8	23,5	23,1	22,7	21,4	21,6	22,1
Solde du compte de capital	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres pays avancés¹											
Capacité/besoin de financement	4,0	4,1	5,0	5,2	5,4	4,6	4,7	5,3	4,4	4,3	4,3
Solde du compte courant	4,0	4,1	5,1	5,7	5,2	4,6	4,6	5,4	4,5	4,4	4,3
Épargne	30,0	30,4	30,6	30,9	30,4	30,4	30,2	30,4	29,4	29,0	28,9
Investissement	25,8	26,1	25,4	25,0	25,0	25,6	25,5	24,9	24,5	24,1	24,2
Solde du compte de capital	0,0	0,0	-0,1	-0,4	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Pays émergents et en développement											
Capacité/besoin de financement	2,6	2,3	0,6	0,0	-0,2	0,1	0,0	0,3	0,0	-0,3	-0,3
Solde du compte courant	2,5	2,2	0,6	-0,2	-0,3	0,0	-0,1	0,2	-0,1	-0,4	-0,4
Épargne	30,9	32,6	32,6	31,6	31,2	31,7	32,5	32,5	32,9	32,3	31,8
Investissement	28,6	30,6	32,2	32,1	31,4	31,8	32,8	32,5	33,1	32,8	32,3
Solde du compte de capital	0,2	0,2	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Par région											
Pays émergents et en développement d'Asie											
Capacité/besoin de financement	3,6	3,3	1,5	2,0	1,4	1,0	-0,2	0,6	1,0	0,3	0,1
Solde du compte courant	3,5	3,3	1,5	2,0	1,4	1,0	-0,3	0,6	1,0	0,3	0,1
Épargne	40,3	42,9	42,7	41,1	39,9	40,0	39,8	39,6	40,4	39,0	37,4
Investissement	37,1	39,7	41,2	39,2	38,6	39,1	40,0	39,0	39,4	38,7	37,3
Solde du compte de capital	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pays émergents et en développement d'Europe											
Capacité/besoin de financement	-0,2	-0,7	-0,6	1,8	0,1	-0,1	2,3	1,9	0,3	0,7	0,4
Solde du compte courant	-0,2	-0,9	-0,2	1,1	-0,2	-0,4	1,8	1,4	-0,3	0,1	-0,1
Épargne	23,0	23,2	23,4	24,7	23,5	24,1	25,6	24,2	22,3	22,6	23,1
Investissement	22,8	24,0	23,5	23,5	23,7	24,5	23,5	22,7	22,6	22,6	23,4
Solde du compte de capital	0,0	0,2	-0,4	0,7	0,3	0,3	0,5	0,5	0,6	0,6	0,5
Amérique latine et Caraïbes											
Capacité/besoin de financement	-0,1	-1,0	-3,1	-3,2	-1,9	-1,5	-2,4	-1,7	-0,4	-0,8	-1,1
Solde du compte courant	-0,2	-1,1	-3,1	-3,3	-2,0	-1,6	-2,5	-1,7	-0,5	-0,8	-1,1
Épargne	20,8	20,8	17,8	16,4	16,7	16,4	16,9	17,2	17,1	17,7	18,1
Investissement	20,9	21,9	21,5	21,1	18,3	18,3	19,4	19,0	17,7	18,6	19,3
Solde du compte de capital	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0
Moyen-Orient et Asie centrale											
Capacité/besoin de financement	8,2	9,1	5,8	-3,6	-4,0	-0,7	3,0	0,8	-3,2	-2,5	-1,2
Solde du compte courant	8,4	9,4	5,1	-4,0	-4,2	-0,8	2,8	0,7	-3,7	-2,7	-1,4
Épargne	35,2	36,8	32,5	24,7	24,1	27,0	29,6	28,2	24,4	24,6	26,0
Investissement	27,5	28,1	26,8	28,3	27,6	27,7	26,8	27,8	28,3	27,8	27,7
Solde du compte de capital	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Afrique subsaharienne											
Capacité/besoin de financement	1,8	1,0	-3,1	-5,4	-3,4	-1,9	-2,3	-3,3	-4,3	-3,6	-2,6
Solde du compte courant	0,5	-0,3	-3,5	-5,8	-3,8	-2,3	-2,7	-3,6	-4,8	-4,1	-3,0
Épargne	21,3	21,5	19,3	17,5	18,4	19,0	19,6	20,2	18,1	18,8	20,5
Investissement	21,1	22,0	22,7	23,0	21,8	21,3	22,3	24,1	23,0	22,9	23,6
Solde du compte de capital	1,3	1,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4

Tableau A14. État récapitulatif de la capacité ou du besoin de financement (fin)
(En pourcentage du PIB)

	Moyennes								Projections		
	2002–11	2006–13	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2022–25
Classification analytique											
Source des recettes d'exportation											
Combustibles											
Capacité/besoin de financement	9,2	9,1	4,7	-1,5	-1,6	1,6	5,9	2,7	-1,7	-0,7	0,3
Solde du compte courant	9,6	9,3	5,1	-1,5	-1,6	1,7	5,9	2,7	-2,0	-0,8	0,2
Épargne	33,9	34,4	30,5	24,9	24,8	27,2	31,2	29,5	25,3	25,8	26,6
Investissement	24,7	25,5	25,5	27,6	25,3	25,6	25,2	26,9	27,4	26,9	26,6
Solde du compte de capital	-0,1	0,0	-0,7	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres produits											
Capacité/besoin de financement	0,8	0,3	-0,4	0,2	0,1	-0,2	-1,1	-0,2	0,3	-0,2	-0,4
Solde du compte courant	0,6	0,1	-0,5	0,1	0,0	-0,3	-1,2	-0,3	0,2	-0,3	-0,5
Épargne	30,1	32,1	33,2	33,0	32,4	32,5	32,8	33,0	34,1	33,3	32,5
Investissement	29,6	32,0	33,8	33,0	32,4	32,8	34,1	33,4	34,0	33,7	33,1
Solde du compte de capital	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Source de financement extérieur											
Pays débiteurs (net)											
Capacité/besoin de financement	-0,8	-1,6	-2,1	-2,0	-1,4	-1,5	-2,0	-1,3	-0,9	-1,3	-1,4
Solde du compte courant	-1,1	-2,0	-2,4	-2,3	-1,6	-1,7	-2,2	-1,5	-1,2	-1,5	-1,7
Épargne	23,3	23,8	22,7	22,4	22,4	22,6	22,7	22,7	22,1	22,3	23,2
Investissement	24,6	25,8	25,1	24,8	24,1	24,4	25,0	24,3	23,4	24,0	25,0
Solde du compte de capital	0,3	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Pays débiteurs (net) selon le service de la dette											
Pays ayant accumulé des arriérés ou bénéficié d'un rééchelonnement entre 2015 et 2019											
Capacité/besoin de financement	-1,3	-3,3	-4,2	-5,4	-6,1	-5,4	-5,1	-5,0	-4,4	-5,1	-3,9
Solde du compte courant	-2,3	-4,4	-4,8	-5,9	-6,5	-5,9	-5,6	-5,3	-4,8	-5,4	-4,2
Épargne	19,9	18,4	14,7	12,9	12,6	13,7	14,8	13,7	13,2	13,6	16,2
Investissement	22,6	22,9	19,4	19,0	19,5	20,0	20,7	19,5	18,5	19,6	20,9
Solde du compte de capital	1,0	1,0	0,6	0,5	0,3	0,6	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4
<i>Pour mémoire</i>											
Monde											
Capacité/besoin de financement	0,2	0,4	0,5	0,4	0,4	0,6	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3
Solde du compte courant	0,2	0,4	0,5	0,3	0,4	0,6	0,4	0,5	0,2	0,2	0,2
Épargne	24,3	25,2	26,5	26,3	25,8	26,4	26,7	26,7	26,3	26,2	26,4
Investissement	24,1	24,8	25,7	25,7	25,2	25,7	26,3	26,3	26,1	26,1	26,4
Solde du compte de capital	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0

Note : Les estimations figurant dans ce tableau reposent sur les statistiques des comptes nationaux et de la balance des paiements des pays. Les valeurs composites des groupes de pays sont égales à la somme des valeurs en dollars pour les pays concernés, alors que, dans l'édition d'avril 2005 et les éditions précédentes des Perspectives de l'économie mondiale, les valeurs composites étaient pondérées par le PIB en parité des pouvoirs d'achat en pourcentage du PIB mondial total. Les estimations de l'épargne et de l'investissement (ou formation brute de capital) nationaux bruts sont tirées des statistiques des comptes nationaux des pays. Les estimations du solde du compte courant, du solde du compte de capital et du solde du compte financier (ou capacité/besoin de financement) sont tirées des statistiques de la balance des paiements. Le lien entre les transactions intérieures et les transactions avec le reste du monde peuvent être exprimées comme des identités comptables. L'épargne (S) moins l'investissement (I) est égal au solde du compte courant (CAB) ($S - I = CAB$). La capacité/besoin de financement (NLB) est la somme du solde du compte courant et du solde du compte de capital (KAB) ($NLB = CAB + KAB$). Dans la pratique, ces identités ne tiennent pas exactement ; des déséquilibres résultent des imperfections dans les données sources et dans l'établissement des données, ainsi que d'asymétries dans la composition des groupes en raison des données disponibles.

¹Hors G-7 (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Royaume-Uni) et zone euro.

Tableau A15. Ensemble du monde — Scénario de référence à moyen terme : récapitulation

	Moyennes				Projections			
	2002–11	2012–21	2018	2019	2020	2021	2018–21	2022–25
	<i>Variations annuelles en pourcentage</i>							
PIB réel mondial	4,1	2,8	3,5	2,8	-4,4	5,2	1,7	3,8
Pays avancés	1,7	1,3	2,2	1,7	-5,8	3,9	0,4	2,2
Pays émergents et en développement	6,5	3,9	4,5	3,7	-3,3	6,0	2,7	4,9
<i>Pour mémoire</i>								
Production potentielle								
Principaux pays avancés	1,8	1,0	1,3	1,3	-2,0	2,3	0,7	1,5
Commerce mondial, volume¹	5,7	2,3	3,9	1,0	-10,4	8,3	0,4	4,3
Importations								
Pays avancés	4,1	2,0	3,6	1,7	-11,5	7,3	0,0	3,8
Pays émergents et en développement	9,9	2,8	5,0	-0,6	-9,4	11,0	1,2	5,2
Exportations								
Pays avancés	4,5	1,9	3,5	1,3	-11,6	7,0	-0,2	3,9
Pays émergents et en développement	8,7	2,9	4,1	0,9	-7,7	9,5	1,5	4,9
Termes de l'échange								
Pays avancés	-0,2	0,4	-0,5	0,1	0,6	0,3	0,2	0,0
Pays émergents et en développement	1,6	-0,7	1,2	-1,1	-2,6	0,3	-0,6	0,0
Prix mondiaux (en dollars)								
Produits manufacturés	2,7	-1,1	1,9	0,4	-3,1	-1,3	-0,5	1,5
Pétrole	15,6	-7,7	29,4	-10,2	-32,1	12,0	-3,0	2,3
Produits primaires hors combustibles	11,6	-2,0	1,3	0,8	5,6	5,1	3,2	0,4
Prix à la consommation								
Pays avancés	2,0	1,3	2,0	1,4	0,8	1,6	1,4	1,7
Pays émergents et en développement	6,4	4,9	4,9	5,1	5,0	4,7	4,9	4,1
Taux d'intérêt								
	<i>En pourcentage</i>							
LIBOR à six mois en valeur réelle ²	0,3	-0,7	0,1	0,6	-0,5	-1,6	-0,4	-1,5
Taux mondial d'intérêt réel à long terme ³	1,7	0,1	-0,1	-0,2	-0,4	-1,2	-0,5	-0,4
Soldes des transactions courantes								
	<i>En pourcentage du PIB</i>							
Pays avancés	-0,7	0,6	0,8	0,7	0,5	0,6	0,6	0,6
Pays émergents et en développement	2,5	0,1	-0,1	0,2	-0,1	-0,4	-0,1	-0,4
Dettes extérieures totales								
Pays émergents et en développement	29,3	30,2	31,0	30,0	32,7	30,8	31,1	28,3
Service de la dette								
Pays émergents et en développement	8,9	10,9	10,9	10,8	11,6	10,8	11,0	9,8

¹Les données se rapportent au commerce de biens et de services.

²Taux interbancaire offert à Londres sur les dépôts en dollars diminué du pourcentage de variation du déflateur du PIB des États-Unis.

³Moyennes pondérées en fonction du PIB des taux des obligations d'État à 10 ans (ou échéance la plus proche) de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni.

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Derniers numéros des *Perspectives de l'économie mondiale*

Perspectives de l'économie mondiale : Rééquilibrer la croissance	Avril 2010
Perspectives de l'économie mondiale : Reprise, risques et rééquilibrage	Octobre 2010
Perspectives de l'économie mondiale : Les tensions d'une reprise à deux vitesses — Chômage, matières premières et flux de capitaux	Avril 2011
Perspectives de l'économie mondiale : Croissance au ralenti, risques en hausse	Septembre 2011
Perspectives de l'économie mondiale : Une reprise en cours, mais qui reste en danger	Avril 2012
Perspectives de l'économie mondiale : Une dette élevée et une croissance anémique	Octobre 2012
Perspectives de l'économie mondiale : Espoirs, réalités, risques	Avril 2013
Perspectives de l'économie mondiale : Transitions et tensions	Octobre 2013
Perspectives de l'économie mondiale : La reprise s'affermir, mais reste inégale	Avril 2014
Perspectives de l'économie mondiale : Nuages et incertitudes de l'après-crise	Octobre 2014
Perspectives de l'économie mondiale : Croissance inégale — facteurs à court et long terme	Avril 2015
Perspectives de l'économie mondiale : L'ajustement au repli des prix des produits de base	Octobre 2015
Perspectives de l'économie mondiale : Une croissance trop faible depuis trop longtemps	Avril 2016
Perspectives de l'économie mondiale : Demande modérée — symptômes et remèdes	Octobre 2016
Perspectives de l'économie mondiale : Un nouvel élan ?	Avril 2017
Perspectives de l'économie mondiale : Viser une croissance durable — reprise à court terme et enjeux à long terme	Octobre 2017
Perspectives de l'économie mondiale : Reprise cyclique et changement structurel	Avril 2018
Perspectives de l'économie mondiale : Obstacles à une croissance stable	Octobre 2018
Perspectives de l'économie mondiale : Croissance ralentie, reprise précaire	Avril 2019
Perspectives de l'économie mondiale : Ralentissement de l'activité manufacturière et augmentation des obstacles au commerce	Octobre 2019
Perspectives de l'économie mondiale : Le grand confinement	Avril 2020
Perspectives de l'économie mondiale : Une ascension longue et difficile	Octobre 2020

I. Méthodologie : agrégats, modèles et prévisions

Les indicateurs de suivi de la croissance	Octobre 2010, appendice 1.2
Calcul de la production potentielle à partir de données à bruit selon le modèle de projection mondial	Octobre 2010, encadré 1.3
Rééquilibrage non coordonné	Octobre 2010, encadré 1.4
Perspectives de l'économie mondiale : contre-scénarios	Avril 2011, encadré 1.2
Bilans budgétaires : l'importance des actifs non financiers et de leur évaluation	Octobre 2014, encadré 3.3
Scénarios sur les droits de douane	Octobre 2016, encadré scénario 1
Projections de la croissance mondiale à moyen terme	Octobre 2016, encadré 1.1
Prévisions de croissance mondiale : hypothèses concernant les politiques, les conditions de financement et les cours des produits de base	Avril 2019, encadré 1.2
Source sous-jacente des variations des prix des biens d'investissement : une analyse modélisée	Avril 2019, encadré 3.3
Prévisions de croissance mondiale : hypothèses concernant les politiques, les conditions de financement et les cours des produits de base	Octobre 2019, encadré 1.3
Autres évolutions possibles de la lutte contre la COVID-19	Avril 2020, encadré scénario
Autres scénarios possibles	Octobre 2020, encadré scénario
Révision des parités de pouvoir d'achat dans les <i>Perspectives de l'économie mondiale</i>	Octobre 2020, encadré 1.1

II. Études rétrospectives

Le meilleur comme le pire : 100 ans de surendettement public

Octobre 2012, chapitre 3

Récessions : quelles conséquences ?

Octobre 2015, encadré 1.1

III. Croissance économique : facteurs et évolution

Dynamiques du chômage pendant les récessions et les reprises : au-delà de la loi d'Okun

Avril 2010, chapitre 3

Une croissance lente dans les pays avancés implique-t-elle une croissance lente dans les pays émergents ?

Octobre 2010, encadré 1.1

La reprise mondiale : où en sommes-nous ?

Avril 2012, encadré 1.2

Comment l'incertitude influe-t-elle sur les résultats économiques ?

Octobre 2012, encadré 1.3

La résilience des marchés émergents et des pays en développement sera-t-elle durable ?

Octobre 2012, chapitre 4

L'emploi et la croissance sont-ils indissociables ?

Octobre 2012, encadré 4.1

Effets de contagion : répercussions de l'incertitude entourant les politiques économiques aux États-Unis et en Europe

Avril 2013, chapitre 2

La montée en puissance des pays à faible revenu peut-elle durer ?

Avril 2013, chapitre 4

Comment expliquer le ralentissement des BRICS ?

Octobre 2013, encadré 1.2

Sur la même longueur d'onde ? Effets d'entraînement, chocs communs et rôle des liens financiers et commerciaux

Octobre 2013, chapitre 3

Synchronisme de la production au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Afghanistan et au Pakistan et dans le Caucase et en Asie centrale

Octobre 2013, encadré 3.1

Effets d'entraînement des variations de la politique monétaire des États-Unis

Octobre 2013, encadré 3.2

Épargne et croissance économique

Avril 2014, encadré 3.1

Forcés à subir ? Conditions extérieures et croissance dans les pays émergents avant, pendant et après la crise financière mondiale

Avril 2014, chapitre 4

Incidence de la conjoncture extérieure sur la croissance à moyen terme des pays émergents

Avril 2014, encadré 4.1

Les causes des révisions par le FMI des prévisions de croissance depuis 2011

Octobre 2014, encadré 1.2

Dossier spécial sur les effets de contagion : les déterminants sous-jacents des rendements obligataires aux États-Unis

Octobre 2014, chapitre 2

Le moment est-il propice à une relance des infrastructures ? Les effets macroéconomiques de l'investissement public

Octobre 2014, chapitre 3

Les effets macroéconomiques d'une augmentation de l'investissement public dans les pays en développement

Octobre 2014, encadré 3.4

Où allons-nous ? Points de vue sur la production potentielle

Avril 2015, chapitre 3

Contre vents et marées : estimation de la production soutenable

Avril 2015, encadré 3.1

Évolution et perspectives macroéconomiques des pays en développement à faible revenu : le rôle des facteurs extérieurs

Avril 2016, encadré 1.2

Le moment est-il venu de stimuler l'offre ? Effets macroéconomiques des réformes des marchés du travail et des produits dans les pays avancés

Avril 2016, chapitre 3

Sortir des sentiers battus : la croissance dans les pays émergents et les pays en développement dans un environnement extérieur complexe

Avril 2017, chapitre 2

Croissance et flux de capitaux : éléments tirés de données par secteur

Avril 2017, encadré 2.2

Croissance des pays émergents et en développement : hétérogénéité et convergence des revenus sur l'horizon prévisionnel

Octobre 2017, encadré 1.3

Emplois manufacturiers : conséquences sur la productivité et les inégalités

Avril 2018, chapitre 3

La croissance de la productivité est-elle partagée dans une économie mondialisée ?

Avril 2018, chapitre 4

Dynamique récente de la croissance potentielle

Avril 2018, encadré 1.3

Perspectives de croissance des pays avancés

Octobre 2018, encadré 1.2

Perspectives de croissance : pays émergents et en développement

Octobre 2018, encadré 1.3

La reprise économique mondiale dix ans après la tourmente financière de 2008

Octobre 2018, chapitre 2

La théorie du « pincement de la corde de guitare » appliquée au cycle économique

Octobre 2019, encadré 1.4

Relancer la croissance dans les pays à faible revenu et les pays émergents : le rôle des réformes structurelles	Octobre 2019, chapitre 3
Parer aux futures récessions dans les pays avancés : les politiques cycliques à l'ère des taux bas et de l'endettement élevé	Avril 2020, chapitre 2
Le Grand Confinement : analyse de ses effets économiques	Octobre 2020, chapitre 2
Synthèse des publications sur les conséquences économiques du confinement	Octobre 2020, encadré 2.1
IV. Inflation et déflation ; marchés des produits de base	
Qu'est-ce que la remontée des cours des produits de base a d'inhabituel ?	Avril 2010, encadré 1.2
Courbes des cours à terme des produits de base et ajustement cyclique du marché	Avril 2010, encadré 1.3
Évolution et perspectives des marchés de produits de base	Octobre 2010, appendice 1.1
Sombres perspectives pour le secteur de l'immobilier	Octobre 2010, encadré 1.2
Les métaux sont-ils devenus plus rares et avec quelles conséquences pour leurs prix ?	Octobre 2010, encadré 1.5
Évolution et perspectives des marchés des matières premières	Avril 2011, appendice 1.2
Pénurie de pétrole, croissance et déséquilibres mondiaux	Avril 2011, chapitre 3
Contraintes du cycle de vie pesant sur la production mondiale de pétrole	Avril 2011, encadré 3.1
Le gaz naturel non conventionnel va-t-il changer la donne ?	Avril 2011, encadré 3.2
L'effet à court terme des chocs pétroliers sur l'activité économique	Avril 2011, encadré 3.3
Filtrage passe-bas pour extraire les tendances conjoncturelles	Avril 2011, appendice 3.1
Les modèles empiriques pour l'énergie et le pétrole	Avril 2011, appendice 3.2
Évolution et perspectives des marchés des matières premières	Septembre 2011, appendice 1.1
Investissements financiers, spéculation et prix des matières premières	Septembre 2011, encadré 1.4
Viser des objectifs atteignables : fluctuations des cours des matières premières et politique monétaire	Septembre 2011, chapitre 3
Dossier spécial : Les marchés des produits de base	Avril 2012, chapitre 1
Fluctuations des cours des produits de base et conséquences pour les exportateurs	Avril 2012, chapitre 4
Effets macroéconomiques des chocs sur les cours des produits de base dans les pays à faible revenu	Avril 2012, encadré 4.1
La volatilité des cours des produits de base et le défi du développement dans les pays à faible revenu	Avril 2012, encadré 4.2
Dossier spécial : Les marchés des produits de base	Octobre 2012, chapitre 1
Les énergies non conventionnelles aux États-Unis	Octobre 2012, encadré 1.4
Crise de l'approvisionnement alimentaire : qui sont les plus vulnérables ?	Octobre 2012, encadré 1.5
Dossier spécial : Les marchés des produits de base	Avril 2013, chapitre 1
Telle l'histoire du chien qui n'a pas aboyé : l'inflation a-t-elle été muselée, ou s'est-elle simplement assoupie ?	Avril 2013, chapitre 3
Est-il encore judicieux de cibler l'inflation si la courbe de Phillips est plate ?	Avril 2013, encadré 3.1
Dossier spécial : Les marchés des produits de base	Octobre 2013, chapitre 1
Les booms énergétiques et le solde des transactions courantes : l'expérience de plusieurs pays	Octobre 2013, encadré 1.DS.1
Facteurs influant sur les cours du pétrole et réduction de l'écart WTI–Brent	Octobre 2013, encadré 1.DS.2
Ancrage des anticipations d'inflation lorsque l'inflation est inférieure à l'objectif	Avril 2014, encadré 1.3
Dossier spécial : Produits de base — cours et prévisions	Avril 2014, chapitre 1
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions, axés principalement sur l'importance du gaz naturel dans l'économie mondiale	Octobre 2014, chapitre 1
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions, axés principalement sur l'investissement sur fond de faiblesse des cours du pétrole	Avril 2015, chapitre 1
L'effondrement des cours du pétrole : question d'offre ou de demande ?	Avril 2015, encadré 1.1
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions, principalement pour les métaux dans l'économie mondiale	Octobre 2015, chapitre 1
Les nouvelles frontières de l'extraction des métaux : la réorientation Nord–Sud	Octobre 2015, encadré 1.DS.1

À quoi les exportateurs de produits de base doivent-ils s'attendre ? Croissance de la production après l'envolée des cours des produits de base	Octobre 2015, chapitre 2
Un patient pas trop malade : l'envolée des cours des produits de base et le phénomène du syndrome hollandais	Octobre 2015, encadré 2.1
Les économies des pays exportateurs de produits de base sont-elles en surchauffe durant la hausse des cours ?	Octobre 2015, encadré 2.4
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions, principalement de la transition énergétique lors d'une période de bas niveau des cours des combustibles fossiles	Avril 2016, chapitre 1
La désinflation mondiale sur fond de politique monétaire sous contrainte	Octobre 2016, chapitre 3
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions principalement de la sécurité et des marchés alimentaires dans l'économie mondiale	Octobre 2016, chapitre 1
Quel rôle jouent vraiment les cours mondiaux dans la hausse des prix alimentaires ?	Octobre 2016, encadré 3.3
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions, axées principalement sur le rôle de la technologie et des sources non conventionnelles sur le marché mondial du pétrole	Avril 2017, chapitre 1
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions	Octobre 2017, chapitre 1
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions	Avril 2018, chapitre 1
Qu'est-ce qui a freiné l'inflation hors alimentation et énergie dans les pays avancés ?	Avril 2018, encadré 1.2
Le rôle des métaux dans l'économie des véhicules électriques	Avril 2018, encadré 1.DS.1
Aperçu de l'inflation : régions et pays	Octobre 2018, encadré 1.4
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions, axées principalement sur les tendances récentes de la demande d'énergie	Octobre 2018, chapitre 1
L'offre et la demande d'énergies renouvelables	Octobre 2018, encadré 1.DS.1
Normalisation des conditions financières mondiales : défis de la politique monétaire dans les pays émergents	Octobre 2018, chapitre 3
Dynamique de l'inflation dans un groupe plus large de pays émergents et en développement	Octobre 2018, encadré 3.1
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions	Avril 2019, chapitre 1
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions	Octobre 2019, chapitre 1
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions	Avril 2020, chapitre 1
Dossier spécial : Marchés des produits de base — évolution et prévisions	Octobre 2020, chapitre 1
Bilan des émissions mondiales de carbone en 2019	Octobre 2020, encadré 1.DS.1

V. Politique budgétaire

Cela sera-t-il douloureux ? Les effets macroéconomiques du rééquilibrage budgétaire	Octobre 2010, chapitre 3
Soldes budgétaire et commercial, des jumeaux séparés à la naissance ?	Septembre 2011, chapitre 4
Les multiplicateurs budgétaires à court terme sont-ils sous-estimés ?	Octobre 2012, encadré 1.1
Les conséquences d'une dette publique élevée dans les économies avancées	Octobre 2012, encadré 1.2
Le meilleur comme le pire : 100 ans de surendettement public	Octobre 2012, chapitre 3
La grande divergence entre les politiques économiques	Avril 2013, encadré 1.1
Surendettement public et résultats du secteur privé	Avril 2013, encadré 1.2
Le moment est-il propice à une relance des infrastructures ? Les effets macroéconomiques de l'investissement public	Octobre 2014, chapitre 3
Améliorer l'efficacité de l'investissement public	Octobre 2014, encadré 3.2
Les effets macroéconomiques d'une augmentation de l'investissement public dans les pays en développement	Octobre 2014, encadré 3.4
Les institutions et règles budgétaires et l'investissement public	Octobre 2014, encadré 3.5
Hausses des cours des produits de base et investissements publics	Octobre 2015, encadré 2.2
Les retombées transfrontalières de la politique budgétaire sont-elles encore une question pertinente ?	Octobre 2017, chapitre 4
Les retombées des chocs de dépenses publiques aux États-Unis sur les positions extérieures	Octobre 2017, encadré 4.1

L'impact macroéconomique des modifications de la politique fiscale des entreprises	Avril 2018, encadré 1.5
Politiques localisées : repenser les politiques budgétaires pour résorber les inégalités intérieures	Octobre 2019, encadré 2.4

VI. Politique monétaire, marchés financiers et flux de ressources

Indices de conditions financières	Avril 2011, appendice 1.1
Effondrement des prix de l'immobilier dans les pays avancés : répercussions sur les marchés financiers	Avril 2011, encadré 1.1
Retombées internationales et politiques macroéconomiques	Avril 2011, encadré 1.3
Les cycles emballement–effondrement du crédit : causes et conséquences pour les autorités	Septembre 2011, encadré 1.2
La baisse des cours boursiers est-elle un signe avant-coureur d'une récession ?	Septembre 2011, encadré 1.3
Effets de contagion : répercussions du désendettement des banques de la zone euro	Avril 2012, chapitre 2
Effets de contagion : la transmission financière des tensions dans l'économie mondiale	Octobre 2012, chapitre 2
La grande divergence entre les politiques économiques	Avril 2013, encadré 1.1
Que se passera-t-il quand les États-Unis mettront fin à leur politique d'assouplissement ?	Octobre 2013, encadré 1.1
Offre de crédit et croissance économique	Avril 2014, encadré 1.1
Dossier spécial sur les effets de contagion : les pays avancés doivent-ils se préoccuper d'un ralentissement de la croissance des pays émergents ?	Avril 2014, chapitre 2
Points de vue sur les taux d'intérêt réels mondiaux	Avril 2014, chapitre 3
Les marchés immobiliers mondiaux : mise à jour	Octobre 2014, encadré 1.1
Politique monétaire aux États-Unis et flux de capitaux vers les pays émergents	Avril 2016, encadré 2.2
Politique monétaire : approche transparente fondée sur la gestion des risques	Octobre 2016, encadré 3.5
Le rebond des flux de capitaux vers les pays émergents est-il durable ?	Octobre 2017, encadré 1.2
Contribution du rétablissement du secteur financier à la rapidité de la reprise	Octobre 2018, encadré 2.3
Clarté de la communication de la banque centrale et degré d'ancrage des anticipations inflationnistes	Octobre 2018, encadré 3.2
Des taux directeurs négatifs peuvent-ils stimuler l'économie ?	Avril 2020, encadré 2.1
La réglementation macroprudentielle peut-elle atténuer les chocs financiers mondiaux dans les pays émergents ?	Avril 2020, chapitre 3
Mesures macroprudentielles et crédit : une méta-analyse des conclusions empiriques	Avril 2020, encadré 3.1
Les pays émergents ajustent-ils leur réglementation macroprudentielle en réponse aux chocs financiers mondiaux ?	Avril 2020, encadré 3.2
Hausse des risques de faillite et d'insolvabilité pour les petites et moyennes entreprises : évaluation et possibilités d'action	Octobre 2020, encadré 1.3

VII. Marché du travail, pauvreté et inégalité

Le dualisme du marché du travail : contrats temporaires et contrats permanents ; mesures, effets et enjeux pour les politiques publiques	Avril 2010, encadré 3.1
Programmes de travail à horaires réduits	Avril 2010, encadré 3.2
Une lente reprise sans issue ? Une vision sectorielle des marchés du travail dans les économies avancées	Septembre 2011, encadré 1.1
La part du travail en Europe et aux États-unis pendant et après la Grande Récession	Avril 2012, encadré 1.1
L'emploi et la croissance sont-ils indissociables ?	Octobre 2012, encadré 4.1
Une réforme des systèmes de négociation collective visant à assurer un niveau d'emploi élevé et stable	Avril 2016, encadré 3.2
Comprendre la chute de la part du travail dans le revenu	Avril 2017, chapitre 3
Taux d'activité de la population active dans les pays avancés	Octobre 2017, encadré 1.1
Dynamique des salaires au cours des dernières années dans les pays avancés : facteurs et conséquences	Octobre 2017, chapitre 2

Dynamique du marché du travail par niveau de qualification	Octobre 2017, encadré 2.1
Contrats de travail et rigidité des salaires nominaux en Europe : observations au niveau de l'entreprise	Octobre 2017, encadré 2.2
Ajustement des salaires et de l'emploi après la crise financière mondiale : observations au niveau des entreprises	Octobre 2017, encadré 2.3
Taux d'activité dans les pays avancés : facteurs déterminants et perspectives	Avril 2018, chapitre 2
Comparaison des taux d'activité des jeunes dans les pays émergents et en développement et dans les pays avancés	Avril 2018, encadré 2.1
L'horizon s'assombrit-il ? Migration et taux d'activité	Avril 2018, encadré 2.4
Les emplois manufacturiers sont-ils mieux rémunérés ? Éléments de réponse au niveau des travailleurs au Brésil	Avril 2018, encadré 3.3
Crise financière mondiale, migration et fécondité	Octobre 2018, encadré 2.1
Impact sur l'emploi de l'automatisation après la crise financière mondiale : la robotique industrielle	Octobre 2018, encadré 2.2
Dynamique des marchés du travail dans les principaux pays avancés	Avril 2019, encadré 1.1
Des réalités bien différentes : disparités régionales dans les pays	Avril 2019, encadré 1.3
Plus près ou plus loin ? Disparités et ajustements régionaux dans les pays avancés	Octobre 2019, chapitre 2
Changements climatiques et disparités régionales infranationales	Octobre 2019, encadré 2.2
Les effets macroéconomiques des migrations mondiales	Avril 2020, chapitre 4
Immigration : effets sur le marché du travail et rôle de l'automatisation	Avril 2020, encadré 4.1
Croissance inclusive dans les pays émergents et les pays en développement : incidence de la COVID-19	Octobre 2020, encadré 1.2

VIII. Taux de change

Enseignements de la crise sur le choix du régime de change	Avril 2010, encadré 1.1
Régimes de change et susceptibilité aux crises des pays émergents	Avril 2014, encadré 1.4
Les taux de change et les flux d'échanges sont-ils déconnectés ?	Octobre 2015, chapitre 3
La relation entre les taux de change et les échanges liés aux chaînes de valeur mondiales	Octobre 2015, encadré 3.1
Le rôle des chaînes de valeur mondiales dans la mesure des taux de change effectifs réels et de la compétitivité	Octobre 2015, encadré 3.2
Taux d'activité de la population active dans les pays avancés	Octobre 2017, encadré 1.1
Dynamique des salaires au cours des dernières années dans les pays avancés : facteurs et conséquences	Octobre 2017, chapitre 2
Dynamique du marché du travail par niveau de qualification	Octobre 2017, encadré 2.1
Contrats de travail et rigidité des salaires nominaux en Europe : observations au niveau de l'entreprise	Octobre 2017, encadré 2.2
Ajustement des salaires et de l'emploi après la crise financière mondiale : observations au niveau des entreprises	Octobre 2017, encadré 2.3

IX. Paiements extérieurs, commerce, mouvements de capitaux et dette extérieure

Trouver le bon équilibre : mettre fin aux excédents persistants du compte courant	Avril 2010, chapitre 4
Réaction des pays émergents d'Asie aux entrées de capitaux	Octobre 2010, encadré 2.1
En Amérique latine, le groupe AL-5 surfe sur une nouvelle vague d'entrées de capitaux	Octobre 2010, encadré 2.1
Les crises financières ont-elles des effets durables sur le commerce ?	Octobre 2010, chapitre 4
Correction des déséquilibres extérieurs à la périphérie de l'Union européenne	Avril 2011, encadré 2.1
Flux internationaux de capitaux : faibles ou inconstants ?	Avril 2011, chapitre 4
Engagements extérieurs et points de basculement dans la crise	Septembre 2011, encadré 1.5
L'évolution des déficits courants dans la zone euro	Avril 2013, encadré 1.3
Rééquilibrages extérieurs dans la zone euro	Octobre 2013, encadré 1.3

Le yin et le yang de la gestion des flux de capitaux : mettre en équilibre les entrées et les sorties de capitaux	Octobre 2013, chapitre 4
Simulation de la vulnérabilité à la situation des marchés internationaux de capitaux	Octobre 2013, encadré 4.1
Les retombées commerciales du boom du gaz de schiste aux États-Unis	Octobre 2014, encadré 1.DS.1
Les déséquilibres mondiaux ont-ils atteint un point d'inflexion ?	Octobre 2014, chapitre 4
Changement de vitesse : l'ajustement extérieur de 1986	Octobre 2014, encadré 4.1
Le conte de deux ajustements : Asie de l'Est et zone euro	Octobre 2014, encadré 4.2
Comprendre le rôle des facteurs cycliques et structurels dans le ralentissement du commerce mondial	Avril 2015, encadré 1.2
De petits pays, mais des déficits courants élevés	Octobre 2015, encadré 1.2
Mouvements de capitaux et financiarisation dans les pays en développement	Octobre 2015, encadré 1.3
Analyse du ralentissement du commerce mondial	Avril 2016, encadré 1.1
Comprendre le ralentissement des flux de capitaux vers les pays émergents	Avril 2016, chapitre 2
Flux de capitaux vers les pays en développement à faible revenu	Avril 2016, encadré 2.1
Gains de productivité pouvant découler de la poursuite de la libéralisation des échanges et de l'investissement direct étranger	Avril 2016, encadré 3.3
À quoi tient le ralentissement des échanges mondiaux ?	Octobre 2016, chapitre 2
Évolution de l'intégration commerciale des pays émergents et en développement avec la demande finale chinoise	Avril 2017, encadré 2.3
Évolution de l'allocation mondiale des capitaux : conséquences pour les pays émergents et en développement	Avril 2017, encadré 2.4
Ajustement macroéconomique dans les pays émergents exportateurs de produits de base	Octobre 2017, encadré 1.4
Envois de fonds et lissage de la consommation	Octobre 2017, encadré 1.5
Indicateurs de politique commerciale : une approche multidimensionnelle	Avril 2018, encadré 1.6
L'essor du commerce des services	Avril 2018, encadré 3.2
Rôle de l'aide étrangère dans l'amélioration de la productivité dans les pays en développement à faible revenu	Avril 2018, encadré 4.3
Tensions commerciales mondiales	Octobre 2018, encadré scénario 1
Le prix des biens d'équipement : un moteur de l'investissement menacé ?	Avril 2019, chapitre 3
Prix des biens d'investissement dans différents pays : le recours aux mégadonnées	Avril 2019, encadré 3.2
Droits de douane et investissements dans les biens d'équipement : l'exemple des entreprises colombiennes	Avril 2019, encadré 3.4
Les déterminants des balances commerciales et les répercussions des droits de douane	Avril 2019, chapitre 4
Échanges en valeur ajoutée et échanges bruts	Avril 2019, encadré 4.1
Balances commerciales bilatérales et globales	Avril 2019, encadré 4.2
Comprendre les rééquilibres du déficit commercial : les échanges bilatéraux jouent-ils un rôle à part ?	Avril 2019, encadré 4.3
Les effets macro et microéconomiques d'un différend commercial entre les États-Unis et la Chine : éclairages apportés par trois modèles	Avril 2019, encadré 4.4
Brexit sans accord	Avril 2019, Encadré scénario
Conséquences de la relocalisation dans des pays avancés d'une partie de la production	Octobre 2019, encadré scénario 1.1
Tensions commerciales : scénario actualisé	Octobre 2019, encadré scénario 1.2
Le recul des investissements directs étrangers mondiaux en 2018	Octobre 2019, encadré 1.2

X. Études régionales

Liens Est–Ouest et effets de contagion en Europe	Avril 2012, encadré 2.1
L'évolution des déficits courants dans la zone euro	Avril 2013, encadré 1.3
Toujours présents sur le marché du travail ? Évolution des taux d'activité dans les régions européennes	Avril 2018, encadré 2.3

XI. Études de cas

Le Japon après les Accords du Plaza	Avril 2010, encadré 4.1
La situation de la province chinoise de Taïwan à la fin des années 80	Avril 2010, encadré 4.2
Les Accords du Plaza sont-ils responsables des décennies perdues au Japon ?	Avril 2011, encadré 1.4
Comment va évoluer l'excédent extérieur de la Chine ?	Avril 2012, encadré 1.3
La Home Owners' Loan Corporation (HOLC) américaine	Avril 2012, encadré 3.1
La restructuration de la dette des ménages en Islande	Avril 2012, encadré 3.2
«Abenomics» : des risques après les premiers succès ?	Octobre 2013, encadré 1.4
Chine : les dépenses évoluent-elles au détriment des produits de base ?	Avril 2014, encadré 1.2
L'investissement public au Japon durant la décennie perdue	Octobre 2014, encadré 3.1
Exportations japonaises : où est le hic ?	Octobre 2015, encadré 3.3
Déflation : l'expérience japonaise	Octobre 2016, encadré 3.2
Une perte d'emplois permanente ? Taux d'activité dans l'ensemble des États-Unis et dans les zones métropolitaines	Avril 2018, encadré 2.2
Immigration et salaires en Allemagne	Avril 2020, encadré 4.2
L'impact des migrations en provenance du Venezuela sur l'Amérique latine et les Caraïbes	Avril 2020, encadré 4.3

XII. Études sur les changements climatiques

Les effets des chocs météorologiques sur l'activité économique : quelles stratégies pour les pays à faible revenu ?	Octobre 2017, chapitre 3
L'impact des cyclones tropicaux sur la croissance	Octobre 2017, encadré 3.1
Le rôle des politiques publiques face aux chocs météorologiques : analyse par modèle	Octobre 2017, encadré 3.2
Stratégies face aux chocs météorologiques et au changement climatique : sélection d'études de cas	Octobre 2017, encadré 3.3
Affronter les chocs météorologiques : le rôle des marchés financiers	Octobre 2017, encadré 3.4
Climat historique, développement économique et répartition mondiale des revenus	Octobre 2017, encadré 3.5
Atténuation du changement climatique	Octobre 2017, encadré 3.6
Le prix de la fabrication bas carbone	Avril 2019, encadré 3.1
Que se passe-t-il avec les émissions mondiales de carbone ?	Octobre 2019, encadré 1.DS.1
Atténuation des changements climatiques : stratégies favorables à la croissance et à la distribution	Octobre 2020, chapitre 3
Lexique	Octobre 2020, encadré 3.1
Zoom sur le secteur de l'électricité : la première étape vers la décarbonation	Octobre 2020, encadré 3.2

XIII. Études spéciales

Progresser avec un peu d'aide d'une hausse des cours : les recettes exceptionnelles tirées des produits de base accélèrent-elles le développement humain ?	Octobre 2015, encadré 2.3
Sortir de l'impasse : détermination des éléments d'économie politique propices à une réforme structurelle	Avril 2016, encadré 3.1
Des vagues de réforme peuvent-elles inverser le courant ? Études de cas faisant appel à la méthode des contrôles synthétiques	Avril 2016, encadré 3.4
La ruée mondiale vers les terres	Octobre 2016, encadré 1.DS.1
Conflit, croissance et migration	Avril 2017, encadré 1.1
Le casse-tête de la mesure de l'activité économique irlandaise	Avril 2017, encadré 1.2
Évolution du revenu par habitant à l'intérieur des pays : cas du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du Sud	Avril 2017, encadré 2.1
Progrès technologique et parts du travail : un aperçu historique	Avril 2017, encadré 3.1
L'élasticité de substitution entre capital et travail : concept et estimation	Avril 2017, encadré 3.2
Tâches routinières, automatisation et bouleversements économiques à travers le monde	Avril 2017, encadré 3.3
Corrections de la part du travail dans le revenu	Avril 2017, encadré 3.4

Téléphones intelligents et commerce mondial	Avril 2018, encadré 1.1
Les erreurs de mesure de l'économie numérique faussent-elles les statistiques de productivité ?	Avril 2018, encadré 1.4
Évolution de la composante services de la production manufacturière	Avril 2018, encadré 3.1
Données des brevets et concepts	Avril 2018, encadré 4.1
Acquisition internationale de technologie et transferts de connaissances	Avril 2018, encadré 4.2
Relation entre concurrence, concentration et innovation	Avril 2018, encadré 4.4
Une puissance commerciale grandissante	Octobre 2018, encadré 1.1
PIB en forte baisse : faits stylisés	Octobre 2018, encadré 1.5
Prévoir les récessions et ralentissements : un défi de taille	Octobre 2018, encadré 1.6
La montée de la puissance de marché des entreprises : implications macroéconomiques	Avril 2019, chapitre 2
Covariation entre concentration sectorielle et épargne des entreprises	Avril 2019, encadré 2.1
Effets des fusions–acquisitions sur la puissance de marché	Avril 2019, encadré 2.2
L'industrie automobile mondiale : évolution récente et conséquences pour les perspectives mondiales	Octobre 2019, encadré 1.1
Mesurer l'activité économique et la qualité de vie dans les régions infranationales	Octobre 2019, encadré 2.1
Les effets persistants des chocs locaux : le cas des fermetures d'usines automobiles	Octobre 2019, encadré 2.3
Réformes structurelles : effets politiques	Octobre 2019, encadré 3.1
L'impact des crises sur les réformes structurelles	Octobre 2019, encadré 3.2
Persistance et facteurs de la composante commune des différentiels taux d'intérêt–croissance dans les pays avancés	Avril 2020, encadré 2.2
Troubles sociaux pendant la pandémie de COVID-19	Octobre 2020, encadré 1.4
Le rôle de l'informatisation durant la pandémie de COVID-19 : données recueillies aux États-Unis	Octobre 2020, encadré 2.2

EXAMEN DES PERSPECTIVES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FMI, OCTOBRE 2020

Observations du Président à l'issue de la séance consacrée à l'examen par le conseil d'administration du Moniteur des finances publiques, du Rapport sur la stabilité financière dans le monde et des Perspectives de l'économie mondiale, le 30 septembre 2020.

Dans l'ensemble, les administrateurs souscrivent à l'évaluation des perspectives, des risques et des priorités de l'économie mondiale. Tout en observant que l'activité économique a été plus forte que prévu au deuxième trimestre, en particulier dans les pays avancés, ils conviennent que le chemin vers un retour au niveau d'activité prépandémique sera long, précaire et marqué par des séquelles persistantes sur le plan de la production et de l'emploi. Ils notent que les projections ont été établies en supposant que la distanciation physique se poursuivra en 2021, puis s'estompera avec le temps, à mesure que les traitements s'amélioreront et que les vaccins deviendront plus largement disponibles. Les administrateurs relèvent avec inquiétude les effets dramatiques de la pandémie sur les personnes vulnérables, ainsi que le creusement des inégalités et l'augmentation du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté qui en résultent.

Les administrateurs conviennent que l'incertitude qui entoure les projections de référence reste exceptionnellement forte, car la reprise économique sera principalement déterminée par l'évolution de la pandémie, l'efficacité des mesures d'endiguement et les innovations pharmaceutiques. La mise au point plus rapide de nouveaux traitements et la distribution à grande échelle de vaccins efficaces pourraient accélérer la reprise économique, tandis que des contretemps sur le plan médical et de nouvelles vagues d'infections pourraient rendre nécessaire la prise de nouvelles mesures de confinement. L'ampleur des répercussions mondiales, les dommages causés au potentiel d'approvisionnement, l'efficacité et la durée de l'aide des pouvoirs publics ainsi que les éventuels changements d'humeur des marchés financiers constituent d'autres sources importantes d'incertitude. Les administrateurs prennent également note des risques prépandémiques liés à des tensions commerciales et technologiques, à des enjeux géopolitiques et aux changements climatiques.

Les administrateurs s'accordent à dire qu'un appui efficace et décisif des pouvoirs publics est nécessaire pour

assurer une croissance plus forte, plus équitable et plus résiliente. Les principales priorités à court terme sont le soutien à la reprise économique, la protection des personnes vulnérables et le renforcement des systèmes de santé. Ils soulignent la nécessité de réduire les effets néfastes de la crise sur la production potentielle et l'emploi et d'inverser la tendance à un creusement des inégalités et à un recul de l'accumulation de capital humain. La plupart des administrateurs considèrent par ailleurs la crise comme une occasion de stimuler l'innovation, de développer l'infrastructure numérique et d'assurer une transition vers une réduction des émissions de carbone au moyen de différents outils de lutte contre les changements climatiques, tels que l'investissement vert et l'augmentation progressive du prix du carbone, tout en veillant à en compenser les conséquences négatives sur le plan social.

Les administrateurs se félicitent des mesures sans précédent qui ont été prises sur le plan budgétaire pour faire face à la pandémie. Ils soulignent qu'au fur et à mesure de la réouverture des économies, les autorités devront veiller à ne pas retirer prématurément les dispositifs d'urgence mis en place. L'aide devrait progressivement passer de la protection des emplois à l'appui aux travailleurs déplacés, afin que ceux-ci trouvent de nouveaux postes de travail grâce à des formations et à des programmes de reconversion. Les administrateurs font observer que, lorsque la pandémie sera sous contrôle, les pouvoirs publics devront s'attaquer aux conséquences de la crise, notamment les déficits et les niveaux de dette publique records, le chômage élevé et l'augmentation de la pauvreté. Ils conviennent que l'investissement public doit jouer un rôle crucial dans le soutien à la reprise post-pandémique, relèvent son fort potentiel de création d'emplois et soulignent que la bonne gouvernance, l'exécution du budget et la communication restent essentielles pour récolter pleinement les fruits du soutien budgétaire et garder la confiance du public.

Les administrateurs soulignent que les pouvoirs publics devront faire plus avec moins et élaborer des

mesures crédibles et équitables pour réduire les déficits budgétaires et les dettes à moyen terme. Les pays dont l'espace budgétaire est restreint devraient préserver l'investissement public et venir en aide aux ménages à faibles revenus qui ont été touchés de manière disproportionnée par la pandémie. Les autorités pourraient envisager d'accroître la progressivité de l'impôt et de procéder à des réformes visant à moderniser la fiscalité des entreprises, notamment dans le cadre d'une coopération multilatérale sur la conception d'une fiscalité internationale des entreprises qui permettrait de relever les défis de l'économie numérique. Les pays à faible revenu, en particulier, font face à de graves difficultés de financement, et de nombreux pays auront besoin d'une aide extérieure, notamment sous forme d'un allègement de la dette, de dons et de financements concessionnels.

Les administrateurs conviennent que les mesures audacieuses que les banques centrales ont prises pour assouplir la politique monétaire, fournir des liquidités suffisantes et maintenir le flux de crédit ont permis de maîtriser les risques à court terme qui pèsent sur la stabilité financière mondiale. Ils notent toutefois que la vulnérabilité s'accroît, notamment dans le secteur des sociétés non financières, car les pressions sur les liquidités peuvent se traduire par des situations d'insolvabilité, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Les perspectives de crédit dépendront à terme de la portée et de la durée des mesures de soutien à l'économie, ainsi que de la rapidité de la reprise de l'activité, qui devrait considérablement varier d'un secteur et d'un pays à l'autre. La hausse des défauts de paiement pourrait provoquer des pertes considérables pour les banques et les institutions financières non bancaires. Le système bancaire mondial est globalement bien capitalisé, mais certaines banques et certains systèmes bancaires pourraient souffrir d'un déficit global de fonds propres si le

scénario défavorable des *Perspectives de l'économie mondiale* venait à se concrétiser. Les administrateurs insistent également sur l'importance d'améliorer l'accès des pays émergents et des pays préémergents aux marchés de capitaux.

Les administrateurs soulignent qu'au fur et à mesure de la réouverture des économies, il sera essentiel d'appliquer des politiques accommodantes et de maintenir le flux de crédit aux emprunteurs pour soutenir la reprise. Une fois la pandémie maîtrisée, les pouvoirs publics pourront progressivement mettre fin à leur aide. Le programme de réforme financière post-pandémie doit principalement porter sur la consolidation du cadre réglementaire, afin de remédier aux facteurs de vulnérabilité des institutions financières non bancaires exposées à la crise, et sur le renforcement du contrôle prudentiel en vue de limiter la prise de risques excessive, dans un environnement où les taux d'intérêt vont être plus bas, plus longtemps.

Les administrateurs insistent sur l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre la crise sanitaire et économique mondiale. L'une des principales priorités à cet égard consiste à augmenter la capacité de production et à développer les circuits de distribution afin que tous les pays puissent accéder à un vaccin efficace, abordable et sûr. Les administrateurs notent que plusieurs pays émergents et pays en développement ont besoin d'une aide internationale sous forme d'allègement de la dette, de dons et de financements concessionnels. Ils font observer que le FMI a rapidement augmenté les ressources de ses mécanismes de prêt depuis le début de la pandémie et apporté une aide financière rapide à plus de 80 pays. Les administrateurs examinent les possibilités de coopération multilatérale dans l'optique d'une atténuation des tensions commerciales et technologiques entre les pays et d'une mise en œuvre collective des mesures d'atténuation des changements climatiques.

DANS CE NUMÉRO :

CHAPITRE 1

Perspectives et politiques mondiales

CHAPITRE 2

Le Grand Confinement : analyse
de ses effets économiques

CHAPITRE 3

Atténuation des changements
climatiques : stratégies favorables
à la croissance et à la distribution



PUBLICATIONS

WORLD ECONOMIC OUTLOOK (FRENCH)

OCTOBRE 2020

